

VINCENT MONTEIL

DOSSIER SECRET SUR ISRAËL

LE TERRORISME

Guy Authier

Paris, 1978

EDITIONS DE L'AAARGH
INTERNET, 2006

Éditions Guy Authier, 1978
69, rue de Sèvres – Paris VI^e

Les éditions Guy Authier n'ont guère survécu à l'édition du présent ouvrage. Quelques coups bas suffirent à renvoyer l'éditeur au néant et surtout à supprimer ses livres. Des années plus tard, Vincent Monteil a évoqué cette affaire en disant ceci : «...Mon livre (introuvable, en raison de l'obstruction de la "pieuvre Hachette", qui a "étranglé" **Guy Authier**, mon éditeur) *Dossier secret sur Israël: le terrorisme* (Paris, mars 1978)» (*Intolérable intolérance*). Les sicaire du sionisme, c'est chez Hachette, une boîte qui domine l'édition française depuis des lustres, qu'il faut les chercher. On comprend que personne, depuis, n'ait essayé de ressortir le livre. C'est la *damnatio memoriae* : il n'est pas même permis de mentionner un livre qui n'a plus d'existence et n'en a donc jamais eue.

C'est donc ici sa première réapparition. Nous sommes fiers de remettre en circulation l'énorme et minutieux travail de Vincent Monteil, qui fut notre ami, depuis 40 ans, et qui nous a quitté après une longue maladie. C'était un homme hors du commun, un très grand savant, un homme de cœur et de courage, doté d'une mémoire gigantesque et d'un humour constant. Militaire, il n'a suivi que les ordres que lui donnait sa morale. Expulsé de presque partout, il défendait sa liberté la plume au vent. Merci à lui.

aaargh

AAARGH

SITE CRÉÉ EN 1996 PAR UNE ÉQUIPE INTERNATIONALE

<http://vho.org/aaargh>

<http://aaargh.com.mx>

<http://litek.ws/aaargh>

Allez chercher des anonymiseurs:

http://www.freeproxy.ru/en/free_proxy/cgi-proxy.htm

FRANÇAIS ! FRANÇAISES ! SI VOUS VOULEZ SAVOIR CE QU'ON VOUS CACHE, IL FAUT RECOURIR AUX ANONYMISEURS. FACILES ET GRATUITS. EXEMPLES:

TAPEZ

<HTTP://ANON.FREE.ANONYMIZER.COM/HTTP://WWW.AAARGH.COM.MX/>

OU: <HTTP://AAARGH.COM.MX.NYUD.NET:8090>

OU: <HTTP://VHO.ORG.NYUD.NET:8090/AAARGH>

OU : <HTTP://ANONYMOUSE.ORG/CGI-BIN/ANON-WWW.CGI/HTTP://VHO.ORG/AAARGH/>

EN UN CLIC VOUS ÊTES SUR L'AAARGH, *BINOCHÉ OR NOT BINOCHÉ* !

FAITES-EN UNE LISTE ET COLLEZ-LA SUR VOTRE BUREAU.

OU ALORS AYEZ RECOURS À UN FOURNISSEUR D'ACCÈS QUI SOIT HORS DE FRANCE, LE SEUL PAYS QUI CÈDE À L'OBSCURANTISME.

ABONNEMENTS GRATUITS (E-MAIL)

revclar@yahoo.com.au

elrevisionista@yahoo.com.ar

MAIL

aaarghinternational@hotmail.com

Vincent-Mansour Monteil (1913-2005) : le dernier des grands orientalistes français

Par **Sadek Sellam** lundi 14 mars 2005

En 1938, un jeune diplômé de Saint-Cyr rend visite à Louis Massignon avant son départ au Maroc où il venait d'être affecté dans une unité de méharistes. Après avoir donné au jeune officier des conseils sur la conduite à adopter dans les rapports avec les musulmans, le grand arabisant lui déclare en arabe : « Watani ar Rouhi al Alam al Arabi... » : « Ma Patrie spirituelle, c'est le Monde Arabe... ».

Cette profession de foi du spécialiste de Hallaj marquera la carrière militaire et la recherche islamologique du jeune visiteur, Vincent Monteil.

Celui qui à Saint-Cyr lisait et annotait le Coran en arabe, et qui étudiait parallèlement à l'Ecole des Langues Orientales Vivantes était également inspiré par l'exemple de son oncle le colonel Monteil connu comme explorateur du Tibesti. Il s'est mis à apprendre les dialectes de toutes les régions où il était amené à séjourner, ainsi que les us et coutumes de leurs habitants. Les tribus du Sud du Maroc faisaient l'objet de ses enquêtes qu'il menait à la manière des premiers officiers des Bureaux Arabes qui furent créés en Algérie en 1844 par le général Eugène Daumas, le représentant de Desmichels auprès de l'émir Abdelkader. Le livre de cet officier arabisant, « la Vie Arabe et la Société Musulmane », était un modèle pour Monteil. Je me souviens de sa réponse quand je lui ai annoncé sa réédition en Suisse par l'éditeur Slatkine : « Achètes-le moi, quel que soit son prix ». Puis il s'est mis à me commenter les proverbes dont il se souvenait recueillis par Daumas chez les cheikhs de l'Ouest algérien, et qu'il avait appris par cœur.

Monteil réagit violemment contre la défaite de l'armée française en juin 1940. Ce qui lui vaut un séjour à la prison de Clermont-Ferrand en même temps que Pierre Mendès-France. A sa sortie de prison, il a fait bénéficier de ses connaissances linguistiques et ethnographiques le BCRA, le service de renseignements de la France Libre que dirigeait Jacques Soustelle.

En 1948, il fait partie du contingent français de l'ONU dépêché en Palestine, où il voit les ministres israéliens se réunir dans les cafés, faute de locaux affectés aux ministères...

Il participe à la guerre d'Indochine, avec le grade de commandant à la tête d'un bataillon comprenant un grand nombre de soldats musulmans pour lesquels il a gardé toute sa vie une grande sympathie. Il aimait imiter la prononciation des mots français par les Tirailleurs Algériens ou les Tabors Marocains peu instruits, comme « rdinance » pour officier d'ordonnance.

En février 1955, il est nommé chef du cabinet militaire du nouveau Gouverneur Général de l'Algérie, J. Soustelle. Avant de rejoindre son poste à Alger, il s'est rendu à Tunis pour y rencontrer Mustapha Benboulaïd, le chef de l'Armée de Libération Nationale algérienne dans les Aurès, qui venait d'être arrêté aux confins tuniso-lybiens. De cet entretien, il gardera la conviction que le conflit algérien ne pouvait avoir qu'une solution politique, ce qui fera de Monteil la bête noire des officiers d'Action Psychologique revenus d'Indochine après avoir lu Mao-Tsé-Toung et élaboré leurs doctrines sur la « guerre subversive ». Il a pu imposé ses vues « dialoguistes » à Soustelle : libération des suspects, parmi lesquels des chefs Centralistes comme Benyoussef Benkhedda, rencontre avec les responsables des Oulamas comme Tewfiq al Madani, Kheireddine et al Oqbi, application de l'article 56 du statut de 1947 sur l'indépendance du Culte musulman... Mais Soustelle abandonne cette politique d'ouverture après les événements du 20 août 1955 dans le Nord-Constantinois consacrant ainsi le triomphe des militaristes. Monteil démissionne malgré les implorations du Gouverneur. Il écrit une série d'articles dans Esprit, sous le pseudonyme de François Sarrazin. En n'excluant pas l'indépendance de l'Algérie dès cette période, il se démarque de son maître L. Massignon, qui se contentait de protester par le jeûne, la prière et de vigoureux communiqués contre la répression.

Après l'arrivée de Jacques Berque au Collège de France, en décembre 1956, Monteil organisait avec lui un dîner par mois pour faire le point des crises coloniales avec leur maître commun L. Massignon, appelé par eux le « Cheikh admirable ». Monteil venait de publier son livre « les Musulmans Soviétiques » (Seuil ; 1956) qui lui valut une lettre du général De Gaulle estimant que « tout semble bien se tenir dans l'univers de l'Islam, mais le problème des problèmes, c'est l'avenir de l'Islam ». Le général lui écrira à nouveau après la sortie de son livre sur les « Officiers » (Seuil ; 1957), pour approuver ses critiques du conformisme d'une grande partie des cadres de l'armée française. Cela lui valut 60

jours d'arrêt de rigueur après lesquels il quittera l'armée pour remplacer Berque à la tête du Centre d'Etude et de Perfectionnement de l'Arabe Moderne ouvert par le Quai d'Orsay à Bikfaya, au Liban. Il prépare une thèse sur l'Arabe moderne qu'il soutient à la Sorbonne en 1960.

En 1962, on le retrouve à nouveau en Algérie, dans le cabinet de Christian Fouchet qui dirigea l'Exécutif Provisoire au Rocher-Noir entre mars et juillet 1962.

Au milieu des années 60 il relate son itinéraire intellectuel, militaire et politique dans « Soldat de Fortune », où il fait sienne la formule utilisée par le général De Gaulle à Constantine en décembre 1943 : « la France est l'Évangile de la fraternité des races et de l'égalité des chances ». Ce témoignage érudit et écrit de façon très vivante eut droit à un compte-rendu élogieux d'André Fontaine dans le Monde que le futur directeur du journal du soir conclut en ces termes : « Monteil est difficile à vivre. Mais le monde serait invivable sans des gens comme lui ». Car cet érudit polyglotte s'engageait dans tous les combats pour la Justice et se référait à la phrase de Pascal : « c'est une étrange et longue guerre que celle où la violence essaie d'opprimer la vérité ».

Après avoir été attaché militaire en Indonésie (il avait eu le même poste en 1950 en Iran), il est nommé à la tête de l'Institut Français d'Afrique Noire de Dakar, où il publie son livre le plus connu, « l'Islam Noir ».

Au retour d'Afrique, il enseigne l'islamologie à l'Université Paris 7, où il sera remplacé par Nad-jemeddine Bammate.

En 1976, Monteil annonce dans un article de France-Pays Arabes sa conversion à l'Islam, en adoptant les prénoms arabes Mansour et Chaféi, par attachement au rite chaféite dont il avait bien connu les théologiens en Indonésie.

En 1978, il publie « le Terrorisme de l'État d'Israël » qui lui vaudra beaucoup d'inimitié, ainsi qu'à son éditeur **Guy Authier**, juif laïque et critique avec l'État hébreu. « On peut avoir des tas d'amis juifs (c'est mon cas), condamner sans réserve Auschwitz et Tréblinka, mais trouver que cela n'a rien à voir avec l'État d'Israël », expliquait Monteil.

Ce Corrèzien né en 1913 avait adopté pendant toute sa vie d'adulte une attitude comparable à celle des officiers des Bureaux Arabes (auxquels il a consacré une étude publiée dans Esprit en décembre 1961) qui, selon J. Berque, était faite d'un « étrange mélange de patriotisme français et d'adhésion totale à la Cité arabe ».

Monteil était un parfait continuateur de cette prestigieuse tradition initiée par Daumas. Il est le dernier des grands orientalistes français qui envisageaient l'étude de l'Islam comme un « fait sociologique-et historique- total ».

Il mérite que soit récité à son intention la prière de la fin des Tarawih qui, après avoir invoqué les « bénédictions de la Thora, de l'Évangile et du Coran », demande à Dieu d'être « miséricordieux avec ceux qui nous ont instruits ». Car Monteil a instruit des générations de musulmans et de non musulmans. Et son œuvre considérable peut encore aider à mieux connaître l'Islam les jeunes musulmans de France, dont l'importante demande de connaissance de cette religion coïncide hélas avec le déclin de l'islamologie traditionnelle.

Sadek Sellam

Historien de l'Islam Contemporain. Auteur de plusieurs ouvrages sur l'Islam, dont « l'Islam et les musulmans en France » (éditions Tougui 1987) ([cliquez ici pour vous procurer ce livre sur Amazon.fr](#)) et « Etre musulman aujourd'hui » (éditions Nouvelle cité, 1989) ([cliquez ici pour vous procurer ce livre sur Alapage.com](#)).

http://www.oumma.com/article.php3?id_article=1420

A la mémoire du Comte Folke Bernadotte, assassiné à Jérusalem, le 17 septembre 1948.

« C'est une étrange et longue guerre, que celle où la violence essaie d'opprimer la vérité »
(Pascal, XII^e *Provinciale*, 1657)



Vincent Monteil en 1975

I

« L'HORREUR DU TERRORISME JUIF »

« L'horreur du terrorisme juif... »
(Golda Meïr,
My Life, 1975, p. 166)

[15]

1. «Le cruel Dieu des Juifs»

On n'a jamais autant parlé de terrorisme. Le mot est relativement récent, dans notre langue, puisqu'il remonte seulement à la *Terreur* de 1793-94 et à la chute de Robespierre. C'est (selon le *Robert*) «l'ensemble des actes de violence qu'une organisation politique exécute pour impressionner la population et créer un climat d'insécurité». Il s'agit donc d'une violence qui nous vient du fond des âges. Les fidèles des trois grandes «religions tragiques méditerranéennes» (l'expression est de Pierre Verger) sont, à cet égard, les héritiers du «peuple à la nuque raide» (*Baruch*, 1, 2, verset 30), soumis au «cruel Dieu des Juifs» de l'Ancien Testament. A parcourir la Bible, on tombe sans arrêt sur des passages qui sont autant d'appels au meurtre, à l'extermination impitoyable. Le *Livre de Josué* décrit la conquête de la Terre promise, la prise de Jéricho (VI, 21): «hommes et femmes, jeunes et vieux, jusqu'aux bœufs, aux brebis et aux ânes, tout fut passé au fil de l'épée». De même pour la ville de Ay, où tous tombèrent, «tant hommes que femmes... Josué brûla Ay et en fit pour toujours un monceau de ruines» (VIII, 25, 28). L'énumération monotone continue aux chapitres X et XI: «Ils passèrent tous les hommes au fil de l'épée, jusqu'à ce qu'ils les eussent détruits, sans rien laisser de ce qui avait souffle» (XI, 12). Déjà, dans *Deutéronome* (XX, 16), il est écrit: «Quant aux villes de ces peuples que l'éternel ton Dieu te donne en héritage, tu n'y laisseras la vie à rien de ce qui respire». Plus tard, «Baécha abattit toute la maison de Jéroboam; il ne laissa à Jéroboam aucune âme sans l'exterminer» (*Rois*, I, 15, V.29). On pourrait multiplier les exemples: Oracle contre les Philistins (*Isaïe*, XIV, 30): «Je ferai mourir ta race par la faim et ce qui restera de toi sera exterminé»; Oracle contre Damas (*Isaïe*, XVII, 1): «Voici que Damas n'est plus une ville; elle ne sera plus qu'un monceau de ruines»; châtiment du peuple idolâtre de Juda (*Jérémie*, VIII, 1, 2, 3): «On tirera de leurs sépulcres les os des rois de Juda et les os de ses princes et les os des prêtres et les os des prophètes et les os des habitants de Jérusalem. On les étalera devant le soleil et devant la lune... Ces os ne seront ni recueillis ni enterrés, ils deviendront un fumier sur la face de la terre. Et ils préféreront la mort à la vie»; de même (*Jérémie*, XI, 14) «Je les briserai les uns contre les Autres, les pères comme les fils... Sans merci, sans compassion, sans pitié je les détruirai». Partout monte cette «clameur terrible des égorgés» (*Jérémie*, LI, 52, 54).

Mais, dira-t-on, Israël est un État moderne et la plupart des Juifs y sont [16] incroyants. Peut-être, mais en période de crise, les plus sceptiques des dirigeants retrouvent des accents bibliques et vengeurs. Tel le général David Elazar, chef de l'état-major israélien, qui déclare, le soir du 8 octobre 1973, à Tel-Aviv: «Nous leur briserons les os!» Et Claude Sarraute n'écrit-elle pas (dans *Le Monde* du 15 novembre 1975), à propos de la peine de mort en France, que, «dans l'esprit de beaucoup, la justice s'identifie encore à la loi biblique, à la loi barbare du talion»? Mais c'est Renan qui, dans sa *Vie de Jésus*, parue en 1863, donne le plus à réfléchir, aux deux dernières pages du chapitre XXIV: «Ce ne furent donc, dit-il, ni Tibère ni Pilate qui condamnèrent Jésus. Ce fut le vieux parti juif; ce fut la loi mosaïque. Selon nos idées modernes, il n'y a nulle transmission de démerite moral

du père au fils; chacun ne doit compte à la justice humaine et à la justice divine que de ce qu'il a fait. Tout Juif, par conséquent, qui souffre encore aujourd'hui pour le meurtre de Jésus a droit de se plaindre; car peut-être eût-il été Simon le Cyrénéen; peut-être au moins n'eût-il pas été avec ceux qui crièrent: «Crucifiez-le!» Mais les nations ont leur responsabilité comme les individus. Or, si jamais crime fut le crime d'une nation, c'est la mort de Jésus. Cette mort fut «légale», en ce sens qu'elle eut pour cause première une loi qui était l'âme même de la nation. La loi mosaïque, dans sa forme moderne, il est vrai, mais acceptée, prononçait la peine de mort contre toute tentative pour changer le culte établi. Or, Jésus, sans nul doute, attaquait ce culte et aspirait à le détruire. Les Juifs le dirent à Pilate avec une franchise simple et vraie: «Nous avons une loi, et selon cette loi il doit mourir; car il s'est fait Fils de Dieu». La loi était détestable, mais c'était la loi de la férocité antique, et le héros qui s'offrait pour l'abroger devait avant tout la subir. Hélas, il faudra plus de dix-huit cents ans pour que le sang qu'il va verser porte ses fruits. En son nom, durant des siècles, on infligera des tortures et la mort à des penseurs aussi nobles que lui. Aujourd'hui encore, dans des pays qui se disent chrétiens, des pénalités sont prononcées pour des délits religieux. Jésus n'est pas responsable de ces égarements. Il ne pouvait pas prévoir que tel peuple à l'imagination égarée le concevrait un jour comme un affreux Moloch, avide de chair brûlée. Le christianisme a été intolérant; mais l'intolérance n'est pas un fait essentiellement chrétien. C'est *un fait juif*, en ce sens que le judaïsme dressa pour la première fois la théorie de l'absolu en matière de foi, et posa le principe que tout individu détournant le peuple de la vraie religion, même quand il apporte des miracles à l'appui de sa doctrine, doit être reçu à coups de pierres, lapidé par tout le monde, sans jugement. Certes, les nations païennes eurent aussi leurs violences religieuses. Mais, si elles avaient eu cette loi là, comment seraient elles devenues chrétiennes? Le Pentateuque a été, de la sorte, *le premier code de la terreur religieuse*. Le judaïsme a donné l'exemple d'un dogme immuable, armé du glaive. «Si, au lieu de poursuivre les Juifs d'une haine aveugle, le christianisme eût aboli le régime qui tua son fondateur, combien il eût été plus conséquent, combien il eût mieux mérité du genre humain!»

On remarquera, à ce propos, l'erreur stupéfiante du rabbin Josy Eisenberg (*Le Monde* du 19 octobre 1973, p. 7): «Sur ce coin de terre, écrit-il, un Juif aurait dit un jour: «Que mon sang retombe sur leurs têtes!» Il n'est point un seul historien des religions qui pense aujourd'hui que Jésus aurait réellement pu prononcer une telle phrase». En effet, comme François Biot le releva aussitôt dans *Témoignage chrétien*, ce sont les Juifs qui, selon Matthieu, crièrent à Pilate: «Que son sang soit sur nous et sur nos enfants!» Car «Jésus a été condamné parce qu'il a refusé définitivement d'être Messie politique. Parce qu'il a renoncé à considérer le peuple d'Israël comme le seul peuple dont le salut historique pourrait avoir une portée et une signification religieuses. Aussi bien l'interprétation [17] religieuse de la guerre entre Israël d'aujourd'hui et les Arabes, et les interprétations mystiques auxquelles elle donne lieu, sous la plume du rabbin Eisenberg sont «tout à fait étrangères à l'esprit de Jésus et au message du Nouveau Testament.» On sait aussi, sans doute, que l'Islam reproche aux Juifs d'insulter Marie et de s'être vantés d'avoir mis à mort et en croix Jésus, alors qu'il lui fut substitué un sosie et que Jésus monta au ciel (Coran IV, 155: «Nous les avons maudits à cause de leur incrédulité, pour avoir gravement calomnié Marie»; 156: «pour avoir dit: «Nous avons tué le Messie, Jésus fils de Marie, l'Apôtre de Dieu!», alors qu'ils ne l'ont ni tué ni crucifié, mais qu'il leur sembla seulement (*shubbiha lahum*)...; tout au

contraire, Dieu l'a élevé jusqu'à Lui.» C'est ainsi que, pour imposer sa loi, le racisme juif conduit inexorablement au terrorisme.

Le professeur Israël Shahak, de l'Université hébraïque de Jérusalem, est aussi président de la Ligue israélienne des droits de l'homme et du citoyen (depuis mars 1970). Ce n'est pas une position confortable. A la fin de la traduction française de son livre si courageux—*Le racisme de l'État d'Israël* (Paris, 1975)—il écrit ce qu'il n'a pu publier dans son propre pays (le journal *Ha Aretz* a refusé cet article). Il est vrai qu'en France, la vérité est insupportable à un Daniel Junqua, par exemple, qui, dans *Le Monde* du 21 novembre 1975, rendant compte du livre d'Israël Shahak, termine son jugement en ces termes: «Si le mot de racisme appliqué à de telles pratiques est excessif, celui de discrimination semble difficilement contestable. On n'en regrettera pas moins certaines outrances de langage. Le combat pour la défense des droits de l'homme est plus convaincant lorsqu'il est mené avec sobriété». Qu'on en juge plutôt! Sous le titre (certes, provocant!) de «N'est-ce pas là un terrorisme juif?», le professeur Shahak—oubliant délibérément que le terrorisme ne saurait être qu'arabe, palestinien de préférence, et «aveugle» de surcroît—avait osé écrire: «J'ai dit que je m'opposais à toute forme de terrorisme. Et j'ai condamné de la manière la plus ferme les actes du terrorisme palestinien, tout spécialement quand je me trouvais en face d'un public favorable aux Palestiniens. Mais, contrairement à certains hypocrites, je condamne réellement toute forme de terrorisme; non seulement celui qui est dirigé contre les Juifs, mais celui que commettent les Juifs contre les Arabes. Pour gagner du temps, je ne reviendrai pas sur le terrorisme de toutes les organisations juives clandestines sous le régime du Mandat, et m'en tiendrai à celui qui date de l'existence de l'État d'Israël» (p. 264). Là-dessus Israël Shahak ose ce que bien peu de Juifs osent faire: déchirer le voile du temple, autrement dit toucher au sujet tabou du «nazisme» juif. «Il me semble», dit-il (p. 265) qu'il est difficile de trouver un homme plus digne du nom de terroriste que *Meir Ha-Zion*. Dans ses mémoires et dans les nombreuses interviews de lui qu'a publiées la presse israélienne, il a révélé quel assassin il a été et avec quel plaisir - un pur et simple plaisir - il tuait. Combien il se plaisait à tuer un Arabe, surtout avec un couteau, parce qu'il se sentait alors un «mâle» (*Ha-Aretz*, supplément du 9 novembre 1965). Il raconte comment il a demandé à son commandant la permission de tuer, avec son couteau, un berger arabe désarmé, et décrit avec une jubilation sadique comment son camarade tenait ce malheureux, tandis que lui-même lui plongeait son couteau dans le dos, et comment le sang jaillissait. Si nous avons besoin d'autres exemples des exploits de Meir Har-Zion, nous les trouvons dans les mémoires de Moshe Sharett, qui raconte comment Har Zion, avec un groupe de terroristes de son espèce, traversa la frontière, ramena six Arabes, en tua cinq avec son couteau, l'un après l'autre, chacun attendant son tour, et laissa en vie le sixième pour qu'il puisse raconter ce qui s'était passé. Or, cet homme est considéré par la majorité des Israéliens comme un héros national. Il a été loué et proposé comme modèle à la jeunesse par le ministre [18] de la défense et le général commandant la région Sud (Moshe Dayan et Arik Sharon) - et personne n'a protesté, même pas les gens qui parlent de paix.» (Je reviendrai, plus tard, sur le cas d'Ariel Arik Sharon).

Et Shahak de poursuivre (p. 265): «Il faut rappeler également l'expédition de Beyrouth, en avril 1973, au cours de laquelle furent tués non seulement des leaders de l'OLP, mais des femmes dont le seul crime était de vivre auprès d'eux (Avneri a applaudi à ce crime). Il faut parler aussi des bombardements au napalm d'Irbid, d'Es-Salt et d'autres villes jordaniennes, en été 1968; et des bombarde-

ments réguliers, en été 1974, sur les camps de réfugiés du Liban, en particulier avec ces fameuses bombes à retardement qui explosent seulement une heure ou deux après avoir été lancées, c'est-à-dire au moment où les familles et les équipes médicales de secours cherchent les blessés dans les ruines. N'est-ce pas là du terrorisme? Un terrorisme aussi grave que celui de Kyriat-Shmoneh? Et ceux qui ne sont pas disposés à dénoncer les déclarations sadiques de Meir Har-Zion, et le fait de proposer cet individu comme «modèle» à la jeunesse, ont-ils le droit de condamner Ahmed Jibril? Quant à ceux qui justifient le meurtre de non-Juifs —et qui même s'en réjouissent— ceux pour qui seuls les enfants juifs ont du sang à répandre, je leur dirai simplement qu'il ne leur convient pas de me faire la morale.»

[19]

2. Le terrorisme en Palestine

Il suffit d'ouvrir un livre d'Histoire pour comprendre que l'État d'Israël, dès les années qui précédèrent 1948 (date de sa création officielle), dut la vie au terrorisme, tant contre les Anglais—puissance mandataire— que contre les Arabes — premiers occupants depuis treize siècles (au-delà, n'importe qui pourrait revendiquer n'importe quoi). Pour éviter le reproche de partialité en faveur des Palestiniens, je vais d'abord citer «la Vieille Dame indigne». Je veux parler ici des Mémoires de Golda Meir (alias Meyerson par mariage, ci-devant Mabovitch), dans le texte anglais original, intitulé *My Life*, paru à New-York en 1975 aux éditions Dell (j'utilise l'édition bon marché—*paperback*, ou livre de poche, broché— complète, en 459 pages, avec un index très utile et huit photographies). Il s'agit donc du témoignage irremplaçable, et salué comme tel par la presse, d'une Juive ukrainienne (née à Kiev en 1898), qui passa quinze ans aux États-Unis (1906-1921), puis immigra en Palestine, où elle vécut jusqu'à ce jour, après avoir assisté à la Déclaration d'Indépendance de l'État d'Israël en 1948, avoir été ministre du Travail en 1949, ministre des Affaires étrangères (1956), puis Premier ministre (de 1969 à 1974). Sachant que le lecteur peut s'étonner de considérables oublis, d'omissions plus ou moins volontaires (on reviendra sur ce point), l'auteur l'avertit, dès la première page, qu'elle n'a jamais tenu de journal (*diary*), ni écrit beaucoup de lettres, et qu'elle ne pensait pas qu'elle aurait un jour à donner l'histoire de sa vie. Elle nous prévient aussi qu'elle ne parlera que de quelques-uns (*some*) des gens qu'elle a connus, des lieux qu'elle a visités et des événements «incroyables» auxquels elle a participé. C'est enfin ma propre trad va lire, et non le «franglais» de ceux que J.-O. Grandjouan appelle si bien «les linguicides» (1971).

Le premier secrétaire du Parti socialiste (?) français, Monsieur François (doublet de Francisque) Mitterrand, dans sa «chronique» (1975) curieusement appelée *La paille et le grain*, se déclare «ami personnel de Golda» (p. 236). Grand bien leur fasse! Il est vrai que c'est à propos du Viêt-nam, et non certes de la Palestine, que notre Maître Pathelin est au bord des larmes: «Là où coule le sang des pauvres, il n'y a ni trêve ni paix» (p. 197). C'est justement pour faire respecter la trêve imposée par les Nations Unies et leur «Médiateur» Bernadotte que je me portai volontaire, en juin 1948, comme «Observateur» militaire en Palestine. C'est bien la première fois que je fus titulaire d'une carte à trois volets, [20] dont un en anglais, l'autre en arabe et le demier en hébreu. C'est aussi la dernière fois que j'ai mis les pieds à Jérusalem. Nous étions logés à l'hôtel du *King David*. C'est là que, deux ans plus tôt, «l'Etzel, groupe *terroriste* de droite, monte l'opération Tick. Le 22 juillet 1946, des saboteurs, déguisés en Arabes, réussirent à entrer dans l'hôtel du Roi David à Jérusalem, quartier général des forces britanniques. Peu après, une explosion effroyable secoue la ville. Quand la fumée est dissipée et la poussière retombée, on voit qu'une aile de l'hôtel a complètement disparu. On retire 200 cadavres des décombres; la plupart sont des Britanniques, mais il s'y trouve aussi un petit nombre de Juifs et d'Arabes.» (*The Armed Prophet*, biographie de Ben Gourion, par Michel Bar-Zohar, Londres, 1967, p. 89). Bien entendu, le responsa-

ble, I.Z.L., n'est autre que l'*Irgoun Tsvaï Leoumi* («Organisation militaire nationale») qui, avec le groupe Stern ou *Lêkhi* (combattants hébreux pour la libération d'Israël), constitue le fer de lance des extrémistes juifs (que nous appelions alors «terroristes»). Golda Meir oppose (p. 166) l'armée «défensive» (*Haganah*) aux «deux organisations militaires dissidentes: l'Irgoun Tsvaï Leoumi et Lêkhi (le groupe Stern), qui, à l'origine, s'opposaient à la politique modérée de la Haganah, fondée sur la maîtrise de soi, le refus des représailles et le rejet, pour ne pas dire l'horreur du terrorisme juif». On verra plus loin que ces intentions chevaleresques restèrent trop souvent lettre morte. Néanmoins, la Bonne Dame de Kiev prêche pour son... *shtetl* (nom du ghetto en Europe orientale). Après avoir fait l'éloge de son ami le Juif russe Eliahu Golomb, fondateur de la Haganah (mort en 1945), elle ajoute (p. 166): «Il est amer de parler d'Eliahu aujourd'hui, dans un monde qui a choisi de parer le terrorisme arabe de couleurs éclatantes et d'accepter, au soi-disant Conseil des Nations, un homme comme Yasser Arafat, qu'on ne peut créditer d'aucune idée ou d'aucune action constructive et qui n'est, pour parler net, qu'un assassin récidiviste et déguisé et le chef d'un mouvement exclusivement voué à la destruction de l'État d'Israël. Mais j'ai la profonde conviction et la consolation de croire que les semences de l'inévitable échec du terrorisme arabe se trouvent dans le concept même de terrorisme. Aucun mouvement—quel que soit l'argent dont il dispose ou l'apaisement dont il se nourrit—et, dans ce cas, c'est le genre d'apaisement qui s'est toujours terminé en catastrophe—, aucun mouvement ne peut réussir longtemps, si sa direction ne vaut rien et s'il ne se livre qu'au chantage et à l'effusion de sang. Les véritables mouvements de libération nationale n'atteignent pas leurs objectifs en tuant et mutilant des enfants, en attaquant les avions ou en assassinant des diplomates. Il leur faut aussi, ces mouvements, avoir quelque substance, viser des buts utilisables au-delà de la crise immédiate et même, pour recourir à un vocabulaire démodé, pouvoir se réclamer d'une certaine pureté intellectuelle et morale.» On ne saurait mieux dire!

Golda revient au moins deux fois encore sur ce difficile sujet du terrorisme juif. Rappelant le «Samedi noir» du 29 juin 1946 et les arrestations massives de Juifs par les Anglais, elle remet en question les deux mouvements extrémistes: Irgoun et Stern. «J'étais, dit-elle, et je suis toujours restée inébranlable dans mon opposition—pour des raisons tant morales que tactiques— à n'importe quelle forme de terreur, que ce soit envers les Arabes parce qu'ils sont arabes, ou envers les Britanniques parce qu'ils étaient britanniques» (p. 188). Elle donne tort aux terroristes juifs, tant de l'Irgoun que du Groupe Stern, parce que leurs actions désordonnées ne pouvaient déclencher que des représailles: «Quand les Britanniques (en 1946) se mirent à châtier leurs prisonniers à coups de fouet, les deux organisations dissidentes répondirent en enlevant et même en exécutant deux soldats britanniques» (p. 197).

Il est évident qu'on ne saurait demander à Golda Meir de s'appesantir [21] davantage sur un sujet aussi pénible. Elle est beaucoup plus à son aise pour fustiger le terrorisme arabe, ce qu'elle fait, dans ses Mémoires, au moins douze fois. En 1936, ce ne sont qu'attaques à main armée contre les Juifs inoffensifs, le vandalisme arabe qui s'en prend à «des centaines de milliers d'arbres plantés par les Juifs avec tant d'amour», les déraillements des trains (Golda oublie ici de faire allusion à «la Bataille du Rail»), l'incendie des récoltes (p. 141). Et pourtant, en dépit de ces provocations de la part des Arabes, il ne fut jamais question de «contre-terrorisme»: «J'avais moralement horreur d'attaquer les Arabes sans discrimination, qu'ils fussent ou non coupables de crimes. Il nous fallait repousser

toute agression et punir tout criminel», mais rien de plus (p. 142). Dont acte, bien volontiers. Mais alors, que penser du récit de Thierry Nolin, dans son livre *La Haganah* (1972, p. 83-85)? Au début de 1939, dit-il, deux terroristes juifs, Uri et Yaacov, placent, au milieu de la foule d'un marché arabe, «un engin bourré de boulons et de lamelles d'acier, qui vont être projetés, comme des centaines d'éclats d'obus, étripant les corps, lacérant les chairs, défigurant les visages» (sic). On peut aussi rappeler que les premières lettres piégées, ou bombes postales, ont été utilisées par les Israéliens (d'abord contre les Anglais) à partir de 1947 (*The Sunday Times* du 24/9/1972): et c'est bien là l'arme des lâches par excellence. Mais Golda ignore ce terrorisme-là. Elle ne veut se souvenir que des incursions, notamment en 1956, des «terroristes arabes», les *Fidâ'in* (litt. «ceux qui se sacrifient pour une juste cause»; l'équivalent des kamikazes japonais), qui prenaient pourtant d'autres risques pour s'attaquer au cœur même d'Israël (p. 281). Elle refuse de comprendre ce qui crève les yeux. C'est ainsi qu'après la campagne du Sinaï, le 5 décembre 1956, elle déclare, devant l'Assemblée générale des Nations Unies: «Le peuple d'Israël est allé au désert, il s'est enraciné dans la pierre des collines pour y construire de nouveaux villages, des routes, des maisons, des écoles et des hôpitaux. Pendant ce temps, des terroristes arabes venus d'Égypte et de Jordanie, s'infiltrèrent pour tuer et détruire... Nous nourrissions les bébés et nous soignons leurs maladies, mais les Fida'in lançaient leurs bombes sur les enfants dans les synagogues et jetaient leurs grenades sur les crèches» (p. 291). A partir de 1971, hélas, «le terrorisme arabe devint de plus en plus inhumain et de plus en plus féroce» (p. 384). Le moment est donc venu de définir les origines et de rechercher les responsables du terrorisme.

[22]

3. Le caractère universel du terrorisme

«Le terrorisme, c'est d'abord la guerre des autres», écrivait Jean-Marie Domenach dans *Le Monde* daté des 4-5 mars 1973. «Les commandos sionistes, il y a vingt-cinq ans, étaient «terroristes» aux yeux des Anglais; de même aujourd'hui, aux yeux des Israéliens, les commandos palestiniens... Lorsque des groupes dépourvus d'État (Irlandais du Nord, Palestiniens, Noirs américains, etc.) usent de la terreur d'une manière qui ne peut être que sporadique et plus ou moins incontrôlée, l'opinion publique est bouleversée et les condamnations pleuvent... Les États qui la condamnent lorsqu'elle exerce à leurs dépens sont souvent mal fondés à en appeler à un droit international qu'ils ne se font pas faute de bafouer (ainsi Israël, qui n'a jamais tenu compte des multiples condamnations et recommandations de l'ONU). Et Domenach de conclure que le terrorisme est aujourd'hui «le symptôme d'un détraquement et d'une injustice essentielle, l'annonce de terreurs et de morts plus absurdes, qu'il reste en notre pouvoir d'éviter.»

De son côté, Jean Lacouture (*Un sang d'encre*, 1974) donne honnêtement son point de vue de partisan «du compromis et de la négociation» (p. 322): «N'ayant pas eu, écrit-il (p. 320) d'activité révolutionnaire ni même une vraie responsabilité politique, je ne suis pas en mesure de condamner ou d'approuver le terrorisme. Je crois qu'il faut avoir assumé des responsabilités collectives, avoir pratiqué une stratégie de masse pour se permettre de donner des leçons en la matière. Je constate, en tant que simple individu, que, dans certains cas, le terrorisme a donné la preuve de son efficacité: l'Irlande a accédé à son indépendance en utilisant essentiellement cette arme, les militants de l'Irgoun l'ont utilisée, la Résistance française y a eu recours. A mes yeux, en tout cas, le doute reste permis». Et, pour conclure, cette observation intéressante (p. 323): «Il me semble qu'il faut situer le terrorisme (acte de violence solitaire qui ne prétend pas atteindre un objectif précis, mais vise à créer chez l'ennemi un climat d'angoisse généralisée) à l'intersection même de l'espoir et du désespoir».

Il y a, bien entendu, deux formes de terrorisme, et la violence des prises d'otages ou des détournements d'avions (quand elle n'est pas motivée par une demande de rançon en argent) n'est, le plus souvent, que la riposte du plus faible à l'oppression du plus fort. Celle-ci n'est autre, dirait Heinrich Boell (*Le Monde* du 13 janvier 1977), que «le véhicule de l'inquisition. On a nié que le terrorisme soit un phénomène séculaire en Europe. (Eamon) de Valera, un homme très [23] honorable, était, il y a soixante ans, le terroriste le plus recherché de l'Empire britannique». Aujourd'hui, quel est le pays qui ne connaît pas la répression majoritaire et la résistance des minorités? Dans un article paru dans *Le Monde* de juin 1974, intitulé «Les croisés de la terreur», Maurice Denuzière cite cette opinion d'un expert: «A-t-on vu des terroristes dans les pays totalitaires?» Bien sûr que si! Franco avait les Basques de l'ETA, l'Iran ne connaît guère de semaine sans arrestation ou exécution de ces «terroristes» auxquels *Le Monde* dispense une orgie de guillemets (par exemple, dans un entrefilet de 25 lignes, le 18/5/1976, le mot «terroriste» figure cinq fois, encadré de guillemets prophylactiques), l'Argentine, le Chili, le Brésil, l'Uruguay sont devenus tristement célèbres, les attentats anticas-

tristes ne cessent pas et Hitler lui même faillit sauter avec la bombe de juillet 1944. Le fond du problème est, d'ailleurs, différent: je denie à ceux, journalistes en particulier, qui n'y connaissent rien, qui n'ont jamais eux-mêmes pris aucun risque, qui n'ont pas été eux-mêmes résistants à l'occupation nazie et `qui ne se sont pas engagés dans les guerres de libération nationale (celle d'Algérie, surtout), le droit d'écrire n'importe quoi, de trancher de haut et de condamner sans savoir de quoi ils parlent.

[24]

4. Le témoignage de Germaine Tillion

Une femme admirable, résistante de la première heure, déportée à Ravensbrück, je veux dire la chère et grande Germaine Tillion, ne s'est pas bornée, pendant l'abominable guerre d'Algérie, à écrire, comme tant d'autres, de beaux articles débordants de bonne conscience. Elle a «sauvé délibérément tous ceux qu'elle a pu, Algériens et Français de toutes opinions». Mise en cause, de façon inadmissible, par Simone de Beauvoir, dans *La force des choses* à la date du 5 septembre 1958, celle qui fut «Kouri» à Ravensbrück (où Simone de Beauvoir n'était pas) a raconté son entrevue, le 4 juillet 1957—en pleine «bataille d'Alger»—avec Yacef Saadi, le chef FLN de la zone autonome (*Le Monde* du 11 mars 1964), dont elle obtint la promesse—qui fut tenue par ce «chef terroriste»—d'épargner désormais la population française d'Alger. Celle qui avait, sous l'Occupation, «vu, subi, haï la cruauté et la trahison, en mâchant et remâchant sa méditation et sa haine, jour après jour», est aussi celle qui, en Algérie, n'a «ni rompu avec la justice pour l'amour de la France, ni rompu avec la France pour l'amour de la justice». Parlant de sa rencontre, dans la Casbah, avec les trois «hors-la-loi» algériens, elle écrit : «Eux aussi avaient le cœur très lourd. Ils savaient évidemment, mieux que personne, comment on mourait à Alger en 1957, quand on était un patriote algérien ; ils avaient évidemment accepté de risquer cette mort-là—non pas une fois, mais à chacune des minutes de ce qu'il leur restait de vie. Ce n'est pas tout... Vos amis sont guillotins, vos proches sont torturés, vous voulez les venger, vous les vengez—naturellement avec les seules armes possibles : les bombes. Vous vous battez passionnément contre un monstre (le colonialisme, monstre sans visage), mais dans une ville réelle, et même une assez petite ville, une ville du Midi où tout le monde se connaît... Pratiquement, ce n'est pas au colonialisme que la bombe arrache la tête ou un membre, c'est à votre ancien camarade de jeu qui dansait avec sa fiancée (elle, vivante, les jambes coupées ; lui, mort). Ou bien à une petite fille qui promenait sa poupée. Ou encore à une vieille femme qui ressemblait à votre grand-mère... Bref, le chef FLN de la zone autonome d'Alger m'a promis ce jour-là d'épargner la population de la ville. Or il tint cette promesse : il y eut encore des bombes, mais il n'y eut plus de morts». Tout cela, comme le dit Germaine Tillion, «à mes risques et périls». Je ne connais personne qui puisse avoir le droit, comme elle, de parler—après avoir agi—sur ce ton. En tout cas, certainement pas Monsieur [25] Mitterrand qui, Garde des Sceaux de Guy Mollet, est responsable de l'exécution, le 11 février 1957, de Fernand Yveton, communiste, ouvrier tourneur, arrêté à Alger le 24 novembre 1956, pour avoir lancé une bombe qui ne tua ni ne blessa personne.

[26]

5. Quelques exemples de terrorisme israélien en Orient

Les «anges exterminateurs» d'Israël s'en prennent aux isolés, aux civils, aux femmes et aux enfants, et l'armée de l'État juif (*Tsahal*) est bien connue pour ses opérations de représailles contre le Liban. C'est ainsi, entre bien d'autres, que Ghassân Kanafâni, écrivain et journaliste palestinien, né à Acre le 9 avril 1936, expulsé de sa patrie en 1948, auteur de romans et de nouvelles progressistes et nationalistes, est assassiné à Beyrouth, le 8 juillet 1972: de courageux anonymes avaient placé une bombe dans sa voiture. Le 10 avril 1973, à 1 heure du matin, trois voitures transportent un commando de 25 terroristes israéliens. Ceux-ci venus par mer, gagnent la rue de Verdun, à Beyrouth, où vivent trois personnalités palestiniennes: Kamâl Nâsser, Mohamed Youssef an-Najjâr et Kamâl Adwân. Ils tuent trois gardes du corps, entrent dans les appartements et exécutent les trois hommes (et la femme d'an-Najjâr) à bout portant. Kammâl Nâsser, qui était chrétien, a été trouvé par terre, les bras en croix: deux balles lui avaient été tirées au fond de la gorge. Le 2 décembre 1975, deux camps de réfugiés palestiniens sont bombardés. Deux médecins français, le professeur Larivière et le docteur Morin (cardiologue) ont pu les visiter. Leur témoignage irrécusable a paru dans *Le Monde* du 11/12/1975. «Le bilan est lourd: au camp de Baddawi (12.000 habitants), bombardé pendant 30 minutes par 18 avions, on compte 45 morts et au moins 100 blessés, dont 90 % d'enfants, de femmes et de vieillards (car les hommes étaient au travail aux champs)... On s'est manifestement livré au «tir au pigeon à domicile... Les victimes se comptent en unités familiales. Ici une femme, criblée d'éclats, mais vivante, a perdu le même jour son fils, sa fille, sa bru et sa petite-fille. Là, une enfant de deux ans, qu'il fallut amputer de la main gauche, n'a plus de mère ni ses deux sœurs. Au camp de Nahr el-Bâred (15.000 habitants), bombardé par 28 avions pendant 45 minutes: dix morts au moins, 55 blessés». Les deux médecins français ont vu certains de ces blessés sur leurs lits d'hôpital: de très jeunes enfants, des femmes, des vieillards. Ils terminent ainsi leur témoignage: «Se dépouillant de son masque d'humanisme, Israël se rend ainsi coupable du plus odieux des crimes de guerre: le bombardement délibéré de populations civiles. C'est aussi le plus stupide: l'effet de démoralisation recherché a toujours échoué au Viêt-nam. Dans les camps palestiniens, nous n'avons pas côtoyé un peuple frappé de stupeur, mais sûr de sa cause et décidé à la défendre quoi qu'il arrive.»

[27]

On doit rapprocher ce terrorisme, frappé à l'Étoile de David, de quantité d'actes semblables et notamment de l'attaque massive israélienne, menée avec des chars, de l'infanterie, des commandos et l'appui de l'aviation, contre le camp de réfugiés de Karâmé, le 21 mars 1968. Devant le Conseil de Sécurité de l'ONU Armand Bérard, représentant de la France, a déclaré (*Le Monde* du 23/3/68): «Le fait que cette opération ait été présentée comme une action de représailles ne diminue pas la responsabilité du gouvernement qui l'a ordonnée: nous ne pouvons pas admettre que, comme l'a affirmé monsieur le représentant d'Israël, un État

s'arroge le droit de se faire soi-même et brutalement justice. Et même si l'on voulait pour excuse invoquer des événements qui l'auraient précédée, cette action n'est-elle pas hors de proportion avec ceux-ci? Qui plus est, la notion même de représailles ne nous a jamais paru acceptable: elle est condamnée par notre Organisation. Mon gouvernement (celui du général de Gaulle) a déjà, à maintes reprises, eu l'occasion de souligner que les actes dits de terrorisme sont la conséquence presque inévitable de l'occupation militaire, et c'est en dénonçant en particulier ce danger qu'il n'a cessé de demander—et réclame de nouveau l'évacuation des territoires occupés. Cette nouvelle action ne saurait être qualifiée comme le fait la lettre du représentant israélien, de «mesures préventives localisées et limitées», et nous ne pouvons non plus accepter qu'on parle de «mesures nécessaires pour la sécurité du territoire et de la population placée sous la juridiction d'Israël», car cette juridiction, nous ne pouvons pas la reconnaître. Comme la voix de la France sonnait haut et clair, lorsqu'elle était celle du libérateur!

«Il y a quinze jours, écrivait Claude Bourdet dans *Témoignage Chrétien* du 26 février 1970, la destruction de l'usine métallurgique d'El-Khanka, située au milieu des champs, à une vingtaine de kilomètres du Caire, aux limites du delta du Nil (70 morts, une soixantaine de blessés) a été regrettée par Dayan comme une erreur. Motif probable du regret: pour une fois, Washington avait protesté contre l'usage fait de ses avions.» Yves Cuau, envoyé spécial du *Figaro* (20 février) met «l'erreur» entre guillemets et rappelle que les Israéliens se sont attaqués à plusieurs reprises à des objectifs civils, et ont notamment bombardé au moins deux fois le nouveau pipe line, à 10 km au Sud du Caire. Dans le même journal (17 février), Thierry Desjardins, autre envoyé spécial, rappelle que les raffineries de Suez ont été anéanties, que la ville (hier 260.000 habitants, aujourd'hui 10.000) 3 maisons sur 5 complètement détruites. Il y a eu à Suez 360 morts, 1.015 blessés graves. Quant aux raids effectués tous les cinq jours depuis le début de janvier sur des objectifs dits militaires, ils ont fait, dans la population civile (chiffres communiqués à Desjardins par des médecins) 53 morts et près de 200 blessés le 7 janvier, 87 morts et 340 blessés le 13 janvier, 40 morts et 150 blessés le 23 janvier, 7 morts et 200 blessés le 28 janvier. «Ces morts», dit Desjardins, «sont tous de civils. Quelques-uns travaillaient dans les camps militaires qui étaient les objectifs officiels des raids, mais la plupart étaient de pauvres gens qui habitaient aux alentours des camps; quelques-uns ont même été relevés dans des décombres fort loin des objectifs militaires». Et Bourdet cite David Holrien (*Sunday Times* auquel un Américain, rencontré au Caire, a dit: «Israël veut faire ici un Viêt-nam»). Déjà, pendant la trop fameuse «Guerre des Six jours», en juin 1967, les hôpitaux égyptiens étaient pleins de blessés au napalm, victimes d'une guerre-éclair sans bavure» (*Le Monde* du 20 juin 1967, p. 3).

On sait du reste que tout ce qui touche à l'aviation civile, aux détournements d'appareils, aux prises d'otages, est le «plat de résistance» des protestations d'Israël et de ses amis. Déjà, le détournement, le 11 août 1973, par les chasseurs [28] israéliens, d'une Caravelle libanaise des «Middle East Airlines», fut unanimement condamné, même par le capitaine Itzhak Chaked, président de l'association des pilotes israéliens, qui déclara: «En tant qu'organisation luttant contre les détournements d'avions et contre toute action mettant en danger les communications aériennes, nous ne saurions admettre une telle interception, même si elle avait pour but de capturer l'ennemi numéro un de l'aviation civile» (il s'agit du docteur Georges Habache, qui n'était, d'ailleurs, pas à bord). Quant au général Moshe Dayan, il a reconnu que «nous sommes parfaitement conscients du fait que

des opérations de ce genre sont contraires aux lois internationales, mais nous n'avons pas le choix, si nous voulons frapper le terrorisme palestinien» (*Figaro*, 13/8/1973). Autrement dit, la fin justifie les moyens. Dont acte.

C'est, d'ailleurs, cette même année 1973, le 21 février, que la chasse israélienne avait abattu, au-dessus du Sinaï, un Boeing libyen à équipage français, qui s'était égaré en raison du mauvais temps et d'une visibilité très réduite. Bilan : 106 morts. Moshe Dayan se surpasse : «S'il y a, dit-il, un coupable dans cette affaire, et bien que je n'aime pas dire du mal d'un mort, le seul à porter cette responsabilité est le capitaine (français), par son obstination» (*Le Monde* du 24/2/73). «Le gouvernement de Jérusalem peut bien regretter ce «tragique accident». Il reste que ces militaires ont donné l'ordre de tirer sur un avion civil et que ce gouvernement a assumé le risque de tuer —pour rien, pour montrer son invincibilité et sa force— des femmes, des enfants et des hommes totalement sans défense. Comment les Israéliens, en dépit de tous leurs principes affirmés, ont-ils pu en arriver là? Et, sur cette pente, jusqu'où iront-ils?» (*Le Nouvel Observateur*, 26 février 1973). Golda Meir, alors chef du gouvernement, décide, «à titre humanitaire», de verser des indemnités aux familles. Rien de plus. Le *Sunday Times* de Londres (cité par *Le Monde* du 27/2/73, p. 2) écrit, plus sévèrement que d'habitude : «Derrière cette absence de contrition, on trouve un postulat auquel Israël et les sionistes internationaux adhèrent de longue date, à savoir que le monde doit tout pardonner au nom de la cause israélienne. Il est temps pour les gouvernements occidentaux... de signifier, plus clairement qu'ils n'ont été disposés à le faire jusqu'à présent, que ce postulat n'est guère susceptible d'être soutenu». En France, *Le Monde*, lui-même, évite, comme toujours (ou presque), de prendre parti et, dans un de ces éditoriaux «balancés» qui l'ont rendu célèbre (numéro daté du 23 février 1973), la phrase la plus dure, sous le titre dérisoire de «Une faute injustifiable», est celle-ci : «Il n'en demeure pas moins que la cible a été un appareil en détresse et sans défense, qu'une centaine de civils de diverses nationalités, ont payé de leur vie un acte de guerre insensé qui, semble-t-il, aurait pu très bien être évité». Golda Meir elle-même, la Vieille Dame sans Merci, se montre surtout préoccupée, dans ses Mémoires (*My life*, 1975, p. 398), des conséquences fâcheuses que ce *most unfortunate incident* pourrait avoir eues sur les relations d'Israël avec les États-Unis. Fort heureusement, dit-elle, lorsqu'elle se rendit en mars 1973 à Washington, Nixon la reçut chaleureusement (*warmly*) et l'assura de son appui. Elle avait, bien entendu, maintenu sa version, démentie pourtant par les faits, que «le pilote (français) avait ignoré tous nos efforts pour l'identifier, comme le prouva plus tard la «boîte noire» qui fut retrouvée». Affaire classée, par conséquent. Après tout, les victimes n'étaient que des Arabes, à l'exception de quatre Français, d'un Américain et d'une Allemande. Il faut regarder les réalités en face et ne pas se laisser aller à la sensiblerie : «C'était, écrit Golda, une de ces tragédies inévitables, quand une nation doit rester nuit et jour en alerte contre le terrorisme» (p. 398).

[29]

6. Terrorisme palestinien ou résistance nationale

Certaines prises de position me paraissent singulières. Claude Bourdet — résistant irréprochable et ancien déporté — parle du «sentiment de notre dette aux Juifs, après les crimes d'Hitler» (j'avoue que je ne sens pas responsable des abominations des nazis, pour les avoir combattues les armes à la main) et aussi «d'une sorte de profonde et obscure *solidarité coloniale blanche*» (voilà) bien trente ans que je suis de ceux qui, comme Claude Bourdet lui-même ont, tout au contraire, manifesté, à leurs risques et périls, la plus claire solidarité anticolonialiste avec les Bruns, les Jaunes et les Noirs. Claude Bourdet invoque enfin (citations tirées d' *Eurabia*, n°4 de mars 1976, p. 12-13) «le sentiment (même parmi des antisémites déclarés) que les Israéliens sont "une partie de notre monde" et que les autres ne le sont pas». Je répète encore que tel n'est certes pas le cas de Claude Bourdet — ni le mien. S'il est partagé par une bonne partie de l'opinion publique française, je suis persuadé (j'en reparlerai) que c'est dû à l'intoxication générale, au matraquage quotidien, par les moyens d'information et de communication de masse, presque tous acquis ou manipulés par Israël, ses thuriféraires et ses amis. Lorsqu'un avocat de talent, gendre de Marcel Bleustein-Blanchet et lumière du Parti «socialiste» je veux dire: Robert Badinter, écrit (dans *Le Monde* du 14 novembre 1973) ces deux phrases: «Quel Occidentat, quel Européen, même non-Juif n'éprouve pas qu'il est là au sein d'une civilisation qui est la sienne?... Cette commune civilisation judéo-chrétienne qui est celle de l'Europe, et à laquelle le peuple juif a tant apporté», il prêche —comment dire—pour son «saint», ou pour sa «paroisse», mais il ne s'exprime ni en mon nom, ni au nom de bien de mes compatriotes, dont une quantité non négligeable de Français d'origine, de confession ou de culture plus ou moins juive (Me Badinter en connaît personnellement, je crois, quelques-uns).

Il va de soi, sans doute, que si M^e Robert Badinter se trouve aussi à l'aide sur le territoire occupé par l'État d'Israël, il n'en va pas de même pour les Palestiniens, qui, eux, sont «occupés». Itzhak Rabin, alors Premier ministre, a déclaré plusieurs fois: «Nous ne discuterons jamais avec les Palestiniens» (*Jewish Chronicle*, du 5 décembre 1975) ou «Nous ne négocierons jamais avec la soi-disant OLP» (*International Herald Tribune* du 8 décembre 1975). —Ce qui fait penser un Français à des serments célèbres: «Nous ne traiterons jamais avec Hô-Chi-Minh» (ou [30] «avec le Sultan du Maroc», ou «avec le FLN»)! —Et pourquoi donc? A cause du «terrorisme arabe», bien sûr. Tout le monde s'en mêle, avec les meilleures intentions du monde. Par exemple, le ministre français des Affaires étrangères, Jean Sauvagnargues, se rend en Israël en automne 1975 et, à l'occasion de cette visite que l'éditorial du *Monde* (daté des 34/11/75) juge «nécessaire et inutile» (?), déclare aux maires de Galilée que «la France ferait tout son possible pour qu'Israël puisse bâtir sa patrie et que le terrorisme cesse». De même, de manière plus équilibrée, les propos tenus par Harold Saunders, du Département d'État américain, devant la sous-commission de la Chambre des représentants chargée des relations extérieures, le 12 novembre 1975, suggèrent que l'OLP doit renoncer au

«terrorisme» pour être admise à la table de négociation (extraits dans *Eurabia*, n° 4, mars 1976). Seulement, les sionistes prétendent distinguer entre guérilleros et terroristes. C'est ce qu'écrit, au *Times* de Londres, dans une lettre publiée le 14 septembre 1972, un juriste anglais, A.L. Goodhart: «Pour être reconnus comme guérilleros, ils doivent remplir quatre conditions, la plus importante étant la conduite des opérations selon les lois et les coutumes de la guerre. En bref, les guérilleros doivent combattre contre des ennemis armés, comme le font des soldats réguliers. Ils ne doivent pas attaquer des non-combattants. Les terroristes, eux, cherchent à atteindre leur objectif en tuant ou blessant des non-combattants qui n'ont peut-être rien à voir avec la conduite de la guerre. Ainsi, les terroristes arabes semblent croire que tout acte est justifié, si la frayeur qu'il provoque chez des personnes neutres ou chez des ennemis non-combattants peut aider leur cause». Cependant, à Genève, la «troisième commission de la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés» (sic), a adopté, le 21 avril 1977, en l'absence des plénipotentiaires de vingt pays sortis de la salle, par 66 voix contre 2 (le Brésil et Israël!), l'article 42 selon lequel «les partisans des guerres de libération tombés aux mains de l'adversaire devraient bénéficier—à condition d'appartenir à un mouvement organisé—des mêmes protections que les prisonniers de guerre» (*Le Monde* daté des 24-25 avril 1977).

C'est un sujet qualifié de «délicat», comme on le sait. Qu'est-ce à dire? Tout ce qui est sérieux n'est-il pas difficile, complexe, dangereux? Mais la vie est un choix, du moins pour ceux qui veulent faire face. Naturellement, la discussion devrait toujours être possible. Mais comment ouvrir un dialogue avec ceux qui sont braqués sur l'arrogance et le refus? Dans l'organe de la LICA —*Le droit de vivre* (numéro de novembre 1972, p. 5), on peut lire, sous la signature de Gérard Rosenthal: «Le terrorisme entre dans les mœurs... Une société où ne deviennent plus exceptionnels la torture, le chantage, la menace sous condition, la prise d'otages, devient le boulevard du crime... Les Résistants» (c'est moi qui mets la majuscule) «n'étaient pas des terroristes» (mais si, justement, c'est le nom que leur donnaient les Allemands), «Ils poursuivaient, sur le sol occupé, une guerre nationale et politique. Leurs coups étaient dirigés, au prix des risques les plus héroïques, contre l'ennemi... C'est seulement quand il constitue le recours suprême contre une répression implacable que peut se concevoir le terrorisme». Eh bien, après tout, si c'était justement le cas des Palestiniens occupés? Dans le même numéro du même journal, à côté de l'article de Gérard Rosenthal, figurent des propos tenus par le compositeur grec Mikis Theodorakis, certes favorables à «Israël», mais d'où se détache ceci, qui est le bon sens même: «Si aucun peuple n'a le droit d'entretenir une occupation, c'est d'autant plus impensable pour les Juifs». D'autres sont moins raisonnables. Roger Ikor (dont le talent d'écrivain n'est, évidemment, pas en cause: auteur des *Fils d'Avrom*, dont la deuxième [31] partie —*Les eaux mêlées*— obtint le Prix Goncourt en 1955) a publié, en 1976, une «Lettre ouverte à de gentils terroristes», où le sarcasme le dispute au parti-pris. Par exemple, le contexte (p. 131) montre qu'à ses yeux «l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, l'Afrique et le monde arabe» sont «des pays très primitifs d'habitat dispersé et de régime particulièrement odieux». Certaines phrases laissent rêveur: «A ne considérer que les rapports de force, on voit mal comment le terrorisme (du) FLN aurait pu empêcher les Français de se maintenir indéfiniment sur place, comme font de leur part Israéliens et Afrikanders» (p. 131). Le rapprochement entre les deux racismes «par excellence» est-il involontaire? En tout cas, il est significatif. Ou

encore (p. 133): «Les Tchèques réussirent un jour à abattre le grand chef de l'occupation allemande dans leur pays, le sanguinaire Heydrich. Qu'est-ce qui changea? Rien. Rien, sinon peut-être en pire, la férocité nazie s'étant déchaînée encore davantage si c'était possible» (p. 133). Il serait, comme on dit, cruel d'insister.

Prenons, pourtant, quelques exemples bien connus, mais peut-être insuffisamment disséqués.

[32]

7. Les cœurs de pierre

Le 16 mai 1974, trois *fidâ'in* palestiniens attaquent le village de Ma'alot, en Galilée, et prennent comme otages des enfants dans l'école. Ils demandent à les échanger contre vingt «terroristes» arabes emprisonnés en «Israël». Golda Meir, alors chef du gouvernement, donne l'ordre de refuser de négocier. L'assaut est donné: les trois Palestiniens et vingt enfants innocents sont tués. Dans le monde «libre», l'indignation est générale. En France, le redoutable Alain Poher exprime son «sentiment d'horreur». On ne parle que de «crime monstrueux» et même de «crime contre l'humanité». Le Parti «socialiste» de Monsieur Mitterrand (si bien placés, l'un et l'autre, pour juger ce genre d'affaire, en raison de leur grande expérience algérienne) «tient à exprimer sa plus vive indignation». Et, bien entendu, le jour même l'aviation israélienne bombarde, au Liban, «des objectifs terroristes», des «concentrations de terroristes» et «un camp d'entraînement de terroristes». Bilan: 4 morts et 200 blessés civils—dans l'indifférence générale. Dans ses Mémoires (p. 384 et 425), la bonne grand-mère Golda exploite au maximum le massacre des innocents et ne manque pas de faire état de l'approbation de Nixon, qui, en visite en «Israël» peu après, lui avoue que, malgré son horreur de la peine de mort, due à son milieu Quaker d'origine, «on ne peut pas se comporter autrement avec des terroristes. Il ne faut jamais céder au chantage» (*My Life*, p. 425). Roger Ikor (1976, p. 96) ironise à son habitude: «Des Palestiniens se saisissent d'une trentaine d'enfants israéliens dont ils massacrent quinze? Bah! il y a quand même quinze rescapés, non? Et puis ces pauvres gens, je veux dire les Palestiniens, étaient réduits au désespoir par la politique criminelle d'Israël, avec qui d'ailleurs ils sont en guerre, ce qui justifie tout. Au reste, si Israël leur avait donné satisfaction ils n'auraient pas tué les otages. Donc c'est Israël le coupable». En effet. Et puis un détail, infime il est vrai: dans la presse israélienne, par exemple dans *Davar* du 16 mai, c'est-à-dire dans l'organe des syndicats et du Mapaï (parti de Gold Meir), on peut lire que les «enfants» tués étaient «en tournée de *Gadnah*». Qu'est-ce à dire? Dans une brochure *Israël, faits et chiffres*, 1971, éditée par le département de l'information du ministère israélien des Affaires étrangères, le chapitre sur «les Forces de Défense d'Israël» se termine (p. 84) par ces lignes «La *Gadnah* (La Jeune Garde) est une organisation pour filiales et garçons de 14 à 18 ans, dirigée conjointement par le ministère de l'éducation et de la culture et le ministère de la défense nationale, où l'on applique les [33] programmes et les méthodes du scoutisme. Elle comprend également des sections navale et de l'air». Le quotidien *Ha-Aretz*, le plus important d'Israël, que l'on a pu qualifier de «conservateur libéral», écrit (19 mai 1974): «La vérité, c'est que la priorité a été donnée, dès le début, à l'action militaire». Ces deux précisions n'ont été, à ma connaissance, données en France que par *Témoignage chrétien* du 30 mai. Enfin, sous le titre: «Les cœurs de pierre», *Le Monde* daté du 17 mai a publié l'éditorial que voici:

Les guerres de ce temps ont rarement épargné les innocents. Des bombardements de Coventry à ceux de Hanoi; en passant par Dresde et par Hiroshima c'est par centaines de milliers sans doute qu'il faut compter les enfants victimes de l'aveugle massacre des populations civiles par les attaques aériennes. Des milliers d'autres ont vécu l'enfer de la déportation, des millions se sont retrouvés orphelins. Du ghetto de Varsovie à Oradour,

des mechtas incendiées d'Algérie à My-Lay, les expéditions punitives se sont rarement préoccupées de l'âge de leurs victimes.

Jamais, cependant, des hommes qui se veulent des guerriers ne s'étaient délibérément attaqués, pour en faire des otages, à un groupe d'enfants. Le kidnapping, jusqu'à présent, était plutôt le fait de gangsters, comme ceux qui opéraient à Champigny au moment précis où se déroulait la tragédie de Maalot. On parle là de sauvagerie. C'est diffamer les sauvages. Ce qui vient de se passer en Galilée, sur cette terre où, pour la première fois dans l'histoire, il a été demandé aux hommes, il y a deux mille ans, d'aimer leurs ennemis, c'est malheureusement une manifestation de la haine sous sa forme moderne, implacable, totalitaire.

Il ne s'agit pas, en effet, d'un de ces crimes commis par des irresponsables auxquels on peut trouver toutes sortes de circonstances atténuantes. L'affaire a été préparée de sang-froid, et le moins navrant n'est pas qu'elle ait été revendiquée par le Front démocratique et populaire de libération de la Palestine, dont on a, pu noter avec espoir récemment l'évolution tant sur le problème des droits des Juifs dans une Palestine unifiée que sur le terrain de la communication avec les Israéliens. Que de ressentiment a dû être accumulé pour transformer en plein cœur de ces hommes, dont beaucoup ont des enfants pour la vie desquels tremblent comme tous les pères ! Une telle exaspération, et si générale, ne peut être gratuite, artificielle. Elle ne peut provenir que du sentiment qu'ont tant d'Arabes de s'être toujours heurtés, de la part des Israéliens, à un mur d'intransigeance.

Face au chantage, face à une détermination dont la suite des événements a démontré, hélas ! qu'elle n'était pas feinte, tout autre gouvernement sans doute aurait cédé. On saura plus tard si celui d'Israël avait vraiment envisagé d'accepter les conditions des terroristes ou si, comme en d'autres circonstances, il a seulement essayé de tromper ses interlocuteurs, ou si, à l'inverse, il n'eût pas mieux valu prolonger à tout prix l'attente, avec l'espoir d'éviter le pire, comme ce fut le cas de tant d'enlèvements d'otages. Le résultat est là, en tout cas. Une femme de soixante-treize ans, une grand-mère qui non seulement adore ses petits-enfants mais qui a tendance à considérer tous les Israéliens, tous les Juifs dans le monde comme faisant partie de sa propre famille, chef d'un gouvernement démissionnaire s'est-elle résignée à donner un ordre d'assaut dont elle savait bien qu'il allait coûter la vie à nombre des écoliers assiégés : vingt, selon le dernier bilan. De quelle carapace de dureté il a fallu que la vieille militante sioniste s'entoure, au fil des années, pour en arriver à une telle décision ! Mais comment se décider un jour à céder lorsqu'a tout bâti sur le refus de céder ?

Une fois de plus, ce qu'on n'ose pas appeler la raison d'État, tant elle est [33] contraire non seulement à la raison du cœur, mais même à la raison tout court, aura imposé aux deux camps, sur cette terre baignée de sang et de larmes, sa loi atroce et vaine. Ni la libération de la Palestine n'en sera avancée d'un jour ni la sécurité d'Israël n'en sera renforcée. La négociation sur le dégagement du Golan s'en trouvera peut-être retardée. Et après ?

N'y aura-t-il donc jamais quelqu'un pour se lever, d'un côté ou de l'autre, et tendre la main à l'adversaire ?

Que s'est-il passé à Beith Shan, le 19 novembre 1974 ? Apparemment, une prise d'otages, un attentat «terroriste», des victimes innocentes. Mais pourquoi donc Golda Meir n'en parle-t-elle pas plus que Roger Ikor ? Le correspondant du *Monde* à Jérusalem, André Scemama, a envoyé, sur cette affaire, trois articles, parus les 20, 21 et 22 novembre 1974. Le premier décrit l'arrivée, dans la petite ville de Beith Shean, près de la frontière jordanienne, au Nord d'Israël, d'un commando de trois *fidâ'în*, qui se retranchent à l'étage supérieur d'un immeuble dont ils prennent les occupants en otages. Aussitôt prévenues, les forces de sécurité israéliennes donnent l'assaut, «avant que n'ait commencé le moindre marchandage». Précision donnée par André Scemama : «La population a aussitôt jeté les cadavres des fedayin par les fenêtres et y a mis le feu, sous les yeux des journalistes et des

policiers qui évitèrent d'intervenir». Deuxième article (*Le Monde*, 21/11/74): Beith Shean est une «ville de nouveaux immigrants, pour la plupart originaires d'Afrique du Nord... Les hommes de Hawâtmech ont fait irruption au milieu de familles endormies, en lançant leurs grenades et en vidant les chargeurs de leurs mitraillettes. Lorsque, trois heures plus tard, tout était terminé, la foule hurlante s'est précipitée dans l'appartement de la malheureuse famille Bibas, dans lequel s'étaient retranchés les terroristes qui venaient d'être abattus, et a lancé leurs corps dans la rue, où l'on a tenté de les brûler...» La rédaction du *Monde* ajoute, en note: «Selon l'envoyé spécial du *New York Times* à Beith Shean, les manifestants ont jeté les corps par les fenêtres en hurlant: «Brûlez-les, Brûlez-les!» La foule, amassée autour de l'immeuble, a ensuite piétiné les cadavres avant d'y mettre le feu. Tandis que les flammes montaient, les manifestants, qui avaient fait cercle autour du bûcher, criaient en battant des mains: «Brûlez Arafat, brûlez Arafat!» Selon Marcus Eliason, correspondant de l'*Associated Press*, qui se trouvait sur les lieux, les trois cadavres avaient pris feu lorsque la police et l'armée qui, dans un premier temps, n'étaient pas intervenues, dispersèrent la foule et emportèrent les restes calcinés dans une voiture». En note 2 de ce même second article d'André Scemama, on peut lire: «Selon des journalistes israéliens cités par l'AFP, M. Bibas» (il s'agit d'un otage juif oriental) «était encore vivant au moment où la foule furieuse bouscula les forces de l'ordre et pénétra dans le logis. Les manifestants, fous de rage, s'acharnèrent sur les corps et achevèrent M. Bibas, dont le visage, mutilé par une balle et couvert de sang, était méconnaissable». Enfin, dans *Le Monde* du 22 novembre, paraît le troisième article d'André Scemama, qui parle de «scènes d'hystérie collective» et écrit que «l'atroce spectacle de la profanation des corps des trois fedayin et celle, involontaire, de celui qui a été leur première victime, Yehouda Bibas, a bouleversé le pays. La télévision s'est abstenue de montrer des images que le monde entier a pu voir, mais la presse a publié de grandes photographies, accompagnées de récits détaillés.»

«Au cours des obsèques des quatre victimes, l'un des deux grands rabbins d'Israël, M. Shlomo Goren, a condamné la profanation des cadavres, "qui est contraire à tous les principes de la Torah". De nombreux habitants de Beith Shean [36] ont exprimé, durant les obsèques, «la honte qui les poursuivra longtemps, après la folie qui s'est emparée de quelques dizaines de leurs concitoyens du Conseil régional. M. Itzah Kenan (qui est Juif marocain, immigré de Marrakech), a annoncé à une délégation d'écoliers venus lui exprimer leur émotion, que des poursuites judiciaires seront engagées contre les responsables. Les principaux meneurs sont d'ailleurs connus de la police, et leurs noms ont été publiés dans la presse. Les journaux sont unanimes à condamner l'hystérie de Beith Shean et, dans de nombreux éditoriaux, des explications sont demandées à la police qui n'a pu empêcher un *acte de barbarie* qui a terni le nom d'Israël. L'éditorial du *Maariv*, qui est intitulé: «L'atteinte aux cadavres est une plaie dans notre âme» se termine par ces mots: «Devant l'horreur commise par des habitants de la ville sur les cadavres des assassins, nous baissions les yeux sous la honte et la douleur». Toute cette affreuse histoire suscite quelques réflexions. D'abord, les «terroristes» palestiniens étaient-ils venus pour massacrer des Juifs innocents? Non. Ils avaient demandé, en lançant des tracts et avec un haut-parleur, la libération d'un certain nombre de patriotes détenus dans les prisons d'Israël, dont Mgr Hilarion Kabbûji (Alépin d'origine italienne: Cappucci). Ce qu'ils veulent, inlassablement, c'est un *échange*, procédé bien connu, de tout temps et en tout lieu (notre vieux mot *ostage* apparaît dès 1080). Ensuite, les porte-parole d'Israël n'ont pas exprimé le

moindre regret. Bien au contraire, Shimon Pérès, ministre de la Défense, a déclaré à la Knesset que «le combat contre le terrorisme serait poursuivi jusqu'à la destruction du dernier terroriste; «Shlomo Hillel, ministre de la Police (le seul Juif oriental du gouvernement) a redit que les «terroristes» seront poursuivis et frappés «partout où ils se trouvent»; et l'ancien général Haim Herzog a dit, à la radio, qu'il fallait «réinstaller la peur dans les rangs des terroristes, devenus, d'ailleurs, plus vulnérables, depuis le statut quasi diplomatique de l'OLP» (*Le Monde* du 21/11/74). Ce qui revient, si les mots ont un sens, à préconiser les attentats contre ceux-ci. Enfin, l'aspect atroce de l'acharnement des Juifs de Beith Shean, la destruction des quatre cadavres par le feu (n'est-ce pas, à la lettre, un *holocauste*?), ne font-ils pas penser à l'un des plus cruels épisodes de la Bible? Au livre de Samuel, Saul est puni pour avoir désobéi à Yahveh, qui lui avait ordonné «l'extermination» des Amalécites. Saul épargna, entre autres, le roi de ceux-ci, Agag. Pour calmer la colère divine, «Samuel coupa Agag en morceaux, devant Yahveh, à Guilgal» (Deuxième partie du *Livre* de Samuel, 18 et 33).

Je reviendrai, à propos de Munich notamment (septembre 1972) sur la très importante question des prises d'otages. En 1975, sur Antenne 2, la télévision française lui consacrait un de ses «Dossiers de l'Écran». Dans sa chronique parue dans *Le Monde* du 11 décembre, p. 31, Claude Sarraute écrit pour les chers «téléspectateurs» français: «les responsables de ces attentats, il fallait les fusiller dans les deux heures, les pendre sur la place publique, les guillotiner, là, tout de suite, sans jugement—je cite». Quant à elle, elle croit que le problème n'est plus là. Il est «de savoir quelle attitude prendre devant de pareils attentats... Il y a la manière forte, l'assaut et parfois l'hécatombe, comme à Munich. Israël s'est cru parfois obligé d'y avoir recours pour protéger, au même titre que les otages, le reste de sa population. Il y a la manière ferme qu'emploient en ce moment même les polices hollandaise et britannique. Sans doute est-ce la meilleure: ne céder sur aucun point; répondre au chantage par le menace—si vous versez une goutte de sang, vous n'en sortirez pas vivant. Et il y a la manière souple, la nôtre: discuter, négocier, gagner du temps, céder. J'ai regardé, ce soir-là, cette émission. Je n'ai pas été «gêné» du refus du représentant [36] de l'OLP à Paris, qui n'a pas voulu venir au studio, pour éviter d'y rencontrer Abraham Primor, ministre conseiller de l'ambassade d'Israël. En revanche, j'ai trouvé, à ce curieux diplomate israélien, l'arrogance et les yeux bleus glacés d'un SS d'ancienne mémoire. Qu'on ne vienne pas me parler de l'honneur et de la réputation de ces sionistes de choc, qui, d'ailleurs, ne risquent rien, bien à l'abri dans leurs ambassades blindées! Et pourquoi, moi qui suis la cible de ces Messieurs, cacherais-je que j'ai remis, il y a plusieurs années, au ministère de l'Intérieur, une lettre, toujours valable, me proposant comme intermédiaire, parlementaire et otage, en cas de prise d'otages, en France, par des *Fidâ'în* palestiniens? Il est vrai qu'on n'a jamais fait appel à mes bons offices. On peut imaginer plusieurs explications. Mais la lettre existe, place Beauvau, et ma proposition tient toujours.

[37]

8. Comment lutter contre le terrorisme arabe?

A cette question répond le professeur Amnon Rubinstein dans un article intitulé: «Nous devons et pouvons combattre le terrorisme» (*Ha-Aretz* du 24 janvier 1975). Il commence par rejeter la politique officielle sur ce point, qui lui paraît passive, sauf pour les opérations militaires contre le Sud du Liban, «objectif de la colère d'Israël». A ses yeux, «de telles actions nous valent la réprobation du monde entier. La vue d'un Phantom bombardant les camps de réfugiés, ou celle de familles en deuil cherchant les corps de leurs enfants dans les ruines après le passage de nos avions, donnent d'Israël une image très négative. De plus, la propagande anti-israélienne présente notre armée de défense comme une armée de gens cruels et sadiques. C'est ainsi, par exemple, que le professeur Shahak (?) réussit à convaincre les téléspectateurs européens que nos soldats jettent des jouets piégés sur les camps de réfugiés, pour que les enfants soient déchiquetés! Même sans cela, la politique israélienne atteint le comble de l'absurdité: elle s'interdit les actions clandestines non régulières (?), elle mène des opérations militaires très coûteuses, tout cela pour, finalement, se faire traiter de terroriste». Amnon Rubinstein réfute également l'argument des «règles éthiques admises»: selon certains, «seules les unités régulières peuvent éviter les bavures». Mais il ajoute: «Il s'agit là d'un argument marginal et sans importance». Quant à «sauver des otages ou des prisonniers, la question de l'uniforme importe peu, dès lors qu'il s'agit de s'en prendre à un pays arabe, qui transgresse la loi internationale» Et le bon apôtre de prétendre: «Nous ne savons pas (?) quelle organisation, ni quel État, est responsable de la série d'explosions survenue en Europe en 1973, qui causa la mort de terroristes arabes. Il est vrai que les réactions n'ont pas été très favorables... Mais cela ne serait sans doute pas arrivé si ces attentats avaient eu lieu dans des pays arabes... Hélas, nos ministres ne comprennent pas que personne ne s'attend à voir Israël revendiquer ouvertement toutes ses actions de guérilla... Seul, sur la scène internationale, Israël s'abstient de ce genre d'actions (?), pour respecter des règles morales que personne ne prend plus au sérieux». Conclusion: «La politique actuelle n'est défendable à aucun point de vue». Ce qu'il faut, c'est «casser le terrorisme et réduire à néant ses succès en dissuadant ses partisans et en les punissant... Ceux qui acceptent de les recevoir après leurs coups doivent savoir qu'ils en paieront le prix... Celui qui ne comprend pas cela devrait cultiver des leurs... Les méthodes sont nombreuses et variées... Les États concernés sont très [38] vulnérables... Les professionnels que nous avons consultés nous assurent que cette forme d'action (anonyme et clandestine) est parfaitement possible». Le cher professeur a donc les meilleures relations avec ces «professionnels», spécialistes du crime.

[39]

9. «Nous pouvons terroriser le monde!»

Yoel Marcus écrit, dans *Ha-Aretz* du 25 mars 1975: «Nous voyons aujourd'hui un monde libre menacé de mort, dont les valeurs, les idées, les institutions et les régimes —qui constituaient les structures indéniables de la démocratie occidentale— sont en train de s'effondrer... Des États, autrefois symboles de puissance et de courage, renoncent à tout amour-propre, de crainte que quelques Cheikhs arabes ne les empêchent de produire davantage de transistors, de sacs en plastique ou d'autres objets représentatifs du confort de l'Occident au temps de sa splendeur... En ce qui concerne le gouvernement israélien, il doit diriger ses efforts dans deux directions principales:

1) - L'état de nos relations avec les Américains. Il est clair que le premier et principal objectif des Arabes sera maintenant de mettre fin à nos relations privilégiées avec les États-Unis. Il est hors de doute que nous allons connaître, dans ce domaine, une période de tension croissante et des pressions - qui n'ont rien à voir avec le fait que nous ayons tort ou raison, mais bien plutôt avec le processus de déclin de l'Occident. Nous devons mobiliser les Juifs américains —qui représentent encore une puissance considérable— et faire savoir clairement aux Américains qu'il y a une différence fondamentale entre nous et les Cambodgiens (?). Nous devons expliquer inlassablement qu'un Israël fort n'est pas seulement conforme aux intérêts des États-Unis, mais que c'est aussi la seule manière de convaincre les Arabes de trouver une forme de coexistence avec nous.

2) - L'état de nos relations avec les Arabes. Il faudra non seulement déployer notre force militaire de façon adéquate, mais aussi manifester une certaine disposition à nous montrer légèrement fous. Nous devons faire comprendre —et avant tout comprendre nous-mêmes— que nous n'avons pas nécessairement l'intention de jouer le jeu selon les règles des Arabes. Il faudra préciser laquelle de leurs actions sera considérée par nous comme un *casus belli*, dans quelle sorte de guerre d'usure nous refusons de nous laisser enfermer, et en quoi nous jouerons le jeu autrement que les autres s'attendent à nous le voir faire. Si le monde libre a peur, et que l'Occident soit en déclin, il doit savoir que nous avons *un certain nombre de moyens pour le terroriser, plus encore que les Arabes ne peuvent le faire*. Il suffit d'un mot, pour se faire comprendre d'un sage.

[40]

10. Le rabbin Meir Kahane

Une hirondelle ne fait pas le printemps, et le rabbin Meir Kahane n'est évidemment pas représentatif de tous les Israéliens. Mais son existence témoigne des extrêmes auxquels ceux-ci pourraient aboutir, si la machine sioniste venait à s'emballer et le système à se passer de garde-fous. Sans compter qu'il ne joue le rôle d'épouvantail, si utile à manier, pour faire peur aux gens de bien : « Vous voyez ! Si vous ne nous laissez pas faire n'importe quoi, voilà ce qui vous attend ». Le 21 septembre 1972, il lance un appel à la violence : « Il n'y a qu'une seule réponse à la terreur arabe, la contre-terreur juive menée avec des moyens brutaux. » Il a ensuite précisé que son organisation disposait d'un grand nombre de volontaires, en Israël et à l'étranger, et qu'elle bénéficiait de l'appui d'anciens membres des bandes terroristes juives : Irgoun et Stern. Quelques jours plus tôt, un char israélien avait écrasé, au Liban, une voiture contenant toute une famille et les photos de cet exploit avaient indigné les honnêtes gens. Au Vatican, *l'Osservatore della Domenica* condamnait la loi du talion et posait correctement la question : « La terreur élimine-t-elle le terrorisme, ou au contraire l'alimente-t-elle ? ~ (*Le Monde* daté des 22 et 23/9/72). La dernière quinzaine d'avril 1977, les provocations de Meir Kahane et des siens, notamment pour implanter des « colons » juifs autour de Naplouse, sont la cause d'affrontements violents. Kahane est peut-être fou (explication facile), mais pourquoi son gouvernement, qui, lui, ne l'est pas, l'a-t-il autorisé, le 13 avril 1977, à installer une colonie juive paramilitaire, en face du village martyr de Kafr Qâsem ? Selon André Scemama, correspondant du *Monde* (dans le numéro de ce journal daté du 5 mai 1977), les habitants arabes de Naplouse manifestaient contre la venue de Meir Kahane, fondateur de la « Ligue de Défense juive », qui voulait poser la première pierre d'une cité juive dans la ville. L'interdiction de se rendre en Cisjordanie ne semble pas le gêner beaucoup. En tout cas, le 3 mai, deux Arabes, dont un garçon de quinze ans, ont été tués, par des soldats israéliens, dans la localité de Kabatié, proche de Naplouse. Les autorités militaires ont ouvert une enquête pour établir s'il y a eu ou non légitime défense.

[41]

11. Le cycle infernal: occupation - résistance - terrorisme - ré- pression

Dans son livre déjà cité (*Lettre ouverte à de gentils terroristes*, 1976), Roger Ikor, qui ne cache pas ses sympathies pro-sionistes, ironise à propos d'un problème bien réel. S'en prenant (p. 134) à «une théorie devant laquelle les nigauds, soit un certain nombre d'humains, restent bouche bée d'admiration», il s'explique: «Au départ, deux faits vrais: d'abord, que le terrorisme appelle la répression comme le paratonnerre la foudre; ensuite, qu'à la différence de la foudre, la répression a les doigts épais et cogne en général large et gros. Et flou, et de hasard. Ainsi une pauvre petite bombe de quatre sous suffit-elle à inonder les rues d'un flot policier écumant de matraques; et passants et curieux de trinquer, pendant que le vrai coupable compte les coups en se frottant les mains. Résultat, les gens ainsi malmenés se rebiffent contre les «forces de l'ordre», ce qui revient à soutenir celles de la subversion. Un cercle magique est alors forgé, la répression a appelé la révolte, qui appelle une répression renforcée, et ainsi de suite, de révolte en répression et de répression en révolte, ce sont des couches de plus en plus larges de la population qui entrent dans la danse, pour aboutir à l'inéluctable victoire des opprimés» (p. 135). «Thèse séduisante», mais sophisme délibéré (toujours selon Roger Ikor): «Car enfin le cycle terrorisme-répression-révolte, bien loin de tourner en rond, se grippe presque toujours quelque part; on n'a même que l'embarras du choix pour trouver les points de friction» (p. 137). «Enfin, à supposer que soit mise sur pied une armée révolutionnaire, pourquoi diable aurait-elle la victoire assurée? Parce qu'elle est, ou se croit, révolutionnaire? Comme si ce mot avait un pouvoir magique! ... Et l'Espagne, alors? Qui a gagné la guerre civile?» (p. 138). Et qui, aujourd'hui, justement, en Espagne, semble bien l'avoir gagnée? Décidément je ne suis pas du même bord que l'auteur des *Fils d'Avrom* (1955). En quoi fait-il d'un pas avancer la question de la répression, quand il se moque de ceux qui la croient «toujours condamnable et toujours condamnée» (p. 138)? «En réalité, dit-il (p. 139), la répression est la répression, voilà tout. C'est-à-dire qu'elle est la contre-attaque d'un pouvoir attaqué, quel que soit ce pouvoir... Se voiler la face d'horreur au seul prononcé du mot est grotesque... Ce qui est condamnable, ce sont les excès d'une répression: les atrocités des Versaillais, par exemple... C'est se moquer du monde que de glapir: «Répression! Quelle honte! quand on a soi-même recouru à la force.» Qui ne serait gêné, en lisant ces lignes, écrites par un Français né en 1912, qui a donc connu l'occupation [42] nazie: «Franco agonise. Dans son lit. Si ses trente-six ans de règne ne sont pas la preuve qu'une répression féroce peut payer, qu'est-ce qui fera preuve? La répression n'a même pas toujours besoin d'être rigoureuse pour l'emporter. Elle peut se contenter de la souplesse et de l'habileté... Il n'est donc pas vrai qu'elle porte nécessairement de l'eau au moulin de la révolution. Il n'est pas vrai que le terrorisme engage nécessairement la société dans le cycle infernal de la répression et de la révolte, pas vrai enfin que ce cycle même, une fois forgé, soit impossible à rompre...

Parlons alors de la résistance passive. Mettons dans un plateau de la balance les succès de Gandhi sur les Anglais, ou des Allemands de la Ruhr sur les Français en 1923; dans l'autre, ceux des terrorismes palestiniens ou irlandais aujourd'hui. De quel côté penche le fléau?» (p. 141). Belle série d'affirmations gratuites et méprisantes, démenties chaque jour par l'événement! Le vocabulaire est un choix, dans ce domaine: les territoires occupés en Palestine, depuis 1967, ne sont, pour Israël et ses amis, que des territoires administrés et même libérés! Par cet artifice, on évitera d'évoquer une autre occupation et ses fâcheux souvenirs —au grand dam de la vérité et de la justice.

[43]

12. *De jure... De facto*

Il y a loin, du droit théorique, aux réalités concrètes. Pourtant, on peut comprendre ce qui se passe, tant en «Israël» proprement dit que dans les «Territoires occupés», à la lecture attentive de sources israéliennes, même partiales et dûment orientées dans le sens que l'on devine. En voici trois exemples. D'abord, une brochure en français, publiée après la guerre des Six Jours (1967), par *Israël Economist*, à Jérusalem, sans date, sous le titre suivant: «Le droit dans les territoires occupés, présenté par le ministère de la Justice» On remarquera l'adjectif, généralement proscrit qui se retrouve dans le corps du texte: «L'administration des territoires occupés fut confiée à l'Armée de Défense d'Israël, après la guerre des Six Jours. La surface des territoires est trois fois plus grande que celle de l'État d'Israël, avec une population d'un million à peu près. Ces territoires sont, administrativement et juridiquement, divisés en quatre régions: le Golan, la Judée-Samarie, le territoire de Gaza et le Nord du Sinaï, la baie de Salomon» (p. 1). «Le droit appliqué dans les territoires occupés est le droit en vigueur la veille de l'instauration de l'administration militaire israélienne dans chacun des territoires, avec les changements qui résultent de l'instauration de ce régime et des règlements de sécurité publiés par le Commandant des Forces armées israéliennes dans ces dites régions» (p. 1). «Certaines instructions sont incompatibles avec l'administration de l'armée d'Israël du point de vue substantiel. Citons une d'entre elles: l'armée de Défense d'Israël est une armée ennemie, il est interdit d'entrer en contact avec elle; c'est une instruction qui ne peut plus être valable tant que l'armée de Défense d'Israël tient les territoires» (p.3). Au chapitre des «règlements de sécurité», il est question des «tribunaux locaux» et des «avocats locaux» (p. 4). Le contexte montre que locaux signifie non-israéliens, donc arabes. Il s'agit, en somme d'un doublet du détestable «indigène», qui ne saurait être employé ici, sous peine de laisser croire que les Palestiniens pourraient être «autochtones»... chez eux. Quant à la circulation dans les «territoires» (cette fois, il n'y a aucun adjectif), elle est soumise à toute sorte de restrictions (p. 6 et 7): «Il est interdit de flâner librement dans les territoires» (p. 7). Je m'en tiendrai à cette perle juridique, en notant (m'en voudra-t-on?) comme il est difficile d'être «correct» envers les «occupés», quand on est puissance occupante.

Je signalerai volontiers une autre bonne et saine lecture, celle du *Contrôle juridictionnel de l'administration en Israël*, par M^e David Etzion (Paris, 1970), [44] qui a le double mérite de mettre en évidence ce que la législation, en «Israël», doit au *Common Law* du Mandat britannique (de 1922 à 1948), en même temps que le rôle joué, depuis, par la Cour suprême ou Haute Cour de Justice (*Bagatzé*). Ceux —dont, hélas, je suis— qui ne sont pas familiers avec le jargon des chats-fourrés, apprendront (p. 155) que, par exemple, «une *distinction* à elle seule ne peut être considérée comme une *discrimination*. Le fait que certains services administratifs soient réservés à quelques catégories de personnes seulement, ou le fait qu'un acte administratif porte atteinte au droit de certains citoyens et non à celui des autres citoyens, ne constitue pas un acte discriminatoire en soi. La discrimination, telle qu'elle a été définie par le *Bagatzé*, est caractérisée par une iné-

galité marquée de façon illégale et malhonnête, par une distinction entre des citoyens, bien que ce qui les différencie entre eux soit extérieur à l'objet en question et ne justifie pas cette distinction». Pour éclairer notre lanterne, M^e Etzion cite le cas du refus —opposé à la demande de publication d'un hebdomadaire— parce que «le requérant est une association de nationalistes arabes qui, le 17 novembre 1964, a été mise hors-la-loi» (p. 156). On apprend aussi, avec intérêt, que «le *Ba-gatzé* a annulé les règlements de la municipalité de Tel-Aviv, qui avaient pour objet la vente de la viande du porc, considérant qu'il s'agissait d'un problème national et non pas local» (p. 157). Un trop court passage est consacré, enfin, au «contrôle des tribunaux militaires» (p. 169). On peut y voir que «les conditions de sécurité en Israël impliquent certaines particularités —destinées à protéger les Israéliens—, notamment dans les domaines politique et juridique. Elles ont imposé à l'État le maintien des «Règlements de défense (état de siège) de 1945», quelque peu modifiés lors de la création du nouvel État, ainsi que l'institution de divers tribunaux militaires, devant lesquels peuvent comparaître non seulement des militaires, mais aussi des civils. Ces tribunaux sont constitués en vertu de certaines lois, qui donnent à l'exécutif, et donc à l'armée, des pouvoirs discrétionnaires étendus, qui atteignent les droits et la liberté des particuliers. Ainsi, un tribunal militaire, constitué en vertu des règlements de défense, peut infliger de lourdes peines, selon une procédure sommaire, à des civils, reconnus coupables des infractions édictées par ces règlements... Un autre tribunal militaire peut être constitué, en vertu de «l'ordonnance pour empêcher la terreur, de 5708-1948». L'article 8 de cette ordonnance dispose: «Une déclaration gouvernementale dans le Journal Officiel, aux termes de laquelle certains groupements de personnes constituent une organisation terroriste, sera considérée comme présomption (dans tout procès juridique) que ce groupement est une organisation terroriste, sauf preuve contraire» (p. 170). «D'autres tribunaux militaires ont été constitués selon «la Loi pour empêcher l'infiltration, de 5714-1954», qui s'applique principalement aux saboteurs arabes venus des pays limitrophes» (p. 171).

La manière dont «Israël» conçoit et rend la justice se trouve exposée, notamment, dans une brochure intitulée «Israël dans les Territoires administrés», publiée à Jérusalem, en 1971, par la Division de l'Information du ministère des Affaires étrangères. On peut y lire, entre choses édifiantes, ceci: «Si en 1967 Israël eut recours à la force, ce fut en usant de son droit de légitime défense, reconnu par la Charte des Nations Unies... L'occupation est donc le résultat de l'usage légitime de la force» (p. 2). «Même si les habitants ne considèrent pas le Gouvernement d'Israël comme le leur..., le Gouvernement d'Israël est obligé par la loi, par des considérations humanitaires et par un intérêt personnel bien compris, de les traiter d'une façon qui, à ses yeux, est incontestablement libérale et civilisée» (p. 3). Après avoir vanté les progrès accomplis, grâce à l'occupation, tant en Cisjordanie que dans la bande de Gaza, on ne peut que déplorer que «les [45] terroristes constituent une menace mortelle, pour les civils tant juifs qu'arabes» (p. 7). Certes, «Israël n'a jamais déclaré que les territoires sous gouvernement militaire sont un paradis terrestre: ils ne peuvent pas l'être» (p. 8). «Nous ne prétendons pas que les populations de ces territoires nous aiment. Nous savons que beaucoup seraient heureux de nous voir partir. Nous savons cependant aussi que notre administration a gagné leur respect, *accordé à contrecœur* il est vrai» (p. 9). Les témoignages favorables, de la part de visiteurs étrangers, ne manquent pas et sont cités, sans modestie excessive, de l'Anglais Raymond Gunter - qui a déclaré, en 1969, que «l'occupation des territoires par Israël était -une chose unique dans

l'histoire de l'humanité» - du sénateur socialiste français Pierre Giraud, qui a constaté, paraît-il, en 1970, qu'«il y a moins d'agents de police dans la vieille ville de Jérusalem que sur le boulevard Saint-Michel» (p.10). Une autre citation est plus nuancée (p. 11). C'est celle du Dr. Frank H. Epp, qui écrit, dans la revue de novembre-décembre (1970) des Fédéralistes mondiaux: «Assurément, l'occupation militaire israélienne est une des plus éclairées et des plus libérales de l'Histoire. Mais l'existence d'une occupation militaire éclairée, dans la seconde partie du XX^e siècle, est une contradiction dans les termes. La conscience des peuples dominés, la conscience de l'humanité et la loi internationale n'admettent pas une occupation militaire unilatérale, aussi généreuse qu'elle soit».

On sait qu'Israël est, sans doute, le plus beau fleuron d'une «Internationale socialiste», qui compte, parmi ses vice-présidents, Monsieur Mitterrand et Madame Golda Meir. Ceux-ci, comme les autres, semblent trouver naturel que soient encore appliquées aux Arabes les célèbres *Defence Laws* ou Lois d'Exception qu'en 1945 le Mandat britannique avait prises contre le terrorisme juif de l'Irgoun et de Lekhi (le «gang Stern»). A l'époque, ce fut un beau tollé des belles consciences juives. Au cours d'un congrès de 400 juristes juifs, tenu à Tel-Aviv, le 7 février 1946, on entendit s'élever les protestations indignées du Dr Dunkelbraun, du Dr Bernard Joseph (de l'Agence juive) et de Ya'acov Shimshon Shapiro. Le second, par exemple, s'écriait: «Devons-nous tous devenir les victimes d'un terrorisme légal?» Et le dernier alla jusqu'à dire: «Il n'y eut pas de lois pareilles, même en Allemagne nazie!» (*There were no such laws even in nazi Germany*). Il est vrai qu'après l'indépendance de l'État d'Israël (1948), Dunkelbraun devint membre de la Cour Suprême, Dov Joseph et Yaacov Shapiro furent, l'un après l'autre, ministres de la Justice. Tous trois oublièrent instantanément leurs diatribes d'antan, pour, sans sourciller, retourner contre les Palestiniens les 15 chapitres et les 170 ordonnances qu'ils avaient dénoncés avec tant de vigueur. On a là un bel exemple de la faculté d'oubli si répandue chez les politiciens. L'espoir de la «gauche» (introuvable) et de la France de demain, le Premier secrétaire du Parti «socialiste». Monsieur Mitterrand, n'écrit-il pas, tout bonnement, dans sa «chronique» *La paille et le grain* (1975, p. 236): «On se souvient et on oublie. On oublie et on se souvient. Est-il une autre façon de vivre?» Ces trois petites phrases sont datées du 30 janvier 1974. Elles sont immédiatement suivies d'une quatrième: «Je n'avais pas à m'expliquer sur ma responsabilité personnelle au sein du gouvernement Guy Mollet» (1956-57). Malheureusement pour lui, l'imprudent pourfendeur des atteintes à la liberté de l'homme (et qui ne l'en approuverait?) avait écrit, dans le même livre (p. 2 10), en date du 16 novembre 1973: «Moi, je ne suis pas de ceux qui ont voté la Cour de Sûreté, les tribunaux d'exception et les lois scélérates». Quel dommage que la lecture du Journal Officiel du 19 mars 1956 (p. 2655 et 2656) vienne rafraîchir la mémoire des lecteurs! On apprend, en effet, que Monsieur Mitterrand, alors «ministre d'État, garde des Sceaux, chargé de la [46] justice», est cosignataire responsable—avec Guy Mollet, son ministre de la Défense nationale et des forces armées (Bourgès-Maunoury) et le «ministre résident en Algérie» (Robert Lacoste)—des deux décrets n° 56268 et 56269 du 17 mars 1956. La première de ces «lois scélérates» (?) est relative «à l'organisation, à la compétence et au fonctionnement de la justice militaire en Algérie en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire». Le second décret «concerne la possibilité en Algérie de traduire directement devant les tribunaux permanents des forces armées les individus pris en flagrant délit de participation à une action contre les personnes ou les biens».

Le dernier article de chacun de ces deux décrets charge de leur exécution les trois ministres ci-devant nommés, dont, par conséquent, Monsieur Mitterrand (qui, il est vrai, n'était pas encore «socialiste»). Pour en revenir à «Israël», il est juste de reconnaître qu'aux lois d'urgence de 1945 est venue s'ajouter, depuis 1973, une loi pénale permettant de condamner les «terroristes étrangers». La première victime de cette nouvelle disposition fut un Palestinien, combattant de la guerre d'octobre, dans la «Brigade Yarmuk». Considéré comme un terroriste, et non comme un soldat, il ne put bénéficier de la Convention de Genève sur les prisonniers de guerre, et fut, par conséquent, condamné à 14 ans de prison, le 17 mars 1975, par le major Misha Lindenstrauss et le Tribunal militaire du Commandement central (*Ma'ariv*, 18/3/75). D'autre part, s'il est vrai qu'en novembre 1966 les gouvernements militaires ont été abolis en Israël, «c'est la police civile qui remplace les autorités militaires. Ces dernières conservent du reste la haute main dans les régions frontalières peuplées par des Arabes... Dans de nombreuses régions du territoire, les Arabes israéliens seront encore contraints de se munir d'une autorisation pour se déplacer» (André Scemama, dans *Le Monde*, daté du 10 novembre 1966).

[47]

13. «Le maintien de l'occupation est un cancer qui nous étouffe»

Le 6 mai 1976, le journal «sérieux» (on le dit «conservateur libéral») *Ha-Aretz* publie un entretien de Yehuda Litani avec un jeune homme de Hébron, brutalisé, avec son frère et un ami, par un nommé Shitz, lequel, au téléphone, reconnaît avoir porté des «coups meurtriers» à ces Arabes, pour, dit-il, leur faire comprendre, une bonne fois, que «les événements de 1929 ne se reproduiraient pas». Le 14, Boaz Evron reprend cette affaire dans *Yedi'ot Aharonot*. Il remarque d'abord que «quiconque a subi de pareilles violences et une semblable humiliation ne peut que nourrir des sentiments de vengeance. Shitz et ses amis, brandissant des revolvers devant des citoyens désarmés, n'auraient pas fait ce qu'ils ont fait s'ils n'étaient assurés de la protection de l'armée». Or, cet incident s'est produit il y a un mois et demi, mais aucune enquête n'a été ouverte. «En même temps, nous apprenons que le Premier ministre se dit très fier d'avoir rétabli "le calme et l'ordre", grâce à sa politique de force... Et lorsque les Israéliens tentent de réduire quelque peu le fardeau de honte qui pèse sur nous tous, Juifs d'Israël, et vont déposer quelques brassées de fleurs sur la tombe des victimes de ces brutalités, ils sont attaqués de façon haineuse par l'opinion et dans la presse». Malheureusement, «il semble actuellement que certains groupes se croient au-dessus des lois». Aussi, je pense que «le maintien de l'occupation est devenu un cancer qui nous ronge». En effet, «il a provoqué la constitution de groupes qui refusent d'obéir à la loi, car ils sont soutenus par des institutions puissantes... C'est donc là une situation de guerre civile potentielle dans la population juive... C'est ainsi que l'oppression exercée sur les territoires occupés est à l'origine d'un climat de terreur... Un processus irréversible s'installe, par lequel le poison gagne chaque jour du terrain, car on ne peut fixer de limites à l'oppression». A cet aspect moral de la question, Boaz Evron ajoute un inquiétant aspect économique. Pour lui, «le maintien de l'occupation a entravé le développement technologique de l'État. Certaines branches avancées —telles que l'électronique et la mécanique— ont perdu leur caractère prioritaire, du fait de l'entrée, sur le marché, d'une main-d'œuvre bon marché, non spécialisée et inorganisée, qui a donné un regain de vigueur à des secteurs rétrogrades. L'automation dans l'agriculture a été également arrêtée: l'exploitation des hommes a remplacé celle des machines». Autres conséquences: la course aux armements, l'abaissement du niveau des salaires, une économie de marché noir. Bref, «le maintien de [48] l'occupation est un cancer qui nous étouffe». En conclusion, Boaz Evron se demande si, «pour notre propre salut» il ne faudrait pas décider «un retrait immédiat, inconditionnel et unilatéral de tous les territoires occupés.»

On pourrait épiloguer sur ce thème. En tout cas, il est instructif de comparer les prises de position ou les déclarations israéliennes (ou pro-sionistes), à la suite des élections libres et de la montée du parti communiste *Rakah*, au printemps 1976. L'exécutif du Parti «libéral» israélien (qui fait partie de la «droite» du Likud) s'est réuni, en mai, à Tel-Aviv, pour discuter, notamment, de l'attitude à prendre en face du nationalisme arabe palestinien, surtout dans les territoires

occupés. Le député Itzhak Berman, président de cet exécutif, a réclamé l'interdiction du *Rakah*. Le député maire de Tel-Aviv, David Shifman, proposa d'expulser les Arabes d'Israël: «Il est temps d'établir ici un véritable État pour les Juifs». Le député Pesakh Grofer a déclaré: «Nous avons fait tout ce que nous pouvions pour les Arabes, mais il est clair que ce n'est pas la bonne méthode. Ils ne comprennent jamais, quand on essaie de les aider. Et de nombreux jeunes Juifs quittent le pays uniquement parce que nous faisons trop pour les Arabes». Le député Y. Flumin tint un propos différent: «Si nous apprenons aux Juifs à ne circuler qu'une cravache à la main, nous allons créer un esprit de croisade dans le pays et dresser une *nation supérieure* contre la *nation inférieure*» (pour Israël Shahak, c'est déjà le cas, depuis bien longtemps!). Enfin, l'avocat Sharir préconisa le seul remède: «Faire venir au moins deux ou trois millions de Juifs dans le pays». Toutes ces citations sont tirées du journal *Ma'ariv* en date du 14 mai 1976. On peut aussi réfléchir à un entretien entre Raphael Bashan et le maire (juif) de Jérusalem, Teddy Kollek (*Yedi'ot Aharonot* du 2817/76). Celui-ci, après avoir précisé: «Ce n'est pas que j'aime les Arabes plus que quiconque», s'en est pris à un comportement «indigne de l'armée israélienne». Il assure que les soldats avaient reçu l'ordre «de ne pas provoquer la population sans raison: cela ne profiterait qu'au *Fath*... Mais, si vous avez l'impression que quelqu'un vous défie, ne fût-ce que par un regard *bizarre* (?), vous devez l'attaquer ouvertement et le frapper». Et Teddy Kollek de conclure: «Les soldats ont suivi cette consigne et se sont conduits avec une grande brutalité. Cela m'irrite fort, d'abord parce que je suis fondamentalement contre ce genre de procédés, et ensuite parce que ces méthodes sont inefficaces et que leur résultat est le contraire de ce que l'on voulait».

Il se trouve que c'est justement le 17 mai 1976 qu'à son retour d'Israël Pierre Mendès-France faisait paraître, dans *Le Nouvel Observateur*, le texte de son entretien avec Jean Daniel sur ses impressions de voyage. Sa bonne foi n'étant certes pas en cause, il faut croire que ses interlocuteurs israéliens ont su lui exposer assez habilement leurs thèses pour que, sans qu'il ait à les reprendre à son compte, il en reste imprégné au point —lui qui eut une attitude exemplaire sous l'occupation nazie— de sous estimer les sentiments et les souffrances des Palestiniens. Il parle d'un journal arabe de Jérusalem: «Jamais il n'a été aussi libre que depuis l'occupation!» D'ailleurs, «c'est une occupation pas comme les autres. Les Palestiniens peuvent circuler, manifester, parler, écrire... Cette liberté d'expression et de comportement, cette ouverture, cette osmose entre les populations arabe et juive sont des éléments porteurs d'espoir pour l'avenir. Et il est juste, au passage, de porter cela au crédit d'Israël». Pierre Mendès-France me paraît mal informé, en tout cas dans l'ignorance de ce qui se dit et se publie chaque jour en «Israël», quand il affirme (je le répète, en toute sincérité): «L'idée qu'Israël peut conserver indéfiniment, voire indirectement, les territoires conquis, personne ne la défend plus» Voire! Mais il y a plus grave. Je connais bien peu d'hommes aussi sensibilisés [49] aux abominations que sont l'arbitraire, l'injustice, le régime des prisons et, bien entendu, la torture. Je tiens à attester ici que c'est précisément pour cette raison qu'il m'envoya enquêter au Maroc, en 1954, moi qui avais connu avec lui les prisons de Vichy, avec un magistrat de mes amis, Albert Monguilan, dont nul ne pouvait mettre en question l'honnêteté, l'indépendance et la rectitude. Je ne vois qu'une explication possible: c'est qu'il n'a pas eu connaissance des témoignages accablants d'Israéliens courageux comme Israël Shahak ou Felicia Langer, il n'a rencontré ni l'une, ni l'autre, il n'a sans doute pas lu leurs livres, il n'a pas visité de prison, il n'a pas été saisi de cas précis et irréfutables. C'est un peu pour des

hommes comme lui que j'écris ce livre. Je le lui enverrai et je crois qu'en souvenir du passé il me fera l'amitié de le lire. Même si je le heurte, même s'il me trouve insupportable, je ne crois pas qu'il refusera de réfléchir.

[50]

14. Le cauchemar

Sous ce titre (le premier d'une série), les lecteurs du *Monde* daté du 21 mai 1975 ont la stupeur de lire, en première page, un article d'Éric Rouleau, envoyé de Naplouse, en Cisjordanie occupée. Il y a de quoi être stupéfié! En effet, pour la première fois, le grand quotidien du soir, si réservé en toutes choses, surtout lorsqu'il s'agit d'Israël, publie un compte rendu d'audience du tribunal militaire de Naplouse, de son envoyé spécial. Pour la première fois, à ma connaissance, celui-ci donne son témoignage direct, qu'il n'est pas question de mettre en doute. On a là, enfin, de la part d'un observateur étranger impartial, la preuve de la manière dont la «justice» est rendue, aux dépens des Palestiniens, au paradis de l'Internationale socialiste. Tous ceux d'entre nous qui se souviennent de la guerre d'Algérie (1954-1962) ne manqueront pas de comparer et peut-être, qui sait?, de conclure.

— «La question ne sera pas posée». Le lieutenant-colonel Cershon Orion, président du tribunal militaire de Naplouse, tranche sèchement: il ne permettra pas que ce procès soit «politisé».

M^e Felicia Langer - avocate du principal inculpé, l'ingénieur Mohamed Yassine, - blonde aux grands yeux bleus, la taille bien prise, bondit, s'indigne, proteste, tandis que M^e Wasfi El-Masri, Palestinien de Naplouse, qui défend les deux autres accusés, baisse la tête, résigné. Yassine, la trentaine, grand, légèrement voûté, les cheveux noirs et crépus coupés court, s'agrippe nerveusement à la barre.

Le procès se déroule au siège du commandement militaire des forces d'occupation à Naplouse. Le bâtiment, austère et gris, est situé sur une hauteur, en lisière de la ville. Entouré de chevaux de frise et de barbelés, il est gardé par de nombreux militaires.

Dans la salle du tribunal —pièce de 5 mètres sur 10, aux murs blancs et froids— les travées sont aux deux tiers occupées par de jeunes soldats et par les proches parents des trois inculpés. Les deux compagnons d'infortune de Mohamed Yassine, les frères Azizi, âgés respectivement de vingt-deux et vingt-quatre ans, sont jugés pour délit de «non-dénonciation de malfaiteurs». Ils avaient, certes, refusé de rejoindre les rangs du Front national palestinien, organisation clandestine de résistance, mais ils avaient failli à leur «devoir» d'en informer la police.

Yassine, pour sa part, doit répondre à trois chefs d'accusation: appartenance [51] à «l'aile militaire du parti communiste jordanien, dénommée Front national palestinien», tentative de recrutement des frères Azizi, enfin, entraînement au maniement des armes à feu en Union soviétique. Il se cabre et lance à la cour: «Je suis communiste et fier de l'être. Le Front national palestinien n'est pas un appendice de mon parti, mais représente toutes les forces politiques et démocratiques dans les territoires occupés. J'ai suivi des cours de marxisme à Moscou pendant six mois, mais je n'ai jamais reçu aucun entraînement militaire!» M^e Felicia Langer vole à son secours en lui demandant d'exposer à la cour la politique, les objectifs du P.C. Le juge Orion objecte: «Je ne tolérerai pas que l'on parle ici de politique ou d'idéologie!» Le tollé qui s'ensuit ne permet d'entendre que des bribes de phrases prononcées par l'inculpé: «droit à l'autodétermination de tous les peuples», «lutte légitime de libération nationale».

Le procureur Farkas s'emporte: «Mais enfin, vous avez bien admis dans votre déposition, au cours de l'enquête, le bien-fondé de l'acte d'accusation!»

«On m'a extorqué, sous la torture, mes prétendus aveux!» hurle Yassine. Il quitte la barre et se précipite vers l'estrade, sur laquelle siège le tribunal. Du doigt, il montre sur son visage, sur son cou, des cicatrices qu'il attribue à des brûlures de cigarette. Il esquisse un geste pour se dévêtir. Les juges demeurent impassibles, le procureur ricane, Me Langer intervient: «Mon client est resté deux mois entre les mains du Shin Beth (services secrets équivalents de la D.S.T. en France) avant d'être autorisé à prendre contact avec un avocat ou avec ses parents.» Elle décrit, en détail, les sévices auxquels Yassine aurait été soumis pendant vingt jours consécutifs, cite des dates, les noms de ses tortionnaires. Elle exige, une fois de plus, l'ouverture d'une «enquête préliminaire», prévue par la jurisprudence britannique, en vigueur en Israël. Le lieutenant-colonel Orion rejette la requête.

Sa décision est sans précédent. Dans les nombreux cas de tortures signalés aux tribunaux militaires dans les territoires occupés, aucun juge n'avait, avant lui, interdit l'ouverture d'enquêtes. Aucune de celles-ci n'avait certes donné raison aux plaignants du fait des démentis opposés par les membres du Shin Beth, mais elles avaient servi au moins dans certains procès, nous ont assuré divers avocats, à la délivrance de non-lieux par des juges scrupuleux.

M^e Langer, rescapée des ghettos polonais, et dont le mari est l'un des survivants du camp de concentration de Buchenwald, proteste avec véhémence: «Quelle honte! Quel déshonneur vous infligez à notre peuple!» Yassine enchaîne: «Vos policiers se sont comportés avec nous comme des nazis! C'est le peuple israélien, tenu dans l'ignorance de leurs méfaits, qui les jugera un jour!¹»

Un verdict exemplaire

Des agents du Shin Beth se trouvant dans la salle, et dont certains ont été désignés comme tortionnaires, ne bronchent pas. Ils portent tous des pseudonymes empruntés — suprême ironie — à la résistance palestinienne. «Abou Hadi», la cinquantaine, le teint couperosé, des touffes de cheveux blancs encadrant une large calvitie; la moustache, également blanche, est taillée «à la mousquetaire»; le corps, massif et musclé, rappelle celui d'un catcheur. Parlant sans accent le [52] dialecte palestinien, il ira tout à l'heure serrer la main de M^e Wasfi El-Masri, tandis que M^e Langer lui tournera ostensiblement le dos. «Abou Nabil», diplômé d'université, a les allures d'un intellectuel. Petit, brun, le regard fuyant derrière des lunettes d'écaille, une toque de fourrure plantée sur la tête, il déposera à huis clos contre le principal inculpé.

Non loin de ceux que l'on accuse d'avoir torturé Yassine, est assise sa vieille mère. Vêtue de noir, un fichu sur la tête, elle suit avec une intense attention le débat que l'on traduit au fur et à mesure d'hébreu en arabe. Les larmes coulent sur ses joues ratatinées. Elle n'en est pourtant pas à sa première épreuve. Son fils aîné, imam de mosquée a été condamné, en 1939, à quatre ans de prison pour appartenance au *Fath*. Les autorités d'occupation avaient détruit à la dynamite la maison familiale, pratique courante pour «punir» un fedayin palestinien, qu'il ait été ou non reconnu coupable par un tribunal militaire.

M^e Felicia Langer fait une dernière tentative pour sauver son client. «Vous ne pouvez pas condamner cet homme, déclare-t-elle à la cour, alors que le procureur n'a produit d'autre preuve que des aveux extorqués et les témoignages, forcément suspects, de policiers. D'ailleurs, vous ne lui reprochez pas de s'être livré à un quelconque acte de violence. Mon client est un homme politique qui résiste l'occupation.»

¹ M^e Felicia Langer a publié, l'automne dernier, un fort volume sur les tortures, intitulé *Témoignage oculaire*. Sauf erreur, aucun journal - à l'exception des publications du P.C. israélien dont elle est membre du comité central - n'en a rendu compte. Aucun officiel n'a réfuté les faits précis qu'elle rapporte. «J'espérais, nous a-t-elle dit, que l'on me traduirait en justice pour diffamation. Mais je n'ai pas eu cette chance, et pour cause.» Le livre sera prochainement publié en France aux Editions Sociales. (il le fut, en octobre 1975).

Yassine n'est pas passé à l'action, rétorque le procureur Farkas, cet homme est néanmoins très dangereux pour Israël et nuisible à sa propre communauté dont il perturbe la vie; il devrait donc être neutralisé.

La cour prononce son verdict le 23 janvier. Yassine est condamné à huit ans de prison ferme. Sa deux coinculpés sont reconnus coupables de «non dénonciation de mal-faiteurs», et devront purger, chacun, une peine de sept mois de prison. Dans les attendus du jugement, le lieutenant-colonel Orion fait valoir, entre autres, que la sanction aura valeur de «dissuasion».

Un mois plus tard, Éric Rouleau me téléphone (le samedi 21 juin 1975) qu'il est renversé, en sortant de son bureau du *Monde*, par une voiture, dont il relève le numéro. Il a l'épaule fracturée. Le responsable serait un taxi (ce qui ne prouve rien). Mais pourquoi l'enquête est-elle confiée à un inspecteur de la D.S.T.? Et pourquoi, me dit Rouleau, ce policier voudrait-il me voir (il n'est, d'ailleurs, jamais entré en contact avec moi)? Pourquoi cet «accident» n'est-il pas mentionné dans *Le Monde*, pourtant toujours si prompt à insister sur les risques courus par les journalistes dans l'exercice de leur profession? Mais Éric Rouleau me précise: «Jacques Fauvet ne veut pas qu'on en parle». Il a sans doute ses raisons. Quelques jours plus tard, le mardi 24 juin, à la conférence de presse d'Israël Shahak, Roland Delcour (du *Monde*) me confirmera le regrettable «incident». Il s'agit, vraisemblablement, d'une pure coïncidence. Tout rapprochement avec d'autres accidents de la circulation relèverait, bien entendu, du parti-pris le plus condamnable. Par exemple, l'écrasement, par un char israélien, le 17 septembre 1972, dans le sud du Liban, d'une voiture civile et de ses sept occupants (articles d'Édouard Saab, dans *Le Monde* du 22 septembre 1972, de Lucien George, dans *Le Soir*, de Bruxelles, en date du 19 septembre).

[53]

15. Les droits de l'homme s'arrêtent à Tel Aviv

Peut-être permettra-t-on à un ancien interné résistant (1940-41), au surplus condamné pour avoir «diffamé» un misérable «indigène» responsable du rendez-vous fatal donné à mon ami Mehdi Ben-Barka, de dire ici qu'il se sent particulièrement concerné par ce qu'on appelle «le monde carcéral» ou la «condition pénitentiaire». Pourquoi faudrait-il faire une exception pour les geôles d'Israël? Comme d'habitude, les autorités israéliennes refusent de discuter ou se bornent à minimiser les résultats accablants des informations qui les gênent. J'ai bien connu ce réflexe d'autodéfense lorsque mon pays, hélas, la France, se trouvait au banc des accusés: notamment en 1954 au Maroc et en 1955 et 1962 en Algérie. Il est sans exemple que la vérité soit reconnue par les responsables. A quoi bon, dans ces conditions, citer le rapport, pourtant si instructif, du «Comité spécial (des Nations Unies) chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés» (n° A/31/218 du 1^{er} octobre 1976)? Comment un État démocratique comme «Israël», membre de «l'Internationale socialiste», honorable et «civilisé», pourrait-il accepter d'être mis en accusation par Ceylan, le Sénégal et la Yougoslavie? Impensable. (Pour ceux qui voudraient, quand même, consulter ce texte, il a fait l'objet du numéro spécial n° 65 de *France-Pays arabes*, daté de janvier-février 1977). Alors, que faire, comment s'informer? Après tout, quand Pierre Mendès-France était président du Conseil, en 1954, il n'écoutait pas uniquement les propos lénifiants du Résident général Francis Lacoste: il prenait, au contraire, en considération les plaintes, qui montaient vers lui, des prisonniers et des avocats marocains. Et il m'envoyait sur place, avec son ami Albert Monguilan (aujourd'hui premier président de la Cour de Cassation), pour enquêter et rendre compte. Lorsque, neuf ans plus tard, l'ineffable Simone de Beauvoir proteste, dans *Le Monde* du 18 décembre 1973, contre «l'entêtement vindicatif» des Syriens («la Syrie ne fournit pas le nom des Israéliens qu'elle retient captifs et n'autorise personne à contrôler la manière dont ils sont traités»), elle termine par cette menace: «S'ils (les Syriens) continuent à fouler aux pieds les règles reconnues par toutes les nations afin de limiter les horreurs de la guerre, un mot s'impose pour qualifier leurs procédés: celui de *barbarie*». C'est Bernard Mendès-France (l'un des fils de Pierre) qui lui répond avec pertinence (dans *Le Monde* du 21 décembre): «L'humanitarisme de Simone de Beauvoir devient suspect quand elle [54] affirme sans nuance que les prisonniers des Israéliens sont bien traités. D'où viennent ses informations? A-t-elle vu ces prisonniers?... Pendant la guerre d'Algérie, de nombreux Français, dont ne faisait heureusement pas partie à l'époque Simone de Beauvoir, ont refusé de croire que l'armée française pratiquait la torture. Le mythe de la supériorité morale de la civilisation occidentale avait la vie dure. Il semble qu'il l'ait toujours. Simone de Beauvoir a, moins que quiconque, le droit d'alimenter, par des propos et un vocabulaire (la barbarie des Syriens) dignes de ceux de la George Sand de 1871, la campagne d'intoxication qui sévit actuellement dans les pays occidentaux».

Pas plus donc que je ne récusais, *a priori*, en 1955, à Alger, les témoignages de source algérienne (musulmane) sur les prisons et les tortures françaises, je n'ai le droit, aujourd'hui, de rejeter celui d'une Palestinienne, détenue pendant six ans à la prison modèle de Névé-Tirza. « Cette prison de femmes abrite l'ensemble des condamnées de droit commun (à 99 % israéliennes) et l'ensemble des détenues dites « de sécurité », condamnées à de lourdes peines (à 99% palestiniennes). Sorte d'annexe féminine à l'énorme prison d'hommes de Ramlé, Névé-Tirza en est cependant très différente...

Une prison modèle

« Un visiteur non informé, qui pénétrerait dans l'enceinte de Névé-Tirza, pourrait avoir l'impression de se trouver dans un pensionnat strict, mais relativement verdoyant et innocent. Les autorités sionistes, en procédant à des transformations de type pseudo-libéral, ne visent en fait qu'un seul but : masquer la grande entreprise de dépersonnalisation des meilleures combattantes de la Résistance palestinienne tombées entre leurs mains tout en soignant leur propagande. Surtout depuis 1972, la presse israélienne et la presse internationale ont fait les éloges de Névé-Tirza, prison en trompe-l'œil. Bien que délégations officielles et journalistes s'y succèdent à un rythme accéléré, jamais personne lors des visites n'a pu toucher du doigt et révéler la réalité que vit l'ensemble des détenues palestiniennes victimes ici de la torture la plus sophistiquée et la plus sournoise que les autorités sionistes aient jamais inventée en matière pénitentiaire. La raison de ce silence est simple : pendant les six années où je fus internée à Névé-Tirza, aucune d'entre nous n'eut jamais la possibilité de s'entretenir librement avec qui que ce soit appartenant au monde extérieur.

Il est évident que la loi israélienne qui nous juge et nous condamne à travers des tribunaux militaires d'exception, fonctionnant d'après une jurisprudence datant du Mandat britannique, en ne nous reconnaissant ni comme prisonnières de guerre ni comme détenues politiques privilégiées, exerce une politique d'arbitraire sans qu'aucun contrôle puisse être exercé par quiconque.

Une répression sournoise

Les tortures qui nous sont infligées lors de nos arrestations, lors de l'instruction, la discrimination délibérée et systématique pratiquée à notre endroit dans les geôles israéliennes, c'est aujourd'hui, pour nous Palestiniens, une condition « habituelle » ; c'est la norme de notre situation d'occupés face à l'agressivité aveugle de l'occupant. Cependant, la nouvelle politique pratiquée à Névé-Tirza mérite qu'on s'y attarde, parce qu'elle est subtile, parce qu'elle a choisi pour victime la femme palestinienne, parce que les autorités sionistes ont décidé de l'étendre à l'ensemble des prisons d'Israël, au fur et à mesure que leurs moyens financiers le leur permettront.

[55]

Grosso modo, cette nouvelle politique comporte trois volets : le premier ne coûte rien à l'administration pénitentiaire ; il consiste à prolonger l'isolement psychologique auquel nous sommes soumises pendant l'instruction et la prévention. Les deux autres volets exigent, de la part de cette administration, une mise de fonds toujours plus grande : il s'agit d'une part de la sionisation de notre environnement, d'autre part de la modernisation du système de surveillance en place par le renouvellement de cadres mieux formés et plus vigilants et par l'installation d'un équipement électronique dernier cri, tels que microphones incorporés dans les cellules, dans les couloirs, dans les ateliers de travail, et autres subtilités... Dans la pratique ceci se traduit ainsi.

C'est à Névé-Tirza que la répression des contacts avec le monde extérieur, de l'information et de la culture est la plus pesante et la plus extrême. Dans les autres prisons de type plus vétuste, il arrive que la pesanteur répressive dans ces domaines-là soit assouplie pour pallier des carences d'ordre matériel, telles que le manque d'hygiène, d'espace ou de nourriture. Il nous est impossible de correspondre normalement avec nos familles (compte tenu du fait que les six messages que nous sommes autorisées à expédier chaque mois mettent quatre à six mois pour parvenir à leur destinataire) ; il nous est interdit de maintenir des rapports avec nos amis, même si ceux-ci n'appartiennent à aucun groupe politique ou mouvement de résistance ; nous avons la possibilité (et non pas le droit) de recevoir une seule visite de 30 minutes

par mois en présence de deux gardiennes, visite réduite au strict minimum puisqu'il est interdit d'y révéler ce qui se passe à l'intérieur de la prison, de parler politique ou de citer des noms inconnus des services de sécurité; d'autre part, comme cette visite mensuelle où ne sont admis que deux adultes (nos parents les plus proches) n'est jamais automatique mais peut être supprimée à tout instant, elle constitue un véritable moyen de chantage à la disposition de l'administration pénitentiaire.

Nous ne pouvons recevoir d'autre quotidien arabe qu'*El Anba* (publié par le parti israélien au pouvoir) qui est préalablement censuré avant qu'on nous le distribue. C'est-à-dire qu'on y supprime toutes les informations concernant notre situation dans les territoires occupés, ou la moindre allusion ayant trait à notre mouvement de résistance.

Les livres concernant la sociologie, l'économie, la politique (qu'il s'agisse d'ouvrages d'ordre général ou de ceux spécifiques à notre région) sont bannis. C'est l'administration pénitentiaire qui a choisi les quelques ouvrages en notre possession : romans d'amour à l'eau de rose.

Toutes ces données font que les prisonnières palestiniennes vivent en complet déphasage avec la réalité immédiate, avec la réalité politique générale, avec leur réalité spécifique. A Névé-Tirza, le temps est pour nous a-historique.

Ajoutons à cela qu'on nous assujettit à un travail obligatoire, dur et abrutissant, qui détruit à la longue toutes nos facultés intellectuelles ou nos émotions.

Sionisation et technologie

A ce premier tableau de notre condition se greffe le second volet du propos névé-tirzien, à savoir la sionisation totale de notre environnement.

Non content d'avoir hébraïsé autant que faire se peut notre espace vital (déjà très limité en comparaison de celui dans lequel peuvent évoluer nos camarades de prison d'origine israélienne), le pouvoir pénitentiaire dont les membres à 90 % d'origine orientale (sépharade) sont parfaitement arabophones, se refuse à s'entretenir avec les détenues palestiniennes autrement qu'en hébreu, tout en limitant [56] l'exercice de nos facultés intellectuelles à un cours par semaine d'alphabétisation (en hébreu, bien entendu). L'histoire de la Bible (sic!) et l'histoire moderne du Peuple élu nous sont aussi enseignées. A cette fin, on a aménagé une superbe salle de cours qui fait l'admiration de tous les visiteurs qui ont pu pénétrer à Névé-Tirza.

Nous sommes tenues d'observer les rites, manifestations politiques de l'ennemi : chaque fois que nous avons refusé de nous y soumettre, nous avons été victimes d'une répression aussi ferme que mesquine. Chaque fois notre refus donnait à l'ennemi l'occasion de compromettre la portée de la solidarité de classe que nous manifestons, comme nous croyons qu'il est juste de le faire, envers nos camarades de détention d'origine israélienne. Aussi, à chacune de ces occasions, nous sommes en face d'un choix douloureux. Ce n'est pas que la répression du pouvoir pénitentiaire nous fasse peur, mais sur ce champ de bataille réduit à sa plus simple expression que constitue la prison, nous devons tenir compte de la manipulation de nos camarades israéliennes par ce même pouvoir.

A cela se greffe le troisième volet du programme sioniste en matière pénitentiaire :

- resserrer la surveillance autour de nous par des moyens techniques modernes,
- calfeutrer notre environnement et le modifier géographiquement afin d'accroître en nous le sentiment d'isolement. Soulignons qu'au bout d'un certain nombre d'années de ce traitement, notre mémoire s'altère de manière notable.

- réduire au minimum la possibilité d'avoir entre camarades des rapports personnels.

A Névé-Tirza tout est mis en œuvre non seulement pour récupérer les combattantes (ce qui à la rigueur pourrait paraître logique) mais pour détruire en elles toute perception intellectuelle et émotive et les contraindre à mener une vie strictement végétative si elles refusent l'option sioniste.

En nous infligeant des condamnations lourdes, en nous coupant de notre passé, en nous offrant une vision pessimiste de notre propre histoire, en nous interdisant l'avenir, les autorités sionistes ne font que projeter, dans l'univers concentrationnaire, le programme global qu'elles appliquent aux masses palestiniennes dans les territoires occupés.

Par ailleurs, les autorités sionistes ont très rapidement pu constater qu'en prison les meilleures militantes sont aussi celles, telles Aïcha Odeh, Myriam Chakhchir, Rasmia Odeh et bien d'autres que je ne peux citer, qui jouissent d'une grande conscience politique. Ainsi pour briser la capacité de résistance de la prisonnière palestinienne et pour annihiler les risques de contamination de son entourage par les militantes déterminées, le pouvoir ennemi la contraint

à vivre la torture la plus sournoise et la plus dangereuse qui soit, sans pour autant supprimer les tortures physiques qui sont le lot de tout Palestinien aux mains de l'ennemi.

Bien que le travail militant que l'on peut faire à l'intérieur de la prison ne soit possible que grâce à un acquis idéologique et culturel passé, l'ensemble des combattantes palestiniennes qui sont actuellement détenues à Névé-Tirza conservent leur dynamisme et un optimisme lié à l'avance historique qui est la nôtre, particulièrement depuis ces deux dernières années.

Une entreprise de dépersonnalisation

J'ai essayé de décrire au-dessus la nouvelle politique pratiquée à Névé-Tirza. Tâchons d'examiner maintenant ce que l'intégration dans l'univers concentrationnaire tel que je l'ai décrit, signifie pour la combattante palestinienne, en général.

[57]

Après le premier choc de l'arrestation suivie de l'instruction, qui elle aussi se déroule de manière très particulière (tortures psychologiques et physiques dont les séquelles sont souvent très graves), la militante palestinienne bascule dans un univers étranger pour elle à plus d'un titre: tout d'abord celui des différentes maisons d'arrêt qu'elle connaîtra pendant une grande partie de son temps de «détention préventive». Là, elle prend un premier contact avec le rythme des maisons de réclusion. Mais toutes ses préoccupations sont encore tournées vers le procès pour lequel elle est obligée de déployer une certaine énergie. Ce combat qu'elle mène contre l'ennemi maintient vivants en elle l'espoir, le dynamisme, l'intelligence, l'imagination. Ce premier temps est vécu par elle sur le mode de l'inquiétude et de l'urgence à la fois: il n'est pas encore le temps de la prison.

Le monde du dedans

Viennent alors le procès, puis le choc de la condamnation (généralement très lourde) suivis de la prison, qui rompent définitivement cette prolongation du temps du «dehors» que constituait le temps de la détention préventive. Le temps du «a dehors» est marqué par l'action et la projection de soi dans l'avenir. Ce nouveau temps du «dedans» est marqué:

- par une réduction de l'espace vital dont la monotonie à Névé-Tirza est encore plus grande que partout ailleurs,

- par une longue période d'inaction, indispensable pour s'adapter à un milieu nouveau et étrange, ainsi que pour pénétrer et saisir *l'infrastructure parallèle que nous, anciennes détenues et combattantes palestiniennes, opposons, secrètement, au pouvoir ennemi.*

- par la perte concrète et souvent définitive (l'éventail des condamnations allant de dix ans de réclusion à la réclusion à perpétuité) de tout un monde. Ce monde se définit essentiellement, pour la combattante palestinienne, par l'organisation de résistance à travers laquelle elle militait et qui lui permettait de se définir continuellement face à l'histoire, face à elle-même. Si l'on retient qu'à Névé-Tirza le temps est voulu complètement imperméable à l'histoire on saisira à quel point l'isolement dans lequel est maintenue la détenue palestinienne (par le biais de tous les moyens de la nouvelle politique esquissée plus haut) est une source de souffrance et d'altération de ses facultés intellectuelles et émotives, voire du principe même de vie.

- par l'incompréhension du système en place: la très grande majorité des combattantes palestiniennes détenues à Névé-Tirza provient des territoires occupés depuis 1967, et n'avait pas encore eu le temps de bien comprendre la mentalité israélienne, l'hébreu, les pratiques sionistes, les rites religieux du judaïsme. N'importe quel individu arrêté et transféré dans une prison, appendice de son propre milieu naturel, éprouve déjà un sentiment d'étrangeté et d'impuissance, que dire du Palestinien isolé de son milieu naturel, ignorant du langage de l'ennemi, coupé de son histoire, empêché de maintenir le moindre lien avec son passé et de construire l'avenir?

Telle est la première définition que l'on pourrait donner du temps du «dedans» pour la détenue palestinienne. Mais si l'on ajoute à tous ces facteurs la sionisation compacte de l'environnement, agression permanente faite à notre mémoire et à notre avenir, on comprendra aisément qu'un déracinement aussi brutal peut conduire au désespoir.

[58]

Parer au désespoir.

L'arrestation, l'instruction, la condamnation sont toujours vécues, on s'en doute, comme un échec par celui qui est arrêté, même si pendant cette phase il lutte sous des formes

diverses et de manière soutenue contre l'ennemi. La relativité du concept d'échec pour des militants engagés dans un combat comme le nôtre est évidente.

Qu'il s'agisse d'une opération militaire avortée ou d'une arrestation arbitraire, L'échec ne peut être que provisoire : c'est notre lutte dans sa globalité ainsi que l'affirmation constante de notre détermination qui définissent notre avance historique. Mais si nous sommes totalement coupés de cette perception (comme le pouvoir sioniste entend le faire), L'échec provisoire se transformera vite en désespoir. Une longue détention sera difficile à assumer si l'on nous ôte toutes les raisons d'être là, si notre acte est rendu inutile comme le combat que nous menons.

Le désespoir est une traduction évidente de l'échec vécu non plus sur un mode provisoire mais définitif.

La résistance du fond de la cellule.

En clair, ce que le pouvoir propose de voler à nos consciences, c'est la justification historique des sacrifices que nous consentons, des tortures que nous subissons, du prix que chaque jour nous payons, pour ne nous laisser qu'une alternative : notre insertion dans le projet sioniste ou la mort.

Dans les prisons d'hommes, même si le mode de vie est plus dur et le régime plus sévère, il est plus aisé de préserver le sens du combat et de le développer. Les prisons d'hommes sont bourrées. Le personnel pénitentiaire sur place est moins important qu'à Névé-Tirza où il y a une gardienne pour deux prisonnières 24 heures sur 24. Le pouvoir est donc obligé d'affronter brutalement l'ensemble des détenus palestiniens, ce qui maintient en eux, vivant, le principe d'insurrection permanente contre l'occupant. Et c'est justement à ce niveau que l'essentiel de nos efforts de militantes s'est porté à l'intérieur de l'univers concentrationnaire de Névé-Tirza. Non, le général Nir (haut commissaire des prisons d'Israël) et Madame Raya Epstein, directrice de Névé-Tirza, n'ont pas le monopole de nos consciences, pas plus que Rabin ou Perès ne détiennent celui de notre futur.

A Névé-Tirza, notre première préoccupation a été de saisir puis de démonter les mécanismes de l'action pénitentiaire ennemie.

La compréhension claire de son jeu et de son évolution est un facteur de progrès pour la conscience révolutionnaire. L'accès au sionisme en tant que doctrine, dans ce qu'elle a de plus subtil et de contradictoire à la fois, entraîne la clarification idéologique.

De manière concrète, tous nos efforts ont tendu à briser la routine dans laquelle on entendait nous enfermer et qui conduit inévitablement à une dégradation physiologique et psychologique. Nous nous sommes efforcées de diversifier nos activités pendant le temps de travail réglementaire (par des grèves contraignant le pouvoir à changer nos affectations au minimum une fois l'an) comme pendant le temps libre.

Les camarades qui ont fait des études secondaires ou universitaires se chargent de donner des cours d'alphabétisation (en arabe cette fois) puis d'enseigner l'histoire et la géographie de la région.

Des cours d'information politique sont organisés : nous enseignons particulièrement une lecture critique des journaux israéliens, en précisant le sens de [59] l'éclectisme des nouvelles, la manière dont elles sont rapportées puis les implications que l'événement politique peut avoir à court terme et à long terme.

De même, toutes les nouvelles recueillies par différents moyens, légaux ou illégaux, ainsi que l'arrivée continuelle de nouvelles détenues, nous permettent un réajustement avec la réalité.

La privation de liberté absolue n'existe pas quand les consciences sont en marche et qu'elles refusent de se laisser pétrifier dans une réalité absurde et artificielle, si contraignante soit-elle.

Nous avons aussi exploité en toute clairvoyance la volonté du pouvoir de « libéraliser » Névé-Tirza à des fins de propagande.

Nous savons que le pseudo-libéralisme est un atout de l'ennemi, aussi notre lutte sur ce terrain est-elle très serrée et notre vigilance constamment en alerte. Vu l'ambiguïté de la situation, nous tâchons de ne jamais donner dans le panneau et dosons, en alternance, violence (suivie d'une répression toujours très sauvage), et temps de répit.

Nous avons refusé longtemps les cours dits d'alphabétisation, qui ne sont, en fait, que l'un des instruments de la sionisation ; nous savons aujourd'hui que toutes les militantes palestiniennes sont suffisamment conscientes pour pouvoir utiliser ces cours à l'envers, en vue d'une meilleure compréhension de l'ennemi.

Aussi, quand la politique de l'ennemi évolue, la nôtre progresse. Notre action quotidienne est loin d'être sans incidences sur l'appareil répressif.

La politique de sionisation et de dépersonnalisation nouvellement amorcée est dans l'ensemble un échec, comme l'est la politique de colonisation à tout prix de l'ensemble de la Palestine.

Le rayon de soleil

Cet échec n'est pas seulement le résultat de nos efforts et de la tension énergétique que nous sommes contraintes d'opposer sur place à tout instant : il tient essentiellement aux conditions objectives dans lesquelles se développe notre lutte, actuellement dans une phase ascendante. A l'intérieur des prisons, nous ne sommes que le reflet de cette escalade.

A titre d'exemple : un changement s'est opéré tant dans le développement de notre lutte à l'intérieur des prisons, que dans l'évolution du pouvoir pénitentiaire à la suite de la guerre d'octobre dont les prisonniers ont saisi la portée aussi bien que les limites, et de la volonté palestinienne déclarée d'établir un pouvoir national sur toute parcelle de territoire libérée.

Les progrès de notre marche ont, indéniablement, un effet stimulant et révélateur sur les combattants palestiniens. De même qu'il est impossible d'établir un fait accompli sioniste définitif au Proche-Orient, de même il est impossible de sioniser les combattants palestiniens.

La guerre d'octobre contraint le pouvoir à limiter ses propres ambitions en matière pénitentiaire : en raison d'impératifs financiers on a arrêté les nouveaux travaux d'aménagement et d'équipement des prisons.

Par ailleurs, l'opération de Maalot a ralenti l'entreprise de sionisation des prisons : l'un des membres du commando parlait l'hébreu ; le Haut Commissariat des Prisons a décidé de suspendre pour l'instant les cours d'alphabetisation.

Quelque chose dans la logique du pouvoir sioniste a été brisé : la foi. Or, la rationalisation d'une méthode implique une croyance ferme en la politique qui la sous-tend. Ce qui n'est plus le cas, si bien que, dans les prisons d'Israël, comme à l'extérieur, le pouvoir en est très perturbé.»

[60]

Les prisons ne peuvent pas être des phalanstères : elles sont le prolongement du champ de bataille. Il s'y répercute fatalement les progrès des uns, les échecs des autres».

Ce très beau texte a paru dans le mensuel de l'OLP, *Palestine en marche* (en français), n°4 de mai 1975. S'il était signé d'une Française, même non juive, témoignant de son internement par la Gestapo, tout le monde se récrierait devant la sincérité de cette femme. Mais comme il s'agit d'une Palestinienne... D'ailleurs, d'autres informations, sérieuses celles-là, contredisent ces mensonges. Par exemple à propos du «Commando de Pâques» : quatre Françaises détenues au camp de Ramlé. Le *Droit de Vivre*, organe de la LICA, dans son numéro de novembre 1972, titre ironiquement : «Les *atrocités* dans les prisons d'Israël» : «guitare, ping-pong, salon de coiffure». Le 6 décembre de la même année, *Le Monde* publie un tableau idyllique de la prison de Névé-Tirza (la même, cette fois), où son correspondant, André Scemama, a rencontré les quatre Françaises, à l'occasion d'une soirée théâtrale, «dans l'atmosphère habituelle des cocktails de plein air... La directrice du pénitencier, Mme Raya Epstein (c'est bien la même) une jeune femme au visage souriant, fait discrètement les présentations." Cette grande fille noire qui passe les plats de *felâfel* (succulentes boulettes de pois chiches frites) est l'auteur du premier attentat terroriste d'après la guerre de 1967 ; elle a posé une bombe au cinéma Sion, à Jérusalem. Celle-ci, qui passe derrière vous, a «fait» la cafétéria de l'Université. Là, en face, vous avez l'auteur de l'attentat du supermarché de Jérusalem, qui a tué trois étudiants. Un peu plus loin, en retrait, ces deux jeunes filles timides qui n'osent pas s'approcher de la foule, ce sont les survivantes du commando de l'avion de la Sabena". On se croirait à Alger, en 1957 : seulement, là, les «terroristes» se retrouvaient à Barberousse. L'une des Françaises, Nadia Bradley,

née au Maroc d'une mère française et d'un père marocain musulman, s'explique : «Raya, notre directrice, nous a dit un jour que, si elle ne pouvait pas nous rendre au monde extérieur, elle voulait amener le monde extérieur à nous. C'est ainsi que nous sommes en contact avec énormément de gens. Il y a continuellement des invités... Ce que nous avons entendu à l'extérieur sur les Israéliens, et notamment sur les méthodes de leur police, ne correspond pas du tout à la réalité. L'Israélien n'aime pas avoir d'ennemi, parce qu'il appartient à un peuple qui a beaucoup souffert». Alors? Comment douter d'un témoignage pareil? Et paru dans *Le Monde* par-dessus le marché! A moins —hypothèse absurde, bien sûr— que les Françaises ne soient mieux traitées que les Arabes, parce que (tout finit par se savoir), le contraire pourrait faire mauvais effet? Tout de même, il est, dans l'état d'Israël, des Juifs à part entière, qui nous chantent une autre chanson. Pourquoi mentiraient-ils?

[61]

16. La gangrène et la question

Golda Meir a raconté (*My Life*, 1975, p. 392-393) son entretien orageux avec le pape, le 16 janvier 1973, alors qu'elle était Premier ministre de son gouvernement. Paul VI, écrit-elle, «commença par me dire qu'il avait peine à accepter le fait que les Juifs —qui, de tous les peuples, auraient dû avoir pitié des autres en raison de leurs propres terribles souffrances— aient une conduite aussi dure dans leur propre pays. Eh bien, c'est le genre de reproche que je ne puis supporter, surtout parce qu'il n'est pas vrai que nous ayons maltraité les Arabes des territoires. Il n'y a toujours pas de peine de mort en Israël, et le pire que nous ayons jamais fait, c'est d'emprisonner des terroristes, faire sauter les maisons d'Arabes qui avaient abrité des terroristes—malgré nos avertissements répétés. Parfois même, quand il n'y avait pas moyen de faire autrement, nous avons expulsé des Arabes qui avaient ouvertement excité et encouragé les terroristes. Mais je défie quiconque de fournir des documents irréfutables (litt. *Chapter and vetse*, c'est-à-dire : de citer chapitre et verset bibliques) sur (notre) brutalité ou sur la répression. J'avais grande envie de demander au pape ses sources d'information, puisqu'elles n'étaient évidemment pas du tout les mêmes que les miennes. Mais je n'en fis rien. En revanche, je lui dis —et je pouvais entendre ma voix trembler quelque peu de colère : «Votre Sainteté connaît-elle mon premier souvenir d'enfance ? C'est l'attente d'un pogrom à Kiev. Laissez-moi vous assurer que mon peuple n'a rien à apprendre sur ce qu'est la dureté (*harshness*) véritable, et aussi que nous avons tout appris sur la pitié (*mercy*) véritable - quand les nazis nous ont conduits aux chambres à gaz». On remarquera ce *nous*, qui semble indiquer que Golda aurait été déportée, ce qui n'est pas le cas (heureusement pour elle), puisque sa famille avait émigré, en 1906, aux États-Unis, qu'elle quitta, en 1921, pour la Palestine. On penserait, à propos de l'avocat qui dit *nous*, à cette phrase de M^e Robert Badinter (*L'exécution*, de 1973, Livre de Poche, p. 145), qu'il prête à son «maître» (Henry Torrès) : «L'un parle et l'autre paie de sa tête, d'années, de mois de sa vie. Celui qui disait *nous* est celui qui ne risquait rien».

Il y a des citoyens israéliens à part entière, des juifs au courage exemplaire, qui, eux, risquent quelque chose. J'ai parlé du professeur Israël Shahak. Le moment est venu de dire le respect et l'admiration que je porte (et je suis loin d'être le seul) à deux avocates juives israéliennes, d'origine polonaise, Félicia Langer et Lea Tzemel. Toutes deux se sont consacrées, corps et âme, à la défense des prisonniers [62]

politiques arabes palestiniens, devant les tribunaux militaires. Elles ont, toutes deux, le plus grand tort : celui d'être communistes et de vivre en accord avec leurs convictions et leur conscience. Puisque les amis d'Israël prétendent qu'il n'existe aucune information sérieuse accessible sur la condition pénitentiaire dans l'État pilote de l'Internationale socialiste, il faut leur recommander la lecture du témoignage de Félicia Langer, paru en français aux Éditions sociales, en 1975, sous le titre de *Avocate israélienne, je témoigne* (le texte hébreu original a été publié à Tel-Aviv en 1974 et la version anglaise abrégée—*With my own eyes*— est sortie à Londres en 1975). Au Congrès mondial de la femme (à Berlin, du 20 au 24 octobre

1975), cette femme, qui (avec M^e Lea Tzemel) est l'honneur du barreau d'Israël, a déclaré, publiquement et sans détour, «qu'une politique de terreur institutionnalisée est la politique officielle des occupants israéliens dans les territoires occupés en 1967. 27.000 Palestiniens ont été emprisonnés depuis. 4.000 sont encore en prison et les arrestations continuent». Il suffit, dit-elle, d'être «soupçonné d'activités subversives». L'indomptable Félicia (toujours à Berlin) n'esquive aucun problème: «L'application de la torture pendant l'interrogatoire est chose courante. Je l'atteste en tant qu'avocate qui a eu affaire à des milliers de cas, et je me déclare responsable de chaque mot que je prononce. J'ai vu des traces de torture sur le corps de centaines de mes clients. Il y a quinze jours, j'ai rencontré, à la prison de Hébron, le jeune Jihâd Saada, âgé de dix-sept ans, que la torture a rendu presque fou. Des douzaines de personnes sont mortes en prison sous la torture... Toutes ces infractions à la IV^e Convention de Genève et à la Déclaration universelle des Droits de l'homme peuvent être considérées comme *crimes de guerre*. Ainsi, nos dirigeants font de leur mieux pour nous transformer en une *nation de meurtriers et de victimes...*, où les pères enterrent leurs fils et où pleurer sur la tombe d'un soldat est une honte». Dès 1972, Félicia Langer signalait, dans les geôles d'Israël, la présence de «vieillards de plus de 80 ans et d'enfants de moins de 13 ans». Alors? Golda Meir a bonne mine. Et pas elle seulement. Le gouverneur des prisons, D.H. Lévi, n'a-t-il pas, en février 1977, parlé de «limites intolérables» et les détenus d'Ashkelon n'ont-ils pas fait 45 jours de grève de la faim (du 11 décembre 1976 au 25 janvier 1977), pour demander à être traités comme... les prisonniers juifs de droit commun? On aimerait qu'un avocat français de talent, M^e Robert Badinter, dont le beau livre *L'Exécution* (1973) témoigne de tant de qualités de cœur, prenne aussi en considération l'exemple —dont il ne souffle mot— de ses consœurs Felicia Langer et Lea Tzemel. Il écrit (p. 28 de l'édition de poche): «En réalité, pour l'avocat, il n'est qu'une seule passion: défendre. Encore, toujours, inlassablement défendre, sans jamais céder, sans jamais renoncer, sans jamais, même un instant, reculer: défendre, défendre, défendre. Cette passion-là, celui qui l'éprouve en est comme possédé». On ne saurait mieux dire. Et encore ceci (p. 56), qu'il met dans la bouche de son maître, Henry Torrès: «Le courage, pour un avocat, c'est l'essentiel, ce sans quoi le reste ne compte pas».

M^e Lea Tzemel est venue en Europe, au printemps 1977, accompagnée d'Eytan Grossfeld (adjoint d'Israël Shahak), pour témoigner, à Genève, devant la Commission des Droits de l'homme des Nations Unies. A cette occasion, elle a répondu à l'invitation du «Collectif d'information sur les prisonniers palestiniens en Israël» et participé, à Paris, à une rencontre débat sur le thème: «Les droits de l'homme s'arrêtent à Tel-Aviv», les 27 et 28 mai 1977, sous la présidence de M^e Leo Matarasso. Une conférence de presse a été tenue ensuite, le 7 juin (*Le Monde* en date du 9 juin 1977). Qu'en pense M^e Robert Badinter, champion, sûrement sincère, du «courage de l'avocat» et de la «passion de défendre»?

[63]

Les faits que M^e Tzemel a rapportés sont accablants: ils suffiraient à mettre au ban des nations tout autre État que celui qui bénéficie de tant de silence complice et de tant de complaisance. M^e Badinter cite (p. 41) une pique amicale que lui porta un jour Henri Torrès, à propos du sentiment de justice: «Tu penses toujours à la justice, tu répètes "C'est juste, ce n'est pas juste", comme un petit rabbin accroché à ses livres». Juif, il aimait à se moquer des Juifs, surtout en ma présence, parce que j'avais sur ce sujet l'épiderme à vif». Comme Marcel Bleustein-Blanchet —dont il a épousé la fille, en 1966— M^e Robert Badinter n'a-t-il pas *La*

rage de convaincre (titre d'un livre de son beau-père, paru en 1970)? Il en a aussi le talent, sans aucun doute. A-t-il écouté Léa Tzemel (elle s'exprimait en hébreu, il est vrai, et c'était le week-end de la Pentecôte)? Pour un «écorché vif» de son espèce, c'était une occasion de s'informer de bonne source sur la condition et la lutte des prisonniers de l'État juif, sujets qui ne sauraient laisser indifférent personne: en Israël, dix mille signatures ont été recueillies pour protester. Il s'agit de 5.852 détenus, dont 3.227 inculpés d'atteinte à la sûreté de l'État (c'est de ce crime que m'accusait Vichy, en 1940 et 1941), parmi lesquels Mgr Hilarion Capucci, vicaire patriarcal grec catholique de Jérusalem, condamné à douze ans de prison, en 1974, pour aide à la Résistance, expulsé en 1977. Il est vrai que cet évêque est arabe, et que ceux qui s'en moquent sont les mêmes à s'être voilé la face, en 1941, pour ne pas voir l'étoile jaune: «Ce n'est qu'un Juif» (Georges Montaron, dans *Témoignage chrétien* du 19/9/1974). On sait qu'une minorité de prêtres ont, en France comme en Pologne et ailleurs, aidé la minorité active de «terroristes», devenus, plus tard, résistants dûment honorés. Si je crois devoir «interpeller» ici le plus brillant de nos avocats parisiens, c'est aussi parce qu'à la demande de Monsieur Mitterrand (ancien ministre de l'Intérieur, de la Police et de la Justice), M^e Robert Badinter «anime» les «réflexions du Comité pour une Charte des Libertés» (1976), dont le rapport, d'emblée, affirme: «En toutes circonstances, les hommes qui ont lutté pour les libertés ont été les plus opprimés de la société, ou ceux qui avaient choisi leur camp». Et que pense un «socialiste, partisan du Programme commun de l'Union de la Gauche», de l'interdiction, signifiée en mai 1977 à Félicia Langer et Léa Tzemel, de plaider devant les tribunaux militaires, en raison de leurs opinions politiques (communistes), qui les rendraient dangereuses pour la sécurité de l'État? Si l'on accepte ce genre de discrimination, c'est admettre que la cause de la liberté n'est pas la même partout et que le Chili ou le «Goulag» sont de commodes alibis pour pas mal de monde.

Ceux qui prétendent s'en tirer en jurant que l'existence de la torture en Israël n'est pas «prouvée» ne font pas seulement la politique de l'autruche: le mur du silence sur ce point, c'est une attitude complice. On l'a bien vu sous l'occupation nazie, comme dans toutes les guerres coloniales. Mais Israël est un cas à part: «Ce n'est pas la même chose»! Bien sûr, ce n'est jamais la même chose. Et pourtant... A la fin (p. 266) de son livre sur *Le racisme de l'État d'Israël* (1975), le professeur Israël Shahak ne craint pas d'écrire: «Je crois, en conscience, que des gens sont torturés en Israël et dans les territoires occupés. Et j'avoue que je n'ai pas en la matière de preuves absolues, et que je n'espère pas en obtenir... Mais là n'est pas vraiment la question. Pour moi, elle est surtout dans le *racisme juif*. Car la majorité des Juifs, en Israël et ailleurs, croient que seuls les Juifs sont des êtres humains qui méritent d'être crus, tandis que les Gentils ont l'habitude de mentir, comme l'affirme à maintes reprises la Loi du Talmud... Le fait que tous les partisans —officiels ou non—du gouvernement israélien refusent ces enquêtes objectives est à mes yeux la preuve la plus convaincante que ce gouvernement et ses agents torturent systématiquement des milliers de gens. A mes [64] yeux, plus grave encore que le fait des tortures lui-même —que je ne mets pas en doute— est l'attitude de la majorité des Israéliens vis-à-vis des plaintes consécutives à ces tortures, et l'affirmation arrogante selon laquelle ces faits n'auraient pas été suffisamment vérifiés».

On a vu que deux avocates juives, d'origine polonaise, citoyennes israéliennes, Félicia Langer et Léa Tzemel, ont consacré leur vie, avec un courage admirable, à la défense des prisonniers palestiniens et à la dénonciation des tortures.

Voici un bon exemple des difficultés qu'elles rencontrent et de la façon dont les «autorités» responsables s'y prennent pour nier ou esquiver leurs crimes. Il s'agit du cas d'un garçon de quinze ans. Hassân al-Battâl, arrêté, le 20 (ou le 28) août 1968, par la police israélienne de Hébron, «pour n'avoir pas eu (sur lui) de carte d'identité et avoir répondu de manière suspecte aux questions» (*sic*). Relâché le soir même et rentré chez ses parents, l'écolier mourut avant même d'être transporté à l'hôpital. Dans sa lettre au ministère de la Sécurité, Félicia Langer écrit: «D'après le rapport d'autopsie, dont je détiens une copie, l'enfant est mort sous les coups, d'une pression continue exercée sur son cerveau pendant douze heures. Et le dos de son corps n'était qu'un bleu». On trouvera ici la photocopie de cette lettre de F. Langer, datée du 20 novembre 1968. J'ai raconté cette affreuse histoire dans les colonnes du *Nouvel Observateur* (n°3-9 des 24-30 avril 1972, p.63), qui a titré ainsi: «Hitler a gagné. Il a donné l'habitude —sinon le goût de la torture, même à ceux qui en avaient été victimes». Ce n'est que récemment que j'ai pu me procurer une brochure de Gidéon Weigert, publiée sans date (sans doute en 1970) à Jérusalem, intitulée: «Les Droits de l'homme dans les Territoires sous administration israélienne». L'affaire H. al-Battal y figure (mais il n'est pas question de Félicia Langer), avec un «rapport de témoin oculaire», par Malise Ruthven, daté de mars 1970, réfuté par le rapport de l'inspecteur de police du district de Hébron, qui fait état, en ces termes, de l'autopsie pratiquée par deux médecins, la nuit même du décès: «Lorsque la boîte crânienne a été ouverte, nous y avons vu un caillot de sang noir. Les médecins expliquèrent que cela était dû à un saignement et la pression résultante exercée sur le cerveau avait provoqué la mort». Plus loin, on peut lire: «Rapport médical. Autopsie effectuée par deux médecins arabes de Hébron... Aucun signe de violence... L'ouverture de la boîte crânienne a révélé des signes d'hémorragie... La mort a été provoquée par une hémorragie interne dans le cerveau et n'a pas été causée par une pression externe sur la tête». Affaire classée, donc. Il ne peut s'agir que d'une provocation, d'une abominable calomnie. Et cependant, je ne suis pas satisfait. Je ne puis l'être, parce qu'en Algérie, en 1955, puis en 1962, j'en ai trop vu, trop entendu de ce genre et je sais trop bien ce que valent les attestations de médecins paralysés par la peur. Mais pourquoi tant de Français, qui se sont battus contre la torture en Algérie «française», sont-ils silencieux dès que l'État juif est en cause?

Hélas! La torture est entrée dans nos mœurs, bien qu'elle soit explicitement condamnée, en France, par l'article 303 du *Code pénal*: «Seront punis, comme coupables d'assassinat, tous malfaiteurs, quelle que soit leur dénomination, qui, pour l'exécution de leurs crimes, emploient des tortures ou commettent des actes de barbarie» (lettre au *Monde* des 20-21 février 1977, de M. Jean Paoli, magistrat en congé, qui ajoute: «Tel est le texte de la loi, au demeurant pratiquement inappliqué».) Je ne répéterai jamais assez que nul n'a le droit de confondre «Israël» sur l'usage qu'il fait de la torture, s'il n'a pris position fermement, comme Pierre Vidal-Naquet, Paul Teitgen ou le général de la Bollardièrre, contre les abominations de la guerre française contre l'Algérie. Je m'honore d'avoir démissionné, en juin 1955, du cabinet de Jacques Soustelle, précisément à cause de cinq cas [66] précis de tortures (avec, pour une fois, certificat médical à l'appui). J'ai vu le film de Laurent Heynemann (mai 1977), *La Question*, d'après le témoignage d'Henri Alleg. Celui-ci, dans un entretien publié par *L'Humanité* (3 mai 1977), n'a pas mâché ses mots et a rappelé, entre autres, que Fernand Yveton fut guillotiné lorsque «Robert Lacoste (SFIO) était ministre-résident en Algérie du gouvernement dans lequel F. Mitterrand était ministre de la Justice». Alleg ajoute ceci: «Il y a donc de lourdes

responsabilités chez certains de ceux qui sont aujourd'hui nos alliés. Que dire?... Qu'aujourd'hui ces mêmes hommes, *sans qu'ils aient fait leur autocritique*, se battent du bon côté...» J'avoue que les bras me tombent. Bien entendu, mon mépris ne se limite pas à ces «faux témoins» d'une «gauche» introuvable. Il va également à «l'outrecuidant» (le mot est du général de Gaulle) Bigeard, dont on fit un Secrétaire d'État et un Grand-Croix de la Légion... d'honneur, hélas! Dans son livre *Pour une Parcelle de Gloire (?)*, paru en 1975, Bigeard raconte (p. 103-104 de l'édition «Presses Pocket», tome II) l'arrestation du Résistant algérien Ben-Mhidi, le 23 février 1957: «Il va devenir un ami... Sur nos méthodes de travail» (euphémisme pour: la torture), que nous sommes hélas, obligés d'employer face à des hommes qui assassinent impunément des innocents en plaçant des bombes, il est absolument d'accord, il me dit: «Si une bombe vaut mieux qu'un long discours, à votre place, nous aurions agi de même. Aussi, *je vous demande de subir le même traitement que mes camarades*»! On comprend que le même Bigeard ait pu, après l'exécution de l'infortuné Ben-Mhidi, saluer, en la personne de sa victime, «un homme sachant souffrir» (Journal d'Alger, 14 août 1957). En mars 1958, Jean-Paul Sartre écrivait (dans *Situations V. Une victoire*): «Dans la torture, cet étrange match (?), l'enjeu semble radical: c'est pour le titre d'homme que le tortionnaire se mesure avec le torturé, et tout se passe comme s'ils ne pouvaient appartenir ensemble à l'espèce humaine». Bravo! L'ennui, c'est que l'auteur des *Mots* (1964) accepte, en 1976, la «distinction» de Docteur *honoris causa* de l'Université hébraïque de Jérusalem, cette même université où enseigne toujours le professeur Israël Shahak, auteur du réquisitoire accablant, traduit et publié en français en 1975. Qu'il le veuille ou non, Sartre a maintenant donné sa caution, son nom, sa garantie à un régime policier et répressif, où la torture est de règle.

De règle? Trois exemples récents me semblent devoir être proposés à la réflexion des lecteurs de bonne foi. Un journal nullement «communiste», *Le Figaro*, consacre, dans son numéro du 3 février 1970, une page entière de son envoyé spécial, Yves Cuau, à un reportage: «Dans les prisons d'Israël (Quartier des terroristes)». L'auteur *d'Israël attaque* (1968) commence son article par cette interrogation: «Torture-t-on en Israël?» Il explique qu'il a été autorisé à visiter la prison de Ramlé, où les «terroristes» (les guillemets sont d'Yves Cuau) «sont enfermés dans une section spéciale»: ils sont alors 150, dont 38 condamnés à vie. Yves Cuau s'est entretenu avec deux de ceux-ci, William Nasser (24 ans) et Kamal Nimri (27 ans), qui, tous deux de *mère juive*, «auraient pu bénéficier de la loi mosaïque du Retour» (Nasser est de père arabe chrétien, Nimri est de père musulman). Tous deux, entendus par Yves Cuau «dans le bureau du directeur de la prison», ont formellement déclaré avoir été torturés à l'électricité (la tristement célèbre «gégène» de Massu), après leur arrestation en avril 1968: «Maintenant, toutes les traces ont naturellement disparu». Leurs deux photographies ci-dessous ont paru dans le numéro du *Figaro* du 3/2/1970, p.5. «Autre détenu rencontré» (par Y. Cuau): «Mahmoud Hedjâzi, le seul Arabe jamais *condamné à mort* en Israël... (Mais) le jugement, cassé par la Haute-Cour, a été commué en une peine de prison à vie». D'autre part, Yves Cuau précise qu'avant [67] sa visite à Ramlé il avait eu «une longue discussion, dans son bureau du ministère de la Défense nationale, avec un officier supérieur directement responsable des territoires occupés... Voici l'essentiel de seds propos: «Nous n'utilisons pas la torture comme moyen d'interrogatoire... Les «aveux» ne nous intéressent pas: ce que nous cherchons, ce sont les coupables. Vous vous souvenez de l'attentat à la bombe, l'année dernière, dans un supermarché de Jérusalem? Eh bien, la police de Naplouse a identifié très

rapidement les coupables et a obtenu des aveux. Nous avons arrêté *les vrais* coupables trois mois plus tard. Quel est l'intérêt de telles méthodes? Nous avons pris immédiatement des sanctions. Il est bien évident que nous avons recours à des procédés, à des *trucs*. On peut faire passer une bande de magnétophone dans la cellule d'à côté, avec des enregistrements de cris de douleur. On peut priver un certain temps un suspect de sommeil. Pourquoi vous dire le contraire, alors que c'est vrai?... Dernier point: dans une police et dans une armée, il n'y a pas que des petits saints. Il y a des gens qui désobéissent aux ordres. Chaque fois que nous sommes alertés, nous prenons des sanctions et vous savez que tout se sait très vite en Israël. La torture comme moyen d'interrogatoire? Non... Rien n'a jamais été prouvé... Beaucoup (de prisonniers) vous diront que nous les avons torturés. Nous n'y pouvons rien. Ils l'ont déjà dit au cours de leur procès et ils vous le répèteront. C'est dans l'ordre des choses. Certains d'entre eux ont été *bousculés*; encore une fois, pourquoi mentir? Mais la torture, la torture comme système, c'est un mensonge». Et Yves Cuau de conclure: «Parole d'officier supérieur israélien contre parole de jeunes hommes condamnés à vie». Je puis attester que, moi aussi, j'ai été officier supérieur, au Viêt-nam comme au Maroc, en Tunisie et en Algérie: des propos de ce genre, j'en ai entendu d'innombrables, dans la bouche d'officiers français qui m'ont, délibérément, menti. Alors, je sais de quoi je parle.

Et c'est justement parce qu'il savait que je combats la torture partout et toujours dans le monde, que Maurice Rolland, alors président de la Chambre criminelle de la Cour de Cassation, m'a demandé de participer, le 3 juin 1972, à un colloque sur «La torture aujourd'hui», où j'ai parlé de l'Iran et des crimes de la police politique, la SAVAK. C'est dans un silence de mort que j'ai terminé mon «réquisitoire» en ces termes: «Puisque le Shâh fait «conseiller» sa SAVAK par des «experts» sionistes, pourquoi ne permet-il pas la création, en Iran, d'une association comparable à celle de la «Ligue israélienne pour les Droits de l'homme et du citoyen, BP 201-78, Tel-Aviv», qui a, notamment, rendu public, en toute liberté, en juin 1970, son «Mémoire aux Nations Unies sur les pratiques israéliennes dans les territoires occupés»? On peut y relever 27 cas de tortures. Il est vrai que ces témoignages n'ont entraîné aucune conséquence heureuse. Il est vrai aussi que le Dr. Israël Shahak, président de cette Commission, serait «fou»... Dans ce cas, pourquoi ne pas l'interner dans un asile psychiatrique?» Le 10 juin 1972, soit une semaine à peine après mon intervention, je reçois un mot de Maurice Rolland: «Je vous remercie de votre exposé extrêmement nourri et vivant». A sa demande, je lui envoie, de nouveau, le texte même que j'avais lu au colloque. Le 12 décembre 1972, il me répond: «Ayant lu attentivement votre texte» (que j'avais, bien entendu, lu en public devant lui), «j'y constate la présence de deux passages totalement étrangers au sujet qui vous était imparti, à savoir, p. 1, §3 et p. 2 tout le §8». Celui-ci, je viens de le citer. Le §3 est le suivant: «En 1956, la redoutable police politique, la SAVAK, est créée avec l'aide des Américains, auxquels se joindront les experts israéliens (chaque année, le directeur iranien de la SAVAK va faire un stage d'un mois chez les spécialistes d'Israël)». Je réponds, le 14 décembre, et n'accepte aucune censure: «J'appelle [68] un chat un chat et l'État d'Israël un État étranger, qui n'est pas plus au-dessus des lois que l'Empire d'Iran? Le 18, nouvelle lettre: «Vous n'êtes pas d'accord pour cette suppression; n'en parlons plus. Mais, dans ces conditions, nous ne pouvons pas publier votre texte». Je tombe de haut: j'ai déchiré le voile du Temple. Et vingt ans d'arnitié viennent de finir.

Sous le titre: *Nous et la gangrène*, Louis Marton écrit—dans son bulletin: «Israël et Palestine» (numéro d'octobre-novembre 1975)—: «Peut-on imaginer

que les détenus des camps de concentration deviennent geôliers, que les victimes d'hier se transforment en tortionnaires d'aujourd'hui?... Oui, cela est désormais certain... Le premier souvenir que je garde des brutalités policières de l'État, censé avoir été fondé sur les promesses des prophètes d'Israël, date de 1950. J'ai assisté, cette année (à peine 18 mois après l'Indépendance), à l'enterrement d'un jeune communiste mort des suites des blessures reçues dans un commissariat de police israélien. Il était bien entendu *juif*: il s'appelait Zvi Ellner». «Le seul document sur les tortures israéliennes jamais publié: un prisonnier de guerre interrogé durant la Guerre des Six Jours» (juin 1967). *Les bavures de l'Occupation* sont aussi courageusement dénoncées, dans *Le Nouvel Observateur* du 22 mars 1976, p. 34: «Une série de cas extrêmement troublants ont été récemment portés à ma connaissance et—après de minutieuses vérifications—je crois ne plus avoir le droit de me taire» (Victor Cygielman). «Mohammed Abou Gharbiyé, 39 ans, ouvrier et militant syndicaliste de Jérusalem-Est, fut emprisonné administrativement le 30 avril 1974 et détenu sans procès jusqu'au 5 janvier 1976. Il a raconté à un groupe de journalistes» (après sa libération) «qu'il fut torturé pendant trois mois successifs. Son avocate, Félicia Langer, s'est adressée trois fois à la Cour suprême. Cette dernière ordonna une enquête qui n'aboutit pas —toute enquête de ce genre est menée par la police, qui est donc à la fois juge et partie». V.C. a donc été ébranlé par la conférence de presse contre la torture, tenue le 25 février 1976, à Jérusalem, et dont le correspondant du *Times* a rendu compte. Félicia Langer s'est déclarée prête à citer, «devant n'importe quel tribunal, certaines des victimes, telles que Suleiman An-Najab, Khalil Hijâzi ou Ziâd al-Azah: ce dernier est resté en partie paralysé, à la suite des chocs électriques qu'il a subis au centre d'interrogatoire de Hébron. Aucun de ces hommes n'avait lancé de bombe. Leur seul arme était des tracts dénonçant l'Occupation» (*Eurabia*, n° 54, février 1976). La réponse officielle à ces allégations est toujours le silence, l'accusation de propagande mensongère et, à la limite, l'affirmation bien connue: ce sont des «bavures» inévitables, très rares et —quand elles sont prouvées aussitôt sanctionnées. Eh bien, à force de scruter la presse, on finit par découvrir que, même aux yeux d'Israël, il n'y a pas de fumée sans feu. La radio israélienne a révélé, le vendredi 15 octobre 1976, qu'un commandant de l'armée (*Tsahal*) a été «condamné à deux ans de prison et à la dégradation militaire, pour avoir, au cours d'un interrogatoire, causé la mort d'un habitant arabe du village de Salfit, en Cisjordanie» (*Le Monde* des 17-18 octobre 1976). «La victime était un communiste, Ahmed Dahdoul, qui avait été arrêté le mois dernier (avril) à Salfit, à 25 km au Nord de Jérusalem» (*Le Monde* du 5 mai 1976). Un communiste! Vous voyez bien! Quand on vous disait que ces gens-là ne sont «pas comme nous»! Ils sont même des adversaires de «l'Internationale socialiste». En tout cas, rien à voir avec notre Civilisation «judéo-chrétienne», n'est-ce-pas, M^e Robert Badinter?

[69]

17. La question et les questions

C'est encore ce brillant avocat français qui, dans son beau livre *L'Exécution* (1973, éd. Livre de Poche, p. 13), écrit ces lignes: «Les vraies questions? Étrange propos. Elles ne sont jamais fausses, les questions que l'on pose. Les réponses parfois, parce qu'on biaise, parce qu'on fuit, parce qu'on triche. Mais les questions, elles, ne mentent pas. Les questions sont innocentes, même quand on les pose avec des arrière-pensées, avec l'espérance secrète que l'autre répondra mal ou mentira. Les questions ne sont jamais des pièges. A peine des épreuves. Le talmudiste a raison: «Toutes les réponses sont dans le livre, mais où sont les questions?» On voit qu'on a toujours profit à relire les bons auteurs. Celui-ci, qui est aussi professeur agrégé des facultés de droit, n'a-t-il pas une responsabilité morale particulière, du fait qu'il enseigne la Justice à des étudiants innocents? Mais tel n'est pas, sans doute, son propos: on a vu (p. 41) qu'il a «l'épiderme à vif» sur ce sujet (les Juifs). Je veux dire, non pas qu'il n'a pas la passion de la justice, puisqu'il affirme le contraire, mais que les crimes d'Israël ne semblent pas, jusqu'ici, être premier de ses soucis. D'ailleurs, son ami Monsieur Mitterrand, si prompt à dénoncer (partout, sauf en Israël) la torture, et qui reconnaît: «La technique des bourreaux n'évolue guère. Baignoire, électrodes pour muqueuses, coups de bottes dans le bas ventre, paupières brûlées», est aussi le même qui croit s'en tirer par une pirouette: «Je n'avais pas à m'expliquer sur ma responsabilité personnelle au sein du gouvernement Guy Mollet» (*La paille et le grain*, 1975, p. 121 et 236). Mais si, justement! L'ancien Garde des Sceaux, ministre de la Justice (1956-57), à qui pense-t-il quand il dit: «Je ne comprends pas pourquoi les hommes politiques croient judicieux de bomber le torse en toute occasion. La psychologie des foules exige-t-elle un contentement de soi sans faille et sans bornes?» (p. 87). Laissons cela. Laissons celui-là.

Que faire, pour convaincre ceux pour qui «Israël» a toujours raison? On sait que, le 24 novembre 1975, la commission sociale des Nations Unies a adopté, par acclamation, la déclaration contre la torture. Celle ci est ainsi définie: «Tout acte par lequel de la douleur ou des souffrances aiguës, physiques ou mentales, sont infligées à un individu par un fonctionnaire public, ou sur son instigation, dans le but d'obtenir de la personne—ou d'un tiers—des renseignements ou confessions, de la punir pour un acte qu'elle a commis ou est soupçonnée d'avoir commis, ou de l'intimider, elle ou d'autres personnes» (*Le Monde* du 26 novembre 1975. Article de Philippe Ben). Le même grand quotidien du soir consacre son [70] éditorial du numéro daté des 14-15 septembre 1975 à *Torture et civilisation* et reste sceptique sur «les enceintes dominées par le Tiers-Monde»; il remarque, cependant, que «les tortionnaires de la guerre d'Algérie sont restés impunis, quand ils n'ont pas eu de promotion» et qu'il «n'est pas question d'évoquer les tortures en Ouganda»—alors que personne, à commencer par *Le Monde*, ne s'en prive, et qu'un silence de mort, sauf rares exceptions, tombe sur «Israël». En janvier 1973, le député communiste («orthodoxe, pro-soviétique») Abraham Lewenbraun —on doit le croire, puisqu'il est juif, mais ne pas le croire, puisqu'il est communiste!—accuse, le 9, la police israélienne d'avoir «torturé les membres juifs du réseau

d'espionnage judéo-arabe, démantelé il y a quelques semaines en Israël» dont son fils, Rami Livneh (*Le Monde*, dépêche AFP—UPI du 11/1/1973). Mais le lendemain (le 10), à la radio israélienne, le même Abraham Lewenbraun, s'il maintient ses accusations, dément que son propre fils ait été également torturé (*Le Monde*, dépêche AFP du 12/1/73). En décembre 1973, Amnesty International organise à Paris un Congrès mondial pour l'abolition de la torture, qui permet à un journaliste français, Marcel Niedergang, d'écrire: «Il n'y a pas de peuples privilégiés. Il n'y a pas de gouvernements innocents» (*Le Monde* du 12/12/73). Il faudrait pourtant sortir des généralités prudentes! Revenons donc à M^e Félicia Langer. Née en Pologne et venue très jeune en Israël, elle a passé son enfance en URSS, pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle arrive à Tel-Aviv en 1950 et s'inscrit à la Faculté de Droit en 1959, après avoir été ouvrière d'usine et avoir adhéré, avec son mari, à ce qui s'appelait alors «La Nouvelle Ligue Communiste» ou *Rakakh*. Depuis 1965, elle est avocate, apprend l'arabe et se consacre «à ceux qui souffrent et sont opprimés». Dans une interview donnée à New York (et parue à Paris dans la *Lettre d'Israël et de Palestine*, n° 6, décembre 1976), elle déclare: «La lutte même définit mon intégration dans la société israélienne... (Mais) il y avait le secteur arabe et j'ai commencé à comprendre, lentement mais sûrement, que nous nous trouvons confrontés à quelque chose dont nous autres, Juifs, nous avons souffert: c'est désormais une sorte d'antisémitisme à rebours».

On sait que Félicia Langer a publié un livre accablant, paru en 1975 en traduction française (aux Éditions sociales): *Avocate israélienne, je témoigne*. Rendant compte, dans *Le Monde* du 21 novembre 1975, de ce témoignage, Roland Delcour, qui «ne peut refuser à Félicia une bonne dose de courage et, plus encore, le courage de ses opinions», craint, cependant, «l'exploitation», par «les plus déterminés des adversaires d'Israël», d'un «livre sans doute bien intentionné». Comme l'enfer, n'est ce pas? Depuis la sortie de son livre, Félicia persévère, en particulier dans son journal en hébreu: *Zu ha-Derekh*. La litanie des tortures est interminable, mais trois cas me paraissent à retenir, en priorité: celui d'enfants arabes de Jérusalem, roués de coups, pour avoir «jeté des pierres sur les policiers» —un garçon de quinze ans a la tête bandée et une main dans le plâtre; le procureur est une femme et les accusations sont portées en hébreu, qu'aucun des gosses ne comprend (25/2/76); autre cas: le supplice de Mohammed Mehdi Bsiso, jeune Palestinien de Gaza, que Félicia Langer a pu voir, blessé, dans sa cellule de Ramlé, la main droite paralysée, détenu depuis deux ans, sans jugement, et enfin condamné à quinze ans de prison (pour avoir appartenu au *Fath*), par application rétroactive (qu'en dit M^e Robert Badinter?) de la loi de 1973, qui stipule que «les tribunaux israéliens sont compétents pour juger, conformément aux lois d'Israël, quiconque a commis, à l'étranger, un acte considéré comme portant atteinte —ou commis dans l'intention de porter atteinte— à la sécurité de l'État d'Israël» (15/10/1975); quant à «ce qu'ils ont fait à Omar» (1/12/1976), comment ceux qui ont eux-mêmes souffert ou qui sont accessibles à d'autres [71] sentiments que ceux de leur réussite sociale (c'est-à-dire, neuf fois sur dix, de leur échec personnel) pourraient-ils rester insensibles? Mais non, je ne suis pas naïf au point de croire que la vérité soit supportable. En désespoir de cause, je reproduis ici «ce qu'ils ont fait à Omar». Et puis, peut être, malgré tout, certains Français se souviendront-ils du passé —que, chaque jour, les anciens résistants les conjurent de ne pas oublier—en lisant, dans *Ha-Aretz* du 18/8/1975 (Tr. fr. dans *Eurabia* n° 46 d'octobre 1975), la lettre, publiée par Nathan Dunevitz, d'un jeune homme de Tel-Aviv, qui habite près du quartier général de la police, avenue Motzkin, et se plaint

de ne pouvoir dormir, en raison des hurlements de douleur, «des longues plaintes et des lamentables appels à la pitié» qui, chaque nuit, viennent troubler son sommeil. Le professeur Israël Shahak commente cette affaire en ces termes: «Tant que ces traitements n'étaient infligés qu'aux Arabes, personne ne se plaignait... Mais les «gardes-frontières» mutés à Tel-Aviv s'occupent maintenant des Juifs «marginiaux»: ils sont juifs, alors *ils crient en hébreu*. Et les citoyens dociles les comprennent...»

[72]

18. Prisonniers politiques en Israël: un témoignage (in *Eurabia* - n° 72 - février 1977)

« Il faut que vous sachiez ce qu'ils ont fait à Omar... » Félicia Langer, avocate israélienne (*Zu-Harech*, 1/12/76).

«...J'essaie de l'oublier. Un certain égoïsme naturel me conseille de rejeter cette image, ce souvenir d'un sourire malade et enfantin sur le visage d'un homme de trente ans. De ne plus entendre le balbutiement de ses lèvres tremblantes... Mais lui, Omar Salamo, de la prison de Hébron, refuse de quitter mon esprit.

Ses yeux sont grands ouverts, comme ceux d'un animal effrayé, et il répète: «Laissez-moi... Je vais tout dire... Que voulez-vous de moi?» et il tente de quitter la pièce... Son compagnon de détention essaie de le calmer. Mais il ne répond pas, même quand on l'appelle par son nom. Il est très maigre. Il montre ses côtes et murmure: «Cela fait mal. Je ne peux pas respirer». Son compagnon lui dit qu'il a les côtes cassées. Tout à coup, il commence à s'arracher les cheveux et à les mettre dans sa bouche: «Ils m'ont dit que je devais manger mes cheveux». Je lui demande qui sont ces gens dont il parle. Il dit qu'il ne sait pas; il hausse les épaules... et, tout à coup, un sourire brille sur son visage de cire et il déclare: «Uri, Uzi et Abu-Gazala»; il nous demande de ne pas leur dire qu'il les a nommés, parce qu'ilss reviendraient... Ensuite, il a un moment d'absence, et plonge dans un monde étranger. «Quel âge avez-vous?... D'où êtes-vous?... Et vos enfants?...» Il nous regarde sans comprendre, et dit qu'il ne sait pas. Son regard est vide. Tout à coup, il montre deux cicatrices à sa main droite et essaie d'expliquer qu'on lui a attaché quelque chose à la main, et son corps se met à trembler comme s'il s'était encore traversé par un courant électrique.

Abed, mon assistant, tente de détourner l'esprit de Omar de ce souvenir. Il lui demande des nouvelles de sa femme, Namma, qui est également détenue. Omar essaie visiblement de se souvenir... Mais il retombe dans son délire. Puis, subitement: «Ils l'ont battue, devant moi...» et il montre comment ils ont fait. «Maintenant elle n'existe plus...» Un gardien passe à proximité. Omar se dresse brusquement, les larmes aux yeux et fait un geste vers lui: «Celui-ci, il est bon», dit-il... «Il ne me bat pas!» Il indique ce qu'on lui a fait, et son visage se tord comme s'il ressentait encore ses souffrances.

Nous ne pouvons plus rien pour lui, il est bien loin de nous, dans le monde des tortionnaires. Eux, sont partis, après avoir accompli leur sinistre besogne. Mais lui reste là. Il n'arrive plus à sortir de cet univers, le seul qui lui reste: Uri [73] Uzi et Abu-Gazala, qui l'attendent quelque part. Nous n'arriverons pas à percer les brumes qu'ils ont laissées dans son esprit. La gardiens s'amuse de son comportement. Il n'y a aucune pitié dans leurs yeux. Le directeur de la prison refuse de venir voir Omar en notre présence: il craint d'avoir à témoigner dans quel état il l'a vu, devant nous. Je demande qu'on donne à Omar les soins médicaux que réclame son état. Abed dit: «Il ne se souvient même pas de sa femme». Le Directeur semble amusé et répond: «Il nous arrive à tous de ne plus nous souvenir de nos femmes... Nous ne sommes pas fous pour autant!».

J'ai dû quitter ainsi Omar. Seule, je ne puis arrêter les mains des tortionnaires. Mais je voudrais faire passer mon angoisse à d'autres, qui ont encore quelque sensibilité. Je voudrais que cette image les poursuive, qu'elle les empêche de dormir, et qu'elle les oblige à crier, pour lui et pour eux-mêmes. Ils doivent savoir que si Uri, Uzi et Abu-Gazala sont en train de torturer aujourd'hui le Palestinien Omar, ils sont prêts à torturer demain quelqu'un qui aura rencontré Omar, et les jours suivants —si nous les laissons faire— n'importe qui qui réclamera le droit à l'existence d'Omar et de ses frères. >

Enfin, en 1977, l'opinion, en Europe, se réveille. Le *Times* de Londres est un journal sérieux. A maintes reprises, il a montré sa sympathie pour Israël et, d'autre part, son indépendance, lorsque, en 1971, il a dénoncé les pratiques inadmis-

sibles des Britanniques en Irlande du Nord. *The Sunday Times* (édition hebdomadaire) publie, dans son numéro 8035 du dimanche 19 juin 1977, quatre grandes pages, un éditorial et trois demi colonnes en première page. Les titres? Les voici: *Israël tortures Arab Prisoners* (p.1); *Israël and Torture: a case for concern* (éditorial, p. 16); *The Insight team has carried out a detailed inquiry in Israeli occupied territories into Arab allegations and official Israeli denials of the use of torture.* («L'équipe d'Insight (= perspicacité, pénétration, intuition) a mené une enquête minutieuse, dans les territoires occupés par Israël, sur les plaintes des Arabes et les démentis officiels israéliens, au sujet de l'emploi de la torture.») Il conclut in part: «Torture of Arab prisoners is so widespread and systematic that it cannot be dismissed as "rogue cops" exceeding orders. It appears to be sanctioned as deliberate policy» (grand titre de la p. 17: «Elle conclut notamment que la torture des prisonniers arabes est si répandue et systématique qu'elle ne peut être mise sur le compte de policiers brutaux outrepassant les ordres. Elle semble approuvée en tant que politique délibérée»). Tous les services de sécurité israéliens sont impliqués, qu'ils soient civils ou militaires. Au moins six centres de tortures sont mis en cause, par des témoignages précis et recoupés: les quatre prisons de Naplouse, Ramalah, Hébron et Gaza; à Jérusalem, au tristement célèbre «Camp Russe» (*Moskobiya*)—ancien hospice pour les pèlerins orthodoxes!— section des «Minorités» (*Miotim*); et sans doute dans la grande base militaire de Sarafand (non loin de l'aéroport de Lod/Tel-Aviv. Les tortionnaires juifs sont d'identification très difficile: en effet, ils ne comparaissent pas devant les tribunaux, car ils ne sont «intervenus» qu'au cours des premiers «interrogatoires»; pour se moquer des Palestiniens, ils utilisent—outre des diminutifs comme «Jacky, Danny ou Ari», des prénoms arabes copiés sur ceux des membres du Fath: Abou-Daoud, Abou-Sami, Abou-Jâmil, etc. Seul, le responsable des tortures sadiques (viols compris) au «Camp Russe» a été surpris par Hedva Sarid, secrétaire de M^e Léa Tzemel, à la Baraque n° 4, le 15 décembre 1976, vers 15 heures. Entrée par hasard, elle l'a vu frapper un détenu arabe aux testicules. Ce bourreau juif s'est retourné et lui a dit: «Je suis le patron, ici. Je m'appelle Naim Shabo». Il s'agit d'un Juif irakien à cheveux gris - qui n'est donc pas un survivant de [74] «l'Holocauste», rendu fou par les tortures des nazis. Allons donc! Ces tortionnaires sont «couverts» par leurs supérieurs et les «aveux» extorqués sous la torture sont toujours acceptés par les Tribunaux: l'un des défenseurs des Palestiniens, M^e Wasfi O. Masri, n'a réussi que «cinq fois», sur des milliers de cas, à ébranler les juges et M^e Léa Tzemel y est «presque arrivée»... une seule fois!

Les enquêteurs du *Sunday Times* ont pu préciser un point d'importance: la Croix Rouge internationale voit sa liberté d'action strictement limitée. En effet, si elle est «autorisée», depuis 1968, à visiter les prisons des Territoires occupés, Israël ne lui reconnaît pas le droit d'appliquer ici la Convention de Genève. En aucun cas, le CICR ne peut voir de détenus en cours d'interrogatoire (et c'est justement la période la plus critique). La Croix Rouge ne peut intervenir qu'à condition de se taire: elle envoie des rapports aux autorités israéliennes, qui font ce qu'elles veulent, rien de plus. Elle n'a jamais accès aux postes de police, aux camps militaires, aux cachots d'isolement, ni à Sarafand, ni au «Camp Russe» de Jérusalem. Ce n'est que pendant cinq mois (au cours de l'été 1969) qu'Israël permit à quelques délégués suisses de voir des prisonniers en cours d'interrogatoire—et encore, ce fut seulement dans des prisons, jamais dans des camps militaires ou aux postes de police. Mais il fut rapidement mis un terme à cette «facilité» et, en septembre 1970, le CICR déclara qu'il «n'était plus permis d'assurer qu'il n'exis-

tait pas de procédés d'interrogatoire en contradiction avec (*at variance with*) les Droits de l'homme (*humanitarian law*)». Enfin, le 12 janvier 1977, la Croix Rouge internationale, pour couper court à l'auto-satisfaction de la presse israélienne, a rendu publique la déclaration suivante: «Beaucoup de problèmes soulevés régulièrement par le CICR n'ont pas été résolus». Elle a ajouté qu'il «ne lui était toujours pas permis de voir les détenus en cours d'interrogatoire». Réponse d'Israël à ces faits? Que ce soit, en novembre 1976, Jacob Doron, ambassadeur d'Israël auprès de l'ONU, ou, le 10 juin 1977, Gabriel Padon, conseiller de presse de l'ambassade d'Israël à Londres (parlant à la BBC), ce ne sont qu'affirmations gratuites (du genre: *Israël is a country of the rule of law* - «Israël est un pays qui respecte la loi»), attaques contre M^e Félicia Langer (pour Doron: «elle est membre du bureau politique du parti communiste prosoviétique». Et après, les communistes ne sont pas des êtres humains? Ils n'ont pas droit à la parole?) et l'éternel alibi des «bavures», assorti du cas, malheureusement unique (jusqu'ici) de ce commandant (anonyme) puni de prison pour avoir été reconnu coupable du meurtre d'Ahmed Sheikh Dahloul (celui dont il a été question plus haut et dans *Le Monde* des 3 mai et 17-18 octobre 1976). Quand «Israël» est en cause, la solidarité de la «grande presse bourgeoise occidentale» ne joue plus. Dès le 7 juillet 1977, *Le Monde* publie une dépêche de Gaza, de l'agence Reuter, sous ce titre: «Des détenus palestiniens affirment avoir été maltraités, mais non torturés». On n'en sortira jamais. Ou alors, il faut revenir en arrière et battre notre coulpe à haute voix: non, Henri Alleg n'a pas été torturé non, Maurice Audin n'a pas été étranglé; non, le commandant Faulques n'a jamais été le bourreau de personne, à la villa Sésini. Oui, Pierre Vidal-Naquet, Germaine Tillion, Paul Teitgen, le général de la Bollardière sont des menteurs. Ils ne s'est rien passé. Rien du tout. C'était bien la peine de se battre contre Hitler. Qui a gagné la guerre.

[75]

19. Avez vous lu Baruch?

Depuis 1948, époque de ma brève mais instructive mission d'observateur des Nations Unies en Palestine, je me suis attaché à rechercher et à faire connaître la vérité sur la mort du « Médiateur », le comte Folke Bernadotte, assassiné, à Jérusalem, le 17 septembre 1948. Serait-ce un acte de terrorisme? On va le voir. Mais, d'abord, il faut entendre la grande voix brisée de celle qui hait les mensonges qui font tant de mal à Israël. Dans son autobiographie — à laquelle je dois sans cesse revenir, comme source historique irremplaçable, de première main —, Golda Meir (*My Life*, 1975, p. 234), alors ambassadeur (depuis le 3 septembre) à Moscou, écrit ces lignes remarquables (à tous égards): « Être obtus n'est certes pas un crime, et je fus horrifiée quand, le 17 septembre (1948), quinze jours à peine après mon arrivée à Moscou, j'appris que Bernadotte avait été tué par balle, dans une rue tranquille de Jérusalem. On n'a jamais identifié ses agresseurs, mais nous savions bien qu'on dirait qu'ils étaient juifs. Je crus que c'était la fin du monde, et j'aurais donné n'importe quoi pour pouvoir prendre l'avion et retourner chez moi, pour être là pendant la crise qui devait suivre. Mais j'étais déjà profondément prise par ma toute nouvelle et exigeante vie. » Si je comprends bien ce texte (écrit en 1975), Golda Meir, qui fut, notamment, Premier ministre du 7 mars 1969 au 4 juin 1974, ne sait toujours pas qui a tué Bernadotte. Elle se doute, seulement, que, comme d'habitude, on accusera les pauvres Juifs. Je me fais donc un devoir d'éclairer, comme on dit, sa lanterne, dans le souci constant de contribuer à la manifestation d'une vérité qui est, sans aucun doute, aussi chère à Golda Meir qu'à moi-même.

Que s'est-il passé, à Jérusalem, le 17 septembre 1948? Je n'étais plus en Palestine, mais en France. Il me faut donc m'en remettre aux déclarations de témoins qui se trouvaient sur place et, en tout premier lieu, du général suédois Aage Lundstrom, chef du personnel de la Commission d'Armistice des Nations Unies et représentant personnel du Médiateur. Le général A. Lundstrom était assis, à côté du comte Folke Bernadotte, dans la voiture sur laquelle furent tirés, à bout portant les coups de feu mortels. Il a rédigé deux textes de base, sur lesquels je m'appuie. L'un est son rapport adressé, le jour même de l'attentat (17 septembre 1948), aux Nations Unies. Le second, intitulé: « L'assassinat du comte Bernadotte », a été écrit et publié pour le 20^e anniversaire du crime, le 17 septembre 1968. La version italienne, que je possède, a été imprimée à Rome, aux éditions « East-A.-Fanelli », [76] en octobre 1970, sous le titre de: *Un tributo alla memoria del Conte Folke Bernadotte*, en même temps que d'autres documents dont il sera question par la suite. Bien entendu, le témoignage de première main du général Aage Lundstrom ne saurait être récusé, sous prétexte qu'il est porté par un Suédois, ami proche de Bernadotte et — comme dirait Golda Meir — aussi partial, malveillant et obtus que lui. Son récit est clair et il est corroboré par les rapports séparés, dressés le jour même par les occupants de la voiture qui précédait celle de Bernadotte, c'est-à-dire deux officiers suédois (Le Lt-colonel Flach et le commandant De Geer) et un officier belge (le commandant Massart). Ces trois rapports figurent également dans la brochure italienne de 1970 citée plus haut. Le samedi 17 septembre 1948,

vers 17 heures, la voiture de Bernadotte, venant de la zone démilitarisée, approche du poste de contrôle de la zone juive de Jérusalem (ville neuve). L'auto est précédée de celle qu'occupent les trois officiers nommés plus haut, qu'accompagne un officier de liaison israélien, le capitaine Hillman. Dans la voiture du Médiateur des Nations Unies se trouvent : à l'avant, deux officiers américains - le commandant Cox et le colonel Begley, qui fait office de chauffeur (je l'ai fort bien connu, deux mois plus tôt) ; sur la banquette arrière, Bernadotte est assis à droite du colonel Sérot (chef des observateurs français de Jérusalem, que j'ai très bien connu et dont je reparlerai), lequel est flanqué, à sa gauche, du général (suédois) Aage Lundstrom. On conviendra donc que celui-ci, témoin n° 1 de l'accusation, était aux premières loges. Il est cinq heures de l'après-midi. Bernadotte a rendez-vous à 18 h 30 avec le Dr. Bernard Joseph (que j'ai bien connu... et peu apprécié), alors gouverneur militaire de la zone juive de Jérusalem, dont le commandant militaire était le colonel Moshé Dayan. En route, le convoi des Nations Unies croise deux camions de soldats de l'armée régulière juive (*Haganah*) et une auto blindée, dans laquelle le capitaine (israélien) Hillman déclare (aux officiers suédois qu'il escorte) reconnaître le Dr. Joseph en personne. Là-dessus, soudain, à l'entrée du quartier de Qatamon (ville juive de Jérusalem), la route est barrée par une jeep militaire israélienne, où se trouvent quatre hommes en tenue de la *Haganah* (casquette et shorts). L'un d'eux, armé d'une mitraillette Schmeisser, décrit par le général Aage Lundstrom comme un individu basané, maigre mais musclé, bien rasé, la trentaine, court vers la voiture arrêtée (tous les occupants sont, comme il est de règle pour les observateurs des Nations-Unies, désarmés). Il passe tranquillement le canon par la vitre baissée de la portière et abat froidement —et lâchement— le comte Folke Bernadotte (qui, atteint de six balles, mourra peu après) et le colonel Sérot (tué, sur le coup, de vingt balles). Le colonel Begley saute à terre et est blessé à son tour. Le tueur s'enfuit à toutes jambes, sans prendre le temps de remonter dans sa jeep, perdant en route le canon amovible et le chargeur de sa mitraillette. Ladite Jeep, on le saura plus tard, était restée une heure en embuscade. De plus, un camion de soldats juifs, apparemment en panne, à 30 ou 40 mètres de l'attentat, est resté en poste d'observation (?), sans intervenir. Il va de soi que les trois autos du petit convoi des Nations Unies étaient aisément reconnaissables à leurs grands drapeaux de la Croix Rouge et de l'ONU. Malgré un pneu crevé et des balles dans le radiateur, le colonel Begley (une force de la nature!) conduit, à tombeau ouvert, sa voiture au proche hôpital juif Hadassa, sur le mont Scopus : le médecin de garde ne peut que constater les deux décès de Bernadotte et de Sérot. Quand Moshé Dayan, puis le Dr. Joseph, sont enfin touchés, Dayan était déjà au courant et tous deux, tout en ne pouvant se porter garants de rien pour l'avenir immédiat, conseillent d'éviter toute mesure précipitée et, par suite, de ne pas retirer les Observateurs —qui resteront donc à leur place.

Golda, on l'a vu, ne sait toujours pas, en 1975, qui a bien pu tuer Bernadotte. [76] Ce qui ne l'empêche pas d'ajouter que, comme toujours, ce « fait d'armes » sera, bien entendu, mis sur le dos des Juifs. Eh, bien, c'est elle qui a raison ! En effet, dès le 10 septembre 1948 —soit trois jours à peine après l'attentat— le correspondant de l'AFP à Tel-Aviv reçoit une lettre déplorant « l'erreur fatale » de la mort du colonel Sérot, confondu, par le tireur d'élite, avec le général Aage Lundstrom, « agent anglais antisémite » (pas un mot de regret pour la fin du Médiateur : Israël ne fait pas de cadeaux et n'offre pas d'orchidées). La lettre à l'AFP était signée *Hazit Modeleth*, c'est-à-dire : « le Front National ». Les policiers juifs, qui ont conduit diligemment l'enquête, ont déclaré qu'il s'agissait d'un groupe

terroriste secret, qui ne serait autre qu'une branche du «Gang Stern», plusieurs fois condamné (aussi bien que l'Irgoun du [futur] Premier ministre Menahem Begin) par Golda Meir, en raison, dit-elle (p. 166) de son «horreur du terrorisme juif» (*abhorrence of Jewish terrorism*). Dont, bien volontiers et à ses frais, acte. Il reste que c'est, pour l'infortuné Bernadotte, d'un crime de sang-froid (*in cold blood*) qu'il s'agit, d'un assassinat, c'est-à-dire d'un meurtre commis avec préméditation, d'un guet-apens. Il faut donc pousser plus avant les recherches. Un ouvrage (épuisé) de Ralph Hewins—*Count Bernadotte, his life and work* (Hutchison, 1948)—rappelle, opportunément, quelques faits révélateurs. «Israël» n'a pas mis, par exemple, une hâte extrême à pourchasser les assassins: quoique le Quartier général de la Haganah, à Et-Tabir, soit proche de l'hôpital où Bernadotte a rendu le dernier soupir, ce n'est que dix-neuf heures plus tard que l'alerte militaire a été donnée (on a vu que Moshé Dayan était au courant presque sur-le-champ). La visite du Médiateur à Jérusalem avait été annoncée, dès le 15, par un journal local, sous le titre de «La dernière excursion du comte». En même temps (le 15), les «terroristes» (Golda *dixit*) du Stern écrivent, dans leur journal, *Mibrak*: «Nous savons comment prendre soin de Bernadotte et bénie soit la main de qui s'en chargera». L'alerte lancée par le Gouvernement provisoire israélien le fut, le 18, en réponse à une résolution des Nations Unies, condamnant «l'acte vil d'un groupe criminel de terroristes». C'est seulement un mois plus tard, le 19 octobre 1948, que, devant le silence d'Israël, les Nations Unies protestent et exigent que l'enquête aboutisse au plus tôt. L'indignation universelle s'en mêlant, «Israël» finit par arrêter le chef du Gang Stern, Nathan Friedman-Yellin, et son adjoint, Matityahu Shmulevitz. En décembre 1948, soit deux mois après le crime, tous deux sont «jugés» à Acre: les photos les montrent souriant au milieu de leurs «gardiens». Dans son plaidoyer, Yellin dénonce Bernadotte comme l'ennemi d'Israël (Golda Meir, en 1975, ne dit rien d'autre). Condamné à 5 ans de prison, Yellin est amnistié bien vite et élu député à la Knesset en 1950. Au journaliste anglais Ralph Hewins, ami de longue date de Bernadotte, qui avait écrit, après l'assassinat de celui-ci, une lettre au *Times*, le rabbin Harold Reinhart, de Londres, répond en ces termes, dans le même journal, daté du 23 septembre 1948: «Nous sommes reconnaissants à Mr Hewins d'avoir si bien montré la responsabilité écrasante de nous autres, Juifs, dans l'assassinat honteux du comte Bernadotte, cet acte inexcusable que seule la folie peut expliquer (?). En tout cas, nous le savons bien, et les nazis l'ont amplement prouvé, de manière incontestable, bien peu de chose sépare la folie du nationalisme effréné. Le nationalisme pur et simple ne connaît d'autre loi que celle de la nécessité. Sa passion pour l'espace vital (*Lebensraum*) est au-delà du champ de la raison et de la pitié. Nourri de désespoir et de déception, un nationalisme absolu —contraire à toute la tradition juive— trouve aujourd'hui une expression certaine chez les Juifs».

En 1948 et 1949, l'homme qui s'acharne le plus sur le cadavre de Bernadotte est un Juif ami du Gang Stern, du nom de Ben Hecht, qui récolte des fonds en [78] Amérique pour aider les terroristes d'Israël. Il écrit alors, froidement: «L'assassinat du comte Bernadotte fut celui d'un âne (*obtuse*, dit aimablement, Golda Meir, dans *My Life*, 1975, p. 234) qui ne méritait pas une si belle mort. C'était une marionnette professionnelle, chargée de tirer les marrons du feu pour l'Angleterre». Et pourtant, le même Ben Hecht finit par découvrir les fameuses combines de l'expert sioniste Rudolph Kastner qui, en pleine guerre, s'entendit avec le criminel Eichmann pour livrer aux fours crématoires des centaines de milliers de vieillards, de femmes et d'enfants juifs, en échange de jeunes et solides

gaillards envoyés en secret en Palestine, pour y combattre les Arabes et les Anglais. Ce jour-là, en 1961, il écrivit un livre: *Perfidie*, naturellement introuvable. Il faut bien nommer maintenant celui qui donne ces détails sur Ben Hecht et Kastner, en octobre 1970, sous le titre de *Contribution à la mémoire du comte Folke Bernadotte*. C'est un juif américain, honni par les sionistes: Moshé Menuhin né en Russie en 1893, dans une ancienne et pieuse famille juive. Quand ses parents émigrèrent en Palestine, Moshé fit ses études religieuses à Jérusalem et à Tel-Aviv. Puis il se rendit aux États-Unis, pour y faire son droit et apprendre les mathématiques (jusqu'en 1917). C'est alors que, déçu par le sionisme, il se fixa en Californie et se consacra à la direction pédagogique de son fils Yehudi, le célèbre violoniste, sans cesser de suivre de près les événements du Proche orient. Il écrivit, entre autres: *La décadence du Judaïsme aujourd'hui*, publiée en anglais à New York en 1965 (et rééditée à Beyrouth en 1969). Bien entendu, les sarcasmes ne lui ont pas manqué, du côté sioniste. Henry Bulawko, «président de l'Amicale des anciens déportés juifs de France et secrétaire général du Cercle Bernard Lazare», traite, par exemple, Moshé Menuhin de «pauvre homme, qui appelle plus la pitié que la colère» (*Le Monde* du 29 mars 1969).

L'assassinat de Folke Bernadotte est tombé dans l'indifférence et l'oubli. Cependant, il y a eu, récemment, du nouveau. On sait que *Le Monde* publie, régulièrement, une chronique d'extraits de presse, souvent commentée, intitulée: «Étranger. Reflets du monde entier». C'est ainsi que, dans le numéro daté des 4 et 5 juillet 1971, on pouvait lire ceci: «*EUROPEO*, Révélations sur l'assassinat du comte Bernadotte. La responsabilité d'un officier français dans la mort du diplomate suédois Folke Bernadotte, le représentant de l'ONU assassiné en 1948 en Israël, est évoquée dans une interview exclusive accordée à un envoyé spécial de l'hebdomadaire milanais *L'Europeo* par M. Baruch Nadel, ancien chef d'un groupe de contre-espionnage israélien. Dans cette interview, enregistrée sur bande magnétique, M. Nadel révèle qu'il a préparé lui-même l'attentat dans lequel le diplomate devait trouver la mort le 17 septembre 1948, et que cet attentat fut l'œuvre du groupe Stern, qu'il dirigeait alors. Toujours selon M. Nadel, l'ordre d'assassiner Folke Bernadotte fut donné en août 1948 par les dirigeants du comité central du groupe, vivant actuellement tous les trois en Israël: Friedman Yelin, Eliazer Niesky et le docteur Shaub. Ces deux derniers se font appeler à présent respectivement Eliazer Shamir et docteur Haldad» (N.B. On remarquera que *Le Monde*, toujours d'une prudence extrême quand il s'agit du sujet tabou n° 1: «Israël», n'utilise pas, dans sa rédaction, l'habituel conditionnel de circonspection: tous les verbes sont à l'indicatif, présent ou passé, pour indiquer au lecteur qu'il s'agit d'une information sérieuse et vérifiée). Vient ensuite une citation textuelle des déclarations de Baruch Nadel: «Les hommes de mon service secret avaient découvert, plusieurs mois auparavant, que le colonel français Sérot n'était pas seulement un officier détaché par son gouvernement auprès des forces de l'ONU à Jérusalem, mais aussi un agent du contre-espionnage français. Nous découvrîmes aussi que le colonel Sérot travaillait également pour l'Intelligence [79] Service. Nous nous procurâmes les preuves et nous commençâmes à le faire chanter. Ce fut donc Sérot, qui collaborait déjà avec nous depuis environ trois mois, qui nous avisa que Bernadotte arriverait le 17 septembre. Par la suite, ce fut encore Sérot qui nous communiqua le parcours exact du cortège, favorisant ainsi le succès de l'opération. *Nous avons tué Bernadotte parce que c'était un ami des nazis et qu'il nous avait toujours persécutés*, conclut Nadel, qui vient de terminer un livre consacré à cette affaire, restée mystérieuse pendant vingt-trois ans.» On notera que la vigilance proverbiale

du *Monde* a été, pour une fois —une fois de plus?— prise en défaut, puisqu'en décembre 1948, on l'a vu, les deux terroristes assassins de Bernadotte— Friedman-Yellin et Shmulevitz étaient jugés et condamnés en et par «Israël».

Quant au colonel Sérot, comme je l'ai écrit dans *Soldat de Fortune* (Grasset, 1966, p. 51), je l'ai reçu à Jérusalem (où je faisais fonction de chef d'État-Major des Nations Unies), le 28 juin 1948, soit deux mois et demi avant l'assassinat de Bernadotte (le 17 septembre). J'ai travaillé avec lui —comme avec les autres observateurs— jusqu'à la fin de la trêve, le 8 juillet. Il était en liaison au Q.G. des Arabes. Rien ne m'a permis de croire qu'il pût être une quelconque «barbouze» française (d'ailleurs, s'il l'était, et après?). Quant à être un agent britannique, nous étions tous accusés, justement par le Gang Stern, de ne pas être autre chose (voir mon *Soldat*, p. 39). Mais, si Sérot «collaborait avec Stern depuis environ mois mois» (Baruch Nadel *dixit*), «Israël» avait réussi là une manipulation fantastique, puisque Sérot n'était pas encore arrivé à Jérusalem! A-t-il, comme le prétend le sieur Baruch («avez-vous lu Baruch?»), demandait La Fontaine) Nadel, «communiqué», aux «Combattants pour la Liberté d'Israël» (c'est le nom hébreu du Gang Stern, en abrégé: *Lêkhi*), «le parcours exact du cortège (de Bernadotte), favorisant ainsi le succès de l'opération?» Dans ce cas, il aurait signé son arrêt de mort, puisqu'il savait qu'il serait dans la voiture du Médiateur. Or, je ne lui ai trouvé aucune tendance suicidaire. Seulement une obsession (*Soldat*, p. 51): dès son arrivée à Jérusalem, il est impatient de se présenter à Bernadotte, qu'il veut remercier d'avoir (en 1945) tiré sa femme du camp de déportées de Ravensbrück. Enfin (le 2 juillet), «son vœu est exaucé et son visage rayonne». Chaque fois, par la suite, que Bernadotte viendra à Jérusalem, le colonel Sérot ne le quittera pas d'une semelle. Tout de même, ces agents doubles, comment peut-on avoir l'âme aussi noire! Trêve de persiflage, il s'agit de deux meurtres de sang-froid, commis par des terroristes juifs (mais *Le Monde* s'en moque, puisque les victimes n'étaient pas d'infortunés sionistes, *a priori* rescapés de l'Holocauste.) D'ailleurs, Sérot n'était pas juif, mais lorrain. Que fait André Fontaine qui, je le suppose, a feuilleté mon *Soldat de Fortune*, puisqu'il a tenu à en rendre compte, lui-même, dans son journal?) Dans l'article repris de *L'Europeo*, en juillet 1971, je déplore (c'est un euphémisme) que rien, dans le commentaire du *Monde*, ne précise le mobile de l'attachement de Sérot pour Bernadotte, et que pas un mot ne soit dit, dans le grand quotidien du soir, pour condamner sans réserve un crime aussi abject et ses auteurs, fussent-ils juifs, sionistes et terroristes par surcroît. *Le Monde* est un journal d'information et d'opinion. Il a une part de responsabilité dans les idées que ses lecteurs sont amenés à se faire sur presque tous les sujets. Réputé sérieux et même, bien à tort, considéré, dans les milieux diplomatiques, comme l'organe «officieux» (hélas, on dit et l'on écrit, de plus en plus, par ignorance et paresse, l'affreux franglais *informel*) du gouvernement, *Le Monde* n'aurait jamais dû laisser dire, sans rectifier, même dans la bouche de l'affreux Baruch Nadel, que Bernadotte était «un ami des nazis» et un «persécuteur» des Juifs. Non, on n'a pas le droit de laisser calomnier un mort auquel tant de [80] françaises doivent leur libération de Ravensbrück et la vie. Il suffit à Monsieur Fontaine —spécialiste de politique étrangère— de daigner consulter le livre bouleversant de notre chère et grande Germaine Tillion: *Ravensbruck* (Seuil, 1973, p. 149 et 167), qui, sur ce point, reprend en partie le texte d'un ouvrage antérieur, au titre semblable (Les Cahiers du Rhône, Neuchâtel, 1946, p. 3 note I). Madame Sérot —qui fut, me disent ses compagnes de misère, exemplaire en déportation—a été libérée, grâce à l'intervention de Bernadotte et de la Croix Rouge suédoise, avec «toutes les Fran-

çaises (de Ravensbruck) encore vivantes le 23 avril 1945» (p. 149). Comme disait Zola, je n'ai plus qu'à mourir indigné. En tout cas, j'avais écrit mon indignation et ma solidarité à Madame Sérot. J'ajoute que la rescapée de Ravensbruck est morte, peu après, d'épuisement et de douleur. Je ne voudrais pas être à la place de la rédaction du *Monde*.

En 1972, j'ai publié l'essentiel de l'article du *Monde*, ainsi que mes réactions personnelles et la nouvelle de la mort de Madame Sérot, dans *Témoignage Chrétien* daté du 12 octobre. Je disais aussi : «J'ajoute que le 19 septembre 1948 —soit le surlendemain de l'assassinat de Bernadotte— je rencontrai à Paris, chez Louis Massignon, un juif français d'Oran, alors délégué permanent de l'Alliance israélite universelle: André Chouraqui (il était maire-adjoint de Jérusalem au moment de la Guerre des Six jours, en juin 1967). A son propos, déjà en 1948, Massignon me disait combien il était effrayé de «l'attrait de la violence sur les *modérés* sionistes, pleins de craintive révérence pour les *anges exterminateurs* de Bernadotte.» Enfin, un homme de main du Gang Stern, un certain Zilsteger, déclare à la presse israélienne, tout récemment, que «quatre hommes du Groupe Stern sont les auteurs de l'assassinat du comte Bernadotte, à Jérusalem, en 1948. La victime était considérée comme un ami des Arabes et un obstacle à l'indépendance d'Israël» (*Yedi'ot Aharonot* du 28 février 1977). Alors, je vous demande un peu, de qui se moque Golda Meir, quand elle continue à prétendre qu'en 1975 elle ne sait toujours pas qui a tué Bernadotte? C'est l'éternel argument; ou plutôt le syllogisme bien connu: «Bernadotte a été lâchement assassiné; or, les Israéliens ne font pas ça (cf. une lettre de T. Scheffer, de Jérusalem, au *Nouvel Observateur* du 9 octobre 1972); donc Bernadotte n'a pu, en toute logique, être victime que des... Arabes». Qui donc a dit, après avoir serré la main d'Oufkir, que, dans l'affaire Ben Barka, la page devait être tournée —ou plutôt «arrachée»? Tout le monde (tout *Le Monde*) sait bien qu'il n'y a jamais eu d'affaire Dreyfus. Et d'ailleurs, «comme se plaisait à le dire le colonel Dreyfus, à l'étonnement de ses amis, des amis de l'ancien capitaine Dreyfus, il n'y a pas de fumée sans feu...» (Robert Badinter, citant M^e Henry Torrès, dans *L'Exécution*, en Livre de Poche, 1973, n° 48).

[83]

20. Munich, «La médaille de sang» (5 septembre 1972)

Septembre noir

Tout le monde le reconnaît, la *prise d'otages* est devenue l'action *terroriste* par excellence. Golda Meir—ma référence privilégiée—parle en ces termes de l'opération, plus tard appelée «Septembre noir», qui entraîna la mort de onze athlètes israéliens aux Olympiades de Munich, le 5 septembre 1972 (*My Life*, 1975, p. 384-385): «Il est certain que personne, dans le monde civilisé, n'approuva... l'horrible enlèvement public et le meurtre des athlètes israéliens aux Jeux Olympiques de Munich... Personne n'approuva, et chaque nouvel attentat me valait (elle était alors Premier ministre: de 1969 à 1974) un torrent de condoléances officielles et d'expressions de traumatisme et de sympathie. Néanmoins, on s'attendait (et beaucoup s'attendent encore) à nous voir transiger, comme d'autres gouvernements, comme si nous devions laisser des fanatiques suicidaires nous faire chanter et nous mettre à genoux. Il est pourtant prouvé, je ne sais combien de fois, que céder à la terreur ne peut qu'augmenter la terreur. Personne ne saura jamais ce qu'il en coûte, au gouvernement d'Israël, de dire non aux exigences des terroristes, ou ce que c'est que de sentir qu'aucun représentant officiel israélien à l'étranger n'est entièrement à l'abri de la mort par lettre piégée... Mais nous avons appris à tenir bon, face à la terreur... Et j'étais fière d'appartenir à une nation capable d'encaisser ces coups —ces mauvais, ces lâches coups— sans dire: «Assez! Nous en avons assez. Donnez aux terroristes ce qu'ils veulent, car nous avons atteint la limite de nos forces». D'autres gouvernements ont cédé aux terroristes, mis des avions à leur disposition et relâché ceux qui étaient prisonniers. Pendant ce temps, la presse étrangère et la nouvelle gauche parlaient de guérilla et de combattants pour la liberté. Mais pour nous, ce sont des criminels, et non des héros. Nous enterrions nos morts, et j'étais au supplice. Pourtant, rien, aucune opération «glorieuse» n'arrivait à m'impressionner: ni les bombes dans les supermarchés, ou dans les autobus, ni le prestige d'une «Guerre sainte» qui consistait à tuer sept vieux Juifs dans un asile de vieillards à Munich. J'en fus littéralement malade, quand les Arabes, qui avaient assassiné onze athlètes israéliens aux Olympiades de 1972, furent remis en liberté, dans une explosion de publicité, et expédiés par avion sur la Libye, à peine six semaines plus tard». C'est tout le problème, si grave, si actuel, hélas, de la prise d'otages. En son temps, Monsieur Mitterrand (grand ami de Dame Golda) écrit, le 5 septembre 1972: «Une seule bombe américaine sur un seul village vietnamien liquide plus de vies que l'odieux attentat des [84] Palestiniens à Munich.» Tiens, tiens! Mais les belles âmes ont de confus pressentiments. Celle-là s'était ouverte à nous, le 13 mars 1972: «Rien de plus répugnant que la loi des otages. Choisir sa victime au hasard et sans risques, la promouvoir malgré elle en symbole d'un ordre ou d'un désordre, la charger d'assumer une responsabilité collective à laquelle elle ne participe qu'en touchant son argent et en mangeant son pain, même si l'argent est sale et le pain indigeste, cela révolte. Une cause juste n'a pas besoin de recourir à l'injustice pour vaincre.»

(*La paille et le grain*, 1975, p. 121 et 67.) Qu'il est bon, qu'il est juste de lire ces mâles paroles sous la plume d'un ancien ministre de la Police (1954-1955) et de la Justice (1956-1957)! On peut, on doit aussi relire ce que dit son compère, M^e Robert Badinter, le vaillant défenseur de Bontemps, lequel, avec Buffet, prit en otages un gardien et une infirmière à Clairvaux. Il rappelle, dans *l'Exécution* (1973, p. 130), qu'un a juge inquiet» écrivait au Garde des Sceaux, en février 1971: «Il y aura, si l'on n'y prend garde ou n'y porte bientôt remède, à Clairvaux, des crimes affreux et sans doute des prises d'otages...» A l'évocation d'une prise d'otages, le directeur de l'administration pénitentiaire avait simplement répondu: «Qu'ils essaient, et ils verront.» Plus loin, un constat sur «le caractère inéluctable, presque fatal, de la prise d'otages et de leur fin tragique» (p. 133). Et enfin, ceci: «Les otages étaient morts, bien sûr, pas de sa main, mais aussi par sa faute. Était-ce suffisant pour qu'on le tue à son tour?» (p. 207). Comment ne pas être rassuré, en pensant (en espérant?) qu'un jour proche, ces deux «socialistes» seront peut être, l'un Garde des Sceaux et l'autre Premier ministre, en attendant mieux?

[85]

21. Que s'est-il passé à Munich ? Et qui est responsable ?

Aujourd'hui, six ans ont passé, depuis 1972. On peut prendre du recul. L'essentiel est connu et reconnu. Le rôle des fameux moyens massifs de communication et d'information (presse, radio, télévision, cinéma...) est, évidemment, capital. On retourne une opinion publique en 48 heures. *Le Monde* tire à plus de 500.000 exemplaires, dont chacun est lu par trois personnes au moins. Son numéro daté du mercredi 6 septembre 1972 paraît, en réalité, la veille. Gros titre à la une: «Drame à Munich. Un commando palestinien s'empare de délégués israéliens et menace de les exécuter. Un entraîneur est abattu en tentant de s'enfuir. Jérusalem demande l'interruption des Jeux olympiques». Commentaire: «L'Organisation *Septembre noir*... réclame, en échange de la libération des otages, la remise en liberté d'un certain nombre de Palestiniens prisonniers en Israël». Jean Lacouture, envoyé spécial à Munich, téléphone que les Jeux se sont transformés en «une fantastique caisse de résonance». En page 2: «le film des événements». Le lendemain, le numéro du *Monde* daté du 7 septembre (donc paru le 6), titre toujours à la une: «Malgré le sanglant dénouement du drame de Munich, le Comité international décide la poursuite des Jeux olympiques. M. Pompidou «se fait l'interprète de l'indignation de la France». En éditorial: «Les briseurs de paix»: «Les hommes de *Septembre noir*, survivants du massacre de leurs frères par les troupes jordaniennes» (en septembre 1970: j'y étais!), «sont prêts à tout pour éviter qu'on en vienne à oublier que, maintenant qu'Israël a retrouvé un territoire et un État, il existe un autre peuple qui s'en trouve privé... Israël, qui dénonce aujourd'hui le terrorisme, y a eu recours naguère pour parvenir à l'indépendance». La dépêche de Jean Lacouture titre: «Le coup de grâce?» et se termine ainsi: «Le procès commence... Il faudra dire pourquoi... la police munichoise, qui s'était illustrée un an plus tôt, en tuant un otage au cours d'une opération menée contre un groupe de gangsters, avait osé prendre les risques de la manœuvre qui fit éclater son incapacité». En page 2, sous le titre repris du maire de Munich: «Tout a été manqué», on peut lire ces lignes anonymes de la rédaction du *Monde*: «Il est clair que les autorités allemandes avaient la ferme intention de ne pas laisser les terroristes palestiniens quitter le territoire allemand avec leurs otages et, pour cela, de leur tendre un piège... Il restait donc à faire croire à un départ pour une capitale arabe, et l'on choisit de se diriger vers l'aéroport de Fürstenfeldbrück, à 30 km de Munich, plus propice à l'action des "tireurs d'élite" [86] de l'armée allemande»: Un témoin allemand, officier de réserve, déclare à l'AFP que «un engin blindé» (de la police allemande) «tira une salve» qui mit, dit-il, le feu à l'un des hélicoptères. La photo révélatrice a paru partout, dans la presse et à la télévision. André Scemama téléphone au *Monde*: «Israël crie vengeance». Il révèle qu'avant que ne soit connu «le tragique dénouement de l'affaire de Munich», un député de droite (proche de Menakhem Begin) avait proposé, à Moshé Dayan et Golda Meir (qui refusèrent), de «déclarer comme otages tous les terroristes actuellement internés en Israël. Si des Israéliens étaient capturés par des Palestiniens, quelques-uns de ces otages seraient immédiatement exécutés». Toujours dans le numéro du *Monde*

daté du 7 septembre 1972, on peut apprendre que Bertram Zweibon, président de la Ligue de Défense juive, a déclaré, à New York, qu'une action de représailles « ne peut se faire que par l'assassinat de diplomates arabes dans le monde entier ». Le ministre bavarois de l'Intérieur reconnaît publiquement que « le but de la police était d'attirer les terroristes sur l'aéroport, où des tireurs d'élite de l'armée allemande avaient été chargés de les abattre, dès qu'ils descendraient des trois hélicoptères ». Peu à peu, la vérité éclate, jeudi 7 septembre, Hans Dietrich Genscher, ministre fédéral de l'Intérieur (aujourd'hui ministre des Affaires étrangères) donne une conférence de presse qui précise des points essentiels (*Le Monde* du 9 septembre 1972) : « Les Allemands n'ont jamais eu l'intention de respecter le marché qu'ils avaient conclu avec les fedayin... C'est parce qu'Israël a refusé de faire la moindre concession aux fedayin que les Allemands ont été réduits à prendre des mesures désespérées... L'ambassadeur d'Israël à Bonn avait réitéré que le refus du cabinet de Jérusalem d'échanger des prisonniers contre les otages était irrévocable... Les autorités allemandes ont refusé de rendre publics les résultats de l'autopsie des Israéliens, qui auraient révélé l'origine des projectiles les ayant tués ». L'agence palestinienne *Wafa* a publié à Beyrouth, jeudi soir 7 septembre, son point de vue sur l'affaire (*Le Monde* du 9 septembre) : les Fedâ'in ont refusé l'argent et la vie sauve que les Allemands leur offraient en échange des otages— « Nous ne sommes ni bandits de grands chemins, ni voleurs, ni assassins, ni sanguinaires. Nous savons pertinemment que ces otages appartiennent à l'armée d'occupation sioniste, et il est fort probable qu'ils ont même participé au massacre de notre peuple et de nos enfants » (En effet, les onze athlètes israéliens tués étaient âgés de 18 à 53 ans, donc mobilisables et devant même se considérer, partout et toujours, comme mobilisés). Le grand titre du *Monde* du 9/9/72, p. 3 se lit ainsi : « Septembre noir : aucun mal ne devait être fait aux otages, sauf en cas de légitime défense ». Plus tard, lundi 11 septembre 1972, sort le numéro du *Nouvel Observateur*, « Spécial Munich ». Avec, en page 28, ce titre révélateur : « Golda Meir avait dit à Brandt : "Un Israélien ne se monnaye jamais. Prenez tous les risques !" L'ambassadeur à Bonn, Ben Horin, « en relation continue avec le cabinet de Golda Meir, explique aux Allemands, sur ordre de son gouvernement : ... « Chacun de nous en a été explicitement averti : en aucun cas nous ne pouvons être une monnaie d'échange. Après tout, nous sommes en guerre... Nous ne nous monnayons pas, mais nous devons nous défendre ». Citant « un avocat palestinien connu », Victor Cygielman pose (p. 30) cette simple question : « Mais qu'est-ce qu'elle veut, Golda ? » Guy Sitbon câble de Beyrouth que les Arabes ont enfin retenu la leçon des Israéliens, partout vainqueurs : « C'est parce qu'ils agissent, qu'ils n'ont pas froid aux yeux, qu'ils savent mourir et surtout tuer. Eh bien, nous, nous apprendrons. Et le monde cessera de nous mépriser et nous nous estimerons nous-mêmes ». Il entend dire aux Palestiniens : « Nous en avons assez d'être l'ombre d'une ombre de l'histoire. » Dans son éditorial, Jean Daniel a écrit : « L'Occident chrétien et blanc a encore [87] mal à ses Juifs. Il a raison. La cérémonie de Munich était une messe expiatoire... Cette assimilation entre les Juifs du monde et l'État d'Israël, elle n'était nulle part plus normale que dans le pays dont le passé nazi est responsable de la création du petit État hébreu... Après avoir accouché du sionisme, le racisme est devenu l'allié principal d'Israël. Tout Juif persécuté est un soldat israélien en puissance... Autrement dit, le monde arabe, et plus particulièrement les Palestiniens, a reçu le problème juif en héritage. Les Allemands s'en sont délestés » (p. 18). Dans les clameurs d'indignation à peu près universelles, nous sommes, en France, dans la nuit du 5 au 6 septembre 1972, sitôt connues les

nouvelles, très exactement six à signer un texte rédigé, à chaud, par mon ami Gilbert Mury —de mère juive, mais authentique révolutionnaire, qui exprime notre indignation, mais cette fois contre les Allemands (Willy Brandt compris) qui ont donné et repris leur parole, et contre la cruauté de Golda Meir, qui a osé, en refusant de négocier, condamner ses athlètes à mort. Notre «Déclaration du Groupe français de soutien à la Révolution palestinienne» a paru, dès le 6, dans *Le Monde* daté du 7 septembre 1972. La voici :

Le groupe français de soutien à la Révolution palestinienne a diffusé le 6 septembre une déclaration à propos de l'action effectuée à Munich par le commando palestinien de «Septembre noir».

«Le groupe de soutien à la Révolution palestinienne, précise-t-il, a pour principe de laisser à ceux qui se battent la responsabilité de tout jugement sur l'opportunité politique de leur action. Mais, ajoute-t-il, il rappelle que le commando «Septembre noir» est intervenu à Munich pour arracher deux cents combattants de la Résistance aux souffrances et aux tortures qui leur sont infligées dans les prisons israéliennes.

«Souligne que ces atrocités et beaucoup d'autres (déportations en plein désert de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards, mutilations, meurtres), ont été établies et dénoncées par une commission spéciale de l'Organisation des Nations Unies, sans parvenir à émouvoir ce qu'il est convenu d'appeler «la conscience occidentale».

«Dénonce la sanglante agression organisée par la police ouest-allemande, conformément aux exigences de M^{me} Golda Meir. Cette agression a provoqué le drame. Elle est d'autant plus odieuse que le commando de «Septembre Noir» avait déjà commencé à appliquer un accord destiné à préserver les vies humaines. Constate qu'une fois de plus le racisme antiarabe se donne libre cours.

«Proclame que les combattants de «Septembre Noir» ne sont pas seuls: en Palestine occupée, les résistants mènent toujours des opérations militaires sur lesquelles la presse mondiale organise le silence, quitte à s'indigner que le combat soit porté à l'extérieur pour rappeler au monde sa responsabilité dans l'occupation violente de la Palestine.»

Ce texte est signé par M^{me} Michèle Beuvillard, avocat à la Cour; et MM. Paul Blanchard, Dominicain; Albert-Paul Lentin, journaliste; Gilbert Mury, sociologue; Robert Daviez, prêtre; Vincent Monteil, universitaire.

Plus tard, dans son numéro daté du 19 septembre 1972, *Le Monde* publiera les noms de quelques-uns de ceux et de celles qui se sont joints aux six premiers signataires de notre «Déclaration de soutien»: des écrivains, des professeurs, des journalistes, un pasteur. Nous voilà donc en bonne compagnie! On verra plus loin la qualité des injures dont nous abreuveront ceux qui ne pensent pas comme nous.

En attendant, et pour s'en tenir (pour le moment) aux faits, il apparaît que, [88] sans doute, on aurait pu «arriver à un compromis, à condition de discuter le fond des demandes du commando. Il est très probable que, si Israël avait accepté de relâcher une partie des prisonniers réclamés par les fedâyin, ceux-ci auraient accepté un tel compromis» (*Le Monde* du 13/9/72: déclaration de Mohammed Khatîb, directeur du bureau de la Ligue arabe à Bonn, qui servit d'intermédiaire, à Munich, entre les Allemands et *Septembre noir*). Mais, justement, Israël ne voulait pas négocier. A 15 h30, le 5 septembre, un groupe de policiers israéliens était arrivé de Tel-Aviv, pour «conseiller» la police allemande. Le *New York Times* a signalé la présence, à Munich, du général Moshé Dayan en personne. A Jérusalem, *Davar* du 7 septembre a seulement parlé d'un «représentant autorisé». Mais, depuis, on a pu lire des «révélations», dues à un journaliste juif américain du *Time*, David B. Tinnin (assisté par un Norvégien: Dag Christensen), sous le titre de *Hit Team* (New York, 1976), traduit et publié en France comme «La vengeance de Munich» (1977). C'est le chef du Mossad ou «Institut» chargé des «relations extérieures» (?), l'ex-général Zvi Zamir (p. 19), que Golda Meir envoya à Munich, avec

son adjoint, le colonel R. (p. 26, 28), parlant l'arabe, l'allemand et l'anglais (p. 19, 28). Dans la dernière partie de ce livre-ci (le mien), on s'efforcera de démasquer l'identité réelle de ce colonel israélien du Mossad, le véritable chef des «opérations spéciales» (p. 68), c'est-à-dire des équipes d'assassins... sans risque. Côté *Septembre noir*, Israël (voir Tinnin, p. 46, 51, 52) considère que le «cerveau» responsable de l'opération de Munich serait l'ingénieur palestinien du *Fath* Ali Hassan Salâmé. Je reviendrai là dessus, dans la troisième partie de mon livre: *Les crimes du Mossad en Europe*.

Les corps des onze athlètes israéliens, victimes de l'inhumanité de Golda Meir et consorts, et de la duplicité germanique, furent ramenés à l'aéroport de Lydda (Lod, en hébreu), à l'exception de celui de David Berger, citoyen américain. Ceux des cinq fidâ'în, tués par les tireurs d'élite de la République fédérale, furent transportés à Tripoli, le 11 septembre, et leur «testament commun» fut rendu public par l'agence Wafa: «Par notre action révolutionnaire, nous ne visons pas à tuer des innocents. Nous luttons contre l'injustice. Nous ne cherchons pas à troubler la paix. Nous voulons faire comprendre au monde le sale rôle de l'occupation sioniste et la véritable tragédie que vit notre peuple... Nous nous excusons auprès de la jeunesse sportive mondiale, si nous avons heurté sa sensibilité par notre opération. Mais nous voulons qu'elle sache qu'il existe un peuple dont la patrie est occupée depuis vingt quatre ans. Ce peuple est torturé par un ennemi — Israël—qui occupe une place parmi vous» (*Le Monde* du 13 septembre 1972).` Trois Palestiniens de *Septembre noir* sont restés aux mains des Allemands (ils seront «échangés» plus tard). La presse, la bonne presse bourgeoise des bons pays «occidentaux» (au fait, Casablanca et Dakar ne seraient-ils pas à l'Occident de l'Afrique?) reste donneuse de leçons et grand redresseur de torts. Exceptions? Il y en a, par exemple: le dossier établi par *Témoignage chrétien* (14/9/72): «Ce par qui le scandale arrive». D'autres prennent carrément parti pour les «terroristes» de Munich. Dans *Jeune Afrique* (n° 615 du 21/10/1972), Ania Francos titre son article en ces termes: «Ils étaient huit à croire en la parole d'un ministre allemand. Ils ne sont plus que trois». Le plus jeune, qui a dix-neuf ans et n'a pas tiré (blessé au bras par la première rafale allemande), a dit au procureur qu'il était «prêt à recommencer, car il n'a plus rien à perdre». Il ajoute: «Je me battrai jusqu'à ma mort, pour que la Palestine vive». Le chef du commando était un jeune ingénieur palestinien, Issa (Jésus, en arabe), qui avait fait ses études en Allemagne, parlait couramment allemand et avait une telle confiance en «la parole [89] d'Allemand» qu'il fit abaisser les armes à ses camarades, en hommage au ministre fédéral de l'intérieur, Hans Dietrich Genscher, venu les berner et préparer le guet-apens. Sur l'affaire de Munich, le gouvernement de la RFA a préparé un «Livre Blanc», de 70 pages, que m'a remis, à Paris, le Conseiller d'ambassade von Pfette, le 12 octobre 1972. Léon Schimmann, qui était des nôtres, ce jour-là, à l'ambassade d'Allemagne, m'en a donné une traduction résumée et commentée. Il pense qu'il s'agit d'un brevet de satisfaction que le cabinet de Bonn se décerne à lui-même: il était impossible de faire mieux! Trois oublis significatifs: absence de garde permanente dans le pavillon occupé par les athlètes israéliens; les deux Israéliens tués à l'entrée, le matin du 5 septembre, n'ont pas été assassinés de sang-froid et trois «terroristes» palestiniens ont été blessés dans la lutte; il est question des exigences du commando, mais non des engagements pris par les autorités allemandes. L'obstacle réel au départ des otages pour le Caire est rejeté sur l'Égypte, alors que la cause réelle était l'opposition d'Israël. Enfin, «l'idée maîtresse de la tactique de la police (fédérale) —il suffit de tuer quelques Arabes pour

que les autres se rendent sans combat— manifeste un *mépris raciste* à l'égard des Arabes, qui ont pris aujourd'hui la place des Juifs». Présenté (p. 13) comme un document, enfin, *Le Figaro* du 31 août 1973, pour l'anniversaire du «Drame des Jeux Olympiques de Munich», propose, introduit par Max Clos, pour ses lecteurs bien-pensants, un condensé de l'enquête de Serge Groussard, à paraître sous le titre de *La Médaille de sang* (Denoël, 1973). On apprend que le juge-arbitre de lutte, Yossef Gutfreund, a hurlé: *Terroristen!* (comme... d'autres, autrefois); que les terroristes réclamaient outre des prisonniers palestiniens, des détenus allemands de la *Rote Armee Fraktion* (Andreas Baader et Ulrike Meinhof; que les Allemands «savent parfaitement que, en raison du refus israélien de libérer un seul prisonnier, les neuf otages sont condamnés à mort»; que les policiers allemands «n'ont pas le moral»; qu'à 22 h 50, malgré la fusillade, cinq fedâyin et les «neuf otages sont toujours en vie»; qu'à 23 h 59 (soit une heure plus tard) Georg Wolf, chef de la police d'intervention et vice-préfet de Munich fait «donner» six automitrailleuses; à 1 h 32, après une chasse à l'homme menée par cinquante policiers et six chiens, le cinquième «terroriste» (Tony) est abattu. Max Clos remarque, de son côté, que «le bilan est lourd: 11 Israéliens dont les 9 otages tués; 5 fedâyin tués et trois prisonniers; un policier allemand tué et deux grièvement blessés... Dès le début, les Allemands ont été paralysés par la crainte de mettre en danger, directement ou indirectement, la vie d'un ou plusieurs otages. Le résultat est qu'ils les ont tous fait massacrer... Il faut saluer le courage des acteurs du drame: celui des otages israéliens... celui aussi des hommes du commando qui se sont battus jusqu'au bout... Depuis quand la guerre est-elle «humaine»? Les «assassins sadiques» sont souvent les «combattants d'élite» des autres».

[90]

22. Les jugements et les réactions en chaîne

Notre «Déclaration du Groupe français de soutien à la Révolution palestinienne» (publiée dans *Le Monde* paru le 6 septembre 1972, daté du 7) a, bien entendu, suscité des mouvements divers. D'autant plus que le climat général, en France, était, ce jour-là, à l'indignation sans partage, à la condamnation «des attentats criminels de Munich». Mercredi 6 septembre, à 18 heures, une manifestation de «la jeunesse juive de France» défile, de la place de l'Opéra à la grande synagogue de la rue de la Victoire, en brandissant des banderoles («Halte au terrorisme arabe!») et les drapeaux d'un État étranger («Israël»). Les cris les plus indignés, sans nuance, sont ceux de Daniel Mayer, président de la Ligue des Droits de l'homme («Où est la politique, dans un geste de droit commun, commis par des criminels?», de Jacques Nantet, président de la «Fraternité d'Abraham» («Indignés par l'abominable attentat de Munich»), du bureau exécutif du Parti «socialiste» (P.S.) de Monsieur Mitterrand («Méthodes déshonorantes et intolérables... Actes de violence qui sont autant d'atteintes aux principes les plus élémentaires de l'humanité»), la Fédération nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes («condamne une nouvelle fois les actes de terrorisme, la violence aveugle, les détentions et exécutions d'otages, les opérations de représailles, quels qu'en soient les auteurs, comme d'inadmissibles atteintes aux droits de la personne humaine»), de Jean Lecanuet et Pierre Abelin, au nom du Centre «démocrate» («Profonde sympathie à la nation amie tout entière. Ce crime déshonore la cause qu'il prétend servir»), de Gilbert Grandval, président de l'Union travailliste («Événements sanglants... Indignation et consternation... Menace intolérable... (Pour) une révision de la politique française au Proche Orient, dans le sens d'une reprise des relations confiantes et amicales entre la France et Israël») et de bien d'autres. Certains condamnent le «terrorisme», mais en dénoncent la cause. Par exemple, le Mouvement pour le Socialisme par la Participation, dont le président est Pierre Billotte, député UDR, et le président d'honneur Edgar Faure, alors ministre d'État («Horreur générale suscitée par ce forfait... (Mais) durée des souffrances des Palestiniens»); ou Mgr Ménager, évêque de Meaux («Les situations d'injustice sont des foyers de guerre et de violence»), ou bien *Combat* («Le gouvernement de Mme Meir doit enfin comprendre que les Palestiniens sont ses seuls interlocuteurs valables»), ou même *La Nation* («Et les auteurs de l'attentat? Tout les condamne. Mais, se souvient-on [91] que, le 14 janvier 1858, une bombe lancée par l'Italien Orsini sur Napoléon III, alors que celui-ci se rendait à l'Opéra, faisait huit morts et cent cinquante blessés? Il s'agissait, pour le désespéré, d'attirer l'attention sur l'Italie et son unité. Quelques années après l'exécution d'Orsini, l'Italie était unifiée»). Quant au Secrétariat du Parti communiste français (PCF), il «condamne... le recours à des méthodes aventuristes, coupées du mouvement populaire», sans oublier de préciser que, «depuis 24 ans, plus d'un million de Palestiniens sont chassés de leur terre natale». Toutes ces citations sont tirées du *Monde* daté du 8 septembre 1972, p. 4. Les six premiers signataires de notre «Déclaration du Groupe de soutien à la Révolution palestinienne» sont donc bien

seuls. Deux coupures du *Monde* (respectivement datées du 12 et du 19 septembre 1972) en témoignent.

Réponse au «Comité de soutien à la Révolution palestinienne» (*Le Monde* du 12 septembre 1972)

La publication, dans notre numéro du 7 septembre, de la déclaration du «Groupe de soutien à la Révolution palestinienne», nous a valu de vives réactions de la part de défenseurs d'Israël. Nous publions ci-dessous celle de M. Jacques Givet, poète et écrivain, auteur de *La Gauche contre Israël* (J.-J. Pauvert).

Est-il besoin d'ajouter que les auteurs de la déclaration ont parfaitement le droit d'exprimer leur point de vue et qu'un journal est fidèle à son devoir d'information en y faisant écho?

La cendre était encore chaude, le sang n'avait pas séché. Comme on aimerait que la littérature la plus éculée ne vint pas à la rescousse, comme aux temps de l'épouvante à croix gammée, d'une Kalité si atroce qu'elle est seule, par son pathos même, à pouvoir la décrire: ce n'est là que l'un des paradoxes de notre condition juive encore aliénée. Aussi permanente, et l'écho crépitant de Munich nous le rappelle, que peut être la vigilance ennemie.

On était donc encore en train de ramasser les membres calcinés, les tripes sanglantes de nos frères innocents — pardon, coupables d'être Israéliens, c'est-à-dire à la fois Juifs à majuscule et rescapés des camps nazis et d'Union soviétique ou chassés de Pologne,— qu'il s'est trouvé des anciens résistants, des hommes de gauche et des prêtres pour se réunir en comité et rédiger un communiqué d'une cruauté et d'un fanatisme antijuifs inouïs en Europe depuis la fin de l'hitlérisme². Rendons justice à ce texte au moins sur un point: il ne s'agit pas de l'une de ces déclarations ambiguës du genre «oui, mais» que nous connaissons bien, mais d'une prise de position fracassante dont la violence et la partialité sont délibérément poussées à la limite. L'apologie d'un crime auquel les signataires revendiquent âprement d'être associés.

Et quel crime! Cette cendre est celle d'otages brûlés vifs, les mains ligotées (ceux d'Oradour avaient les mains libres), ce sang est celui qu'a perdu pendant plusieurs heures, privé de soins, un homme blessé à mort (les nazis laissaient-ils agoniser ou achevaient-ils les blessés du plateau des Glières? Je ne sais plus; je me souviens seulement qu'à Montluc, où j'étais emprisonné, on les soignait).

Dans votre conception totalitaire d'une révolution que, déçus dans vos espoirs, vous n'entreprenez plus que par Palestiniens interposés, vous récusiez, il est vrai, les efforts courageux et persévérants des «humanistes», qui, vaille que vaille, avaient réussi à imposer aux combattants des «lois de la guerre» interdisant [92] de prendre et de massacrer des otages et de laisser sans soins les blessés ennemis. Eh bien! révolutionnaires parisiens au cœur endurci, à l'âme inflexible, je vais vous donner une occasion supplémentaire de vous réjouir: votre ancien compagnon dans la Résistance, dans la lutte pour la libération de l'Algérie, vous l'avez fait pleurer. Oui, je l'avoue, en lisant votre texte, à la colère et à la consternation ont succédé chez moi l'abattement, l'effroi, une tristesse sans fond. Réjouissez-vous encore: je ne suis certainement pas le seul à avoir réagi de la sorte.

Mais les larmes sèchent encore plus vite que le sang. A la barbarie et au délire, il faut savoir opposer un minimum de réalisme politique, celui qui manque totalement aux auteurs d'attentats et à leurs souteneurs. Celui dont font preuve en revanche les populations arabes de Judée et de Samarie, et même ces feddyin qui ont

² Je précise bien: «en Europe», car, dans le Proche-Orient arabe, les *Protocoles des Sages de Sion* et *Sacrifices humains dans le Talmud*, pour ne prendre que deux ouvrages édités par le gouvernement du Caire, sont de gros succès de librairie. (Note de Jacques Givet).

traversé le Jourdain au cours du «Septembre noir» pour fuir les massacreurs de Hussein, parce qu'ils avaient compris cette vérité fondamentale qui n'est paradoxale qu'en apparence, à savoir qu'en définitive les Israéliens représentaient pour les Palestiniens l'unique chance de salut.

Vérité d'hier qui pourrait être la réalité de demain, pour laquelle il faut souhaiter que nous soyons encore plus nombreux aujourd'hui qu'hier à nous battre. C'est-à-dire pour la coexistence et la paix. Et pour la négociation qui doit y mener, comme ce fut le cas à la suite de tous les conflits de l'histoire. A condition que les deux parties soient également reconnues et qu'Israël cesse de n'exister dans la pensée de ses ennemis que pour être nié et condamné tout à la fois. A ce moment-là, tous les dossiers pourront et devront être ouverts, et l'on se rendra compte de la part effarante de mensonge contenue dans les accusations dont ses ennemis l'abreuvent sans lui accorder le droit de défense.

Lutte ingrate et combien moins spectaculaire que les appels au meurtre et l'apologie des exécutions d'otages. Mais c'est la seule réponse que, Juifs ou non, nous puissions donner à ces anciens compagnons dont le sang et la cendre de Munich nous séparent à jamais, dussions-nous nous exposer non seulement au poison, combien inoffensif en fin de compte, de leur plume, mais aussi aux grenades de leurs tueurs.

Deux lettres de MM. Gilbert Mury et Vincent Monteil (*Le Monde* du 19 septembre 1972)

Nous avons publié dans notre numéro du 12 septembre la réplique de M. Jacques Givet au communiqué du Groupe de soutien à la Révolution palestinienne, paru dans le *Monde* du 7 septembre.

Deux des signataires de ce communiqué, MM. Gilbert Mury et Vincent Monteil nous adressent à leur tour des répliques que, pour mettre un terme à la controverse, nous limitons aux points soulevés par M. Jacques Givet.

M. Gilbert Mury écrit :

Il se peut que je préfère encore les insultes de M. Givet aux bavasseries des conciliateurs. C'est affaire de tempérament. Mais le mensonge est une arme que la morale réprouve, et surtout que la pratique condamne à terme.

Je suis las d'entendre accuser de «fanatisme antijuif» ceux qui, non contents d'avoir combattu dans la résistance française, ont dénoncé avec le plus de force les agissements antisémites des nouveaux tsars installés au Kremlin. Je rappelais en cette douloureuse occasion le mot de Brecht : «Le ventre est encore fécond d'où a surgi la chose immonde.» D'être accusé de participer à cette «chose immonde», c'est beaucoup et c'est trop. Au demeurant —au cas où ce point de détail intéresserait M. Givet— je suis de mère juive, c'est-à-dire que je pourrais me réclamer de la «loi du retour» édictée en Israël, si je me laissais prendre à ce piège raciste.

Que le fanatisme sioniste égare —en revanche - M. Givet, en voici quelques preuves : il persiste à identifier juif et «israélien» à reprenant à son compte l'odieuse argumentation nazie selon laquelle les Français juifs seraient juifs et non Français.

Il décrit le massacre de Munich comme l'assassinat d'otages désarmés par des hommes armés, oubliant seulement ce détail : que le feu a été ouvert, sur les sionistes et les Arabes pêle-mêle, par la police allemande «conseillée», a dit son chef, par des «experts» israéliens.

Il en vient à féliciter les nazis de l'avoir soigné quand il était malade au fort de Montluc : tous mes amis —juifs ou non— n'avaient pas alors la même chance que

lui. Et s'il préfère les nazis d'Oradour sur Glane aux Palestiniens persécutés, qu'il s'arrange de ce choix avec sa conscience. Elle sera, je l'espère pour lui, moins miséricordieuse que «les grenades de mes tueurs», pour reprendre ses formules extravagantes.

Quant à nous, nous sommes fidèles à notre passé puisque nous combattons toujours dans le camp des persécutés: pour les Juifs quand ils étaient victimes des nazis, pour les Palestiniens quand ils sont victimes d'Israël.

Libre à vous de faire passer une fausse solidarité juive avant le droit de tous les persécutés. Nous vous répondons, en France comme en Palestine: révolution jusqu'à la victoire!

P.S. - Le nombre des «assassins» augmente: le Groupe de soutien à la Révolution palestinienne a reçu d'innombrables signatures obtenues par le texte qu'a publié *Le Monde*. Notons celles de Pierre Bernard, éditeur; François Della Souda, professeur; Pierre Demeron, écrivain; Daniel Guérin, écrivain; Pierre Jalée, écrivain; Yves Letourneur, philosophe; Fadila Mrabet, universitaire; Maurice Maschino, enseignant; Jacqueline Masson, juriste; Gisèle Mathieu, journaliste; Geneviève Moll, journaliste; Roger Parmentier, pasteur; Marcellin Pleynet, écrivain; Léon Shirman, professeur; Philippe Sollers, écrivain.

M. Vincent Monteil note, de son côté:

M. Givet est, bien entendu, tout à fait libre de défendre une position différente de la mienne. Mais il devrait prendre garde au risque de la diffamation. L'expression «cruauté et fanatisme antijuifs» tombe sous le coup de la loi et, du reste, le mot «juif» ne figure nulle part, et pour cause, dans le communiqué du Comité de soutien. Une fois de plus, je répète que l'antisémitisme m'est étranger et que toute forme de racisme m'est odieuse. Il s'agit ici seulement de l'État d'Israël, que tout le monde peut critiquer comme n'importe quel autre État. Il me paraît, d'autre part, impossible que la phrase «l'apologie d'un crime auquel les signataires revendiquent âprement d'être associés» n'ait pas dépassé la pensée de son auteur. Qu'il relise notre texte, nous ne disons rien de semblable. De même, où celui-ci a-t-il pris que nous avions «nos tueurs»? Tout cela est excessif et, je pèse mes mots, inadmissible.

On conçoit l'agacement de bon ton de la rédaction du *Monde*. Habitué à être censuré (j'en donnerai, plus loin, des preuves incontestables)—ou même «refoulé» —je tiens à rétablir ici l'intégralité de mon texte. Il se terminait ainsi: «Un "poète et écrivain" devrait se souvenir du retournement complet de la situation depuis plus de vingt ans: les opprimés sont devenus les oppresseurs. J'attends, enfin, la preuve que *Septembre noir* ait voulu autre chose qu'échanger des otages contre des prisonniers palestiniens. En revanche, chacun s'accorde, maintenant, à reconnaître que Golda Meir a fait bon marché de la vie de ses compatriotes. Comme l'écrit Jean Lacouture, témoin oculaire à Munich (dans *L'Observateur* du 11 septembre, p. 28): "Après tout, nous sommes [94] en guerre". Souvenez-vous de la Résistance en France: pour un Allemand abattu, combien d'otages exécutés par les occupants? Et puis, le 17 septembre, ce sera l'anniversaire d'un innocent (que je représentais alors à Jérusalem), le comte Bernadotte, dont les meurtriers vivent paisiblement en Israël depuis 1948. L'un d'eux se justifie (*Le Monde* des 4-5 juillet 1971), en prétendant que Bernadotte était «un ami des nazis», alors que Folke Bernadotte délivra bien des déportées de Ravensbruck! La violence appelle la violence, hélas. Pensez-y». On conviendra que ces considérations étaient «hors du sujet» et de mauvais goût, et qu'elles n'avaient pas leur place dans un quotidien respectable. C'est, pourtant, cela qu'on appelle la liberté d'expression: un journal n'imprime que ce qu'il veut. La radio suit la même voie:

Claude Fouchier m'avait enregistré, pour RTL. Il va de soi qu'on n'a diffusé rien du tout.

[95]

23. Septembre rouge!

La presse sioniste de langue française s'en est pris particulièrement à moi, qu'elle observait attentivement, et sans bienveillance excessive, depuis, je crois, décembre 1971 (J'y reviendrai). *La Terre retrouvée* —qui se qualifie elle-même de «Tribune sioniste» —consacre, à *Septembre rouge*, la première page de son n° 22 du 8 septembre 1972. Je suis le seul à y être nommément stigmatisé, pour avoir «approuvé» (*sic*) «les tueurs» de Munich. En regard de ce placard, l'éditorial de Roger Ascot (me) menace clairement: «Le sang appelle le sang! Il faut toute la millénaire sagesse juive, tout son humanisme, pour qu'Israël, depuis 24 ans, résiste à la haine, refuse de répondre à la mort par la mort. Jusqu'à quand?» Toujours en première page, un encart se termine ainsi: «Le gouvernement de la V^e République ne peut nier une évidence. *Il arme des assassins*. Et rien ne sert de pleurer, ensuite sur les victimes.» Donc, appel au meurtre, d'un côté et, de l'autre, accusation de complicité d'assassinat, dirigée contre Georges Pompidou. Ce genre de plaisanterie relève des tribunaux, non? Toujours dans *Terre retrouvée* (n° 44/1 du 1^{er} octobre 1972), Roger Ascot, à propos des «Dossiers de l'écran», à la télévision, attaque Jean Daniel et ses «étranges comparaisons», MM Monteil, Mury, Terrenoire, ces «apologistes inconditionnels de la haine et de la mort» (p. 3). Plus loin (p. 4), Moshé Slonin (*Le repas des chacals*) dénonce la «Déclaration du Groupe français de soutien à la Révolution palestinienne», «où voisinent des prêtres, un stalinien: M. Mury, et un islamisant: M. Monteil».

Pour n'être pas en reste, la parole est à *Tribune juive*, organe de la Ligue internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICA), fondé par Bernard Lecahe (1929-1968), présidé par Jean-Pierre Bloch, ancien ministre, président du «Prix antiraciste» (attribué, en 1971, à Léon Poliakov, pour *Le Mythe aryen*). Jean Pierre-Bloch —que l'on a pu voir en tête du cortège —de l'Opéra à la synagogue—le 6 septembre 1972, avec Jean Lecanuet, Ben David (consul général d'Israël), le «chanteur» pied-noir Enrico Macias et l'inévitable André Monteil (mon regrettable homonyme), président de l'Association France-Israël—a signé l'éditorial du n° 373 du *Droit de Vivre* de septembre 1972: «Les vrais assassins n'étaient pas à Munich. Ce sont ceux qui, depuis plus de vingt ans, ont sciemment, volontairement, organisé la misère des Palestiniens, éduqué la jeunesse dans un esprit de haine, et cela pour en faire un moyen de pression politique. Les *aboyeurs* [96] *professionnels*, au premier rang desquels Vincent Monteil, Habib-Deloncle, député du 16^e arrondissement de Paris, Louis Terrenoire, député de l'Ome, tiennent des propos abominables qui ne méritent que le mépris. Il faut dénoncer sans ménagement ceux qui arment les bras des assassins, ces fedâyin si «chers» aux marchands de pétrole et aux «champions de la conscience universelle» qui viennent de donner à Munich un nouvel exemple de leur sauvagerie». Et moi qui me croyais pourvu du langage articulé! Selon l'aimable Jean Pierre-Bloch, je ne suis donc qu'un chien, puisque j'aboie —sans mordre?—pas même un loup, qui hurle, lui. Le deuxième aboyeur cité plus haut, Habib-Deloncle, m'assure qu'il y a méprise, car il est lui-même... membre de la LICA. Reste l'infortuné Louis Terrenoire, déporté à Dachau, d'origine juive, président de l'Association de solidarité francoarabe (ASFA). Son

cas serait pendable. S'il a vigoureusement démenti (*Le Monde* du 19 septembre 1972) des propos qui lui étaient prêtés à (et par) Damas, il a bien écrit, dans son bulletin *France-Pays arabes* (voir *Le Monde* du 13/9/72, p. 3): «C'est au prix de la honte que le sang a coulé, après qu'une ruse infâme eut été dictée à des Allemands tourmentés de complexes, à quelques kilomètres des fours crématoires de Dachau. Dans son orgueil, Mme Golda Meir a décidé la mort des athlètes israéliens; c'est elle, et elle seule, qui a prononcé le verdict. Pis encore, elle en a infligé l'exécution au seul homme d'État germanique qui ait eu le courage de s'agenouiller devant le monument élevé à la mémoire des martyrs d'Auschwitz». L'ambassade d'Israël à Paris (dont le conseiller de presse était alors l'aimable Avraham Primor) a réagi à «ces propos odieux et outrageants» par un communiqué qui commence ainsi (*Le Monde* du 15 septembre 1972): «Faire l'apologie complaisante d'un meurtre est abominable. Rejeter sur les victimes la responsabilité du crime est infâme. M. Louis Terrenoire vient de démontrer qu'il savait allier l'abomination à l'infamie. Dans un commentaire sur le drame de Munich, ce parlementaire, cet ancien ministre» (tiens! curieux oubli: pas «ancien déporté»...), a poussé par on ne sait quelle haine obscure, ne se contente pas d'excuser, de justifier le carnage. Après s'en être ainsi rendu complice par complaisance, il ose affirmer que le chef du gouvernement israélien assume l'entière responsabilité du massacre.» Comme dirait gracieusement Moshé Slonin (dans *Terre retrouvée* du 1er octobre 1972, p. 4): «Quand un Terrenoire surgit, c'est que quelque chose est déjà pourri dans le royaume» (lequel? Celui de David, sans doute).

Le dialogue de sourds continue. Paul Giniewski (journaliste et écrivain) donne son point de vue dans *Le Monde* du 20/9/1972: «Ceux des écrivains engagés, ou à gages, qui ont l'indécence de faire endosser par Mme Meir la responsabilité des morts israéliens, ne traduisent pas, quoi qu'ils affirment, le sentiment populaire des Français» (remarque fondée, dans la mesure où la presse, la radio, la télévision matraquent, chaque jour, une opinion publique malléable et déconçue). Quant aux Palestiniens: «Ils sont désespérés de ne pas réussir à détruire l'État d'Israël... Pour ce désespoir-là, on ne saurait avoir aucune espèce de compréhension ou de sympathie.» En sens inverse, Elmer Berger, dans son rapport mensuel n° 16 publié par «*American Jewish alternatives to Zionism*» (septembre 1972, repris par *The Daily Star* de Beyrouth en date du 15 octobre), critique les réactions «hystériques» aux États-Unis, l'irresponsabilité des journalistes «omniscients» et la vertueuse indignation de Richard Nixon. Il rappelle, opportunément, que, si le glas a sonné à Munich, le 5 septembre, c'est pour tout le monde. D'autres ont réclamé qu'on se souvienne de l'hécatombe de Mexico, le 2 octobre 1968, lorsque la troupe tira sur la foule et tua 400 personnes, dix jours avant l'ouverture des Jeux olympiques. Le 14 septembre, dans *Témoignage Chrétien*, Georges Montaron bat la coulpe du chrétien (p.3): «Nos responsabilités propres sont [97] grandes. Parce que nous avons peur de glisser sur la voie dangereuse de l'antisémitisme nous risquons de nous enfoncer dans le racisme antiarabe». Médecin et prêtre catholique, Marc Oraison donne, à RTL, une causerie religieuse, le dimanche 10 septembre. S'il est juste de reconnaître qu'il dénonce le «scandale des réfugiés qui n'ont plus de pays», pourquoi se croit-il tenu de joindre sa voix au chœur des belles âmes, en commençant par dire: «L'horreur qui nous saisit devant le drame de Munich et le *sanguinaire fanatisme*» (ces deux mots ne sont pas dignes d'un prêtre et sont déplacés dans la bouche d'un médecin) «du commando palestinien est si intense qu'on ne peut ni l'exprimer, ni la décrire»? Pourquoi Jacques Fauvet se croit-il obligé, à propos des frontières d'Israël, d'écrire (*Le*

Monde du 12/9/1972): «Ses dirigeants nourrissent la même illusion que naguère ceux de la France, à commencer par «le plus illustre», vis-à-vis de l'Allemagne, en croyant que l'occupation de territoires peut seule garantir à jamais contre un ennemi prétendument héréditaire»? Décidément rien, même pas la mort, ne désarmera jamais la haine des gens du *Monde* contre le général de Gaulle, qui eut le tort d'avoir mille fois raison - sans eux. Qu'attendre de *L'Express*? Le numéro du 11 septembre 1972 est centré sur «le drame de Munich». Françoise Giroud s'indigne benoîtement: «Quelque nom qu'on vous donne, Monsieur le Feddayin» (elle est bien excusable d'ignorer que fedâyin ne prend qu'un d et est un pluriel) «salaud de terroriste, dingue, enragé ou très cher frère palestinien au sort par trop cruel —quelque nom qu'on vous donne, ne tuez plus de Juifs en Allemagne!... Mais quelle sottise, Dieu, quelle sottise! cette affaire de Munich.» Un dessin de Tim le montre égal à lui-même. Un encart me désigne comme associé au «terrorisme des communiqués» (p. 36). L'inénarrable Jean-François Revel confond, comme l'habitude, les genres et, s'en prenant à *Septembre noir* comme au Front de Libération du Québec (à cause du fameux discours de 1967, bien sûr!), il ose écrire: «Ici et là, nous touchons à la paranoïa camouflée en volonté politique» (p. 41). Par bonheur, Paul Guimard (*La fin de l'innocence*, p. 33), à propos des victimes israéliennes, a cette phrase: «Mais l'univers qui les pleure, lui, n'est pas pur.»

On pense bien que je n'avais pas laissé sans réponse ma mise en cause par *Terre retrouvée* et Roger Ascot, le 8 septembre. Une mise au point avait paru, à ma demande, dans *Témoignage chrétien* du 12 octobre. Pour la petite histoire (comme on dit), voici le texte de l'échange d'aménités publié par T.C. le 30 novembre 1972:

La Terre Retrouvée: Roger Ascot et la violence

Monsieur Vincent Monteil lit fort mal la presse juive, comme le lui a déjà fait remarquer notre confrère «La Tribune Juive», sinon il saurait que numéro après numéro, la *Terre Retrouvée* en général et moi en particulier, luttons contre «la violence et la contre violence qu'elle engendre», que nous condamnons fortement toute forme de terrorisme et qu'après l'explosion de la librairie Palestine³ j'écrivais (*Terre Retrouvée* du 15 octobre 1972):

«Quant à Massada le mal nommé, quant aux Juifs imputés dans cette fausse [98] démarche, si Juifs il y a, qu'ils méditent l'histoire de ce «bon» qui voulait lutter avec les armes des «méchants» et devint méchant à son tour. Il n'y a pas de crime excusable. Nous l'avons écrit pour d'autres, que nous n'allons pas à l'écrire demain pour nous.»

En fait, ce n'est pas de notre faute s'il y a eu Munich, et si Monsieur Vincent Monteil, et quelques autres, ont cru eux devoir prendre une position extrémiste. C'est parce que nous sommes justement pour la conciliation, le respect de la vie humaine - quelle qu'elle soit - et contre tout fanatisme - d'où qu'il vienne que nous disons: nous appelons amis des Palestiniens ceux qui œuvrent - comme nous - pour le dialogue direct et la réconciliation israélo-arabe, pour la fin d'un conflit anachronique, sanglant, inutile. N'écrivions-nous pas dans *Terre Retrouvée* du 15 octobre: «Il y a une autre Palestine que celle de la mort, du terrorisme sans issue, c'est celle de Palestiniens vivant dans un État qu'ils seront appelés à déterminer et qui voisinerait avec Israël»? »

³ N.B. Dans la nuit du 3 au 4 octobre 1972, la librairie Palestine, à Paris, avait été en partie détruite par explosif. L'attentat avait été revendiqué par une organisation juive, Massada inconnue jusque-là. En réalité, l'association terroriste des jeunes de HERUT-BETAR liée au parti extrémiste de l'ancien chef de l'IRGOUN, Menachem Begin, en aurait «accepté la responsabilité» (Israël-Palestine, n° 16-17 de décembre 1972).

Jusqu'à quand, jusqu'à quelles victimes innocentes faudra-t-il aller pour que nous soyons entendus?

Roger ASCOT

La réponse de Vincent Monteil

J'avais posé à Roger Ascot une question: où veut-il en venir avec la dernière phrase de son éditorial du 8 septembre? Je constate qu'il me répond en citant des expressions apaisantes tirées du numéro du 15 octobre de *Terre retrouvée*, auxquelles je n'avais pas fait la moindre allusion (et pour cause, puisque mon article a paru le 12 dans *Témoignage chrétien*).

Puisque Roger Ascot se déclare, le 15 octobre, contre «toute forme de terrorisme», pourquoi n'a-t-il pas un mot, un seul, pour condamner l'assassinat de Bernadotte, médiateur désarmé, et du colonel Sérot, par le «terroriste israélien» Baruch Nadel et ses amis, le 17 septembre 1948? Pourquoi jamais un mot de regret - on souhaiterait de condamnation sans équivoque - sur le criminel de guerre Menakhem Begin, responsable de l'Oradour de Deir Yassin, le 9 avril 1948? C'est tout de même trop facile! Je renvoie Roger Ascot au paragraphe 7 de la résolution du 23 mars 1972 prise par la Commission des Droits de l'homme des Nations Unies: «Les violations commises par Israël dans les territoires arabes occupés constituent des crimes de guerre et un affront contre l'humanité».

Enfin, puisque Roger Ascot est blanc comme neige, ne croit-il pas qu'à son insu bien entendu, des lecteurs israéliens ou français pro-sionistes de son éditorial du 8 septembre 1972 de *Terre retrouvée* ont pu se trouver encouragés à me menacer de mort et à tenter de m'assassiner, au point de m'amener à porter plainte? Approuve-t-il ou non, ce non-violent, la délicate attention de ses amis qui m'envoient un croque-mort d'une entreprise israélite parisienne de pompes funèbres, pour prendre les dimensions du cercueil de ma mère? A mon tour de lui dire: «Jusqu'à quand, jusqu'à quelles victimes innocentes faudra-t-il aller pour que nous soyons entendus?».

A propos, ceux qui, pour ne faire de peine à personne, condamnent toutes les formes de terrorisme, quelles que soient leurs justifications, ou leurs origines, ne voient-ils pas qu'ils reproduisent, de ce fait, les expressions et l'attitude constantes du «gouvernement de Vichy», qui s'opposait à «toutes les agressions, d'où qu'elles viennent»? Bien entendu, il s'agissait alors, exclusivement, des Anglais, puis des Américains et surtout des Français libres. Aujourd'hui, ce comportement [99] «équitable» ne revient-il pas, en pratique, à absoudre le terrorisme juif - bien réel, celui-là, dont Golda Meir elle-même parle (*Jewish terrorism*) —pour le maudire—au moins à trois reprises dans sa biographie sélective (*My Life*, 1975, p. 166, 188 et 197)? Est-ce, dans ce souci d'objectivité à sens unique (qui se prétend «tous azimuts»), qu'il faut chercher la cause de certains silences prolongés, au moment du drame de Munich? Après avoir vainement attendu un mois que le «Mouvement pour l'Indépendance de l'Europe», dont je faisais partie, se décide à prendre position, j'ai dû envoyer ma démission, le 9 octobre 1972, à Georges Gorse, député, ancien ministre, président de cette association, dans une lettre qui se terminait ainsi: «Le général de Gaulle est mort, n'est-ce pas? Ne comptez plus sur moi pour jouer à l'otage ou au complice». Quant à certains chrétiens, je pense, à leur sujet (avec Pierre Merlet, dans *Réforme* du 23 septembre 1972) à ce que disait Madeleine Barrot (de la CIMADE), en 1967, peu après la Guerre des Six jours: «Parmi les volontaires des camps de travail organisés par le Conseil œcuménique, nous avons trop de candidats pour Israël, mais aucun pour les camps de réfugiés arabes.»

[100]

24. *Die Unter-Menschen*

Au lendemain de Munich, les courageux aviateurs israéliens ont frappé des innocents, à deux reprises, au Liban et en Syrie. Samedi 16 septembre 1972 - le saint jour du sabbat (*Shalom shabbat!*) -, l'opération de «nettoyage» va durer trente-six heures: bombardement du bourg musulman shî'ite de Nabâtiyé, dans le Sud du Liban, et ratissage systématique de 340 kilomètres carrés par les bérets verts du général David Elazar. Trois colonnes d'infanterie et de blindés franchissent (pour la trentième fois!) la frontière libanaise, envahissent seize villages. Bilan: 150 maisons rasées, et pour 50 ou 60 guérilleros abattus, deux cents morts dans la population civile: la division *Das Reich* est passée par là. Un mois plus tard, le dimanche 15 octobre, les avions à l'étoile de David ont frappé une dizaine de localités, situées dans le Sud et l'Ouest du Liban et dans le Nord de la Syrie. Le Premier ministre d'Israël, Golda Meir, a déclaré, le même jour, que «c'est dans ces bases que sont entraînés ceux qui se rendent à l'étranger pour assassiner des Juifs et des Israéliens». De son côté, le général Herzog, ancien chef des services de renseignements, a dit, à la radio, que, «désormais, la seule présence de saboteurs» en Syrie et au Liban, qu'ils attaquent ou non les frontières d'Israël, doit être considérée comme une provocation» (*Le Monde* du 17 octobre 1972). C'est bien Theodor Herzl, n'est-ce-pas, qui écrivait, dans son *État des Juifs* (*Judenstadt*, 1896): «Nous serions là-bas (en Palestine) la citadelle avancée de la civilisation face à la barbarie»?

On sait comment se termina l'affaire (provisoirement, car la «Vengeance de Munich», on le verra, pour Israël n'a pas de fin). Le Boeing de la Lufthansa, détourné le 29 octobre 1972 par deux Palestiniens, se posa le lendemain à Francfort, avec ses passagers indemnes, après un crochet par Tripoli, où restèrent, en liberté, les trois fedâyin survivants de l'opération de Munich et détenus depuis en Allemagne. A Jérusalem, c'est la fureur, devant «le crime terrible et inexpiable qu'est la capitulation devant le chantage». A quoi l'ambassadeur de la République fédérale en Israël réplique que «l'Allemagne n'est pas en guerre avec les Arabes et (que) son premier devoir est de défendre ses citoyens» (*Le Monde* du 31 octobre 1972). Le chancelier Willy Brandt, dans un entretien accordé à *Newsweek*, fait deux observations intéressantes: «Il ne faut pas oublier, dit-il, que les Israéliens ont échangé des prisonniers contre des passagers en 1968 et que les Suédois ont fait de même pour les Croates en septembre, sans que le monde soit bouleversé... [101] J'ai la plus grande sympathie pour la motivation israélienne, mais nous devons, à un certain point, faire objection: je ne peux pas rester les bras croisés en voyant des croix gammées sur les ambassades allemandes» (*Le Monde* du 7 novembre 1972). En France, les réactions sont, comme toujours, variables. Notre «Groupe de soutien à la Révolution palestinienne «salue» la victoire pacifique remportée par les fedâyin, qui ont libéré trois de leurs camarades emprisonnés en Allemagne... La preuve est ainsi faite que, sans l'entêtement féroce des autorités de Tel-Aviv et de Bonn, le massacre de Munich n'aurait pas eu lieu. Il convient aujourd'hui de reconnaître que le gouvernement allemand a su tirer certaines conclusions de cette tragédie» (*Le Monde* du 1/11/1972). Chatouilleux, on le

comprend, sur le chapitre de la Résistance, Alfred Fabre-Luce donne (au *Monde* du 7 novembre 1972) un «Point de vue» - toujours bien accueilli dans son quotidien préféré courageusement intitulé: «Aux ordres des pirates». C'est un chef-d'œuvre d'humour à froid: «On ne serait pas très étonné de voir la Lufthansa axer sa publicité sur ce slogan: *Contrôle nul, voyage éclair, capitulation garantie...* On réclamait une politique étrangère commune de l'Europe. Eh bien! la voilà qui s'esquisse: une politique de la lâcheté... Un certain choix est à faire entre la sécurité par protection rigoureuse et la sécurité par capitulation anticipée. Si, à cet égard, les pouvoirs de l'Europe devaient tarder davantage à assumer leurs responsabilités, il appartiendrait à chaque individu de manifester son propre choix par écrit, geste ou parole. Cela peut se faire très tranquillement, sans offenser personne. J'irai passer une semaine de vacances d'hiver en Israël, et pour la première fois, je voyagerai par El Al.» On frémit devant ce calme courage. Ce Fabre-Luce qui s'insurge contre la *capitulation* (pas celle de juin 40, bien sûr!). Tout de même. On n'osera plus se moquer de ce «dissident» qui parle pour ne rien dire. Et merci au *Monde*, toujours à la pointe du bon combat, pour lui donner l'hospitalité, chaque fois que la plume le démange.

La bonne Allemagne —celle de Bonn— encore sous le choc de ses responsabilités dans le tragique dénouement de la prise d'otages de Munich, le 5 septembre 1972, n'attend pas pour faire la chasse aux Arabes, à ces *Untermenschen*, ces nouveaux «sous-hommes» qu'il lui faut bien trouver quelque part. Dans son numéro de septembre 1972, *Le Droit de vivre* —«Le plus ancien journal antiraciste du monde» - titre, en première page, et en gros caractères, cette affirmation—il est vrai corrigée p. 3 par un prudent conditionnel: «Le siège de "Septembre noir" serait à Francfort (RFA)». Suivent (p. 4 et 5) des précisions sur les Arabes qui vivent en République fédérale: 36.000, dont 16.000 étudiants—dont 3.000 Palestiniens. Ceux-ci «ont constitué en RFA dix mouvements politiques différents, avec un total de 142 implantations locales». On connaît sept des «groupes les plus importants de l'*underground* (?) palestinien». Le *Fath* (et non *Fatah* ou *Fateh*, comme on l'écrit généralement à tort) a 1.500 militants (soit la moitié de la colonie palestinienne), dont la redoutable GUPS (Union générale des étudiants palestiniens)—qui n'a, d'ailleurs, rien de clandestin (mais, cela, *Le Droit de vivre* ne le dit pas). Depuis novembre 1971, la Sûreté allemande (*Verfassungsschutz*) «a découvert les signes d'une réactivation de la résistance» (mais oui: au lieu de l'habituel: «terrorisme») palestinienne en RFA. Elle avait noté que le danger de nouveaux attentats en RFA augmentait... Selon certains journalistes allemands..., le siège de *Septembre noir* se trouverait (au conditionnel de prudence) à Francfort. Dans son numéro du 11 septembre 1972, *Le Nouvel Observateur* (p. 29) publie ces constatations, faites à Munich par Josette Alia et Jean Lacouture: «Par-dessus tout, les sentiments antiarabes dominant. On passe aisément des considérations humanitaires à un racisme curieusement transformé: [102] cette fois, dans le *Bild*, l'individu au nez crochu, au teint sombre, aux yeux chassieux et diaboliques, ce n'est plus le Juif du *Volklicher Beobachter* de Goebbels, mais un Arabe (Palestinien? Ici, qui fait la différence?) tenant en chaîne cinq otages israéliens. On ne prononce pas encore le mot *Unterrnenschen* («sous-hommes»), mais, au-dessus de la foule qui manifestait mercredi soir contre l'attentat, flottait une banderole: «Ces gens-là sont-ils des hommes?» Dans les cafés, on lit des inscriptions: «Interdit aux Arabes». Dans l'usine Volkswagen, à côté de Munich, il a fallu, mercredi matin, «parquer» à l'écart les travailleurs nord-africains... Le correspondant du *Monde* à Bonn, Jean Wetz, écrit (dans le numéro daté du 6 octobre 1972): «Le ministre de l'Intérieur, M. Hans Dietrich

ministre de l'Intérieur, M. Hans Dietrich Genscher, a annoncé, le mercredi 4 octobre, l'interdiction immédiate des principales organisations palestiniennes... : l'Union générale des Travailleurs palestiniens (GUPA), qui compterait près d'un millier d'adhérents, et l'Union générale des Étudiants palestiniens (GUPS), qui rassemblerait de 600 à 800 membres actifs... Des perquisitions ont été opérées... Une centaine environ de dirigeants palestiniens ont été expulsés.» *Le Monde* daté du 7 octobre titre: «Allemagne fédérale. Le gouvernement expulse dix dirigeants de deux organisations palestiniennes interdites» (GUPA et GUPS). Celles-ci protestent contre «l'expulsion de centaines de travailleurs et d'étudiants palestiniens, qui met au clair l'inféodation totale du gouvernement allemand à l'impérialisme américain». D'autre part, «à Bonn, des membres de l'Union générale des Étudiants palestiniens, qui avaient commencé, il y a une semaine, au siège de la Ligue arabe, une grève de la faim, ont été rejoints dans leur mouvement par des étudiants iraniens. Les jeunes socialistes allemands se sont prononcés pour la levée de l'interdiction des organisations palestiniennes» (*Le Monde* daté du 8 octobre). Mardi 10 octobre 1972, une conférence de presse s'est tenue à Paris, dans les locaux de la Ligue arabe, boulevard Haussmann, en présence d'une vingtaine d'étudiants palestiniens qui font une grève de la faim, pour protester contre ce que *Le Monde* daté du 12 octobre appelle, avec les guillemets de rigueur, la «répression anti-arabe» en Allemagne de l'Ouest. Voici, sans commentaire, les articles du *Monde*:

Le Monde du 12 octobre 1972.

«Aujourd'hui en Allemagne de l'Ouest les Arabes sont traités dans le même esprit que les Juifs en 1933.» Ce propos, tenu par un étudiant iranien rentrant d'Allemagne, devait être développé par les différents orateurs qui ont pris la parole le mardi 10 octobre au cours d'une conférence de presse tenue dans les locaux du bureau de la Ligue arabe à Paris, en présence d'une vingtaine d'étudiants palestiniens qui font la grève de la faim depuis lundi pour protester contre la «répression» en Allemagne de l'Ouest⁴.

Reprochant aux gouvernements arabes d'être restés passifs devant la «vague de répression en Allemagne», M. Sus leur a demandé de prendre «les mesures similaires contre les citoyens allemands», de «boycotter les relations économiques et de rompre les relations diplomatiques avec Bonn».

M. Vincent Monteil a déclaré pour sa part que «les arrestations d'Arabes en Allemagne sont opérées par des policiers allemands et par des Israéliens portant l'uniforme allemand». En réponse à une question du représentant du *Monde*, sur [103] cette grave accusation, M. Monteil a déclaré qu'une «éminente personnalité» a pu elle-même le constater au cours d'un séjour en Allemagne.

M. Gilbert Mury a souligné, de son côté, que «le racisme anti-arabe reprend les thèmes du racisme hitlérien qui n'était pas seulement antijuif. Hitler s'est attaqué aussi aux tziganes et il a accusé la France de préparer un vaste empire mulâtre du Congo au Rhin». «Il faut, a-t-il ajouté, empêcher le développement d'un racisme qui risque d'atteindre et nos frères arabes et nos frères juifs.»

Les porte-parole de la Confédération des étudiants iraniens et des étudiants turcs en France ont ensuite proclamé leur soutien aux Palestiniens et exprimé leur inquiétude quant à l'avenir de leurs camarades en Allemagne. Le porte-parole iranien a dénoncé également la coopération qui, selon lui, existe entre la SAVAK (police politique iranienne) et les services israéliens - P.B.

⁴ Les vingt étudiants palestiniens qui faisaient à Bonn une grève de la faim depuis dix jours ont interrompu leur mouvement dans la nuit de lundi à mardi. Ils estiment avoir atteint leur objectif, qui était de «secouer» l'opinion mondiale à propos de la «répression antiarabe en Allemagne». (Note du *Monde*)

Le Monde du 17 octobre 1972.

A Paris. - Un groupe de résistants français a remis la semaine dernière à l'ambassade de la République fédérale allemande une lettre protestant contre « la façon révoltante » dont a été opérée en Allemagne l'expulsion de ressortissants arabes. Ont signé ce texte: MM. Edouard Méric, Max Gonneville, Vincent Monteil, Gilbert Murry, Michel Alliot, Pierre Rossi, Paul Milliez, José Aboulker, Jacques Debû-Bridel, Basile Kalinsky, Léon Schirmann. Tous les signataires sont médaillés de la Résistance et plusieurs d'entre eux sont compagnons de la Libération.

Le Monde du 19 octobre 1972.

Témoignage. L'expulsion de ressortissants arabes d'Allemagne fédérale

Après la démarche d'un groupe de résistants français qui ont remis la semaine dernière à l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne une lettre protestant contre la « façon révoltante » dont a été opérée en Allemagne l'expulsion de ressortissants arabes (*Le Monde* du 17 octobre), M. Vincent Monteil, l'un des signataires de ce texte, nous apporte les précisions suivantes:

1. - Confirmation formelle, par messages et lettres, de l'expulsion d'étudiants palestiniens sur Amman et Tel-Aviv. Ils précisent que, avec les policiers allemands qui les ont arrêtés, se trouvaient des policiers « orientaux » parlant arabe. Vous concluez vous-même. De plus, je vous déclare qu'à notre visite à l'ambassade de la République fédérale d'Allemagne nous avons trouvé, outre deux policiers français, chargés de la sécurité de l'ambassade (qui se sont fait reconnaître), un individu en gabardine bleue que notre camarade Schirmann (ex-commandant F.F.I. en France, dont toute la famille fut exterminée à Auschwitz) a identifié comme un Israélien. Interrogé, il a refusé de répondre. Il a fini par se dire policier français, mais les deux autres vrais policiers français nous ont dit ne pas le connaître. Sommé de produire sa carte professionnelle, il a exhibé, comme un prestidigitateur, un rectangle de carton blanc portant un énorme numéro noir, mais SANS aucune des caractéristiques obligatoires en France: nom et prénom, bande tricolore, mention « Police française » et photographie moulée dans la carte en plastique. De plus, cet homme voulait assister à notre entretien avec le conseiller allemand et nous avons dû l'expulser de la salle. Interrogé, le conseiller nous a assuré ne pas le connaître et déclaré que cet individu « ne faisait pas partie de l'ambassade ». Très gêné, M. von Pfetten nous a dit: « Vous ne croyez tout de même pas que l'ambassade d'Allemagne prend ses ordres à l'ambassade d'Israël ? »

Hélas, qui a décidé le massacre de Munich, sinon Golda Meir ?

2. - J'aimerais poser au gouvernement la question suivante: « Est-il ou non exact que des (on m'a dit cinquante) policiers israéliens parlant arabe (Juifs marocains [104] d'origine) seraient en service à Paris? Bien entendu, la réponse est non. En tout cas, j'aimerais bien le savoir (...).

3 - La jeune fille palestinienne, étudiante en Allemagne fédérale, à qui j'ai fait allusion, à la conférence des étudiants du GUPS, refoulée par les Allemands sur Tel-Aviv, est bien morte dans l'avion avant d'arriver. Elle était gravement malade (il n'y a donc pas d'hôpitaux en Allemagne?). Elle s'appelait Hélène Abou Hadid. C'était une jeune fille chrétienne de Nazareth. De Nazareth, cela ne vous dit rien? Il est vrai que ce n'était qu'une simple chrétienne arabe! La conscience « occidentale », révoltée par Munich, ne s'émeut donc pas pour si peu. Les nouvelles de sa mort nous sont parvenues par sa famille et l'O.L.P. l'a confirmée au Liban. Ce n'est pas encore assez? Pas de complications, à aucun prix, avec « la bonne Allemagne », n'est-ce pas? Qu'on le dise, enfin!

4 - Je suis menacé de mort par nos bons sionistes - je n'ose dire « rapatriés » d'A.F.N., puisqu'ils me disent - et qu'ils écrivent - que leur patrie, c'est Israël. Il faut croire que cette menace est prise au sérieux par le gouvernement français, puisque le ministre de l'Intérieur me dépêche ses collaborateurs les plus sympathiques (dont un ancien de la division Leclerc) et les plus gaullistes (comme moi), et qu'il vient, à ma demande, de me délivrer un permis de port d'arme (comme en 1962, aux plus beaux jours de l'O.A.S.).

Eh bien, me dira-t-on, vous voyez bien que *Le Monde* respecte, scrupuleusement, la liberté d'opinion, la liberté d'expression, puisqu'il vous fait, généreusement, place dans ses colonnes? Ce n'est pas si simple. *Le Monde* ne s'est décidé à

publier mon «témoignage», le 19 octobre, qu'après avoir été mis au pied du mur par ma lettre du 15, dans laquelle j'exprimais ma «surprise de n'avoir rien lu, dans votre journal, ni de la lettre adressée (et remise) par mes soins et ceux de mes amis à l'ambassade d'Allemagne, jeudi dernier 12 octobre, ni de votre communiqué relatif à notre entretien avec le conseiller von Pfetten». On vient de lire (*Le Monde* du 17 octobre) à quoi se réduit notre communiqué. En voici donc le texte intégral, repris en grande partie par une dépêche AFP du 13 octobre :

Ce matin, à midi trente, cinq des anciens Résistants signataires de la lettre ci-jointe, ont remis celle-ci au conseiller, M. von Pfetten, de l'ambassade d'Allemagne fédérale, 13-15 avenue Franklin-Roosevelt. L'ambassadeur s'était fait excuser, en raison de l'imminence de son départ. Nous avons été très courtoisement reçus par M. von Pfetten, qui nous a répondu, sur les différents points soulevés dans notre lettre, ce qui suit (il avait, nous dit-il, téléphoné à Bonn ce matin même) :

1 - «Nous avons expulsé des étudiants arabes, mais seulement une centaine et tous étaient des activistes. - D'autre part, nous avons refoulé à nos frontières deux mille Arabes, presque tous des travailleurs - parce que leurs papiers ou visas n'étaient pas en règle».

2 - ~ J'ignore si des ressortissants arabes ont été envoyés par avion à Amman ou Tel-Aviv. En principe, ils étaient libres de choisir leur nouvelle terre d'asile. - Il est exact que Mlle Hélène Abou-Hadid était malade et a été, avec un passeport israélien, expulsée par avion (de quelle Compagnie?) sur Tel-Aviv. Elle était vivante à son arrivée» (Nous faisons alors observer que «La liberté de la personne est inviolable» - étrangers compris - aux termes de l'article 2 §2 du catalogue des Droits fondamentaux de la Constitution de la RFA, adoptée le 8 mai 1949).

3 - Le conseiller von Pfetten nie que des policiers israéliens aient pu participer, en Allemagne, aux perquisitions et arrestations. Comme nous remarquons que, de toute façon, il est bien évident qu'il ne pourrait pas le reconnaître, il se retranche derrière sa qualité de diplomate.

Destinataires : *Le Monde*. - AFP. - APL.

Voici maintenant le texte intégral de la lettre remise au conseiller von Pfetten, le 12 octobre (les noms exacts des signataires —tous n'étaient pas présents, mais ils ont donné leur nom par téléphone— figurent bien dans l'entrefilet du *Monde* du 17 octobre). Gilbert Mury me dit, avec un grand regret que je partage, que cinq anciens Résistants de nos amis n'ont pas pu ou cru devoir— pour des raisons diverses, dont ils sont seuls juges—s'associer à nous en signant notre lettre.

Paris, 12 octobre 1972

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est avec consternation et indignation que nous avons appris, de sources dignes de foi, que les expulsions de 1000 à 1500 ressortissants arabes se seraient déroulées, en RFA, de façon révoltante: des policiers israéliens auraient participé aux perquisitions et aux arrestations; des Palestiniens ont été refoulés sur Amman et Tel-Aviv (une étudiante, Hélène Abou-Hadid, serait morte dans l'avion avant-hier). De tels faits ne pourraient que soulever d'horreur les anciens Résistants que nous sommes et nous vous demandons d'exprimer notre réprobation à votre gouvernement.

Vous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de nos sentiments de parfaite considération.

Pour l'un de nous: Vincent Monteil

Les réactions? Il n'en manque pas, on s'en doute. Des coups de téléphone, courageusement anonymes, me menacent d'une prompte fin. Pour d'autres raisons —évidentes— «un pauvre groupe d'étudiants arabes» en France m'exprime, anonymement, sa solidarité, le 18 octobre. J'ai gardé cette lettre, qui m'est allée, au milieu de torrents d'injures, droit au cœur :

Paris le 18 octobre 1972

Monsieur,

Nous sommes au courant de votre combat. Ce combat est aussi le notre. Nous nous battons pour la Justice.

Nous ne trouvons pas de mots pour vous dire notre admiration. Vous êtes l'Honneur de la France. Continuez, nous vous en supplions à écrire la Vérité. Quant à nos propres écrits, aucun journal n'en veut... Nous ne sommes qu'un pauvre groupe d'étudiants arabes, à Paris Un jour, nous espérons vous serrer la main.

Que vive la Justice.

Enfin l'ambassade d'Israël se réveille! Il lui faut le temps de «prendre langue» avec Tel-Aviv et il faut, peut être aussi, à «Israël», le temps de décider le sort que mérite Hélène Abou Hadid. Finalement, ne serait-il pas plus payant, sur le plan de [106] la propagande et de l'image de marque de l'État d'Israël, de ne pas lui faire le moindre mal, de lui faire déclarer ce qu'on veut (une fois qu'elle est à Tel-Aviv et que sa famille vit en Palestine) et de la réexpédier en Allemagne comme «témoin à décharge»? La lecture des deux colonnes (ci-après) du *Monde* du 24 octobre 1972 est instructive, à tous égards. On doit y joindre, en ce qui concerne Hélène, la dépêche ci-dessous d'André Scemama (*Le Monde* du 7 novembre 1972):

Jérusalem - Mlle Hélène Abou Hadid, jeune Palestinienne de vingt-trois ans, dont on avait dit qu'elle était morte dans l'avion qui la ramenait à Jérusalem après son expulsion d'Allemagne fédérale (*Le Monde* du 19 octobre), redoute la publicité. Installée à l'école de filles Dar el Tifl el Arabi, où elle a elle-même fait ses études primaires et secondaires elle a refusé de commenter la mesure prise contre elle par les Allemands, ainsi que l'annonce de son décès.

La discrétion de la jeune fille, expulsée d'Allemagne «parce qu'elle fréquentait un jeune homme lié aux organisations palestiniennes», est compréhensible. Espérant obtenir du gouvernement allemand l'autorisation de regagner l'université de Hambourg où, en avril prochain, elle doit passer d'importants examens, elle craint que ses propos, quels qu'ils soient, ne donnent lieu à des interprétations qui lui attireraient des difficultés du côté des Allemands, des Israéliens ou aussi de ceux qui ont lancé la nouvelle de sa mort.

Partie faire ses études en Allemagne de l'Ouest en 1968, Mlle Hélène Abou Hadid en a été expulsée à la mi-septembre de cette année, au lendemain de la tragédie de Munich. A son arrivée en Israël, elle a été retenue par les services de sécurité pendant une quinzaine de jours pour interrogatoire. Les autorités israéliennes, qui n'ont rien retenu à son encontre, ne s'opposent pas à ce qu'elle retourne en Allemagne. - A. Sc.

A la suite de la publication dans *Le Monde* du 19 octobre d'une lettre de M. Vincent Monteil, nous avons reçu de l'ambassade d'Israël à Paris le démenti suivant: (*Le Monde* du 24 octobre 1972)

Le texte de M. Monteil sur «l'expulsion des ressortissants arabes d'Allemagne fédérale» relève tout entier d'un délire verbal qui écarte toute possibilité de commentaire. Il nous faut toutefois signaler que la jeune fille chrétienne de Jérusalem (et non pas de Nazareth, comme le dit M. Monteil), Hélène Abou Hadid dont M. Monteil affirme que, refoulée par les Allemands, elle est morte dans l'avion avant d'arriver à Tel-Aviv, se trouve en ce moment en Israël au sein de sa famille et en parfaite santé.

Quant aux allégations de M. Monteil selon lesquelles des agents israéliens serviraient dans les polices de France et d'Allemagne, elles relèvent de l'imagination la plus débridée.

Deux autres réactions

M. Jacques Lazarus, secrétaire général de l'Association des Juifs originaires d'Algérie, nous écrit pour sa part :

[...] M. Vincent Monteil n'est pas raciste mais... il suffit qu'un policier parle l'arabe en Allemagne pour qu'il le soupçonne d'être israélien, et lui et son ami Schirmann sont capables aussi d'identifier à vue de nez un Israélien à sa «gabardine bleue».

Après avoir osé écrire : «... Qui a décidé le massacre de Munich, sinon Golda Meir?», il s'en prend aux rapatriés (on est loin du titre et du prétexte donné à son «témoignage»), écrivant : «Je suis menacé de mort par nos bons sionistes — [106] je n'ose dire «rapatriés» d'A.F.N.,—puisqu'ils me disent et qu'ils écrivent que leur patrie, c'est Israël.»

Je ne sais si les rapatriés juifs - car à l'évidence c'est d'eux qu'il s'agit - ont menacé de mort M. Vincent Monteil - de telles allégations sont justiciables des tribunaux - je ne sais si, dans leur ensemble, ils sont pro-Israéliens - qui, trente ans après Auschwitz, pourrait le leur reprocher, - ce que je sais, c'est que M. Vincent Monteil mérite essentiellement le mépris.

Nous avons reçu, par ailleurs, de Mme Louba Schirmann et de M. S. Schirmann, une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

Par la présente, nous tenons à vous préciser que la famille de Léon Schirmann n'a été ni déportée ni exterminée. Son père est mort à Paris, sa vieille mère âgée et malade, dont il n'a pas pris de nouvelles depuis des années, vit toujours, de même que ses frère et sœur, signataire de cette lettre. Il n'a de rapport avec aucun membre de sa famille, proche ou éloignée.

Nous ne savons pas quels dons de voyance ont permis à Léon Schirmann, professeur de physique et de chimie, qui n'a jamais mis les pieds en Israël, de détecter un Israélien sous le bleu d'une gabardine; nous supposons que ces dons, à l'instar de ses récentes prises de position publiques, procèdent du même état d'esprit que celui qui, pour les besoins de la cause, lui fait expédier à Auschwitz une famille qu'il a reniée.

On peut se demander si d'autres déclarations de M. Monteil relèvent de la même fantaisie!

En réponse à ces diverses contestations, M. Vincent Monteil nous a fait parvenir une mise au point dans laquelle il déclare notamment :

1) La mort d'Hélène Abou Hadid m'a été donnée par des sources que je crois sûres. Si elle est vivante, qu'on la présente à des témoins irrécusables;

2) Je n'ai pas dit qu'il y a des agents israéliens en service dans les polices de France et d'Allemagne. Je maintiens qu'ils «seraient en service à Paris»;

3) Léon Schirmann me précise qu'il a «soupçonné à 90 % l'homme à la gabardine bleue de l'ambassade d'Allemagne d'être un agent israélien»;

4) Le même M. Schirmann nous précise également qu'il a perdu à Auschwitz les deux membres de sa famille auxquels il était le plus attaché : sa tante et son cousin. Le reste de sa famille est brouillé avec lui pour des raisons politiques.

Enfin, l'Union générale des étudiants palestiniens en France nous écrit :

1) Les informations concernant l'étudiante palestinienne Hélène Abou Hadid dont fait état M. Monteil sont de source palestinienne;

2) Nous avons précisé lors de notre conférence de presse du 11 octobre... qu'il était impossible à la résistance palestinienne d'avoir des détails sur des informations parvenant de territoires occupés;

3) De toute façon, même si Hélène Abou Hadid n'est pas arrivée morte à Tel-Aviv, il reste sa prise d'otage et le fait qu'elle a été remise entre les mains des sionistes.

A Nice

Un étudiant palestinien se voit notifier un « refus d'admission au séjour »

Le ministère de l'Intérieur vient de signifier à un étudiant palestinien de Nice, M. Hanafi El Khatib, originaire de Gaza, vingt-trois ans, un « refus d'admission au séjour » en France qu'il demandait. Nul motif n'est à présent connu à cette décision.

[108]

Cette mesure, qui donne huit jours, à compter du 16 octobre, à l'intéressé pour quitter la France, a suscité une protestation de la section locale de l'Union nationale des étudiants de France. L'~J~.E.F. souligne que M. El Khatib, qui était arrivé à Nice le 5 octobre pour y entreprendre des études de médecine après avoir suivi dans cette même ville l'année dernière des cours de français, ne se livre à aucune activité politique et que son expulsion constitue une mesure arbitraire.

Selon l'UNEF, la mesure prise par le ministère de l'Intérieur serait « la première d'une série destinée à éliminer de France les soixante-dix étudiants palestiniens s'y trouvant actuellement. »

Le Comité de défense des étudiants étrangers en France a élevé une protestation et affirme que « cette mesure arbitraire est injustifiable » et constitue une « remise en cause des libertés démocratiques ».

Pour sa part, l'Union générale des étudiants palestiniens demande « l'annulation de cette mesure ».

Quant à *l'Express*, il est encore mieux informé que le correspondant du *Monde* à Jérusalem. On peut lire « Une morte en bonne santé » dans son numéro daté du 6-12 novembre 1972 :

Dans une polémique récente sur le traitement des Arabes par les autorités de Bonn, les organisations palestiniennes, puis le Pr Vincent Monteil, ce dernier dans une lettre adressée au journal « *Le Monde* », alertaient l'opinion sur le cas de la jeune Hélène Abou Hadid, « chrétienne de Bethléem », expulsée d'Allemagne fédérale en direction d'Israël, et morte, assurait-on, en cours de route, dans l'avion...

« Ces gens sont fous », nous a dit Mlle Abou Hadid, « je ne connais pas M. Monteil, et je ne comprends rien à cette campagne menée autour de mon nom. »

Petite, les yeux noirs, très brune, élégante, elle enseigne à l'école des filles Dar el-Tifl, à Jérusalem. Elle étudiait la linguistique à l'université de Hambourg, et son expulsion a été motivée par ses « mauvaises fréquentations ». « Je n'ai éprouvé aucune crainte, nous dit-elle encore, en montant dans l'avion. Israël, c'est l'ennemi, mais c'est un ennemi démocratique. »

A son arrivée, les services israéliens de sécurité l'ont quand même soumise d'un interrogatoire des plus serrés... pendant huit jours.

D'autre part, Léon Schirmann, qui faisait partie de notre délégation, le 12 octobre, à l'ambassade d'Allemagne, m'écrit, le 24 octobre : « J'ai été personnellement pris à partie dans *Le Monde* d'hier soir, et mon nom a été traîné dans la boue ». Et il me demande de lui « permettre de défendre son honneur ». Diable ! Pour gagner du temps, la mise au point réclamée paraît dans *Politique Hebdo* du 26 octobre (ci-dessous) et Léon Schirmann se déclare satisfait :

Mon nom ayant été cité dans le dernier numéro de votre journal, à propos des problèmes palestiniens, je tiens à faire la mise au point suivante :

1) J'ai déclaré à l'ambassade qu'une partie de ma famille était morte d'Auschwitz (ce qui est exact) et non que la totalité était morte, ce qui est faux ;

2) Je n'ai jamais été commandant FFI, mais commandant de compagnie FFI ;

3) Je n'ai jamais « identifié » un agent israélien, ce qui est parfaitement impossible. J'ai simplement soupçonné un personnage suspect d'être un agent israélien, ce qui était mon droit ;

4) Ceci ne modifie en rien mes convictions quant au problème palestinien : [109] je pense que la politique de l'État d'Israël est dans le présent oppressive et injuste, et qu'à longue échéance, cette politique est suicidaire.

Cependant, les petits plaisantins de *Tribune Juive* ne peuvent (on les comprend) résister au plaisir de rire et faire rire leurs minables lecteurs, à mes dépens. On imagine que le petit chef d'œuvre ci-dessous (n° d'octobre 1972) m'a, pour autant qu'il me souvienne, mis au bord de la crise cardiaque :

Lettre de M. Vincent Monteil à M. Marcellin, ministre de l'Intérieur

Monsieur le Ministre,

Permettez-moi d'élever une protestation indignée. Quand je pense qu'il y a de méchantes langues sionistes pour prétendre que c'est une folie de m'avoir accordé un permis de port d'arme, parce que je serais capable, comme n'importe qui, d'entrer dans un supermarché d'Angoulême, d'appuyer sur la gâchette et de faire ta ta ta ta, le cœur me saigne... D'accord : j'ai dit et je redis que les rues sont pleines de tireurs d'élites israéliens qui en veulent à ma vie. Mais n'est-il pas vrai que les sionistes sont partout ?

D'accord : j'ai écrit que les Allemands - tous des Israéliens déguisés— avaient jeté dans l'avion de retour vers Tel-Aviv dans le prétendu État juif, la Palestinienne Hélène Abou Hadid. D'accord que j'ai proclamé dans *Le Monde* que la malheureuse était morte dans l'avion et que c'était comme si je l'avais vue de mes propres yeux, étendue, assassinée par les sionistes... D'accord que les sionistes viennent d'annoncer en rigolant ferme que Hélène Abou Hadid se porte comme un charme et qu'elle est bien arrivée en Israël. Mais cela prouve quoi Monsieur le Ministre ? Que j'ai raconté n'importe quoi ?

Pas du tout ! N'est-ce pas être à moitié mort qu'être otage comme Hélène Abou Hadid entre les mains des sionistes ?

J'ai aussi proclamé que les Israéliens étaient maîtres de l'ambassade allemande à Paris et à peu de chose près de la police française. Bien sûr, on a démenti de l'autre côté. Vous pensez bien qu'ils ne vont pas avouer... Qui ils ? Mais les sionistes voyons. Vous savez bien qu'ils sont partout.

C'est comme ce pauvre Léon Schirmann qui m'a accompagné à l'ambassade allemande déguisé comme moi en faux Arabe. D'accord, il a dit que ses parents avaient été exterminés à Auschwitz. Après, sa famille est allée raconter que ce n'était pas vrai et que Schirmann était un menteur. Ce qui prouve entre nous qu'il n'y a pas tellement de sionistes qui sont morts à Auschwitz, c'est bien ce que je me tue à dire, mais voilà ils savent exploiter ignoblement tous les incidents, surtout Auschwitz.

Vous avez eu raison de m'accorder ce permis de port d'arme. Ils sont capables de tout, il faut se méfier. Même des mots. Vous trouvez normal tous ces mots introduits on ne sait comment dans notre cartésienne langue française : « diversion », « occasion », « ascension », etc ? N'est-il pas clair que chacun de ces mots est occupé par Sion et que ce scandale ne saurait durer !

Je veux bien être chargé de la purifica(tion) de la langue française. Je suis aux ordres de l'Académie, et vous prie de croire Monsieur le Ministre, en toute ma considération...sion.

Vincent MONTEIL
Pour copie conforme
H. S.

Bien entendu, *Le Droit de Vivre* ne veut pas être en reste et, dans son numéro de novembre 1972, un certain « Franc-Tireur » (toujours courageusement [110] anonyme) me cloue au pilori (quelle publicité gratuite ! On n'avait jamais vu mon nom aussi souvent dans la presse) :

A bout... Pris la main dans le sac Vincent MONTEIL passe aux aveux

Si le ridicule tuait encore, il y a beau temps que M. Vincent Monteil nous aurait quittés. Mais M. Monteil est bien vivant, merci pour lui. C'est seulement son amour-propre qui vient d'en prendre un sacré coup. Notre farouche pourfendeur de sionistes s'est vu contraint en effet, d'avouer publiquement qu'il s'est livré à maintes falsifications pour défendre sa mauvaise cause.

Passons sur son délire de la persécution qui lui fait clamer à tous les échos sa crainte de tomber sous les coups d'un assassin. Il laisse entendre à ses éventuels agresseurs qu'il a obtenu un permis de port d'arme. A bon entendeur, salut !

Passons encore sur son interprétation de l'histoire contemporaine qui tend à présenter les lâches attentats des fedayin comme autant de glorieux faits d'armes.

Ce ne sont là que broutilles. La dernière bévue de M Vincent Monteil est de taille. Qu'on en juge.

Au lendemain de l'odieuse tuerie de Munich, le digne professeur adressait aux autorités ouest-allemandes une lettre par laquelle il protestait énergiquement contre la «façon révoltante» dont elles se comportaient à l'égard des ressortissants de pays arabes. Puis, dans un «témoignage» publié par *Le Monde* du 19 octobre, il s'élevait de nouveau contre les méthodes de la police fédérale, s'appuyant, cette fois, sur un cas précis. Il s'agissait d'une jeune étudiante chrétienne, Hélène Abou Hadid qui, gravement malade, avait été arrachée de son lit par les sbires de Bonn et embarquée de force à bord d'un avion en partance pour Israël, son pays d'origine où sa famille était établie. La pauvrete se trouvait dans un état si lamentable qu'elle succombait au cours du voyage et que c'est son cadavre qui était livré à ses parents éplorés. Rideau sur ce drame atroce.

Non, car l'ambassadeur d'Israël à Paris adressait immédiatement un démenti cinglant au *Monde*, affirmant que la fable inventée de toutes pièces par M. Monteil «relève d'un délire verbal qui écarte toute possibilité de commentaire».

Le 24 octobre, toujours dans *Le Monde*, M. Monteil patageait dans le mensonge. «La mort d'Hélène Abou Hadid m'a été confirmée par des sources que je crois sûres, écrivait-il. Si elle est vivante, qu'on la présente à des témoins irrécusables.

Qu'à cela ne tienne. M. Monteil est invité à rendre visite à la jeune fille à l'école Dar el-Tifl el-Arabi en Israël, où elle s'est provisoirement inscrite, en attendant de retourner en Allemagne pour y poursuivre ses études, ce qui ne saurait tarder.

Dieu merci, l'adolescente que M. Monteil a tuée avec quelque légèreté se porte bien. Mieux, sans doute que l'auteur de fausses nouvelles à sensations.

Après ça, confondu de toute part, ma vilénie éclatant à tous les yeux, il ne me reste plus qu'à faire une confession publique. Je m'exécute donc, le 29 novembre 1972, à la salle des Agriculteurs, à l'occasion d'une conférence organisée par l'Association de solidarité franco-arabe (ASFA) sur le thème: a Palestine, 25 ans après le partage». Je n'étais pas prévu au programme, mais... «le diable aussi me poussant», je prends la parole et, puisque ce que j'ai dit ce soir-là n'est pas resté sans conséquence (j'y reviendrai au chapitre suivant, sur le nazisme), je reproduis ici, mot à mot, ce que j'ai dit :

[111]

25. «J'avoue...

(c'est-à-dire, selon le «Robert»: je reconnais qu'une chose est ou n'est pas): J'avoue...

1)—que j'ai omis de communiquer à Simon Wiesenthal le nom d'un fameux criminel de guerre: Menakhem Begin, responsable de l'Oradour de Deir Yassin (9 avril 1948), qui a avoué: «Les civils qui n'avaient pas tenu compte de nos avertissements subirent les graves dommages inhérents à la nature même de cet engagement... (Plus tard, à Haïfa), les Arabes s'enfuirent en panique, en criant: Deir Yassin!» (*The Revolt, Story of the Irgoun*, New York, 1951, tr. fr. 1971, p. 199-200);

2) — que j'ai oublié de rappeler le rôle symbolique éminent joué par la ville de Munich dans le déroulement de la tragédie palestinienne:

a) — le directeur d'un grand journal de Munich téléphone, très ému, à son correspondant en Israël, à la fin de la Guerre de Six jours (juin 1967): «Alors, nous avons gagné?» (Uri Avnery, *Israël sans sionisme*, Paris, 1969, p. 193);

b)—la ville de Munich a frappé, en juillet 1967, une médaille d'or à l'effigie de Moshe Dayan (Jacqueline Hadamard, Bulletin du GRAPP n° 2, oct. - nov. 1968, p. 24);

3) - que, trompé de bonne foi sur le sort d'Hélène Abou Hadid, je me réjouis de la savoir saine et sauve, d'autant plus que le bruit que j'ai déclenché dans la presse autour d'elle n'a peut-être pas été étranger à l'heureuse issue de cette affaire. C'est, en tout cas, je l'avoue, l'opinion de mes camarades palestiniens;

4) — que j'ai appris, avec consternation —par la Ligue israélienne des Droits de l'homme, le 4 octobre dernier—, que 23 Juifs originaires de Géorgie soviétique n'ont pu s'adapter à la vie en Israël et ont demandé à être rapatriés en URSS;

5)—que, le 11 décembre 1971, à propos des six millions de Juifs liquidés par les nazis (crime abominable, je le répète), je n'ai fait, en parlant de «la destruction des archives, des documents incomplets» et, par conséquent, d'une «estimation générale», que reprendre les termes mêmes d'un article du *Nouvel Observateur* du 8 avril 1965;

6) - que j'ignorais, lorsque Jean Pierre-Bloch, sous le titre fracassant de «Les vrais assassins n'étaient pas à Munich» (*Le Droit de vivre*, n° de septembre 1972), mettait en cause «Les aboyeurs Professionnels», que l'un de ceux-ci, [112] nommément désigné, Habib-Deloncle, était lui-même (il me l'a dit depuis) membre de la LICA—ce qui prouve au moins quelque légèreté dans l'information tendancieuse du *Droit de vivre*.

7) — que je n'ai fait, en parlant de la présence de policiers israéliens en Allemagne (*Le Monde* du 12 octobre 1972), que devancer les déclarations d'un des trois rescapés du commando de Munich, qui, à Tripoli, a dit que, dans sa prison, il avait été interrogé en arabe par un policier israélien;

8)—que, selon la «Ligue israélienne pour les Droits de l'homme» (BP 20178 à Tel-Aviv), présidée par le Dr Israël Shahak, les prisonniers de Gaza sont maltraités de façon particulièrement indigne d'un «pays démocratique». On me répond que

le professeur Shahak est fou : dans ce cas, pourquoi ne pas l'enfermer dans un asile psychiatrique ?

9) — que le détournement réussi de l'avion de Beyrouth sur Zagreb et Tripoli, le 29 octobre, a permis un échange d'otages, sans verser une goutte de ce sang que Golda Meir refuse de « monnayer » ;

10) - que je dois enfin exprimer ici mes remerciements à ceux qui ont eu l'exquise délicatesse de m'envoyer à domicile un « croque mort » de la maison Neev (cimetière Montparnasse), pour prendre les dimensions du cercueil de ma mère.

Vive la Palestine libre ! »

Le point de départ de tout ce scandale, c'est, on l'a vu, le sort des Palestiniens en Europe, après Munich, et singulièrement en Allemagne. Fallait-il donc se taire, laisser régner l'injustice et pourchasser les innocents ? Après tout, il est, sans doute, plus difficile de risquer sa réputation, ce qu'on appelle l'honneur, que d'exposer sa vie (l'un n'exclut d'ailleurs pas l'autre). Victor Cygielman notait (dans *Le Monde diplomatique* d'octobre 1972, p. 8) que « le 8 septembre, quelques jours à peine après la tragédie de Munich, *Yedioth Aharonoth*, journal du soir à grand tirage, publiait sur trois pages le compte rendu d'une discussion sur le sionisme et les droits du peuple palestinien. Le 15 septembre, un colloque sur le même sujet se tenait à l'Université de Tel-Aviv ». Dans le même article, on pouvait prendre connaissance de déclarations remarquables : dans son livre *Le pays du Cerf* (*Eretz ha-Tzvi*, 1972) Arié (Liova) Eliav, membre de la direction du parti travailliste de Golda Meir, insiste sur le problème clef, celui des Palestiniens : « Il est impossible, écrit-il, de passer sous silence une telle tragédie, à la fois humaine et nationale... C'est une plaie suppurante et saignante, d'où s'écoule leur sang, et le nôtre, un abcès qui empoisonne le corps du monde arabe et aussi notre corps ». De même, Igal Eylam, dans le quotidien travailliste *Davar* du 18 août 1972, jetait un cri d'alarme : « Si le sionisme est et fut toujours un mouvement de spoliation, alors en quoi diffère-t-il d'autres mouvements de spoliation dans l'histoire ? » Un écrivain et journaliste non conformiste, Amos Kenan (cité par Victor Cygielman) a le courage de déclarer, en public : « Si nous voulons arrêter la croissance de cet Israël colonialiste, militariste et pharisaïque que nous voyons prendre forme sous nos yeux, nous devons dès maintenant déclarer aux dirigeants de notre pays que nous ne nous battons pas dans la prochaine guerre qu'ils préparent de leurs propres mains ». Enfn, Mordekhai Ben-Tov, membre dirigeant du MAPAM et ancien ministre, écrit, dans *Maariv* du 14 avril 1972 : « Le visage du vilain Israélien nous assaille de toute part. On a l'impression que les valeurs morales de la société israélienne s'effondrent, que tout idéal est égorgé... Comment s'étonner alors que la seule foi qui triomphe est celle qui dit que la force brutale est la source de tous les [113] droits ? » Écrites des mois avant les Olympiades de Munich, ces déclarations prennent une résonance singulière.

Mais revenons aux expulsions des Arabes, ces *Untermenschen* de la « Nouvelle Allemagne ». C'est encore dans *Le Monde diplomatique* d'octobre 1972 — donc cinq ans avant l'enlèvement, à Cologne, par la « bande à Baader », du « grand patron » (ex-nazi SS) Hans Martin Schleyer, le 5 septembre 1977, jour anniversaire de l'attentat de Munich - que Heinz Abosch a pu écrire ces lignes prophétiques (p.8) :

« Sans doute, l'opposition chrétienne-démocrate demande avec encore plus de vigueur de renforcer l'autorité de l'État et de sévir non seulement contre les terroristes, mais aussi contre un libéralisme accusé d'être le pourvoyeur des extrémistes. Le massacre de Munich a fait revivre la campagne menée avec tant de frénésie contre le groupe terroriste Baader-Meinhof. L'opposition demande l'interdiction de certaines associations et la suppression de l'aide au développement aux pays arabes qui tolèrent les activités de groupes terroristes.

Des exigences de cette sorte sont devenues populaires, l'attentat de Munich ayant complètement discrédité le nationalisme arabe. Pour avoir ranimé un spectre qu'on croyait disparu à jamais, les Arabes en sont réduits en Allemagne occidentale au rôle de boucs émissaires. Réservé à l'égard des travailleurs étrangers en général, le citoyen moyen prend de plus grandes distances envers les musulmans qui se trouvent ainsi placés au bas de l'échelle. Le fait que des terroristes arabes aient maculé l'image de l'Allemagne nouvelle, les rend aux yeux des Allemands coresponsables d'un acte aux conséquences très lourdes.

La sévérité de la réaction a été exprimée de façon symptomatique par M. Wischnews-ki, spécialiste social-démocrate des problèmes arabes et très lié au monde musulman. qui a déclaré que « des citoyens originaires de pays qui tolèrent la terreur ne doivent ni travailler ni étudier dans notre pays ». On n'en est pas encore là, mais les mesures de contrôle ont déjà été renforcées : visa d'entrée pour les citoyens des pays arabes, contrôle plus sévère dans les aéro-gares, hôtels, etc.

Tout en s'opposant à un climat de poursuites collectives à caractère racial, le gouvernement est décidé à multiplier les mesures pour combattre l'action terroriste sur son territoire. Un corps de police spécial sera créé pour être mis à la disposition des gouvernements provinciaux. Le contrôle des activités politiques des étrangers sera plus vigoureux. Officiellement on compte cent soixante groupements d'extrême gauche et quarante-deux groupes d'extrême droite réunissant soixante-cinq mille étrangers. Parmi les trente-six mille Arabes munis d'une autorisation de séjour (seize mille Marocains, treize mille Tunisiens et trois mille Palestiniens notamment), une dizaine d'associations extrémistes exercent leurs activités. Leurs chefs se recrutent essentiellement parmi les seize mille étudiants.

Ces organisations, dirigées pour la plupart du Caire, font partie ou d'El-Fath, ou du Front populaire de libération du Dr Habache. Leurs liaisons avec des groupes d'extrémistes allemands sont manifestes. On sait que des membres du groupe Baader-Meinhof ont séjourné chez les fedayin au Liban et en Jordanie, qu'ils y ont été instruits et ont pu se procurer des armes grâce à l'aide d'amis arabes. Par ailleurs, à la fin de leur requête pour la libération de deux cents prisonniers arabes détenus par le gouvernement israélien, les terroristes de Munich avaient lancé un appel en faveur du groupe Baader-Meinhof. La lutte contre l'extrémisme arabe se trouve par conséquent être reliée à l'action contre certains groupements allemands qui parfois n'ont pas manqué d'exprimer leurs sympathies au commando de Munich. »

[114]

De son côté, le quotidien *Le Monde* daté du 19 octobre 1972 consacre une page entière (p.6) à un dossier sur les Palestiniens en Europe : quelque trois mille étudiants et de nombreux ouvriers, sur plus de 50.000 Arabes en Allemagne fédérale ; 70 Palestiniens en France ; 25 à 30 en Belgique ; environ 4.000 étudiants en Italie (surtout à Pérouse) de nationalité arabe, dont la moitié porteurs de passeports jordaniens, syriens ou libanais ; une cinquantaine d'intellectuels en Suisse ; aucune estimation n'est donnée pour la Grande-Bretagne, la Hollande ou les Pays scandinaves. Le correspondant du *Monde* à Bonn, Jean Wetz, met sur le compte de l'ignorance et de l'affolement (*sic*) de la police allemande « l'expulsion d'un certain nombre de Palestiniens ». Il ajoute, cependant, que « des journaux aussi soucieux de défendre l'ordre et la loi que la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, des personnalités aussi peu suspectes de favoriser le désordre que les recteurs d'université, ont, à leur tour, élevé leur voix pour mettre les autorités en garde contre une chasse aux Arabes ». En dépit de ces adjurations platoniques, dès le 4 octobre, Hans Dietrich Genscher, le ministre fédéral de l'Intérieur, avait, dans une conférence de presse, indiqué qu'une centaine de Palestiniens avaient déjà été expulsés et que près de 2.000 personnes (1990 exactement) avaient été refoulées. On remarquera que la police profita, à partir du 19 septembre 1972, des « ratonnades »,

pour liquider brutalement les organisations étrangères démocratiques et progressistes (iraniennes notamment) réfugiées en RFA, en utilisant les bonnes vieilles méthodes de la Gestapo (voir *Afrique-Asie* n° 17 du 13 novembre 1972). Enfin, le correspondant en Allemagne fédérale du mensuel *Israël-Palestine* (en anglais), E. Nicola, titre, à la une, le numéro 15 du 15 novembre au 15 décembre 1972: *Why the Palestinians were hunted* (les raisons de la chasse aux Palestiniens): le gouvernement social démocrate de Willy Brandt voulut apparaître, aux yeux de la classe moyenne allemande, comme le défenseur de l'ordre et de la loi, face aussi bien à la subversion étrangère qu'aux mouvements politiques internes formés en mai 1968. Il y eut des Allemands, néanmoins, pour protester contre les perquisitions, les arrestations, les expulsions qui leur rappelaient d'anciens souvenirs. La presse de Springer, l'ami d'Israël, excitait ses lecteurs à la haine des Arabes, dans des articles parfois hystériques. La responsabilité des moyens d'information de masse (les fameux *mass-media*) ne doit donc pas être sous estimée.

[115]

26. La mise en condition d'une opinion publique

A cet égard, l'affaire de Munich, le 5 septembre 1972, peut être considérée comme exemplaire. Peu d'organes d'information ont su garder leur sang-froid, ou plutôt se garder de tomber dans le piège de la propagande sioniste. Le «Cercle Bernard Lazare» avait organisé une manifestation de solidarité avec Israël. Il a voulu «aller plus loin dans la réflexion», en organisant une table ronde sur le problème du terrorisme. Le compte rendu des débats a paru dans les *Cahiers Bernard Lazare* (n° 37 (63) d'octobre 1972, p. 6-15). C'est l'impasse: d'un côté, Henry Bulawko (président de l'Amicale des anciens Déportés juifs de France), Arie Yaari (délégué du MAPAM en France) et, comme sympathisant non juif, Olivier Revault d'Allonnes; de l'autre, Pierre Vidal-Naquet, professeur français d'origine israélienne, courageux défenseur de la Résistance algérienne—et, singulièrement, champion inlassable du combat contre la torture—, auteur, avec Maxime Rodinson, d'un manifeste: «Neuf points de repère pour la paix au Proche-Orient» (paru dans *Le Nouvel Observateur* daté des 8 -14 février 1972). Pour celui-là, les Palestiniens sont plutôt des «contre-terroristes». Il reprend «l'exemple de Deir-Yassin, le plus connu des exploits de l'Irgoun. Il fut désavoué par la Haganah (?), mais ceux qui rappellent ce désaveu oublient que l'objectif stratégique a été atteint». Arie Yaari affirme qu'«il n'y a, sur le terrain (en Palestine), ni colon à expulser, ni guérillero militant au sein de son peuple contre l'opresseur étranger»! A quoi Pierre Vidal-Naquet répond: «Ce n'est pas à la communauté historiquement oppressive (=Israël) de condamner ceux qui réclament l'impossible. Kfar Etzion et Deir-Yassin se trouvent aujourd'hui en territoire israélien. Les responsables des guerres sont ceux qui plantent leurs tentes en territoire étranger». Olivier Revault d'Allonnes déclare, de façon surprenante: «Je crois que la gauche occidentale qui, soit avant 1967, soit après, a crié: «Palestine vaincra!», est en partie responsable des actes irréfléchis de certains combattants palestiniens». Arie Yaari déclare: «Il ne faut pas que les Juifs deviennent les colons des Arabes» (comme si ce n'était pas précisément le cas!). On a là un bon exemple de dialogue de sourds.

On retiendra davantage l'apport positif d'une analyse publiée dans le numéro 6 (1972) de «Parole et Société» (revue protestante du «Christianisme social», fondée à Strasbourg en 1887): «A propos de Munich. Analyse sociologique du conditionnement idéologique par les mass-media», par G. Mont-Graw [116] et Ibn el-Ashlcar. En voici la conclusion: (p. 579):

«Que l'on nous comprenne bien: ce texte ne vise pas à approuver purement et simplement, ni à condamner, ce que l'idéologie dominante appelle le «terrorisme». La mort d'un homme, quel qu'il soit, est toujours regrettable.

Ce travail a un double but.

Le premier est théorique et méthodologique. Il vise à donner au lecteur de la presse, comme d'ailleurs de tout discours idéologique, des moyens simples de démonter les mécanismes de ce discours, afin de le mystifier, et d'apercevoir clairement le déplacement qu'il opère par rapport aux réalités dont il parle.

Le second est politique. Ce travail veut faire apparaître l'alliance profonde qui s'est établie entre le sionisme et les appareils de presse, largement contrôlés par la classe impéria-

liste occidentale. Il vise à montrer ainsi la nature impérialiste du sionisme. Il veut montrer aussi le racisme anti-arabe qui sévit enraciné dans la conscience des Français et des Belges. Enfin, il veut attirer l'attention sur la similitude du combat mené par la Résistance palestinienne et par les autres mouvements de libération nationale dans les pays que l'on dit «en voie de développement»: l'enjeu est le même, il s'agit de gagner la bataille de l'autonomie et du développement contre l'impérialisme.»

Paris, septembre 1972.

La grande et bonne presse bourgeoise n'est guère accessible aux esprits libres et politiquement engagés. Dans le meilleur des cas, elle n'accepte les prises de position «hérétiques» qu'en les censurant ou en les encadrant de «témoignages» ou de «tribunes» en sens inverse—majoritaires. La contestation—comme on peut le voir à propos de la «dissidence» des Juifs soviétiques—n'est admise (le cas du *Monde* est exemplaire, sur ce point) qu'à condition de servir le point de vue dit «anti-goulag», commun à la droite comme à la «gauche» introuvable: celle d'un «Programme commun» de plus en plus vidé de son contenu réformiste, pour servir le projet rassurant de «L'internationale socialiste». Mon ami Gilbert Mury, de mère juive mais antisioniste, ancien résistant au nazisme, fondateur du Parti communiste révolutionnaire (PCR), a dû recourir, pour s'exprimer longuement et clairement, à une brochure de 171 pages (Septembre noir), imprimée, le 9 novembre 1972, dans la collection Sindbad. Gilbert Mury dénonce (p.58), en particulier, «l'effarant cynisme avec lequel la presse sioniste utilise deux poids et deux balances pour juger les événements qui se déroulent au Proche-Orient ou en Europe. Quand les Palestiniens s'emparent d'athlètes à Munich, c'est une prise d'otages intolérable et inhumaine; quand les avions marqués de l'étoile de David vont bombarder les femmes et les enfants dans les camps de réfugiés, ou détruisent systématiquement un village libanais dont la population ne s'est livrée à aucun acte de guerre, c'est l'application nécessaire de justes représailles. Ce qu'il y a de scandaleux dans la prise d'otages, nous dit-on, c'est que des innocents risquent de payer pour les responsables. Comment considérer les actions des sionistes contre le Liban, sinon comme une manière de faire payer à des Arabes quelconques une défaite infligée à Israël n'importe où dans le monde?» D'autre part (p. 37), «comment résoudre le problème du terrorisme palestinien, sans offrir une issue au peuple palestinien? Croit-on que, sans Munich, il (Pompidou) aurait évoqué le long martyre des Palestiniens? Ainsi se trouve vérifiée cette loi de l'Histoire: un peuple opprimé ne peut mobiliser l'opinion internationale, ne peut même l'atteindre et se faire connaître d'elle, à moins qu'il ne mène le combat jusqu'au bout.» Et puis, ajoute Gilbert (p. 38) - et ce [117] paragraphe a dû faire grincer bien des dents, n'est-ce pas, Daniel Mayer? — «Nous-mêmes, avions-nous les mains si pures au temps de la Résistance française? Nos ennemis aussi nous traitaient de *terroristes* et avec eux, tout ce que le monde peut compter de gens convenables, installés et bien pensants. Quand le futur colonel Fabien et «l'organisation spéciale», mise sur pied par la résistance révolutionnaire, commença à frapper les miliciens français et les soldats allemands pour leur prendre leurs armes, de bons esprits auraient pu gémir que le risque existait de frapper des innocents. En vérité, durant ces années noires, nous avons abattu n'importe quel Allemand qui passait à la portée de nos mitraillettes—est ce que c'était de l'assassinat?... Bien sûr, en France, aujourd'hui, nous nous trouvons justifiés, comme le seront demain les résistants palestiniens s'ils remportent la victoire. Réflexion faite, nous n'avons pas été des bandits et des terroristes. Et, de toute

façon, il est un peu tard pour nous traîner dans la boue et nous couper la tête : l'histoire nous a donné raison. Elle tarde seulement un peu à donner raison aux fedayin». Et, enfin, Mury en vient (p. 40) au fond du débat : «Pourquoi au juste l'opération de Munich est-elle condamnable ? Parce qu'elle frappe l'État d'Israël devenu *intouchable* parce qu'il existe depuis un quart de siècle ? Quand les premiers coups de fusil partirent en Algérie, occupée depuis 130 ans par les forces françaises, le journal *L'Humanité*, qui condamne aujourd'hui l'opération de Munich, en attribuait la responsabilité à des provocateurs ou à des égarés... De même que la France n'existe pas de Dunkerque à Tamanrasset, mais s'arrête à la Méditerranée, de même, l'État d'Israël n'a pas plus de légitimité que l'Algérie française. Il a même duré cinq fois moins longtemps». Il faut beaucoup de lucidité et de courage, pour aller ainsi à contre courant. Mais Gilbert Mury ne manquait ni de l'une, ni de l'autre.

On est bien forcé, cependant, de reconnaître que l'écrit ne touche jamais autant de monde, et de plein fouet, que l'image, dont le pouvoir de choc est bien connu. Au mois de mai 1977, le film américain *Israël Blood* paraît sur les écrans français sous le titre : *Les 21 heures de Munich*, d'après *La médaille de sang* de Serge Groussard (1973). Dans *Le Monde* du 6 mai 1977, Jean de Baroncelli écrit ces lignes sans indulgence : «Le réalisateur William A. Graham joue la carte de la neutralité diplomatique et de la restitution méticuleuse. Son film ressemble à un constat de gendarme : froid, mais correct. A chacun sa part de responsabilité. Coiffé d'un chapeau blanc immaculé, plutôt bavard pour un terroriste, Franco Nero roule des yeux terribles quand le danger approche», etc. Pour ma part, j'ai trouvé ce film très moyen. Il a, certes, le mérite d'avoir été tourné sur place, à Munich, mais le recours à des acteurs professionnels connus lui ôte tout crédit. Comme de juste, il s'agit de tirer sur la corde sensible. On voit une Golda Meir, heureusement embellie et rajeunie, refuser (par téléphone), à Willy Brandt, de négocier la vie de «ses enfants». Certains points ne correspondent pas à la réalité : ce sont les «terroristes» qui, ici, tuent tous les otages dans un hélicoptère, car, dans le film, les chars allemands (*Polizei*) ne tirent pas... Les seuls Israéliens qui jouent un rôle sont l'ambassadeur d'Israël et le général Zvi Zamir, «chef des services secrets», venu effectivement à Munich et partisan de la manière forte— tout comme le gros Hans Dietrich Genscher, ministre fédéral de l'Intérieur. Côté palestinien, le chef du commando s'explique avec les parlementaires allemands : il est, dit-il, né à Nazareth de père jordanien et de mère juive. Il serait marié à une Allemande, elle-même... membre de la police. Tout ce qu'il veut, c'est échanger ses otages contre «les prisonniers palestiniens en Israël», dont ses deux frères. Il répète aussi qu'il ne veut tuer aucun Juif en Allemagne. Pour terminer sur des paroles de paix, on voit le président Heinemann prier, pour abolir la haine. Même si tout [118] cela n'est pas complet, ni vraiment objectif, il faut admettre que cela aurait pu être pire. Comme c'est le cas, en septembre 1977, pour *Black Sunday* (Dimanche noir) de John Frankenheimer, film américain de fiction cette fois, dont Mireille Amiel écrit, dans *Témoignage chrétien* du 15/9/77, qu'il s'agit d'une «escroquerie politique et morale», d'une «manipulation éhontée des consciences», d'un «usage détourné des prétextes politiques». Mais à quoi peut-on s'attendre d'autre, l'industrie du cinéma étant ce qu'elle est et ceux qui la manipulent étant, dans leur très grande majorité (il y a des exceptions), inconditionnels de l'État d'Israël ?

[119]

27. Contrecoup de Munich: «L'affaire Aboû-Dâ'oûd»

Le 7 janvier 1977, un membre du *Fath* palestinien, Aboû-Dâ'oûd, venu à Paris (avec un passeport irakien et un visa du consul de France à Beyrouth) pour y représenter l'OLP aux obsèques de notre camarade Mahmoud Sâleh, assassiné le 3 janvier dans la capitale, est reçu au Quai d'Orsay par Pierre Cerles, directeur du département d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, avec les autres membres de la délégation palestinienne. Le même jour, à 19 heures, il est arrêté, à son hôtel, par des inspecteurs de la Surveillance du Territoire français (DST), qui le gardent 91 heures pour «vérification d'identité». Cette arrestation ferait suite à une demande du Parquet de Munich: Aboû-Dâ'oûd serait «soupçonné» d'avoir été le «cerveau» de la prise d'otages des Olympiades de Munich (le 5 septembre 1972). Pourtant, aucun mandat d'arrêt n'avait été lancé contre lui, ni par la RFA, ni par «Israël». L'État juif demande son extradition. Mardi 11 janvier, le Palestinien est remis en liberté immédiate par la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris. Il est aussitôt expulsé sur Alger. L'affaire fait beaucoup de bruit... et les manchettes des journaux. Elle met en cause le rôle officiel et le comportement réel de la police et de la justice françaises. Comme chaque fois qu'il est possible de le faire, il importe de donner la version israélienne. Voici la relation que publie Edwin Eytan, dans *Tribune juive* n° 446, en date du 13 janvier 1977:

«Les égards avec lesquels le Quai d'Orsay a accueilli la délégation de l'OLP font partie intégrante de la nouvelle attitude du monde occidental envers l'organisation terroriste arabe. A Paris, à Madrid, à Athènes, et même à Londres et Bonn, on a de plus en plus tendance à reconnaître *de facto*, sinon *de jure*, les envoyés d'Arafat. Le processus entamé par le chef de l'OLP à l'Assemblée Générale des Nations Unies, il y a maintenant deux ans, s'est bien enclenché.

«Pour empêcher cette reconnaissance des Palestiniens en tant qu'interlocuteurs valables pour une reprise des négociations de Genève, Israël a décidé de rappeler au monde que ce sont ces mêmes diplomates en costumes croisés et pochettes de soie qui, il y a quelques années encore rançonnaient, jetaient des bombes et tuaient des innocents.

«L'arrestation d'Adou Daoud, considéré comme l'un des protagonistes de [120] la tuerie de Munich, pourrait rappeler à l'opinion publique mondiale cette réalité récente, en passe d'être oubliée...

«Depuis longtemps déjà, les hommes responsables de l'intérêt d'Israël voulaient rappeler à l'Occident le passé sanglant des Palestiniens. Il s'agissait d'abord de localiser un des hommes dont le cas pourrait servir d'exemple, de le faire arrêter puis juger dans un pays occidental pour des crimes commis en Europe même. Les services israéliens suivent depuis longtemps les pérégrinations d'Abou Daoud, considéré comme l'un des hommes-clés de l'aile dure de l'OLP. Jeudi dernier, les gens de Tel-Aviv ont appris qu'il avait quitté Beyrouth pour Paris, dans le cadre d'une délégation se rendant aux obsèques de Mahmoud Saleh et qui serait reçue par les autorités françaises.

«Abou Daoud est le modèle-type pour le but recherché. Les Israéliens ont les preuves de sa responsabilité dans la tuerie de Munich... Le drame de Munich fut couvert par la presse et la télévision du monde entier dont les représentants assistaient aux Jeux Olympiques de 1972. Cela rendait probable qu'une même publicité entourerait l'arrestation du «cerveau» de l'opération. Un procès sur les lieux mêmes du crime, rendrait encore plus spectaculaires les séances publiques et permettrait au monde de revivre les heures atroces de 1972. Toutes les chaînes de télévision, dans le monde entier, rediffuseraient, pour la circonstance, les bandes

filmées alors. Du coup, et pour de longues années, la tentative palestinienne de prendre le masque de la respectabilité se trouverait vouée à l'échec.

Ce même jeudi, à Munich, les services israéliens informent la police bavaroise de la présence d'Abou Daoud à Paris. Il semblerait que les Israéliens aient aussi informé discrètement la DST à Paris...»

L'affaire est exploitée au maximum, contre le gouvernement français, d'abord en faveur des «innocentes victimes de Munich» et contre le «terrorisme» palestinien, ensuite. Dès que l'arrestation par la DST est connue, l'Association de solidarité franco-arabe envoie le 9 janvier, au président Valéry Giscard d'Estaing, un télégramme lui demandant «d'intervenir pour la libération d'Abou Daoud». Le 10, *L'Aurore* pavoise: «*Soupçonné* d'avoir organisé la tuerie des J.O. de Munich, Abou Daoud appréhendé à Paris: c'est la plus grosse prise depuis les débuts sanglants de *Septembre noir*... Abou Daoud, membre du Conseil révolutionnaire du *Fatah*, fut sans doute l'un des principaux instigateurs du massacre du village olympique de Munich, le 5 septembre 1972... (En l'arrêtant), la DST prenait sa première grande revanche». A Paris, l'*International Herald Tribune* du 10 reproduit les informations de la presse française et titre: *Paris arrests Arab sought for Munich Olympic Massacre*. Jusqu'ici, donc, pas d'affirmation sans preuve, des insinuations, sans plus. Mais *France Soir* du 11 ne prend pas tant de précautions et titre: «Le chef des tueurs de Munich arrêté à Paris». A gauche, *Le Quotidien du Peuple* du 10 titre: «Abou Daoud enlevé par la DST» et le lendemain (11): «Un scandale international». Pour *Libération* du 10: «Un dirigeant palestinien arrêté à Paris: un coup fourré de la DST?» De son côté, *L'Humanité* du 10 titre (en page 2): «Une semaine après l'assassinat d'un militant palestinien, un dirigeant de l'OLP arrêté à Paris... Selon le mandat international lancé contre lui en Allemagne occidentale, il *serait* l'un des dirigeants de *Septembre noir* (auteur de l'attentat qui fut condamné par les communistes français, parce qu'il ne peut que nuire à la cause palestinienne)». *Le Monde* daté du 11 (donc paru le 10) se décide enfin: «Israël a demandé l'extradition de M. Abou Daoud» (on remarquera le «Monsieur» (M.)... de prudence. Entre gens du *Monde*...)» Le responsable de l'OLP a été arrêté à Paris à la demande des autorités bavaroises... La procédure... a [121] été parfaitement normale... L'ambassadeur de Syrie en France, doyen p.i. du corps diplomatique arabe, s'est rendu au ministère des Affaires étrangères pour protester contre «une action inamicale envers le monde arabe». En page 6, *Le Monde* (daté du 11) donne un «portrait» (non signé) d'Abou Daoud: «un dirigeant controversé». On rappelle son arrestation à Amman, en février 1973, sa condamnation à mort, puis son expulsion en septembre, après une apparition à la télévision jordanienne, où il donnait des détails sur l'opération de Munich: il se trouvait à Sofia, pour acheter des armes et se serait contenté «de remettre, à l'un des auteurs» de l'attentat, «son propre passeport, sur lequel figurait un visa d'entrée en Allemagne». Si l'on se reporte au *Monde* du 21 février 1973, on peut y trouver une dépêche de l'AFP affirmant que «à Beyrouth, un porte-parole du Fath» a déclaré que ni le visage, ni la voix de la personne produite à la télévision jordanienne, le 19 février, n'étaient ceux du véritable Abou Daoud...» Le moins qu'on puisse dire, c'est que les «preuves» n'en sont pas. Le 12, après le coup de théâtre de la relaxe d'Abou Daoud par la justice française, c'est, de Tel-Aviv à Washington, une «campagne hystérique» qui se déchaîne (*Libération* du 13). Dès mardi 11, devant la Knesset, Ygal Allon, ministre israélien des Affaires étrangères, dénonce «la reddition honteuse de la France au chantage des pays arabes et des organisations terroristes», tandis que l'ancien terroriste de l'Irgoun, Menakhem

Begin (le futur Premier ministre de 1977), déclare que «la honte» de cette libération «n'a pas son pareil depuis l'époque où Pierre Laval accorda son aide aux assassins des Juifs». Devant l'ambassade de France à Tel-Aviv, aux cris de «Giscard nazi» (*sic*), quelques centaines de manifestants brandissent des pancartes où l'on peut lire: «Pour la France, le pétrole vaut plus que le sang israélien». Aux États-Unis, le groupe de pression sioniste s'en donne à cœur joie: sous le titre de *La Belle France*, le *Washington Post* écrit: «Il a suffi aux Arabes de lever le petit doigt, pour qu'une nation autrefois attachée à sa dignité, qui avait, à l'époque de de Gaulle, fait de la souveraineté un précepte quasi religieux, avale sa propre humiliation»; pour le *New York Times* «le gouvernement français laisse la triste mais indéniable impression d'un grand pays qui accepte de paraître insensé, abject et même lâche, à la pensée d'un chantage à la terreur». L'Angleterre se surpasse. On pourrait multiplier les exemples. En France, selon *L'Aurore* du 13, qui parle du «lâche soulagement éprouvé en Allemagne», «devant la vague de critiques qui déferle après la mise en liberté d'Abou Daoud, Paris rejette sur Bonn toute responsabilité... sans pouvoir justifier sa précipitation. Manifestation violente devant notre ambassade à Tel-Aviv, qui illustre la nouvelle crise franco-israélienne». Dans *Le Monde* du 15 janvier, Maurice Rolland, ancien président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, déplore ce qu'il appelle «une étonnante célérité judiciaire» et croit devoir rappeler «qu'avait siégé, en un temps pas si lointain» (sous l'occupation nazie en France), «une Section spéciale de la Cour d'appel de Paris: puissent ces temps ne jamais reparaître!» Le 17, le président Valéry Giscard d'Estaing, au cours d'une «réunion de presse», répond aux questions que lui posent, sur l'affaire Abou Daoud, Freddy Eytan (pour la radio-télévision israélienne), Roland Faure (*L'Aurore*) et Charles Hargrove (*Times* de Londres): «La France n'a de leçons à recevoir de personne... La politique étrangère de la France ne se fait pas et ne se fera pas dans les salles de rédaction de quelques moyens d'information internationale». L'éditorial du *Monde* daté du 13 janvier avait écrit - sous le titre de «Gâchis»: «L'hypothèse que l'affaire Abou Daoud ait été un piège tendu au gouvernement français ne peut être écartée. En tout cas, celui-ci y est tombé tout droit». Rappelé «en consultation» par son gouvernement, l'ambassadeur d'Israël à Paris, Mordekhai Gazit, [122] déclare, au moment de son départ à Orly: «Il me semble que, dans une affaire aussi grave que celle où est impliquée une personne *soupçonnée* d'avoir commis des meurtres en masse, le minimum était de nous donner le temps nécessaire pour compléter le dossier» (*Le Monde* daté du 14 janvier 1977). Dans ce quotidien du soir, l'ancien ambassadeur à Paris Jacob Tsur (de 1953 à 1958), plus catégorique - plus imprudent?, condamne Abou Daoud, «instigateur et organisateur du massacre de Munich». Pourtant, «Alfred Seidl, secrétaire d'État bavarois à la Justice... souligne que le parquet de Munich étudie encore les preuves de la culpabilité d'Abou Daoud» (*France Soir* du 14). A noter que le président élu des États Unis d'Amérique, Jimmy Carter, s'est dit «profondément troublé et très surpris» par la décision de Paris de relâcher Abou Daoud. On n'est plus à cela près! Les présidents américains nous ont habitués à leurs cas de conscience... En France, l'hebdomadaire *L'Express* (17-23 janvier 1977) fait état d'un «document secret», arrivé d'Israël le 10 janvier à son ambassade parisienne rue Rabelais: «C'est un rapport détaillé sur les mouvements d'Abou Daoud, qui affirme que le Palestinien a visité trois fois Munich avant les Jeux et qu'il avait reçu, du groupe Baader-Meinhof, des renseignements sur l'organisation du village. Abou Daoud aurait quitté Munich le 5 septembre, jour de l'attentat contre les athlètes» (p. 48). Pour *L'Express*, l'enquête est menée à Tel-

Aviv par Hesi Carmel (p. 53). Dans le même numéro (p. 51), Jean-François Revel, vigilant maître d'école, tire «les conséquences d'une inconséquence». Un autre hebdomadaire français, *Le Point* (n°226 du 17 janvier 1977), qu'il serait malhonorable de considérer comme proche des Palestiniens, dans un article («Comment la France a perdu la face») signé de Michel Comes et Eugène Mannoni, observe deux points d'importance, qu'à ma connaissance nul autre n'a révélés: d'une part, «les autorités françaises ne l'auraient (Abou Daoud) jamais livré à Israël, car c'eût été livrer à la justice de Jérusalem, justice d'un pays en guerre, un ennemi sans armes, automatiquement promis au châtement suprême. *Un acte de forfaiture*» (p. 40). Bien. Et, d'autre part (p. 39), cette étonnante révélation sur le caractère d'Abou Daoud: «Pendant la guerre civile libanaise, il paiera de sa personne. Le terroriste va se muer en sauveur: il récupérera les Chrétiens isolés dans les quartiers musulmans de Beyrouth». L'éditorial d'Olivier Chevrillon (p. 37) s'intitule (comme celui du *Monde* du 13): «Le Gâchis». Il y est question de «capitulation morale» et de «cafouillage». Mais, «à première vue, le pire est cet agenouillement devant les bombes de l'OLP et les saintes huiles du monde arabe». On est, tout de même, surpris de lire que «la venue en France d'Abou Daoud était une provocation dont l'insolence—par parenthèse—montre l'estime que l'OLP nous porte. Il est regrettable que cet outrage n'ait pas été prévenu par un refus de visa... Après la palinodie de la semaine dernière, le monde arabe doit être convaincu d'une part que nous le détestons et d'autre part qu'il nous fait peur». Qui est «nous», sous la plume d'Olivier Chevrillon? Je ne suis, pourtant, pas le seul Français à être loin de «détester le monde arabe» (je ne parle pas ici de tel ou tel régime politique, mais des masses, et d'un engagement solidaire pour la Justice et la Liberté) et, bien, entendu, pourquoi en aurais-je peur, quand ce sont les sionistes et leurs amis qui me menacent de mort? Où sont les «terroristes»? Je reviendrai longuement là-dessus, dans la troisième partie de ce livre, quand il sera question des crimes du Mossad israélien en Europe.

Arrivé à Alger le 13 janvier 1977, Abou Daoud a déclaré au correspondant du *Monde* (daté du 15): «Je mets au défi les 120 ou 150 États membres d'Interpol de me communiquer un seul mandat d'arrêt à mon nom daté d'avant le 8 janvier 1977. Je précise d'ailleurs qu'avec le même passeport j'ai déjà voyagé dans une dizaine de pays affiliés à Interpol, sans être inquiété». Il a ajouté, le 15, qu'il [123] était «prêt à se mettre à la disposition de la justice, à Munich, pour établir son innocence dans l'affaire de l'attentat des Jeux Olympiques». A Bonn «un porte-parole du ministre de la justice a déclaré que les propos de M. Abou Daoud ne pouvaient être pris au sérieux.» Cependant qu'à Jérusalem, Ygal Allon, ministre des Affaires étrangères, a estimé qu'il ne fallait quand même pas pousser les choses trop loin et qu'il y avait un certain nombre de points positifs, tout compte fait, dans les relations franco-israéliennes, qu'il n'était pas possible d'ignorer» (*Le Monde* du 18/1/77). Discrète allusion aux liens étroits entre la DST française et le MOSSAD israélien? En tout cas, après s'être entretenu à Bruxelles, mardi 8 février 1977, avec son homologue français, Louis de Guiringaud, Ygal Allon a été beaucoup moins aimable (*Le Monde* daté du 10/2/77), s'il déclare: «Nous attachons un grand prix aux sentiments chaleureux qu'éprouvent l'un pour l'autre nos deux peuples», c'est après avoir reconnu que «les dégâts causés par l'affaire Abou Daoud sont *irréparables*, puisque ce terroriste a été relâché... Je ne regrette aucune des critiques que j'ai adressées sur le comportement des autorités de Paris». Finalement, Louis de Guiringaud sera «le bienvenu» en Israël, les 30 et 31 mars 1977. C'est le point final - provisoire? - à une affaire de «terrorisme» sur laquelle

j'ai cru indispensable de m'étendre, parce qu'elle me paraît, à tous égards, significative et même exemplaire. Comme l'a si bien dit Philippe de Saint-Robert, dans son livre *Les Septennats interrompus* (paru en septembre 1977): «On ne peut mener une politique extérieure et une politique intérieure qui soient à ce point contradictoires». C'est —entre autres— un des enseignements qu'on peut tirer, aujourd'hui, de la fameuse affaire de prise d'otages de *l'Airbus* Tel-Aviv - Paris (Vol 319), le 27 juin 1976, et de sa solution violente par une opération militaire israélienne sur l'aéroport d'Entebbé, en Ouganda, dans la nuit du 3 au 4 juillet 1976.

[124]

28. Raid et Victoire à Entebbé?

C'est une histoire qui, on le verra bientôt, a donné lieu à une telle exploitation dans la presse, sur les ondes, par l'image, aux tribunes internationales, qu'il faut garder sa tête froide et analyser méthodiquement les sources, essentiellement israéliennes, dont on dispose, et d'abord les deux livres publiés presque aussitôt après l'événement. Le premier, *90 minutes at Entebbe*, a été publié, en anglais (Bantam Books Inc.), en 1976, par un journaliste canadien, William Stevenson, qui a passé onze jours en Israël, pour se documenter, surtout auprès d'Uri Dan, rédacteur en chef de *Maariv*, auteur d'*Opération Ouganda* (en hébreu, Jérusalem, Keter Publishing House); la traduction française a été imprimée, en août 1976, au Québec, par les éditions internationales Alain Stanké Ltée (2100, rue Guy Montréal): en 280 pages, c'est la version israélienne officielle, écrite à chaud, beaucoup trop vite, mais par là même révélatrice. Il faut absolument la comparer à la «vulgate» officielle: *Entebbe*, publiée en anglais par Zmora, Bitan, Modan Publishers (1976) et parue en français chez Hachette la même année (dépôt légal: 1^{er} trimestre 1977), avec l'imprimatur et la préface du Premier ministre d'alors, Yitzhak Rabin. C'est un gros volume de 416 pages, beaucoup plus détaillé que l'ouvrage de Stevenson-Uri Dan, soigneusement expurgé sur des points délicats, mais plein de renseignements précieux. Les trois auteurs israéliens sont Y. Ben-Porat, E. Haber et Z. Schriff. En France, l'hebdomadaire *Le Point* a publié, sans aucun effort de critique—comme des «Révélations: enfin les secrets du raid israélien!»—, des extraits du livre de Stevenson (dans ses livraisons n° 201 à 204, du 26 juillet au 16 août 1976). Il n'apporte donc rien de nouveau. En revanche, *L'Express* (n° 130 du 12 juillet 1976) a eu les moyens—et l'excellente idée— d'envoyer des enquêteurs sur place, notamment, à Tel-Aviv, Jacques Derogy (pseudo de J. Weitzmann) et Hesi Carmel: il est le seul à avoir publié certaines photos (dont celle du chef du Mossad!) et une carte de «l'Opération Tonnerre» (qu'il faut rapprocher —pour ses différences!— avec celle (p. 177) du livre de Dan-Stevenson). La lecture attentive de la presse internationale réserve, parfois, des surprises. Enfin, plus rarement, les trois films *ad usum Delfini* (lire: «pour l'instruction du public jobard») laissent, involontairement, filtrer quelques détails non dépourvus d'intérêt. En somme, il s'agit de reconstituer, patiemment, les pièces d'un puzzle, qu'on ne peut assembler qu'à condition d'avoir, présents à l'esprit, tous les éléments d'un jeu complexe: celui qui mêle inextricablement le [125] terrorisme et le contre-terrorisme, l'intoxication calculée, les «fuites» —volontaires ou non—le rappel historique d'événements antérieurs, la psychologie des acteurs du drame. C'est ce que je me suis, non sans grand peine, efforcé de faire.

D'abord, un rappel succinct des faits connus (et déjà surgissent quelques points - mineurs - de désaccord). Le dimanche 27 juin 1976, un avion régulier d'Air-France, du type *Airbus* (de construction franco-allemande), vol 319, décolle de Lod (en «Israël») pour Athènes, où il fait escale. Aucun contrôle sérieux n'est exercé par les Grecs, ce qui permet à quatre «terroristes» armés de monter à bord sans problème. Une fois l'*Airbus* reparti, à destination normale de Paris, les quatre nouveaux passagers pris à Athènes se révèlent être des «pirates de l'air», qui dé-

tourment l'avion sur Benghazi en Libye. Là, simple escale technique, personne ne descend, sauf une Anglo-Israélienne, Patricia Heyman-Martel, qui se prétend malade, et qui sera mise dans le prochain avion sur Londres (où elle sera longuement interrogée). Les passagers remarquent très vite que l'opération est montée par deux Allemands, un homme et une femme d'une vingtaine d'années, assistés de deux Arabes. Bien entendu, nul ne devine leur identité. Le commandant de bord, sous la menace des armes de l'Allemand, est contraint de mettre cap au Sud. Son autonomie de carburant lui fait choisir Khartoum, capitale du Soudan nilotique, mais sa demande est rejetée - selon Ben-Porat, p. 115, qui précise: «A cause d'une tentative de coup d'État qui avait eu lieu cette même nuit» (soit lundi 28 juin). Ici, difficulté sur les dates: il est exact que l'aéroport de Khartoum a été fermé, en raison d'une tentative de coup d'État, mais c'est bien plus tard: du 2 au 6 juillet (d'après *Le Monde* du 11 juillet 1976). Faute de carburant, et sur les instructions du pirate de l'air (qui se fait appeler *Basil Qubaysi* - du nom d'un Irâquien, assassiné à Pads par les agents du Mossad israélien, le 5 avril 1973)—, «un grand allemand blond» —le commandant de bord, Michel Bacos, se pose à Entebbé, en Ouganda, lundi 28 juin 1976, à 3 h 15 du matin, à plus de mille mètres d'altitude, au bord de l'immense lac Victoria (68.000 km²). Michel Bacos, d'après Ben-Porat (p. 11) est né à Port-Saïd, en Égypte et, cependant, «cet homme de 52 ans avait souvent fait la navette Paris Tel-Aviv et ne l'avait jamais regretté». On verra que son attitude, exemplaire de calme, de courage et de dignité, lui valut d'être plus tard, décoré de la Légion d'Honneur. Les chiffres des passagers sont approximatifs, selon les sources (sans doute parce que, tantôt l'on compte tous ceux qui sont partis de Tel-Aviv, tantôt on ajoute ceux —56 selon Ben-Porat, p. 23— qui ont embarqué à l'escale d'Athènes): de 242 à 245, auxquels il faut ajouter les 12 membres de l'équipage. Combien de Juifs—ou d'Israéliens—parmi eux? Là encore, chiffres variables, à cause des doubles nationalités, des différents passeports, des erreurs commises à Entebbé par les «terroristes»: étaient-ils 105 «passagers israéliens», après «sélection» à Entebbé (Ben-Porat p. 275 et 320), ou plutôt 83 (Dan-Stevenson, p. 53 et 91), ou même 77 (Ben-Porat, p. 53) ou encore seulement 45 (?), et comment Haim Herzog, à l'ONU, devant le Conseil de Sécurité (du 9 au 13 juillet 1976), peut-il parler de «la libération des 101 otages»? (cité par Dan-Stevenson, p. 254). On admet, généralement, que grâce aux bons offices du président Idi Amin Dada, des ambassadeurs de France et de Somalie à Kampala, deux groupes d'otages ont été libérés à Entebbé, avant toute action de commando israélien: 47 personnes, mercredi 30 juin, puis 100 (ou 101), jeudi 1^{er} juillet, sont reparties par avion sur Paris où, bien entendu, leurs récits furent précieusement enregistrés et recoupés. Ces 147 ou 148 sont des «veinards» (les deux libérations sont reconnues par Haim Herzog à l'O.N.U. (cité par Dan-Stevenson, p. 226). Parmi les 47 premiers rescapés et bien arrivés à Orly, 33 [126] avaient la nationalité française (mais, d'après leurs noms —donnés par *Le Monde* du 2/7/76— étaient presque tous juifs;) et, parmi les 14 autres (dont trois Musulmans marocains, deux Grecs et un Chypriote, deux Néerlandais, deux Américains, une Paraguayenne), il y avait une jeune Juive canadienne, une autre Juive vénézuélienne et «trois personnes dont on ignore la nationalité!» —mais dont les noms (Rubin et Anselem) sont révélateurs. Donc, déjà dans ces premiers otages remis en liberté, la plus grande partie étaient juifs (mais, sans doute, non citoyens israéliens). Quant aux chiffres, ils montrent que la statistique n'est pas une science exacte, mais (qui donc l'a dit?) «une forme raffinée du mensonge»... La presse régionale française s'est montrée, au moins dans un cas, d'une lecture instructive. C'est ainsi que *Sud-*

Ouest (de Bordeaux) a publié le témoignage d'un Girondin, Jacky Gautier, embarqué sur l'Airbus à Athènes. Il précise (dans le n° du 10 juillet 1976) que la décision de libérer, le 1^{er} juillet, cent otages «ne concernait pas les détenteurs d'une double nationalité, dont l'israélienne, ni, à plus forte raison, les Israéliens»: «Restaient alors à Kampala (= Entebbé): les 84 Israéliens, les 12 membres d'équipage et 16 Français, dont une dizaine de jeunes femmes» et Jacky Gautier lui-même. Du coup, c'est au total 100 otages (mais pas tous juifs ou israéliens) qui seront délivrés, dans la nuit du 3 au 4 juillet, par «l'Opération Tonnerre».

[127]

29. Identification des «Terroristes»

C'est la première question qu'on peut se poser. Qui étaient-ils? Que voulaient-ils au juste? Comment se sont-ils comportés? Que sont-ils devenus? Le premier point, en apparence facile, ne l'est plus du tout, dès lors que l'on recherche l'exactitude. En effet, les sources accessibles sont confuses et contradictoires. Certes, on admet que l'organisateur du détournement de l'Airbus et de la prise d'otages est un «franc-tireur», dissident (depuis 1972) du FPLP du docteur Habash. Ce serait un dentiste, le docteur Wadih Elias Haddâd, 46 ans, né à Safad, en Palestine (occupée), mais élevé à Jérusalem, chrétien «grec orthodoxe» (et non «Grec, chrétien orthodoxe», à en croire le lamentable «traducteur» de Dan-Stevenson, p. 105), qualifié de «planificateur de la terreur» par ceux-ci (p. 101) et, par Ben-Porat et Cie (p. 179), de «terroriste le plus dangereux sur la liste noire des Israéliens, et peut-être du monde entier»: Sa «photo n'a jamais été publiée» (p. 79). On devra donc se contenter d'un dessin paru dans *Le Monde* du 6/7/76, où Chezez représente le «numéro 1» des terroristes, renversé par le vaillant soldat d'Israël. On s'accorde (côté israélien, bien sûr) à le localiser, dès la fin de juin 1976, à Mogadiscio, capitale de la Somalie (Ben-Porat, p. 81), d'où il rejoindra Kampala, «accompagné par une inconnue», mercredi 30 juin, dans l'avion spécial d'Idi Amin Dada (Ben-Porat, p. 352) - un Westwind construit en Israël... et jamais payé (Ben-Porat, p. 362). Depuis le détournement d'Aden, en février 1972, il dispose d'un million de dollars, montant de la rançon d'un appareil de la Lufthansa (Dan-Stevenson, p. 104 et Ben-Porat, p. 80). C'est «le dentiste» qui a recruté les 4 terroristes, montés à Athènes pour détourner l'Airbus du vol 319. Le «Capitaine», chef des pirates de l'air de l'Airbus est identifié comme l'Allemand Wilfried Bose (qui s'orthographe aussi: Boese), 27 ans, ami du fameux «Carlos» (on en reparlera) et de la «Fraction Armée rouge» (*Rote Armee Fraktion*) de Baader-Meinhof. Alias: Claudius Axel. A bord de l'Airbus, il se présente sous le nom de guerre de Basil al-Qubaisi (Irakien assassiné à Paris, le 5 avril 1973: «par deux inconnus — les organisations terroristes avaient accusé les Israéliens», ap. Ben-Porat, p. 34). D'après *Le Monde* du 8/7/76, «Wilfried Boese, né le 7 janvier 1949, en Allemagne fédérale..., avait été interpellé, le 25 juin 1975, à Paris, alors qu'il tentait de pénétrer, rue Toullier, dans l'appartement d'un ressortissant libanais, Michel Moukarbal, soupçonné d'être le chef d'un réseau terroriste palestinien. Celui-ci devait être mortellement blessé, dans la même soirée, [128] par Carlos, qui s'était réfugié dans son appartement. Carlos avait également tué deux inspecteurs de la DST» (NDA. – imprudemment venus sans arme...) . a Wilfried Boese avait été expulsé de France, après que son nom eût été mentionné, à propos de l'attaque à la roquette, le 13 janvier 1975, d'un avion de ligne israélien «à Orly». L'une des otages israéliennes, Sara Davidson, a parlé avec lui, à Entebbé (Dan-Stevenson, p. 206-209 et Ben-Porat, p. 207-209). Elle le décrit comme un homme d'apparence raisonnable, et même séduisant, «un bon Allemand», un «jeune anarchiste», qui «veut aider les Palestiniens». Elle a cette réflexion désarmante (et si commune!): «Je pouvais comprendre le point de vue des Palestiniens. Mais lui, un Allemand! Il donnait l'impression d'être un jeune homme intelligent et bien élevé» (Dan-Stevenson, p.

207). Il dit aussi à Sara Davidson (p. 208) : « Je suis allemand. J'aime mon pays. Mais je veux une autre Allemagne ». Wilfried Bose n'est apparu à personne comme un tigre altéré de sang ! Au contraire, d'après les enquêteurs de *L'Express* (du 12/7/76, p. 44), « Boese passera trois heures à consoler dans ses bras une vieille Israélienne saisie de délire, qui se croit revenue aux temps de la déportation ». Son geste ultime, décrit par un témoin oculaire français, Jacky Gautier (dans *Sud-Ouest* du 10/7/76), fut, au moment de l'attaque du commando israélien, de dégoupiller une grenade et « il se tourna vers la salle. Par gestes, le chef de cabine de l'Airbus l'a supplié de ne pas la lancer. Faisant demi-tour sur lui-même, l'Allemand la balança en direction des parachutistes israéliens. Nous fûmes tous impressionnés par cet homme de classe, intelligent, soucieux de ne pas verser inutilement le sang, mais prisonnier de sa passion. Il fut abattu avec ses compagnons ».

Quant à l'Allemande âgée de 24 ans, ce serait, non pas Gabriele Kroche-Tiedemann (Dan-Stevenson, p. 49 et 172), mais plutôt Elenora Honel-Hausmann, identifiée sur une photo présentée plus tard aux otages, peut-être celle qu'on connaissait sous le surnom arabe de Halîma, en tout cas la veuve de Bernard Hausmann, du FPLP, tué à Lod, le 25 mai 1976, par l'explosion de sa valise... piégée (Ben-Porat, p. 193-194). Les Israéliens, c'est la loi du genre, trouvent là l'occasion inespérée de tirer sur la corde de « l'Holocauste » (trop réel, hélas, mais dont l'exploitation, dans ce cas précis, est, sans doute, excessive). En effet, Dan-Stevenson la traite de « chienne nazie » (p. 172), tandis que Ben-Porat (p. 119-120) la dépeint comme une femme « cruelle et terrifiante. Elle hurlait, piquait des crises de nerfs, roulait des yeux féroces, tout cela parce qu'elle avait peur... » C'est une nouvelle Elsa Koch, murmura Yitzhak David, en faisant allusion à la « chienne de Buchenwald » qui avait été pire que mille agents de la Gestapo ». Soit. On les comprend. Mais « Hilma » (si c'est bien elle) n'est pas inaccessible à tout sentiment humain, puisque les enquêteurs de *L'Express* (n° du 12/7/76, p. 44), se fondant sur des témoignages d'otages israéliens, peuvent écrire : « Et l'Allemande, circulant la nuit parmi les otages dormant sur les matelas ougandais, remontera, de gestes doux, les couvertures que des enfants ont laissé glisser dans leur sommeil ». Les circonstances de sa mort ne sont pas claires, et les deux versions de Dan-Stevenson (p. 173) et de Ben-Porat (p. 382) sont contradictoires. De toute façon, elle fut abattue par les gens du commando israélien de « l'Opération Tonnerre ». A son arrivée à Orly, le 1^{er} juillet, avec le second contingent de « libérés », Morrie Schwartz, un producteur de télévision américain, avait déclaré : « Parmi les terroristes d'Entebbé, les plus dangereux sont les deux Allemands » (Ben-Porat, p. 298). Est-ce bien sûr ?

On a vu qu'outre Wilfried Bose et (sans doute) Elenora Honel-Hausmann, les autres « pirates de l'air » embarqués à Athènes étaient deux Arabes. Ils ont tous deux été tués à Entebbé et identifiés comme deux Palestiniens, redoutables paraît-il, dont l'un, El-Hadj Fayez Abd ar-Rahîm Jâber, 46 ans, avait fondé, en 1964, « Les Héros du Retour » (Abtal al-Awda) et, selon « un communiqué du FPLP publié par les journaux du Koweït, était le chef du commando » (*Le Monde* du 8/7/76)... Pourtant, selon Ben-Porat (p. 94), il n'aurait rejoint les autres qu'à Entebbé, où il serait arrivé, par la route, de Kampala. L'autre était—peut être—Jayez Naji al-Arjam, 38 ans, ami du « Chacal » (Carlos), également tué à Entebbé. Ces deux photos sont extraites du livre de Dan-Stevenson : « 90 minutes à Entebbé (1976). En tout cas, quand deux Arabes sont montés à Athènes, l'un des passagers israéliens dit à son voisin : « On dirait que nous avons embarqué des cousins »

(Ben-Porat, p. 24). Ce qui montre que l'expression s'emploie dans les deux sens : les Arabes aussi disent «les cousins», en parlant des Juifs.

Pour le reste de l'équipe arabe à Entebbé, il est très difficile de s'y retrouver, quand on n'a d'autres sources que les nôtres. D'après Ben-Porat (p. 230), un otage israélien, Uzzi Davidson, est formel : il compta les «terroristes», «ils étaient dix, tous armés». Parmi les noms cités par Ben-Porat, on relève : l'Irakien Abd al Latîf (Abd-ar-Razzâq) as-Samarrâwi, qui fut tué (p. 411); le Péruvien Antonio Degas Bouviet, venu de Kampala (Ben-Porat, p. 94), dont le sort n'est pu fixé; Khaled as-Sîd, chef de l'OLP en Ouganda, mais seulement chargé de «surveiller» l'atterrissage de l'Airbus (Ben-Porat, p. 97)—qui pourrait avoir été confondu, par ces Israéliens ignorant l'arabe, avec un certain «Haled», lequel, plus un nommé Ali, «avaient pris part au détournement» (B. P. p. 230); allez donc vous y reconnaître! Il est enfin question de deux jeunes «élèves-pilotes» de l'OLP (Ben-Porat, p. 230). S'ils étaient bien dix, et si tous «les agresseurs» ont bien été «éliminés» (Ben-Porat, p. 389), comment se fait-il qu'il n'y ait eu, «au tapis», que 7 cadavres (Dan-Stevenson, p. 181)? Où sont passés les 3 autres? Le général Motta Gur, «chef d'état-major de l'armée israélienne, déclarera plus tard qu'ils étaient sans doute dix et que trois ont pu s'enfuir» (*Nouvel Observateur* du 12 juillet 76, p. 25). C'est la version officielle. Il en est une autre, qui a échappé, dans l'enthousiasme du début, à Dan-Stevenson (p. 182): «Sur les dix terroristes, sept furent tués; on prit leurs empreintes digitales et leur photographie» (par conséquent, ces deux opérations anthropométriques furent exécutées sur les cadavres); «à ce qu'il semble, malgré les dénégations israéliennes, les trois autres furent emmenés vivants pour interrogatoire». Le texte anglais original de William Stevenson est ainsi donné dans l'*International Herald Tribune* du 27 juillet 1976: *Three other terrorists, it would seem, despite Israeli denials, were taken alive for interrogation*. Et le journal américain ajoute «qu'on n'a aucune indication sur leur sort...» Dans ce domaine de l'identification des «terroristes» arabes d'Entebbé, on remarquera que Ben-Porat s'efforce, à deux reprises (p. 97 et 230), de compromettre l'O.L.P. Or, on peut lire, dans *Le Nouvel Observateur* du 12/7/76, p. 25, que, le vendredi matin 2 juillet, «l'envoyé d'Arafat, Hanni al-Hassan, arrive à Entebbé. Le commando refuse de le recevoir, faisant ainsi clairement éclater son opposition à l'organisation de Libération de la Palestine, qui représente officiellement les intérêts du peuple palestinien». On devine que, pour les Israéliens, il s'agit de tout mélanger, pour accuser ensuite l'OLP d'être «une bande d'assassins et de terroristes».

[130]

30. Plutôt crever que négocier un échange

Morts ou vifs, ces «terroristes», arabes ou allemands, où voulaient-ils en venir? Étaient-ils frappés de folie (au sens vulgaire de ce mot)? Voulaient-ils «tuer tous les Juifs»? C'est un fait qu'ils ne l'ont pas fait, même si, repoussant plusieurs fois la date limite pour la satisfaction de leurs exigences, ils avaient menacé de massacrer tout le monde le dimanche 4 juillet. Alors, de quoi s'agit-il? Comme toujours, comme à Munich le 5 septembre 1972, de se servir de leurs otages comme d'une monnaie d'échange, pour obtenir la libération de 40 de leurs camarades détenus en «Israël», plus six autres incarcérés en Allemagne fédérale et membres de la *Rote Armee Fraktion* (groupe Baader-Meinhof). En tête de liste, ils avaient placé: Mgr Hilarion Capucci, évêque grec catholique de Jérusalem, condamné à 12 ans de réclusion en 1974, pour son aide à la Résistance (expulsé en 1977); Kozo Okamoto, «le Japonais fou» condamné, en juillet 1972, à la détention perpétuelle, pour sa participation au massacre de Lod (24 morts); William George Nâcer et Kamel Nimri, tous deux de père arabe et de mère juive, condamnés à vie en 1968 (leur cas a été traité plus haut, p. 2); une africaine de Jérusalem, Fâtma Bamawi (c'est-à-dire: originaire du Bomou, au Nord du Nigeria), qui déposera, en 1968, une charge explosive au cinéma Sion de Jérusalem, etc. (Dan-Stevenson, p. 69-70). «Israël» eut-il jamais la moindre intention d'accepter l'échange? Ou plutôt, dès les premiers jours, une intervention par la force armée fut-elle envisagée? Ou encore, ce qui serait vraisemblable, le gouvernement Rabin voulut-il mettre «deux fers au feu» —c'est-à-dire: en même temps, «amuser le tapis» avec des discussions, à Paris, sur les modalités pratiques de l'échange, tout en préparant l'Opération Tonnerre? La première réaction d'Israël est, comme ce fut le cas à Munich («le sang d'un Israélien ne se monnaie pas»), une attitude de refus, commune à ce peuple «à la nuque raide». Selon Ben-Porat (p. 126), «ce soir-là» —le 28 juin 1976—«Yitzhak Rabin, comme tous les dirigeants d'Israël, avait des opinions très arrêtées sur les opérations terroristes contre Israël. Depuis deux ans et demi qu'il était au gouvernement, le principe de base avait été que, dans toute négociation avec des terroristes, Israël devait faire tout au monde pour libérer les otages, par la force, s'il le fallait, plutôt que de céder aux exigences et d'ouvrir les portes des prisons à des détenus. Rabin était convaincu que, si l'incident se produisait sur un territoire contrôlé par Israël, le gouvernement devait endosser sa pleine responsabilité. En fait, depuis qu'il était Premier ministre, jamais une seule fois Israël n'avait accepté de négocier avec un [131] groupe terroriste opérant en dehors de ses frontières». Et Ben-Porat (p. 129) met ces paroles dans la bouche de Shimon Peres (né Perski), le ministre de la Défense: «Céder à des terroristes est ce qu'il pourrait arriver de pire au peuple juif. Dieu sait si nous avons prêché au monde entier que l'on ne devait jamais céder... Nous l'avons prêché à Bruno Kreisky, aux Allemands, aux Français, aux Italiens! Qui n'avons-nous par sermonné? Pouvons-nous mettre les pouces?» Nul n'ignore qu'«il existait entre Rabin et Peres une rivalité personnelle constante, qui ne venait pas de différends fondamentaux dans les questions de politique ou de sécurité, mais plutôt d'une différence de mentalité» (Ben-Porat, p. 352). Les deux films américains sur

Entebbé se plairont à opposer les hésitations de Rabin à la détermination de Peres. Mais le récit de Ben-Porat, tout à la louange de Rabin (qui l'a préfacé), ne manque pas d'égratigner Shimon Peres au passage (p. 273): «Il s'occupait de la défense depuis de longues années, mais il n'avait jamais été un soldat. Tout en rêvant de surprendre le monde entier avec une opération militaire réussie, il ne savait pas comment cela pourrait se réaliser» (NDA.—C'est là minimiser volontairement le rôle clef joué par Peres dans la campagne du Sinaï, en novembre 1956). Et pourtant, il y avait eu des précédents, comme Rabin— «humaniste, logicien et soldat» (Dan-Stevenson, p. 136)— le rappela amèrement au conseil des ministres (p. 137): «En 1968, on a échangé des Palestiniens, au cours de négociations secrètes, contre des Israéliens qui se trouvaient sur un avion d'El-Al détourné vers l'Algérie... En 1969, il y eut un autre échange d'aviateurs syriens et autres prisonniers de guerre, pour récupérer deux otages israéliens, après 98 jours de détention à Damas. Finalement, nous avons rendu plus d'une centaine de saboteurs et d'espions, après la guerre du Yom Kippour» (octobre 1973), «pour récupérer les corps de quelques soldats israéliens tués durant le conflit». Ben-Porat (p. 139) est encore plus net: «Les précédents gouvernements avaient essayé de cacher, et souvent avec succès, les événements désagréables ou odieux, au grand public. Et, quand il devenait impossible de les étouffer, les renseignements étaient donnés au compte-gouttes, en minimisant leur importance (NDA. - Voilà un aveu dont il faudra se souvenir). «Les faits déplaisants étaient simples. Dans la plupart des cas où des avions détournés avaient été forcés de se poser sur des aéroports arabes, Israël avait dû payer le prix. Après le détournement de l'avion d'El-Al sur l'Algérie en 1968, Israël avait relâché 14 terroristes; on les présenta comme «du menu fretin, des infirmes et des malades» et toute l'affaire comme «un geste humanitaire». Pour 2 Israéliens débarqués d'un appareil de la TWA à Damas, Israël avait remis 50 terroristes... et ce fait n'avait pas été publié. Rabin se rappelait l'incident le plus douloureux, au sujet duquel il pouvait s'attendre à bien des questions embarrassantes dans les jours à venir, bien qu'il n'y fût pour rien» (en effet, c'était sous le règne de Golda Meir). «Après la guerre du Kippour, les Égyptiens avaient annoncé qu'ils détenaient les corps de 39 soldats israéliens. Le peuple d'Israël, affligé et hystérique, se révélait plus sensible que jamais, et les Égyptiens ne l'ignoraient pas, ils savaient comment soutirer jusqu'à la dernière livre de chair. En échange des 39 cercueils, ils reçurent 130 terroristes et espions, solides et en pleine santé, venant des prisons d'Israël. Jamais on ne donna le nom des détenus libérés». Et Rabin «exprima ses pensées: le sang de 80 Israéliens doit-il couler à Entebbé, parce que je refuse de marchander des otages avec des terroristes?» Rappelons que ceux-ci réclamaient 40 prisonniers d'Israël, soit un Palestinien pour deux Israéliens libérés. Mais, dès le début, Israël cherche à finasser (*Ich mochte finassieren*, disait, naguère Stresemann). Ygal Allon, ministre des Affaires étrangères, téléphone à Mordekhai Gazit, son ambassadeur à Paris: «Le gouvernement d'Israël exprime sa volonté de libérer des prisonniers détenus [132] en Israël... Faites très attention! Je dis bien «des prisonniers» et pas «les prisonniers». C'est à vous de traduire ça aussi confusément que la 242!» Gazit comprit tout de suite. Allon faisait allusion à un paragraphe de la résolution 242 de l'ONU en 1967: le texte anglais original parlait de «retrait *de* territoires» conquis par Israël. Les Français, et ils n'étaient pas les seuls, s'en tenaient depuis à leur propre traduction: «retrait *des* territoires» (Ben-Porat, p. 237). En 1977, on ergote toujours sur ces subtilités grammaticales. Rabin envoie donc à Paris, pour négocier avec les Français —rendus responsables de négligence criminelle, pour n'avoir pas assuré

la sécurité des passagers de l'Airbus d'Air-France— le général (de réserve) Raha-vam Zeevi, depuis deux ans (1974) conseiller du Premier ministre «pour les ren-seignements de lutte anti-terroriste. Il avait réussi à fermer totalement la frontière de Jordanie aux terroristes et avait arrêté des centaines de membres d'organisa-tions clandestines dans les zones occupées tombant sous sa juridiction» (Ben-Porat, p. 47). Cet homme «impitoyable» (*L'Express* du 12/7/76, p. 42), âgé de cinquante ans, est surnommé Gandhi—non certes pour son culte de la non-violence, mais parce que, «dans sa jeunesse, il était arrivé à un bal costumé sous la défroque du leader hindou, tenant même une chèvre en laisse» (Ben-Porat, p. 48). Lorsqu'il communique à ses collaborateurs la liste des prisonniers palestiniens dont la libération est demandée, en échange de la vie des otages, il déclare (Ben-Porat, p. 242): «Mais quiconque a du sang sur les mains ne partira pas d'ici, même s'il figure sur leur liste!» C'est donc plein d'arrière-pensées que «Gandhi» (le mal nommé) s'envole pour Paris. La France, qui mobilise son ambassadeur à Kampala, dont elle renforce les adjoints, qui essaie tous les recours possibles, prend langue avec tout le monde, et croit sincèrement qu'elle joue un rôle pacifique d'efficace négociateur, sera ridiculisée par le recours d'Israël à la solution de force. Certes, Rehavam Zeevi (laissé lui-même, paraît-il, jusqu'à la fin, dans l'igno-rance) s'en tire, en déclarant aux envoyés de *L'Express* (n° du 12/7/76, p. 42): «L'équipe de M. Jean Sauvagnargues a fait tout ce qu'elle a pu. A aucun moment nous n'avons eu l'intention de la tromper. Mais nous ne pouvions pas non plus informer la France de notre dernière décision, qui l'aurait embarrassée. Elle aurait eu l'air d'être dans le coup, et nous de solliciter sa complicité. D'autre part, nous ne voulions en aucun cas compromettre ses relations africaines». Le conseiller de l'ambassade d'Israël à Paris, Abraham Primor, interrogé à la télévision, sur TFI, dimanche 4 juillet 1976, «sur le fait que M. Giscard d'Estaing n'avait pas été pré-venu avant l'opération», a répondu, avec son mépris et son arrogance habituels (je l'ai vu et entendu, ce soir-là, avec des millions d'autres): «Pourquoi faire? Quand on a passé aux actes, sur le plan opérationnel, seuls les participants directs doivent être au courant, et personne d'autre». Pourtant, on révélera deux réac-tions opposées. A Tel-Aviv, l'ambassadeur de France, Jean Herly, s'écrie, curieu-sement: «C'est une victoire morale qui a été remportée cette nuit, une victoire sur la force!» (*Le Monde* daté du 6/7/76). De son côté, dans le même numéro du grand quotidien du soir, Jean Schwoebel fait, avec raison, état de la gêne du gou-vernement français, obligé de «récuser par avance toute accusation de complicité qui pourrait être portée contre la France... La réserve de Paris... témoigne de son embarras, du fait que cette difficile affaire avait été réglée par des moyens qui ont littéralement court-circuité la diplomatie française, et qui sont de nature à susci-ter, contre Israël et les pays occidentaux, un très vif ressentiment dans un grand nombre de pays arabes, et de façon générale dans les pays du Tiers-Monde». Deux remarques encore: c'est avec malaise qu'à la lecture de Ben-Porat et consorts, je découvre, «entrelardés» dans les descriptions des événements d'Entebbé et le ré-cit des conseils des ministres à Tel-Aviv, des passages franchement odieux [133] racistes ou même sadiques, tournant en dérision Mgr Capucci, «dignitaire barbu en soutane blanche», qui «n'avait rien perdu de son arrogance et de son intolé-rance» (p. 13) et surtout leur deuxième cible favorite, Kozo Okamoto, étudiant de 29 ans en agriculture, enfermé pour la vie dans une cellule de «haute-surveillance»: «Il ne faisait aucune différence entre Juif et non-Juif, entre Afri-cain, Arabe et Israélien... Trois fois par jour, il mangeait sans mot dire» (p. 18). Comble de barbarie, «il ne parlait, il n'écrivait et ne lisait que le japonais... Il cou-

vrait des cahiers entiers de caractères japonais, et il était absolument indifférent à tout ce qui l'entourait. Personne ne savait ce qu'il écrivait. Personne ne savait même ce qu'il pensait, dans sa cellule isolée où il était seul» (p. 131). Et «le dimanche 27 juin 1976, Okamoto finit de déjeuner à 7 h 30, alla s'allonger sur son lit, le seul meuble de sa cellule, et braqua son regard vitreux sur le plafond» (p. 19). Qui douterait de la compassion qu'éprouverait M^e Robert Badinter, s'il venait à lire ces lignes, lui qui a tant témoigné—dans *L'Exécution* (1973), notamment contre la terrible solitude de Bontemps, l'un des auteurs de la fameuse prise d'otages de Clairvaux? Il est vrai qu'un Japonais n'a rien à voir avec la chère, l'unique «civilisation judéo-chrétienne».

La seconde remarque concerne la responsabilité de la France. Une demande de dommages et intérêts de 127 millions de dollars a été déposée, en 1977, devant un tribunal de Chicago, au nom de 42 passagers juifs survivants d'Entebbé et de leurs trois compagnons d'infortune tués au moment de l'assaut, en raison de l'incapacité d'Air-France à avoir assuré leur sécurité (le *Monde* des 27-28 mars 1977). Il me semble qu'on trouve ici un exemple de l'impitoyable loi juive du talion. L'hebdomadaire populaire de Munich Quick ne s'y trompe, d'ailleurs pas, quand il écrit (n° 31 du 22/7/76) que les «héros» (*Helden*) israéliens, en donnant l'assaut à l'aéroport d'Entebbé, ont mis en pratique «la parole de l'Ancien Testament: œil pour œil, dent pour dent» (*Nach dem alttestamentarischen Wort: Auge um Auge, Zahn um Zahn*). Enfin, la France est peut-être encore mise en cause, indirectement, par l'attitude du commandant de bord de l'Airbus détourné, Michel Bacos. Tous les otages lui ont rendu hommage. Il aurait dit aux otages (Ben-Porat, p. 198): «Je ne VOUS quitterai pas, même s'ils doivent m'exécuter». Au moment de la délivrance par les soldats d'Israël, «il ne fut pas besoin d'étendre l'invitation, discutée à Tel-Aviv, à l'équipage de l'Airbus. Le commandant Michel Bacos et son équipe d'anges gardiens appartenaient à ce groupe, et personne n'eut un seul instant une opinion contraire» (Ben-Porat, p. 396). Dans ce cas, pourquoi en avoir «discuté à Tel-Aviv»? Mystère. A son arrivée à Orly, dimanche soir 4 juillet 1976, le commandant Bacos, aphone (dit-il), fait lire par son officier mécanicien, une déclaration où l'on peut lire, notamment: «Notre détention à Entebbé s'est déroulée dans des conditions décentes. A cet égard, nous devons rendre hommage au président Idi Amin Dada pour son souci constant visant à assurer notre sécurité, notre confort matériel et sanitaire: c'est ainsi qu'un médecin et une infirmière ont été attachés à notre seule disposition». Pour éviter toute «fausse interprétation», Michel Bacos ajoute: «Les autorités ougandaises ont fait des efforts pour assurer aux otages des conditions matérielles décentes. Il n'était pas question d'autre chose» (*Le Monde* du 7/7/76, p. 2) Rien de plus, donc. Mais rien de moins: la déclaration en cause «rend hommage au président Idi Amin Dada pour son souci constant visant à assurer notre sécurité». Si les mots ont un sens, les otages étaient en territoire ougandais et, dans l'aérogare entourée par la troupe année ougandaise, sous la protection d'Idi Amin Dada. On ne voit pas, dans ces conditions —que tous les témoignages confirment —comment les terroristes (qui n'étaient pas plus de dix) auraient pu mettre à mal les otages sans risque mortel [134] pour eux. Il reste que la position de Michel Bacos n'était pas facile. Il a dû faire parvenir au *Point* (qui l'a publié dans son numéro 203 du 9/8/76, p. 34) un rectificatif dans lequel il déclare que ni lui-même, ni son équipage, «n'ont, à aucun moment, écrit ou fait parvenir à qui que ce soit «des informations sur les méthodes terroristes». Ils n'ont, pendant tout leur séjour à Entebbé, «fait parvenir à personne aucune information d'aucune sorte». Ils ajoutent, d'autre part, qu'ils

«ne se sont jamais opposés à la rédaction d'une lettre, écrite par les otages israéliens, destinée à la presse et à la radio, et demandant à Israël d'accepter les exigences des terroristes».

Sur un point qui demeure controversé et qui a fort alimenté la propagande israélienne contre sa bête noire, Idi Amin Dada, Michel Bacos a dit simplement, à Orly (*Le Monde* du 7/7/76, p. 2) : «Une femme âgée malade a été transportée ainsi par l'armée ougandaise à l'hôpital de Kampala». Il s'agit de Mme Dora Bloch, âgée de 75 ans, fille de Yosef Feinberg et veuve d'un Juif anglais, Aharon Bloch, venu s'établir en Palestine. Israélienne, mais également titulaire d'un passeport britannique, elle voyageait avec son fils, l'économiste Ilan Hartuv. Tous deux font partie du dernier groupe d'otages restés jusqu'à la fin à Entebbé. Le vendredi 2 juillet, dans l'aérogare, Dora Bloch, en prenant son repas de midi, a «avalé de travers» et suffoque. Le docteur Hirsch appelle le médecin ougandais, qui décide de l'hospitaliser à Mulago, l'un des deux hôpitaux de Kampala (Ben-Porat, p. 321). Ilan n'est pas autorisé à accompagner sa mère. Le 4 juillet, il partira sans elle : «Que faire ? Il serait inutile pour lui de demeurer à Entebbe. A présent, à la porte de l'Hercule» (l'avion de transport), «il ne pouvait qu'espérer que le président de l'Ouganda prendrait la vieille dame sous sa protection» (Ben-Porat, p. 397). Des diplomates britanniques en poste à Kampala, et qui devaient donc aide et protection à Mme Dora Bloch, Dan et Stevenson disent simplement que l'un d'eux, James Horrocks, se souciait d'elle, mais que le fils de Dora, Ilan Hartuv «attendait son retour : il avait reçu un message lui annonçant qu'elle était rétablie» (p. 181). De même source (p. 183) on apprend qu'un second diplomate britannique, Peter Chandley, s'est rendu à l'hôpital Mulago, vers une heure du matin, semble-t-il, le dimanche 4 juillet : «La vieille dame dormait paisiblement. Les infirmières dirent qu'elle allait bien et qu'elle pourrait rejoindre plus tard les passagers du vol 139. Chandley ne dit rien au sujet du raid : on semblait n'en rien savoir. Il s'éloigna sur la pointe des pieds. Aucun non-Ougandais ne devait la revoir vivante» (p. 184). Qu'est ce à dire ? Officiellement, pour Israël, Dora Bloch a été assassinée par la police secrète ougandaise, sur ordre d'Idi Amin Dada (Ben-Porat, p. 408409). Il y aurait eu, plus tard, enquête de l'ambassade britannique (Ben-Porat, p. 408). Le corps aurait été brûlé et enterré (p. 409). Devant le Conseil de Sécurité de l'ONU, qui s'est réuni les 9, 12 et 13 juillet 1976, le représentant israélien, Haim Herzog, sur un ton mélodramatique et grandiloquent («Je suis ici l'accusateur des forces du mal»), a présenté «le spectacle incroyable et macabre d'un État qui mène une guerre contre une dame de 75 ans» (Dan-Stevenson, p. 234). Mais il n'a pas tort de dire : «Si le gouvernement ougandais n'est pas impliqué dans l'affaire, qu'il nous la montre, Madame Bloch !» (p. 234). A quoi le délégué de l'Ouganda à l'ONU (Abdallah) répond : «Lorsqu'elle a été mieux, dans la soirée du samedi 3 juillet, les autorités médicales l'ont ramenée dans l'ancienne gare d'Entebbé, pour rejoindre les autres otages» (p. 245). «Les rapports de presse et les sources diplomatiques selon lesquels un diplomate aurait vu Mme Dora Bloch dimanche à l'hôpital sont inexacts. Il n'y a aucune information concrète à ce sujet... C'est donc à Israël qu'incombe la responsabilité de donner une réponse à propos de Mme Dora Bloch» (p. 245). Le 21 octobre 1976, à la télévision française, sur TFI, [135] l'émission «L'Événement» est consacrée à «l'Opération Entebbé». Parmi les participants, Ilan Hartuv évoque la mort cruelle de sa mère, Dora Bloch, à l'hôpital de Kampala : «Depuis l'Allemagne nazie, on n'avait pas vu cela», dit-il. Malheureusement, aucun téléspectateur n'a pu poser de questions. Le 24 décembre 1976, *Le Monde* reproduit une information du *Los Angeles Times*, qui, dans un article daté

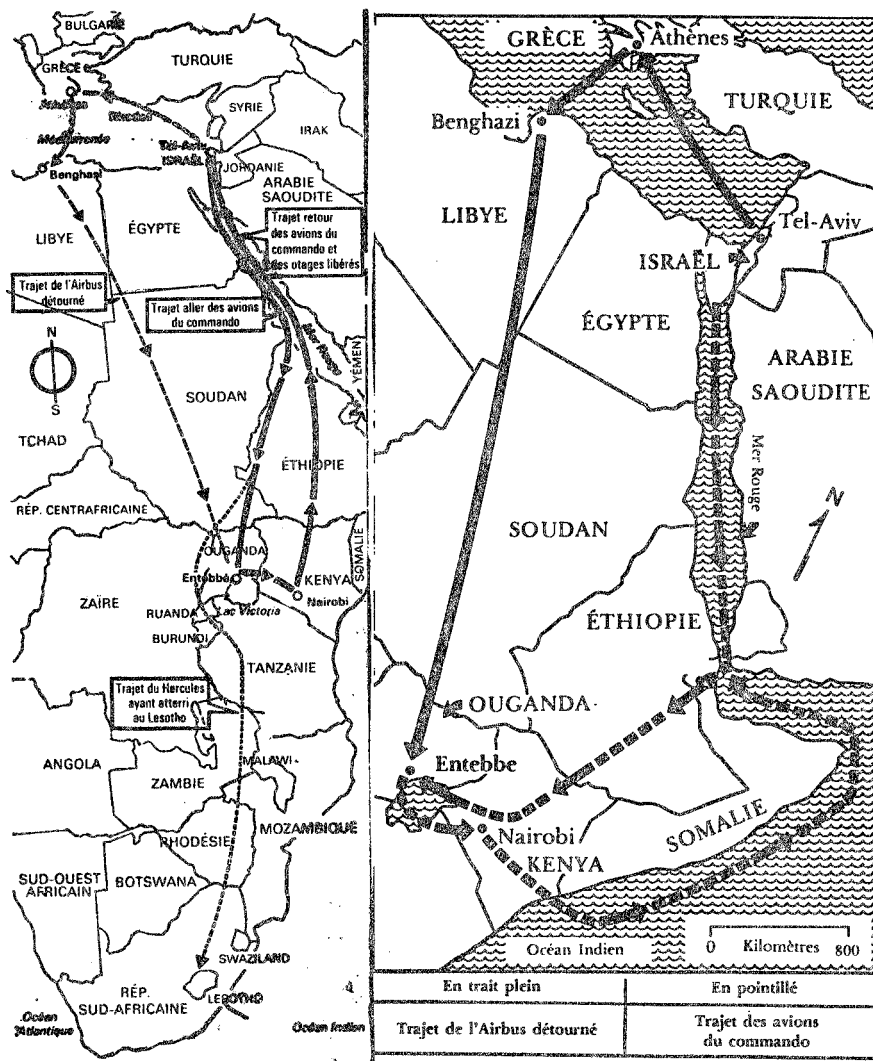
du 22, cite «un officier ougandais de grade élevé», pour lequel «une vingtaine d'Ougandais auraient eu connaissance de la mort de Mme Bloch. Ils auraient tous été exécutés. Parmi eux figurerait le chef du service photographique du service du ministère de l'information ougandais» (cela fait beaucoup de conditionnels!) Quant au maréchal Idi Amin, «l'informateur ignore s'il a personnellement ordonné le meurtre de Mme Bloch». On en est là. Avec, toutefois, un nouvel élément de preuve: le 12 juillet 1976, Mr Rowlands, ministre adjoint au Foreign Office, a annoncé, aux Communes, que «la mort de Madame Dora Bloch ne fait pratiquement aucun doute» et que Peter Chandley, qui avait été le dernier Européen à voir vivante la vieille dame à l'hôpital, avait été expulsé de Kampala, qu'il devait quitter le mardi 13 (*Le Monde* du 14/7/76). Pour être complet, il faut signaler un point troublant supplémentaire: mercredi 30 juin, «un (autre) Israélien, âgé de 80 ans, M. Blind Zukerkorn, avait été relâché et admis à l'hôpital Mulago à Kampala» (*Le Monde* du 2 juillet 1976, dernière page). Si cette information est exacte, qu'est devenu M. Zukerkorn? Je n'ai trouvé trace de lui nulle part. S'il est toujours en vie, pour quelle raison s'être acharné sur une vieille dame inoffensive? M. James Hennessey, haut commissaire britannique en Ouganda, a demandé, vendredi 9 juillet, au président Idi Amin, des explications sur la disparition de Mme Dora Bloch, et le Foreign Office a annoncé, le même jour, que le maréchal ougandais «avait donné des instructions à ses ministres de la Santé et de l'Intérieur, pour que tout soit fait en vue de retrouver la trace de Mme Bloch» (*Le Monde* daté des 11-12/7/76, p. 2). A toute action, il faut un mobile. La vengeance? Quand, le dimanche 4 juillet, donc bien après le raid, à 5 heures du matin, Idi Amin téléphone à Tel-Aviv, il a reconnu l'étendue du désastre: ses soldats tués, ses Mig soviétiques détruits. Uri Dan, qui lui a parlé alors, dit qu'il avait «un ton craintif..., la voix brisée» (p. 193). Un chef d'État qui enterre ses morts est-il capable, en même temps, de faire assassiner, quelques heures à peine plus tard - à 9 h 30, selon Ben-Porat (p. 408)—une vieille dame sans défense, alors qu'il maintient avoir fait (ce qui est exact) l'impossible pour «sauver la vie des passagers» (Dan-Stevenson, p. 195)? Parler de «folie meurtrière» n'explique rien. Il ne faut pas oublier que c'est grâce aux bons offices d'Idi Amin que 150 otages avaient, dès le début, été remis en liberté. Et puis, comment Ilan Hartuv, le fils de Dora Bloch, n'aurait-il pas parlé de sa mère à ses libérateurs israéliens? Faut-il croire que ceux-ci, pressés par le temps, n'ont pu rien faire et, dans ce cas, ils l'auraient dit à Ilan—et ont passé la pauvre femme «aux profits et pertes»? Ce ne serait pas là un des aspects les moins scandaleux de cette affaire. «Israël» voulait un succès militaire, qui lui vaille une auréole de gloire pour son armée, un renouveau de popularité pour son gouvernement et une approbation enthousiaste de la terre entière. En présence de ces objectifs prioritaires, l'État juif a montré, en maintes circonstances (à Munich, par exemple), qu'il faisait bon marché de la vie de ses citoyens.

[136]

31. Une opération militaire audacieuse et risquée

Quand Rabin et Peres décidèrent d'intervenir par les armes, pour libérer les derniers otages, qu'ils refusaient d'échanger contre des prisonniers palestiniens (et l'Allemagne aurait dû, du même coup, rendre six détenus du groupe Baader-Meinhof), ils prenaient un risque, mais un risque soigneusement calculé. On ne lance pas, au-dessus de pays africains hostiles, sur près de 4.000 kilomètres (à l'aller, et autant au retour), une flottille aérienne importante sans précaution. A force de scruter patiemment nos sources israéliennes, j'ai fini par découvrir que le samedi 3 juillet 1976, à 15 h 30, la petite armada qui décolle d'une base secrète, au Sud du Neguev, comprend : en éclaireurs, deux Boeing 707 aux couleurs de la compagnie civile El-Al (l'un tournera au-dessus d'Entebbé, pendant des heures, en faisant fonction de poste de commandement opérationnel volant —le général Benny Peled, commandant l'armée de l'Air est à bord; l'autre, équipé en hôpital de campagne, se posera et restera à Nairobi); cinq avions gros-porteurs (baptisés «hippopotames») Lockheed C-130 E *Hercules*, à quatre turbo-propulseurs, de 30 mètres de long et 40 mètres d'envergure, lents (500 km à l'heure), mais peu bruyants et très maniables; en couverture, à très haute altitude, des chasseurs *Phantom*, «ravitaillés en vol, les accompagneront jusqu'au Sud de la mer Rouge» (*L'Express* du 12/7/76, p. 46). Les trois premiers Hercules, destinés à l'opération proprement dite, peuvent embarquer 92 hommes équipés (*ibid.*) chacun : ils en transportent, ce jour-là, 280 (Dan-Stevenson, p. 154), avec leur armement, deux jeeps et un *half-track* (p. 151). Le 4e Hercule, «en soutien, avec 20 tonnes de carburant, partirait en avance et attendrait sur une base aérienne du Kenya (au port de) Mombassa» (p. 149 et 150). Un cinquième et dernier Hercule se pose sur l'aéroport de Maseru, au Lesotho, à près de 4000 km au Sud d'Entebbé : «Il avait bien fallu penser à tout, au remplacement éventuel d'un appareil endommagé par des tirs». Cette précision, donnée par *L'Express* du 12/7/76, p. 46 (et sur la carte p. 40), est confirmée par une dépêche du 5 juillet de l'agence sud-africaine SAPA, qui indique que «l'appareil, frappé de l'étoile de David, est camouflé et gardé par du personnel local» (*Le Monde* du 7/7/76). C'est sans doute ce qui a fait croire, à des voyageurs français, que l'Opération Tonnerre était, en réalité, partie d'Afrique du Sud : hypothèse que rien ne confirme. Certains de ces détails—la plupart d'entre eux— ont dû être considérés comme secret militaire. En tout cas, ils ne figurent pas dans la version officielle de Ben-Porat et Cie. En particulier, «Israël», [137] État «démocratique», ne tient sûrement pas à attirer l'attention sur ses relations privilégiées avec l'Afrique du Sud, État raciste, odieux champion de l'Apartheid.

La route suivie par les Hercules, à l'aller comme au retour, devait être la plus courte (en raison du manque de carburant et aussi du temps de vol). La comparaison des deux cartes publiées par *L'Express* du 12/7/76, p. 40— «à partir du témoignage et des récits recueillis par les envoyés spéciaux» du journal - et par Dan-Stevenson (p. 177) fait ressortir des contradictions troublantes (Ben-Porat



Carte de l'Express du 12/7/1976, p.40
A droite, carte de Dan Stevenson (1976, p.177)

s'est bien gardé, lui, de publier une seule carte). Et les «explications» données par Dan-Stevenson et Ben-Porat sont confuses. Comment tous ces avions ont-ils pu échapper à la détection des radars? En volant à basse altitude, en «silence radio», en «contournant les territoires arabes hostiles» (Arabie Saoudite, Égypte, Soudan), il y a au moins (selon les versions) trois «points de passage obligé» munis d'appareils de détection technique, dont les écrans devaient montrer les points lumineux correspondant à des avions, en principe non annoncés (?), et qui, s'ils n'étaient pas (cas des Hercules et, au moins en mer Rouge, des *Phantom*) des «civils», ne pouvaient être que des formations militaires, coupables de violer l'espace aérien de pays étrangers. Les deux cartes reproduites ici font passer les avions israéliens à la verticale de l'Éthiopie, plus précisément de la puissante base américaine d'Asmara, en Érythrée. Or, les États-Unis avaient été alertés, dès le vendredi 2 juil-

let, par un télégramme de la CIA (agence de Tel-Aviv) ainsi conçu : « Indication d'activité militaire en Israël, mais il est difficile de supposer qu'Israël opérera en Ouganda » (Ben-Porat, p. 322). Et, le lendemain, samedi 3 juillet, le « Conseil de Sécurité », réuni à Washington, « apprit que des instructions spéciales avaient été transmises à toutes les stations d'écoute américaines au Moyen-Orient. La station d'Asmara, en Éthiopie, avait déjà rapporté qu'il ne s'était rien passé d'insolite dans ce secteur » (BO, p. 344). Et l'on voudrait, après cela, que cette même station d'Asmara, pratiquement survolée par les Hercules, ne se soit aperçue de rien, dans la soirée de ce même samedi ? La carte de « *L'Express* » laisse l'itinéraire israélien à l'Ouest et en dehors de la Somalie. Mais, au retour, la carte de Dan-Stevenson (p. 177) fait songer toute la côte somalienne par les « Huppoos » d'Israël. La fameuse « base soviétique » de Berbera (d'ailleurs niée par la Somalie, mais qui n'empêche pas celle-ci d'avoir la sienne) n'a rien remarqué ? Le plus troublant, c'est Djibouti (à l'époque, encore territoire français). La carte israélienne de Dan-Stevenson (p. 177) fait passer les avions d'Israël à la verticale de Djibouti (à l'aller comme au retour). Si, pour *L'Express* du 12/7/76, p. 46, « ils vont emprunter le couloir régulier de la navigation internationale, à distance suffisante les uns des autres pour ne pas attirer l'attention des radars soviétiques de Berbera, en Somalie, et des radars français de Djibouti », le correspondant du *Monde* à Jérusalem, André Scemama, fait, lui, une remarque évidente (dans le numéro du 6/7/76, p. 3) : « Il est, d'autre part, difficile d'admettre que le poste d'observation français de Djibouti n'ait rien décelé, sur ses radars, du passage d'au moins trois gros avions de transports militaires à faible distance ». On notera, avec intérêt, la mission, à Paris, d'Asher Ben-Natan (ancien ambassadeur d'Israël en France), « ce vieux briscard des services de sécurité » (Ben-Porat, p. 370), qui prit rendez-vous avec une vieille connaissance, Michel Poniatowski, alors ministre d'État et ministre de l'Intérieur, « qui était d'ailleurs un ami d'Israël ». Ben-Natan, après son entretien avec le prince, téléphona à Peres, son ministre de la Défense, à Tel-Aviv : « Poniatowski nous conseille vivement de tout faire, sauf de nous fier aux terroristes et aux négociations. Il pense aussi qu'il ne peut s'agir de négociations, mais d'extorsion » (Ben-Porat, p. 308). Comme le dit si bien le même Ben-Porat (p. 309) : « La coopération avec la France était [139] importante » (p. 309). Celle avec les États-Unis ne l'était pas moins. Selon la version israélienne, les Américains n'étaient pas « dans le coup ». Pourtant, à force de lire à la loupe les sources d'information dont je dispose, il me semble que certains sont révélateurs. Outre le message de la CIA et les instructions données aux stations d'écoute, par Washington, le samedi 3 juillet, il est question de la présence (fortuite ?), à Tel-Aviv, du professeur Zbigniew Brzezinski, conseiller politique très écouté de Jimmy Carter, alors candidat démocrate à la présidence des États-Unis. Vendredi 2 juillet, « Zbig » est l'invité à dîner du ministre de la Défense, Shimon Peres (né Perski). Tous deux sont d'origine polonaise et se parlent « tranquillement (en) polonais » (Dan-Stevenson, p. 110). « Les autres invités de ce dîner chez Perez étaient le général Shlomo Gazit, chef de la Branche des Renseignements, et le rédacteur en chef de Ha-Aretz, Gershom Shoken, tous avec leurs femmes » (Ben-Porat, p. 336). Or, « on finit par parler d'Entebbé » et, « soudain, le professeur Brzezinski demanda : « Vous n'avez pas songé à une action militaire ? » Le ministre de la Défense regarda le chef de la Branche des Renseignements. Les deux hommes se dévisagèrent. Après une brève hésitation, Peres murmura : « Qu'aurions-nous pu faire ? » (Ben-Porat, p. 336). Dan et Stevenson, de leur côté, concluent (p. 110) : Zbig « quitta ses hôtes portant avec lui une vue très nette de la façon dont les Israéliens gardent un secret, tout en laissant filtrer des

renseignements.» Ce qui est, en tout cas, certain, c'est que, dès le mercredi 30 juin, Yigal Allon, ministre des Affaires étrangères d'Israël, câbla à Simcha Dinitz, son ambassadeur à Washington, de demander à Henry Kissinger de faire pression sur Idi Amin «par tous les moyens possibles» (Ben-Porat, p. 209). De plus, le dimanche 4 juillet, moins de deux heures avant l'aube, quand le dernier Hercule quitta Nairobi, «quelque part sur l'aéroport d'Embakasi (Nairobi) était garé un avion de reconnaissance à longue distance n Orion, le premier avion de l'US Air Force à être basé au Kenya, et de toute façon temporairement» (Dan-Stevenson, p. 198).

Cependant, «dans l'après-midi du vendredi 2 juillet, la coopération d'un autre pays, sur un autre continent, paraissait vitale. La réussite ou l'échec de la mission dépendrait en fait d'une nation, le Kenya, qui ignorait absolument tout des projets de l'État-Major de l'IDF (armée israélienne) à Tel-Aviv» (Ben-Porat, p. 309). Personne ne peut plus le nier aujourd'hui. Si le Kenya avait, comme presque tous les autres États africains, rompu ses relations diplomatiques avec Israël, au moment de la guerre d'octobre 1973, la compagnie aérienne El-Al continuait, deux fois par semaine, à assurer, avec escale à Nairobi, ses vols réguliers Tel-Aviv - Johannesburg. On estime que 150 à 300 agents israéliens résident en permanence au Kenya, soit sous la «couverture» d'El-Al, soit comme employés d'entreprises du bâtiment ou du tourisme. De plus, Israël avait des intelligences dans la place: Dan et Stevenson (p. 131 à 133) citent des Britanniques—comme Lionel Bryn Davies, chef de la police, ou Bruce McKenzie, ami de longue date du président Jomo Kenyatta—et des Africains, des Kenyans, comme Geoffrey Karithii (chef du «General Service Unit», le GSU) ou Georges Githii rédacteur en chef du *Daily Nation* et conseiller intime du «Vieux» (Mzee), dont le clan tient en main l'économie et la ligne politique du Kenya. A en croire Dan-Stevenson (p. 133), tous étaient des «invisibles», c'est-à-dire «des informateurs intelligents... (qui) servaient inconsciemment le MOSSAD». Un exemple de «coopération» entre Israël et le Kenya est foumi par Dan-Stevenson (p. 131) et corroboré par Christian Hoche, envoyé spécial de *L'Express* à Nairobi: dès le mercredi 30 juin, 50 «hommes d'affaires» israéliens débarquent du vol LY 535 d'El-Al et s'installent chez leurs compatriotes, pour y nouer des contacts discrets. Il faut dire que les relations entre le Kenya et l'Ouganda étaient au plus bas. D'autre part, c'est le 17 juin 1976, donc quelques jours à peine avant l'affaire d'Entebbé, que le secrétaire américain à la défense avait annoncé l'autorisation de vente au Kenya, par la firme Northrop, de 12 avions de combat F5, pour une valeur de 75 millions de dollars. Le nouveau «gendarme du *Monde libre*», c'est, dès lors, celui que Golda Meir appelle, avec affection, dans ses Mémoires (*My Life*, 1975, p. 323), *Kenya's splendid old man Jomo Kenyatta*. Le vieux «terroriste» de l'insurrection des Mau-Mau avait 85 ans. Il n'est pas étonnant qu'il ait été le premier averti, 3 minuit, samedi 3 juillet, du commencement de l'Opération Tonnerre, par un message personnel d'Itzhak Rabin (Ben-Porat, p. 378). L'escale de Nairobi était la condition *sine qua non* du succès. On comprend que Denis Martin (dans *Le Monde diplomatique* de février 1977, p. 18) ait pu écrire, courtoisement: «Cela fait beaucoup d'indices, sinon d'une franche coopération, à tout le moins d'une bienveillante neutralité».

Le raid proprement dit, sur Entebbé, a duré 90 minutes: le temps de «liquider» sept «terroristes» (les deux Allemands et cinq Arabes), de libérer et d'embarquer, sur un des Hercules, les otages (dont l'équipage français de l'Airbus) et de faire sauter les Mig soviétiques de l'Ouganda... «sur la demande de Nairobi» (du moins, selon un journaliste américain, cité par *Afrique-Asie*, n° 115 du 26 juil-

let 1976, p. 21). Bilan : 3 otages israéliens tués dans la mêlée et 10 autres blessés. mais surtout le chef du commando israélien, le jeune lieutenant-colonel Jonathan (dit Yoni) Netanyahu, né aux États-Unis, tué d'une balle dans le dos, tirée, au moment de l'assaut, par un soldat ougandais de la tour de contrôle. Quant aux exécutants, ils étaient tous volontaires, mais les sources israéliennes insistent sur le fait que ce n'étaient pas, à proprement parler, des «commandos», encore moins «une unité spéciale anti-terroriste», comme la presse étrangère à sensation a voulu le faire croire (par exemple, le magazine populaire *Quick* de Munich, dans son n° 31 du 22/7/76, parle de «Commandos de la mort» —*Die Todeskommandos* - avec photo à l'appui). Ben-Porat (p. 253) préfère, de loin, «unités de reconnaissance», dont «certaines ont été formées, au fil des ans, dans un climat d'activité terroriste». Cela dit, le mérite technique de cette opération de «va-et-vient» (*hit and run*) revient, sur le plan strictement militaire, au général «Motta» Gur, chef d'État-Major de l'armée israélienne, qui a monté l'affaire et l'a suivie, par radio, de son P. C. de Tel-Aviv, au général d'aviation Benny Peled, qui avec le général Yekutiél Adam, chef du Bureau des Opérations, a fait, de son Boeing 707 au-dessus d'Entebbé, un P. C. volant de liaison permanente avec Tel-Aviv, et au général Dan Shomron (37 ans), chef de l'Opération Tonnerre à Entebbé. Mais le coup de main n'a été possible que grâce à l'action décisive des services israéliens de renseignements. Ceux de l'armée, d'abord, c'est-à-dire aux ordres du général Shlomo Gazit, mais surtout grâce au fameux Mossad, que Golda Meir (p. 164) appelle : *the Institution*, parce que c'est «l'Institut des Renseignements et des Missions spéciales» (Ben-Porat, p. 281). Plus tard, Yitzhak Rabin dira : «Le Mossad a fait un travail exceptionnel» (BP, p. 348). A en croire Ben-Porat (p. 190), Allan Dulles, l'ancien directeur de la CIA, aurait dit un jour : «Les services de renseignements d'Israël sont les meilleurs du monde». Et Ben-Porat d'ajouter : «Il exagérât, bien sûr, mais il est certain qu'ils sont remarquables» (p. 190). «A en croire les Arabes, le Mossad était l'exécuteur des agents du terrorisme en Europe» (p. 191) - ce qui est parfaitement exact. Enfin, Ben-Porat termine par la version officielle : «Ses chefs restent anonymes, jusqu'à ce qu'ils aient terminé leur service. La raison en est purement opérationnelle, car ils participent personnellement aux opérations. Jusqu'ici, trois hommes ont occupé le poste de chef de cet Institut de renseignement et de Missions spéciales : Isser Harel, Meir Admit et [141] Zvi Zamir. Le nom du chef actuel ne peut être divulgué. Les journaux étrangers ont prétendu que «l'homme» était le général Yitshak Hofi, encore récemment chef de la branche de l'État-major au haut-commandement, et général commandant le front Nord dans la guerre du Kippour (p. 191-192). En réalité, *L'Express* du 2/7/76 a pu écrire : «L'homme sans visage du Mossad est devenu une figure populaire... Son nom est théoriquement un secret d'État, mais il est sur toutes les lèvres» (p.38). Il s'agit, bien entendu, du général «Heka» Hoffi, qui a succédé, en 1974, au général Zvika Zamir, en poste depuis 1968. Théoriquement, le chef du Mossad supervise et coordonne les activités de trois autres services «secrets» : ceux des Affaires étrangères, de l'Armée (*Aman*) et de la Sécurité intérieure (*Shin Beit*, abréviation de *Sheruti Betahan*), mais, en pratique, Avraham Akhitev (*Shin Beit*) et Khaim Benyamini (chef de l'*Aman*) font, le plus possible, cavaliers seuls. Israël n'échappe pas à la règle commune : celle de la guerre des polices et des services de renseignement. On verra aussi que les Israéliens ne sont en rien des surhommes, des *Übermenschen*, qu'il leur arrive de se tromper d'objectif et de commettre des erreurs qui seraient fatales partout ailleurs, mais que l'explication de leurs succès est, neuf fois sur dix, l'aide qu'ils rencontrent (et qu'ils exploitent) de la part de services étrangers qui,

pour des motifs bien souvent discutables, considèrent qu'Israël a toujours raison et que ses adversaires sont forcément aussi ceux du « *Monde libre* ». D'ailleurs, la publicité éhontée des exploits d'Israël démontre, une fois de plus, la vérité de l'adage: « faire, c'est bien ; savoir faire, c'est mieux ; mais le tout est de « faire savoir ».

[142]

32. Une exploitation fantastique

Il y a, d'abord, le cinéma: Entebbé, comme si vous y étiez. Trois films se sont succédé sur nos écrans. Qu'ils soient américains, israélo-américains ou israéliens, c'est la même farine. Je les ai vus tous les trois et puis en parler en connaissance de cause. Le premier, *Victoire à Entebbé*, est sorti à Paris en décembre 1976. Louis Marcorelles, dans *Le Monde* du 29/12/76, en rend compte sous le titre de «Pluie de dollars sur Entebbé» et écrit, sans mettre de gants: «Il faut dire, avec nos confrères britanniques, que nous voilà ramenés au pire film de propagande, où les deux pirates de l'air allemands se voient collés, sans autre nuance, l'étiquette nazis, où l'on exploite sans vergogne les bons sentiments supposés du public, au nom d'Auschwitz expressément cité». C'est une production David Wolper, pour la télévision américaine. La première mondiale pour le cinéma eut lieu à Tel-Aviv, le 18 décembre, en présence du maire de la ville. On n'a pas ménagé les vedettes, de Kirk Douglas à Elisabeth Taylor. L'infortuné Helmut Berger tient le rôle de Wilfried Boese et se fait traiter de «nazi» à longueur de pellicule. Détail intéressant: on voit Shimon Peres dire, au moment du départ des avions Hercules: «Ils vont se ravitailler à Nairobi». Rabin rappelle qu'à tout moment, «tout citoyen israélien doit être considéré comme un soldat en première ligne». Au Conseil des ministres, on entend dire: «Ça existe, un Arabe modéré?»— «Ils demandent le Japonais et Capucci». - «Vous êtes intervenus à Maalot, et vingt enfants ont été tués». Helmut Berger répond, non sans dignité: «Je suis membre du groupe Baader-Meinhof, anti-impérialiste et solidaire des Palestiniens, donc anti-nazi» (ce qui est l'évidence même). On ne voit que les ombres des soldats ougandais, Idi Amin est joué par un pantin, les Palestiniens sont tous odieux, de vrais sauvages, les acteurs «juifs» sont blonds et le pin-up boy de 18 ans a le nez grec. A la fin, on lit, sur l'écran: «Mme Dora Bloch a été assassinée à l'hôpital de Kampala». Le deuxième film, *Raid sur Entebbé*, d'Irving Kershner, racole le client avec, en tête d'affiche, Charles Bronson en général Shomron et Peter Finch en Itzhak Rabin (ça ne lui portera pas bonheur, car l'acteur mourra peu après), qui est représenté comme un homme mou, indécis, face à la résolution de Shimon Peres et, surtout, de Menachem Begin. Il faut vraiment de la bonne volonté pour croire, comme Louis Marcorelles (*Le Monde* des 16-17/1/77), que «toute trace de racisme a disparu»! Avant de passer, le 12 janvier 1977, dans 27 salles parisiennes, le *Raid* eut sa première mondiale, le 4 janvier, à l'occasion d'un gala benoîtement [143] organisé par «le roi de la publicité», Marcel Bleustein-Blanchet, au profit du Centre israélite de Montmartre. Personnellement, ce second film m'a paru encore plus raciste (anti-africain et anti-arabe) que le premier et je n'arrive pas à suivre Louis Marcorelles, qui y voit «du bon et beau et probe cinéma hollywoodien, qui servira la cause israélienne avec... subtilité» (*sic*). Louis Marcorelles fait une dernière remarque, plus juste, à mon avis, celle-là: «L'ennemi n'est pas humilié, lui aussi lutte pour une cause, et le chef de l'expédition pro palestinienne, tel que l'incarne Horst Bucholtz, sauve, au dernier moment, la situation devenue critique pour les otages d'Entebbé—par un simple geste humanitaire». A Bruxelles, dans *Hebdo 77* (n° du 19 janvier 1977), Henri Roanne dénonce, pour *Victoire* comme pour *Raid*, «les

mécanismes du cinéma américain (dans lequel personne n'osera nier la prédominance de personnalités pro-sionistes. Objectif-fric (un spectacle rentable) et objectif intox (les braves Israéliens, les salauds de Palestiniens...) s'additionnent et se multiplient... Et encore des nègres clownesques. Et encore des *Übermenschen* israéliens». Denis Martin, dans *Le Monde diplomatique* de février 1977 (p. 18), observe que «*Raid* présente l'autorisation de se poser à Nairobi, accordée —avant le déclenchement de l'opération— par les autorités kényanes, comme l'événement qui emporte la décision d'Itzhak Rabin et donne le feu vert aux troupes d'élite israéliennes. Les dénégations réitérées de ministres kényans et du général Gur lui-même ne sont donc pas prises en considération». Quant au troisième film de la série, *Opération Tonnerre*, de Menakhem Golan, c'est une coproduction israélo-américaine, qui se veut la seule version officielle authentique de l'événement: «Ce n'est pas un documentaire», annonce la publicité, «les Israéliens l'ont vécu. Les Israéliens sauront mieux le raconter». En effet, Peres, Rabin, Yallon et consorts y jouent leur personnage, pratiquement muet. L'escale au Kenya est escamotée (signe évident de l'embarras d'Israël). On ne comprend toujours pas comment les Hercules ont pu survoler l'Égypte sans être décelés. Les images sont techniquement belles, le rythme rapide, Idi Amin est, bien entendu, un comique troupier. Mais pourquoi diable le commandant de bord d'Air France Michel Bacos, est-il joué par un Juif caricatural? J'ai vu ce troisième film en août 1977. Ce jour-là, la salle était à moitié vide, et contrairement à ce qui s'était passé pour les deux autres, ne réagissait pas, n'applaudissait pas. A force de «gommer» les difficultés, on tombe dans l'invraisemblance.

La télévision française ne pouvait être en reste. A midi, sur TFI, dès le 5 juillet 1976, on entendait un chant de triomphe: «Quinze otages et la liberté», suivi des images de l'arrivée à bon port des derniers prisonniers, présentés par l'ineffable Yves Mourousi, toujours si content de lui (malheureusement, il est bien le seul). Mais c'est le jeudi 21 octobre 1976 qui est le jour faste entre tous. Dans l'émission «L'événement» de J. Besançon, sur TFI, à 21 h 25, j'ai regardé, avec attention, le «magazine d'actualité» (sic): «Opération Entebbé». Maître Patelin Barberousse dirige les débats, avec sa bonhomie habituelle. Invités d'honneur: Asher Ben Natan, ancien ambassadeur d'Israël en France et «vieux briscard des services de sécurité» (Ben-Porat, p. 370), qui était alors conseiller de son ami Shimon Peres, ministre de la Défense; Ilan Hartuv, fils de Dora Bloch; un ex-otage d'Entebbé, un certain Ayyache; et le commandant Michel Bacos d'Air France. Les Israéliens sont traduits en français par un commentateur à ridicule accent «pied-noir» (il dit froncé pour «français» et défonce pour «défense»!). On est en pleine légende dorée: l'invincible Israël! Il pleut des vérités premières: tendez vos rouges tabliers. «Il y avait 80 soldats ougandais, dont nous avons tué une vingtaine - par sécurité». Tout le monde est de mèche (seul, Michel Bacos rappelle que quatre otages sont morts et ose déclarer, qu'une autre fois il préférerait [144] une solution pacifique). Il s'agit de mettre tout le monde dans le même sac: Idi Amin, les nazis (par Boese interposé) et les terroristes (tous palestiniens, par définition). Asher Ben-Natan tient la vedette. Il a le culot de dire (sans rire): «En Israël, on ne cède pas au terrorisme, qui met en danger notre civilisation» (laquelle? A nous M^e Robert Badinter! La «judéo chrétienne», bien sûr). Ben Natan affirme, sans ciller, qu'Israël «n'a jamais relâché de terroristes» (on a vu que c'est faux p. 215). Il se félicite de la destruction des *Mig* soviétiques sur le terrain d'Entebbé et croit, d'ailleurs, que certains Africains, et même (horrible détail) certains Arabes n'en étaient pas fâchés. Le débat unilatéral (les chers téléspectateurs n'ont pas eu le

droit de poser de questions) a suivi la projection du film «officiel»: *Opération Entebbé*. On a pu y entendre un otage israélien déclarer: «Un souvenir s'est imposé — l'Allemagne nazie» (on s'en doutait). On a vu l'ex-général Baruch Bar-Lev téléphoner à Idi Amin: j'ai le regret de dire que je lui ai trouvé une tête de SS (comme dirait Malraux: «Après quarante ans, on a la gueule qu'on mérite»). Quant à Rabin, la seule chose qu'il dise, dans le film, c'est cette déclaration qui a dû faire tellement plaisir à Raymond Marcellin et Michel Poniatowski: «Malgré les risques, lorsqu'il existe une solution de force pour affronter les prises d'otages, j'en suis partisan.»

Dans l'ensemble, la presse internationale bourgeoise acclame les héros d'Israël. Il serait fastidieux d'énumérer les laudes et péans à la gloire de ceux que Munich (*Quick* n° 31 du 22/7/76) appelle affectueusement «Nos jeunes gens» (*Unsere Junge*), sous ce titre raccrocheur, qui semble venir du temps où Munich était le berceau de... (chut! pas de vagues!): «Qui sont ces diables, qui ont libéré, en Ouganda, les otages des mains des terroristes?» (*Was sind das für Teufelskerle, die in Uganda die Geiseln aus rien Händen der Terroristen befreiten?*). «Pour la plus grande partie du monde, ce sont des héros» (*Hedien nennt sie der grösste Ted der Welt*). «Pour une minorité, ce sont des assassins» (*Mörder*). «Par leur opération *Nuit et Brouillard*, ils ont non seulement exterminé les terroristes, mais encore tué 20 soldats ougandais» (*Sie haben bei ihrer Nacht-und-Nebel Aktion nicht nur die Terroristen niedergemacht, sondern auch 20 ugandische Soldaten getötet*). «Nuit et Brouillard»? Diable! Après tout, pourquoi pas? Pour les admirateurs de la force brutale, naguère incarnée par Hitler, il est logique de reporter la ferveur femelle sur «nos paras» enfin acceptables—même par la gauche introuvable française. L'ineffable Robert Pontillon, membre du secrétariat du parti «socialiste», dont la notice biographique (*Who's Who* 1971-73) annonce fièrement une brochette impressionnante de décorations... étrangères (de l'Étoile équatoriale à l'Ordre du Drapeau rouge de 1^{re} classe yougoslave, en passant par la Médaille de la Résistance tchèque), maire de Suresnes par surcroît, ce journaliste qui est donc aussi un homme de guerre déclare, le 5 juillet 1976 (*Le Monde* du 7/7/76): «Le problème est de savoir si nous acceptons en 1976, c'est-à-dire trente ans après la défaite de l'hitlérisme, que des femmes et des enfants soient assassinés seulement parce qu'ils sont juifs» (NDA.—Personne n'a été assassiné parmi les otages; le cas de Mme Bloch, le 5 juillet, n'était pas élucidé. D'autre part, les otages d'Entebbé n'étaient pas tous juifs et les derniers «sélectionnés» à Entebbé étaient, en majorité, citoyens israéliens, c'est-à dire nationaux d'un État en guerre. Robert Pontillon confond, fâcheusement, «Juifs» (c'est une religion) et «Israéliens» (c'est une appartenance comme une autre, à un État qu'on a le droit de critiquer, comme un autre, et même de rejeter, comme n'importe quel autre). Robert Pontillon continue ainsi: «Le problème est de savoir si les démocraties peuvent rester indifférentes à cette forme renouvelée de l'extermination» (NDA.—C'est ce qu'on appelle «l'amalgame»). «Les références spécieuses à une [145] morale internationale, chaque jour bafouée et reniée, notamment en Ouganda, dont l'événement vient de relever que son gouvernement était objectivement complice d'un crime raciste, deviennent de la complaisance objective. La réaction israélienne aura porté un coup d'arrêt à la montée du terrorisme conçu comme un moyen de l'action politique». Style un peu pâteux («la réaction israélienne: «Israël» serait-il réactionnaire?), mais pensée vigoureuse. On en retrouve l'écho dans la prise de position courageuse d'un odieux rival politique du PS. En effet le bureau politique du «Mouvement démocrate socialiste de France» (MDSF) consi-

dère (dans *Le Monde* des 18-19/7/76) qu'à «l'internationale du terrorisme, au brigandage politique avec prise d'otages, rien ne pouvait mieux répondre que l'audacieux raid israélien en Ouganda.» En conséquence, ledit bureau adresse «le témoignage de sa totale solidarité à cette action de la nation israélienne qui a donné l'exemple de la lucidité et du courage sans lesquels les démocraties ne pourront pas survivre». Rien ne pourrait mieux couronner ces mâles paroles «socialistes» que celles du plus grand d'entre eux, dans sa chronique: *Ma part de Vérité*, publiée dans *L'Unité* datée du 9-15 juillet 1976. Monsieur Mitterrand y remet vertement à sa place le président de la République (qui, entre parenthèses, a le front d'occuper une charge dont ledit Mitterrand «porte l'espérance» - pour retourner le titre hagiographique, «La charge de l'Espérance», de Roger-Gérard Schwartzberg, dans *Le Monde* du 29/9/77). «Il semble», écrit donc le premier secrétaire, «que le président de la République ait une fâcheuse propension à exporter ses polémiques et à rendre juge l'étranger des affaires françaises... Deusio (*sic*): les otages d'Ouganda, politique intérieure? Selon la doctrine Giscard, il faudrait donc se taire, à moins que l'on ne soit bantou ou patagon?» (Aïe! Attention au racisme!). Le reste est prévisible: le coup de main d'Entebbé est «une initiative payante» (*L'Aurore*), «une leçon magistrale» (*Le Figaro*), «l'exemple du courage» (*Sud-Ouest*), «seul Israël en était capable» (*Die Welt*), «le droit des hommes passe avant le droit des peuples» (*Suddeutsche Zeitung*). Jean Pierre-Bloch, toujours au premier rang du combat pour la vérité, dénonce, dès les premiers jours de juillet, dans *France-Soir* (article repris par *Le Droit de vivre* de septembre 1976), ce qu'il appelle les «dictatures militaires ou religieuses»: «Ce sont, dit-il, des racistes... C'est l'alliance de ceux qui tuent et de ceux qui oppriment et, contrairement à ce que pensent ceux qui les défendent, ils ont les caractéristiques des impérialistes, des colonialistes et des réactionnaires. Ce sont des imposteurs.» Dans *L'Express* du 12/7/76, p. 39, Philippe Grumbach a le courage d'écrire ce que beaucoup pensent tout bas: «Nous ne sommes pas israéliens, nous sommes français. C'est donc comme Français que nous sommes amenés à réfléchir sur le fantastique raid d'Entebbé. Pourquoi, comment, face au problème effrayant, et réputé insoluble, du terrorisme international moderne, l'une des plus petites nations du monde (moins de 3 millions d'habitants) a-t-elle trouvé la foi, l'imagination, l'organisation qui lui ont permis de renverser une situation désespérée et lui valent l'admiration de tous?» Voilà pour le chœur des louanges, voilà pour ceux qui embouchent le shofar triomphal. Quant aux autres, ils vont de *L'Humanité* («la loi de la jungle») à *Libération* («le terrorisme israélien»), *Rouge* («la logique du sionisme»), *Le Quotidien de Paris* («Israël se tient aujourd'hui au-dessus des lois») et *Le Parisien libéré* («L'ordre international ébranlé»). En Yougoslavie, *Bor'ba* titre: «Israël a grossièrement violé l'intégrité territoriale de l'Ouganda». A Londres, *Financial Times* met Israël en garde: «Il n'y a aucune raison de croire que les extrémistes palestiniens seront éliminés, uniquement en organisant des opérations anti-terroristes». L'agence Tass soviétique condamne «un nouvel acte de piraterie commis par les [146] militaristes israéliens». Vive satisfaction à Bonn et à Washington. Le raciste Vorster télégraphie à Rabin ses félicitations. Au Canada, Allan Mac Eachen, ministre des Affaires extérieures, déclare aux Communes que le raid «est le premier revers sérieux pour le terrorisme international», mais, les journalistes lui demandant si le Canada tolérerait sur son sol une intervention étrangère dans un cas semblable, le ministre répond que, «manifestement, il s'y opposerait». Pourtant, le plus important me paraît être le choc ressenti, dans les pays de la «zone des tempêtes» (ce que Sauvy avait, naguère, baptisé: «Tiers-Monde»). René Backmann,

envoyé spécial à l'île Maurice, pour le XIII^e sommet de l'OUA, titre, dans *Le Nouvel Observateur* du 12/7/76: «Afrique: humiliés et offensés») et précise: «J'ai entendu maintes fois: «Pour sauver cent Blancs, le commando a tué plusieurs dizaines de Noirs et la presse européenne présente cela comme un succès sans bavure». Leur inquiétude: «Est ce, à plus ou moins long terme, un exemple pour l'Afrique du Sud?» Dans *Témoignage chrétien* du 8/7/76, Claude Bourdet pose la bonne question: «Fallait-il en arriver là?». Il remarque que «les terroristes n'étaient probablement pas aussi décidés qu'ils le disaient à massacrer les otages, puisqu'ils ne l'ont pas fait dans un moment où ils n'avaient plus rien à perdre... Tout prouve qu'Amin Dada, dans son propre intérêt, négociait sincèrement. En ce cas, cette agression et ces morts sont dues uniquement au fait qu'Israël ne voulait pas livrer la totalité des 40 prisonniers palestiniens qu'on lui demandait». C'est, en effet, le nœud du problème. Le 9 juillet 1976, à la demande de l'OUA, le Conseil de Sécurité de l'ONU examine la plainte des pays africains contre «Israël». Celui-ci est représenté par l'inévitable Haim Herzog, toujours aussi haineux, d'une éloquence enflammée et ridicule (par exemple, il dit que «les terroristes étaient armés jusqu'aux dents d'armes automatiques et d'explosifs»! Feu Ponson du Terrail est pulvérisé). Son objectif est de mettre à mal les deux têtes de turc d'Israël: la Libye et Idi Amin Dada. Or, Ben-Porat le reconnaît lui-même (p. 43): «De toute évidence, la Libye n'était pour rien dans ce détournement et ne coopérait pas avec les terroristes». Mais, peu importe, le colonel Gaddâfi (et non «Khadafi», comme la presse s'obstine à l'écrire) est la bête noire des sionistes et tout est bon pour l'abattre. On lira, dans Ben-Porat (p. 114), que l'Israélienne Patricia Hayman, débarquée saine et sauve à l'escale de Tripoli (elle se disait malade), est stupéfaite de l'accueil des Libyens: «Elle était maintenant prête à reconnaître qu'apparemment ils étaient moins cruels et attardés que la presse internationale voulait bien le dire» (comme on le voit, Israël n'est pas raciste). Pour ceux qui ont du temps à perdre, je ne saurais trop recommander la lecture d'un éditorial du *Monde* (daté du 27 décembre 1972): «Le colonel Khadafi, Israël et l'Afrique». Il y est question de «la mission quasi divine dont il estime être chargé: la destruction de l'État juif... La propagande arabe est parvenue à accréditer chez certains» (pas chez les rédacteurs et les lecteurs du *Monde*, en tout cas!) «la thèse que l'État juif persécute ses Arabes de la même manière que la République sud-africaine ses Noirs. Le parallélisme établi» (par qui?) «entre ces deux îlots de civilisation occidentale dans un océan de terrorisme barbare», les relations étroites et les échanges croissants entre Jérusalem et Pretoria sont, bien entendu, mis à profit pour démontrer la justesse de cette thèse. Tout semble indiquer, dans ces conditions, que le colonel Kadhafi (*sic*), «ami» de la France et l'un de ses meilleurs clients en matière d'armement et d'équipement, militant de l'Islam intégriste (?) et de l'anti-impérialisme, n'a pas fini de trouver oreilles complaisantes et mains tendues». En effet: moins d'un an plus tard, le 24 novembre 1973, le même Grand Quotidien du Soir invitait («mains tendues») le même colonel Gaddâfi à Paris, pour un déjeuner, un débat [147] sur invitations («oreilles complaisantes?») et une conférence de presse. Au Conseil de Sécurité, selon Louis Witztzer, correspondant du *Monde* (10/7/76): «Un sentiment prédomine chez les Africains, chez les modérés aussi bien que chez les «radicaux»: le raid israélien est caractéristique de l'attitude des pays industriels à l'égard des pays en voie de développement, considérés comme des pays de deuxième catégorie. Alors, en définitive, pourquoi ce coup de main hasardeux et, somme toute, inutile? La réponse, c'est Mordekhai Gazit, l'ambassadeur d'Israël à Paris, qui la donne à Ivan Levai, sur Europe 1, le 5 juillet 1976: *Schadenfreude*,

dit-il, en allemand (et peut-être aussi en yiddish). C'est-à-dire: «la joie de nuire», autrement dit: la méchanceté gratuite, ou même, à la limite, le sadisme (défini, par le Robert, comme «goût pervers de faire souffrir, délectation dans la souffrance d'autrui»). On avouera que, pour ceux qui se disent justifiés par «l'Holocauste», c'est pour le moins curieux. Mais si c'est bien le cas, à qui donc Israël veut-il faire tant de mal? A sa bête noire numéro un: à Idi Amin Dada, parbleu!

[148]

33. Le chien qui mord son aveugle

La confrontation des dates est éloquente: pendant dix ans, de 1962 à 1972, c'est la lune de miel entre Israël et Idi Amin. On y reviendra, car c'est la clef de l'affaire. En mars 1972, le chef de l'État ougandais expulse ses encombrants, ses indiscrets «conseillers» israéliens: 500 personnes à la fin de 1971 (Ben.Porat, p. 107). C'est alors, et alors seulement que la presse «blanche» se déchaîne. Sous la plume de Henri Hajdenberg, on peut lire, dans *Le Droit de vivre* de septembre 1972, que le «bouillant président de l'Ouganda, ancien sergent de l'armée britannique qui s'est promu général, fait preuve d'un racisme viscéral». (Les crimes sont toujours monstrueux, les chefs d'État dynamiques sont bouillants et le racisme ne peut être que viscéral. Relire le *Dictionnaire des idées reçues*, qui ne parut qu'en 1911, trente ans après la mort de Flaubert: toutes les brunes sont piquantes, toutes les blondes sont capiteuses, les épinards contiennent du fer et l'air de la campagne est excellent pour la santé). Après l'attentat de Munich, Idi Amin aurait télégraphié à Yasser Arafat (encore un monstre à face humaine, celui-là): «Hitler et tout le peuple allemand savaient que les Israéliens ne sont pas intéressés par ce qui peut arriver à l'humanité, et c'est pour cela qu'ils les ont envoyés dans les chambres à gaz». Le même excellent *Droit de vivre* (novembre 1972) titre, un peu plus tard (p.9): «Le général Amin remis (enfin!) entre les mains des psychiatres». En 1974, on a pu voir, sur les écrans parisiens, le film *Général Idi Amin Dada*, du Suisse Barbet-Schroeder et du Français Jean-François Chauvel (du parti des Forces nouvelles)—dont le nom a maintenant disparu du générique. La salle est en joie, elle applaudit bruyamment les pitreries du bouffon ougandais et personne ne paraît se douter qu'un montage astucieux en est la cause et qu'il s'agit d'un film raciste, ridiculisant les Noirs en tant que tels, et parfaitement déplaisant. A son regret, *Le Monde* en date du 16 novembre 1974 titre: «L'armée semble rester fidèle au régime du général Amin». Pour le même journal, le correspondant à Londres, Jean Wetz, met en évidence le côté grotesque d'Idi Amin: il annonce, en décembre 1974, la constitution, en Ouganda, d'un gouvernement écossais en exil (*Le Monde* du 1er janvier 1975); «il s'invite lui-même à Buckingham Palace» (24/1/75). L'affaire d'Entebbé est une occasion merveilleuse d'achever le *black sheep*—je bouc émissaire. Sous le titre inévitable de *Terrorisme*, le bi-mensuel israélien *Middle-East Intelligence Survey* (n°7 des 1-15- juillet 1976) rappelle, dans son édition française (dont le service m'est gracieusement [149] assuré depuis dix ans!), que «le détournement de l'Airbus d'Air France à Entebbé est la 160e action terroriste commise, par des organisations palestiniennes, hors des frontières du Moyen Orient... L'élément décisif a été l'étroite collaboration d'Idi Amin», accusé, entre autres, d'avoir voulu remplir ses poches d'une bonne partie de la rançon des otages. Dès le soir du dimanche 4 juillet 1976, à la télévision française, sur TFI, l'aimable Avraham (Avi) Primor, conseiller de l'ambassade d'Israël, avait déclaré que le maréchal Idi Amin Dada avait été un «super-complice de l'opération». D'ailleurs, «Avi» a, dit-il, «des preuves irréfutables de l'aide de l'Ouganda, avec des armes, du matériel et finalement avec l'armée, pour aider le terrorisme, ce terrorisme dont la victoire ne peut qu'être une défaite pour le

monde civilisé. La victoire du chantage ne peut être que désastreuse pour le monde libre, et, face à la folie des événements à Entebbé, il s'est avéré très vite que des négociations ne mèneraient à rien». Cette déclaration a paru dans *Le Monde* daté du 6/7/76, qui donne le texte de «l'hommage» de l'équipage français de l'Airbus «au président de la République ougandaise», hommage qui «contraste avec les témoignages des otages. Tous, en effet, ont insisté sur la complicité qui aurait régné entre les soldats et les autorités ougandaises d'une part, et les membres du commando pro-palestinien d'autre part». Mais notre Grand Quotidien du Soir, à force de guillemets et de conditionnels prudents, risque de n'être pas compris. Aussi croit-il devoir illustrer son propos d'un dessin de Plantu légèrement raciste. Au point où l'on en est... Le lendemain (7/7/76), *Le Monde* a pourtant le regret de rappeler qu'«Israël et l'Ouganda ont naguère coopéré activement» (c'est le moins qu'on puisse dire). Mais l'encart ci dessous rétablit la vérité:

Jusqu'à l'opération de commando à Entebbé, *Tsahal*, l'armée israélienne, ne semblait guère impressionner le maréchal Amin Dada. Dans le film-portrait réalisé en 1974 par Barbet Schroeder, on pouvait voir le chef de l'État ougandais diriger lui-même une attaque simulée - et victorieuse - du Golan. L'année précédente, durant la guerre d'octobre, il s'était d'ailleurs porté volontaire pour aller combattre, en personne, aux côtés des armées arabes, ajoutant que «trois millions d'Ougandais» étaient prêts à rejoindre avec lui le «front» du Proche-Orient.

Il est vrai que le maréchal regrettait profondément que le régime nazi n'eût pas tué davantage de Juifs. En septembre 1972, dans un télégramme adressé à M Yasser Arafat, il affirmait que Hitler avait agi «avec justesse» en exterminant six millions de Juifs. En avril 1975, il avait décidé de faire édifier, dans la province de Kizezi, un monument à la mémoire du Fuhrrer. Prêt à débarquer également en Afrique du Sud, champion des «attaques simulées» en tout genre, il avait, semble-t-il, oublié de prévoir et de préparer la «bataille d'Entebbé». Non simulée celle-là.

Le 8 juillet 1976, *Le Monde* titre (p.2): «Le témoignage d'un des otages. Il ne fait aucun doute que le président ougandais était d'accord». Mais l'otage interrogé, Michel Cojot, ajoute: «Il est exact de dire que, sur le plan matériel, Amin Dada a fait beaucoup pour nous. On n'était pas forcé de nous donner un médecin, ni de nous nourrir comme on l'a fait, y compris en tenant compte de ceux qui désiraient manger cachère. Sans conteste, nous avons été convenablement traités». Évidemment, *Minute* vole bas et ses articles ne sont pas toujours, comme ceux du *Monde*, d'une haute tenue littéraire. Aussi ne doit on pas s'étonner de trouver, dans le numéro 743 du 7/7/76, une «Lettre ouverte à Amin the baba» dont certains ont pu faire leurs délices. La soirée du 21 octobre 1976, à la télévision française, sur TFI est consacrée, à «L'événement: Opération Entebbé». Idi [150] Amin Dada est présenté comme un «Africain intuitif, incompréhensible pour les Européens» (?). Le commentaire est tranchant: «Il se voulait négociateur, mais il était complice». On entend même la voix d'Idi Amin dire: «Les Palestiniens ne sont pas des terroristes. Les terroristes sont les Israéliens». Ce qui est, bien entendu, un comble: chacun sait, à la lecture de son journal habituel, que le terrorisme est aveugle et qu'il est, par définition, palestinien. *Témoignage chrétien* du 11 novembre 1976 y va de son couplet anti-Idi Amin.

Journalistes Martyrs

Idi Amin Dada affectionne les moyens d'information quand ils diffusent ses toquades, mais surtout pas quand ils informent. Deux journalistes ougandais parmi bien d'autres viennent de le subir dans leur chair: John Serwaniko, mort sous la torture dans sa cellule; et Jimmy Panna, dont le corps criblé de balles a été retrouvé à proximité de Kampala John Serwaniko était, depuis août 74, directeur de «Munno», seul quotidien catholique publié en Afrique:

édité en langue locale, son tirage atteignait 10.000 exemplaires. En octobre 73, l'un des précédents directeurs, l'abbé Clément **Kiggundu**, avait été assassiné. Jimmy **Parma**, qui travaillait au ministère de l'Information, avait été embarqué dans une voiture par quatre hommes en civil devant des témoins impuissants.

La voix de l'Ouganda est désormais unique: il s'agit du quotidien «Voice of Uganda» édité en anglais... et gouvernemental.

Les affirmations ci-dessus sont données sans aucune source: on subodore l'animosité des milieux catholiques africains traditionnels contre un chef d'État musulman (L'ancien évêque de Dakar, le déplorable Mgr Marcel Lefebvre, n'écrivait-il pas, en janvier 1953, dans le n°46 d'*Ecclesia*, ces lignes prophétiques: «Ou l'Afrique suivra ses aspirations profondes de simplicité, d'honnêteté, de religion — et elle se fera catholique; ou, sous des dehors religieux, elle se confirmera dans ses vices de polygamie, de domination du faible, de superstition, et elle s'abandonnera à l'Islam... Seule, la religion catholique... prescrit aux inférieurs le respect et l'obéissance»). Il n'est pas jusqu'à *Afrique-Asie* qui, dans son n° 124 du 13 décembre 1976 (p.42), n'intitule: «L'appétit du Maréchal» un entrefilet ainsi conçu: «300.000 civils, 10.000 soldats et 3.000 policiers ont été exécutés sur ordre du maréchal Idi Amin Dada». C'est un ancien inspecteur de la police secrète ougandaise, établi à Vancouver, qui l'affirme. Ali Sanji a fait partie des 5.000 Asiatiques expulsés de l'Ouganda en 1972. L'ancien policier (donc: doublement impartial) «accuse le chef de l'État ougandais d'être «un déséquilibré mental». Il raconte comment, peu avant qu'il ne quitte le pays, près de 15.000 personnes auraient été exécutées en moins de 12 heures, écrasées sous un char de combat. Il décrit des tortures publiques, des outrages sexuels commis sur des femmes devant leurs maris. Sanji avoue lui-même avoir signé l'arrêt de mort de milliers de personnes, alors qu'il était en poste au département de la sécurité publique, un service chargé notamment de livrer, à l'appétit du président, les femmes qu'il avait remarquées, mariées ou non... Le maréchal n'a pas encore démenti». Sous le titre édifiant de «Le loup et l'agneau», P. J. Franceschini, remplaçant, dans la même ligne, Isabelle Vichniac à Genève, auprès de la Commission des Droits de l'homme de l'ONU, fait état (dans *Le Monde* du 8 février 1977) d'un «rapport opportun d'Amnesty International» qui assure que, depuis 1971, le «pitre sanguinaire de Kampala» a ordonné «de 50.000 à 300.000 exécutions sommaires». Certes, la «fourchette» est ici un peu imprécise, mais puisqu'on vous dit que c'est écrit dans *Le Monde*! Cette fois, serait-ce moins sérieux? Il s'agit d'une série d'articles: [151] «Faut-il rire d'Amin Dada?», d'après le livre d'Éric Wiedemann, parus dans *France-Soir* du 11 au 16 février 1977. Le président ougandais y est traité de «pitre sanguinaire» (décidement, *Le Monde* et *France-Soir* s'accordent sur ce point), de «dictateur monstrueux» et même de «terrible séducteur», «jaloux et meurtrier». Il est vrai que, pour Herbert Kaufmann, aux yeux de «l'opinion populaire païenne, Amin est un roi de la Pluie venant des forêts et qui exige des sacrifices sanglants». L'éditorial du *Monde* du 19/2/77 se fait pressant: «Quand le scandale est public et éclatant, quand un chef d'État mégalomane et meurtrier torture et tue sans retenue, faut-il le traiter avec égards et considération? Faut-il même entretenir à tout prix avec lui des relations, alors qu'un simple menace de rupture pourrait—le cas s'est présenté—l'amener à modifier son comportement? Hitler aurait-il massacré les Juifs s'il avait été mis plus tôt au ban des nations?» Le contexte montre qu'il s'agit, une fois de plus, d'Idi Amin Dada... qui refait surface, dans *Le Monde* du 22/2/77, à propos de sa biographie par Éric Wiedemann (citée plus haut, d'après *France-Soir*), correspondant allemand du *Spiegel* à Nairobi. On est surpris

de lire, dans un journal aussi « mesuré » que *Le Monde*; des expressions qu'il laisse, en général, à la presse à sensation: « Aspect grand-guignolesque du régime, prisons aux murs rougis du sang des torturés, crocodiles rassasiés de chair humaine, cadavres mutilés... » Tout de même, c'est de Nairobi que ce Wiedemann a été témoin de ces horreurs? On aimerait un peu plus de mesure, et même si *Le Monde* « ne peut pas sentir » Idi Amin, ce n'est pas une raison pour le traiter, à la légère, de « brute presque analphabète »! J'approuve tout à fait Abdou Rafiou, étudiant africain en sociologie à Paris, d'avoir écrit au *Monde* (n° du 9 mars 1977) une lettre où l'on peut lire: « Tout ce déchaînement de haine contre le maréchal n'est, en fait, que l'expression du racisme profond de tous les organes de presse français, longtemps refoulé pour certains besoins de la cause ». Mais *Le Monde* continue sa campagne, inlassable, sans jamais une réserve, un doute, une question. Le 12 mars 1977, c'est Isabelle Vichniac, qui écrit: « A la Commission de l'ONU à Genève, les délégations britannique et canadienne doivent renoncer à demander l'envoi d'une commission d'enquête en Ouganda ». On souhaiterait un peu plus d'objectivité de la part de la vigilante Isabelle, qui ne s'intéresse guère qu'aux violations de droits de l'homme en URSS (aux dépens des Juifs soviétiques) dans les pays arabes (au grand dam des minorités israélites) et en Ouganda (où la vérité ne ressort pas forcément d'affirmations renouvelées, quand les preuves sont insuffisantes ou d'origine bien connue). Dans *Le Monde* du 17/6/77, Jean Wetz déclare que, « sans citer nommément le maréchal Idi Amin, la Conférence du Commonwealth condamne « sans équivoque » le régime ougandais ». Et Jean-Claude Pomonti remarque que « l'excommunication » (le mot est de Jean Wetz) d'Idi Amin a été prononcée, à Londres, le 15 juin, par le quart des membres de l'OUA, soit douze États africains, malgré les réticences du Kenya (voisin immédiat de l'Ouganda) et du Nigeria (après tout, le pays le plus peuplé d'Afrique). Sous le titre d'« A bas Amin! » (*Down with Amin*), *The Washington Post* (cité par *l'International Herald Tribune* daté des 18-19 juin 1977, p.4) laisse pointer le bout de l'oreille, quand il écrit que le maréchal ougandais ne se maintient que « grâce aux armes et aux subsides russes et libyens, et grâce à ses mercenaires palestiniens ». Voilà! Nous y sommes: le crime impardonnable d'Idi Amin Dada, quels que puissent être ses autres forfaits, réels ou supposés, c'est de « s'acoquiner » avec les « terroristes arabes », autrement dit d'avoir trahi « Israël ». On le lui fit bien voir.

Dans *Quatre-vingt dix minutes à Entebbé* (1976), Uri Dan et William Stevenson font dire (p.157), à un parachutiste israélien en route dans l'avion Her[152]cules: « Ils parlent, nous suons, et *Big Daddy* mange ses premiers otages ». Le temps n'est pas si loin, cependant, où « Israël », loin de traiter Idi Amin de « cannibale » (argument un peu raciste, n'est-ce-pas?), voyait en lui un ami véritable, dont il fallait passer les fantaisies avec indulgence. Je pose ici une question très simple — mais esquivée par presque tout le monde: si le maréchal ougandais est vraiment le fou sanglant que tous les « civilisés » condamnent, comment et pour quoi les Israéliens s'en sont-ils accommodés si bien et si longtemps — pendant dix ans (de 1962 à 1972)? Il y a même, sur ce point, quelques lignes instructives, dans *Le Monde* (mais oui!) du 7 juillet 1976. On peut lire ceci: « Avant d'être rompues, le 30 mars 1972, les relations entre l'Ouganda et Israël avaient connu une phase de coopération active. Dès octobre 1962, peu après l'accession de l'Ouganda à l'indépendance, des diplomates avaient été échangés et, après une visite à Kampala de Mme Golda Meir, alors ministre des Affaires étrangères, en février 1963, les premiers experts agricoles et militaires israéliens étaient arrivés en Ou-

ganda. En 1969, après un stage en Israël le général Idi Amin, alors chef d'état-major général de l'armée ougandaise, avait été breveté parachutiste. Deux ans plus tard, en juillet 1971, le général, devenu chef d'État, faisait une visite officielle en Israël. Le refus des Israéliens de livrer des avions Phantom «pour bombarder Dar-es-Salam», puis le rapprochement entre l'Ouganda et la Libye, en février 1972, devaient provoquer un refroidissement. En mars 1972, le président ougandais demandait le départ de tous les Israéliens». A cette sèche nomenclature, sans doute convient-il d'apporter quelques précisions, faute desquelles le renversement de situation paraît peu compréhensible. Je vais donc recourir, comme chaque fois que c'est possible, à des sources israéliennes authentiques, à savoir l'ouvrage de Dan-Stevenson cité plus haut et surtout la version française officielle, préfacée par Yitzhak Rabin, d'*Entebbé*, due à trois journalistes israéliens, Y. Ben-Porat, E. Haber et A. Schiff (Hachette, 1976). Auparavant, il me semble utile de citer le passage de la biographie de Golda Meir (*My life*, 1975, p. 322-323) où la vieille Dame sans Merci étale son désappointement d'avoir été trahie. Elle fait l'éloge de Milton Obote, «le président de l'Ouganda, intelligent et bien équilibré (*levelheaded*), qui fut, plus tard, brutalement renversé par Idi Amin. Il me semble, aujourd'hui, que, dans un certain sens, Obote et Idi Amin représentent, peut-être, les deux extrêmes du dilemme de l'Afrique. Obote était tout ce qu'Amin n'est pas —raisonnable, sérieux, travailleur, efficace. Je crains fort que l'Ouganda ne paie, de nombreuses années de retard, la prise de pouvoir par un Idi Amin. En effet, son pouvoir, pratiquement illimité, sur une aussi jeune indépendance, lui a fait un tort sans remède. Je n'avais pas connu Idi Amin à l'époque de son entraînement de parachutiste en Israël. Il n'est pas seul à porter fièrement l'insigne des paras israéliens: c'est le cas d'autres chefs africains, à commencer par Mobutu, le président du Zaïre. Mais déjà j'avais entendu dire qu'il était, pour parler poliment, plutôt excentrique. Et pourtant, Israël était alors pour lui le centre du monde. Notre dernière rencontre à Jérusalem (j'étais alors Premier ministre) me convainquit qu'il était complètement fou.» Là dessus, Golda raconte l'histoire bien connue des demandes insensées que lui aurait faites Amin: des avions Phantom contre la Tanzanie, plus dix millions de livres sterling. La bonne Golda levant les bras au ciel, le «fou» courut voir le colonel libyen Qaddâfi — «et l'Ouganda rompit ses relations diplomatiques avec nous. C'était en 1972, un an et demi avant la guerre du Yom Kippour. Il est vrai qu'Idi Amin n'est pas l'Ouganda et qu'il ne restera pas dictateur éternellement: c'est une consolation».

Le chapitre VI (p. 97 à 111) du livre de Ben-Porat est consacré aux rapports tumultueux d'Idi Amin avec Israël. On croirait lire une histoire de dépit amoureux, [153] avec lune de miel et brouille finale, mais c'est plutôt ce que j'appellerais le cas du chien qui mord son aveugle. Il suffit de se reporter au récit de Ben-Porat, qu'on a toute raison de tenir pour la version officieuse d'Israël, dûment présentée par le Premier ministre (de 1976) Yitzhak Rabin, qui lui a, en quelque sorte, donné son *Nil obstat*, son *Imprimatur*. Le chapitre, intitulé: «Numéro 17, Mackinon Road», s'ouvre sur la description de la superbe demeure, sise à cette adresse à Kampala, occupée aujourd'hui par le représentant permanent de l'OLP, après avoir été la résidence privée de l'ambassadeur d'Israël. Ben-Porat ne paraît pas du tout goûter l'humour de la situation. D'autant plus qu'il ne peut se tenir d'évoquer, non sans mélancolie, les temps anciens de promesses: «A la fin du siècle dernier, un officier de l'armée ougandaise s'était converti au judaïsme et avait persuadé les membres de sa tribu de l'imiter. Quelques années plus tard, en 1903, l'Ouganda allait devenir un pôle important dans l'histoire du sionisme». Theodor

Herzl en personne «était partisan du *Plan ougandais*», proposé par Joseph Chamberlain pour donner asile aux Juifs victimes des pogromes russes. Mais le «VI^e Congrès sioniste d'août 1903 s'opposa aux vues de son chef... et le mot *Ouganda* devint, dans le lexique du sionisme, synonyme de trahison à la cause» (p.98-99). «Près de 60 ans séparèrent le VI^e Congrès sioniste de l'arrivée des Israéliens en Ouganda, en tant que représentants d'un État souverain indépendant. C'était vers la fin des années 50. Israël avait grand besoin de renforcer ses liens politiques avec le monde extérieur, y compris l'Afrique. Et l'amitié d'un Ouganda pas encore indépendant, situé sur la périphérie du monde arabe et musulman hostile, serait, certes, fort précieuse. Les bases de l'entente israélo ougandaise furent posées par Asher Naïm, représentant du ministère israélien des Affaires étrangères à Nairobi, au Kenya. Naïm, un homme dynamique et talentueux, prit directement contact avec le docteur Milton Obote, futur premier président de l'Ouganda indépendant. Quand, en 1962, le drapeau britannique fut amené pour la dernière fois, sur le toit du palais du gouvernement à Kampala, un plan israélien d'activités diplomatiques en Afrique était déjà prêt, son principe fondamental était simple: Israël n'imposerait son amitié à aucune nation africaine, mais était prêt à partager avec elles sa grande expérience de développement agricole, de récupération des marais et des déserts, d'organisation de la jeunesse» (hum!), «et à enseigner les rudiments de l'art militaire» (hum hum!) «indispensables» la création des forces Peres, vint en visite à Kampala. Ses hôtes lui demandèrent de les aider à organiser une armée, et en particulier une force aérienne, et Peres n'avait aucune raison de refuser. En avril 1963, le ministre des Affaires étrangères, Golda Meir, signa un traité de coopération entre l'Ouganda et Israël» (p. 99). «Le colonel Zeev Shaham un officier de l'IDF» (Forces de Défense d'Israël) «connu de ses amis sous le surnom de *Zonik*, fit ses bagages et alla s'installer à Kampala... Il fut tout de suite accepté par les Ougandais... (dont) il s'apprêta à transformer le bataillon de parade en une force réelle... (Mais) les officiers britanniques voyaient d'un mauvais œil cette ingérence étrangère, et Londres ne cachait pas l'irritation que lui causait la présence grandissante des Israéliens. L'importante minorité musulmane de la nation et des voisins islamiques ne facilitait pas les choses... Pendant ce temps, (Zonik) envoyait des soldats ougandais, pour un entraînement intensif, à l'école centrale des officiers de l'IDF» (*Israel Defense Forces*) «et à l'académie des pilotes de l'armée aérienne, en Israël... A leur retour, les hommes devenaient instructeurs dans l'armée ougandaise» (p. 100). «*Les Ougandais aimaient les Israéliens*» (p.101). «Après des années d'arrogance britannique, les nouveaux venus s'attiraient le respect grâce à leur simplicité, à leur manque total de snobisme et de distance... Ils faisaient un effort pour apprendre le *swahili*, la langue maternelle [154] ougandaise...» (p.101). «Milton Obote maintenait une police spéciale pour la protection de son gouvernement... Il demanda à Zonik» (en yiddish: «fiston», de l'allemand *Sohn* «fils» + le suffixe diminutif -ik russe) «Shaham de l'entraîner aussi. Les Israéliens considérèrent cela comme une accolade, un compliment pour un travail bien fait. Leur réussite fut totale. Le deuxième anniversaire de l'indépendance, en 1964, fut célébré par un défilé militaire et un passage en vol de six Fouga Magisters. La démonstration aérienne fut saluée par de folles ovations. Les dirigeants ougandais s'extasiaient. Les avions, volant en formation serrée, étaient pilotés par des Israéliens, mais, à Kampala, personne ne le savait. L'armée aérienne ougandaise fut la réussite la plus spectaculaire des Israéliens.» (p.101). Cependant, «l'œuvre accomplie par le chef de la mission militaire, le colonel Zeev Shaham, et par ses dizaines d'officiers israéliens, rejetait dans l'ombre l'activité de

l'ambassade d'Israël dirigée par Michael Michael. Mais celui-ci fut bientôt remplacé par Uri Lubrani, un des diplomates les plus doués du ministère des Affaires étrangères, qui prit personnellement contact avec les dirigeants ougandais et devint presque un membre de la famille dans certains de leurs foyers.» (p.102) «Zonik aussi avait beaucoup d'amis, parmi lesquels deux officiers ougandais qui avaient été sergents dans l'armée britannique: le capitaine Opoluto qui devint commandant en chef de l'armée ougandaise, mais fut révoqué et emprisonné par le président Obote» (tiens! Pourquoi?), «et un homme d'une taille et d'une corpulence impressionnantes, mais d'une instruction limitée, le capitaine Idi Amin... (Celui-ci) a passé toute la deuxième guerre mondiale sur une base de l'arrière, comme aide-cuisinier. Son psychiatre personnel, le docteur Marcel Ashael —un Israélien venu en Ouganda comme conseiller psychiatrique (?) et chargé de cours à l'université de Kampala— affirme qu'Amin est anormalement infantile et peureux» (bel exemple, entre parenthèses, de déontologie médicale). Il le compare même à «un petit enfant» (p. 102). (Chacun sait, du reste, que les Noirs sont «de grands enfants»...). «Amin est ambitieux, mais n'a pas confiance en lui... Il se sentait tellement chez lui dans la colonie israélienne de Kampala que le chef d'état-major ougandais le nomma officier de liaison entre la mission militaire et les autorités locales. Cette fonction lui valut plusieurs invitations en Israël. Chaque fois, il revenait à Kampala délirant d'admiration pour le dynamisme israélien. Les officiers israéliens connaissaient bien ses faiblesses et satisfaisaient sa folie des grandeurs par de fréquentes louanges qu'il était incapable —lui, *l'admirateur juré des Israéliens*— de distinguer de la vérité... Grâce à de fréquentes purges dans l'armée ougandaise» (sur l'ordre de qui? De Milton Obote?), «Amin gravit très vite les échelons. En 1965, il était déjà commandant en chef adjoint». C'est alors que Zonik, apprenant qu'un guet-apens l'attendait en tribut, prévint Idi Amin et lui sauva la vie (p. 103). «Alors qu'il n'était encore que capitaine, Idi Amin donnait et recevait des pots de vin, dans des affaires de fournitures militaires. Une nuit, il sonna chez Zonik et lui demanda s'il pourrait garer dans son jardin une voiture bourrée d'or volé dans un pays voisin... Ultérieurement, Amin fut nommé» (grâce à qui?) «chef d'état-major de l'armée ougandaise... Aux yeux des Israéliens de Kampala, c'était presque une victoire pour eux, car Amin *était pratiquement plus israélien qu'eux-mêmes*. Mais voilà que cet officier fou de breloques avait une requête à présenter à Zonik, que celui-ci pouvait difficilement refuser. Amin n'avait jamais sauté d'un avion, mais il voulait des ailes de parachutiste, pour orner sa tenue de parade. Aujourd'hui encore, bien des années après avoir rompu les relations diplomatiques avec Israël» (en mars 1972), «le maréchal Idi Amin porte toujours ses ailes de parachutiste israélien, d'une valeur de vingt cents» (p.104). «Le colonel Zeev Shaham fut remplacé, en 1968, à la tête de la mission [155] militaire, par le colonel Baruch *Burka* Bar-Lev, un soldat des blindés, d'origine lituanienne, qui avait été chef d'état-major au commandement central, pendant la guerre des Six-Jours» (en juin 1967. A ne pas confondre avec le général Haim Bar-Lev, qui a donné son nom à la «Ligne Bar-Lev» de fortifications sur la rive orientale du canal de Suez et fut chef d'état-major de l'armée d'Israël). «En même temps que du poste, Bar-Lev hérita du futur maréchal Idi Amin, et aussi de la tendance de Zonik à encourager et à épauler l'Ougandais qui était, après tout, un ami d'Israël. Bar-Lev et lui devinrent bons amis. Cependant, la colonie israélienne de Kampala s'était rapidement accrue et comptait à présent 170 familles» (p. 104). Or, «le président Milton Obote avait assez peur d'Amin et tenta, à plusieurs reprises, de le déboulonner de son piédestal» (p.105). Un jour, «Burka sauva la vie d'Amin», au-

quel Obote tendait un piège, et que son «instinct animal» avait, du reste, alerté. «Amin n'oublia jamais le service que lui avait rendu l'officier israélien» (p.105). De plus, «Burka suggéra que le commandant en chef devrait avoir sa propre garde d'élite... (Idi Amin) ordonna promptement la création d'un bataillon, formé de deux compagnies parachutistes, d'un escadron de chars et d'une compagnie de jeeps équipées de canons sans recul. A partir de ce moment, Amin ne se déplaça jamais sans son impressionnante escorte. Et il attendit aussi l'occasion de renverser le président Milton Obote. Cette occasion se présenta en janvier 1971... Bar-Lev fut le premier à l'apprendre. Idi Amin lui téléphona... : «Le coup d'État est commencé». Au cours de la révolution qui suivit, des centaines de partisans d'Obote furent systématiquement massacrés. Sur cette pile de cadavres, Idi Amin se nomma lui-même président de l'Ouganda. Idi Amin était conscient d'une *dette* envers Burka Bar-Lev, qu'il estimait *largement responsable de son élévation à la présidence*, ce que Bar-Lev ne nia pas. L'amitié entre les deux hommes en fut renforcée» (p.106). Néanmoins, ni Bar-Lev ni les Israéliens en mission en Ouganda ne pouvaient ignorer que, «originaire d'une tribu cruelle et sadique (?) de la Nubie soudanaise, Amin avait ouvertement avoué qu'il avait commis un meurtre de ses propres mains et ordonné l'exécution de milliers d'Ougandais, sans procès et sans le moindre soupçon d'humanité» (p.106). Et pourtant, en connaissance de cause, et «malgré leur intimité, Bar-Lev traitait le président avec un respect qui impressionnait et flattait Amin et, incidemment» (anglicisme pour : «soit dit en passant»), «resserrait encore les liens d'amitié. Burka, de son côté, consolidait la position israélienne en Ouganda et présentait projets sur projets» (p.107). Autrement dit, je constate qu'Israël sait parfaitement, en 1971, qu'Idi Amin se comporte en despote sanguinaire, mais s'en accommode très bien, tant que cette situation fait son affaire et facilite ses propres desseins. Que dis-je ? «Il était impossible d'ignorer les signes de démence d'Idi Amin». Il était, d'ailleurs, syphilitique (après tout, comme Nietzsche et bien d'autres) et dut aller se soigner en Israël (là encore, bel exemple de mépris de la déontologie médicale!). Mais ce mauvais malade refuse de se soigner correctement : il est donc incurable (p.107). «Vers la fin de 1971, il y avait 400 à 600 Israéliens en Ouganda. L'ambassade, dans un bâtiment appartenant à une compagnie hollandaise et situé à Grant Street à Kampala, était dirigée par six ou sept personnes, mais leur nombre était tout à fait hors de proportion avec l'intense activité (?). Des bruits de corruption couraient, à l'ambassade comme en Israël, parmi les Israéliens résidant en Ouganda» (p.107). Ben-Porat voit aussi, dans l'importance qu'Idi Amin attache aux rêves, un «des symptômes de la syphilis d'Amin» : c'est du moins l'avis de son psychiatre israélien, le docteur Ashael (p.108). Personnellement, fort de dix années d'expérience intime en et avec l'Afrique noire, je ne puis voir, dans l'opinion de ce médecin, qu'une totale ignorance et un profond mépris de cultures qui lui restent étrangères, muré [156] qu'il est dans son complexe de supériorité raciste. «Pendant l'été de 1971, Israël offensa le président Idi Amin... Il apprit que l'IDF entendait rappeler Bar-Lev en Israël... (En effet) l'état-major général de l'IDF avait entendu des rumeurs concernant la conduite du chef de la mission militaire à Kampala et avait des soupçons... Un officier supérieur, le général de brigade Raphaël Vardi, fut secrètement dépêché en Ouganda, accompagné par un expert comptable. Puis, le général Vardi rentra en Israël... en emmenant Bar-Lev. Burka y resta longtemps, mais l'enquête ne confirma pas les accusations portées contre lui. Finalement, le chef d'état-major, le général David Elazar, l'autorisa à retourner à Kampala... Mais ce n'était plus du tout le même colonel qui s'était pavané dans tout l'Ouganda

comme un ami intime d'Idi Amin. Et les relations entre Israël et l'Ouganda n'étaient plus, non plus, ce qu'elles avaient été. Moshé Dayan, entre-temps, avait refusé une autre requête. Cette fois, Amin avait réclamé une escadrille de *Phantom* pour bombarder le Kenya... Le refus israélien jeta Idi Amin dans les bras de la Libye, riche en pétrole. Ce qui avait été refusé par Moshé Dayan fut accordé de grand cœur par le colonel Khadafi, qui voulait voir les Israéliens quitter l'Ouganda. Amin revint d'une visite en Libye complètement transformé. Soudain, il faisait des déclarations anti-israéliennes... Le couperet tomba en mars 1972. Après avoir exigé d'Israël la reddition (*sic*) immédiate des territoires occupés (en Palestine), et après avoir accusé l'IDF de ne pas entraîner ses forces aériennes comme il convenait, le président Amin ordonna que la mission militaire israélienne—à l'exception de l'Air Force quittât l'Ouganda dans les quatre jours... Ce fut le chaos... Des dizaines de millions de livres de machines durent rester en Ouganda» (p.108-109). «A la fin de mars 1972, il n'y avait plus un seul Israélien en Ouganda... (Et) des *Mig* de fabrication soviétique, cadeau de la Libye, commencèrent à atterrir à l'aéroport militaire d'Entebbé... Amin devint un visiteur attitré et bienvenu des pays arabes, et offrit à l'occasion ses services aux terroristes... Peu après son retour en Israël, le colonel Bar-Lev quitta l'armée... On ne trouva (contre lui) aucun document légalement incriminant. Bar-Lev s'établit dans les affaires privées et se fit construire une luxueuse villa.... La maison de l'ambassadeur d'Israël, Dan Leor, (à Kampala) était maintenant occupée par Khâled es-Sîd» (le représentant de l'OLP), «qui était aussi proche d'Idi Amin Dada que l'avaient été les Israéliens» (p.110-111). Conclusion: ceux-ci se sont servis de celui-là, jusqu'à ce que le chef d'État ougandais voulût, à son tour, se servir d'eux. Dépit, le chien mordit son aveugle.

[157]

34. Pour en finir avec le terrorisme...

... (Sur le papier, bien entendu), qu'on me permette d'en appeler au témoignage d'un irrécusable expert. L'actuel Premier ministre de l'État juif (c'est l'expression officielle: *Jewish State*), Menakhem (litt.: «Le Consolateur») Wolfowicz Begin, qui fut, dit-il, «citoyen polonais» de nationalité juive, est resté célèbre pour ses actions à la tête d'une organisation clandestine, l'*Irgun Tsvai Léumi*, fondée en 1937 par Wladimir Jabotinski. «Nos ennemis nous traitaient de terroristes», écrit-il, p. 77 (de la tr. fr. de 1971) de son ouvrage classique: *The Revolt* (New York, 1951, rééd. 1977). «Nos amis, comme l'Irlandais O'Reilly, préféraient... «devancer l'Histoire» et nous désigner par un mot plus simple, mais également d'origine latine, celui de «patriotes»... Et pourtant, nous n'étions point des terroristes. L'origine historique et linguistique du mot terreur, pris dans son acception politique, prouve qu'il ne peut s'appliquer à une guerre révolutionnaire de libération... Les combattants de la liberté doivent s'armer: à défaut, ils seraient liquidés en une nuit... Mais qu'est-ce qu'une lutte pour la dignité humaine, contre l'oppression et l'asservissement, peut avoir de commun avec le «terrorisme»? En réalité, notre but était exactement le contraire du terrorisme» (p.78). «Historiquement, nous n'étions pas des terroristes. Nous étions, à proprement parler, des antiterroristes» (p.79) Les combattants de l'ombre de l'Irgoun prenaient des otages (p.294), parmi les occupants britanniques, il y a quelque trente ans, il leur arrivait même d'en exécuter (p. 341-342), ils se livraient au chantage (p. 295 et 327), ils exerçaient des représailles (p.2~1 et 304), il leur arrivait même de sacrifier leurs propres frères prisonniers (p.126): mais «avons-nous le droit?... Il n'est donc pas étonnant que notre première réaction ait été de faire l'impossible pour obliger l'opresseur (anglais) à rapatrier nos camarades exilés... Faute de quoi, nous laisserions la parole au camarade parabellum» (p.178). Que font d'autre les combattants palestiniens? Ce n'est pas un Arabe spolié, c'est Menakhem Begin qui a dit (p.182): «Il y a l'injuste guerre de conquête, qui fait la honte de ceux qui l'ont déclenchée; et il y a la juste guerre de libération, qui honore ceux qui la font». Le Premier ministre de 1977 oserait-il redire ses paroles d'autrefois (p. 356): «Tous les combattants de la liberté sont une seule et même famille»?

[159]

II

UN PROCESSUS DE NAZIFICATION

«Le racisme de l'état d'Israël»
Israël Shahak,
Tr. Fr. éd. Guy Authier, 1975, p. 267

[161]

1. Deir Yassin: l'Oradour palestinien (9 avril 1948)

Sur cette affaire, sans cesse rappelée avec indignation par les Arabes, et rejetée avec fureur par «Israël», il convient de citer le principal responsable: Menakhem Begin. Et, aussitôt, une difficulté surgit: celle du texte. En effet, la version anglaise, *The Revolt, Story of the Irgun*, a paru à New York, Schuman, en 1951. Une réédition, sous le titre abrégé: *The Revolt*, est publiée (Atlantic Pacific) en 1977, avec, sous le nom de l'auteur, la mention: *Prime Minister of Israël* (voir *Newsweek* du 3/X/1977, p. 4). Cinq producteurs de cinéma se disputent, paraît-il, l'honneur d'acquérir les droits de ce livre, pour en tirer un film. La première édition anglaise (1951) est épuisée depuis longtemps⁵. Celle de 1977 n'est pas encore parvenue en Europe. Je dois donc me reporter aux deux traductions françaises. La première —*La Révolte d'Israël* (Plon, 1953, 304 p.)— est épuisée. J'ai pu, cependant, la consulter et la comparer avec la seconde (que je possède), sous le même titre (La Table ronde, 1971, 436 p.). Il est facile de constater que celle-ci, qui se proclame «traduction intégrale», a, en effet, 17 chapitres de plus que la première (31 chapitres traduits en 1971, contre 14 seulement en 1953). Cependant, certains passages de l'édition de 1953 ont été omis (pourquoi?) dans celle de 1971. Par exemple, à propos des sévices exercés par certains militaires ou policiers britanniques sur leurs prisonniers de l'Irgun, deux phrases ont disparu en 1971 (p. 324 et 325), qu'on pouvait lire dans l'édition de 1953: p. 324, dernier §, ligne 2, après «docteur», il faudrait ajouter (en suivant le texte de 1953), cette phrase, d'ailleurs ambiguë: «Nazi, digne de Bergen-Belsen, qui était venu en *Eretz Israël* sous l'uniforme d'officier britannique» (1953, p. 235); et p. 325, premier §, ligne 4: au lieu du vague «comportements», la tr. fr. de 1953, p. 236 donne: «les tortures» et ajoute cette précision: «Quant au policier n° 1617, il disparut précipitamment». Voici maintenant le texte intégralement reproduit de Menakhem Begin, dans la tr. fr. de 1971, p. 197 à 200:

Le 9 avril (1948), nos hommes, agissant conjointement avec une unité des C.L.I. (c'est-à-dire du groupe Stern), s'emparèrent du village de Dir Yassin.

[162]

Dir Yassin, à six cents mètres d'altitude, était un des points stratégiques les plus vitaux du front arabe à l'ouest de Jérusalem. C'était par Dir Yassin que les forces arabes, venues d'Ein Kerem et de Bethléem gagnaient le front de Kastel d'où elles attaquaient les convois juifs empruntant la seule route qui reliât Jérusalem à la côte. Après la prise de ce village, qui était le premier centre arabe conquis par des forces juives, le chef de la Haganah à Jérusalem déclara que c'était un objectif sans valeur militaire et dont la conquête contrariait le plan de défense de Jérusalem. A notre grand regret, nous devons réfuter M Shaltiel... au moyen d'une lettre de M. Shaltiel. Raanan, le chef de l'Irgoun à Jérusalem, nous avait fait connaître, par radio, la lettre suivante que lui avait adressée le commandant régional de la Haganah:

⁵ C'est là seulement que l'on peut lire cette phrase, absente des traductions françaises, et qui figure p. 162: «The massacre was not only justified, but there would not have been a state of Israël without the victory at Deir Yassin.»

«J'apprends que vous vous préparez à attaquer Dir Yassin. Je tiens à souligner que notre plan d'ensemble prévoit la prise et l'occupation de Dir Yassin. Je ne vois pas la moindre objection à ce que vous vous chargiez de l'exécution du plan, à condition que vous soyez capables de tenir le village. Pour le cas contraire, je vous invite fermement à ne pas faire sauter le village, car cela forcerait ses habitants à l'abandonner, tandis que les forces étrangères occuperaient ses ruines et ses maisons abandonnées. Cette situation aggraverait nos difficultés dans l'ensemble. Une seconde conquête de cette place nous coûterait de lourds sacrifices. En outre, si des forces étrangères y pénétraient, notre plan en sera gravement compromis... »

Quand nous publiâmes la lettre, nous n'allâmes pas au delà des trois points de suspension qui suivaient le mot «compromis». L'intérêt national commandait de ne pas révéler le contenu de ce plan. A présent, ces trois points de suspension sont devenus superflus et il est permis de révéler qu'à leur place s'étaient dans la lettre ces mots hautement significatifs : «pour y installer un aérodrome». L'aérodrome fut bien installé à Dir Yassin et fut même, pendant quelque temps, le seul moyen de communication entre Jérusalem assiégée et la côte. La relecture de cette lettre nous permet de tirer des conclusions certaines. Car si la rédaction a peut-être transgressé certaines règles de style, la déclaration ultérieure de M. Shaltiel, quant à elle, transgressait la vérité. La prise de Dir Yassin ne contrariait pas le plan d'ensemble de défense de Jérusalem. Au contraire. «Notre plan d'ensemble prévoit la prise et l'occupation de Dir Yassin.» Cette position fut donc prise après que la Haganah en ait été informée et que son chef nous ait donné sa bénédiction.

L'histoire de Dir Yassin a aussi un côté moral qui s'est superposé au côté militaire. Dans ce village, dont le nom retentit aux quatre coins de l'univers, les deux camps subirent de lourdes pertes. Nous eûmes quatre morts et près de quarante blessés. Les pertes des assaillants s'élevèrent à près de 40 % de leurs effectifs. Quant aux troupes arabes, leurs pertes numériques furent trois fois plus élevées que les nôtres. Le combat fut particulièrement acharné. Cela n'empêchera pas la propagande ennemie, habilement diffusée dans le monde, d'ignorer délibérément le fait que la population civile de Dir Yassin avait été dûment avertie par nous avant la bataille. A l'entrée du village, nous avions disposé un haut-parleur qui exhortait, en arabe, les femmes, les enfants et les vieillards à fuir leurs demeures et à se réfugier sur les pentes des collines. Nos soldats, qui avaient lancé cet avertissement dans un esprit humanitaire, se privaient ainsi de l'avantage de la surprise et accroissaient leurs propres risques. La plupart des habitants écoutèrent nos avertissements et furent indemnes. Quelques-uns ne quittèrent pas leurs demeures de pierre, peut-être en raison de la confusion ambiante. Le feu de l'ennemi fut meurtrier, comme en témoigne éloquemment l'ampleur de nos pertes. Pour déloger l'ennemi, il nous fallut combattre à la grenade à main, maison par maison. Les civils qui n'avaient pas tenu compte de nos avertissements subirent de graves dommages inhérents à la nature même de cet engagement.

L'éducation que nous avons dispensée à nos soldats pendant toute la durée de la révolte était fondée sur le respect des lois de la guerre. Nous ne les avons jamais enfreintes, à moins que l'ennemi ait été le premier à se rendre coupable d'une telle violation, nous obligeant alors à user de représailles conformément à une coutume solidement établie du droit de la guerre. J'ai, de surcroît, la conviction que nos officiers et nos soldats voulurent éviter toute perte inutile au cours du combat de Dir Yassin. Mais ceux qui jetèrent la pierre aux conquérants de Dir Yassin auraient intérêt à ne pas se couvrir du masque de l'hypocrisie.

L'Agence Juive jugea bon toutefois, à l'occasion de la prise de Dir Yassin, d'envoyer une lettre d'excuses à Abdullah, que Ben Gourion, dans un élan de grande émotion politique, salua du titre de «sage gouvernant, cherchant le bien de son peuple et de son pays». Mais le «sage gouvernant», dont les mercenaires avaient détruit Gush Etzion et jeté les cadavres de ses héroïques défenseurs aux oiseaux de proie, répondit avec une morgue féodale qu'il refusait ces excuses et tenait tous les Juifs pour responsables, car il ne croyait pas à l'existence des dissidents.

Une vague de propagande mensongère sur les «atrocités juives» se donna libre cours dans les pays arabes et même dans l'ensemble du monde.

La propagande ennemie visait à nous salir, mais finalement elle nous aida. Les Arabes d'*Eretz Israël* furent pris de panique. Le village Kolonia, qui avait précédemment repoussé toutes les attaques de la Haganah, fut évacué en une nuit et tomba sans autre combat. Beit-Iksa fut également évacué. Ces deux agglomérations dominaient la grande route, et leur chute, s'ajoutant à la prise de Kastel par la Haganah, permit l'ouverture de la route de Jérusalem. Dans le reste du pays, les Arabes se mirent aussi à fuir, en proie à la panique, avant même d'entrer en contact avec les forces juives. Ce ne fut pas ce qui se passa à Dir Yassin, mais bien

ce qui fut inventé à propos de Dir Yassin, qui nous aida à nous ouvrir un chemin vers des victoires décisives sur le champ de bataille. La légende de Dir Yassin nous aida en particulier à sauver Tibériade et à conquérir Haïfa

Le commandement britannique à Haïfa annonça l'évacuation de ses forces à la fin d'avril. La Haganah connaissait la date et mobilisa ses forces pour un assaut décisif. A la requête du commandant de la Haganah dans la région du nord, des unités de l'Irgoun, commandées par Amiel, entrèrent aussitôt en action et reçurent l'ordre de s'emparer d'un bâtiment fortifié dominant la rue Hehalutz, la principale artère de Hadar Hacarmel dont les habitants acclamèrent vivement nos hommes. Nos soldats lancèrent une brusque attaque inattendue, et le bâtiment fut pris. Ils se dirigèrent ensuite sur Wadi Nisnas, s'emparèrent de tout ce quartier et continuèrent à progresser dans le quartier purement arabe. En même temps la Haganah poursuivait son attaque avec succès sur d'autres fronts dans Haïfa. Les forces juives avançaient dans Haïfa comme un couteau dans du beurre. Les Arabes s'enfuirent en panique en criant : « Dir Yassin ! »

La comparaison des deux éditions est, ici, intéressante. Le long § 2 de la page 199 (éd. 1971), qui vient d'être reproduit, est remplacé, dans l'édition de 1953, par deux lignes de texte (p. 159) : « On avait essayé aussi de nous salir en parlant des atrocités que nous avions commises à Dir Yassin ». Il s'y ajoute une note (1, p. 159) : « C'est le quartier-général arabe de Ramallah qui fit diffuser la nouvelle que les soldats de l'Irgoun avaient massacré des femmes et des enfants à Dir Yassin. Mais, dans certains milieux officiels juif, où l'on redoutait que les hommes de [164] l'Irgoun ne fussent des rivaux politiques, on en prit prétexte pour salir l'Irgoun. Un éminent rabbin nous adressa un blâme avant d'avoir vérifié les faits. Mais cette propagande mensongère eut un effet heureux. Elle inspira de la terreur aux Arabes ». Dans un autre passage de la tr. fr. de 1971 (p. 417), Menakhem Begin parle de la bataille de Jaffa, le 28 avril 1948 — soit moins de vingt jours après Deir Yassin : « C'est alors, dit-il, qu'un phénomène étrange se déroula sous nos yeux : l'exode des Arabes de Jaffa. Soudain, les civils et beaucoup de combattants arabes commencèrent à quitter la ville, gagnés par une folle panique. Il semble que cette fuite collective ait eu deux causes. D'abord le nom des assaillants et la réputation que la propagande leur avait faite. Le correspondant de l'*United Press* à Beyrouth câbla que, d'après les premiers réfugiés en provenance de Jaffa, la nouvelle que l'attaque était organisée par l'Irgoun avait plongé la population dans un état de peur insurmontable. Le deuxième facteur était l'intensité de notre bombardement ».

Sur Deir Yassin (on verra plus loin le témoignage, de première main, de Jacques de Reynier), on imagine aisément la qualité des réactions. Côté « Israël », Golda Meir garde un silence réprobateur : dans sa biographie sélective (*My Life*, 1955), on chercherait vainement le nom de Deir Yassin, tant à l'index que dans le corps de l'ouvrage. Cette omission s'explique, quand on connaît les relations déplorables entre l'Agence Juive et la Haganah (armée officielle), d'une part, et l'Irgoun et le groupe Stern, d'autre part. Ceux-ci, Mme Meir les appelle des « dissidents » (p. 197) et c'est à leur propos qu'elle dit son horreur du « terrorisme juif » (p. 166 et 188). Tout au long de *The Revolt*, Menakhem Begin porte, d'ailleurs, les accusations les plus graves, dont la moindre est d'assurer (p. 414) que, « en fait, la Haganah et la presse souhaitaient notre défaite ». L'atmosphère de cette époque est très bien rendue par les « Souvenirs d'une jeune fille violente » (tr. fr. Gallimard, 1964), dont l'auteur, Guéoula Cohen, une Juive yéménite, nationaliste passionnée, était membre actif de ces « Combattants pour la Liberté d'Israël » (*Letkhi*) que fonda Abraham Stern (tué par la police en 1942) et qui ont revendiqué fièrement, entre autres crimes abominables, l'assassinat du Comte Bernadotte, à Jérusalem, le 17 septembre 1948. Un Juif hongrois, Gyorgy Kardos,

a donné un portrait peu flatteur du «commandant Menakhem Begin» au temps de la clandestinité (dans «Les sept jours d'Abraham Bogatir»), 1968, tr. fr. Seuil 1971, p. 128): «La voix aux chaudes intonations contraste avec le visage effrayant qu'éclaire la lampe. La première pensée d'Abraham est que, de sa vie, il n'a jamais rencontré un homme d'une laideur aussi repoussante. Les énormes dents jaunes et saillantes déforment son sourire en un cruel rictus, son crâne est chauve et taché, sous le front bombé de petits yeux sont enfoncés dans leur orbite. Il porte des lunettes pince-nez. Le visage marqué par le petite vérole, les énormes oreilles en feuilles de choux! Mon Dieu, c'est inimaginable, c'est un monstre, c'est le Diable en personne, c'est Satan en personne» En principe, le sujet: Deir Yassin est tabou. On en parle le moins possible. Ben-Porat (*Entebbé*, tr. fr. 1976, p. 235) expédie l'affaire embarrassante en quatre lignes: «Dir Yassin était un village arabe proche de Jérusalem, où de nombreux habitants—hommes, femmes et enfants—avaient été tués pendant la guerre d'indépendance de 1948. Cet acte avait été commis par un groupe clandestin juif dissident». En 1961, dans le numéro d'octobre d'*Esprit*, j'avais écrit (p. 480, note) que les sionistes avaient «massacré la population arabe de Deir Yassin et passé le bulldozer sur les ruines. Dans l'État d'Israël, les Arabes ont aussi leur Oradour». Un certain Georges Hertz, indigné, écrit, pour protester, à Jean-Marie Domenach, le 18 octobre 1961: «Sur l'affaire de Deir Yassin, qui est regrettable (?), il faut cependant citer... un Arabe, A.R. Abd-el-Kader («Le conflit [165] judéo-arabe», Maspero, 1961, p. 243): «Les Juifs (dit-il) ne rasèrent pas le village avec ses habitants... Les hommes du commando rassemblèrent, sur la place du village, tous les soldats et les paysans mâles et les fauchèrent par un tir de mitrailleuse. Ils délogèrent ensuite les femmes et les enfants des maisons, puis rasèrent le village à la dynamite. L'opération dura deux heures». Là encore, je vais donner plus loin le témoignage direct de Jacques de Reynier. Dans *Le Monde* du 20 mai 1977 (p. 3), Albert Stara, président du Hérouth-Hatzohar de France (mouvement affilié au Likoud de Menakhem Begin), écrit, tranquillement: «Il est indispensable de répondre à deux impostures. D'une part, il est faux que les hommes de l'Irgoun aient «massacré les habitants du village arabe de Deir Yassin», car tous ceux qui en étaient sortis avaient été mis à l'abri. S'il y eut ensuite des victimes civiles, ce fut dû à la trahison des fedayins qui, arborant des drapeaux blancs, ont tiré sur les soldats juifs et ont relancé le combat». Celui-là en rajoute. Menakhem Begin, le responsable de l'Irgoun et de ses «opérations terroristes», parlant, le 13 octobre 1977, à la télévision française (TF1, émission «L'événement»), se borne à dire qu'à Deir Yassin, le 9 avril 1948, ce fut une «opération très controversée», qui fit «plus de 200 morts, dont des femmes et enfants, mêlés aux combattants» (il s'exprime en anglais, aussitôt traduit en français pour les chers téléspectateurs). D'autres auteurs juifs sont nettement hostiles: tels John Kimshe (dans *Seven fallen Pillars*, 1960) qui écrit: «Rien de ce qu'ils ont dit ne justifie ou ne saurait justifier le meurtre de 250 innocents arabes, parmi lesquels plus de 100 femmes et enfants». Ou Arthur Koestler, qui dit du massacre de Deir Yassin «qu'il a été le facteur psychologique décisif de cet exode spectaculaire» (*The other Exodus*, dans *The Spectator*, 18 mai 1961). Uri Avnery, dans «Israël sans Sionisme» (tr. fr. Seuil, 1969, p. 174) s'efforce d'être objectif: «C'est alors qu'eut lieu le fameux massacre de Deir Yassin. Ce petit village arabe, près de Jérusalem, fut occupé par une unité de l'Irgoun après un combat nocturne. Les forces de l'Irgoun, qui étaient à la veille de fusionner avec celles de la Haganah, opéraient sous le commandement de cette dernière. Hommes, femmes, enfants, tous les habitants du village qui n'avaient pas fui furent massacrés. Ce carnage fit un effet énorme

sur la population arabe de Palestine et la fuite des villageois s'intensifia. Plus tard, j'ai voulu poser des questions aux soldats qui avaient participé à cette opération. Ils m'affirmèrent que le massacre n'avait pas été prémédité; leur commandant local avait perdu la tête après la perte de certains de ses hommes, abattus par des francs-tireurs arabes. Si Deir Yassin devait devenir un symbole, il ne resta certainement pas un incident isolé». Dans «Israël et le refus arabe» (Seuil, 1968), Maxime Rodinson écrit notamment: «Le projet de terroriser les Arabes fut poussé jusqu'au bout par l'Irgoun, dont un commando massacra systématiquement, dans la nuit du 9 au 10 avril (1948), les 254 habitants, hommes, femmes et enfants, du village arabe de Deir Yassin» (p. 38~; «Le massacre de Deir Yassin, tout condamné qu'il ait été par les organismes juifs dirigeants, a inspiré une terreur efficace: beaucoup de dirigeants juifs ont vu d'un bon œil le départ d'une population qui faisait obstacle, par sa seule présence, à la réalisation du projet sioniste d'un État purement juif» (p. 50). C'est volontairement que je m'abstiens de citer ici des réactions arabes. Mais on doit relever, dans *Yediot Aharonot* du 2 mai 1972, les déclarations d'un lecteur qui, dit-il, fut envoyé par le colonel Shaltiel (commandant la Haganah) à Deir Yassin, le lendemain de «l'action». Il était alors officier supérieur, sous le nom de guerre de «Nimrun» et assurait, en permanence, la liaison entre la Haganah, d'une part, les «dissidents» Irgoun et Stern, d'autre part. Il écrit, textuellement: «J'ai vu les atrocités commises, les corps de femmes et d'enfants criblés de balles, de sang-froid, dans leurs maisons, sans aucune trace de [166] combat. J'en ai beaucoup vu, pendant la guerre, mais rien qui puisse se comparer à Deir Yassin et que je n'oublierai jamais». André Fontaine écrit (dans *Le Monde* du 8 juin 1967): «C'est un fait que, le 9 avril 1948, à Deir Yassin, l'Irgoun massacra 250 femmes et enfants arabes». Il est vrai qu'il dira plus tard (*Le Monde* du 30 novembre 1974): «En Israël, le crime délibéré est demeuré l'exception». Je tiens, du regretté Louis Massignon, qu'en 1949, sur l'emplacement de Deir Yassin, le jour de l'inauguration d'un nouveau kibboutz, le rabbin Abileah vint, avec la Thora, et, en présence des «officiels», il se mit à lire, pour protester, le verset biblique dit de la vigne de Naboth (premier Livre des Rois, XXI, 19). On sait qu'Achab, roi de Samarie, convoite la vigne de Naboth et, pour la prendre, fait lapider celui-ci. Yahvé s'adresse alors à Achab, par la bouche du prophète Élie: «N'as-tu pas égorgé et n'as-tu pas dépossédé?... Au lieu même où les chiens ont lapé le sang de Naboth, les chiens laperont aussi ton propre sang». Aujourd'hui, Deir Yassin connaît un autre destin: c'est un asile de fous. En 1976, Liliane Atlan fait jouer, à Paris, «Les musiciens, les émigrants», une pièce lyrique, poignante et désespérée, précédée de la lecture publique de ces deux phrases: «Un jour, à Jérusalem, j'ai découvert, par hasard, que Deir Yassin, ce village arabe dont les habitants ont été massacrés par des Juifs en 1948, est devenu un hôpital pour malades mentaux juifs incurables. Cet hôpital porte le nom du roi Saül, un roi qui devint fou à l'époque où les Hébreux, fatigués des prophètes, voulurent devenir un peuple comme les autres».

Que s'est-il exactement passé à Deir Yassin? Par chance, on dispose d'un témoignage direct, de première main, celui de Jacques de Reynier, chef de la délégation, à Jérusalem, du Comité international de la Croix Rouge, en 1948-49. Son livre, «A Jérusalem, un drapeau flottait sur la ligne de feu» (Neuchâtel, Baconnière, 1950), a été réédité in-extenso en 1969, sous le titre de «1948 à Jérusalem». Ce texte est d'une telle importance qu'il m'a paru indispensable d'en reproduire ici les pages 69 à 78, relatives à ce que Jacques de Reynier appelle (p. 213): «le massacre de Deir Yassin, petit village arabe à 10 kms de Jérusalem».

«C'est à ce moment-là précisément que se produisit un événement d'une extrême gravité et qui faillit tout remettre en question. Le samedi 10 avril, dans l'après-midi, je reçois un téléphone des Arabes me suppliant d'aller immédiatement à Deir Yassin où la population civile de tout le village vient d'être massacrée. J'apprends que ce sont les extrémistes de l'Irgoun qui tiennent ce secteur, situé tout près de Jérusalem. L'Agence juive et le Grand Quartier Général de la Haganah me disent ne rien savoir de cette affaire et qu'en outre il est impossible à quiconque de pénétrer dans une zone Irgoun. Ils me déconseillent de me mêler de cette affaire, ma mission risquant d'être définitivement interrompue si j'y vais. Non seulement ils ne peuvent pas m'aider, mais déclinent toute responsabilité sur ce qui ne manquera pas de m'arriver. Je réponds que mon intention est d'y aller, et que l'Agence Juive, de notoriété publique, exerce son autorité sur tout le territoire en mains juives, qu'elle reste donc responsable de ma personne comme de ma liberté d'action dans le cadre de ma mission.

Cependant, en fait, je ne sais pas du tout comment faire; sans appui juif, il m'est impossible d'arriver à ce village. Et soudain, à force de réfléchir, je me rappelle qu'une infirmière juive d'un hôpital d'ici m'avait fait prendre son numéro de téléphone, me disant avec un air bizarre que si jamais j'étais dans une situation inextricable, je pouvais faire appel à elle. A tout hasard, le soir, tard, je l'appelle et lui expose la situation. Elle me dit de me trouver le lendemain à 7 heures à un endroit désigné et d'embarquer [167] dans ma voiture la personne qui y sera, puis elle coupe la communication. Le lendemain, à l'heure et au lieu dits, un individu en civil, mais avec les poches gonflées de pistolets, saute dans ma voiture et me dit de rouler sans m'arrêter. A ma requête, il consent à montrer la route de Deir Yassin, mais il avoue ne pas pouvoir grand-chose pour moi. Nous sortons de Jérusalem, quittons la grande route et le dernier poste de l'armée régulière, et nous nous engageons dans un chemin de traverse. Très rapidement, nous sommes arrêtés par deux espèces de soldats, à l'air tout ce qu'il y a de moins rassurant, mitraillettes en avant, et large coutelas à la ceinture. Je reconnais la tenue de ceux que je cherchais. Je dois sortir de voiture et me prêter à une fouille en règle, puis je comprends que je suis prisonnier. Tout semble perdu, quand un immense gaillard, d'au moins deux mètres de haut, et large comme une armoire à glace, arrive, bouscule ses camarades, me prend la main et me la broie dans ses énormes pattes, en hurlant je ne sais quoi. Il ne comprend ni anglais, ni français, mais en allemand, nous arrivons à nous entendre parfaitement. Il m'exprime sa joie de voir un délégué du C.I.C.R., car, prisonnier dans un camp de Juifs en Allemagne, il ne dut la vie sauve qu'à nos interventions et ceci à trois reprises. Il me déclare que je suis plus qu'un frère pour lui, et qu'il fera tout ce que je lui demanderai. Avec un pareil garde du corps, je me sentais capable d'aller au bout du monde et pour commencer, nous allons à Deir Yassin.

Parvenus sur une crête, à 500 mètres du village que nous apercevons en contre-bas, il nous faut attendre longuement l'autorisation d'avancer. Le tir arabe se déclenche chaque fois que quelqu'un tente de passer sur la route et le commandant du détachement de l'Irgoun ne semble pas disposé à me recevoir. Enfin, il arrive, jeune, distingué, parfaitement correct, mais ses yeux sont d'un éclat très particulier, cruel et froid. Je lui explique ma mission qui n'a rien de commun avec celle d'un juge ou d'un arbitre. Je veux sauver les blessés et ramener les morts. Les Juifs ont d'ailleurs signé l'engagement de respecter les Conventions de Genève et ma mission a donc un caractère officiel. Cette dernière affirmation provoque la colère de cet officier qui me prie de considérer une fois pour toutes qu'ici c'est l'Irgoun qui commande et personne d'autre, pas même l'Agence juive avec laquelle ils n'ont rien de commun. Mon armoire à glace, voyant le ton monter, intervient et trouve les arguments qu'il faut, puisque soudain l'officier me dit que je puis agir comme bon me semble, mais sous ma responsabilité. Il me raconte l'histoire de ce village, peuplé exclusivement d'Arabes, au nombre d'environ 400, désarmés depuis toujours et vivant en bonne intelligence avec les Juifs qui les encerclent. Selon lui, l'Irgoun est arrivé il y a 24 heures et a donné ordre, par haut-parleur, à toute la population d'évacuer toutes les maisons et de se rendre. Délai d'exécution, un quart d'heure. Quelques-uns de ces malheureux se sont avancés et auraient été faits prisonniers puis relâchés peu après vers les lignes arabes. Le reste, n'ayant pas exécuté l'ordre, a subi le sort qu'il méritait. Mais il ne faut rien exagérer, il n'y a que quelques morts qui seront enterrés dès que le «nettoyage» du village sera terminé. Si je trouve des corps, je puis les emporter, mais il n'y a certainement aucun blessé. Ce récit me donne froid dans le dos.

Je retourne alors sur la route de Jérusalem et vais chercher une ambulance et un camion que j'avais fais alerter par le Bouclier-Rouge. Les deux chauffeurs et le médecin juifs qui les montent sont plus morts que vifs, mais me suivent courageusement. Avant d'arriver au poste Irgoun, je m'arrête et inspecte ces deux véhicules. Bien m'en a pris, car j'y découvre deux journalistes juifs qui s'apprêtaient à faire le reportage de leur vie! Malheureusement pour eux, j'ai dû les mettre à pied, et ceci assez énergiquement.

[168]

J'arrive avec mon convoi au village, le feu arabe cesse. La troupe est en tenue de campagne, avec casque. Tous des jeunes gens et même des adolescents, hommes et femmes, armés jusqu'aux dents : pistolets, mitraillettes, grenades, mais aussi de grands coutelas qu'ils tiennent à la main, la plupart encore ensanglantés. Une jeune fille, belle, mais aux yeux de criminelle, me montre le sien, encore dégoulinant, qu'elle promène comme un trophée. C'est l'équipe de nettoyage qui accomplit certainement très consciencieusement son travail.

Je tente d'entrer dans une maison. Une dizaine de soldats m'entourent, les mitraillettes se braquent contre moi, et l'officier m'interdit de bouger de place. On amènera les morts s'il y en a, dit-il. J'entre alors dans une des belles colères de mon existence, disant à ces criminels tout ce que je pense de leur façon d'agir, les menaçant de toutes les foudres possibles, puis je bouscule ceux qui m'entourent et entre dans la maison.

La première chambre est sombre, tout est en désordre, mais il n'y a personne. Dans la seconde, je trouve parmi les meubles éventrés, les couvertures, les débris de toutes sortes, quelques cadavres, froids. On a fait ici le nettoyage à la mitraillette, puis à la grenade; on l'a terminé au couteau, n'importe qui s'en rendrait compte. même chose dans la chambre suivante, mais au moment de sortir, j'entends comme un soupir. Je cherche partout, déplace chaque cadavre, et finis par trouver un petit pied encore chaud. C'est une fillette de dix ans, bien abîmée par une grenade, mais encore vivante. Comme je veux l'emporter, l'officier me l'interdit et se met en travers de la porte. Je le bouscule et passe avec mon précieux fardeau, protégé par mon armoire à glace, le brave. L'ambulance chargée s'en va avec ordre de revenir au plus tôt. Puisque cette troupe n'a pas osé encore s'attaquer directement à moi, j'ai la possibilité de continuer. Je donne ordre qu'on charge les cadavres de cette maison sur le camion, et j'entre dans la maison voisine et ainsi de suite. Partout c'est le même affreux spectacle. Je ne retrouve que deux personnes vivantes encore, deux femmes, dont une vieille grand-mère, cachée derrière les fagots où elle se tenait immobile depuis au moins 24 heures.

Il y avait 400 personnes dans ce village, une cinquantaine se sont enfuies, trois sont encore vivantes, tout le reste a été massacré sciemment, volontairement, car, je l'ai constaté, cette troupe est admirablement en mains et elle n'agit que sur ordre.

Je rentre à Jérusalem, vais à l'Agence juive où je trouve les chefs consternés, mais s'excusant en prétendant, ce qui est vrai, qu'ils ont toujours dit n'avoir aucun pouvoir ni sur l'Irgoun, si sur Stern. N'empêche qu'ils n'ont rien fait pour empêcher une centaine d'hommes de commettre ce crime inqualifiable.

Je vais visiter ensuite les Arabes. Je ne dis rien de ce que j'ai vu, mais seulement que, après une première et rapide visite des lieux, il me semble qu'il y a plusieurs morts et que je demande ce que je dois faire, où il faut les déposer. L'indignation des Arabes est bien compréhensible, mais les empêche de prendre une décision. Ils voudraient que les corps soient raménés du côté arabe, mais craignent une révolte dans la population et ne savent ni où les entreposer, ni où les enterrer. Finalement, ils décident de me prier de veiller à ce qu'une sépulture convenable leur soit donnée, en un lieu qui sera reconnaissable ultérieurement. Je m'y engage et repars pour Deir Yassin. Je trouve les gens de l'Irgoun de très mauvaise humeur, ils tentent de m'empêcher d'approcher du village et je les comprends quand je vois la quantité et surtout l'état des cadavres qu'on a alignés sur la rue principale. Je demande fermement qu'on procède à l'enterrement et exige d'y assister. Après une discussion, on commence effectivement à creuser une grande tombe dans un petit jardin. Il est impossible de vérifier l'identité de ces morts, car ils n'ont aucun papier, mais je fais [169] noter exactement leur signalement avec âge approximatif. La nuit venue, je m'en retourne à Jérusalem, assurant vouloir revenir le lendemain.

Deux jours après, l'Irgoun avait disparu de ces lieux, et c'était la Haganah qui en avait pris possession. Nous avons découvert différentes places où les cadavres avaient été entassés, sans décence, ni respect, en plein air.

Rentré à mon bureau, après cette dernière visite, j'y reçois deux messieurs, en civil, très bien mis, qui m'attendent depuis plus d'une heure. C'est le commandant du détachement de l'Irgoun et son adjoint. Ils ont préparé un texte qu'ils me prient de signer. C'est une déclaration selon laquelle j'ai été très courtoisement reçu par eux, j'ai obtenu toutes la facilités désirées dans l'accomplissement de ma mission et je les remercie de l'aide qu'ils m'ont apportée. Comme je fais mine d'hésiter et commence même à discuter, ils me disent que si je tiens à ma vie, je dois signer immédiatement. Il ne me restait donc plus d'autre possibilité que de la persuader que je ne tenais nullement à la vie et qu'un rapport d'un sens tout à fait contraire au leur était déjà parti pour Genève. J'ajoute que d'ailleurs je n'ai pas l'habitude de signer des textes étrangers mais exclusivement ceux établis par moi-même. Avant de les laisser repartir, je leur expose encore une fois notre mission et leur demande s'ils s'y opposeront à l'avenir ou non. Ce jour-là je n'obtiens aucune réponse, mais plus tard, à Tel-Aviv, je les ai revus; ils dési-

raient notre aide pour quelques-uns des leurs, et en remerciement de notre concours, ils nous ont à diverses reprises grandement aidés, nous remettant sans discuter certains otages que nous réclamions.

Cette affaire de Deir Yassin eut des répercussions immenses. La presse et la radio ont diffusé la nouvelle partout, chez les Arabes aussi bien que chez les Juifs. Ainsi, du côté arabe se créa une terreur généralisée, que les Juifs se sont toujours habilement arrangés à entretenir. On en fit des deux côtés un argument politique et les résultats furent tragiques. Poussés par la peur, les Arabes quittèrent leurs foyers pour se replier du côté des leurs. Les fermes isolées, puis les villages et enfin les villes furent ainsi évacués, même quand l'envahisseur juif n'avait fait que le geste de vouloir attaquer. Finalement, quelque sept cent mille Arabes se sont mutés en réfugiés, abandonnant tout dans une grande hâte, et dans le seul but d'éviter de subir le sort de ceux de Deir Yassin. Les effets de ce massacre sont loin d'être épuisés, puisque cette foule immense de réfugiés vit encore aujourd'hui dans des camps de fortune, sans travail, sans espoir, la Croix-Rouge leur distribuant la secours de l'ONU.

Les autorités juives furent très ennuyées de cette affaire qui arriva juste quatre jours après qu'elles avaient signé leur engagement de respecter les Conventions de Genève. On me supplia d'agir auprès des Arabes pour leur expliquer qu'il s'agissait d'un accident exceptionnel et que les vraies autorités respecteraient leur engagement. Je répondis vouloir essayer, mais ne pus cacher mon mécontentement, ni mes craintes quant à l'avenir.

Les Arabes, eux, étaient absolument furieux et se montraient totalement découragés. Pour eux, il n'attendaient plus rien de bon du côté juif et se demandaient s'il ne vaudrait pas mieux abandonner toute idée humanitaire la concernant. Il ne me fut certes pas facile de les calmer en la persuadant que la faute des uns n'excuserait en rien celle des autres. Au contraire, disions-nous, le fait que les Arabes maintiendraient leur promesse prouverait au monde leur honnêteté, et leur fidélité à la parole donnée. Nous les assurâmes que notre vieille expérience nous interdisait de douter d'eux, et que nous savions qu'ils se conduiraient avec dignité et humanité, quoi qu'il arrivât. Après cette séance mémorable, nous avions bien l'impression que tout n'était pas perdu, mais qu'il s'en était fallu de peu.

Le prestige de notre mission fut rehaussé par notre intervention en cette [170] affaire. Les Juifs constatèrent notre fermeté et furent étonnés de voir que nous étions revenu vivant de Deir Yassin, sans aucune aide de leur part. Ils nous furent reconnaissants de n'avoir fait aucune publicité ni aucune publication, ni à la presse, ni à la radio et ont constaté, à cette occasion, notre parfaite neutralité. Une autre attitude de notre part n'aurait fait qu'envenimer un conflit déjà bien assez cruel ainsi, et d'autres innocents auraient été victimes de représailles.

Les Arabes, de leur côté, ont mieux compris encore la nécessité de notre appui et se sont montrés dès lors beaucoup plus confiants à notre égard.»

Alors, est-il permis de comparer cette boucherie à celle que, le 10 juin 1944, les Nazis ont perpétrée en France à Oradour-sur-Glane, dans ce Limousin où je suis né et d'où ma famille est issue? Là encore, le crime de guerre est établi sans conteste et minutieusement détaillé, cette fois par l'historien de la Gestapo, Jacques Delarue, dans son livre «Trafics et crimes sous l'Occupation» (Fayard, 1968), au chapitre VIII, p. 417-449. Les Alliés avaient débarqué, le 6, en Normandie, et la Division *Das Reich* remontait vers le Nord-Ouest. Le général Lammerding avait perdu Kampf, son camarade du front de l'Est. «Il fallait frapper un grand coup, exercer des représailles, si soudaines et si brutales que les populations de toute la région seraient comme paralysées de terreur et ne songeraient plus qu'à fuir ou à se cacher, et surtout refuseraient toute assistance et tout refuge aux «bandes terroristes», rendues responsables de ces représailles» (p. 421). Le premier bataillon du régiment SS *Der Führer*, commandé par Dickmann, renforcé par la Gestapo et quatre miliciens français, s'installe, le 10, à Saint-Junien, et dépêche 120 hommes de la 3ème compagnie sur Oradour-sur-Glane, à 30 kms à l'Ouest de Limoges, pour y fusiller 40 ou 50 otages, en représailles de l'attaque d'une voiture SS par le maquis (p. 423). Le sous chef de la Gestapo est, ce jour-là, Joachim Kleist. «Il est exclu que le massacre d'Oradour ait été dû à «l'initiative malheureuse» d'une unité isolée, à un dépassement des ordres, ou à toute autre cause accidentelle ayant échappé à la vigilance du commandant de la division» (p. 426). Toute la popula-

tion du village est rassemblée sur la place, les hommes à gauche, les femmes et les enfants à droite. «Il y avait, dans ce second groupe, 202 enfants de moins de 14 ans» (parmi lesquels des réfugiés lorrains) (p. 429). «Les femmes et les enfants partirent en direction de l'église, où les SS les enfermèrent» (p. 430). Sur la place, «les mitrailleuses en batterie devant chaque groupe (d'hommes? se mirent toutes à cracher, fauchant les hommes comme une rouge moisson, tirant dans les jambes, à trois ou quatre mètres. En un instant, il n'y eut plus que des corps en tas, enchevêtrés, sanglants, geignants, sur lesquels les mitrailleuses continuaient à tirer. Puis les armes se turent. Alors, les SS s'approchèrent et, à coups de pistolets, achevèrent la besogne». Puis ils préparèrent un bûcher. Bilan: 57 cadavres et 5 survivants, qui seront «les seuls témoins directs du massacre» (p. 432). Dans l'église, les SS avaient déposé, sur l'autel, une caisse de grenades fumigènes asphyxiantes, qui explosèrent, «brûlant les yeux et les poumons de 241 femmes et de 202 enfants» (p. 435). Les SS pénétrèrent dans l'église, abattent tout le monde à la grenade et à la mitraillette, puis, «sur les corps qu'ils repoussent en tas, ils posent de la paille, des fagots, puis les bancs et les chaises de l'église, et ils y mettent le feu» (p. 436). Ensuite, ils incendient le village (p. 437). «Il est évident que les auteurs de cet immense massacre cherchèrent... à effacer de la carte le village d'Oradour». Tous les habitants isolés, cachés dans leur maison, sont immédiatement abattus (p. 439). «L'incendie dura toute la nuit» et, le dimanche matin 11 juin, un groupe de SS demeuré sur place «fit ripaille» (p. 440). «Le sous-lieutenant Barth dit aux hommes: «Ne parlez à personne de ce qui s'est passé ici. [171] Et si l'on vous en parle, dites qu'il y a eu un engagement avec le maquis, et que les habitants se sont enfuis dans les forêts» (p. 440). Le 12 juin, un chef de maquis «parvint à pénétrer dans Oradour. Il fit un rapport qui fut transmis à Londres. C'est ainsi que le monde connut les premiers détails du massacre» (p. 443). «Le bilan établi finalement, sans doute inférieur à la vérité, s'élève à 642 victimes. Il y avait, parmi elles, 54 réfugiés lorrains». S'il y eut 36 survivants, «presque tous devaient leur vie au hasard qui les avait fait s'absenter d'Oradour ce jour-là» (p. 444). Le 18 juin, le pasteur Chaudier «prononça un sermon au temple protestant de Limoges, paraphrasant le psaume 46 de Jérémie, verset 5: «L'épouvante est partout, dit l'Éternel» (p. 447). Le 22 juin 1944, le nonce apostolique à Vichy proteste auprès de Pétain. Celui-ci adresse, à «Monsieur le Chef de l'État Grand Allemand», une lettre où il déclare que «des bandes souvent formées de terroristes étrangers» avaient, par leurs actions «dirigées contre les troupes d'occupation», provoqué «des représailles dont l'ampleur et parfois la férocité ont dépassé la mesure des torts causés» (p. 448). Dans son éditorial radiodiffusé du 27 juillet 1944, Xavier Vallat, successeur de Philippe Henriot, à propos de la mort d'une femme brûlée vive à Oradour, a le front de s'écrier, avec indignation: «Ce sont des Français qui sont moralement responsables de la mort de cette femme et de bien d'autres!» - parce qu'ils ont «désobéi au Maréchal» (p. 449). Du côté allemand, «si comme le général Gleiniger, une partie des officiers de la Wehrmacht, armée régulière traditionnelle, manifestèrent avec discrétion leur désapprobation, les troupes SS et, en particulier, la Gestapo, ne dissimulèrent pas leur satisfaction.» (p. 449). Le parallélisme avec Deir Yassin est frappant. Qu'en pense la LICA? Comme d'habitude, Israël étant sacré, va-t-elle hurler à «la provocation à la haine raciale»? Laissons-lui le soin d'examiner, en toute bonne foi, un autre cas de ce qu'il faut bien appeler «crime de guerre», tel que le Tribunal militaire international de Nuremberg l'a défini, en 1946 (article 6, section b). Il s'agit cette fois de Kafr Kassem.

[172]

2. Kafr Kassem : 29 octobre 1956

A la veille de l'agression israélienne contre l'Égypte en 1956, «Israël» décida d'imposer un couvre-feu aux villages arabes frontaliers, dont celui de Kafr Kassem. Le soir du 29 octobre 1956, à 16 heures 30, des Gardes Frontières israéliens arrivent au village et avertissent la population que, ce même soir, à 17 heures (soit 1/2 heure plus tard!), le couvre-feu sera mis en application, c'est-à-dire que toute personne qui ne sera pas dans sa maison sera abattue. Or, 400 travailleurs arabes ne rentrent chez eux, d'habitude, qu'entre 18 et 20 heures. A son quartier-général de Tel.Aviv, le colonel Shadmi a reçu des instructions précises de l'état-major de l'Armée (*Tsahal*). C'est le fameux programme D (comme Destruction). L'ordre est transmis au commandant Melinky et à son détachement de gardes-frontières. Cet officier aux cheveux blonds donne ses consignes au lieutenant Jubrael Dahan et à son adjoint, le sous-officier Ofer, «le plus fanatique, le plus borné de ces tueurs. Curieux regard bleu, métallique. Déjà vu quelque part» (Jean Duflot, *Politique hebdo*, n° 175 du 22 mai 1975). Quand les ouvriers agricoles reviennent des champs, après 17 heures, ils sont tués par les Gardes-Frontières d'Israël: 49 morts (les blessés achevés à bout portant), dont 9 femmes et 7 enfants. Cette action horrible a été reproduite dans un film célèbre de Borhân Alawiyyé: *Kafr Kassem*, tourné en 1973 et produit en France en 1975. La polémique suscitée par ce document implacable a été extrêmement vive. Éric Rouleau avait écrit, dans *Le Monde* daté des 25-26 mai 1975, l'article courageux reproduit ci-dessous:

Kafr-Kassem est un film que l'on supporte mal. Beaucoup seront tentés, dès la première séquence, de crier à l'imposture. Est-il possible qu'un Israélien parle d'Arabes avec une telle haine, que des victimes de la barbarie nazie se soient livrés à un massacre systématique de Palestiniens?

Kafr Kassem choquera d'autant plus qu'il est l'un des plus beaux films qu'il a été donné au cinéma arabe de nous offrir ces dernières années. Sa démarche, la poésie de ses images, la sobriété de ses comédiens, tout concourt —en dehors de toute appréciation politique— à conférer à cette œuvre, primée dans divers festivals du tiers-monde, une exceptionnelle puissance.

[173]

Son impact sera d'autant moins négligeable qu'il s'agit d'un documentaire où l'horreur est à peine romancée. Le spécialiste, après vérification, est bien obligé d'admettre que cette coproduction libano-syrienne relate avec une scrupuleuse fidélité un événement historique en se référant exclusivement à des sources israéliennes.

Le 29 octobre 1956, quelques heures avant le début de la deuxième guerre israélo-arabe, une unité israélienne a massacré, de sang-froid, les quarante-neuf habitants du village de Kafr-Kassem, en bordure de la frontière jordanienne. Les victimes —y compris des vieillards, des femmes et des enfants étaient tous de nationalité israélienne. Elles avaient violé, sans le savoir, une demi-heure seulement après sa proclamation, le couvre-feu qui venait d'être instauré. Pour éviter toute agitation dans les villages frontaliers, les ordres du colonel Shadmi sont formels: il faut tirer pour tuer.

Il fallut deux semaines pour que le scandale éclate en Israël, un mois et demi pour que le gouvernement de M. Ben Gourion admette les faits, et deux ans pour que les coupables —onze gardes-frontières— soient traduits en justice. Le président du tribunal, le juge Halévy, qui devait condamner à mort Eichmann en 1961, infligea une amende symbolique d'une piastre au colonel Shadmi et des peines allant de sept à quinze ans de prison à sept autres inculpés. Dix-huit mois plus tard, tous étaient déjà libérés, réintégrés dans l'administration,

promus. Le lieutenant Gabriel Dahan —condamné à quinze ans de prison pour avoir tué quarantetrois des habitants de Kafr-Kassem— est nommé en septembre 1960 au poste de «chargé des affaires arabes» à Ramilé. L'année suivante, il est officier de renseignements attaché à l'ambassade d'Israël à Paris.

Comment expliquer le massacre et le comportement des autorités israéliennes? Pour le réalisateur, Borhân Alaouié, qui restitue à l'écran les dures réalités de la vie des Arabes d'Israël —confiscation des terres pour raisons de sécurité, travail au rabais, chômage, séparation des familles, tracasseries bureaucratiques, répression, —ils sont dans la logique de l'«occupation sioniste».

Alaouié se veut militant d'extrême gauche, mais il a produit un film d'un nationalisme ombrageux. Ses héros sont palestiniens —ce qui est naturel, mais ils sont exclusivement palestiniens. Certes, le village de Kafr-Kassem a ses «vilains», Arabes, capitulards, mouchards, exploiteurs, nassériens qui se nourrissent d'illusions, communistes qui prennent leurs ordres à Moscou; mais les israéliens qu'il nous montre sont tous des oppresseurs. Les opprimés ne peuvent même pas compter sur la solidarité de la classe ouvrière israélienne, «comblée de privilèges». Le réalisateur omet de signaler que c'est grâce à des démocrates israéliens, des journalistes, des hommes politiques, des universitaires, des poètes que l'affaire a été ébruitée et qu'elle a eu à l'époque un retentissement mondial. Il passe sous silence les campagnes de presse menées, les manifestations organisées par des Israéliens pour améliorer le sort de la minorité arabe. Tel-Aviv, telle qu'il nous la présente, n'est qu'une ville où l'on pratique seulement le racisme anti-arabe et où des soldats en armes, aux mines patibulaires, déambulent dans les rues en bousculant des enfants palestiniens.

A aucun moment, dans le film, le nom d'Israël n'est prononcé. Borhan Alaouié ne voit que des «envahisseurs sionistes», succédant aux occupants turcs et britanniques. La passion perce sous l'écorce de la sérénité de l'exposé. Ne risque-t-il pas dès lors d'alimenter la haine des Palestiniens? Borhan Aalouié répond calmement: «La tragédie de Kafr-Kassem fait déjà partie intégrante de la mémoire collective des Palestiniens. Quant à la haine, ce sont les sionistes, par leur comportement, qui l'alimentent.»

[174]

Le réalisateur sympathise de toute évidence avec les jusqu'au-boutistes palestiniens, ceux du «Front du refus»qui prônent la lutte à outrance visant à démanteler l'État d'Israël. La note d'espoir par laquelle il conclut son œuvre appelle au combat contre un peuple auquel il nie jusqu'au droit à une identité qui lui est propre.

Le mérite d'Alaouié aura été cependant de se faire l'interprète de l'un des aspects du sentiment national palestinien. Il indignera sans doute tous ceux qui idéalisent Israël, mais ce dernier n'est-il pas un «État comme les autres» où le meilleur côtoie le pire? Les guerres n'engendrent-elles pas chez les peuples concernés la suspicion, la peur, le chauvinisme et le racisme?

Il est dommage que Bohran Alaouié n'ait pas situé l'épisode tragique de Kafr Kassem dans son contexte véritable, dans la perspective d'une réconciliation entre deux peuples condamnés à vivre ensemble.

La riposte ne se fait pas attendre. L'actif Avraham Primor, alors conseiller à l'ambassade d'Israël à Paris, publie une mise au point sur l'article d'Eric Rouleau, dans *Le Monde* daté du 11 juin 1975 (p.4). La voici:

«1) Est totalement fausse la prétention que «le lieutenant Gabriel Dahan, condamné à quinze ans de prison, est nommé en septembre 1960 conseiller des affaires arabes à Ramleh, et l'année suivante, officier de renseignements, attaché à l'ambassade d'Israël à Paris». Gabriel Dohan n'a jamais été conseiller des affaires arabes où que ce soit, ou n'a jamais été attaché d'une manière ou d'une autre à l'ambassade à Paris.

2) Il est également faux que le colonel Chadmi ait donné des ordres de tirer. Il est vrai que ses ordres ne correspondaient pas à la lettre à ceux reçus de l'état-major et avaient été formulés d'une façon ambiguë. Le fait est que c'est seulement le commandant d'une unité d'un de ces villages frontaliers qui a eu le comportement condamnable que l'on sait. Dans sept autres villages le couvre-feu fut imposé sans violence aucune.

3) Il est totalement faux que le gouvernement de Ben Gourion ait hésité à admettre les faits. Au contraire, c'est lui qui a étalé l'affaire au grand jour, qui a donné l'ordre de traduire les soldats en justice, où il leur a été infligé les peines les plus lourdes (chose peu ordinaire, et c'est une litote). C'est encore lui qui, suite aux déclarations du tribunal, a ordonné d'introduire dans la législation militaire israélienne l'interdiction à tout soldat d'obéir aux ordres illégaux ou immoraux.»

[Nous ne pouvons que prendre acte du démenti concernant le lieutenant Daban, qui contredit un témoignage catégorique mais dont nous ne pouvons malheureusement faire état. En revanche, le colonel Chadmi, suivant le compte-rendu de l'audience du tribunal de district qui l'a condamné pour «faute technique» à une amende symbolique d'une piastre «à la suite de son exposé», ordonna au commandant (Melinky) de faire respecter le couvre-feu avec toute la vigueur nécessaire, non pas par des arrestations, mais en ouvrant le feu, ajoutant que «mieux vaut un mort (autre version : «quelques-uns») que des embêtements avec des arrestations (...) C'est en obéissant à son supérieur que Melinky transmet les instructions à ses subordonnés.» (Psakim Mekhoziim - décisions des tribunaux de district - numéros 17, 90, pp. 100-101 et 208. Cité par Sabri Jiryis in «les Arabes en Israël», Éditions Maspero).

Sur le dernier point, s'il est bien vrai que M. Ben Gourion a ordonné très rapidement la création d'une commission d'enquête, promettant le châtimement des coupables, il ne l'est pas moins que, à part une brève nouvelle parue le 5 novembre [175] et qui ne faisait état que de quelques morts, la censure a pratiquement interdit de parler du sujet jusqu'au 12 décembre de cette même année 1956, date à laquelle M. Ben Gourion a fait la déclaration courageuse à laquelle se réfère M. Primor.

D'autre part, selon les propos du lieutenant général Burns, chef d'état-major (canadien) de la force d'urgence des Nations unies au Proche-Orient : «Le procès qui commencera cinq mois plus tard, avança très lentement, traînant pendant de nombreux mois; mais c'est un défaut commun, et souvent critiqué, de la justice en Israël. La décision du tribunal militaire n'étant toujours pas annoncée longtemps après la fin du procès. Le 5 septembre 1958 (ND.RL. : *soit près de deux ans après les faits*) le «Jerusalem Post» publia un dur éditorial dénonçant la procédure dilatoire sous le titre «La tragédie de la justice». Le 12 octobre le verdict fut rendu public. (Between Arab and Israeli, Beyrouth 1969). Apparemment la presse y était pour quelque chose...]

Dix jours plus tard (comme je l'ai déjà rapporté plus haut), le même Éric Rouleau me téléphone qu'il vient d'avoir un accident : en sortant du journal, il a été renversé par un taxi et a dû être hospitalisé, pour une épaule fracturée. Un inspecteur de la DST est venu l'interroger (ce n'était donc pas un accident?) et aurait demandé à me voir (je ne l'ai jamais vu). *Le Monde* est resté muet sur cette affaire. En revanche, dans le numéro de ce journal daté du 1^{er} avril 1977, on apprend que, les 10 mars et 13 juin 1975, Éric Rouleau a reçu deux lettres anonymes de menaces de mort : le docteur Meyer Kac (ou Katz) «a été condamné, le 30 mars (1977) à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 2.000 francs d'amende, par la 17^e chambre correctionnelle de Paris, ainsi qu'à 3.000 francs de dommages et intérêts envers le requérant. Le docteur Kac n'avouait pas avoir rédigé les deux lettres, malgré une expertise de sa machine à écrire, mais admettait que celles-ci reflétaient son opinion». Dans le numéro du *Monde* daté du 11 juin 1975 (p. 4) on pouvait lire encore une lettre de P.M. Gilbert, ancien ambassadeur de France en Israël :

«(...) Les auteurs du film s'efforcent tout d'abord de démontrer que ce crime a été voulu, prémédité et ordonné par les hautes instances militaires et civiles israéliennes. C'est une contre-vérité et il suffit pour s'en persuader de relire les ordres, non tels qu'on les présente, c'est-à-dire amputés, mais tels qu'ils furent donnés et tels que les retracent les minutes du procès.

Lorsque le 29 octobre 1956, la guerre dans le Sinaï se dessine, l'un des impératifs du gouvernement israélien était de s'assurer que le front jordanien resterait calme. C'est pourquoi le ministre de la défense donna aussitôt à l'état-major, qui le transmittait au général commandant le front central, l'ordre de maintenir un couvre-feu dans les villages situés à la frontière jordanienne. L'ordre du ministre spécifiait expressément que ce couvre-feu ne devait, en aucune manière, empêcher les habitants des villages de travailler normalement, l'essentiel étant qu'il soit appliqué aux heures prescrites, c'est-à-dire pendant la nuit. Il était, en tout cas, interdit de se livrer à quelque atteinte que ce soit contre la population (...)

C'est au niveau du colonel commandant le régiment de surveillance de la frontière que l'ordre se trouva pour la première fois modifié. En effet, le colonel (qui a ensuite été condamné pour ce fait) ajoutait, de son propre chef, aux ordres de l'état-major, une note donnant à ses officiers la possibilité d'ouvrir le feu en cas d'infraction volontaire au couvre-feu. Le colonel devait s'en expliquer au procès, en affirmant qu'il ne pensait nullement, par là, inciter à ce soit à tuer, mais qu'il voulait simplement compléter les ordres donnés, le cas d'infraction n'ayant pas été soulevé.

[176]

De fait, cet ordre du colonel ne fut nulle part interprété dans un sens répressif. Sauf dans un cas: celui du commandant Melinky qui était chargé de surveiller huit villages arabes dont Kafr-Kassem.

Des habitants de ce village, rentrant chez eux après l'entrée en vigueur du couvre-feu, furent tués ou blessés.

Pour ce crime, ce commandant fut dégradé, chassé de l'armée et condamné à dix-sept ans de prison. Les soldats qui avaient obéi à ses ordres furent également jugés et condamnés à des peines allant de sept à quinze ans de prison. En effet, il a été prouvé que dans les sept autres villages aucun incident ne s'était produit. Les chefs militaires locaux, qui avaient cependant reçu les mêmes consignes du commandant Melinky, avaient tout fait pour coordonner l'application du couvre-feu avec les occupations des villageois et avaient même parfois accompagné personnellement les paysans rentrant des champs pour éviter tout incident.

Le tribunal a repoussé l'argument selon lequel les sous-officiers et soldats, à Kafr-Kassem, n'avaient fait qu'obéir. Il a déclaré que tout militaire ou policier avait non seulement le droit, mais aussi le devoir, de ne pas obéir à des ordres illégaux ou immoraux. Cette déclaration du tribunal a été aussitôt incorporée au droit militaire et, depuis cette date, elle a force de loi en Israël, premier pays au monde à l'avoir adoptée. Il faut rappeler qu'il s'agit d'un incident qui a eu lieu en pleine guerre.

(...) Durant tout le procès, le tribunal a accordé systématiquement le préjugé favorable au témoignage des habitants de Kafr-Kassem, lorsqu'il y avait contradiction entre eux et les accusés. Le tribunal s'est efforcé d'appliquer les critères adoptés lors des procès des criminels de guerre nazis à Nuremberg. Les peines prononcées étaient extrêmement lourdes, puisqu'elles sont l'équivalent des peines les plus sévères infligées aux criminels de droit commun et aux terroristes pris en flagrant-délit, la peine de mort n'existant pas en Israël. Toutes les phases du procès furent rapportées dans les moindres détails et commentées par la presse écrite et parlée. L'opinion publique, dans sa quasi-unanimité, a approuvé la tenue des débats et leur conclusion. Contrairement aux allégations des auteurs du film, le président du tribunal, le juge Benjamin Halévy, n'a été pour ce verdict ni critiqué ni accusé. Il fut plus tard nommé juge de la Cour suprême.

D'après le film, les peines auraient été réduites en appel et incomplètement exécutées par la suite. La vérité est que tous les accusés ont purgé leur peine légale. Certes, quelques-unes des peines ont été légèrement réduites, soit par grâce présidentielle, soit pour bonne conduite, mais il s'agit là d'une pratique courante de la justice israélienne, comme elle l'est d'ailleurs dans le monde entier.»

Le massacre, par les SS, de la population française d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944, a été rapproché de la boucherie de Deir-Yassin, en Palestine, le 9 avril 1948, par les assassins de l'Irgoun de Menakhem Begin. Cette organisation terroriste comptait alors 5.000 membres, contre 1.000 seulement pour le Gang Stern et 80.000 hommes et femmes pour l'Armée officielle, la Haganah (d'après

Jacques de Reynier, «1948 à Jérusalem», 2^e édition, Neuchâtel, 1969, p. 207-208). Un certain nombre de remarques trouvent ici leur place (le cas de Kafr Kassem étant indissociable de l'exemple de Deir Yassin). D'abord, il faut savoir qu'en 1953 (le 12 janvier) «vingt et un membres» (de la Division SS *Das Reich*) «avaient comparu devant le tribunal militaire de Bordeaux: parmi eux, treize Alsaciens, ressortissants français, incorporés de force dans l'armée allemande» (*Malgré nous!*). «Leur condamnation avait suscité une vive émotion en Alsace, et le Parlement avait voté, quelques semaines après le jugement, en février 1953, une loi [177] leur accordant l'amnistie» (*Le Monde*, 27 décembre 1975). Ce n'est pas une raison pour oser écrire, comme le Dr Marcel Iffrig, président du Mouvement fédéraliste d'Alsace-Lorraine, dans la revue *Elsa*: «Présenter Oradour comme un exemple de la barbarie nazie, c'est se moquer du monde» (*Le Monde*, 27/XII/75). La vraie question demeure: le responsable, à l'échelon le plus élevé —comme pour les 99 pendus de Tulle, le 9 juin 1944, la veille d'Oradour—, c'est le général commandant la division *Das Reich*, le SS Gruppenführer Heintz Lammerding (comme l'a démontré, pour Oradour comme pour Tulle, Jacques Delarue, dans ses «Traffics et crimes sous l'occupation,» Paris, Fayard, 1968, p. 283 à 505). Or, Lammerding, ce criminel de guerre (comme on dit) ou, plus exactement, ce coupable de crimes contre l'humanité (Delarue, p. 478), fut condamné à mort — par contumace! — par le Tribunal militaire de Bordeaux, le 4 juillet 1951, pour les pendaisons de Tulle seulement. Il eut le front d'envoyer une lettre, au procès d'Oradour (en janvier 1953), rejetant sa responsabilité sur ses subordonnés (fort opportunément tués en 1944 ou 1945). La France le réclama vainement à l'Allemagne fédérale et à la Zone d'occupation britannique: il avait repris son ancien métier d'entrepreneur de construction à Düsseldorf. Il disparut, paraît-il, pour se réinstaller à Düsseldorf, l'alerte de 1953 une fois passée. En 1965, «il eut l'inconscience de poursuivre en diffamation, devant le tribunal de Düsseldorf, un journaliste allemand qui avait osé rappeler qu'il était condamné à mort, par contumace, en France, pour avoir fait exécuter des otages» (Delarue, p. 492). Lammerding est mort, d'un cancer des bronches, à l'hôpital bavarois de Bad-Tolz, le 13 janvier 1971. Il avait 64 ans. L'âge qui est le mien aujourd'hui. L'âge de l'actuel premier ministre d'Israël, Menachem Begin, qui, comme ancien chef de l'Irgoun, est responsable de ce que David Ben Gourion appelle «*the Pogrom in Deir Yassin*» (dans une lettre à Haïm Guri, écrite en mai 1963 et citée dans *Israleft*, n° 108 du 15 juin 1977). Ceux qui l'absolvent, comme celui qui l'invite en visite officielle en France, oublient-ils que seuls les Palestiniens ont le droit de lui pardonner! Ne serait-ce pas, plutôt, que — inlassable propagande, pour les uns, mauvaise conscience pour les autres— seuls les bourreaux des Juifs doivent être considérés comme des criminels de guerre ou des auteurs de crimes contre l'humanité? Comme s'il était moins inexpiable d'avoir, pour les Nazis, déporté trois millions de catholiques polonais (entre autres), exterminé les pauvres Tsiganes (si ce ne sont pas là des génocides, qu'est-ce que c'est?), pendu des ouvriers, des employés, des artisans, des commerçants limousins innocents, puis envoyé à Dachau 149 Tullistes (dont 101 y trouvèrent la mort), massacré la paisible population d'Oradour-sur-Glane? Comme s'il n'était pas moins inexpiable pour des Juifs —survivants ou non de l'Holocauste (ce n'est pas, personnellement, le cas de Menachem Wolfowicz Begin, arrêté, puis déporté en Sibérie, comme «Sioniste» par la police de Staline, en 1941, et libéré, au bout de quelques mois, comme «citoyen polonais», grâce aux accords passés par le général Sikorski) —pour celui qui fut le chef responsable des terroristes de l'Irgoun, d'avoir ordonné (ou exécuté) un pogrome de terreur sur les Arabes de Deir Yassin

ou de Kafr Kassem? Le jour où les dirigeants d'«Israël» répondront à ces simples questions (comme l'ont déjà fait des Juifs antisionistes aussi courageux que lucides), une immense équivoque sera levée. Comme Claude Sarraute a raison d'écrire (dans *Le Monde*, du 15 octobre 1977, p. 17: «Crimes contre l'humanité»): «Combien de génocides, de massacres, d'incarcérations abusives, de tortures, d'atrocités, ce dernier quart de siècle n'a-t-il pas laissés impunis?» Mais quel dommage que jamais —du moins à ma connaissance, et je lis régulièrement sa chronique—, elle n'ait mis en cause la culpabilité d'Israël! En revenir inlassablement à Hitler, c'est sans doute nécessaire «(de peur que vienne l'oubli)» —mais n'est-ce pas un peu trop [178] facile? J'aimerais savoir ce que pense Claude Sarraute de ce jugement porté par David Ben Gourion, en mai 1963 (dans la lettre à Haïm Guri citée plus haut): «*Begin is a thoroughly Hitlerite type, ready to destroy all the Arabs*» «(Begin est l'Hitlérien type. Il est prêt à liquider tous les Arabes)»? Pourquoi le Suédois Olaf Palme est-il seul, à la conférence de «L'Internationale socialiste», réunie à Paris en janvier 1973, à avoir osé rapprocher ce qui est de même nature? A Lidice (en Tchécoslovaquie, où les Nazis massacrèrent, le 10 juin 1942, tous les hommes et déportèrent les femmes du village) succèdent Oradour, Deir-Yassin et Kafr-Kassem, mais aussi la tuerie des 500 habitants de Song-My, le 16 mars 1968, par les parachutistes américains du lieutenant Calley, au Viêt-nam. En France, l'infatigable LICA de Jean-Pierre Bloch fait, en janvier 1973, un procès à la publication «URSS» coupable d'avoir écrit: «Deir-Yassin est le Song-My israélien» (*Le Monde* du 14/XII/73). Et pourtant, n'y a-t-il pas quelque ressemblance entre le témoignage de Jacques de Reynier sur Deir Yassin, en 1948, et, vingt ans plus tard, celui, donné à Paris, en juin 1968, par Mme Truong Thi Hué? «Le 16 mars 1968, dit-elle, les soldats de la 82^e Brigade de parachutistes américains déclenchèrent une opération de ratissage contre les villages de Song My, Son Quang, Son Hai et Son Hoa, dans le district de Son Tinh, province de Quang Ngai. Partout ils incendièrent des habitations, massacrèrent des gens, violèrent des femmes, pillèrent et détruisirent les biens de la population. Dans le village de Song My, plus particulièrement, plus de 500 personnes ont été tuées. Les assassins américains ont appliqué les méthodes de massacres les plus barbares: ils ont concentré des centaines de personnes pour les abattre à la mitrailleuse, ils ont enfermé de nombreuses autres personnes dans des maisons et y ont ensuite lancé des grenades pour y mettre le feu. Des enfants furent jetés au feu ou tués au couteau pendant qu'ils tétaient leur mère.» Lorsque le monde apprit ces abominations, les langues se délièrent, des soldats américains, pris de remords, parlèrent et le lieutenant Calley, responsable le plus direct de la boucherie, fut enfin jugé et condamné, mais aussitôt gracié par le président Nixon, «sous la pression de l'opinion publique». En effet, un sondage pratiqué en décembre 1971 montra que 67 % des personnes interrogées par les enquêteurs avaient répondu que, «si elles en avaient reçu l'ordre, elles auraient tué tous les habitants d'un village vietnamien suspects d'aider l'ennemi». Les tueurs de Calley avaient d'ailleurs été félicités, «pour leur action remarquable», par le général Westmoreland, alors commandant en chef du corps expéditionnaire américain au Viêt-nam. Ce général n'avait-il pas dit à ses troupes: «des cadavres, je veux plus de cadavres?» Westmoreland, aussi criminel que Lammerding (Division SS *Das Reich*, en 1944), ne fut pas inquiété davantage. Et l'affaire de Song My - My Lai ne doit pas faire oublier qu'elle n'est qu'une entre tant d'autres: à la même époque, en février-mars 1968, à Ba Long An, mille Vietnamiens furent jetés à l'eau, pieds et poings liés. Mais elle a pris valeur d'exemple, auprès des massacres d'Oradour en France (1944) et de Deir Yas-

sin en Palestine (1948). Dans ces trois cas, il s'agit de crimes contre l'humanité, accomplis de sang-froid, et nullement de réactions passionnelles, sous le coup de représailles ou de la fureur des combats. On a donc, à propos de Song-My, parlé du caractère nazi de l'agression américaine au Viêt-nam et, plus tard, il sera même question de génocide. Peut-on dire qu'il existe un «Nazisme israélien»?

[179]

3. Un processus de Nazification?

C'est l'expression employée, en 1975, par un Israélien : Israël Shahak, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem, dont il a été souvent question ici. Le courageux auteur du «*Racisme de l'État d'Israël*» (tr. fr. Guy Authier, 1975), président de la «*Ligue israélienne des Droits de l'homme et du citoyen*», se croit fondé à écrire (p. 267-268) :

«C'est pourquoi je ne crains pas —dans ce domaine et dans d'autres, mais pas dans tous, certainement— de faire une comparaison entre cette situation et celle qui régnait en Allemagne entre les deux guerres; et je ne crains pas de dire que les juifs israéliens —et avec eux la plupart des juifs dans le monde— connaissent actuellement un processus de nazification. Un peuple qui traite de héros national un homme tel que Meir Har-Zion mérite-t-il un autre nom?... Donnerions-nous un autre nom à des gens dont le héros national dirait sa joie de tuer des juifs avec un couteau, et de voir leur sang jaillir?... N'est-ce pas le Nazi «*Horst Wessel*» qui parlait du plaisir qu'il avait à voir le sang gicler sous son couteau?...

Je ne parle pas seulement de ceux qui, parmi nous, sont à mon avis, de vrais nazis — et il y en a beaucoup— mais aussi de ceux qui ne protestent pas contre le nazisme juif, dans la mesure où ils pensent qu'il y va de l'intérêt des juifs... C'est un fait que, par exemple, selon la loi talmudique juive qui est encore en vigueur en Israël, les femmes «*Gentiles*» sont traitées d'impures, esclaves et prostituées (...) Existe-t-il en Israël un juriste pour expliquer un tel jugement, et quelqu'un se pose-t-il la question de savoir si une telle loi est sage et juste, ou non...? Pour la même raison que les juristes de l'Allemagne nazie acceptaient les lois de Nuremberg (...), les juristes israéliens refusent d'examiner les demandes d'enquêtes faites par des non-juifs.

Je conclurai par les paroles de Hugh Trevor-Roper, à la fin de son livre «*Les derniers jours de Hitler*», parlant d'Albert Speer :

«Il était capable de mesurer les forces politiques et de résister au maître, ce que tous les autres jugeaient impossible... Comme administrateur, il était incontestablement un génie. Ses ambitions étaient pacifiques et constructives: il souhaitait ardemment reconstruire Berlin et Nuremberg, et il avait fait des plans pour que ces deux villes fussent les plus grandes du monde, pour un prix qui ne dépassait pas deux mois de dépenses du budget... (cependant, du point de vue politique, Speer [180] est le véritable criminel de l'Allemagne nazie, parce qu'il représentait, plus que tout autre, la philosophie qui a conduit l'Allemagne au désastre et failli entraîner le monde entier dans le naufrage... Pendant dix ans, il a été au centre du pouvoir politique; son intelligence aiguë discernait la nature et les mutations du gouvernement et de la politique nazis; à voyait clair dans les personnages qui gravitaient autour de lui, et il les méprisait. Mais il ne dit rien. Partant du principe que les politiques étaient incapables, il s'en détournait, et construisait des routes, des ponts et des usines, alors que les conséquences logiques de ce gouvernement de fous se faisaient déjà sentir... A la fin, lorsqu'elles entraînèrent la ruine de toute son œuvre, il décida d'agir... Mais il était trop tard. L'Allemagne était détruite... »

Ainsi parle Trevor-Roper... Quant à moi, j'essaie d'agir avant qu'il ne soit trop tard !»

Israël Shahak n'est pas le seul Juif à tenir un pareil langage. C'est aussi celui de Moshé Menuhin, depuis longtemps fixé en Amérique (il est né en Russie en 1893). J'ai déjà parlé de lui comme d'un homme droit et sincère, d'une grande piété, qu'il est vraiment détestable de traiter de «*pauvre homme*»—comme le fait Henry Bulawko, dans *Le Monde* du 29 mars 1969. Voici le texte intégral de la lettre qu'il écrivit au *New York Times*, le 2 septembre 1970 :

Le 2 septembre 1970.

Au rédacteur en Chef du New York Times,
Times Square
New York, N. Y.

Monsieur,

En tant que Juif américain anti-sioniste, ayant son franc-parler, croyant en un judaïsme éthique et prophétique et hostile au nationalisme «juif» violemment agressif (sionisme), puis-je faire remarquer l'ambiguë et dangereuse confusion des termes «existence sûre» et «survie» d'une part, et «frontières sûres» de l'espace vital (*Lebensraum*) militaire, d'autre part.

La terminologie destinée à émouvoir, employée par la machine de propagande sioniste israélienne, telle que, «Israël craint non seulement l'extermination mais l'extinction», «nous ne sommes décidément pas préparés à souscrire à la perspective d'anéantissement implicite dans des propositions grotesques comme celles de Fulbright»; «nous avons la volonté de survivre», et de nombreux clichés effrayants du même genre, déjà utilisés contre les nazis allemands, pour dissimuler —cacher et masquer— les prétendues «frontières sûres», n'est qu'un subterfuge; pour camoufler les vieux objectifs du grand dessein - idée fixe vieille de 73 ans - d'un grand Eretz Israël, qui ne fut jamais répudié ni désavoué par les dirigeants sionistes, sans exception, du Dr Théodore Herzl à Moshé Dayan, Ezer Weizman, Menachem Begin, Golda Meir et compagnie - expansionnistes militants de «la patrie juive».

Le sénateur Fulbright a merveilleusement bien expliqué les «frontières sûres» dans son interpellation au Sénat l'autre jour: «On commence à comprendre les sphères d'influence psychologiques qui conduisent une nation à croire qu'elle ne peut avoir aucune sécurité tant qu'elle n'a pas privé ses voisins de tout semblant de sécurité! «Israël sioniste» a toujours cru au vieil ordre mondial du «Droit de conquête» et des conquérants, et avec l'arrogance de la force, exige d'une façon éhontée, comme gain légitime, les «fruits de la victoire». Il juge antisémite le principe décrété par l'ONU de l'inadmissibilité de l'acquisition [181] de territoires par la guerre». D'où leur mépris pour les Nations Unies. Quand James Reston, dans son article du *New York Times* paru le dimanche 23 février, à propos de «la stupéfiante proposition de Fulbright», parle des «obligations morales, légales et stratégiques d'empêcher la destruction d'Israël»; ou écrit: «les États-Unis sont obligés, d'après la Charte des Nations Unies, de défendre Israël contre toute agression militaire», ou encore: «Fulbright offre la nette garantie américaine de la sécurité d'Israël s'il revient aux frontières d'avant la guerre de 1967» et, qu'en même temps, M. Reston ne se permet pas, par amour de la vérité et de l'honnêteté historique, de s'appesantir sur le grand dessein de l'idée fixe vieille de 73 ans d'un grand *Eretz Israël* sioniste —idée qui a dominé toute la pensée, les projets et plans sionistes au cours de toutes ces années— il contribue inconsciemment à embrouiller, cacher et masquer la notion sioniste de «frontières sûres», à travers le subterfuge des clichés qui s'appliqueraient mieux maintenant aux Arabes victimes du nationalisme «juif» insensé. Actuellement, les Israéliens sionistes occupent déjà un territoire, appartenant aux Arabes, d'une superficie trois fois supérieure au pays qu'ils revendiquent comme leur depuis 1947/1948. Ce sont eux qui ont poussé les Arabes sans défense dans le désert, loin de leurs foyers et de leur terre natale tout en se justifiant «parce que les Arabes veulent les jeter à la Méditerranée».

La rhétorique hypocrite et grandiloquente d'Abba Eban, affirmant que «l'existence sûre d'Israël» (lisez «frontières sûres») est l'impératif moral primordial dans ce litige», masque en réalité l'impératif territorial du grand *Eretz Israël*. Les termes «survie», «anéantissement», etc. sont la clef du mystère qui fait que des foules innocentes demandent: «Que veulent effectivement les Israéliens, alors que Nasser propose de les reconnaître, de leur laisser libre passage à travers le canal de Suez, les détroits de Tiran, à condition qu'ils renoncent à l'expansion?»... La plupart du temps on insiste moins sur les affirmations comme «nous sommes prêts à faire des concessions territoriales, à l'exception d'une bande de terre le long du golfe d'Akaba jusqu'à Charm el-Cheikh, du territoire de Gaza, des hauteurs de Golan, de tout Jérusalem». On cache aussi le nouvel Hébron, le nouveau Naplouse, le nouveau Nazareth, les douzaines de nouvelles colonies entourant les vieilles cités arabes, afin que les Arabes puissent y rester comme charpentiers ou porteurs d'eau...

Veuillez m'accorder la place nécessaire pour répertorier ce qu'étaient les «frontières sûres» dans le programme des leaders sionistes de l'époque de Herzl jusqu'à nos jours C'est de la plus haute importance historique.

Sitôt après que le Dr Herzl eut organisé son premier Congrès mondial sioniste à Bâle, Suisse, en 1897, son conseiller David Triestsch soulignait : « Je vous suggérerai de réaliser à temps le programme de la « grande Palestine » avant qu'il ne soit trop tard. Le programme de Bâle doit contenir les mots « grande Palestine » ou « Palestine et ses territoires voisins », sinon c'est un non-sens. Vous ne ferez pas tenir dix millions de Juifs sur un territoire de 25.000 kilomètres carrés ». Un autre conseiller de Herzl, son guide et professeur — l'étrange et mystique Révérend Hechler, aumônier de l'ambassade britannique à Vienne, déplaça sa carte de Palestine et lui dit : « Les montagnes en face de la Cappadoce (Asie Mineure), doivent constituer la frontière nord et le canal de Suez, la frontière sud. Notre slogan doit être « La Palestine de David et Salomon ». Et lorsque le collègue d'Herzl, le professeur Max Nordau entendit dire pour la première fois qu'il y avait une population arabe en Palestine, il courut chez Herzl en criant : « Je ne savais pas cela ; mais alors, nous sommes en train de commettre une injustice ! ». Le fuhrer sioniste le traita par le silence. Le professeur Buber qui a raconté cette histoire [182] ne dit pas que le Dr Herzl ait répondu quoi que ce soit au professeur Nordau. En 1948, après les massacres de Deir Yassin, (commis par Menachem Begin et son Irgoun) et de Lydda et Ramleh (commis par Moshé Dayan et sa Haganah), quand les Arabes de Palestine abandonnaient leurs foyers par centaines de mille pour chercher sécurité, abri et nourriture, le médiateur des Nations Unies, le comte Bernadotte, volait chaque jour du Caire, de Beyrouth, d'Amman à Jérusalem — en quête de paix et d'humanité. Dans son livre « A Jérusalem », il raconte ce qui suit au sujet de ses conférences avec les chefs des gouvernements arabes : « Tandis que j'étais assis parlant aux dirigeants arabes, je ne pouvais m'empêcher de me dire : cet homme réalise au fond de lui-même que le monde arabe ne peut espérer plus longtemps en une Palestine dans laquelle il n'y aurait pas un État juif indépendant ». Puis, « quand Shertock (le ministre israélien des Affaires étrangères) et moi-même passâmes à la question de l'avenir de la Palestine, Shertock convint que j'avais eu raison dans le fait que les trois choix que j'avais suggérés pour la partie arabe de la Palestine épuisaient, sans aucun doute, toutes les possibilités. Mais il laissa entendre qu'il pourrait bien y en avoir une quatrième, à savoir que la Palestine tout entière appartienne à Israël. »

Le général Allon, qui commanda plusieurs fronts stratégiques dans la guerre de 1948, fit remarquer que le « territoire d'Israël aurait pu être plus étendu si le général Moshé Dayan avait été le chef d'État-Major pendant la guerre de 1948 contre les Arabes en Palestine... Quand Ben Gourion (le Premier ministre qui subit de très fortes pressions du président Truman) ordonna à notre armée d'arrêter son avance, nous étions au bord de la victoire, du Litani (fleuve du Liban), au Nord, au désert du Sinaï, au Sud Ouest. Encore quelques jours de combats et nous aurions pu libérer le pays tout entier !... »

Dans la guerre sordide de « Rédemption » de 1957, en collusion avec la France et la Grande-Bretagne, quand, par accord secret, l'Israël sioniste de Ben Gourion eut le droit de prendre tout ce qu'il pourrait aux Arabes en servant, en contrepartie, de prétexte à ses alliés pour intervenir au Sinaï et à Suez (dont ils firent la conquête en quatre jours), Moshé Dayan, le Commandant en chef, déclara : « Il incombe au peuple de se préparer à la guerre, mais c'est à l'armée israélienne qu'il appartient de mener le combat avec comme objectif suprême d'ériger l'empire israélien... ». Puis, dans son journal, il inscrit cette perle : « J'ai le sentiment que la nation entière est en faveur de cette campagne. Les impératifs moraux qui pousseront tous ceux qui y participeront sont les mêmes que ceux qui inspirèrent les plus grands efforts des trois dernières générations pour restaurer la nation juive en Israël... »

Et l'Irgoun de Menachem Begin (maintenant *Herout*), qui insiste pour que les terres de l'Est de la Jordanie appartiennent aussi à Israël, disait, deux ans avant la bataille d'Égypte en 1956 : « Je crois profondément que l'on doit déclencher une guerre préventive contre les États arabes sans plus d'hésitation. En agissant ainsi, nous atteindrons deux buts : premièrement, l'anéantissement de la puissance arabe ; deuxièmement, l'expansion de notre territoire... »

Lorsque la conquête du Sinaï fut achevée en 1956, Ben Gourion déclara : « Tiran fut libéré hier par l'armée israélienne... Israël déclare que la bande de Gaza fait intégralement partie de la nation. Aucune force, quelle qu'elle soit, ne pourra faire évacuer le Sinaï à Israël ! Et les paroles d'Isaïe le prophète ont été accomplies ! » L'armée sioniste d'Israël était à nouveau au bord de la victoire et elle aurait pu aisément conquérir tout l'ouest de la Jordanie, le Liban (tout au moins le Litani, fort convoité), la Syrie et la partie s'étendant jusqu'à l'Euphrate biblique, s'il n'y avait eu la ferme déclaration du président Eisenhower aux Nations Unies : [183] « Une nation qui attaque et occupe un territoire étranger face à la réprobation des Nations Unies, devrait-elle être autorisée à imposer les conditions de son retrait ? » Et pour leur chagrin éternel, Ben Gourion et Moshé Dayan durent se retirer de la péninsule du Sinaï devant la menace des sanctions de la part des USA et de l'ensemble des Nations Unies. Ils furent obligés de

remettre à juin 1967 le «Jour de Rédemption» du Grand *Eretz Israël*— quand ils agirent seuls et que les USA n'avaient plus un Eisenhower pour dicter les termes de la justice.

Après la guerre des six jours, après qu'Israël sioniste eut conquis un territoire arabe trois fois supérieur à celui qui lui fut donné par les Nations Unies en 1947/1948 aux dépens des Arabes palestiniens, le ministre de la Défense, Moshé Dayan, déclara à la jeunesse du Parti du travail unifié: «Nos pères firent la frontière de 47; nous fîmes celles de 49; vous avez fait celles de 67; une autre génération portera nos frontières là où elles devraient être...» A une autre occasion, pour surpasser Ben Gourion, citant la Bible, Dayan déclara: «Si vous possédez le livre, alors vous avez aussi la terre de la Bible, des Juges, des Patriarches à Jérusalem, Hébron, Jéricho et aux alentours (Naplouse, etc.). Sous aucun prétexte nous ne nous contraindrons à quitter, par exemple, Hébron. C'est un programme politique, mais plus important encore, c'est la réalisation du rêve ancestral d'un peuple...» Et ailleurs, disait Dayan: «Une colonie ratifie la réalité. Mon plan est la réalité d'aujourd'hui dans les territoires. Les arrangements existant aujourd'hui, devraient devenir l'ordre permanent en Cisjordanie»...

Et Menachem Begin eut son mot: «Israël doit proclamer sa souveraineté sur les territoires occupés. Toute division de la terre d'Israël est illégale!»

Ezer Weizmann, ancien général de l'Air, maintenant ministre des Transports, parlant à un groupe de reporters, a déclaré: «Ce que vous appelez les territoires occupés, je l'appelle Israël!» Et le Grand Rabbín d'Israël déclare: «Il est interdit par la Thora à tous les Juifs, le gouvernement israélien compris, de rendre même un pouce du territoire d'*Eretz Israël* maintenant entre nos mains...» Et Golda Meir couronne le tout par sa déclaration sans cœur et inhumaine: «Ce n'est pas comme s'il y avait eu un peuple palestinien en Palestine... Nous sommes venus et les avons jetés dehors et leur avons pris leur pays. Ils n'existent pas... ~.

On pourrait écrire des volumes à propos de ces Israéliens sionistes néo-nazis. Non, il n'y a aucun assouplissement de l'idée fixe du Grand *Eretz Israël*, vieille de 73 ans, et par conséquent aucune magnanimité et sûrement aucun signe de repentir, hélas. Même dans le cœur du leader sioniste le plus éminent, le plus éclairé le Dr Nahum Goldmann (qui a commencé soudain à comprendre que cet état sioniste avec ses frontières sûres qu'il avait aidé à établir et à maintenir plus qu'aucun autre leader sioniste, devrait être réduit à une communauté pacifique), il n'y a pas de véritable et sincère repentir pour les crimes commis contre l'innocent peuple arabe de Palestine et contre tout le Moyen-Orient. Mais le Dr Goldmann, le Juif très sage, saisit maintenant le commencement de la fin des effets dévastateurs de la religion néonazie du *Lebensraum*, pratiquée par les fanatiques insensés de l'Israël sioniste. Maintenant, le Dr Goldmann veut qu'Israël soit «neutre et garanti par l'humanité» et par ses voisins arabes une fois que les armées israéliennes se seront retirées de leurs nouvelles «frontières sûres» de 1967...

Il me reste encore tellement de matériel se rapportant à tout ceci que j'ai dû laisser de côté cette fois-ci, mais à une autre fois, peut-être, sur ce sujet.

Sincèrement,

Moshé Menuhin.

[184]

En France, un pieux Juif anti-sioniste, qui se rattache à la tradition rabbinique et que son courage expose aux persécutions pour la justice, Emmanuel Lévyne, a réuni de nombreux articles dispersés dans un livre: «Judaïsme contre Sionisme», paru en 1969. A maintes reprises, il emploie les mots Nazi et Nazisme, qui, appliqués à Israël, font sursauter tous ceux qui croient, *a priori*, qu'il y a incompatibilité évidente entre les victimes de l'Holocauste et leurs bourreaux allemands. Ainsi, dans une citation d'Angel Marvaud («Le Sionisme», 1911), on pourrait changer le mot «sionisme» par «nazisme», sans que le sens de la phrase en soit altéré: «Le sionisme, fondé par un Autrichien et à la tête duquel, encore aujourd'hui dominant des Allemands, s'inspire manifestement de l'idée de race, surtout en honneur dans les pays germaniques» (p. 18). En 1965, le journaliste Arnold Mandel, dans la revue du Fonds Social juif unifié, *L'Arche* (n° 98, mars 1965), écrit: «Faut-il rappeler que le sionisme, en tant qu'idéologie politique, est une émanation et un transfert juifs, du jeune nationalisme allemand libéral du temps des romantiques, qu'il est le *Sturm und Drang* juif, venu après «l'ère des lumières»

res» juive, reproduisant ainsi, avec un décalage dans le temps, une évolution proprement allemande?» (p. 19). Emmanuel Lévyne est aussi pauvre qu'un Palestinien. Son père est mort à Auschwitz ou à Treblinka (p. 29), ce qui lui donne le droit d'écrire (p. 40): «Les Nazis, en se référant au sens simpliste de la Bible, comme les Sionistes, pouvaient justifier Auschwitz et Treblinka: ils accomplissaient la volonté du Dieu d'Israël qui punissait son peuple pour son infidélité... Vous avez dit non au Nazisme allemand, ce n'est pas pour dire oui à un *Nazisme juif*». Lettre du 30 mars 1969: Un ancien Nazi, le chancelier Kiessinger, «à la tête de l'État allemand, soutient l'État sioniste, comme l'ont toujours fait les chefs nazis. La sociologue américaine d'origine juive, Hannah Arendt, a révélé qu'Eichmann avait été partisan de la solution sioniste et lecteur enthousiaste du *Judens-taat* de Teodor Herzl. Il est évident que des Nazis et des antisémites ne peuvent s'opposer à un mouvement comme le sionisme, dont le but est de débarrasser leurs pays des Juifs. C'est pourquoi Xavier Vallat lui-même s'est déclaré sioniste» (p. 81). «Les Israéliens font subir aux Palestiniens ce que les Nazis ont fait subir aux Juifs, sinon quantitativement—pas encore—du moins qualitativement» (p. 82). «Le Nazisme, voilà où aboutit le dévouement à l'État, voilà où mènent le nationalisme et le patriotisme conséquents. L'exemple des Hitler et des Eichmann aurait dû inspirer à la jeunesse juive le dégoût éternel de l'État» (p. 94). «Si vous allez en Israël..., si vous refusez de tuer un Arabe, lorsqu'on vous le commandera..., ce sont des Juifs, vos propres frères, qui vous infligeront des traitements analogues à ceux que nos pauvres parents ont subis des mains des SS» (p. 95). «Pourquoi tentez-vous de détourner les coups que nous voulons asséner à Rothschild et à toute la clique de la bourgeoisie qui ont transformé notre planète en camp de la mort atomique, *qui ont étendu Auschwitz à toute la terre?*» (p. 96). Emmanuel Lévyne a le souffle inspiré d'un Prophète. Rien ne l'arrête, quand il s'agit de dénoncer l'imposture et de faire éclater la Justice et la Vérité. Il dénonce (p. 101) «les opérations policières de style nazi dans les ghettos de Jérusalem» — «car c'est de la forêt elle-même que sort le manche de la hache du bûcheron» (*Talmud Sanhedrin*, 39 b). «Après Auschwitz et Treblinka, je juge que l'État allemand n'a plus le droit à l'existence—que les Allemands deviennent européens—, que son existence historique doit prendre fin, car le Nazisme était son accomplissement... Mais, puisque les Israéliens traitent les Palestiniens comme les Allemands ont traité les Juifs, l'État d'Israël n'a pas plus le droit à l'existence que l'Allemagne armée» (p. 132-133). «Mon père a péri à Auschwitz. Je l'ai dit et je le répète. On ne fera pas de moi un Allemand. On ne [185] me convertira pas au Germanisme. Je n'irai pas en Palestine pour chasser, dépouiller, exproprier, déposséder et massacrer au napalm des populations sémites, entraîné par un mouvement de folie nationaliste et guerrière qui a son origine en Allemagne et dont le but aryen était de créer, avec un État juif made in Germany, une situation qui amènerait les Sémites et les fils d'Abraham à se massacrer, à s'exterminer: à *devenir des Nazis*» (p. 136). Emmanuel Lévyne est celui envers qui «des hommes qui se prétendent juifs se sont montrés injustes et cruels: ils lui ont retiré son gagne-pain à cause de ses idées...» (p. 137). Il a ce cri déchirant: «Je suis juif, parce que je suis un Palestinien et un Nord-Vietnamien» (p. 137). Et encore: «Nous préférons être traités de *renégats* plutôt que d'être jugés comme criminels de guerre... On cèdera encore au scandale: nulle comparaison n'est possible entre le Nazisme et le Sionisme... (Et pourtant), le mensonge devient insupportable en cette affaire. *Il y a un Sionisme nazi*» (p. 140). Phrase terrible, jugement de fins dernières! As-sortis d'une observation capitale, d'une évidence méconnue: «Dans les textes rab-

biniques anciens, dans le Talmud en particulier, la Palestine n'est jamais appelée Israël ou État d'Israël (*medinat Israel*), mais «Terre d'Israël» (*eretz Israel*). Israël n'est pas le nom d'une terre, mais celui d'un homme: Jacob» (p. 142). «La Palestine est la terre promise à cet homme, mais qui ne l'a pas possédée, qui en a, au contraire, laissé la jouissance à son frère ennemi: Esaü» (p. 143). Il est dur, sans doute, mais salubre d'entendre ces vérités amères et fortes: «Les Israéliens ont déjà prouvé qu'ils avaient atteint un degré d'inhumanité assez grand pour chasser plus d'un million de Palestiniens de leurs maisons et de leurs terres ancestrales par la terreur et massacrer des dizaines de milliers de défenseurs arabes au napalm en quelques jours. Hitler et les Nazis, avant 1939, n'en avaient pas fait autant avec les Juifs» (p. 149). Dans une «Lettre à une étudiante juive» (décembre 1967), Emmanuel Lévyne ose écrire: «Les Sionistes savent bien au fond d'eux mêmes qu'ils ne sont pas faits pour demeurer en Palestine, ils sont trop occidentalisés, américanisés... Ce sont des colonialistes attardés du siècle dernier, dont le destin ne peut être que celui des Français d'Algérie» (p. 164). «Aujourd'hui le Nazisme s'est universalisé, le Sionisme s'est révélé comme une forme juive de germanisme, le monde oppresse partout, l'air est moins respirable que sous l'occupation allemande, on se sent en tout lieu à Auschwitz et toute révolte ne peut être que celle du ghetto de Varsovie» (p. 166). Lévyne va—ce qui est la chose la plus rare—jusqu'au bout de son engagement, jusqu'au bout de sa pensée: «La folie nationaliste et guerrière, qui était propre aux Allemands, s'est emparée des Juifs. Quel malheur! Devenir comme nos pires ennemis!» (p. 170). Et ceci, qui touche le fond du problème: «Je suis un persécuté. On ne me supporte pas... La honte de la race juive. Bref, je suis bon à être mis dans une chambre à gaz et dans un four crématoire. Et ils le sentent, ils le savent plus ou moins consciemment, mes adversaires, qu'ils me jugent comme les Nazis jugeaient les Juifs —et cela me rend encore plus insupportable à leurs yeux; je les contrains à être comme des Nazis, à révéler leur véritable nature, qui s'est revêtue de l'uniforme israélien, mais qui s'est vidée de l'âme juive» (p. 172). «Hitler et les Nazis nous ont exterminés parce que nous étions juifs. Nous ne pouvions pas ne pas être juifs. Mais nous pouvions éviter de construire un État au milieu d'un monde étranger qui avait des raisons de ne pas en vouloir» (p. 181). «Dayan et Menachem Begin non seulement s'expriment, eux aussi, comme des fascistes et des Nazis, mais ils agissent comme tels» (p. 182). «Le Sionisme est un crime collectif, car il ne pouvait pas se réaliser, s'accomplir sans verser du sang sémite et sans provoquer des terribles injustices» (p. 201).

De grands esprits, comme Albert Einstein (1879-1955), sont restés, quoique [186] juifs, imperméables à l'idéologie sioniste. On sait qu'à la mort de Weizmann (en 1952), Einstein, alors professeur à Princeton, déclina l'offre qui lui était faite de devenir président de l'État d'Israël. Il disait que «L'idée d'un État ne s'accorde pas avec mes sentiments. Je ne peux en comprendre l'exigence. Elle est liée à une étroitesse d'esprit et à des obstacles économiques. Je crois que ce n'est pas bien. J'ai toujours été contre cette idée». Dans son livre: *Out of my later years* (New York, 1950) il revient à la charge: «Je verrais davantage un accord raisonnable avec les Arabes, sur la base d'une coexistence, que la création d'un État juif. En dehors de toute considération pratique, la conscience que j'ai eue de l'essence même du judaïsme s'oppose à cette idée d'État, avec des frontières, une armée et un certain pouvoir séculier, aussi discret soit-il. J'ai peur du mal qui pourra être causé au cœur du judaïsme». Dans son ouvrage (*Einstein*, New York, 1947), le professeur Philipp Frank estime qu'Einstein était, en réalité, inquiet de voir les Juifs

suivre les traces de leurs persécuteurs (c'est-à-dire, objectivement, devenir, à leur tour, d'autres Nazis). On remarquera avec intérêt que, dans sa dernière déclaration avant sa mort, en avril 1955, Einstein, à propos du conflit entre Israël et l'Égypte, a dit qu'«il n'y a aucune différence entre les grands et les petits problèmes, quand il s'agit de la Vérité et de la Justice»: *Wenn es sich um Wahrheit und Gerechtigkeit handelt, gibt es nicht die Unterscheidung zwischen kleinen und grossen Problemen* (cité par *New Outlook*, Tel Aviv I, 1, juillet 1957, p. 5). Aux États-Unis, Elmer Berger, vice-président de l'*American Council for Judaism*, écrivait, dans son livre: *The Jewish Dilemma* (New York, 1946, p. 4): «Les Juifs, comme les autres, dénoncent les idées racistes des Nazis. Et pourtant, certains Juifs souscrivent à ce postulat qu'ils sont un peuple et une race différents, dont les problèmes ne peuvent être résolus que par la création d'un État qui leur soit propre. Si cela était, en quoi ce concept diffère-t-il des conclusions de la théorie nazie, que les Juifs sont des éternels différents, des éléments non-assimilables?... N'est-ce pas curieux et d'une ironie tragique à la fois, que les Sionistes et les pires antisémites s'entendent sur une même solution: l'isolement des Juifs dans un pays à eux?» Neuf ans plus tard, dans une lettre publiée par le *New York Times* du 23 novembre 1975, le rabbin Elmer Berger, alors président de la société «Alternatives américano-juives au Sionisme», confirme son opposition irréductible au sionisme, en raison de son «profond attachement aux valeurs humanistes, libérales et démocratiques». On peut encore citer l'attitude antisioniste d'Isaac Deutscher (1907-1967)—Juif polonais fixé en Angleterre, admirateur de Trotsky et de Rosa Luxemburg - telle qu'elle apparaît dans son dernier ouvrage: «Essais sur le problème juif» (tr. fr. Payot, 1969). Deutscher reproche à «Israël» d'être un «État de personnes déplacées», une «théocratie anachronique», et l'accuse d'être «implicitement contre-révolutionnaire». En France, les Juifs antisionistes—parce qu'ils sont antinazis—ne manquent pas, d'Alain Krivine à Jacqueline Hadamard, de Nathan Weinstock à Maxime Rodinson. Parmi les publications les plus récentes, il faut relever celles de Michel Rachline (parues aux éditions Guy Authier). *Le bonheur nazi, ou la mort des autres* (1972), qui n'est certes pas une apologie du Nazisme, mais la dénonciation la plus violente des séductions du fascisme, le cri d'alarme nécessaire (en puissance, «nous sommes tous des Nazis»), le rappel d'une vérité perdue de vue («Hitler n'a pas été le fils d'une Allemagne délirante... Il a été le fils de l'homme»), ce livre terrible et fort n'a pas été compris par tous. Par exemple, Paul Morelle intitule: «Ce roman est dangereux» son compte-rendu dans *Le Monde* du 27/10/72; s'il reconnaît que Michel Rachline «a perdu 65 des siens dans les camps de la mort», il déplore que ce Juif veuille montrer que «les credos nazis, dans leurs implications les plus [187] cruelles, n'ont fait que s'inspirer des commandements de la religion juive» et, s'il finit, comme à regret, par recommander la lecture du *Bonheur nazi*, c'est pour ajouter aussitôt: «lisons-le, mais comme on prend un remède de cheval». Mais je pense surtout à *Un Juif libre* (Guy Authier, 1976). Michel Rachline est, bien entendu, violemment attaqué par ceux qui le traitent de renégat. Mais ce petit-fils de rabbin forgeron russe, émigré en France en 1905, ne manque pas d'un singulier courage. Il ose rejeter ce qu'il appelle «la synagogue de Satan» et, contre les racistes sionistes «d'inspiration nazie», il écrit, enfin: «être français, ce n'est pas posséder une carte d'identité française, c'est avoir choisi la France» (p. 344). Il compare *Mein Kampf* à l'Ancien Testament: «N'entendez-vous pas en frissonnant la hideuse voix du monstre nazi? Elle clame son droit au *Lebensraum*, à l'espace vital, prétexte qui a servi à tuer des millions d'hommes au nom d'une race de seigneurs! Aucune base scientifique ne

soutenait les prétentions criminelles de Hitler ; aucune base scientifique non plus pour porter les affirmations juives. Le racisme apparaît dans toute sa laideur, ici teinté de la poésie hébraïque. Une race élue va envahir un pays voisin, le dominer, le détruire, l'occuper. C'est ainsi. Et quatre mille ans plus tard, balançant aux fosses communes les fleurs de son visage spirituel, Israël réalise la prophétie dans la guerre, le pillage et le meurtre» (p. 425). Certes, les arguments, le point de vue de Michel Rachline ne sont pas ceux d'Emmanuel Lévine. Mais tous deux rejettent la Sionisme raciste et fasciste comme une forme de Nazisme. Or, Michel Rachline reçoit du monde entier («Israël» compris) des centaines de lettres, envoyées par des Juifs, qui le félicitent avec chaleur. Ceci est un signe qui ne trompe pas : «Hier, j'ai failli périr, demain je périrai. Du moins, j'aurai crié!» (p. 425).

[189]

«Si l'on entend par «sionisme» la constitution de colonies ou de foyers juifs en Palestine, l'intervention de la Conférence de la paix est inutile. Il existe déjà des colonies juives en Palestine, dues à la libéralité de M. Edmond de Rothschild. Pleine et entière liberté doit être donnée à d'autres colonies juives en formation, comme aussi à des, colonies catholiques, protestantes, grecques, arméniennes, de s'établir en Palestine, en s'y conformant aux lois du pays.

Mais si l'on entend par sionisme la constitution d'un État juif en Palestine, je dis nettement, résolument : Non. De ce qu'il a existé, dans des temps très anciens, un royaume d'Israël à Jérusalem, il n'en résulte pas pour les Juifs un droit spécial sur Jérusalem. Vingt peuples divers ont occupé la Palestine : Assyriens, Perses, Égyptiens, Grecs, Romains, Byzantins, Arabes, Mogols, Turcs... Il y a eu un royaume latin ou français à Jérusalem. Le christianisme est né en Palestine ; Jérusalem est une des trois villes saintes de l'Islam. Les Juifs ne peuvent même pas invoquer «la loi du premier occupant». Ils ont conquis Jérusalem sur les Jébuséens. Il existe peut-être encore des descendants des Jébuséens. Les Juifs n'étaient qu'une des nombreuses tribus arabes ou sémites qui s'étaient établies dans l'Asie occidentale.

Depuis que la Révolution a décrété par Mirabeau et par l'abbé Grégoire l'égalité de tous les cultes, il n'est plus permis de parler de Juifs français. Il y a des Français qui sont juifs, comme d'autres Français sont catholiques ou protestants. Le sang des Français juifs, qui a coulé à flots sur les champs de bataille en 1914-1918, se distingue-t-il du sang des Français catholiques ou protestants ou libres-penseurs ? Et il n'en est pas autrement des autres peuples et des autres juifs.

Comme il n'y a donc ni race juive, ni nation juive, comme il y a seulement une religion juive, le sionisme est bien une sottise - une triple erreur historique, archéologique, ethnique.»

JOSEPH REINACH

Paru dans le «Morning Post», 30/03/1919

[189]

4. «Israël» sans masque

Des Juifs antisionistes, dont certains vivent dans l'État d'Israël (dont le nom officiel est *Jewish State*: «l'État juif»: cf. Golda Meir, *My Life*, 1975, p. 217), dénoncent donc le «Nazisme» d'un pays qui se veut justifié par Auschwitz et constitué par les survivants de l'Holocauste. La propagande sioniste tient un langage simple (simpliste?), que reçoivent, sans bourdonner, des millions d'oreilles complaisantes: victime du Nazisme, l'État juif ne saurait, par définition, être lui-même nazi. CQFD. C'est pourtant tomber dans un piège classique, que refuser de voir la fascisation d'Israël: sa nature impérialiste (c'est un colonialisme pire qu'un autre, une occupation militaire comme une autre), qui se heurte à la Résistance populaire des Arabes spoliés, avec l'inévitable répression (tortures comprises) et son cortège de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité (Deir Yassin et bien d'autres!). Les caractéristiques fondamentales du Nazisme ne sont pas toujours mises en évidence. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'une crise de démence passagère, à la rigueur explicable par une résurgence de la «barbarie» d'outre-Rhin (*furor teutonicus*), mais bien plutôt du fascisme allemand que six traits principaux me semblent situer sans conteste.—1) D'abord,—et c'est ce qui distingue le Nazisme des autres variétés de Fascisme,—la «pureté du sang», à quoi correspondent, en «Israël», comme on l'a vu, la Loi mosaïque et la Loi du Retour (qui sont des lois raciales et racistes); 2) Ensuite, la thèse du *Herrenvolk*: «le peuple de Seigneurs», ou «la race des Maîtres»: de son côté, «Israël» ne se tient-il pas pour le «Peuple élu» (*Atha baharthanu*)? Dans les deux cas, mépris des «sous-hommes» (*Untermenschen*)—Juifs, puis Arabes, d'une part, Palestiniens, de l'autre; 3) Expansionnisme agressif et guerrier: *Lebensraum* llitlérien contre «Le Grand Israël» du Nil à l'Euphrate. Déjà le premier ministre Menachem Begin considère, en 1977, la Cisjordanie comme Judée et Samarie «libérées», ce qui revient, au grand jour cette fois, à faire sans recours, des Palestiniens, à la lettre des «Gens sans terre»; 4) Recours à la «guerre-éclair» (*Blitzkrieg*), au moins trois fois: campagne du Sinai (1956), guerre des Six jours (1967), guerre d'octobre (1973); 5) Crimes de guerre et crimes contre l'humanité (voir Deir Yassin et Kafr Kassem, entre beaucoup d'autres!). «Israël» dira-t-il, un jour, comme les pendus de Nuremberg: *Nicht schuldig!* («Pas coupable»), ou comme Guillaume II vaincu: *Das habe Ich nicht gewollt* («Je n'ai pas voulu cela»)?; 6) La trop fameuse «Solution finale» elle-même ne trouve-t-elle pas sa réplique dans [190] cette déclaration enflammée du Lieutenant-colonel Abraham Avidan, grand-rabbin du Haut-Commandement israélien (cité par *Ha-Olam Hazé* du 15 mai 1974): «Puisque, en aucun cas, il ne faut faire confiance à un Arabe, on ne peut jamais être certain qu'un Arabe est incapable de nuire. Il s'ensuit qu'il n'y a qu'une façon de le traiter: c'est de le tuer.» Il s'agirait tout de même de savoir, une bonne fois pour toutes, qui appelle à cette fameuse «haine raciale», si justement dénoncée par la LICA et consorts — mais toujours de façon unilatérale. Regardons les choses de plus près.

«Israël» se prétend «socialiste». Qui, mieux que Léon Blum, pourrait donner, du socialisme, une définition sérieuse? Dans son précieux petit livre: *A l'échelle humaine*, terminé en prison au mois de décembre 1941 (mis au clair avant le pro-

cès de Riom) et publié chez Gallimard en 1945, on peut lire ces lignes (p. 173-174): «L'objet du socialisme est l'établissement d'une société universelle fondée sur la justice égale à l'intérieur des nations, sur la paix égale entre les peuples». Combien, en regard de ce témoin, paraissent misérables les arguments spécieux de Monsieur Mitterand, ami de Golda Meir et champion de «l'Internationale socialiste», qui ose écrire, dans *La paille et le grain* (Flammarion, 1975, p. 118): «Je croirai aux chances de la liberté dans le monde quand je verrai les solidarités idéologiques et politiques céder le pas à la vérité». A rapprocher d'un passage des «Souvenirs d'un militant» (Fayard, 1972), où l'auteur, Édouard Depreux, déclare, à propos de l'Exodus: «Je commençais à comprendre qu'il ne suffisait pas d'adhérer à un parti socialiste, ou à un parti membre de l'Internationale socialiste, pour se comporter en socialiste, c'est-à-dire et avant tout pour respecter les valeurs humaines. Un socialiste pouvait être hostile à l'établissement d'un foyer national juif en Palestine. Certains, et notamment des socialistes juifs, l'ont été. A partir du moment où ce foyer était créé, il était scandaleux d'en interdire par la force l'accès aux victimes du nazisme, fondées à espérer y trouver un refuge». Il y a d'ailleurs toute sorte de confusions sur l'emploi du mot socialisme. Ce terme, relativement récent, aurait apparu, pour la première fois, en italien (*socialismo*), dans un livre écrit en 1766 par le moine Ferdinand Facchinei, mais il est ensuite utilisé, de plus en plus souvent, en Angleterre, vers 1834, dans le journal d'Owen, *The Crisis* (voir *Le Monde* daté du 5/2/1965). De nos jours, Golda Meir et son parti «travailliste» (Mapai) se flattent d'avoir gagné une place éminente au sein de «L'Internationale socialiste». Il est intéressant, à cet égard, de reprendre les commentaires (rapportés dans *Ha-Aretz* du 3 décembre 1976, par Eli Tycher) du Dr Meir Agizohar, ancien président du MAPAI, député d'une formation droitiste du LIKUD de Menachem Begin en historien du mouvement «travailliste» à l'Université de Tel Aviv. Il donne trois raisons à l'image de marque «socialiste» du MAPAI à l'étranger: d'abord, «s'il est vrai que le propre du socialisme soit d'élargir le secteur de l'économie contrôlé par l'État, on peut dire que ce but a été atteint en Israël». Il est vrai, toutefois, que «ce gouvernement des travailleurs fabrique aussi des millionnaires», en abandonnant pratiquement le secteur industriel aux capitalistes. Ensuite, «les socialistes européens tirent leur chapeau devant les Kibbutz, qui leur paraissent réaliser l'idéal dont ils ont toujours rêvé. Enfm, Golda Meir et ses prédécesseurs avaient accumulé une grande réserve de crédit en faveur d'Israël... et fait, sur des personnalités telles que Wilson et Brandt, une forte impression qui n'est pas encore totalement effacée». Toutefois, se demande Meir Agizohar, «(la question subsiste de savoir si le Parti travailliste israélien (MAPAI) est vraiment un parti socialiste» et même si Israël est un État socialiste. Sa réponse est négative: «Le gouvernement israélien n'a jamais rien réalisé qui soit spécifiquement socialiste, depuis la création de l'État». De même, [191] pour Maxime Rodinson («Israël et le refus arabe», Seuil, 1968), le «secteur socialiste des kibbutz est intégré dans une société globale où dominant des préoccupations économiques qui n'ont rien de spécifiquement socialiste, où l'économie de marché joue un rôle capital» (p. 47). Après tout, l'idéologie commune, en Israël, est «une combinaison peu cohérente de nationalisme à tendance raciste et de religion» (p. 49).

Sur le racisme de l'État d'Israël, de nombreux exemples ont été fournis ici: il n'y a donc pas lieu d'y revenir. Le livre d'Uri Avnery: «Israël sans sionisme» (Seuil, 1969) est plein de notations justes, de remarques éclairantes. C'est ainsi qu'on lira ceci (p. 193): «Pendant la guerre des Six jours, un journaliste chargé de «couvrir» la campagne reçut un coup de téléphone de Munich: «Alors, nous

avons gagné?» lui demandait son rédacteur en chef avec anxiété. Cette petite anecdote révèle, chez les Allemands, un curieux sentiment d'identification à la cause israélienne. On serait tenté d'abord d'expliquer ce sentiment par le remords que ressentaient certains Allemands et par leur crainte de voir se répéter le grand holocauste des années quarante et disparaître les derniers survivants des camps de la mort hitlériens. Mais ce n'est pas une explication suffisante. Les Allemands qui, en 1967, s'identifiaient à notre armée étaient surtout des militaristes que ne distinguait pas particulièrement leur haine du nazisme». Et Uri Avnery de raconter son retour à Hanovre, sa ville natale, en 1956, après la guerre du Sinaï: «quelques jours plus tard, dit-il, un vieux Prussien, ancien officier de la Wehrmacht me dit, dans les coulisses du théâtre Berthold Brecht à Berlin Est: *«Vous êtes de vrais Prussiens.»* Il me parla avec admiration de nos kibboutzim frontaliers, de nos soldats agriculteurs» (p. 194). Je recommande, en sens inverse, la revigorante lecture de la «Mise au point» d'Henry Bulawko sur «Les Communistes et la Question juive» (1971), en réponse au livre d'André Wurmser, chroniqueur de *L'Humanité*: «L'Éternel, les Juifs et moi» (1970). Bulawko reproche à Wurmser de prétendre que «les Français juifs brûlés à Auschwitz étaient des Français; les Polonais juifs brûlés à Auschwitz, ou à Treblinka, ou dans le ghetto de Varsovie, étaient des Polonais; c'est ce qu'il laisse entendre (p. 38), en mettant en doute leur appartenance à un seul peuple» (p. 15). Bien entendu, le même Bulawko semble nier la lutte des classes, quand, à la question: «Y a-t-il solidarité entre un banquier et un travailleur juifs?», il répond oui: «Cette solidarité existe, comme elle existait sous l'occupation, entre un banquier et un travailleur français, soumis tous deux à la même oppression, s'engageant ensemble dans le même combat pour la libération du pays.» Henry Bulawko n'a, sans doute, pas entendu parler de la «collaboration économique» et de ceux que leur argent mettait à l'abri de la faim, grâce au libre accès aux restaurants «marché noir». Il ne suffit pas, pour réduire André Wurmser au silence, d'affirmer qu'il est faux qu'Israël, né «à contre-courant de l'histoire», soit ce qu'il est: un État «théocratique, raciste, expropriateur, annexionniste, antisoviétique», qui «dépend par surcroît des subsides de l'étranger» (Wurmser, p. 176 et 145, cité par Bulawko, p. 51). Il faudrait tout lire, tout citer, ce qui est impossible. Dans «Les sept jours d'Abraham Bogatir», par le Juif hongrois Gyorgy Kardos (Seuil, 1971), sont évoqués l'atmosphère confuse et le racisme ambiant, en Palestine, pendant les années 1947-48. On peut lire que Jerahmiel Ehrenburg, fermier communiste d'origine russe, demande au Yéménite Azarya: «Tu sais qui c'est, Hitler?» Azarya répond, de l'air le plus naturel du monde: «Un Arabe». Jerahmiel avait continué: «Et sais-tu ce que c'est qu'un communiste?» et Azarya de répondre: «C'est quelqu'un qui est arabe la moitié de la journée, et juif l'autre moitié!» Plus récemment, Efraim Sevela, Juif soviétique [192] émigré en Israël en 1971, n'a plus qu'un désir: quitter à jamais le cauchemar. Il publie «Adieu, Israël!» (tr. fr. Guy Authier, 1977), avec ses jugements lucides et sans complaisance. Il constate (p. 191) que «tous les côtés négatifs du socialisme israélien ressortent de façon éclatante. La mauvaise gestion des affaires qui tue tout ce qui bouge, la bureaucratie gouvernementale qui écrase toute initiative créatrice, l'indifférence de l'ouvrier quant au rendement et au résultat final de son travail, le vol généralisé et permanent, la corruption gouvernementale et, en guise de conclusion, l'apathie politique et l'indifférence de la grande majorité de la population». Et plus loin: «Non, il n'y a pas de fascisme en Israël. Mais, pour ce qui est du national-socialisme, il y en a à revendre. Et je me fais fort de le démontrer... Ne peut-on appeler cela du national-socialisme, celui

qui place avant tout ses propres intérêts nationaux?» (p. 210-211). Ici, bien sûr, ne jouons pas sur les mots: «Israël», même si son comportement objectif rappelle celui du Nazisme, auquel l'apparente sa mystique du peuple élu, n'a ni camps d'extermination, ni chambres à gaz, ni fours crématoires.

[193]

5. *Lebensraum*

L'une des revendications du Nazisme allemand était, on le sait, la conquête d'un «espace vital» (*Lebensraum*) extensible et démesuré, qui mena Hitler à sa perte dans les steppes russes, aux prises avec «le général Hiver». Le journal *Yediot Ahronot* du 30 avril 1976 a publié une déclaration—qui en rappelle d'autres— du rabbin Eliezer Yehuda Waldinger, président du tribunal rabbinique du district de Jérusalem: «Il est permis de s'établir à Jéricho, mais il est interdit de laisser les «Gentils» (*goyim*: «non-Juifs») accéder au Mont du Temple... Selon la *Halakha*» (partie juridique du Talmud de Babylone), «il est interdit aux Gentils de demeurer à Jérusalem. Si nous voulons appliquer rigoureusement la Loi, il nous faudrait expulser de Jérusalem tous les Gentils et la purifier complètement» (Les Nazis n'employaient pas un autre langage). «Pour assurer la défense de l'État face au danger de destruction —que Dieu s'y oppose!—, tout est permis, y compris une guerre préventive, si besoin est, ou les expulsions hors de l'État, si la sécurité l'exige.» Dans son numéro 9 des 1-15 août 1976, le bimensuel israélien *Middle-East Intelligence Survey* (éd. française, p. 71) a parlé du «compromis» proposé aux quelques trois mille nomades arabes du Negev: «Les Bédouins jugent cette offre insuffisante. Ils savent, néanmoins, que, du point de vue strictement légal, ils n'y ont même pas droit... D'ici quelques années... la vie nomade ne sera plus qu'un vestige du passé. Durant ce processus, une base légale stable de propriété foncière sera établie en ce qui concerne les autres régions d'Israël où les droits fonciers sont en litige». S'il s'agissait, par exemple, des revendications territoriales des Indiens d'Amérique du Nord, les belles âmes crieraient au «cynisme»: comme «Israël» a tous les droits, le monde «libre et civilisé» garde le silence.

Le 5 mai 1971, Jean Baubérot, Limousin protestant contestataire, auteur du *Tort d'exister* (Bordeaux, Ducros, 1970), excellente contre-partie au *Droit de vivre* de la LICA, a donné un exposé, à la Cité universitaire de Paris, intitulé: «Devons-nous être colonialistes par horreur du nazisme?» Ce texte a paru dans «Parole et société», revue du Christianisme social (Strasbourg, n° 2, 1972, p. 153-170). Jean Baubérot a montré «comment une fausse analyse du nazisme permet de masquer le colonialisme et de s'en rendre complice». En effet, «pour masquer le fait colonial sioniste au Moyen-Orient, on identifia la situation des Israéliens à la situation antérieure des Juifs en Allemagne et dans d'autres pays [194] d'Europe. L'identification paraissait plausible à tous ceux que l'on informait mal, d'une part à cause des fanfaronnades des gouvernements arabes néo-coloniaux, d'autre part parce que certains des Israéliens étaient des rescapés des camps de la mort. Mais, de minorité opprimée, l'Occident les avait transformés en conquérants oppresseurs... On accusa alors, de façon mythique, les Palestiniens d'avoir des intentions de «génocide», d'être des nouveaux Nazis. C'était *un transfert de culpabilité* comme, en son temps, l'accusation portée contre les Juifs d'être «le peuple déicide» était un transfert de responsabilité. Pour donner un fondement historique à ce transfert de culpabilité, on tenta de faire croire qu'il avait existé une alliance étroite entre l'ensemble des peuples arabes—et en particulier palestiniens—et le régime nazi pendant la dernière guerre. On connaît la photographie, mille fois repro-

duite, du Mufti —membre d'une famille palestinienne très riche, mais nommé à ses fonctions par les Anglais— serrant la main d'Adolf Hitler. Comme s'il n'y avait pas eu aussi, chez les colons juifs de Palestine, un courant fasciste! Comme si cela pouvait priver les paysans pauvres de vivre dans leur pays! Si les peuples arabes avaient été «sauvagement» anti-sémites, ils auraient pu, dans les années quarante, massacrer, en toute tranquillité, les communautés juives de leurs pays respectifs». Il ne faut pas oublier que «le Nazisme est quelque chose de banal. S'il est monstrueux, c'est un monstre qui risque de gangréner toute société liée à l'exploitation de l'homme par l'homme, aux aliénations, aux oppressions. Le nazisme n'est d'ailleurs rien d'autre que l'application à l'Europe des procédés colonialistes de violence et d'exploitation sur lesquels la civilisation occidentale repose».

Sur la thèse de l'espace vital (*Lebensraum*), Jacqueline Hadamard (d'origine israélite, petite-fille de Jacques Hadamard, le célèbre mathématicien, mort à 98 ans en 1963) a dénoncé «l'expansionnisme israélien», dans le Bulletin n° 2 du GRAPP (octobre-novembre 1968, p. 18-24). Elle rappelle que, déjà, Théodore Herzl (mort en juillet 1904), dans ses «Mémoires», écrit (1, p. 432): «le slogan que nous devons lancer doit être: la Palestine de David et de Salomon», avec cette précision (II, p. 711): «Superficie: du fleuve d'Égypte à l'Euphrate». En 1950, Ben Gourion déclare aux étudiants de l'Université de Jérusalem: «Vous devez lutter avec enthousiasme, par la conquête et la diplomatie, en vue d'établir l'Empire d'Israël, qui doit comprendre toutes les terres situées entre le Nil et l'Euphrate». Le 2 mai 1952, le *Palestine Post* de Jérusalem publie une déclaration d'Abba Eban, alors délégué d'Israël à l'ONU, «niant qu'Israël eût des vues sur le Nil et l'Euphrate, mais confirmant les visées sionistes sur la Syrie, le Liban et la Jordanie». Le 24 janvier 1956, Yaasev Liberman, du parti *Herut* (de Menakhem Begin), ne craint pas de dire, dans une conférence de presse à New York: «Israël devrait prendre l'offensive immédiatement et capturer des points stratégiques le long de la frontière, y compris la bande de Gaza, et devrait s'emparer ensuite du royaume de Jordanie... L'opinion mondiale accepterait cela après la réussite». Israël, en 1967, était-il réellement menacé de génocide? C'est Yitzhak Rabin lui-même qui reconnaît, dans une interview accordée au *Monde* (29/6/67): «Avant l'ouverture des hostilités, je prévoyais que celles-ci dureraient un ou deux jours de plus contre les seules forces égyptiennes. Nous avions tablé sur une guerre durant 72 heures minimum et 96 heures maximum». Un peu plus tard, le premier ministre Lévi Eshkol lance un appel pour une immigration massive, nécessaire même «dans des régions où nous n'existons pas encore aujourd'hui, mais qui ont des noms bibliques» (*Le Monde* du 31 octobre 1967). Depuis, en 1977, le cabinet Begin a entrepris l'implantation de colonies juives en Cisjordanie occupée—baptisée, pour les besoins de la cause: «Judée et Samarie libérées»—et le général Sharon «a [195] reconnu que la réalisation du plan nécessitait une population de 6 à 8 millions de Juifs en Israël» (*Le Monde* des 4-5-19/77). Les protestations du Département d'État américain ont beau «regretter» ces «actions unilatérales et illégales» (*Le Monde* du 20/8/77), le président Jimmy Carter se résigne à l'inévitable et déclare, le 6 octobre, à la Maison Blanche, devant 27 parlementaires, pour la plupart de confession israélite: «Je préférerais me suicider politiquement, plutôt que de nuire à Israël» (*Le Monde* daté du 8 octobre 1977). On ne voit pas ce qui pourrait arrêter l'État juif dans ses efforts pour occuper son espace vital, son *Lebensraum*, aux dépens des Palestiniens autochtones—depuis treize siècles. «Ajoutons», conclut Jacqueline Hadamard (p. 24), «qu'il est un autre danger qu'il ne faut pas négliger. *Munich a frappé, en juillet 1967, une médaille d'or à l'effigie de (Moshé) Dayan*. Et

l'hebdomadaire *Welt am Sonntag* (Allemagne de l'Ouest) écrivait, vers la mi-juin (1967): «Israël a réduit à zéro ou presque la crainte qu'il était de bon ton d'avoir à l'égard d'une action préventive... L'OONU n'est qu'une fiction, et cela est bien. Ce qu'il faut, à présent, c'est que les peuples sains de la terre réapprennent à accomplir l'histoire par les faits, dans le respect de la loi et de leur propre droit à la vie.»

[196]

6. Le peuple élu: *Atha bahthanu*

En 1965, le rabbin Lubavicher expose ainsi les fondements religieux du racisme sioniste: «La différence entre un Juif et un «fils de Noé» (c'est-à-dire: un «Gentil») n'est pas une différence de degré —le Juif devant être situé au niveau supérieur—, mais une différence de nature: ils sont fondamentalement différents. C'est vrai en ce qui concerne le corps: le corps du Juif est d'une nature complètement différente de celui des Gentils... Mais c'est surtout vrai en ce qui concerne les âmes, puisque celle d'un Gentil prend sa source dans les trois sphères impures, tandis que celle du Juif est enracinée dans la sainteté. L'homme s'appelle Adam parce qu'il a un corps et une âme; à partir de cela, on peut comprendre la différence entre un fils de Noé et un Juif». Israël Shahak, qui cite ce passage (EURABIA, n° 43, juillet-août 1975), conclut: «J'appelle cela du Nazisme juif». Ce genre d'aberration serait-il un phénomène isolé? Nullement. C'est ainsi que deux étudiants d'une université israélienne, Menakhem et Aryé, se réclament (dans *Ha-Aretz* du 19/9/1975) de la vérité contenue dans l'affirmation divine: «Je vous ai choisis». Ils précisent ainsi leur pensée: «C'est la même chose avec les animaux... Le Gentil (*Goy*) a été créé aussi pour une raison bien particulière. La différence entre les Juifs et les Gentils est une différence de nature. C'est une différence d'essence, comme celle qui existe entre le monde minéral et le monde animal... Nous nous référons totalement à la parole: Je vous ai choisis. C'est cela qui crée une différence de nature.» Emile Gillabert, un psychanaliste non-conformiste, publie, en 1977, un ouvrage sur «Moïse et le phénomène judéo-chrétien» (voir *Le Monde* du 10//1977). A ses yeux, le phénomène de l'hitlérisme a pris le contrepied du judaïsme: il est une reponse, marquée par la folie, «à l'entreprise mégalomaniacque» de la geste guerrière Yahvé-Moïse. Gillabert énumère «les manifestations semblables» des deux phénomènes: surestimation pathologique, orgueil, intolérance, mépris, xénophobie, autoritarisme, incapacité de se remettre en cause. suspicion, crainte exagérée de l'agressivité d'autrui, persécution, logique reposant sur des prémisses fausses. Il conclut en disant: «Hitler est le seul exemple de l'histoire à avoir fourni un fanatisme racial à la mesure de celui d'Israël. Il répondait à une idéologie fondée sur le sang par une autre idéologie fondée sur le sang». On comprend que l'ancien secrétaire de presse du Dr Goebbels, Wilfried von Owen, qui s'est réfugié à Buenos Aires, puisse assurer, aujourd'hui, que «certaines des grandes théories nationales-socialistes sont encore valables. Amateur de [197] paradoxes (?), il estime que les Israéliens sont les premiers à le démontrer, en appliquant le slogan hitlérien du *Blut und Boden* («le sang et la terre») qui incite à défendre son pays au prix de son sang» (*Le Monde* du 23 juillet 1975). Un député britannique, R. J. Maxwell-Hyslop, a déclaré, à la Chambre des Communes, le 18 octobre 1973, qu'en visite à Jérusalem, six semaines après la guerre de juin 1967, il est invité à déjeuner par le président de la Commission des Affaires étrangères à la Knesset, le Dr Hacohen. Celui-ci attaqua les Arabes avec un tel mépris, que l'Anglais lui dit: «Je suis profondément choqué de vous entendre parler d'êtres humains en des termes qui devaient être ceux de Julius Streicher quand il parlait des Juifs. N'avez-vous donc rien appris du passé?» Jusqu'à mon dernier jour je me souviendrai de sa réponse. Il tapa sur la table avec les deux mains et dit: «Mais ce ne sont pas des êtres humains: ce sont des Arabes!» (C.R. des séances de la Ch.

des Communes, col. 502,18/10/73). Une curieuse «annonce payée» (mais un journal est toujours libre de refuser ce genre de publicité) a paru, sous le titre de: «Vous ne laisserez pas âme qui vive», dans une page bimensuelle du supplément religieux de *Maariv*, le 13/8/1976. On peut y lire ceci: «Comment une nation» (juive, bien entendu), «dont le niveau moral est aussi élevé, a-t-elle pu en venir à exterminer les gens, hommes, femmes et enfants, qui se trouvaient sur son chemin vers la Terre promise?... La réponse est la suivante: le caractère sacré de la vie humaine, en tant que valeur suprême, n'est pas contenu dans la Bible. C'est tout simplement une invention des Gentils... Il est des situations qui peuvent exiger la mort des hommes et même la destruction du monde entier». Le journal de Felicia Langer, *Zu Ha-Derekh*, a publié, le 26 janvier 1977, le texte suivant (reproduit par *Afrique-Asie* n° 144 du 19/9/1977):

La solution de Meïr Khalfon

[A leur tour, les sionistes proposent une «solution finale» pour régler le problème palestinien.]

Le lycée municipal A., de Beersheba, comme tout établissement scolaire qui se respecte, publie mensuellement une feuille qui permet aux élèves, ou en tout cas aux «bons» élèves, de discourir plus ou moins doctement sur les sujets les plus divers. Dans l'édition du début de l'année, par exemple, il y a eu une grande discussion entre plusieurs élèves de la classe terminale (17-18 ans) sur le problème arabe. L'élève Meïr Khalfon écrit:

On parle beaucoup des dangers de l'accroissement rapide de la population arabe dans les diverses régions de l'État d'Israël, de leur assimilation à la vie de l'État, et du fait que la jeunesse arabe se joint aux terroristes. Il y a aussi l'anxiété perpétuelle devant la terreur et l'éventualité que des civils soient frappés. Il faut donc agir fermement et prendre les mesures préventives suivantes:

-Tout Arabe attrapé et accusé d'appartenir à une organisation hostile sera emprisonné immédiatement pour une longue période, sa maison sera détruite et sa famille expulsée vers un des pays arabes.

-Il faut limiter l'aide financière aux municipalités et aux politiciens arabes, afin de les réduire à la misère, et utiliser cela pour établir fermement le pouvoir d'Israël dans ces villes.

-Lorsque des Arabes manifestent et protestent, il faut leur tirer dessus immédiatement, et ne jamais se conduire avec réserve, à partir du moment où ils essaient de résister, de quelque manière que ce soit, aux soldats de l'armée de défense d'Israël.

-Tous les terroristes qui vivent actuellement dans le confort des prisons israéliennes doivent être transférés dans des prisons spéciales.

[198]

-Il faut établir des sortes de ghettos fermés, où on mettra tous les Arabes sur la terre d'Israël; et toute sortie de ces ghettos, que ce soit pour aller travailler ou pour tout autre motif, sera contrôlée par l'armée, si bien qu'au moment d'un acte terroriste, il sera facile de découvrir ceux qui l'ont perpétré.

-Il faut empêcher l'aide économique et médicale aux musulmans [souligné dans l'original] vivant dans des pays arabes touchés par la guerre ou d'autres calamités; cette aide doit être redirigée vers les pauvres de notre pays.

-Les études des Arabes seront limitées au lycée. S'il veulent les continuer, qu'ils le fassent dans un pays arabe, à condition de ne jamais être autorisés à revenir en Israël.

- Limiter les mouvements des Arabes dans les villes juives.

-L'armée doit annexer le Sud-Liban et en expulser tous les habitants musulmans.

-Créer une unité spéciale contre le terrorisme, indépendante de l'armée, qui agira de son propre chef en Israël et à l'étranger pour exterminer l'ennemi palestinien et liquider la dirigeants terroristes.

Il faut se souvenir et apprendre sans relâche: «Un Arabe reste un Arabe, et l'État d'Israël n'appartient qu'aux Juifs!»

Sous le titre: «Nazisme au lycée municipal», deux filles de la même classe, Ronit et Haggit Hagai, font remarquer que Meïr Khalfon n'est rien d'autre qu'un hitlérien, tout en soulignant que la maladie est de plus en plus répandue en Israël.

«A notre étonnement, il a seulement oublié de mentionner que les Arabes de la terre d'Israël devraient porter un morceau de tissu portant le symbole de leur religion...» Et elles ajoutent: «Il est naturel que tout peuple soumis à un gouvernement d'occupation résiste ou se rebelle. Certains diront qu'Israël n'est pas un régime d'occupation, et apporte le progrès aux Arabes dans tous les domaines, mais, avec tout le progrès qu'Israël a apporté, il n'y a pas de bonne occupation. Qu'aurais-tu fait si tu avais été soumis à la conquête étrangère? N'aurais-tu pas réagi de la même manière, ou même de façon encore plus extrême?»

Cette proposition d'efficacité, pas très différente des lois de Nuremberg, montre comment le nazisme est quotidiennement fabriqué en Israël. Il ne s'agit plus du programme du Likoud, et le plan Koenig fait pâle figure en comparaison... »

Dans le même numéro du même journal, Joseph Plombo répond aussi au jeune Meir Khalfon: «Meir, je viens de lire ton article sur ce que j'appellerai: La solution finale du problème arabe. Tu prétends que cette solution pourrait être l'extermination physique —l'holocauste— des Arabes. Je suis navré de te dire, Meir, que tu parles exactement comme *Adolf Hitler*. Lui aussi disait: «Un Juif restera toujours un Juif» et «L'Allemagne appartient aux Allemands». Tu parles d'annexion... et je m'étonne que tu ne suggères pas celle de tous les pays arabes, afin de constituer un vaste Empire juif... Là où Hitler a échoué—avec l'extermination des Juifs - tu penses peut-être que nous réussirions?»

Excès de langage, de la part d'un lycéen mal informé? Sans doute. Mais, que dire de déclarations recueillies par Eitan Haber, et publiées dans *Yediot Aharonot* du 6 juin 1975, auprès d'Aharon Davidi, colonel de réserve, présenté comme «l'un des premiers parachutistes, qui a pris part à de nombreuses opérations de représailles et à toutes les guerres d'Israël». Il est maintenant chargé de conférences à l'Université de Tel Aviv. Après avoir préconisé la guerre préventive et expliqué que «chaque Juif, en Israël, doit se dire: «après la prochaine guerre, je dois être prêt pour la suivante», Aharon Davidi tient des propos tels, que le journal *Ha-Olam hazé* (d'Uri Avneri) peut écrire (11/6/75): «On croirait lire une [199] page de Mein Kampf!» Voici ce chef d'œuvre: «Nous devons faire en sorte que la prochaine guerre ne soit pas dirigée simplement contre les armées arabes. Elle doit l'être de façon à détruire les infrastructures économiques et sociales des pays arabes, leurs transports et leurs centres vitaux... Il faut comprendre que la guerre avec les Arabes durera aussi longtemps qu'ils le voudront et aussi longtemps que nous existerons... Il faut se souvenir que la volonté de guerre des Arabes sera d'autant plus grande qu'ils seront moins touchés par cette guerre. Les Nord-Viêtnamiens eux-mêmes ont cessé leurs attaques lorsque Hanoi a été bombardé, en 1972. De plus, dans la prochaine guerre, nous devons frapper l'intelligentsia arabe, qui nous hait plus que ne le font les fellâhs égyptiens... Il est aussi important de la frapper à tous les niveaux, de Sadat aux bacheliers (!). Cela aura pour effet non seulement d'affaiblir leur armée, mais de toucher le moral des couches moyennes de la population».

Daniel Mayer, dans une réponse à *Politique-Hebdo*, le 26 octobre 1972, fait une observation qu'il juge capitale: «Tous ceux qui entendent être fidèles aux combats de la résistance à l'oppression hitlérienne ont intérêt à observer une grande prudence dans le choix de leurs expressions. A force d'utiliser les mots nazis, les signes «SS» et autres, pour désigner ceux que l'on désire critiquer, quand, de toute évidence, il n'y a pas de commune mesure entre les actes des uns et des autres, on risque, en les minimisant ainsi, de réhabiliter devant l'histoire les crimes commis entre 1933 et 1945 par le nazisme». Albert-Paul Lentin lui répli-

que: «Je pense que la condamnation du principe du racisme et du fanatisme anti-arabes, effectivement portée par la Ligue des Droits de l'Homme, devrait s'accompagner d'une condamnation concrète et catégorique de tous les crimes sionistes commis au nom de ce racisme et de ce fanatisme... Où et quand le président de la Ligue des Droits de l'Homme, si prompt à dénoncer d'autres crimes, a-t-il dénoncé ceux-ci?» Gandhi, dès le 12 novembre 1938 (dans *Harijan*), avait écrit: «J'éprouve beaucoup de sympathie pour les Juifs. Mais la sympathie ne m'aveugle pas lorsqu'il s'agit des exigences de la Justice. L'appel pour un foyer national pour les Juifs ne provoque en moi aucun écho. La Palestine appartient aux Arabes, tout comme l'Angleterre appartient aux Anglais et la France aux Français. Il est mauvais d'imposer les Juifs aux Arabes... Rien ne pourrait être dit contre la résistance arabe à une supériorité écrasante». Le 2 février 1970, le dernier message de Bertrand Russell, écrit le 31 janvier, à l'âge de 97 ans, est lu au Caire, à la Conférence internationale des Parlementaires. L'indomptable combattant pour la liberté, partout dans le monde, déclarait, peu avant sa mort: «On nous dit souvent que nous devons sympathiser avec Israël, à cause des souffrances des Juifs en Europe, aux mains des Nazis. Je n'y vois aucun motif de prolonger aucune souffrance. Ce que fait Israël aujourd'hui est inadmissible: invoquer les horreurs du passé pour justifier celles du présent, ce n'est que grossière hypocrisie».

Ceux qui se crispent sur le danger du nazisme allemand sont simplement anachroniques. A part «Israël» —qui a tout intérêt à répéter inlassablement le même argument «historique»— qui donc, aujourd'hui, accepte, en Europe, de reconnaître que le nouveau nazisme est, hélas, dans l'idéologie comme dans les faits, sioniste? Être fidèle à soi-même, c'est d'abord être lucide et ne pas se tromper d'adversaire. Pas de piège plus mortel, pour l'historien, que la projection du présent dans le passé: en 1899, le colonel de Villebois-Mareuil allait se faire tuer dans les rangs des Boers; aujourd'hui, ce sont les Afrikaaners qui sont devenus les champions de l'*Apartheid* en Afrique du Sud. Deux députés israéliens, Shalom Cohen et Uri Avneri, ont accusé leur gouvernement d'avoir livré au régime grec des «colonels», fin août 1967, le capitaine Georges Panagoulis, déserteur et réfugié [200] à Haïfa (voir «Panagoulis, le sang de la Grèce», par M^e Denis Lanlois Maspero, 1970). Il est trop facile aux «commandos sionistes» en France d'interdire à Georges Montaron de parler, à Lyon, de la Palestine, de lacérer des affiches et de scander: «Nazis, Nazis, Assassins, Assassins», tandis que d'autres s'en prenaient à des étudiants noirs, montrant par là que le racisme est un mal trop bien partagé (*Témoignage chrétien* du 4 juin 1970, p. 16). Marc Kravetz, qui vient de rencontrer Amos Kenan, cet ancien membre de la Bande à Stern en 1947, devenu l'un des principaux journalistes contestataires du régime actuel, a donné, dans *Libération* («Le voyage en Israël») une série de six articles dont le dernier (paru le 19 octobre 1977) est consacré à une conversation avec l'auteur d'*Holocauste II*. Dans ce livre, Kravetz se dit «frappé de trouver une démarche qui n'est pas très éloignée de la sienne» (celle de Zinoviev, exécuté par Staline en 1936): son État totalitaire en extension indéfinie, et votre camp de concentration dont on n'atteint jamais les frontières, sont assez superposables). Témoin oculaire et objectif Marc Kravetz écrit (dans *Libération* du 17 octobre 1977, p. 13):

La preuve par le mépris

L'occupation a partout la même sale gueule. Pourtant, l'occupation israélienne, pour ce que permet de constater une visite rapide donc superficielle, est du genre cool. Les libertés démocratiques semblent respectées si l'on en juge par les propos des interlocuteurs arabes les

moins favorables à l'État d'Israël. La présence militaire est imposante mais discrète. Quelques barrages routiers, des auto-mitrailleuses qui patrouillent dans les villes, quelques soldats ici ou là montant des gardes nonchalantes sur les places. Les élections municipales ont donné comme on sait une majorité écrasante aux candidats de l'OLP et les maires élus sur cette position tiennent des discours sans équivoque contre l'État israélien. Un quotidien édité à Jérusalem défend les thèses de la Centrale palestinienne et les librairies affichent sur leur devanture des posters patriotiques palestiniens. Mais c'est l'occupation quand même. Tout est permis sauf d'aller au delà du discours. L'appartenance à une organisation palestinienne, voire le soupçon d'appartenance, sont punies de lourdes peines de prison. Dans l'enceinte des tribunaux militaires, on ne perd pas son temps en vaine littérature. J'ai pu y accompagner un matin Mme Lea Tsemel, avocate israélienne qui défend avec un courage et une énergie extraordinaire les militants palestiniens. Ce jour-là, le tribunal militaire de Ramallah ne jugeait rien d'important. Nous étions venus avec des étudiants de l'université de Bethléem, inculpés pour avoir publié un journal intérieur à l'université, pro-palestinien. Il ne s'agissait que de fixer une date d'audience. Après les étudiants, on jugea une femme qui avait fait passer à son fils à Ashqelon, qui purgeait à la prison d'Ashqelon trois condamnations à perpétuité, une lettre dans un paquet de cigarettes. La lettre disait l'accusation, émanait du F.P.L.P. : report pour complément d'information. Un jeune homme avait tenté de lancer une grenade sur une voiture militaire. Il se l'était fait exploser dans la main. Infirme pour la vie, il n'en prit pas moins pour quatre ans, encore avait-il bénéficié d'une erreur de procédure, l'accusation s'étant trompée d'article de code dans la citation. Pour appartenance à un groupe étudiant nouvellement constitué et sans rapport avec les organisations palestiniennes connues, un étudiant prit dix mois plus vingt avec sursis. «Chaque mois», me dit un fonctionnaire consulaire de Jérusalem qui relève scrupuleusement tous les faits de répression dans les territoires occupés, les tribunaux militaires distribuent des siècles de prison.

J'avais posé la question de la torture à un fonctionnaire israélien des services de l'information. Il avait évidemment nié, en s'indignant, bruyamment; il exigeait des [201] preuves. Je lui citai le *Sunday Times*, les témoignages parvenus en Occident, les ouvrages de juristes israéliens. Il protesta avec plus d'énergie encore. Des preuves! trépigna-t-il, donnez-moi des preuves! Pas des récits orientés de seconde main!» Après tout cet homme ne faisait que son travail. Puis il ajouta, comme pour forcer une complicité: «les Juifs qui ont souffert ce qu'aucun autre peuple n'a souffert, ne peuvent pas être des tortionnaires. Oui la répression est parfois dure sur le plan juridique; oui nous administrons militairement les territoires et y défendons la sécurité d'Israël. Mais nous ne torturons pas. *Un Juif ne torture pas.*»

Des preuves? Je n'en ai pas. Une preuve, oui; non je n'ai pas vu de tortures. Je ne suis pas entré à la prison d'Ashqelon dont l'effrayante rumeur devait pourtant perturber le sommeil de mon honnête fonctionnaire. J'ai seulement vu à Ramallah le regard des soldats juifs israéliens sur les prisonniers enchaînés, l'humiliation des hommes bousculés, insultés dans la langue des vainqueurs. J'ai vu des toilettes réservées aux prisonniers et aux familles qui essaient d'assister aux audiences pestilentielles, d'une repoussante saleté. J'ai vu avec quel mépris on traitait les vieilles femmes, les patriarches arabes, qui se pressaient à la porte du tribunal pour apercevoir un fils, un parent, quand il passerait menotté dans le couloir. Cela n'est rien, cela est ordinaire. Même pas du racisme, seulement le signe de la supériorité des puissances. J'imagine que les soldats français au tribunal d'Oran, ou les soldats allemands qui rafaient pour Drancy, étaient de même espèce. Des Juifs ne torturent pas... Tu parles. Les Juifs n'ont rien à faire dans cette histoire. C'est une affaire d'État et l'État se défend avec des soudards. Torturer n'est qu'un tout petit pas de plus. Le tortionnaire n'a pas besoin de capacités spéciales, seulement d'être armé d'un mépris universel et définitif de l'autre. C'est ce mépris-là qui m'a sauté à la figure au tribunal militaire de Ramallah.

Le 9 mars 1977, c'est encore à Ramallah, à l'hôpital cette fois, qu'Eytan Grossfeld, collaborateur d'Israël Shahak, est allé voir des étudiants du Centre de formation d'enseignants, qui avaient organisé une grève de solidarité avec les prisonniers, d'Ashqelon: frappés pendant des heures, couverts de blessures, de fractures ouvertes, certains avaient les mains et les jambes brisées (EURABIA n° 77 d'avril 1977, p. 14). On comprend que Shmuel Toledano, démissionnaire, en janvier dernier, de ses fonctions de conseiller de premier ministre pour les Affaires arabes (depuis douze ans), peu suspect de tiédeur, puisque, pendant quinze ans, il fut agent du Mossad à l'étranger, ait pu déclarer au journaliste Doron Rosenblum (Ha-Aretz du 28/1/77): «Je ne voudrais pas être la place d'un Arabe en Israël».

On comprend enfin que Georges Pompidou ait pu avouer, à Philippe de Saint-Robert («Les Septennats interrompus», R. Laffont, 1977), que l'ambassadeur d'Israël, Asher Ben-Natan, lui était à tel point antipathique, qu'il voyait en lui «le parfait prototype de l'officier nazi».

[202]

7. Le grand alibi: l'Holocauste

«Auschwitz», s'écrit Beate Klarsfeld (Allemande chrétienne, mariée à Me Serge Klarsfeld, avocat français israélite), «c'était la négation du peuple juif; Israël, c'est la négation d'Auschwitz» (d'après Henry Bulawko, *Le Monde* daté des 26-27 janvier 1975). Cette formule condense une opinion commune, devenue article de foi. L'historien peut faire, à ce sujet, au moins trois remarques: d'abord, «les survivants israéliens (ne) forment (qu') environ 20 % de la population israélienne» (Hanna Arendt, «Eichmann à Jérusalem», tr. fr. NRF, 1966, p. 229). Ensuite, comme le dit si bien la chère et grande Germaine Tillion (*Ravensbruck*, Neuchâtel, 1^{re} 15, p. 37): «Il est parfaitement monstrueux de prendre (leur terre) aux Arabes, à cause d'une vieille histoire qui remonte à 2 000 ans. On pourrait, avec autant de raison, chasser les Provençaux de leur Provence». Enfin, ce que les Israéliens appellent «l'Holocauste» (*ha-shoah*), c'est-à-dire, étymologiquement «la crémation» (*holocaustum*) des Juifs dans les fours crématoires de Hitler, est l'objet d'une exploitation perpétuelle (pour justifier l'existence, en compensation, de l'État d'Israël), qui ne tient pas toujours compte des exigences d'une méthode historique rigoureuse. En effet, le chiffre, devenu tabou—mais l'Histoire ne connaît, si elle est objective, aucune «zone interdite»: elle doit tout dire, avec sérénité—de six millions de Juifs, morts victimes du Nazisme, de l'abominable «solution finale (ou: définitive) de la Question juive» (*Endlösung der Juden Frage*), mise en application effective à partir de 1941, ce chiffre—comme tous, absolument tous les chiffres «historiques»—prête à discussion. Certes, beaucoup de déportés juifs le furent à titre «racial», c'est-à-dire parce qu'ils étaient juifs, et non pour cause de Résistance au nazisme. Mais une quantité non négligeable, quoique minoritaire, fut prise, en quelque sorte, «les armes à la main». C'est la différence entre un immense malheur immérité et un grand honneur, digne d'admiration. Les déportés juifs résistants—il y en eut—le furent, non pour des raisons «raciales», mais pour des motifs politiques, c'est-à-dire nationaux (ou plutôt: patriotiques). De sorte qu'un Juif «déporté résistant» est d'abord considéré comme un «terroriste» français (ou polonais, ou belge, etc.), plus encore que comme un échantillon d'humanité inférieure (*Untermensch*), et ce, même de la part de ses bourreaux. Qu'on relise l'irrécusable témoignage de Germaine Tillion (*Ravensbruck*, Neuchâtel, 1946, p. 37), rédigé au lendemain de la Libération, «à chaud» pourrait-on dire: «Il y avait aussi quelques groupes de Juives, entre [203] lesquelles je n'ai jamais pu distinguer de liens: des Juives turques, instruites, bien élevées, de commerce agréable, très débrouillardes; des Juives hongroises un peu geignardes et sans ressort—mais si misérables; des Juives allemandes, souvent aussi désagréables que les autres Allemandes, avec quelques exceptions; pas de Juives polonaises; quelques Juives hollandaises et danoises, impossibles à distinguer des non-juives. Quant aux rares Juives françaises, elles étaient toutes de la Résistance, et aucune d'entre nous n'a jamais songé à voir en elles une catégorie spéciale de patriotes.» Il me semble qu'il y a là un argument d'importance, car il met en valeur la contradiction de la notion de «peuple juif»: les Juifs résistants français ont pris parti (et ont souffert) comme français, et non comme «peuple juif». N'est-ce pas,

en quelque sorte, réduire leur patriotisme, leur sentiment national français et leur engagement politique dans la Résistance, que de vouloir à tout prix en faire des combattants juifs et de les intégrer dans ce chiffre de six millions de victimes? Chiffre qui abstrait, dans une logique «raciale» (mais on a vu qu'il n'y a pas de «race» juive), des éléments d'autre part intégrés à divers et différents éléments nationaux —le plus souvent combattus comme tels par les Nazis. Une telle comptabilité (et peu importe qu'elle soit «macabre»: l'Histoire est le compte des vivants et des morts) apparaît comme des plus ambiguës, en admettant même qu'elle soit possible, ou qu'elle ait un sens.

A partir de là, si l'on examine objectivement les statistiques de la population juive mondiale recensée —et, particulièrement, celle de l'Europe touchée par la II^e Guerre mondiale— on est frappé par les grandes variations des chiffres calculés, estimés et proposés par les différentes sources juives: Centre de Documentation juive (qui donne le nombre de survivants en 1946), *Menorah Journal* n° 2, New York, 1932 (travaux d'Arthur Ruppin) et *World Almanac 1947* de l'*American Jewish Committee*. Si les chiffres sont presque identiques, pour ce qui est de la population juive de l'Europe occupée de 1939 à 1945 (autour de huit millions), le *Menorah Journal* oublie les Juifs de Hongrie (404.000, pour le Centre de Documentation juive) et de Tchécoslovaquie (315.000). Si tout le monde s'accorde à reconnaître à la Pologne (en 1932 ou 1936-38) plus de trois millions de Juifs, la variation, concernant l'Union soviétique, est considérable: de 2 à 3 millions! Peut-être s'agit-il de mouvements de population? Mais que dire de l'Allemagne: 210.000 Juifs ou 500.000? (aujourd'hui, selon le magazine *Stern* de Hambourg, n° 8 du 10/2/1977, p. e, il y aurait eu 600.000 Juifs en Allemagne avant Hitler). On ne peut pas jongler avec les statistiques —même si celles-ci, d'après un mot célèbre, ne sont qu'une... forme raffinée du mensonge! Pourtant, on doit réfléchir à certains faits. Dans le «Dossier Eichmann» (Corrêa, 1960), établi par Joseph Billig, on peut lire (p. 90) un extrait de la conférence, dite de «Wannsee», tenue à Berlin le 20 janvier 1942, selon lequel, de 1933 à 1941, «on a fait émigrer environ 537.000 Juifs, dont: à partir du 30/1/1933, en provenance de l'ancien Reich, environ 260 000; du 15/3/1938, de la Marche de l'Est (ex-Autriche) environ 147.000; du 15/3/1939, du protectorat de Bohême-Moravie, environ 30.000. Le financement de cette émigration a été fait par les Juifs eux-mêmes, notamment «à titre de dons gratuits», en dollars, des «Juifs étrangers». De même (sur le plan statistique) on doit être attentif à un fait, souvent méconnu: pendant la campagne de Russie (à partir du 21 juin 1941), «la majorité des Juifs d'Ukraine, de Biélorussie, de Lithuanie et de Lettonie (80 %) a été évacuée avant l'arrivée des Allemands, c'est-à-dire sauvée... Il y eut un moment où, en pleine guerre, la population juive atteignit les 5 millions en Russie» (David Bergelson, dans *L'Unité*, de Moscou, en date du 5/12/1942). Bien entendu, un grand nombre a pu, de là, se réfugier aux États-Unis, en Amérique latine ou même en Israël.

[204]

S'il est vrai, d'autre part, que les Nazis assassinèrent, en 1941, 60.000 personnes (dont 34.000 Juifs), au ravin de Babi-Yar, près de Kiev, nul ne peut revendiquer l'exclusivité des victimes, puisque ce crime a frappé aussi bien des partisans ukrainiens que des Juifs. Dans le même ordre d'idées, sans doute faudrait-il réfléchir sur une estimation de Hanson W. Baldwin, publiée dans le *New York Times* du 28 février 1948: il y avait alors entre 15.600.000 et 18.700.000 Juifs dans le monde —c'est-à-dire autant qu'en 1932 ou 1938... Est-il possible qu'il y ait eu une croissance globale de 100 % tous les trois ans? Qui plus est, «l'on ne peut que

deviner, par exemple, quel était le nombre de Juifs victimes de la Solution Définitive. Le chiffre de quatre et demi à six millions n'a jamais été vérifié» (Hannah Arendt, «Eichmann à Jérusalem», tr. fr. NRF, 1966, p. 9). On doit donc se demander comment on a pu arriver à ce chiffre sacro-saint de six millions?

Un entrefilet du *Nouvel Observateur* (en date du 8 avril 1965)—après avoir reconnu «la destruction des archives, des documents incomplets»—indique que «4.000 convois d'hommes, de femmes et d'enfants sont arrivés à Auschwitz. La moyenne de chargement d'un convoi était de 1500 personnes. C'est-à-dire qu'on estime généralement à 6 millions le nombre de déportés d'Auschwitz». Il faut avouer que ce genre de calcul n'échappe pas à la critique. Qu'on m'entende bien : le crime ne serait pas moins inexpiable, si les victimes avaient été moins nombreuses. Mais on ignore encore exactement combien de personnes (de toute origine) sont mortes dans les camps nazis : on parle, généralement, de dix millions. Mais s'il est un pays qui fut «le Martyr de l'Europe», c'est bien la Pologne, qui paya le plus lourd tribut aux camps d'Auschwitz (en polonais : Oswiecim), Majdanek et Treblinka. En 1938, la Pologne avait 35 millions d'habitants (dans ses nouvelles frontières, elle en a 34 aujourd'hui). Elle a perdu six millions de morts, dont plus de trois millions de Juifs, mais presque autant (3 millions) de catholiques : «l'Église s'est engagée, pratiquement sans réserve, dans la lutte et la résistance. Il suffit de rappeler que près de cinq mille prêtres polonais—soit près du tiers du corps sacerdotal—sont morts dans les camps de concentration nazis» (Alain Woodrow, dans *Le Monde* du 15 août 1975). Alors, la question se pose (on l'a vu, entre André Wurmser et Henry Bulawko) : les Juifs polonais—ou les Polonais juifs - doivent-ils être comptés à part ? Mais, dans ce cas, pourquoi pas les catholiques ? Il y a une association des Déportés juifs, mais pas (à ma connaissance) d'association des Déportés catholiques. Edmond Michelet fut, à Dachau, l'un de ceux-ci et, on le sait, exemplaire, mais il fut arrêté comme Résistant français. D'ailleurs, là encore, les chiffres fluctuent : selon le *Nouvel Observateur* du 8 avril 1965 : «Sur les 220.000 déportés de France, 120.000 Juifs—dont 30.000 Résistants et déportés comme tels—sont morts à Auschwitz» ; dans *Le Monde* des 12-13 avril 1970 : «Sur 239.000 de nos compatriotes déportés, dont 100.000 Juifs, 30.000 seulement sont revenus». Pour les Français, en particulier, les travaux du Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale sont irremplaçables. A ce titre, un article d'Henri Michel, secrétaire général de la commission d'histoire de la déportation (*Le Monde* en date du 15 août 1966), retient vivement l'attention de ceux qui veulent échapper aux clichés de toute nature. «L'évaluation, dit-il, du nombre de victimes du système concentrationnaire est difficile, et elle a donné lieu à d'inévitables contestations. L'absence ou la disparition des registres d'état-civil dans certains pays, la destruction des archives dans d'autres, le truquage de la comptabilité des camps par les SS, le brassage des déportés dans des camps successifs, l'absence d'une recherche coordonnée dans toute l'Europe que réclament en vain depuis des années les historiens français, condamnent les chercheurs à des approximations d'autant plus variables que la différence n'est pas [205] toujours faite entre les camps de concentration, les ghettos et les exterminations sommaires. Que le total se formule en millions de victimes ne fait toutefois pas de doute ; mais, même pour la France, les chiffres qui ont été retenus jusqu'ici, qu'ils aient été obtenus à partir des listes des convois, quand elles ont été retrouvées, ou par le dépouillement des archives des camps, toujours incomplètes, sont le résultat d'autant d'hypothèses que de constatations certaines». Des enquêtes par département ont été entreprises, mais les résultats sont fragmentaires.

«Surtout, des catégories entières de déportés —israélites et «droit commun»— sont et seront incomplètement recensées... On sait, par des évaluations de déportés, que de 20 % à 30 % de «droit commun» peuplaient les camps, mais ils ne se sont pas manifestés après leur libération... La moitié environ des déportés étaient des résistants, en zone Nord du moins. En zone Sud, le nombre d'israélites arrêtés est plus élevé, car beaucoup avaient cru y trouver un refuge après l'armistice... Si, pour l'ensemble des déportés, le nombre des victimes est à peu près égal à celui des survivants, par contre la proportion des morts est extrêmement élevée, à la limite de l'extermination totale, pour les israélites... Personne en France n'était à l'abri de la déportation.»

De tout cela, on peut tirer une conclusion: c'est que, dans ce domaine, les chiffres exacts sont impossibles. Pour l'avoir dit en public, le 13 décembre 1971, j'ai été traité d'antisémite et, me jugeant *a priori* sur un texte tronqué et truqué, les feuilles sionistes de France ont procédé à l'amalgame habituel: quiconque n'est pas de leur avis sur l'État d'Israël est nazi. Henry Bulawko, président de l'Amicale des anciens Déportés juifs de France, s'était montré particulièrement indigné. Je l'invite à venir, chez moi, le 9 février 1972. En présence de deux témoins, il entend l'enregistrement de mes propos réels sur bande magnétique. Rien n'y fait. Bulawko —qui (c'est bien le moins!) reconnaît que j'ai été résistant dès 1940— se déclare ancien déporté non-résistant, mais «politique» ou «racial». Il me dit, textuellement: «Vous êtes animé par des sentiments de haine. Vous contestez la gravité des crimes nazis.» Il ne sert à rien de discuter: son siège est fait. J'envoie —usant de mon droit de réponse—des rectificatifs aux publications qui m'avaient incriminé, Maurice Rolland écrit, le 18 mars 1972, une mise en garde à Jean Pierre-Bloch, lequel me dira, au téléphone: «Je vous pardonne». Me pardonner quoi, grand Dieu! J'aurais dû aller en justice, des amis anciens résistants m'ont demandé de n'en rien faire: nous sommes tellement minoritaires dans le pays, ne donnons pas nos déchirements en spectacle. Mais je n'ai pas changé d'avis. Tous les chiffres historiques sont faussés ou faux, les historiens le savent bien: des morts de la guerre d'Espagne (voir *Le Monde* du 21 novembre 1975) ceux des guerres de Napoléon: on continue à parler d'un million, alors que, de 1800 à 1817, il n'y eut que 471.000 décès militaires enregistrés officiellement, soit 28.000 en moyenne par an (Maurice Reinhard, dans *Le Monde* du 24 mai 1969). Sans la moindre preuve, et contre toute vraisemblance, on dit et on imprime chaque jour que, depuis la libération de Phnom-Penh, en 1975, les féroces «Khmers rouges» auraient massacré un million d'hommes. on tient pour acquis le million de victimes indonésiennes, depuis le coup d'État de septembre 1965. Affirmations gratuites, invérifiables et sûrement excessives. Que n'a-t-on pas écrit sur les règlements de compte entre Français, après la Libération: en 1964, Paul Sérant estimait «à près de cent mille le nombre des exécutions sommaires» et dénonçait «une des épurations les plus sanglantes» de l'histoire de France (*Le Monde diplomatique* de février 1977, alors que Robert Aron (ce «Vichyste israélite», disait le général de Gaulle), a dans son «Histoire de l'épuration» (1975), remis les choses au point: «près de 200.000 Français ont été [206] inquiétés, la moitié environ déférés aux cours de justice, les autres aux chambres civiques. Sur quelque 100.000 poursuites judiciaires, près de la moitié encore furent arrêtées par une décision de classement. Et 8.000 aboutirent à une relaxe. Il y eut 7.037 condamnations à mort, dont 4.397 par contumace et 791 exécutions. On dénombre un peu plus de 15.000 peines de travaux forcés (dont près de 3.000 à perpétuité) et de réclusion, près de 80.000 peines de prison. D'autre part, le général de Gaulle a fait

largement usage de son droit de grâce et la loi du 6 août 1953 a institué «une amnistie très large et presque totale» (*Le Monde* du 12 avril 1975, p. 23). Eh bien, faut-il traiter Robert Aron de Nazi, pour avoir fait œuvre d'historien sur un des sujets les plus brûlants qui soient? Autre exemple, d'actualité celui-là: depuis Sol-jénitsyne, le *Goulag* soviétique est, littéralement, «à la mode». Les chiffres avancés sont fantaisistes et contradictoires: ils vont de six millions de déportés, au moins dans les camps de Staline (*Nouvel Observateur* du 27 août 1973) - à 12 millions (pour Boris Souvarine), 18 millions dont 3 millions de morts (évaluation d'Aragon, avancée devant Claude Roy le 30 novembre 1956), 25 à 30 millions, dont 5 à 6 disparus, d'après «certains Soviétiques, au cours de congrès internationaux» (*Nouvel Observateur* du 16/ 11/1966), «au moins 35 millions de morts» dans l'URSS stalinienne, pour une population de l'ordre de 160 millions d'âmes, et en excluant les victimes de la guerre civile, comme celles des deux guerres mondiales» (Philippe Robrieux, dans *Le Nouvel Observateur* du 19 septembre 1977, p. 5). Enfin, pour ne pas s'arrêter en si beau chemin, Soljenitsyne (dans *L'Archipel du Goulag*, tr. fr. Seuil, 1974) avance «le chiffre ahurissant de 66 millions de morts», de 1917 à 1959. D'où viennent ces «précisions»? D'un émigré russe aux États-Unis, Ivan Alekseevitch Kurganov, auteur de «Trois chiffres», article paru dans *Novoe Ruskoe Slovo* de New York (n° du 14 avril 1964) et reproduit à Paris dans la revue *Est-Ouest* (numéro du 15-30 mai 1977). Un magazine hebdomadaire français, *Le Point*, dans sa livraison du 13 juin 1977, a, sous la signature de K.C. (Kosta Christitch, sans doute) publié (p. 80) une analyse de ces «grandes saignées», ainsi conclue: «Les pertes totales de 1917 à 1959 ont été de 110,7 millions; celles liées à la guerre, de 44 millions; celles liées à la période révolutionnaire, de 66,7 millions, soit 60 % des pertes totales.» On remarquera la faille du raisonnement qui apparaît ici: partant d'une poussée démographique de 1,7 % par an, K.C. en vient à évaluer à 110,7 millions les pertes subies (de 1917 à 1959) et ce chiffre, selon lui, exprime la différence entre la croissance normale et la croissance réelle. Or, il est évident qu'une guerre —avec ses «classes creuses»—fait baisser, pendant plusieurs années (effet différé) le nombre de vies «potentielles»: quand meurent les «géniteurs», le taux démographique s'en ressent. On ne peut donc pas dire qu'il manque 110,7 millions d'hommes à l'Union soviétique et que, les morts de la guerre étant estimés à 44 millions, il faut bien que la différence: 66 millions représente les morts des prisons et des bagnes. En effet, la disparition de 44 millions de victimes de la guerre modifie inévitablement le taux démographique, qui n'est plus de 1,7%, c'est-à-dire que les fameux 110,7 millions de personnes... n'ont jamais eu la chance d'exister. Il est donc faux d'affirmer que Staline a supprimé la différence: $110,7 - 44 = 66,7$ millions. C'est comme si, sans tenir compte des «classes creuses» en France, on calculait que la différence entre la population sur sa lancée de 1910 et celle de 1928 (avec les victimes de la guerre) résulte des décès dans les prisons de... Poincaré! A quoi il faut ajouter que l'URSS a connu la guerre civile et les famines. De toute façon, les pertes dues à une guerre ne sont pas seulement les «morts au champ d'honneur»: il faut compter aussi (en différé) avec les enfants qui ne viendront pas au monde. Dans [207] les brillants calculs de Kurganov, ces enfants «morts-nés» auraient été engendrés par des parents tués à la guerre avant... leur «naissance», en attendant que ces mêmes bébés-ectoplasmes soient exterminés dans les bagnes de Staline... C'est le raisonnement par l'absurde.

Toutes ces belles statistiques «historiques», on le voit, ne résistent pas à l'examen. On ne voit vraiment pas pourquoi celles de «l'Holocauste» échappe-

raient à la règle: Henri Michel (on l'a vu) a montré combien elles sont conjecturales et fragmentaires. Mais, pour les Sionistes et leurs amis, le problème n'est pas là. C'est ce que Georges Friedmann, par exemple, tout en se disant non-sioniste, explique (dans *Le Monde* du 7 juin 1967) en disant: «L'humanité a, depuis des siècles, et infiniment accrue depuis 25 ans, une dette à l'égard des Juifs. Là gît la «racine morale»... Auschwitz exige que l'État d'Israël vive». L'exploitation, aux fins de propagande, est tellement excessive qu'un certain Sam Wolf, de Jérusalem, écrivit à *Newsweek* (n° du 19 septembre 1977), pour protester contre l'expression: «Génocide des Vietnamiens par les Américains», sous prétexte qu'il est «monstrueux, insultant et immoral» de comparer quoi que ce soit à l'extermination de six millions de Juifs. On peut aussi relever la critique de la politique française au Proche-Orient, présentée en ces termes par Jean-Jacques Servan-Schreiber, devant des parlementaires américains: «Tous ceux d'entre nous qui ont participé à la lutte contre le nazisme considèrent la survie d'Israël comme une cause sacrée» (voir *Le Monde* du 1^{er} août 1970). Peut-être ces nobles paroles seraient-elles plus convaincantes encore si cinq membres de la famille proche de l'honorable parlementaire n'avaient pas préféré, en octobre 1940, la conversion en bloc au christianisme (baptême et «liens du mariage chrétien» compris) dans la paroisse de Saint-Baudile, à Nîmes—à l'attitude courageuse d'un Bergson, qui n'était qu'à moitié juif et, sous l'Occupation, par solidarité envers «la cause sacrée» de ses ancêtres paternels, osa se réclamer publiquement de la religion de son père.

De toute façon, il est inexact de parler sans cesse du plus grand crime et du plus grand génocide de l'histoire. Si les mots ont un sens, le plus grand génocide de l'histoire ne peut être que celui des Indiens d'Amérique (qui étaient, pense-t-on, de 80 à 100 millions avant l'arrivée des Blancs): «c'est le quart de l'humanité, en gros, qu'auront anéanti les chocs microbiens du XVI^e siècle» (Pierre Chaunu, «La population de l'Amérique indienne. Nouvelles recherches», dans la *Revue historique*, 1, 1963, p. 117). D'ailleurs, si l'on tient absolument à faire des comparaisons entre le nombre des victimes du nazisme, il faudrait tout de même ne pas oublier les Tziganes. Dès 1946 (dans *Ravensbruck*, Neuchâtel, p. 36-37), Germaine Tillion a pu écrire, en connaissance de cause: «Dans le long catalogue des crimes allemands, rien n'a atteint le martyr des Gitans (même pas celui des Juifs, qui ont eu souvent la chance de mourir vite). Toutes les variétés d'assassinats ont été essayées sur eux; plus souvent que n'importe quel autre peuple, ils ont dû servir de cobayes pour les expériences «scientifiques». A Ravensbruck, si quelques Allemandes ont été stérilisées à titre punitif et individuel, comme stérilisation en série il n'y a eu que celles des Gitanes - y compris les toutes petites filles. Et pourquoi? Quel est le crime de ces pauvres gens? Car si leur niveau de culture est bas, à qui est-ce la faute?» Le nazisme haïssait les Tziganes, qu'il jugeait asociaux, parasites, inassimilables, marqués du triangle noir des irrécupérables. Dès 1936, une centaine de Tziganes allemands sont déportés à Dachau. En 1937, une ordonnance range ces malheureux parmi les mendiants, les alcooliques, les prostituées, etc. On leur reproche l'impureté de leur sang: ce sont des «métis» (*Mischlinge*). En 1937-1938, on en trouve à Buchenwald, puis à Mauthausen, à Ravensbruck (pour les [208] femmes. En 1938, Himmler signe, le 8 décembre 1938, une ordonnance qui fait «de tous les Tziganes et mi-Tziganes des condamnés à mort en sursis». C'est sans doute en 1941 que la «solution finale» de la question fut décidée par Hitler, en même temps que celle des Juifs. D'abord enfermés, en 1942, dans le ghetto de Varsovie (certains même depuis novembre 1940), les Tziganes sont exterminés à

Treblinka. Enfin, «le 16 décembre 1942, Himmler signera l'ordre de déportation des Tsiganes à Auschwitz et cet ordre entrera en vigueur le 29 janvier 1943». Tous ces détails sont extraits d'une très remarquable brochure de 29 pages illustrée: «Le génocide des Tsiganes sous le régime nazi», par une ancienne déportée juive à Auschwitz, Myriam Novitch (sans date: 1968?), actuellement directrice au Musée des Combattants des Ghettos, Kibboutz *Lohamei ha-Gettaoth* (Israël). Le monument d'Auschwitz, inauguré en 1967, commémore, par autant de dalles que de nationalités (28), la mémoire de ses martyrs. Mais il en manque une: celle des Tsiganes. C'est pourquoi Myriam Novitch (en France, 35, rue Godot de Mauroy, Paris, IX^e) a fondé un «Comité pour l'érection du monument en mémoire des Tsiganes assassinés à Auschwitz». Combien de Tsiganes ont péri entre 1936 et 1945? On avance généralement le chiffre —purement indicatif— de 500.000 morts et l'on estime que le tiers (ou le quart) des Gitans aurait ainsi disparu. Mais personne ne peut dire, avec certitude, combien il y avait de Tsiganes en Europe et même combien ils sont aujourd'hui. Myriam Novitch donne de nombreux chiffres fragmentaires, dont l'addition ne permet pas de conclure. Les «gens du voyage» ne disposant pas d'une organisation, à l'échelle mondiale, comparable aux moyens considérables dont bénéficient les Juifs, il est impossible d'obtenir des statistiques sérieuses et surtout complètes. Et d'abord, il n'y a pas plus de «race» tsigane que de «race» juive: «comment parler de pureté culturo-raciale, dans l'absolu d'une part, et d'autre part après mille ans de migrations et d'hybridations avec une multitude de peuples?... Être Tsigane est un critère culturel et non «racial». C'est un critère mouvant. Il ne peut faire l'objet d'une définition fixe et unique» (Annick Helyear, «Mise en question de la définition des Tsiganes», dans la revue mensuelle *Études Tsiganes*, Paris, septembre 1977, p. 10-15). Même aujourd'hui, les préjugés d'un côté, la méfiance légitime de l'autre, rendent les enquêtes très difficiles. Ce n'est pas par hasard si le meilleur film: «Ma Vie» (*Mur Djiben*), sur «la conception de l'espace de vie chez les Tsiganes Manouches», a été tourné en France par un ethnologue... japonais, Yasuhiro Omori (en 1976-1977). Les groupements—ou les «troupes»— tsiganes sont, presque toujours, discriminés. Une exception, la Hongrie, où les Rom (c'est leur vrai nom) seraient au moins 320.000 et dont la scolarisation a fait l'objet d'une conférence organisée par le ministère de l'Éducation (25-26 février 1977); une autre, l'Espagne, où 150.000 «chaudronniers» (*quinquis*), blonds aux yeux bleus, sont encore nomades et parlent un vieux castillan; une autre encore, la Yougoslavie, où les Gitans sont, soit orthodoxes, soit musulmans (les *Sinti*). Il y aurait 150.000 «Romanichels», «Forains» ou «Bohémiens» en France, généralement mal vus, marginaux, comme les Tsiganes de Suisse (les Yéniches), d'Italie ou d'Angleterre. Certes l'extermination —le génocide— des Tsiganes ne donne pas lieu, pour des raisons évidentes, à une exploitation politique: ces pauvres gens inoffensifs n'ont rien qui corresponde à l'État d'Israël. Et il n'y a pas de Rothschild tsigane. Et l'hostilité contre les «fainéants et les parasites» persiste, même dans les «démocraties populaires»: par exemple, la *Pravda* de Bratislava estime que les 170.000 Tziganes de Slovaquie sont «trop prolifiques» et pourraient être 270.000 en 1980 (*Le Monde* des 2-3 avril 1972). Selon un témoin, pourtant, les 1500 Tsiganes qui avaient survécu à Auschwitz y furent liquidés dans la nuit du 31 juillet 1944 et les [209] Gitans périrent, dans les chambres à gaz de Dora, par tribus entières. Là encore, les chiffres ne signifient rien: on ne saura~peut-être jamais si les Tsiganes victimes du nazisme se comptent par 500.000, 1, 2 ou même 3 millions. De toute façon, c'est un génocide comparable à celui des Juifs, et il n'y a pas de raison (autre

que soutien tactique à l'État d'Israël) pour faire d'Auschwitz la justification d'Israël. Le «Mouvement communiste» (dissident trotskiste) a publié, en 1960 (2^e édition 1970), une brochure intitulée: «Auschwitz ou le Grand Alibi», qui rappelle que «ce sont les rapports sociaux qui déterminent les mouvements d'idéologie; le racisme n'est pas une aberration de l'esprit: il est et sera la réaction petite-bourgeoise à la pression du grand capital... C'est le capital qui est inhumain... Si l'on montre les abat-jour en peau d'homme, c'est pour faire oublier que le capitalisme a transformé l'homme vivant en abat-jour». En conclusion, le «Programme communiste n° 11» propose cette épitaphe aux morts de la II^e Guerre mondiale, extraite de «La violence dans le monde actuel» (1968, p. 220): «Aujourd'hui, alors que les camps de concentration sont fermés en Europe, il faut rappeler que la ration alimentaire d'un Indien n'est pas supérieure à celle d'un déporté de Buchenwald. La silhouette de cet Indien, son poids, sont ceux d'un déporté. Quitter ce monde de la faim lui est aussi difficile qu'il était difficile à un déporté de franchir les barbelés électriques qui entouraient Auschwitz.»

[210]

8. *Iberleybn*: d'abord survivre!

La règle d'or des camps «est dans le mot yiddish qui était sur les lèvres de la majorité des survivants de l'holocauste—*iberleybn*» (allemand: *uberleben*): «survivre, rester vivant» (Samuel Esh, «L'Holocauste et la dignité des victimes», dans le mensuel *Évidences*, organe de l'American Jewish Committee, n° 93, juillet-août 1962, p. 19). Survivre à tout prix. D'abord, échapper aux arrestations aux rafles: malheureusement, «d'assez nombreux Israélites, de souche très anciennement établie en France, comme beaucoup d'anciens combattants juifs ne croyaient pas possible «que la France (et Pétain) leur fissent ça». C'est parce qu'il partagea jusqu'au bout cette conviction que le président de section du Conseil d'État Helbronner, ancien aide de camp du Maréchal, périt, avec sa femme, dans un camp de déportés» (Jacques Meyer, note 1, p. 134 de «Vie et Mort des Français», Hachette, 1971). Une immense littérature sur les camps de concentration nazis a exploité des tonnes d'archives, les minutes des procès de Nuremberg et les témoignages des survivants —presque tous, hélas, des morts en sursis. Auschwitz, en Pologne, demeure l'archétype et c'est en commençant par là que l'on peut, sans doute, appréhender le mieux possible les réalités et les mythes. Léon Poliakov, né à Léninegrad en 1910, auteur du «Bréviaire de la haine» (Paris, 1961), a présenté le dossier *Auschwitz* dans la collection «Archives» Julliard, 1964). «Faut-il rappeler (p. 10) aussi qu'Auschwitz n'était pas réservé aux Juifs seulement? Les fours crématoires accueillaient libéralement du tout venant, Russes, Français ou Allemands; s'il y eut inégalité devant la mort, il semble que ce fût plutôt pour des raisons techniques ou d'opportunité que pour des raisons de principe. En fait, la majorité des Juifs étaient mis à mort à Auschwitz dès leur arrivée; les Tsiganes y connurent un sursis de près d'un an; l'espérance de vie des détenus des autres nations variait suivant leur provenance: plus faible pour les prisonniers de guerre russes, plus forte pour les déportés civils polonais ou français, elle se rapprochait de la normale dans le cas des détenus d'origine allemande». Léon Poliakov estime (p. 15) que, «selon les estimations les plus vraisemblables, près de deux millions de Juifs polonais furent asphyxiés à l'oxyde de carbone» dans quatre camps polonais autres qu'Auschwitz (Chelmo, Treblinka, Belzec et Sobibor). Auschwitz vint après Dachau, Oranienburg et Buchenwald, tous situés en Allemagne: il «fut créé, sur le territoire de la Pologne annexée, à une cinquantaine de kilomètres de Cracovie, au printemps 1940» (p. 1). Il [212] s'agit d'abord (dès la fin de septembre 1939) «de supprimer la nationalité et la culture polonaises, de *génocide* en un mot» (d'après Reinhard Heydrich, cité par Poliakov, p. 21). Des Gitans, arrivés à Auschwitz à partir du début de l'année 1943, «leur nombre à Auschwitz s'éleva à près de 20.000; en été 1944, sur ordre de Himmler, ils furent tous gazés» (p. 30). Là encore, on a vu qu'on peut parler de «génocide». Par conséquent, faire d'Auschwitz le symbole exclusif de «l'Holocauste» des seuls Juifs, c'est contraire à la vérité historique —et plus encore, répéter qu'Auschwitz justifie un État raciste, confessionnel et expansionniste est hautement discutable. On remarquera, au passage, que le terme hébreu moderne choisi pour «holocauste» (*shoah*) est très vague (il signifie: «tempête; catastrophe») et n'est pas celui qu'au sens religieux,

sacrificiel, employait l'hébreu biblique (déjà, le mot russe *pogrom* avait —et garde— une signification très générale: «pillage, saccage» —de la racine verbale *gromit'*: «saccager, piller», elle-même dérivée de *grom*: «tonnerre»). Quand, en janvier 1945, l'évacuation d'Auschwitz fut ordonnée, le camp «comptait, à ce moment, près de 66.000 détenus» (Poliakov, p. 33). Une lettre du ministre de la Justice du III^e Reich, adressée à Martin Bormann le 13 octobre 1943 (Poliakov, p. 101), propose, comme objectif «de débarrasser le corps national allemand des Polonais, Russes, Juifs et Tsiganes». Les Juifs ne sont donc pas —et de loin— les seuls à être visés. De même, si les abominables «expériences médicales», pratiquées par des médecins —SS ou non—sur de malheureux déportés, sont un fait irrécusable, il s'en faut, et de beaucoup, que les «cobayes» aient été pris, en priorité, parmi les Juifs. Léon Poliakov fait état de nombreux témoignages montrant que le fameux Dr Joseph Mengele disséquait surtout les cadavres de petits ju-meaux tziganes «morts en même temps» (p. 118), qu'à Auschwitz-Birkenau «une centaine de jeunes Polonais» (non juifs) ont été stérilisés en septembre 1943 (p. 122). Et puis, une observation capitale (p. 128): «Il est de fait qu'une résistance ou opposition concertée ne s'est développée, dans les camps nazis, que parmi les détenus investis de postes responsables, et en conséquence mieux nourris (de ce point de vue, on peut parler d'une faille du diabolique système SS). Dans un camp tel que Buchenwald, qui ne comportait pas de chambres à gaz, la résistance organisée a pu prendre une envergure importante. Solidement organisés, les «politiques» (surtout des communistes allemands) parvinrent à mettre fin à l'hégémonie des «droit commun» et à prendre en main les principaux rouages du camp; ils réussirent aussi, surtout vers la fin de la guerre, à mettre un certain nombre de SS dans leur jeu... Mais à Auschwitz, cette capitale de l'industrie de la mort, de tels efforts ne dépassèrent pas le stade embryonnaire. Une résistance organisée ne s'y développa que parmi les détenus austro-allemands et polonais qui furent préposés à l'administration du camp, et parmi les juifs du *Sonderkommando* des crématoires. Les uns comme les autres répondaient aux conditions apparemment primordiales de toute résistance: un état physique satisfaisant, un minimum de moyens matériels à leur disposition. Du printemps 1943, jusqu'à l'été 1944, le «Groupe de combat (international) d'Auschwitz I» était animé par deux Polonais et deux Autrichiens, en liaison avec l'Armée rouge (*Armia Krajowa*) de résistance militaire polonaise. Celle-ci reçut, en août 1944, un rapport d'après lequel «les camps du complexe d'Auschwitz comptaient à ce moment 65.900 détenus et 39.200 détenues» (Léon Poliakov, p. 132). Finalement, une série d'incidents obligea les quelques 600 Juifs du *Sonderkommando* se soulever avant l'heure: ils furent exterminés, mais leur exemple «montra à leurs compagnons de malheur d'Auschwitz ce que les Juifs pouvaient faire» (p. 135).

[Note de l'AAARGH: Le passage qui suit montre que même un esprit averti comme Monteil peut se laisser égarer. Le livre de Steiner dont il parle avec tant d'admiration a été dénoncé comme un faux par Vidal-Naquet lui-même, qui en avait ait la promotion; il écrit dans l'article «Un Eichmann de papier», *Esprit*, septembre 1980, «Cette histoire a, bien entendu, comme tous les récits historiques besoin d'être critiquée. La critique peut et doit être menée à plusieurs niveaux. D'abord, toute une sous-littérature qui représente une forme proprement immonde d'appel à la consommation et au sadisme doit être impitoyablement dénoncée [24]. Texte de la note 24: Chacun complétera ce que j'indique ici. Les noms de Christian Bernadac, de Silvain Reiner, de **Jean-François Steiner** viennent immédiatement au bout de la plume. [...] Je suis en revanche tombé dans le piège tendu par *Treblinka* de J.-F. Steiner (Fayard, 1966); cf. mon article du *Monde*, 2 mai 1966, dont je ne renie pas le fond.» Le livre est en fait un roman, dont l'un des auteurs est Gilles Per-rault, cf l'article du *Journal du Dimanche*, 30 mars 1986, p. 5)]

Dans *Treblinka* (Fayard, 1966), Jean-François Steiner (né en France en 1938 et [212] dont le père est mort en déportation) a reconstitué l'histoire d'un camp où sont morts 800.000 Juifs, qui, au début, se sont laissés mener comme des moutons à l'abattoir, jusqu'à ce jour d'été - le 2 août 1943—où le millier de survivants se révoltèrent et 600 d'entre eux réussirent à s'évader. Peu après, le camp fut rasé, le sol labouré et tous les documents furent détruits (p. 394). Grâce à des témoignages, écrits ou bien oraux, Steiner a fait revivre ce monde à l'envers, avec sa gare en trompe-l'œil, ses classes sociales, ses trafics, ses «collabos», son inextricable mélange d'extermination des hommes et de récupération des objets —de l'or, surtout, avec ses *Goldjuden*. Les «techniciens» SS répandaient le mythe de la «cité juive» (*Judenstadt*) rebâtie par les déportés et même, un jour, ils organisèrent une kermesse dominicale. Atroce dérision: les plus belles femmes d'un convoi sont épargnées, et des «mariages» parodiques sont noués. Pendant un temps, on vit même de beaux enfants juifs, bien vêtus, bien logés, bien nourris, se faire (chouchouter) par un SS pédéraste. L'atmosphère de démente est bien rendue par Jean-François Steiner, lorsqu'il décrit une espèce de nuit de la Saint-Jean: les Juifs fournirent la musique et les gardes ukrainiens la danse: «Depuis deux mille ans que Juifs et Ukrainiens cohabitaient, c'était la première fois qu'ils se trouvaient réunis autour d'un feu de camp» (p. 351). Il est intéressant de savoir aussi que l'âme, l'organisateur de la révolte de Treblinka fut le capitaine (d'active) de l'armée tchèque, Djielo Block, «un Juif assimilé... C'était le nazisme qui l'avait fait prendre conscience de son judaïsme. Certes, à partir de là, il l'avait assumé courageusement. Quoique son physique aryen le lui aurait permis, il n'avait pas tenté de se cacher. Mais son judaïsme n'était que négatif, il était plus une attitude qu'une réalité vécue. Il était juif parce que son système moral lui interdisait de se renier, mais il n'attendait plus que la mort du dernier antisémite pour cesser d'être juif. Belle attitude, pleine de noblesse, mais si peu juive! Son judaïsme n'était pas une foi, il était un défi tragique lancé au monde. Djielo ressemblait plus à un aristocrate polonais qu'à un Juif du ghetto» (p. 289). Parmi les morts de Treblinka, il faut citer le professeur Mehring, «une des grandes personnalités du ghetto de Lodz. Des amis chrétiens lui avaient proposé de venir se réfugier chez eux, mais il avait refusé». Une fois déporté à Treblinka, il disait à ses compagnons de misère (p. 157): «Que le peuple avec qui nos rapports étaient les plus fructueux puisse vouloir nous détruire, cela signifie quelque chose que nous devons essayer de comprendre... J'aurais compris une telle volonté d'extermination de la part de Polonais, de Russes, mais d'Allemands...» A cet égard, il faut lire la page la plus étonnante d'un livre qui n'en est point avare (p. 194: «La tradition orale de Treblinka a conservé le souvenir d'une anecdote qui est sans doute une des plus terribles, des plus révélatrices de ce que fut ce monde de mensonge et de mort. Au cours de l'hiver 1943 arrivèrent à Treblinka les derniers Juifs allemands, tous grands blessés de guerre ou titulaires de la croix de fer de première classe. Plus encore que les Juifs polonais, ils avaient toujours refusé d'admettre la réalité de l'extermination. Ringelblum, à ce propos, a noté dans son journal que les premiers déportés du ghetto de Varsovie disaient, en parlant de Hitler: *Unser Fuhrer*. Ce terrible aveuglement dura jusqu'au seuil des chambres à gaz. Tout y concourait comme si, dans un dernier geste de reconnaissance, les nazis voulaient rendre les circonstances de leur mort différentes de celle des autres Juifs. C'est ainsi que les Juifs allemands étaient emmenés à Treblinka non dans des wagons bestiaux, mais dans des trains de voyageurs avec wagons-lits et wagons-restaurants. Tout le

monde mourait de la même manière, mais certains étaient conduits la mort comme des bestiaux et d'autres comme des bourgeois».

[214]

9. La mort dans l'âme

La Résistance, dans les camps, ne fut pas, et de loin, le fait des seuls Juifs. N'est sans doute significatif que le livre le plus documenté sur l'univers concentrationnaire et surtout sur Buchenwald soit «L'Enfer organisé» (Paris, 1947), tr. fr. de *Der SS Staat* (l'État SS), dont l'auteur, Eugen Kogon, catholique fervent Autrichien monarchiste et «patriote allemand convaincu», fut interné pendant sept ans (de 1938 à 1945) et put utiliser les archives de Buchenwald et recueillir, sur place, les témoignages des survivants. Kogon «estime à 8 ou 10 millions au moins le nombre total des internés dans les camps, au cours des douze années (1933-1945) qu'a duré le national-socialisme, mais il pense que le nombre total des internés, tel ou tel moment donné, n'a jamais dû de beaucoup dépasser le million». Deux constatations de Kogon s'imposent: la première, c'est que, «à part quelques exceptions fort minimes, les détenus que l'on menait au lieu d'exécution, de quelque manière que ce fût, soit isolément, soit en groupes ou en masse, n'ont jamais tenté de se défendre»; la seconde remarque, c'est le rôle déterminant du parti communiste allemand dans l'organisation secrète de résistance, Buchenwald, avec, au passif, «le choix de leurs ennemis politiques pour les exécutions» et, à l'actif, le sauvetage des 210 prisonniers survivants en 1945. A Dachau, le catholique corrézien Edmond Michelet, auteur, le 17 juin 1940, d'un des premiers tracts de la Résistance, arrêté par la Gestapo en janvier 1943, président du comité français du camp, cet «homme d'État franciscain», sut réunir autour de lui les communistes et les «droit commun», les croyants et les agnostiques. Plus tard, entre son retour en France en 1945 et sa mort, le 9 octobre 1970, deux de ses comportements retiennent la plus vive attention: le garde des sceaux de 1960 «étonnait toujours les magistrats en leur disant tout de go qu'entre un prisonnier, menottes aux mains, et ses gardiens, sa compassion et sa sympathie étaient toujours du côté du larron—quel que fût son délit ou son crime», cependant qu'à la même époque il disait «aux dirigeants de l'administration pénitentiaire qu'avec les 25.000 prisonniers algériens qu'ils détiennent, c'est l'avenir de la nation algérienne dont ils sont responsables» (témoignage de Joseph Kovan, ancien déporté à Dachau, dans *Le Monde* du 10 octobre 1970 p. 8. Edmond Michelet présidait l'Amicale des anciens déportés résistants de Dachau, sans étiquette confessionnelle contrairement à un Henry Bulawko qui -- après N.Fansten-Vilner (1945-1967)— préside l'Amicale des anciens déportés *juifs* de France. D'Edmond Michelet je [214] rapprocherai volontiers Germaine Tillion, qui prit en main le réseau du Musée de l'homme, fut arrêtée par la Gestapo le 13 août 1942, avec cinq «motifs» de condamnation à mort, et fut déportée à Ravensbruck, où, sous le nom de guerre de «Koury», elle a été proprement admirable (ce n'est pas elle qui le dit, mais toutes ses compagnes). Si «un bon tiers des 8 à 9.000 Françaises qui ont été enregistrées à Ravensbruck était composé de prisonnières de droit commun», hélas «irrécupérables», «les autres détenues pouvaient toutes être considérées comme déportées politiques, et se considéraient elles-mêmes comme telles. Néanmoins, il n'y en avait sûrement pas la moitié qui avaient effectivement fait acte de résistance» (*Ravensbruck*, Neuchâtel, 1946, p. 3940). On a vu que Germaine Tillion «n'a jamais songé à

voir» dans les «rares Juives françaises», toutes de la Résistance, «une catégorie spéciale de patriotes», représentant le «pseudo-peuple juif» (p. 37). Germaine Tillion a perdu sa mère à Ravensbruck: plus que quiconque, elle a droit à la parole. «Le seul block français du camp, écrit-elle (p. 38), a été celui des N N.» (*Nacht und Nebe*), «block spécial que les Allemands ont eu l'intention de brimer d'abord, d'anéantir ensuite, et où la proportion de femmes de la Résistance atteignait 80 %... Notre block était de ceux où il n'entrait jamais un colis, donc où l'on avait le plus faim, et c'était le seul block du camp où l'on pouvait laisser son morceau de pain sur son lit sans qu'il disparaisse; c'était un block propre et sans pou; un block où la non-soumission aux Allemands était toujours approuvée, où les femmes qui se cachaient trouvaient toujours des complices; le seul block où le troc, cet infâme marché noir des camps, a été effectivement interdit et remplacé par le don fraternel». La comparaison avec Treblinka, par exemple, montre que l'avantage est à ces Françaises et que la propagande sioniste, qui ignore tout ce qui n'est pas juif, tombe complètement à plat.

Plus tard, Germaine Tillion fait œuvre de rigoureuse historienne dans un second *Ravensbruck*, paru au Seuil, en 1973. Les archives du camp ayant «presque totalement disparu» —«furent-elles toutes détruites? c'est possible»—il a fallu recourir avant tout à la critique serrée et au recoupement des témoignages et, dans un cas au moins, confondre l'erreur d'une historienne, «qui n'a pas vécu la déportation, mais qui a disposé d'une information de qualité et dont je connais la probité intellectuelle» (p. 325): Olga Wormser-Migot a soutenu (dans «Le système concentrationnaire nazi», PUF, 1968) la thèse de l'inexistence d'une chambre à gaz à Ravensbruck. Germaine Tillion est également irremplaçable sur un des cas les plus douloureux qui soient: celui des Lapins (p. 103), ces quelques 75 jeunes filles polonaises qui furent «opérées» par le SS Professor Gebhardt (pendu en mai 1948) et parfois en moururent, le plus souvent gardant aux jambes d'importantes séquelles de leurs graves blessures. On n'a donc pas le droit de prétendre que les crimes «médicaux» dans les camps n'ont fait que des victimes juives. C'est le contraire qui est vrai. Et pourtant, des millions de personnes ont pu voir le film américain du procès d'Abraham Cady contre un médecin polonais criminel, le Dr Adam Kellno (qui sera acquitté). C'est l'occasion d'un débat de propagande pour Israël—à partir d'une histoire vraie: le procès a réellement eu lieu à Londres en 1964. Déjà le film est tendancieux (le fils du héros, officier américain, «a donné sa vie pour Israël et le peuple juif»; on se moque du Polonais, «catholique romain»; on ne parle que de «l'Holocauste» et il n'est question, ni des Polonais ou des Russes non-Juifs, ni des infortunés Tsiganes). Au cours du débat à la télévision (sur A2, le 23 septembre 1976): M^e Serge Klarsfeld, dont le père est mort à Auschwitz, est d'une arrogance insoutenable. Personne n'insiste sur les témoignages, pourtant capitaux, de deux anciens déportés juifs: le Dr A. Lettich, [215] biologiste, explique qu'à Birkenau le fameux Dr Mengele faisait des «expériences» sur les jeunes Tsiganes (ce qu'on savait, mais qui est, presque toujours, laissé dans l'ombre et le Dr S. Hirsch, radiologue, a vu, toujours à Birkenau, de jeunes Grecs stérilisés par Mengele, dont aucun n'a survécu (on apprend aussi qu'à Monovic, les jeunes déportés grecs arrivaient castrés).

Enfin, l'exploitation éhontée et sélective, à fin de propagande en faveur d'un État - celui d'Israël -, des certes trop réelles épreuves d'hommes et de femmes qui avaient le malheur d'être juifs, n'aurait, en aucun cas, dû servir d'alibi pour ceux qui n'ont pas connu la déportation et auraient pu venir en aide aux survivants. Lorsque Monsieur Mitterrand, le Rastignac de la Nièvre, était, en 1947, Ministre

des Anciens Combattants et victimes de la Guerre, il profita de sa fonction officielle pour accomplir une de ces mauvaises actions qui le disqualifient pour prétendre, comme il le fait, à la plus haute charge de l'État. Dans l'éphémère *Ça ira* d'André Frossard (n° 6 de décembre 1965), au moment des élections présidentielles, une ancienne déportée de Ravensbruck a raconté comment l'Association nationale des Déportées et Internées de la Résistance était installée dans un immeuble réquisitionné (d'ailleurs, m'a dit Germaine Tillion, appartenant au Pape Pie XII), 4, rue Guynemer. Menacées d'expulsion par un propriétaire soucieux de voir sa maison «bourgeoisement habitée», ces pauvres femmes vont, en délégation, trouver leur ministre de tutelle, car il y eut procès. Monsieur Mitterrand reçut la délégation «et l'écouta avec attention. Il faut toujours écouter ses administrés, quand on est ministre. Et son cœur lui dicta une solution durable. La preuve: l'ADIR perdit son procès, et M. François Mitterrand s'installa dans les lieux qu'elle fut contrainte de quitter. Je crois qu'il y habite encore. En tant qu'ancienne déportée de la Résistance, je ne vois pas pourquoi j'enverrais M. Mitterrand habiter l'Élysée. Il a eu la chance de trouver un logement, qu'il y reste.» Et il est resté rue Guynemer, avec la vue sur les jardins du Luxembourg. Il ne l'a quitté, pour le modeste hôtel de Bièvre, que le 1^{er} janvier 1973, quand il a su que j'avais l'intention de me présenter —symboliquement, faute d'argent— contre lui dans la Nièvre et de l'interroger sur son attitude dans cette affaire. Est-ce pur hasard s'il est entouré d'éléments pro-sionistes et s'il se présente, avec son parti «socialiste», comme l'indéfectible ami d'Israël?

10. Les comptes de la mort

Les relations entre Sionisme et Nazisme sont loin d'avoir eu le caractère manichéen auquel on veut nous persuader de croire. La réalité est différente et, comme le disait Georges Bernanos, puisque «les martyrs ont été jusqu'au bout de la souffrance, nous leur devons d'aller jusqu'au bout de la vérité». Même et surtout si cette vérité dérange. Une bonne partie en a été révélée au cours du procès Eichmann, capturé et enlevé en Argentine en 1960, jugé, condamné à mort et pendu à Jérusalem en 1961. On a beaucoup écrit sur Adolf Eichmann. Le livre le plus intéressant, donc le plus controversé est «Eichmann à Jérusalem» (tr. fr. Gallimard, 1966), qui porte, en sous-titre: «rapport sur la banalité du mal». L'auteur, d'origine juive allemande (née à Hanovre en 1906), a émigré en France en 1933, puis en 1941, aux États Unis, où elle est morte en 1975. Hannah Arendt reste une personnalité dont l'engagement antifasciste ne fait aucun doute, dont l'intelligence rapide et sûre est unanimement reconnue, mais à qui de nombreux Sionistes (ou leurs amis) ont fait grief d'arrogance, de détachement et de persiflage. Je dois avouer que la lecture de son livre ne me laisse pas cette impression, mais [216] m'attache à l'œuvre d'un esprit libre, qui refuse les clichés, les tabous, pense qu'une Cour internationale aurait été plus qualifiée qu'Israël pour juger de «crimes contre l'humanité» et ne craint pas de monter en épingle «cette étonnante et remarquable phrase, par laquelle le procureur (Hausner) commença son discours d'ouverture (et qui se révéla être la phrase clé de son réquisitoire): «Si nous accusons aussi Eichmann de s'être rendu coupable de crimes envers d'autres

que les Juifs..., ce n'est pas simplement parce qu'il les a commis, mais parce que nous ne faisons pas de distinctions ethniques» (p. 14). «Étrange affirmation dans un pays comme Israël, où les lois rabbiniques régissent le statut personnel des citoyens juifs» (p. 15). On le voit, d'emblée, la courageuse Hannah Arendt se place à contre courant des idées reçues. Elle proteste contre «le contraste entre l'héroïsme des Israéliens et l'humble soumission des Juifs allant à la rencontre de la mort...: mais aucun peuple non-juif n'a jamais agi différemment» (voir David Rousset, ancien déporté Buchenwald, dans *Les jours de notre mort*, 1947) (p. 20). Elle rappelle des vérités déplaisantes: «La République fédérale allemande avait payé 737 millions de dollars à Israël, à titre de réparations, au cours des dix dernières années» (p. 22). Elle fait justice de «l'affirmation selon laquelle Eichmann était né en Palestine et parlait couramment l'hébreu et le yiddish» (p. 39). C'est une légende propagée par Asher Ben Nathan (ancien ambassadeur d'Israël à Paris), qui, sous le pseudonyme d'Arthur Pier, dirigeait, à Vienne, le réseau clandestin (*Brikha*: «évasion») de la *Haganah*, pour faire passer en Palestine les Juifs d'Europe centrale. En juillet 1945, «Arthur» communiqua à Simon Wiesenthal (*Les assassins sont parmi nous*, tr. fr. 1967, p. 136) une fiche de l'Agence juive où Eichmann est né «supposé à Saron, colonie allemande de Templiers, en Palestine». En réalité, Otto Adolf Eichmann est né à Solingen (Rhénanie) en 1906 et a vécu, près de trente ans, avec sa famille, à Linz en Autriche. Il avait —du côté de sa mère—des Juifs dans sa famille (H. Arendt, p. 41).

L'un des éléments les plus mal connus des rapports entre le Sionisme et le Nazisme est l'affaire des transferts (*Ha-Avara*) des Juifs autrichiens et allemands vers la Palestine, entre 1933 et 1941. On a vu (p. 333) que, d'après des documents allemands de 1942, cités par Joseph Billig («Dossier Eichmann», 1960, p. 90), 537.000 Juifs ont pu émigrer d'Allemagne, d'Autriche et de Bohême-Moravie. Ce chiffre n'est pas négligeable. Il s'explique par le «Pacte de Transfert» vers la Palestine, conclu entre le III^e Reich et l'Agence juive pour la Palestine (*Haokhnut ha-Yehudit*), au mois d'août 1933, Adolf Eichmann s'est beaucoup vanté de son rôle éminent, au cours de son procès, faisant valoir que, grâce à lui, «celui que l'Histoire devait reconnaître comme un des assassins par excellence du peuple juif, participa activement au sauvetage des Juifs d'Europe» (Jon et David Kimche, *The secret Roads*, Londres, 1954). Il existe, entre autres, sur cette question, un ouvrage capital: celui d'A. Glezermann, sur «Le Reich allemand et l'Eretz Israël», paru, en hébreu, en 1974 (exploité dans EURABIA d'août 1976). Il s'agit d'un véritable pacte, permettant de briser le boycott juif—ruineux pour le jeune État nazi, aux prises avec six millions de chômeurs—, à condition d'autoriser des Juifs capitalistes allemands ou autrichiens à émigrer en Palestine, en exportant une partie (140 millions de Reich-Marks sur un capital juif évalué, pour la seule Allemagne, à 6 milliards de DM) de leurs capitaux sous forme de produits allemands. De cette manière (après un éphémère projet, en juin 1940, de déportation des Juifs d'Europe centrale à... Madagascar), le 18^e Congrès sioniste, tenu en août-septembre 1933, refusa de s'associer à la campagne de boycott des produits allemands, lancée par les Juifs anti-racistes et anti-nazis. Dans son ouvrage sur «La [217] diplomatie du III^e Reich et les Juifs», Eliahu Ben Elissar (Julliard, 1969, p. 8687) a révélé le paradoxe apparent: même après les lois racistes de Nurnberg (1935), «l'organisation sioniste (allemande) fut autorisée à aménager des camps d'entraînement (professionnel et agricole) pour les candidats à l'émigration... Le ministre (nazi) de l'Intérieur autorisa une délégation de Sionistes allemands à participer au XIX^e Congrès sioniste. Le seul mouvement de jeunesse juive auquel il était permis

de porter l'uniforme était le mouvement sioniste allemand, car il était connu que «les Sionistes de l'État» étaient précisément ceux-là mêmes que l'organisation (sioniste de Palestine) essayait, par tous les moyens, même par voie illégale, d'envoyer en Palestine». Après l'*Anschluss* (annexion de l'Autriche) et la «nuit de cristal» (*Kristallnacht*) en 1938, le mouvement sioniste envoya à Berlin un délégué, Pinhas Ginsberg, qui «ne se soucia nullement de collaborer avec le diable» (Kimche, 1954) et, à Vienne, Moshé Bar-Gilad, qui fut reçu par Eichmann. Celui-ci, lorsqu'il fut jugé à Jérusalem, en 1961, ne manqua pas de citer certains Juifs allemands ou autrichiens avec qui ses relations auraient été excellentes: le Dr Josef Löwenherz, chef de la communauté juive de Vienne, rédigea, après la guerre, un mémoire qui fut présenté au procès. «Löwenherz fut le premier responsable juif à transformer toute une communauté juive en une institution au service des autorités nazies. Et il fut un des très rares responsables qui fût récompensé pour ses services: on l'autorisa à demeurer à Vienne jusqu'à la fin de la guerre; il émigra alors en Angleterre, puis aux États-Unis, où il mourut en 1960» (H. Arendt, 1966, p. 77). La loi nazie ne fut donc pas la même pour tous: l'argent permit bien des sauvetages. Ce n'est qu'à partir de 1939 que «le régime nazi renonça au pro-sionisme» (p. 76). Quant à l'Agence juive de Palestine, elle apporta une aide objective au III^e Reich, en lui rapportant des devises en livres Sterling. Glezermann(1974) s'estime donc fondé, en dénonçant ce «Pacte de Transfert» (*Ha-'Abrava*)—qui ne fut d'ailleurs jamais abrogé!—, à écrire que «l'Organisation sioniste, comme partie prenante de ce pacte, qui n'a bénéficié qu'à une fraction de Juifs fortunés, tandis que les autres étaient abandonnés à leur sort, a commis un crime contre le peuple qu'elle prétend si ardemment représenter. Cette attitude à l'égard des Juifs est, à elle seule, révélatrice de la vraie nature de la théorie et de la pratique du Sionisme». Objectivement, celui-ci se comporta en allié du Nazisme et des antisémites, puisqu'il répétait, avec eux, aux Juifs, d'émigrer en Palestine - au lieu de lutter, de résister -, c'est-à-dire de rendre le III^e Reich débarrassé, purifié de ses Juifs (*Judenrein*). Ce qui explique qu'en Europe orientale, en Pologne en particulier, le sionisme fut minoritaire: ses «ennemis les plus fanatiques étaient précisément les ouvriers, ceux qui parlaient yiddish, ceux qui se considéraient comme juifs. Ils étaient les plus opposés à l'idée d'une émigration juive d'Europe orientale vers la Palestine» (Isaac Deutscher, *The non-Jewish Jews*, Londres, 1968, p. 66). Certes, Adolf Eichmann, surtout depuis 1941, fut chargé des Affaires juives, au Bureau IV B 4 (Gestapo) de l'Office central de la Sûreté du Reich (*Reichs-sicherheitshauptamt*, en abrégé: RSHA). Qu'il y ait eu des responsabilités terribles et une activité criminelle ne fait, certes, aucun doute. Mais le plus singulier, c'est que l'affaire du «Transfert» n'est pas la seule à montrer la «collaboration» de personnalités juives avec le Nazisme, dans des conditions que les survivants jugent aujourd'hui sans indulgence. A ce titre, l'exemple des «Conseils des Juifs» (*Judenrat*) est resté célèbre. Déjà, pour le «Pacte de Transfert», Adolf Eichmann n'est pas le seul à avoir agi en «comptable de la mort».

Pourtant, à son procès, a personne ne vint témoigner sur la coopération entre les dirigeants nazis et les autorités juives. Personne n'eut donc l'occasion de poser [218] la question: pourquoi avez-vous contribué à l'extermination de votre peuple, à votre propre ruine? Le seul témoin qui fut naguère membre éminent d'un *Judenrat* s'appelait Pinkhas Freudiger, ex-baron Philip von Freudiger, de Budapest... Le public cria, en hongrois et en yiddish, et l'on dut suspendre la séance. Freudiger, un juif orthodoxe très digne, fut ébranlé... Les magistrats firent deux allusions à la coopération. Le juge Yitzhak Raveh arracha à un témoin récalcitrant

l'aveu selon lequel la « police du ghetto » avait été « un instrument entre les mains des assassins » et « la politique du *Judenrat* était de coopérer avec les Nazis ». Le juge Halevi découvrit, en menant l'interrogatoire contradictoire d'Eichmann, que les Nazis considéraient la coopération des Juifs comme la pierre angulaire de leur politique juive. Mais personne ne demanda pourquoi les Juifs avaient collaboré... Partout où il y avait des Juifs, il y avait des responsables juifs, reconnus comme tels, et ces responsables, à de très rares exceptions près, collaborèrent, d'une façon ou d'une autre, pour une raison ou une autre, avec les Nazis » (Hannah Arendt, 1966, p. 140-141).

L'enfer est pavé de bonnes intentions : *The pavement of Hell* est le titre d'un ouvrage saisissant de Leonard Tushnet, publié à Londres en 1972 et paru en traduction française (aux éditions France-Empire) en 1975 : « Les comptables de la mort ». Trois figures de « collabos » juifs en émergent : Mordekhai Chaim (Khaim) Rumkowski, « roi » du plus grand ghetto d'Europe après Varsovie, celui de Lodz, groupant 233.000 Israélites, qui représentaient un tiers de la population urbaine. A Lodz, Rumkowski, fils d'ouvriers pauvres, dispose, à 70 ans, d'un « royaume juif », avec 400 agents de police et trois prisons. C'est un sioniste enthousiaste et un « ardent patriote polonais » (p. 23). Mais « les Juifs polonais furent loin d'approuver chaleureusement le sionisme. Ceux qui pratiquaient une religion orthodoxe rigoureuse y virent une tentative pour forcer la main du Tout-Puissant... Les capitalistes craignaient que le sionisme ne devînt une arme fournie aux antisémites polonais... Quant aux socialistes, ils accusaient le sionisme d'être une tactique de diversion imaginée par la bourgeoisie pour masquer la lutte des classes » (p. 21). Le 14 octobre 1939, après avoir envahi la Pologne, les Allemands nomment Rumkowski « doyen des Juifs ». Malgré les premières exécutions, l'incendie de quatre synagogues et la fuite à Varsovie des familles riches, qui entraîne la réduction à 164.000 âmes de la population juive de Lodz, Rumkowski ne protesta pas contre la fermeture du ghetto, le 10 mai 1940 (p. 35). Il se prend pour un « Juif de cour », un nouveau Josef Suss Oppenheim (p. 36). Il entend faire de « son » ghetto une Cité des Juifs (*Judenstadt*) et s'appuie même sur les socialistes du Bund (p. 38) : les classes sociales, au sens marxiste du terme, ont disparu (p. 40). A ses yeux, « puisqu'il était hors de question de résister aux Allemands, les Juifs n'avaient qu'à prouver que leur travail était nécessaire au Reich et à son armée » (p. 45). Dans ces conditions, « le roi Chaim » refuse toute liberté religieuse aux Juifs allemands convertis au christianisme (p. 74), laisse déporter les Tsiganes (p. 78), proclame le yiddish langue officielle (p. 62), s'offre un mariage somptueux (p. 66), mais surtout fait arrêter et déporter des ouvriers grévistes (p. 49), laisse, en septembre 1942, les Allemands emmener à la mort 17.000 « bouches inutiles » - enfants, vieillards et chômeurs — sous le prétexte « vichyste » du « moindre mal » : les Nazis lui auraient dit : « Si vous ne le faites pas, nous le ferons ! » (p. 90). Lui-même, Rumkowski, n'avait-il pas déclaré, le 25 janvier 1942, que « la déportation n'est pas ce qu'il y a de pire » ? (p. 80). Ce qui se passe au ghetto de Lodz est horrible : les uns dénoncent les inactifs (p. 82-83), d'autres se portent volontaires pour (croient-ils) retourner en Allemagne (p. 86), la police juive de Chaim Rumkowski livre aux Nazis les malades, les chômeurs et les opposants [219] (p. 87 à 92, p. 109). En 1943, après les déportations, il ne reste plus à Lodz que 68.000 Juifs. Aucune résistance ne s'est jamais manifestée : les militants politiques n'étaient pas 5.000 (moins de 1.000 socialistes du Bund, 1500 communistes et 1000 « Pionniers sionistes », p. 110). En 1944, la déportation avait vidé la *Judenstadt*. Rumkowski partit le dernier, le 30 août, pour la chambre à gaz d'Auschwitz.

Varsovie, la capitale polonaise, avait, en 1939, un million d'habitants, dont 500.000 Juifs, en comptant l'afflux de quelque 200000 réfugiés (p. 121). Au début de 1941, sur ce demi-million de personnes, il n'y avait que 127.000 hommes: le reste était composé de femmes, de jeunes gens et d'enfants (p. 164), tous entassés dans un ghetto clos de murs, terminés le 15 novembre 1940 (p. 157), mais aucunement hermétique. En effet, le plus grand ghetto d'Europe «se trouvait dans une agglomération urbaine, dont les habitants polonais ne se montraient nullement hostiles aux Juifs. Pour y entrer et en sortir, il fallait disposer d'un permis officiel; aussi les allées et venues clandestines étaient-elles difficiles, dangereuses, mais pas impossibles. Une fois le mur franchi, on s'appliquait à «passer pour un Aryen»; dans la campagne proche, il y avait des cachettes et quelques avant-postes de partisans» (p. 13). Celui qui se fit appeler «le sénateur Adam Czerniakow, ingénieur, président de la Communauté juive de Varsovie» (p. 131) n'était pas un Juif pratiquant, mais un patriote polonais, partisan de l'assimilation. Il emploie des Juifs convertis, il laisse se développer une corruption incroyable, malgré sa police de deux mille hommes!, il ne peut empêcher son ghetto d'être infiltré par des agents de la Gestapo, il refuse d'imposer les riches et amène les pauvres à supporter toutes les charges (donc, objectivement, à mourir de faim). Personnellement honnête, il disposait, cependant, d'avantages considérables (une automobile, un passeport étranger qui aurait pu lui permettre de gagner un pays neutre), mais il préféra se suicider, le 23 juillet 1942, quand les Nazis décidèrent la «réinstallation», c'est-à-dire la déportation de 300.000 Juifs de Varsovie à Treblinka. Il en resta seulement 70.000 (le reste avait disparu, victime de la famine ou d'exécutions sommaires). En avril 1943, le 18, les Allemands attaquèrent le Ghetto de Varsovie, dont l'Organisation juive combattante (*Zhob*) se souleva: il fallut un mois pour l'abattre. Il y eut 56.000 prisonniers, dont 7.000 furent fusillés sur place et 7.000 exécutés à Treblinka. A quoi il faut ajouter 5 à 6.000 morts dans les explosions ou les incendies (p. 204). Selon un témoin juif, qui mourut dans le ghetto, Chaim A. Kaplan (dont le journal a été traduit et édité par Abraham Katsh, à Londres, en 1969), «nos dirigeants nous abandonnèrent au moment du danger. Ils se dispersèrent dans toutes les directions comme des rats, et nous fûmes délaissés, n'étant ni une nation, ni une communauté, mais plutôt une horde» (p. 33). D'après l'historien pro-sioniste Reuben Ainsztein (graphie polonaise pour: Einstein), environ 3.000 juifs seulement participèrent, les armes à la main, au soulèvement du ghetto de Varsovie: la moitié représentait des «groupes sauvages», indépendants, qui résistèrent jusqu'au dernier. Quant à l'Organisation sioniste mondiale, elle semble bien ne s'être intéressée qu'à l'émigration en Palestine et encore, elle se borna, même au début, en 1940, quand les Nazis favorisaient les départs, à délivrer... 25 certificats aux Juifs polonais (Chaim A. Kaplan, p. 107, février 1940). Le Sionisme, en tant que mouvement, ne fit rien pour aider la Résistance (Martin Gray, «Au nom de tous les miens», Paris, 1971) On pourrait multiplier les exemples. Chaque fois, la collaboration des «Conseils des Juifs» avec l'occupant nazi fut impuissante à empêcher les déportations et les massacres. A Wilno, capitale de la Lituanie, la ville aux 300 synagogues, la population de 50.000 âmes—dont 14.000 Juifs (en 1931)—, «gonflée par [220] l'afflux des réfugiés de Pologne, atteignit, en 1941, 190.000 âmes, dont 100.000 Polonais, 30.000 Lituanais et 60.000 Juifs» (Leonard Tushnet, 1975, p. 221). En septembre 1941, ceux-ci furent parqués dans deux, puis un seul ghetto. Les Allemands nommèrent chef de la police juive un professeur lituanien, Jacob Gens, qui devint, le 22 avril 1942, responsable des ghettos de Wilno et des envi-

rons. C'était un sioniste «révisionniste», c'est-à-dire un partisan de Vladimir Jabotinski le futur fondateur de l'Irgoun et le maître à penser de Menakhem Begin. En 1938, Jabotinski avait un plan d'émigration d'un million et demi de Juifs polonais vers la Palestine (p. 237). Quant à Jacob Gens, que les Nazis appelaient «le Juif orgueilleux», sa doctrine en rappelle d'autres, trop connues aux beaux jours de la «Collaboration» française: «Si les Allemands me demandent mille Juifs, disait-il, je les leur donne, parce que, s'ils venaient eux-mêmes ici, ils en prendraient non pas mille mais des milliers par la violence, et tout le ghetto serait liquidé» (p. 261). Les différences de classes sociales subsistaient au ghetto de Wilno, la contrebande prospérait (car le ghetto était situé au centre de la ville) et, le 23 janvier 1942, un groupe de résistants disciplinés, «l'Organisation des partisans unis», fut constitué (p. 626). Mais ce n'était pas la politique de Gens: il récupère de l'or enfoui en dehors du ghetto et le partage avec la Gestapo (p. 264). Mais, sur les 75.000 Juifs que comptait Wilno, il n'en reste plus que 16.000 en 1942. Jacob Gens proclame que «les fondements de l'existence du ghetto sont le travail, la discipline, la loi et l'ordre» (p. 267). Il livre les inaptes, les malades, les vieillards, pour sauver les jeunes, les robustes, qui sauveront la communauté en travaillant pour la machine de guerre allemande. Finalement, les Résistants comprennent qu'ils ne peuvent compter sur lui et gagnent, par petits groupes, les partisans prosoviétiques dans les forêts voisines. Devenu un jour inutile, la Gestapo l'exécute le 14 septembre 1943 et, le 23, le ghetto de Wilno est liquidé. Traîtres ou dupes, sionistes ou non, les *rosh ha-ghetto* (chefs de ghetto) collaborateurs ont tous échoués. Pouvait-il en être autrement? Hannah Arendt a cité (1966, p. 141), d'après le Dr L. de Jong, des chiffres qui montrent que, «aux Pays-Bas, les *Joodsche Raad*, comme tous les organismes officiels, devinrent très vite les instruments des Nazis. 103.000 juifs furent déportés dans les camps de la mort et 5.000 environ gagnèrent Theresienstadt, grâce à l'intermédiaire habituel, le Conseil Juif. 519 Juifs seulement revinrent des camps de la mort». Enfin, les 800.000 Juifs hongrois n'eurent pas un sort meilleur. Ils avaient été relativement protégés par le régent Horthy, jusqu'à l'entrée des Allemands à Budapest, le 19 mars 1944. Les persécutions antisémites commencent. Mais Himmler a compris que le III^e Reich ne peut plus gagner la guerre. Il veut donc donner des gages aux alliés, pour se poser, plus tard, en interlocuteur valable. Alors, il charge son fidèle Eichmann de négocier, dès le 25 avril 1944, l'échange d'un million de Juifs hongrois contre dix mille camions (matériel de guerre). Côté israélite, les tractations sont menées par un homme d'action, Joel Brand (qui, en mission en Turquie, sera attiré par les Anglais en Syrie et, de là, déporté en Égypte) et par un intellectuel juif intelligent, le Dr Rezso Kastner, dirigeant du «Conseil» (*Waoda*) sioniste «pour l'aide et le sauvetage». Mais, d'une part, Kastner ne réussit, moyennant finance, qu'à faire détourner sur Bergen Belsen, puis «livrer» à la frontière suisse, deux convois de 1.685 Juifs hongrois, dont 600 «personnalités éminentes» et des membres de sa famille; d'autre part, l'Agence juive (*sokhnut*) en Palestine, Weizmann et Ben Gurion en tête, était indifférente et même hostile envers l'émigration des Juifs en danger vers toute autre région que la Palestine. En effet, dès 1940, le vice-président exécutif de l'Appel pour l'Unité juive, Henry Montor, écrit qu'il est nécessaire de sélectionner les jeunes pour la Palestine, car «une foule de vieillards et indésirables y rendraient la vie impossible» (lettre du [221] rabbin Baruch Rabinowitz, Hagestown, Maryland, 1^{er} février 1940). Et même dès 1938 (dans une lettre du 17 décembre à l'Exécutif sioniste) Ben Gourion déclarait: «le Sionisme est menacé...»; tout mobiliser pour «sauver les Juifs des camps de concentration...

donnerait le coup de grâce au Sionisme.» Quand les déportations de Juifs hongrois commencèrent, le 15 mai 1944, le rabbin slovaque Weissmandel envoie un message pathétique aux dirigeants sionistes: «Le silence que vous observez fait de vous des criminels. Vous restez immobiles, les bras croisés, alors que vous pouvez empêcher ou différer le meurtre actuel des Juifs... Êtes-vous fous?... Pour qui gardez-vous votre argent? Assassins. Fous. Qui donne la charité? Vous qui offrez quelques sous, bien à l'abri dans votre maison, ou nous autres qui donnons notre sang dans les abîmes de l'enfer?» Après la guerre, en 1945, Kastner s'installe en Israël, où il est un membre influent du parti gouvernemental «travailliste» (Mapa) —celui de Golda Meir. Mais voici qu'il est accusé d'avoir livré 800.000 Juifs hongrois à Auschwitz, d'avoir «vendu son âme au diable nazi» et de n'avoir «sauvé» qu'une «élite». Le procès en diffamation se déroule à Jérusalem en 1955 et Kastner y est frappé d'une condamnation morale. Le 20 janvier 1957, les débats reprennent en cassation devant la Cour suprême. Mais, le 5 mars, Kastner est abattu, opportunément pour les politiciens d'Israël. On trouvera tous les détails sur «L'affaire hongroise», notamment dans *Die Geschichte von Joel Brand*, par Alex Weissberg (Cologne-Berlin, 1956), tr. fr. «L'histoire de Joel Brand», Seuil, 1957, dans *Perfidy* de Ben Hetch (New York, 1961) et dans une étude de Benjamin Merhav, avocat juif israélien, devenu anti-sioniste et émigré en Australie, avec sa famille, après la guerre de juin 1967 (EURABIA, n°54 et 56 de février-mars-avril 1976). Pour Merhav, «Sionisme et antisémitisme sont deux frères jumeaux: tous deux professent que le racisme, sous toutes ses formes, est naturel et éternel; ils soutiennent la fiction d'une race-nation juive internationale; ils maintiennent que les Juifs sont étrangers dans leur propre pays et qu'ils doivent donc le quitter (disent les antisémites) —pour aller en Israël (disent les Sionistes)».

[222]

11. La longue traque

Simon Wiesenthal, Juif galicien né Buczacz en 1908, a créé, à Vienne, un «Centre de Documentation» (*Dokumentations-Zentrum*) pour la «Fédération des victimes juives du Nazisme». Il a réussi à établir un fichier de plus de 22 000 SS accusés de meurtres ou d'exterminations collectives (le Bureau central de Ludwigsborg, dans le Palatinat, a, depuis 1958, une liste de 160.000 noms!). Il se pose en «justicier» et la part qu'il a prise dans l'enlèvement (après identification) d'Adolf Eichmann, en Argentine, en 1960, l'a rendu célèbre. Son Centre vit de cotisations et de contributions volontaires. D'après le «Portrait de Simon Wiesenthal», par Joseph Wechsberg (au début du Livre: «Les Assassins sont parmi nous», Stock, 1967 et 1972), le «traqueur de Nazis» aurait, de 1941 à 1945, passé quatre longues années «dans plus de douze camps de concentration» (p. 14), dont le dernier était Mauthausen, dans la région de Linz, en Autriche. Opposé à la notion de «responsabilité collective» du peuple allemand, Simon Wiesenthal intervint, en 1946, pour faire libérer un SS et un Nazi innocents (p. 16). Il eut même, à Lwow, des relations amicales avec deux Allemands antinazis, preuve qu'on pouvait, après la guerre, revenir en «veste blanche» (*Weisse Weste*), c'est-à-dire innocemment (p. 16). L'ancien architecte devenu «chasseur» dit aussi à Joseph Wechsberg (p. 17): «Les victimes elles-mêmes n'étaient pas toujours entièrement innocentes. J'ai eu l'occasion de parler, dans un camp, à un Kapo juif, qui avait sauvé sa peau en prenant part à l'exécution d'un coreligionnaire. Diabolique, le SS lui avait dit que c'était sa peau contre celle de l'autre. Pour sa défense, l'homme prétendit que, si ce n'avait pas été lui qui avait aidé à cette exécution, quelqu'un d'autre l'aurait fait et que lui-même serait mort aussi. Je n'accepte pas cet argument: un meurtre est un meurtre, quel que soit son auteur. Chaque nation a eu ses collaborateurs. Nous autres Juifs, nous en avons compté également, moins peut-être que d'autres peuples, mais nous ne sommes pas tous des anges. C'était l'astuce satanique des SS que d'obliger les Juifs à tuer les leurs». D'autre part, «il y avait aussi des Juifs qui collaboraient avec des bureaux nazis où se jouait la vie des autres au profit de la leur» (p. 176). «Depuis cette époque, j'ai toujours conçu des soupçons à l'égard des Juifs qui prétendaient avoir sauvé quelqu'un». (p. 177). L'intransigeance de Simon Wiesenthal ne lui fait pas que des amis. En 1972, *Literaturnaya Gazeta* soviétique l'accuse «d'avoir entretenu des relations secrètes avec les services de renseignements nazis depuis 1942», puis de recruter des agents pour la CIA [223] américaine et enfin d'avoir des liens avec l'Afrique du Sud (*Le Monde*, 2-3 avril 1972). Mais c'est avec le chancelier Kreisky que ses rapports se détériorent en 1975. Bruno Kreisky ne cache pas sa manière de voir. Le 5 octobre 1973, il déclare au journal israélien *Yediot Ahonot*: «Je ne suis pas sioniste. Depuis ma jeunesse, j'ai coupé tous les liens avec la religion de mes pères. Je suis un Autrichien et ma patrie est l'Autriche, et Israël est le pays des Juifs qui n'ont pas d'autres pays pour les recevoir... En tant que socialiste, je ne fais pas de différence entre Israël et les Arabes. Je suis un Juif assimilé. Est juif celui qui s'identifie à une communauté juive, mais on a aussi le droit de la quitter. Ce n'est pas une trahison. Celui qui me refuse le droit de ne plus me considérer comme juif est un intolérant. Je ne crois

pas à une double allégeance envers son pays et envers Israël» (cité par *Le Monde* des 7-8 octobre 1973, p. 4). Issu d'une grande famille bourgeoise juive, Bruno Kreisky fut dans sa jeunesse «un socialiste révolutionnaire». Arrêté par la Gestapo en 1938, il réussit, après cinq mois de détention, à se réfugier en Suède, où il resta jusqu'en 1951. Dans son portrait (*Le Monde* du 29 juin 1976, p. 6), Anita Rind écrit que, «au sein de l'Internationale socialiste, sa connaissance et son intérêt pour les problèmes du Proche-Orient ont contribué à atténuer les tendances nettement pro-israéliennes de cette organisation. En Israël et ailleurs, M. Bruno Kreisky a pu être dénoncé comme un «traître» à la cause juive. Notamment après la fermeture du centre d'accueil juif de Schoenau, sous la pression d'un commando palestinien en octobre 1973». Golda Meir ne le lui a pas pardonné et, dans ses Mémoires (*My Life*, 1975), elle le traite sans ménagement et l'accuse de lui avoir dit (p. 403): «Nous appartenons à deux mondes différents» (*We belong to two different worlds*) —ce qui, dit-elle, lui laissa «un goût de cendre» (p. 404). Le Chancelier d'Autriche, de son côté, n'apprécie pas Simon Wiesenthal. En novembre 1975, il déclare, à Radio-Luxembourg: «Mes relations avec la Gestapo, au temps du Nazisme, étaient très différentes des relations de M. Wiesenthal, parce que j'étais un accusé et que j'étais emprisonné. Lui ne l'était pas, vous savez. Il parle toujours du passé des autres. Quand on a un tel passé, on ne peut pas être une autorité» (*Le Monde* du 13 novembre 1975). Bruno Kreisky alla jusqu'à traiter Wiesenthal d'être un «agent», sans toutefois préciser au service de qui. Il ajouta: «Il faut enfin que quelqu'un ait le courage de se bagarrer avec le bonhomme Wiesenthal. Comme je suis moi-même juif, je ne peux pas encourir l'accusation d'antisémitisme. J'ai donc décidé de le faire. J'espère qu'il y aura un grand procès». Simon Wiesenthal retira sa plainte en diffamation, le 13 décembre, et l'affaire en resta là. Elle fut en tout cas, pour le chancelier Kreisky, l'occasion de nier publiquement l'existence d'un «peuple juif: il y a seulement une communauté de religion juive, qui est devenue une communauté de destin en raison du destin qu'elle a subi» (*Le Monde* du 5/XII/1975). Depuis lors, Simon Wiesenthal continue sa longue traque aux anciens Nazis, particulièrement en Amérique du Sud. C'est, du reste, en Argentine qu'en 1960 Eichmann fut arrêté et enlevé. Mais rien n'est simple: la communauté «sépharade» (juive orientale) de Buenos Aires compte 80.000 personnes (*Terre retrouvée*, n°44/1 du I/X/1972) et l'un de ses membres, Marc Lévy, a donné à *L'Express* (du 26 juin 1977, p. 86) une défense inattendue du régime militaire argentin, qui, à l'entendre, respecte les Droits de l'homme et surtout les libertés de la collectivité juive. Beaucoup de gens, dans le monde, se demandent si la longue traque va et doit se poursuivre indéfiniment. Simon Wiesenthal a reconnu lui-même que l'angoisse du criminel «en cavale» fait aussi partie du châtiement. Et il a toujours soin de parler de «justice», et non de «vengeance». Dans son «Portrait», Joseph Wechsberg écrit ceci (p. 27): «L'année dernière», (sans doute en 1966), «Wiesenthal a rencontré [224] Alfons Gorbach, l'ancien chancelier fédéral d'Autriche, un catholique qui passa de longs mois au camp de concentration de Dachau. Gorbach s'est plaint de ce que Wiesenthal rouvrît «d'anciennes blessures». «Je ne suis pas du tout sûr que cela soit une bonne chose», dit l'ancien chancelier. Wiesenthal admit qu'il en était pas sûr lui-même. «Peut-être l'Histoire décidera-t-elle si c'était un bien ou un mal, dit-il. Mais je crois que c'est nécessaire. Souhaitez-vous que vos enfants, vos petits-enfants atteignent l'âge adulte en étant contaminés par ces théories selon lesquelles il existe des races inférieures que l'on doit exterminer comme de la vermine? ... Je crois qu'ils ont le droit de savoir». Sur ce point, qui lui donnerait tort? Mais je ne puis m'em-

pêcher de penser à une amie, rescapée du camp de Ravensbrück où elle a perdu sa mère. Elle reçut un jour la visite d'un ancien SS devenu prêtre, qui venait «lui demander pardon». Elle lui répondit qu'elle n'avait pas à lui pardonner, car, en ce temps-là, c'étaient plutôt les Algériens qui auraient à absoudre la France.

D'autres que Wiesenthal se consacrent à pourchasser les anciens Nazis, à les démasquer et, si possible, à les faire juger et punir. Telle l'Allemagne Beate Karsfeld, non-juive, mariée à un Français de confession (ou d'origine) israélite, avocat au barreau de Paris.

Il lui arrive, comme à tout le monde, de ne pas accorder ses violons avec ceux des autres. C'est ainsi que, le 2 mai 1977, elle se rend à Buenos Aires pour y «protester contre un régime politique dont les méthodes répressives et le bilan macabre»... sont, on vient de le voir, mis en doute par Marc Lévy (Juif argentin) moins de deux mois plus tard... Son courage n'est pas en cause, mais l'engagement pour Israël qu'elle fait sien, auprès de son mari, n'est pas une garantie d'impartialité. Son livre: «Partout où ils seront» (1972) lui valut le compromettant éloge de Daniel Mayer, dans *Le Droit de vivre* de novembre 1972. C'est elle qui a eu cette expression malheureuse, au cercle Bernard Lazare, le 1^{er} décembre 1973: «Auschwitz, c'était la négation du peuple juif; Israël, c'est la négation d'Auschwitz» (*Le Monde* du 5/XII/1974). Phrase malheureuse, parce que susceptible de travestir la réalité, comme on a pu peut-être, ici même, le voir. Ce qui reste vrai, ce sont les imbrications inextricables entre le problème allemand et la propagande de l'État d'Israël. Les récents développements liés, plus ou moins directement, à l'action de la *Rote Armee Fraktion* en sont, semble-t-il, la preuve. Ce n'est pas par hasard que M^e Serge Klarsfeld (le mari de Beate) «souhaite sincèrement que, pour rester fidèle à elle-même, la France n'extrade pas M^e Croissant» (défenseur du groupe d'Andreas Baader), après avoir dévoilé ce qu'il appelle «l'objectif accessoire» de la RAF: «la destruction de l'État d'Israël». Ce qui ne veut pas dire, bien entendu, que les efforts ne doivent pas être poursuivis —sans illusion, d'ailleurs— pour obtenir de la Bolivie l'extradition du «boucher de Lyon» Klaus Barbie, devenu, entre temps, Klaus Altmann. De même, l'ancien milicien Paul Touvier, qui a désigné lui-même les sept otages fusillés à Rillieux le 28 juin 1944, sera-t-il indéfiniment protégé, malgré trois condamnations à mort, par la grâce présidentielle accordée, le 21 novembre 1971, par le président Pompidou? La mort de l'ancien colonel SS Joachim Peiper, en Haute-saône, dans la nuit du 14 juillet 1976, est-elle celle du bourreau de Boves et de Malmédy, enfin «rejoint par son passé»? Le doute reste permis. En tout cas, le *General Anzeiger* de Bonn a pu dénoncer, à cette occasion «certaines forces qui, trente ans après la fin de la guerre, ne veulent pas laisser en paix un chapitre douloureux du passé franco-allemand» (*Le Monde* du 16 juillet 1976). En août 1977 éclate «le scandale Kappler». Cet ancien colonel SS à Rome, coupable de l'exécution, le 24 mars 1944, de 335 otages italiens, condamné à la détention à vie en 1948, s'évade de sa prison de Celio, avec la complicité de sa femme et, depuis, vit paisiblement en Allemagne —qui refuse de l'extrader. Un [225] journal néo-nazi titre: *Bravo, Frau Kappler!* On reparle de la résurgence du Nazisme allemand, en oubliant qu'en 1976 on ne compte que 18.000 membres des groupes néo-nazis et que ceux-ci n'ont eu que 0,40 % des voix aux dernières élections législatives. En tout cas, comme le remarque l'éditorial du *Monde* du 18 août 1977, le danger «n'est assurément pas incarné par un homme atteint d'un cancer et étrangement semblable, après trente années de détention, dans sa misère physique, aux déportés exécutés sans pitié dans les camps de concentration hitlériens... Le maintien en prison, pendant trois décen-

nies, n'a-t-il pas déjà été une punition suffisante pour un homme qui n'a été qu'un exécutant de bas étage, sans responsabilité politique réelle»? Le 1^{er} septembre 1977, le président de la RFA, Walter Scheel, déclare, à la télévision: «L'affaire de Kappler a montré l'Allemagne fédérale qu'elle ne pouvait pas se soustraire son histoire, mais qu'elle était toujours rattrapée par elle... Les Allemands sont, dans certains domaines, jugés plus sévèrement que d'autres peuples, et il faut qu'ils viennent à bout de ce problème» (*Le Monde* du 3 septembre 1977). Sous le titre: «Nazisme», Claude Julien écrit, en première page du *Monde diplomatique* de septembre 1977: «Seule une bonne dose de mauvaise foi ou d'aveuglement peut expliquer les passions soulevées par la prétendue évasion d'Herbert Kappler et par la complaisance d'une certaine presse allemande». Le rédacteur en chef de *Die Zeit*, Theo Sommer, rappelle que, tout de même, après trente ans de démocratie, l'image du «vilain Allemand» devrait enfin disparaître une fois pour toutes (*Newsweek*, 3/X/77, p. 9). Pourtant, deux questions me viennent à l'esprit. La première concerne l'oubli, qui n'est pas du tout le pardon. En 1940, au moment de notre arrestation par la police de Vichy, nous savions, mes camarades et moi, qui nous avait dénoncés et pourquoi (de l'argent et de la cocaïne). Nous nous étions juré de faire un jour la peau au mouchard. Eh bien, je dois dire que, la guerre finie, je n'y ai plus jamais pensé: je n'ai pas le goût maniaque de la vengeance. On m'objectera qu'on n'a pas le droit de pardonner aux bourreaux des autres. C'est vrai. Et c'est ma deuxième question. Pourquoi les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité échappent-ils à la juste colère de Simon Wiesenthal, de la LICIA, de Beate Klarsfeld et autres chasseurs de sorcières, lorsqu'il se trouve qu'ils sont israéliens? Oui ou non Menakhem Begin, ancien chef de l'*Irgoun*, est-il responsable du massacre de Deir-Yassin, le 9 avril 1948? Pourquoi n'a-t-il jamais été jugé et condamné? Pourquoi Israël serait-il au-dessus des lois? Il faut relire l'article percutant écrit par François Fonvieille-Alquier: «La vraie victoire d'Israël», publié dans *Combat* du 13 septembre 1972, au lendemain de la prise d'otages de Munich et des représailles israéliennes sur le Liban.» Les dirigeants israéliens, dit-il, ont réussi cet exploit, unique dans l'histoire, de donner mauvaise conscience à quiconque n'est pas d'accord avec eux et serait tenté de formuler un jugement défavorable sur leurs faits et gestes... Se permettrait-on de mettre en cause l'attitude de Mme Golda Meir dans telle ou telle circonstance, oserait-on affirmer que Dayan, dans ses propos et dans ses actes, se montre aussi brutalement cynique que les représentants d'un régime dont les Juifs autrefois eurent tant à souffrir, alors des voix s'élèvent, tremblantes d'indignation: Vous oubliez Auschwitz, Buchenwald et les crématoires... Comme si le souvenir des morts de 1942 devait assurer éternellement l'impunité aux vivants de 1972!

[225]

12. Les enfants d'Hitler?

L'ambiguïté des rapports Sionisme-Nazisme ressort de l'attitude d'un Willy Brandt, chancelier fédéral de 1969 à 1974. Le 7 décembre 1970, il s'agenouille au ghetto de Varsovie: «solennelle condamnation de l'antisémitisme hitlérien et signe que l'Allemagne d'aujourd'hui n'oublie pas les crimes commis au nom de celle d'hier, ce geste a une autre signification, moins apparente: le chancelier prend en charge un passé auquel il n'a pas eu part» (*Encyclopaedia universalis*, vol. 18, p. 259) Plus contestable est son voyage en Israël (1973). Le président Pompidou avait dit, à ce sujet, à Philippe de Saint-Robert («Les Septennats interrompus», 1977): «Ce Brandt ne fait que des choses de mauvais goût. Le comportement qu'il a adopté durant sa visite en Israël est déshonorant: son numéro devant le mur des Lamentations! et ensuite il a osé aller pêcher dans le lac de Tibériade. Aucune mesure, aucune dignité. Être à la tête d'un État chrétien et aller en Terre Sainte pour faire une partie de pêche dans le lac de Tibériade, c'est inqualifiable. Du reste, les Israéliens l'en ont méprisé: je ne puis que leur donner raison». Aujourd'hui, la «fermeté» de Helmut Schmidt, face à la prise d'otages d'un avion de la Lufthansa, en octobre 1977, est applaudie par Israël... qui ne manque pas de mettre en relief le rôle joué par «l'homme qui décèle par radio les détournements d'avions: l'Israélien Mikhael Gurdus». Il y eut d'abord, le 5 septembre, l'enlèvement de Hans-Martin Schleyer, le patron des patrons allemands, ancien SS au demeurant, par des membres de la *Rote Armee Fraktion*, qui demandent à l'échanger contre leurs camarades emprisonnés, dont leur chef, Andréas Baader. La police fédérale cherche à gagner du temps. Là-dessus, le 13 octobre, un avion de ligne allemand, parti des Baléares avec 92 passagers, est détourné par quatre pirates de l'air arabes sur Aden, puis Mogadiscio. Avec l'accord de la Somalie (différence essentielle avec le viol de la souveraineté de l'Ouganda, en juillet 1976), un commando allemand donne l'assaut à l'appareil, à minuit, le 18 octobre, tue trois des quatre «pirates» (une femme, blessée, survivra) et délivre les otages (auparavant, le pilote avait été abattu, sans doute pour avoir transmis, en code, des informations sur ses ravisseurs). Le soulagement, en Allemagne fédérale, est, cependant, amoindri par la découverte, à Mulhouse, le 19, du cadavre de Hans-Martin Schleyer et par celle— dans des conditions étranges— des corps des quatre principaux prisonniers de la RFA: Andréas Baader, Jan Carl Raspe (qui se seraient suicidés grâce à deux pistolets, qu'ils auraient donc réussi à cacher dans la prison la plus sévèrement [226] gardée du monde), Gudrun Ensslin (pendue avec le fil de son électrophone) et Irmgard Moller (qui a survécu aux entailles qu'elle se serait faites à la gorge, avec un couteau de cuisine). Les pirates de l'air ont donc échoué sur toute la ligne, puisque c'est justement la libération (entre autres) de ces «terroristes» qu'ils réclamaient. Depuis, la chasse est ouverte, pour retrouver les assassins de Schleyer. La bonne presse attaque aussi les «sympathisants», comme Heinrich Boll et Gunther Grass, même s'ils ont désavoué les terroristes. Dans la presse, chacun y va de son couplet. Bien sûr, tout le monde, ou presque (sauf Jean Genêt, dans *Le Monde* du 2 septembre 1977), est contre le terrorisme de «la bande à Baader». A Paris, dans «Tribune Juive hebdo», Simon Bull se demande «si

l'Europe va (enfin) suivre l'exemple israélien». *Paris-Match* du 4 novembre ouvre ses colonnes à un Israélien, Ben Porat, qui titre, sur trois colonnes (p. 69): «L'Internationale terroriste existe, c'est une certitude en Israël». M^e Robert Badinter, le bon apôtre, dans *Le Monde* du 19 octobre 1977, tient les propos nuancés, sur «Terrorisme et liberté», que l'on attend d'un futur garde des sceaux «socialiste». Il ne peut, cependant, s'empêcher de céder à son péché mignon: «Le Noir ou le Juif sont, pour le raciste, haïssables en eux-mêmes, quel que soit l'homme noir ou juif en question. Et celui que le terrorisme abat tombe ainsi frappé par un véritable racisme social, aussi détestable que tous les autres racismes». Nous y voilà. C'est bien pratique. Jamais M^e Badinter n'aura l'idée de dénoncer le racisme tout court le plus menaçant du monde: celui d'Israël envers les Arabes et surtout les Palestiniens. De toute façon, ce n'est pas son propos. Que penser d'un article récent de deux chercheurs du CERFI, Léon Murard et Patrick Zylberman, sur «la prophylaxie sociale» (*Le Monde* du 29 octobre 1977)? Au sujet de Golo Mann (fils de Thomas), qui «demande que l'on fusille sur-le champ les détenus dont les complices extérieurs exigeraient la libération, à la suite d'une prise d'otages», ils rappellent opportunément que ledit Golo avait, le 14 juin 1960, tenu des propos, en effet, étranges: «Si aujourd'hui, disait-il alors, une majorité d'Allemands se sentent plus chez eux que ce ne fut jamais le cas dans la République weimarienne, cela tient certainement, en bonne part, à ce qu'il n'y a pratiquement plus de Juifs dans la Bundesrepublik... La surprenante réussite... a quelque chose à voir avec le fait que les Juifs allemands ont fui ou ont été massacrés. Dans cette mesure, on peut qualifier les actes d'expulsion et de génocide d'actes réussis». Eh bien, si justement c'était cette société «réussie» - dont une publicité «porcine» (tirée de *Spiegel* n° 43 du 17 octobre 1977) donne une image... appétissante - si c'était ça dont la *Rote Armee Fraktion* ne veut pas? «Enfants de Hitler» (*Hitler's Children*) est le titre abusif du livre d'une journaliste anglaise, Jillian Becker (tr. fr.: «La bande à Baader», Julliard, 1977). Or, «ce n'est, sans doute, servir ni la vérité, ni la compréhension de l'Allemagne libérale d'aujourd'hui, que de s'en tenir à l'équation: violence plus Allemagne égalent Nazisme» (*Le Monde* des 2-3 octobre 1977, p. 2). Tout ce qu'on sait des idées d'Andreas Baader et d'Ulrike Meinhof (qui s'est, officiellement, pendue), c'est que, pour eux, «l'ennemi principal, ce sont les États-Unis et la social démocratie de la République fédérale» (voir *Libération* du 26 octobre 1977, p. 10). Alors, qu'est-ce que Hitler a à voir là dedans? Feu Schleyer, l'homme au «passé embarrassant», l'ancien SS n°227.014, ce «revenant encombrant pour toute l'Allemagne» (*Le Monde* du 21/X/77), n'était-il pas le symbole et le porte-parole d'une société de consommation à l'américaine? On ne peut que s'étonner des condamnations sans appel portées contre «ces nouveaux Nazis» (Georges Montaron, dans *Témoignage chrétien* du 20/X/77), ce «lointain écho de ce que les Nazis avaient appelé «la solution finale» (Claude Manceron, dans *Le Matin* du 17 septembre 1977), «ces déchets de la société méritocratique..., ce ne sont pas [227] des ennemis du capitalisme, ces terroristes (qui) sont, comme un livre récent les appelle: les enfants d'Hitler» (Raymond Fletcher, député travailliste, dans *Times*, cité par *Le Monde* du 27/X/77). Un pareil amalgame est heureusement dénoncé par Gilles Deleuze et Félix Guattari (*Le Monde* du 2 novembre 1977, p. 6): «En Allemagne, écrivent-ils, le gouvernement et la presse font tout pour suggérer que les prisonniers de Stuttgart se sont tués, comme certains dirigeants nazis le firent: par fidélité à un choix démoniaque, par désespoir de gens qui ont perdu la partie et se sont mis au ban de la société. On parle, de manière imbécile, de «drame wagnérien». En même

temps, le gouvernement allemand prend figure de tribunal de Nuremberg. Même des journaux de gauche, en France, suivent et se demandent si Baader est le fils de Hitler, ou bien celui de Schleyer lui même». Olivier Todd, qui partage son talent entre *L'Express* français et *Newsweek* américain (celui-ci écrit simplement, le 19 septembre 1977, p. 51 : «Quand Olivier Todd parle, la France écoute» - *When Olivier Todd speaks, France listens*), O. Todd, donc, a rendu son oracle dans notre hebdomadaire bien connu du 31 octobre : «Notre gauchisme français, dit-il, cerne souvent les questions justes. Il fournit presque toujours de fausses réponses... Il s'agit de remettre au pouvoir la rationalité et l'intelligence, pas l'imagination et les mythes».

Le détournement du Boeing de la Lufthansa a été revendiqué par un petit groupe palestinien du Front du Refus (dissident de l'OLP officielle et même du FPU du Dr Georges Habash), qui s'intitule : «Front populaire pour la Libération de la Palestine—Section spéciale». Ce groupe a envoyé, aux journaux libanais, les photos des deux hommes et de la femme tués à Mogadiscio. Le chef du commando («Mahmoud») serait un ingénieur formé à Londres, nommé Zoheir Okâsha, né en 1954 dans un camp palestinien au Liban. Les deux autres morts seraient Ibrahim Harb, 20 ans, ancien étudiant libanais à Tripoli et Nadia Shehâdé, 21 ans, étudiante palestinienne en économie. Mais ces noms ne sont peut-être que des pseudonymes. En tous cas, Nadia porte un nom chrétien. Selon l'hebdomadaire *An-Nahir* («Le jour»), la jeune femme blessée lors de l'assaut donné par les Allemands serait Soheila Sâleh, une Palestinienne du Koweït. Quant au «cerveau» de l'opération, ce serait, comme à Entebbé, le dentiste Wadih Elias Haddâd. Les «révélation» sur l'identité des pirates de l'air sont tirées du *Monde* du 29 octobre 1977, p. 4. Comme le remarque le journaliste israélien Ben Porat (dans *Paris-Match* du 4 novembre 1977, p. 69), Allemands, Palestiniens (et même Japonais) sont unis dans leur combat commun «contre l'impérialisme, le capitalisme et le sionisme». Alors que vient-on parler des «enfants d'Hitler»?

[227]

13. La Sainte-Alliance

Tous ces détournements d'avions, ces prises d'otages sont ressentis comme un défi par les États «civilisés» qui en sont la cible. Certes, ni la compagnie israélienne El-Al, ni les vols au départ des États-Unis, ne sont concernés, depuis au moins deux ans, en raison des mesures de sécurité draconiennes. Pourtant, qui pourrait se croire définitivement à l'abri? Aussi l'année 1977 a-t-elle été celle de la «Sainte-Alliance» des pays européens, décidés à mettre sur pied une convention internationale contre le terrorisme. Étrangement, il y a trois ans, Maurice Denuzière, dans un article du *Monde* (2-3 juin 1974, p. 7): «Les croisés de la terreur», citait, avec faveur, un expert anonyme qui lui avait fait cette remarque: «A-t-on vu des terroristes dans les pays totalitaires?» Ce qui est faire bon marché de l'Iran et de l'Espagne franquiste, entre autres (et, dans le passé, des nihilistes russes). Quoi qu'il en soit, un rapide coup d'œil sur ces dernières années a l'avantage d'éclairer les prises de position et les débats. L'idée d'une mise hors la loi des pirates de l'air, soutenue par les États-Unis et par Israël, remonte à septembre 1972, aussitôt après la prise d'otages de Munich. Lorsque, le 13 novembre 1974, Yasser Arafat reçoit un accueil triomphal à l'Assemblée générale de l'ONU, il s'écrie, avec passion, que «Ceux qui nous appellent terroristes veulent empêcher le monde de découvrir la vérité à notre sujet... La différence entre le révolutionnaire et le terroriste réside dans les raisons pour lesquelles l'un et l'autre combattent. Ce sont ceux qui ont combattu de justes causes, fait la guerre pour occuper, coloniser et opprimer d'autres peuples, qui sont des terroristes. Ce sont eux dont les actions devraient être condamnées, qui devraient être appelés criminels de guerre. La justice de la cause détermine le droit de la lutte». La réponse indignée du représentant d'Israël, M. Tekoah, est prévisible: «En optant pour l'OLP, dit-il, l'Assemblée générale a opté pour le terrorisme, pour la sauvagerie». Dialogue de sourds. Dans *Le Monde* du 15 novembre 1974 (p. 3), Roland Delcour se demande: «Quelle est la responsabilité de l'OLP dans le terrorisme?» Pour lui, «comme toute organisation condamnée à lutter dans la clandestinité, l'OLP a dû recourir à toutes sortes de moyens de lutte, même si elle n'a jamais accepté d'en assumer ouvertement la responsabilité». Le 21 janvier 1975, après le détournement, sur Bagdad, d'un Boeing d'Air France, Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'Intérieur, déclare: «Je souhaite une prise de position internationale permettant de sanctionner les terroristes assassins—il n'y a pas d'autre mot.» Le même jour, [229] l'OLP annonce sa décision d'adhérer aux conventions de Genève de 1949 (Israël a refusé de souscrire à la quatrième, relative à la protection des populations civiles en temps de guerre) (*Le Monde* du 23/1/1975). Il faut, cependant, attendre le 10 novembre 1976 pour que le Conseil de l'Europe adopte le texte d'un projet de «Convention européenne sur la répression du terrorisme», aux termes duquel les infractions ne sauraient être considérées comme politiques et l'extradition des ravisseurs serait la règle entre les États contractants. Un grand nombre d'associations démocratiques françaises ont aussitôt protesté contre ce qui leur paraît être «un danger sérieux en ce qui concerne les libertés fondamentales et, notamment, le droit d'asile». Le 16 novembre 1976, Herbert Golsong, di-

recteur des affaires juridiques du Conseil de l'Europe, reconnaît, à Paris, que la Convention contre le terrorisme représente une «exception» au droit d'asile politique et il indique que l'article 3 précise que «l'obligation d'extrader» peut être suspendue, lorsqu'on a des «raisons sérieuses» de penser que la demande d'extradition est présentée «pour des considérations de race, de religion, de nationalité», mais aussi, «d'opinions politiques» (*Le Monde* du 18/XI/76). Le 10 décembre 1976, un projet de résolution sur les prises d'otages, présenté par l'Allemagne fédérale aux Nations Unies, est graduellement vidé de sa substance (*Le Monde* du 13/XII/1976). En sens inverse, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) approuve le texte de la Convention contre le terrorisme préparé par le Conseil de l'Europe (*Le Monde* du 22/XII/76). La balle est relancée dans le camp des «Neuf» pays de la Communauté européenne, qui, le 31 mai 1977, à l'occasion d'une réunion à Londres des Ministres de l'Intérieur, décident d'intensifier leur coopération dans la lutte contre le terrorisme, qui est «un crime», quelles que soient les justifications politiques ou idéologiques invoquées par ses auteurs (*Le Monde* du 4 juin 1977). Pierre de Villemarest, dans *Valeurs actuelles* (du 13 juin 1977), évalue, avec une avalanche de verbes au conditionnel, les «effectifs de la subversion»: environ deux mille «agents du KGB» soviétique pour la seule Europe de l'Ouest! En France, le conseil des ministres du 5 octobre 1977 évoque le problème de la piraterie aérienne. Le 27 janvier, la France avait signé, à Strasbourg, la «Convention européenne sur la répression du terrorisme». Le parlement français n'a pas encore ratifié et, réunie en congrès à Paris, la Ligue des Droits de l'homme condamne la Convention européenne contre le terrorisme et approuve, à l'unanimité, l'idée de la création d'une «cour pénale européenne, appelée à juger les auteurs d'actes de terrorisme avec toutes les garanties souhaitables, notamment en ce qui concerne les droits de la défense». On a, à cette tribune, entendu Daniel Mayer s'écrier: «Nous sommes ici tous d'anciens terroristes» (*Le Monde* du 1^{er} novembre 1977).

[230]

14. Front rouge

La Résistance intérieure, tant en «Israël» que dans les Territoires occupés, a pris des formes parfois inattendues. C'est ainsi qu'un Arabe musulman Palestinien, Mohammed Hassan Ghoreifat al-Haib, âgé de 24 ans, membre du Fath depuis septembre 1968, après avoir fait son service militaire dans l'armée israélienne, a rengagé, en 1969, et est devenu officier... israélien. Accusé d'avoir participé au sabotage de la raffinerie de Haïfa, il est mort, fin décembre 1969, sous la torture. La peine de mort n'existe pas, en Israël, mais il y a bien des manières de faire mourir les gens. D'autres Résistants, comme le pêcheur Qâsem Abû-Khadra, sont aussi morts en prison, en janvier 1970. En 1972, quatre jeunes Juifs sont arrêtés et condamnés à des peines de prison, pour insoumission. L'un d'eux, Eitan Grossfeld, est interné—comme malade mental—dans un asile. Le cas le plus connu est celui de Giora Neumann, 19 ans. A son procès, en février 1972, il déclara: «Je ne suis pas pacifiste, mais je refuse de servir dans une armée d'occupation... Je considère le sionisme comme la source principale du conflit... Il est par nature expansionniste, parce qu'il est un fait colonial et c'est à cela que je m'oppose sur le plan historique et moral... Et l'armée fait partie intégrante de la structure sioniste... Je suis membre du *Matzpen* (Organisation socialiste israélienne)». Cette histoire, on s'en doute, a fait quelque bruit. Le 11 juin 1972, l'éditorial de *Ha-Tsopheh* (L'Observateur), l'organe du parti religieux *Mafdal*, disqualifie Giora Neumann en le traitant de «Gentil» (*goy*). parce que sa mère n'est pas juive. Cet argument, tiré de la «pureté de la race», rappelle ceux du Nazisme et indigna Amnon Rubinstein, doyen de la Faculté de Droit à l'Université de Tel-Aviv (*Ha-Aretz* du 20 juin 1972, p. 13), qui déclare: «L'État d'Israël est un État juif, mais on veut en faire un État raciste où seuls les Juifs bénéficient de privilèges juridiques et sociaux». Plus grave est le cas d'un autre jeune juif israélien, Dani Sa'il, arrêté le 21 mai 1975, pour avoir «fourni des armes et des munitions aux groupes de commandos palestiniens».

En décembre 1972, l'affaire dite du «Front rouge» (*Ha-'rhazit ha-doma*) a défrayé la chronique. Pour la première fois, dans l'histoire d'Israël, un réseau d'espionnage était découvert, qui comprenait, à côté d'Arabes palestiniens, de jeunes Juifs israéliens. Les principaux «meneurs» étaient des Sabra, nés en Israël, anciens militaires, qui ont été reconnus coupables d'avoir fourni à la Syrie des renseignements permettant «d'affaiblir progressivement la puissance de l'armée [231] d'Israël». Il n'y eut pas, finalement, de grand procès. Ehud (Uddie) Adiv, âgé de 26 ans, né au kibboutz Ganhmuel, ancien sous-officier parachutiste, étudiant à l'Université de Haïfa, Dan Vered, 28 ans, enseignant à Tel-Aviv, formé aux États-Unis en 1968, et Yaheskul Cohen, 30 ans, employé de Tel-Aviv, ont été jugés le 5 mars 1973, et condamnés à des années de prison. Ils étaient encore détenus en juin 1977.

[232]

15. Un cabinet de (criminels de) guerre

Après les élections de mai 1977 et la victoire de son parti (*Likud*), Menachem Begin a constitué un cabinet de guerre. En effet, il s'est entouré de généraux qui ne sont guère rassurants. Moshé Dayan, le ministre des Affaires étrangères, né dans un kibboutz, de parents émigrés d'Ukraine, «est et restera toujours anti-arabe. Il est ce que les Américains appellent: un chasseur d'Indiens... Sa philosophie est celle d'un homme né dans la guerre, qui a vécu toute sa vie dans la guerre, qui a toujours fait de la guerre le centre de ses pensées... En tant que leader politique, Dayan se fit le champion de l'activisme, conformément au principe que la paix est illusoire et que le conflit israélo-arabe est destiné à durer très longtemps. Cette attitude mène fatalement à la guerre préventive, quelle que soit la situation du côté arabe... Israël associe Dayan à un slogan hébreu qui se traduit plus ou moins par: «Cognons, et qu'on en finisse!». C'est cette doctrine qui a conduit aux raids de représailles de 1953 à 1956 et à la campagne du Sinaï et a fait de Dayan une personnalité internationale... Ses déclarations concernant les territoires occupés ont été bruyantes, mais contradictoires» (Uri Avnery, «Israël sans sionisme», tr. fr., Seuil, 1969, p. 120, 125, 130). Au fond, «en justifiant rétrospectivement le slogan du camp adverse»—le chant de l'*Irgoun*: «par le feu et par le sang»-, «Dayan proclamait, en somme: «Si tout ce qui a été réalisé jusqu'à présent l'a été grâce à la guerre, pourquoi tenir à la paix maintenant?, pourquoi ne pas plutôt tabler sur d'autres victoires, d'autres guerres?» Voilà l'homme chargé de la diplomatie. Curieux choix. A la défense nationale, pour un autre général (de réserve), Ezer Weizmann, qui fut longtemps commandant en chef de l'armée de l'air, la «nouvelle stratégie d'Israël» viserait à «l'anéantissement» total et immédiat des forces militaires de l'Égypte et de la Syrie, afin de les «mettre hors de combat pour dix ans» (*Washington Post* du 26 octobre 1977). Ezer Weizmann a publié ses mémoires en 1975, sous le titre de: «Les cieux sont à toi, la terre t'appartient» (phrase extraite du Psaume 89). Il est devenu rapidement millionnaire, parce qu'il a eu le monopole de la vente d'armes de guerre. Le modeste ministre de l'Agriculture est le général Ariel (Arik) Sharon, fondateur du corps des parachutistes et, en particulier, de la trop fameuse «Unité 101», en août 1953. C'est un des hommes de Sharon, Meir Har-Zion, «l'assassin des bergers», qui est devenu «le symbole combattant de toute l'Armée d'Israël» (Amos Elon, *The Israelis*, New-York, 1971, p. 231 et 235), alors qu'il ne s'agit que d'un autre Horst Wessel nazi. L'Unité 101 est connue pour ses massacres de populations civiles, de 1953 à 1956, à commencer par l'opération de Qibya, dans la nuit du 14 au 15 octobre 1953, qui fit 66 victimes jordaniennes, dont les trois quarts étaient des femmes et des enfants (Kenneth Love, *Suez, the twice fought war*, Mc Graw Hill, 1969, p. 59). Pendant la guerre de juin 1967, Sharon est responsable de la mort de centaines de soldats égyptiens, conformément aux instructions de Moshe Dayan: «Pas de quartier! Pas de prisonniers!» (Uri Avnery, *Halam hazé*, 24 août 1973). Plus tard, la Patrouille de Gaza (Unité 402) s'est comportée comme une bande d'assassins (*Private Eye* du 7 septembre 1973). Aujourd'hui, son plan d'implantations juives en Cisjordanie («Judée et Samarie libérées») nécessiterait une population israélienne

de 6 à 8 millions de Juifs, mais Sharon en prend le risque, à long terme (*Le Monde* des 4-5 septembre 1977). On voit, comme l'écrit Maurice Bernsohn (dans *Le Monde* du 23 août 1977), que «le nouveau gouvernement dispose du plus imaginaire trio de généraux possible: Weitzman, qui planifia la destruction au sol, dans la première heure de la guerre de six jours, de toutes les aviations arabes; Sharon, qui, lors de la guerre du Kippour, arriva avec ses blindés dans le désert à 101 kilomètres du Caire et ne fut arrêté que par l'ultimatum soviétique; Dayan, l'un des partenaires les plus écoutés du Pentagone en matière de stratégie globale et de connaissance du monde arabe d'Asie et d'Afrique».

Sans oublier le chef du gouvernement, Menakhem Begin lui-même. On a vu que David Ben Gurion, dans une lettre à Haim Guri, écrite en mai 1963 (citée dans *Israleft* n°108 du 15 juin 1977), traitait Begin d'«Hitlérien complet» (*a thoroughly Hitlerite type*). A propos de sa visite aux États-Unis, le 4 décembre 1948, 26 personnalités juives américaines—dont Albert Einstein—envoyèrent, au *New York Times*, une lettre de protestation, dans laquelle le parti de Menakhem Begin était présenté comme «très proche des partis nazi et fasciste. Ses membres viennent de l'ancien *Irgoun Tzvai Léumi*, organisation terroriste nationaliste d'extrême droite en Palestine... Le passé montre ce qu'il faut attendre de l'avenir.» Maintenant, comme l'avait annoncé Israël Shahak, «le processus de nazification» d'Israël est amorcé. Où et quand s'arrêtera-t-il?

III

LES CRIMES DU MOSSAD EN EUROPE

[237]

Ceci est un témoignage, un document et un réquisitoire.

«Puisqu'ils ont osé, j'oserai aussi, moi. La vérité, je la dirai, car j'ai promis de la dire, si la justice, régulièrement saisie, ne la faisait pas, pleine et entière. Mon devoir est de parler, je ne veux pas être complice... Quand on enferme la vérité sous terre, elle s'y amasse, elle y prend une force telle d'explosion que, le jour où elle éclate, elle fait tout sauter avec elle... Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice. Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière... Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !»

Émile Zola, «Lettre au Président de la République», publiée dans *L'Aurore* du jeudi 13 janvier 1898

Je veux faire œuvre d'historien. J'ai le profond regret de constater que rien n'a été fait pour protéger les Arabes en France, pour empêcher l'assassinat de pauvres Palestiniens sans défense (de Mahmoud al-Hamshâri en décembre 1972 à Mahmoud Sâleh en janvier 1977) dans notre pays, la France, qui a cessé d'être Terre d'Asile. Pourquoi s'être sciemment opposé (par lâcheté, ou sur ordre, je l'ignore) à la manifestation de la vérité, qui est un strict devoir d'état et une raison d'être. Pourquoi donc (je m'expliquerai en détail sur ce point) ni la justice, ni la police françaises n'ont-elles arrêté personne, aucun des tueurs israéliens, libres d'assassiner en France, alors que la Norvège, en 1973 et 1974, donnait l'exemple en arrêtant, jugeant et condamnant tous ceux, des assassins du Marocain Bou-heikhi, qui n'avaient pas réussi à s'enfuir ? J'ai donc été acculé à faire le travail des autres, ne me laissant plus d'autre choix que le parti-pris de la justice. Me faudrait-il, comme disait Zola, «mourir indigné» ?

On ne manquera pas de m'objecter que ces enquêtes ne sont pas de mon ressort, puisque je ne suis ni magistrat, ni policier. Zola non plus n'était ni l'un, ni l'autre. Il est vrai que je n'ai pas accès aux dossiers. Avec un courage qui force l'estime, Marie-Claude al-Hamshâri a bien voulu me remettre la photocopie des dossiers d'instruction relatifs à l'assassinat de son mari et à celui de Bou-Dia (voici la photocopie de sa lettre). En 1948, lorsque Jean-Paul Sartre n'avait pas encore accepté (il le fit en 1976) le diplôme de docteur honoris causa de l'Université [238] hébraïque de Jérusalem, il écrivit (dans *Situation II*) que «l'écrivain est en situation dans son époque : chaque parole a des retentissements. Chaque silence aussi. Je tiens Flaubert et Goncourt pour responsables de la répression qui suivit la Commune, parce qu'ils n'ont pas écrit une ligne pour l'empêcher. Ce n'était pas leur affaire, dira-t-on. Mais le procès de Calas, était-ce l'affaire de Voltaire ? La condamnation de l'administration du Congo, était-ce l'affaire de Gide ? Chacun de ces auteurs, en une circonstance particulière de sa vie, a mesuré sa responsabilité d'écrivain». Quel dommage que, sous l'occupation nazie en France, Sartre ne semble pas avoir mis autant d'acharnement à se faire arrêter par la Gestapo qu'il en mit, plus tard, à se faire arrêter par la police de Raymond Marcellin (Jean Lequiller, dans *Le Monde* des 14-15 juin 1970).

La jurisprudence, en ces matières délicates, mérite d'être mieux connue. C'est ainsi que la XI^e chambre de la Cour d'Appel de Paris, présidée par le Haut-Conseiller Fernand Chapar, a rendu, en 1965 (*Le Monde* du 5 novembre), son arrêt dans le procès en diffamation fait à Michèle Cotta, pour un livre intitulé «La Collaboration 1940-1944». Le dernier paragraphe justifie l'acquiescement de Michèle Cotta en ces termes : «Si le rappel, par un historien, du comportement de personnes mêlées aux événements qu'il retrace ne pouvait être fait au motif que la

condamnation pénale que ce comportement a entraîné se trouve amnistiée, toute étude historique sérieuse serait impossible». Plus remarquable encore est le jugement rendu par le tribunal d'Annecy, le 13 décembre 1974, relaxant les 15 membres du «Comité Vérité-Justice» de cette ville, inculpés de diffamation envers les directeurs de la clinique d'Argonay. Le jugement rappelle que «la liberté d'opinion est une liberté fondamentale qu'on ne peut serrer dans des limites trop étroites sans risque de mettre la vérité sous le boisseau». Plus loin: «Il est de nombreux cas où il existe un véritable droit au savoir qui doit justifier des imputations diffamatoires... Ce n'est pas parce qu'une information est fausse que son diffamateur doit nécessairement être condamné, mais on doit lui permettre de prouver sa bonne foi, c'est-à-dire sa sécurité et sa prudence dans la reproduction de l'information... Attendu que les organismes d'État ou privés, les instances politiques élues et diverses institutions, dont en premier lieu la justice, se voient reprocher de laisser s'envoler des situations aussi scandaleuses que celle de la clinique d'Argonay; qu'ils dénoncent également des principes comme le secret professionnel, l'obligation de réserve, en rappelant que le scandale n'est pas de dire, mais de cacher». En conséquence, les prévenus «peuvent être considérés comme de bons diffamateurs, par opposition aux «mauvais» qui ne tendent qu'à satisfaire la curiosité du public». Enfin: «En ce qui concerne les allégations diffamatoires, au sujet desquelles la preuve de la vérité n'a pu être rapportée, c'est-à-dire les expressions «actionnaires manipulés», «combines de sociétés anonymes» et «appuis politiques», la sincérité et la croyance des prévenus en l'exactitude de ces faits apparaissent évidentes» (*Le Monde* des 15-16 décembre 1974, page 26.) Saluons la lucidité et le courage des magistrats d'Annecy, qui nous changent de ces «matraqueurs en robe... qui discréditent la justice par la manière dont ils la rendent» (Casamayor, «Si j'étais juge...», 1970, p. 105 et 103).

[239]

1. «Partout où nous pouvons les atteindre»

L'article ci-dessous a paru, p. 6 b, dans le numéro, daté des 16 et 17 septembre 1972, de *L'Aurore*, journal toujours bien renseigné, à la meilleure source, sous la signature du regretté Fred Goldstein, enlevé à quarante ans à l'affection des siens en 1974.

«Voici comment Israël va organiser la chasse aux terroristes à travers le monde

Deux ministres israéliens, le général Dayan et M. Galili, ont été chargés de suivre au jour le jour avec Mme Meir, présidente du Conseil, les préparatifs des opérations contre les organisations terroristes dans les pays arabes et en Europe. C'est le redoutable «Mossad», la branche offensive des services de renseignements israéliens, qui se chargera de la liquidation physique des chefs fedayin, car on reconnaît bien volontiers à Jérusalem que c'est de cela qu'il s'agit.

Le «Mossad», à la tête duquel est placé un général dont l'identité est gardée secrète, coopère avec le deuxième bureau de l'État-Major qui traite de la partie purement militaire de l'entreprise. Aux trois personnalités politiques correspondront donc trois personnalités militaires: le chef d'état-major, le général Elazar, qui coiffera les travaux du chef du Mossad et de celui du deuxième bureau, le général Yariv.

Il semble que les Israéliens soient décidés à aller très loin dans la chasse aux chefs terroristes. On ne cache pas à Jérusalem que pour être efficace l'action devra comprendre tous ceux qui aident et abritent les terroristes, y compris les ambassades arabes en Europe qui servent de boîtes à lettres, de fournisseurs de faux passeports et qui n'hésitent pas, dit-on, à laisser parfois utiliser les valises diplomatiques pour le transport d'armes des terroristes.

Les observateurs militaires à Jérusalem rappellent que, lors des attentats anti-israéliens à Bruxelles en 1969, une ambassade arabe, l'ambassade de Libye, avait fourni de faux passeports aux coupables recherchés par la police belge, que les Égyptiens ont construit des malles qui, sous la protection des sceaux diplomatiques, transportent même des hommes (ainsi en fut-il de la malle découverte à Rome qui contenait un agent israélien passé en Égypte, Mordehai Look).

Le véritable arsenal d'origine soviétique dont disposaient les terroristes de Munich n'a pu être amené en Allemagne par des moyens légaux et les armes du [240] type Kalatchnikov ne sont pas en vente libre à Munich.

Enfin, les lignes aériennes arabes mettent également leurs services à la disposition des terroristes recommandés par les états-majors du Caire ou de Damas: il s'agit, en effet, d'entreprises étatiques qui ne peuvent rien refuser aux autorités.

Limitations politiques

Cette campagne à l'échelle mondiale souffrira, toutefois, de limitations politiques. Si les agents israéliens sont libres de frapper un peu partout dans les pays arabes, dirigeant leurs coups contre les bureaux des organisations terroristes, contre les bailleurs de fonds, les marchands d'armes, Israël choisira ses cibles avec soin ses cibles de manière à ne pas frapper des personnes innocentes et à ne pas compromettre, si possible, le cessez-le-feu, notamment avec l'Égypte.

Ces limitations sont encore plus sévères pour l'action dans les pays européens, où de nombreuses cellules terroristes prospèrent. Lors de la fixation des grandes lignes de l'action contre «Septembre noir» le gouvernement israélien a été unanime pour recommander d'éviter des incidents «de nature à compromettre le soutien moral dont jouit Israël» après l'agression de Munich, précédée par celle des Japonais à Lod.

Enfreindre la souveraineté nationale d'un pays ami est grave. Les directives sont formelles: toute action de nature à porter atteinte à cette souveraineté devra avoir l'approbation préalable du comité des trois ministres et ne sera effectuée que dans des cas extrêmes.

C'est pourquoi M Eban vient d'adresser à quarante pays une note leur demandant la coopération dans la chasse aux terroristes. Les services israéliens tenteront de mettre les polices nationales sur la piste des criminels, coopéreront s'il le faut, mais n'agiront seuls qu'à la dernière extrémité, si l'enjeu le justifie.

Là encore des distinctions seront faites. Ainsi l'état d'esprit des dirigeants allemands permettra aux Israéliens d'agir à peu près librement sur le territoire de la République fédérale. Willy Brandt ne demande pas mieux, pourvu que cela se passe discrètement. Il en va tout autrement de la France, dont on connaît la politique envers les pays arabes.

Le Q.G. de «Septembre noir» en France

Il faut rapprocher, d'ailleurs, de ces considérations la nouvelle donnée par la presse israélienne de vendredi, à savoir que le quartier général de «Septembre noir» a été transféré en France. Les Israéliens ajoutent même qu'un camp d'entraînement de ces terroristes existerait dans la région de Lyon.

Ce quartier-général se serait trouvé précédemment à Rome, plaque tournante de la Méditerranée, où résident de nombreux Arabes et où plusieurs attentats récents ont été commis.

Le gouvernement italien paraît mieux disposé pour circonvenir les terroristes que les autorités françaises, encore qu'à certains niveaux, les thèses israéliennes trouvent une réelle résonance parmi ceux chargés du maintien de l'ordre en France, qui voient avec inquiétude s'accroître les arsenaux et s'étendre la pratique de la violence.

Les méthodes israéliennes seront donc de toute façon discrètes. Il est probable que les hommes anonymes du «Mossad» tenteront d'organiser des «accidents» plutôt que des exécutions spectaculaires. Va-t-on assister à une série [240] de «marches d'escalier que l'on manque», de glissades intempestives et mortelles, d'inexplicables carambolages de voitures? Ce n'est pas impossible.

Fred Goldstein.

L'analyse de ce texte met en évidence un certain nombre d'informations importantes—surtout si on les recoupe avec celles que donne le journaliste américain David B. Tinnin, 46 ans (en 1976), correspondant et éditeur du *Time*, dans un livre bien documenté: *Hit Team* (New York, Little Brown, 1976), paru en traduction française, en 1977, aux éditions Robert Laffont, sous le titre de «La vengeance de Munich». David Tinnin a bénéficié de l'aide de Dag Christensen, journaliste à l'*Aftenposten* d'Oslo et correspondant de *Time Magazine* en Norvège. On a pu lire les bonnes feuilles de cet ouvrage, en prépublication, dans l'hebdomadaire *Quick* de Munich, n° 31 du 22 juillet 1976: *Die Todeskommandos* («Les Commandos de la mort»). Dans l'article de Fred Goldstein reproduit plus haut (§ 1, 1.8), il est question du «redoutable Mossad, la branche offensive des services de renseignements israéliens, qui se chargera de la liquidation physique des chefs fedayin». Cet organisme, ou plutôt ce «syndicat du crime», sera étudié en détail au chapitre suivant. Ensuite (§ 2, 1.z), il est dit qu'à la tête du Mossad est placé un général, dont l'identité est gardée secrète. Cependant, d'après D. Tinnin (p. 19), il s'agit alors (en 1972) «de l'ancien général de division de l'armée de terre Zvi Zamir» (dit Zvika), «homme avisé et d'un grand sens pratique». Golda Meir, alors premier ministre de l'État d'Israël, l'a envoyé à Munich, le 5 septembre 1972, pour «conseiller» les Allemands, le jour de la prise d'otages des athlètes israéliens. Zvika rentre à Lod le 6 septembre, et il est aussitôt «appelé dans la salle du Cabinet, où le Comité ministériel pour la Sécurité et les Affaires étrangères était réuni. Ce comité était l'organe le plus élevé du gouvernement israélien et ses délibérations étaient secrètes. Le nom même du comité était supprimé des bulletins d'information par les censeurs israéliens. Le Comité examinait une proposition faite depuis des mois par Zamir et d'autres officiers supérieurs du renseignement. Il s'agissait en fait de déclarer une guerre clandestine aux terroristes arabes à l'étranger. Za-

mir et ses collègues voulaient former des équipes de tueurs chargées de pourchasser les chefs terroristes arabes, où qu'ils se trouvent. Le plan de Zamir incorporait le principe le plus implacable de l'ancien code hébraïque: œil pour œil, dent pour dent» (Tinnin, p. 30-31).

L'article de *L'Aurore*, parfaitement documenté, on le voit, puisqu'il date de la mi-septembre 1972 (alors que le livre de David B. Tinnin a été écrit, de 1973 à 1976, à Paris, Oslo et Tel-Aviv), donne bien le nom du général Aharon Yariv. D'après Tinnin, «ancien chef du renseignement militaire», Golda Meir lui demanda «de devenir son conseiller spécial pour les activités antiterroristes, et il acquiesça» (p. 32). Fred Goldstein parle aussi de «limitations politiques» (col. 1, § 7), nécessitées par le «soutien moral» dont jouit Israël et qu'il faut lui conserver (col. 2, § 2). Tinnin, pour sa part, écrit (p. 31): «Toutefois, le premier ministre Golda Meir, qui s'était toujours opposé à cette proposition, expliquait à ceux qui la défendaient que les risques qu'elle faisait courir à l'image d'Israël dans le monde ne seraient nullement compensés par l'avantage d'avoir tué quelques Arabes: «Vous ne pouvez pas me garantir qu'un jour, il n'y aura pas une erreur,» disait-elle, par exemple. «Un jour, un des nôtres se fera prendre. Que ferons-nous alors, pouvez-vous me le dire?» (p. 31). Or, c'est exactement ce qui est arrivé, comme on le verra, en Norvège. En juillet 1973, les tueurs du Mossad se sont trompés de cible et ont abattu un innocent; cinq d'entre eux se sont fait prendre. Le plus [242] important, cependant, dans ces «révélations», est ailleurs. Fred Goldstein, comme toujours admirablement informé (par l'ambassade d'Israël? Il ne s'en cachait guère) fait quatre observations essentielles col. 2 d'abord, dit-il (au nom d'Israël, bien entendu), «enfreindre la souveraineté nationale d'un pays ami est grave» (§ 3). C'est pourtant ce qui sera fait régulièrement, notamment en Italie et en Norvège. Aussi «les services israéliens tenteront de mettre les polices nationales sur la piste des criminels, coopéreront s'il le faut, mais n'agiront seuls qu'à la dernière extrémité, si l'enjeu le justifie» (§ 4). En bon français cela veut dire que les Arabes assassinés plus tard en France le seront avec la «coopération» de la police française—à moins qu'ils ne fassent cavaliers seuls... Dans ce dernier cas, la Voix de son Maître dicte, au journaliste de *L'Aurore*, cette phrase qui touche à la diffamation: «à certains niveaux, les thèses israéliennes trouvent une réelle résonance parmi ceux chargés du maintien de l'ordre en France» (§ 8). Quoi! La police française compterait, «à certains niveaux» (lesquels?), des éléments... sensibles aux «thèses» d'un pays étranger sur la façon de mener des opérations de «contre-terrorisme» sur notre sol? A la limite, les tueurs du Mossad trouveraient-ils, en France, des complicités... objectives? Je me souviens d'avoir communiqué cet intéressant article à un haut fonctionnaire des services de police du Ministère de l'Intérieur. Il m'a affirmé n'en avoir jamais eu connaissance auparavant.

L'attentat contre la librairie « Palestine »

Moins d'un mois après Munich et la décision du «Comité ministériel pour la Sécurité et les Affaires étrangères» d'Israël, vingt jours à peine après l'avertissement obligeamment donné par Fred Goldstein, une charge explosive provoque de gros dégâts à la librairie «Palestine», 24 rue de la Réunion, à Paris, dans la nuit du 3 au 4 octobre 1972. Le journal *Le Monde*, daté du 5 (p. 9), donne les informations suivantes:

«C'est, apparemment, une charge explosive à retardement déposée devant la librairie qui a arraché, vers 1 h 30, la porte et une partie de la façade, et déchiqueté les ouvrages politiques qui se trouvaient sur les étagères.

Peu après trois heures du matin, les forces de police se rendaient sur les lieux. Une heure auparavant, l'attentat avait été revendiqué par une organisation juive, le Mouvement d'action et de défense Massada, dans un communiqué adressé à la presse. Ce texte déclare : «En réponse à la campagne terroriste déclenchée contre Israël et les Juifs, Massada a effectué sa première opération. Une charge explosive de faible intensité a été déposée à la librairie Palestine, le 3 octobre dans la soirée. A la terreur antisémite répondra la terreur juive. Ceci constitue notre premier avertissement.»

L'Union générale des étudiants palestiniens (section française) a immédiatement réagi. Elle dénonce, dans un communiqué, les terroristes sionistes qui, «en confondant délibérément antisionisme et antisémitisme, espèrent susciter l'émotion de l'opinion publique en France». Après avoir souligné qu'on ne peut «prendre les lâches criminels attentats des terroristes sionistes pour l'héritage des millions de juifs massacrés par les criminels nazis», le communiqué lance un appel à l'opinion en affirmant que «de tels actes ne rendent service qu'aux racistes de tous bords, qui y trouveront des prétextes pour nourrir le racisme anti-arabe et antisémite.

D'autre part, les représentants de l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine) en France ont publié un communiqué déclarant notamment : «Les [243] responsables de la librairie Palestine avaient déjà été l'objet de menaces de plastiquage, et ceci avait été porté à la connaissance de la presse; après les multiples menaces et intimidations de la presse pro-sioniste en France, nous avons alerté l'opinion publique sur le danger constitué par ces menaces; nous considérons que ce lâche attentat est un acte de provocation visant à porter atteinte aux relations franco-arabes; nous avons confiance dans les autorités françaises, qui sont capables de découvrir les coupables et de les châtier.

Le groupe de soutien aux révolutionnaires palestiniens affirme de son côté:

«Aucun des aveux prudents ou diplomatiques ne nous empêchera de constater que l'agression de Paris est la conséquence directe des appels au crime lancés à Tel-Aviv. Le gouvernement et le Parlement de l'«État d'Israël» avaient invité publiquement à attaquer non seulement les militants arabes, mais «ceux qui leur donnent asile et ceux qui les soutiennent». C'est dans le prolongement de ces déclarations que prend place une telle agression. Les autorités françaises laisseront-elles se développer de telles provocations? En tout cas, aux incendiaires qui cachent leur visage, nous répondrons par une action publique⁶.»

C'est la première fois que se manifeste le groupe Massada et la première fois aussi qu'un véritable attentat est perpétré contre une institution arabe ou pro-arabe en France (la librairie Palestine est en fait une S.A.R.L. dont les actionnaires sont des Français).

D'autres attaques avaient eu lieu dans le passé, notamment contre les locaux de la compagnie d'aviation syrienne, près de l'Opéra, mais elles s'étaient limitées à des bris de vitrines. En outre, plusieurs tracts —contenant parfois des menaces de mort— ont été adressés à des personnalités ou à des ambassades arabes. L'un d'eux, daté du 5 juin dernier, était signé du Front populaire de libération juif-Talion-Promotion-Judas-Macchabée et s'intitulait opération Katzyr. Un autre, signé «Armée de libération juive, organe antiterroriste», a circulé fin septembre. Il déclarait, entre autres : «Nous ferons sauter tous les sièges palestiniens et leurs refuges arabes, comme les sièges des compagnies aériennes ou les ambassades.»

En ce qui concerne Massada, la police française estime qu'il s'agit d'une organisation juive d'extrême-droite comprenant quelques dizaines de militants. D'autre part, une dépêche A.F.P. de Tel-Aviv signale que la police israélienne a ouvert une enquête mercredi, à la demande de la police française, pour déterminer s'il existe un lien entre les auteurs de l'attentat contre la librairie Palestine et les activistes de la Ligue de défense juive, dont le chef, le rabbin Kahane, est toujours gardé à vue en Israël.

On fait remarquer, dans les milieux arabes et palestiniens de Paris, que les Arabes ont toujours évité, depuis la fin de la guerre d'Algérie, de se livrer à des activités en France pouvant porter atteinte à la souveraineté du pays. On souligne aussi qu'il n'y a jamais eu d'actions

⁶ Ce texte porte les signatures suivantes: Michèle Beauvillard, avocat à la cour; Pierre Bernard, éditeur; Lucien Bitterlin, secrétaire général de l'ASFA; Paul Blanquart dominicain, Robert Davezies, prêtre, Pierre Demeron, écrivain, Daniel Guérin, écrivain, Albert-Paul Lentin, journaliste, Marcel Manville, avocat à la cour; Geneviève Moll, journaliste Vincent Monteil, universitaire; Gilbert Mury, sociologue; Gisèle Reboul, journaliste; Philippe Sollers, écrivain.

ou de menaces contre les Juifs en France, de la part des Arabes ou des fedayin. On précise enfin que les lettres et les tracts de menaces qui auraient été adressés à des personnalités juives à Paris ou à Toulouse ne sont pas le fait des Arabes. A ce propos, l'organe du Fath en France, Fath informations, affirme, dans son numéro du 1^{er} octobre, qu'il s'agit d'une provocation.

[244]

M Ygal Allon, vice-président du conseil israélien, a, pour sa part, déclaré mardi : « Pour le moment, la terreur vise seulement les Israéliens. »

De son côté, M. Asher Ben-Natan, ambassadeur d'Israël en France, s'est déclaré satisfait de la police française. L'ambassadeur, qui a pris la parole mardi devant l'Association de la presse anglo-américaine en France, a précisé que toutes les demandes qu'il avait faites à la police française pour assurer la protection des institutions israéliennes à Paris avaient été satisfaites. En ce qui concerne le « terrorisme arabe » en Europe, M. Ben-Natan a déclaré qu'il « bénéficiait de complicités diplomatiques ».

Interrogé sur les relations entre la France et Israël, l'ambassadeur a répondu : « Il est de notoriété publique que la France et Israël n'ont pas le même point de vue sur la situation au Proche-Orient. Rien n'a changé dans ce domaine, ce qui ne veut pas dire que nos relations bilatérales quotidiennes ne soient pas bonnes. »

Le RABBIN KAHANE affirme avoir adhéré à la John Birch Society sur la demande du F.B.I.

New-York (A.F.P.). - Le rabbin Meir Kahane, leader de la Ligue de défense juive, qui a été appréhendé le 1^{er} octobre en Israël pour une affaire de contrebande d'armes à destination de la Belgique, a travaillé pendant deux ans et demi pour le F.B.I.

Dans une interview accordée au magazine américain *Playboy*, le rabbin Kahane révèle qu'il était devenu, en 1963, membre de l'organisation américaine d'extrême droite John Birch Society, à la demande du F.B.I. « J'y suis resté pendant deux ans et demi, sous le nom de Michael King, période pendant laquelle j'ai vraiment beaucoup appris », a-t-il expliqué.

Le chef de la Ligue de défense juive, à qui la radio israélienne avait prêté l'intention de se rendre, avant son arrestation, aux États-Unis, pour demander à la Mafia de l'aider à lutter contre le terrorisme, explique les raisons qui l'ont amené à conclure une alliance avec la Ligue pour les droits civiques des Italo-Américains, suspectée d'être aux États-Unis une émanation de la Mafia.

Le lendemain, 6 octobre 1972, on peut lire, dans *Le Monde*:

Après l'attentat contre la Librairie Palestine

L'Organisation sioniste Massada annonce qu'elle poursuivra son « action révolutionnaire »

A la suite de l'attentat contre la librairie Palestine, les ambassadeurs arabes à Paris ont publié, le 6 octobre, un communiqué dans lequel « ils renouvellent à toutes les autorités françaises leur entière confiance pour qu'elles démasquent les coupables afin d'assurer la sécurité et la protection des personnes et des biens arabes en France. »

Les chefs de missions diplomatiques arabes, qui s'étaient réunis au siège de la Ligue arabe à Paris, qualifient cet attentat d'acte de lâcheté qui « cache mal l'intention provocatrice de ses auteurs et leur volonté de nuire aux bonnes relations franco-arabes ».

Les diplomates arabes affirment solennellement qu'ils se gardent de répondre aux provocations et aux manœuvres de toutes sortes, si vaines par ailleurs. L'attentat n'est qu'un échec s'il visait à engager les Arabes dans l'escalade de la [245] terreur, par laquelle il escomptait porter atteinte à la souveraineté française et détériorer les relations franco-arabes.

Pour sa part, le Mouvement sioniste d'action et de défense (Massada), qui a revendiqué l'attentat contre la librairie Palestine, commis dans la nuit du 3 au 4 octobre, a publié jeudi un communiqué en réponse aux « condamnations hypocrites que certains mouvements juifs ont cru bon de formuler » après cet attentat.

Dans son communiqué, Massada souligne qu'il agit « au service du peuple juif, indépendamment des partis et organisations existants », et que « son action vise à ne laisser jamais impunies les attaques contre le peuple d'Israël, d'où qu'elles viennent ». « Contrairement aux

ennemis d'Israël, Massada ne frappe pas des innocents et n'exposera pas inutilement des vies humaines. (...) L'action révolutionnaire de Massada se poursuivra par tous les moyens (...).

Dans un communiqué, le collectif des mouvements de la jeunesse juive en France, qui affirme représenter toutes les tendances politiques, condamne le plasticage de la librairie Palestine —qui lui paraît être «une provocation dont ne peuvent profiter que ceux qui ont intérêt à exciter les antagonismes et les conflits entre États et communautés» — et dégage le mouvement de droite Betar de toute responsabilité dans cet attentat.

A Tel-Aviv, un tribunal a décidé, le 6 octobre, la remise en liberté du rabbin Kahane, chef de la Ligue de défense juive, sous caution de 40.000 livres israéliennes.

Puis, *Le Monde* du 8 :

Des organisations juives condamnent vigoureusement l'attentat contre la librairie Palestine

Les journaux israéliens ont publié sous d'énormes manchettes la nouvelle de l'attentat commis contre la librairie Palestine à Paris, dans la nuit du 3 au 4 octobre. Alors que *Maariv* se demande s'il ne s'agit pas d'une provocation, *Yedioth Aharonoth* croit savoir que, pour la police française, le nom de Massada serait une «couverture» pour les membres du Betar, mouvement de jeunesse du parti de droite israélien *Herout*. Selon les observateurs à Jérusalem, il n'y aura probablement pas de réaction officielle à ce plasticage, bien qu'Israël soit décidé à lutter contre les extrémistes sionistes qui veulent recourir aux mêmes méthodes que les fedayin.

Les journaux du Caire accordent également une large place à l'événement. Ils soupçonnent le gouvernement israélien de ne pas y être étranger, dans la mesure où Jérusalem chercherait à brouiller la France et les Arabes.

En France, le professeur Steg, président du Conseil représentatif des institutions juives (C.R.I.J.F.), a rappelé qu'«il s'est toujours élevé contre les actes de violence». Il précise qu'il n'a pas connaissance d'un groupe juif nommé Massada, mais que, si ce dernier «devait exister, il se trouverait condamné par l'ensemble du judaïsme français. L'Union des étudiants juifs de France «s'élève violemment contre de tels actes», et le Comité de liaison des étudiants sionistes socialistes «dénonce les auteurs de ce geste dangereux et provocateur». Pour leur part, le Betar et le Front des étudiants juifs déclarent que «cet acte ne pourra cacher aux yeux de l'opinion tous les crimes sanglants commis par les terroristes du Fath... et réaffirment leur détermination de lutter contre ces individus, sans toutefois employer leurs méthodes».

Lundi 16 octobre, Golda Meir, parlant à la Knesset, «s'est défendue d'être opposée à des actions israéliennes à l'étranger contre le terrorisme arabe: «Il m'est [246] impossible de m'exprimer plus clairement sur ce problème. Je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit le 12 septembre. Nous n'avons d'autre solution que de frapper les organisations terroristes partout où nous pouvons les atteindre» (*Le Monde* du 18 octobre 1972, p. 7). Le soir même, le représentant de l'OLP et du Fath à Rome était abattu. Il paraît invraisemblable que Golda Meir n'ait pas été au courant, lorsqu'elle parlait devant la Knesset, quelques heures plus tôt. La Vieille Dame sans Merci avait donné l'ordre de passer à l'action, dans un pays ami, à propos duquel Fred Goldstein avait écrit (dans *L'Aurore* du 16 septembre, soit un mois exactement auparavant): «Le gouvernement italien paraît mieux disposé, pour circonvier les terroristes, que les autorités françaises». *Le Monde* a donné les informations suivantes, dans ses numéros datés du 18 octobre 1972 et du 19 octobre 1972 :

Le représentant du mouvement palestinien en Italie a été assassiné

M. Wael Adel Zouaiter, représentant de l'Organisation de libération de Palestine (O.L.P.) et du Fath en Italie, a été assassiné, lundi soir 16 octobre, sur le seuil de son appartement romain.

Rentrant chez lui, vers 22 h 45, il a été abattu à coups de pistolet 22 long rifle au moment où il allait prendre l'ascenseur. Il était, semble-t-il, attendu par ses meurtriers, cachés derrière une porte. Il a été atteint par trois des douze balles tirées sur lui alors qu'il cherchait à se dérober à ses agresseurs. Deux témoins, accourus dès le premier coup de feu, ont vu deux hommes qui sortaient en courant de la cour de l'immeuble.

Né en 1934 à Naplouse, où sa famille réside toujours, M. Zouaiter était arrivé à Rome en 1963. Il était chargé par les organisations de résistance palestiniennes des contacts avec les partis politiques, les syndicats, les milieux religieux et littéraires. Il passait pour être l'ami personnel d'Alberto Moravia. Fils de l'historien Adel Zouaiter, il était lui-même écrivain et poète, et parlait couramment, outre l'arabe, l'italien, le français, l'allemand et l'anglais.

Titulaire d'un passeport jordanien (comme les centaines de milliers de Palestiniens qui avaient été intégrés dans le royaume hachémite après la guerre israélo-arabe de 1948). M. Wael Add Zouaiter avait été engagé comme interprète à l'ambassade de Libye à Rome.

Il avait séjourné en 1960-1961 en Allemagne fédérale, et, en septembre 1970, se trouvant à Amman en compagnie d'une délégation italienne, il avait assisté à l'épreuve de force sanglante entre l'armée jordanienne et les fedayin. Il devait quitter Rome ces prochains jours pour Beyrouth, où l'O.L.P. l'avait désigné à de nouvelles fonctions dans les camps de réfugiés proches de la capitale libanaise.

La police italienne n'écarte pas l'hypothèse qu'une organisation terroriste israélienne soit impliquée dans l'affaire, peut-être celle qui a revendiqué la responsabilité de l'attentat contre la librairie Palestine à Paris.

Les enquêteurs cherchent de même à savoir si la victime avait eu quelque rapport avec le groupe terroriste qui organisa Rome la tentative d'attentat contre l'avion d'El-Al, le 19 août dernier, tentative qui avait échoué.

A Paris, le représentant de l'O.L.P. a démenti formellement que M. Zouaiter, «homme politique», ait eut le moindre rapport avec les activistes du mouvement palestinien, ajoutant : «La Résistance ne veut aucun prix transférer la guerre sur le continent européen. Nous n'avons ni le désir ni les moyens de le faire. C'est pourquoi sans doute les terroristes israéliens tiennent absolument à nous provoquer.»

[247]

Vive émotion dans les milieux de la gauche italienne après le meurtre à Rome du représentant de l'O.L.P.

L'enquête sur l'assassinat de M. Abdel Wael Zouaiter, qui représentait l'O.L.P. en Italie, est menée activement par la police judiciaire et la police politique de Rome. Elle a permis de retrouver la voiture dans laquelle étaient venus ses meurtriers, un véhicule loué auprès d'une agence internationale par un homme qui s'était présenté comme citoyen canadien et possédait un permis de conduire délivré à Toronto. Il avait affirmé qu'il logeait dans un grand hôtel de la via Veneto, où sa trace n'a cependant pas été retrouvée.

Les ambassadeurs des pays arabes habitant Rome et accrédités auprès du gouvernement italien et du Saint-Siège ont diffusé mardi soir une déclaration commune pour condamner l'assassinat. Celui-ci a provoqué, d'autre part, une émotion particulière dans les milieux de la gauche italienne et parmi les gens qui connaissaient la victime. La plupart déclarent que M. Zouaiter n'avait rien du militant activiste et que son action semblait d'ordre essentiellement intellectuel. En 1970, il avait fondé la revue *Palestine*, qui ne vécut qu'un an. Rédigée en italien, elle reflétait la tendance modérée de l'O.L.P.

M. Zouaiter avait, à la veille de son assassinat, donné un article à l'hebdomadaire *l'Espresso* —qui devait le publier dans son numéro du 19 octobre, —dans lequel il écrivait notamment : «... Les Arabes n'ont jamais été antisémites, parce qu'eux-mêmes sont des sémites. [...] On a vu se déchaîner en Occident une campagne anti-arabe qui est camouflée par l'horreur envers le terrorisme des Palestiniens. (...)»

Une interpellation a été déposée à la Chambre par trois représentants du groupe parlementaire communiste, pour demander au président du conseil le résultat de l'enquête sur le meurtre de Zouaiter et les mesures que le gouvernement entend prendre «pour empêcher que le pays ne devienne le théâtre de l'action de forces qui poursuivent leurs objectifs à travers le crime politique».

A l'époque, on n'en savait pas davantage. On verra, plus loin, que David B. Tinnin donne les noms, les lieux, les dates et tous les détails de cette «opération»,

dans sa «Vengeance de Munich» (tr. fr. 1977, p. 79-83). Je reviendrai là-dessus après avoir étudié le *Mossad*. La version anglaise originale du livre: *Hit Team* de Tinnin a paru à New York en 1976. Personne, à ma connaissance, du côté israélien, n'a apporté de démenti. Et ce n'est qu'en mars 1974 que j'ai pu me rendre à Rome (avec Marie-Claude Hamshâri), à la demande du juge Francesco Amato, chargé d'instruire l'affaire de l'assassinat, dans la capitale italienne, de Wâ'el Zu'aïter. La presse israélienne, en annonçant le succès de «l'opération», s'en était réjouie et avait affirmé que Wâ'el était «l'homme à abattre» (*Afrique-Asie* n° 18 du 27/X/72). Vraiment? Des témoignages nombreux, de qualité et concordants éclairent, pourtant, la personnalité de la victime sous un jour tout différent. «Ils ont été réunis dans le numéro de décembre 1972 des forts utiles et courageux *Cuaderni del Medio Oriente* qu'édite à Milan Arturo Schwartz (Via Molino delle Armi, 25). Il faut y ajouter celui de Livia Rokah, correspondante à Rome du quotidien israélien *Davar*, dont on trouvera un texte anglais dans *New Outlook* (8 rehov Karl Netter, Tel-Aviv) numéro de nov. déc. 1972, p. 24-25, suivi de la traduction d'une lettre écrite par Wâ'il Zu'ayter à l'hebdomadaire italien *L'Espresso*, peu avant sa mort, à propos du terrorisme palestinien (p. 25-28)» (GRAPP n°23, mars-avril 1973, p. 2 n. 1). Dans le même numéro du Bulletin du GRAPP, Maxime Rodinson (auquel on doit la note qui précède) écrit (p. 2):

«J'ai assez bien connu [248] la victime de Rome, Wâ'il Zu'ayter. J'ai passé à Rome presque une journée entière à causer avec lui, en avril 1972, après avoir déjà eu une entrevue avec lui l'année précédente. Comme l'ont affirmé maints témoignages d'intellectuels italiens (dont Alberto Moravia), c'était, lui aussi, un homme sensible et modéré. S'il recherchait ma compagnie, ce n'était pas pour parler de politique, mais pour m'interroger sur divers aspects de la culture arabe du Moyen Age, sur la philologie sémitique et ce qu'elle révélait des relations anciennes des Hébreux et des Arabes. Je me souviens de l'admiration un peu naïve avec laquelle il accueillait, par exemple, ma démonstration de l'origine du mot arabe *Siydsa*, très employé évidemment, qui signifie «politique». Comme l'indique déjà le mot arabe *sâ'is*, «palefrenier», cela signifiait, à l'origine, l'art de dompter les chevaux. Ces mots se rattachent à une ancienne désignation sémitique du cheval, conservée dans le mot hébreu le plus banal pour nommer cet animal: *sûs*. Ces indices linguistiques des rapports anciens entre Arabes et Juifs l'intéressaient passionnément». Maxime Rodinson continue: «Certes, on ne pouvait attendre de ces hommes» (comme Wâ'el Zu'yaiter), «pas plus que d'aucun Palestinien, qu'ils condamnent expressément les attentats terroristes, même s'ils les désavouaient au fond d'eux-mêmes, pour des raisons morales ou pour des raisons stratégiques. Nul Français résistant de cœur n'eût condamné, de 1940 à 1944, un attentat contre les Allemands, même en le déplorant pour les mêmes raisons. Dans les conditions d'une lutte de ce genre, on ne peut condamner publiquement une telle action que si l'on fait partie d'un groupe menant une bataille efficace contre l'ennemi commun, avec d'autres méthodes, sur un autre terrain. Or, cette alternative n'existe pas pour les Palestiniens... Mais il me paraît évident qu'on ne les fera pas évoluer vers des positions plus acceptables en tuant tous ceux qui sont susceptibles en premier d'accomplir cette évolution... Cela me semble répondre à l'objection de l'Israélien de gauche, libéral et arabisant, bon connaisseur de la politique arabe, Simha Flapan, qui commente, de façon critique, dans le numéro de *New Outlook* (p. 23) cité ci-dessus, l'article de Livia Rokah, sympathique à Wâ'il Zu'aïter. Ce dernier, à qui il concède d'avoir été «un homme d'idéaux élevés et d'une chaude humanité», un «homme de culture», «inspiré par l'amour de son peuple et convaincu, en toute honnêteté, que la cause de l'OLP était réellement juste, dirigée vers la fraternité judéo-arabe»— était néanmoins lié objectivement, selon lui (Simha Flapan), à la tactique de guérilla et de terrorisme et au programme adoptés par cette organisation. Aux yeux de S. Flapan, la première «détruisait l'espoir d'une coexistence pacifique et d'une justice rendue aux Palestiniens», le second essaie d'imposer «l'idéal raisonnable» d'un État judéo-arabe laïque et démocratique par la force, en faisant violence aux droits et au statut du peuple juif (israélien, ajouterai-je), considéré seulement comme une communauté religieuse» (p. 3).

Le point de vue de Golda Meir, de son service de «contre-terrorisme» (*Mossad*) et de ses tueurs était, bien entendu, tout autre. David B. Tinnin l'expose dans

sa «Vengeance de Munich» (tr. fr. 1977, p. 80-81). Pour Israël et ses «anges exterminateurs», W. Zu'aiter n'avait que les apparences d'un «doux intellectuel», traducteur des *Mille et une Nuits* en italien, «totalement inoffensif» et «presque toujours sans le sou». D'ailleurs, «la police italienne considérait Z. avec davantage de scepticisme. Elle avait remarqué qu'il avait des contacts avec le *Razd*, le service de renseignements d'al-Fatah, et le soupçonnait d'être au courant de certaines opérations de Septembre Noir. Lorsque cette dernière organisation fit sauter un pipeline à Trieste, en août 1972, il fut interrogé. Par ailleurs, un frère de Z. fut expulsé d'Allemagne de l'Ouest, après l'affaire de Munich». (Jusqu'ici, on le voit, des insinuations, des hypothèses, rien de plus). «Les Israéliens, quant à eux, avaient [249] une impression (?) encore bien plus sinistre (*sic*) de Zwaiter. Ils le considéraient comme le chef de Septembre Noir pour l'Italie et avaient une lourde liste d'accusations contre lui. Ils le tenaient, entre autres, pour responsable du premier détournement d'un appareil d'El-Al, lorsque l'avion Rome-Tel Aviv fut détourné sur Alger, et, plus récemment, de l'explosion d'une bombe, à bord d'un 707 d'El-Al, en août 1972... Six minutes après l'explosion de la bombe» (dans la soute blindée), «le 707 se posait sans encombre». Présomption, cependant, n'est pas preuve. Mais les vraies raisons de l'assassinat de Z. sont ailleurs. Les voici, selon Tinnin (p. 81): «Le Mossad voulait donner une leçon aux terroristes arabes, pour leur montrer qu'on ne s'attaquait pas impunément aux avions d'El-Al, en faisant un exemple de Wadal Adel Zwaiter (*sic*). Une autre considération avait également contribué à le porter en bonne place sur la liste du Mossad: il constituait ce qu'on appelle, dans le métier, une cible facile... Z n'avait pas de gardes du corps, ne portait pas d'arme sur lui et ne prenait pas de précautions. Son alibi soigneusement établi constituait sa seule protection». Autrement dit, sur de simples conjonctures, Israël décide de tuer, froidement, «pour l'exemple», un homme seul et sans défense, palestinien il est vrai. Ce qui fut fait, au soir du 16 octobre 1972, en toute lâcheté et en toute impunité. Par qui et comment? C'est ce qu'on verra, progressivement, au fur et à mesure du déroulement de mon enquête, parfaitement recoupée par «les aveux étudiés» du Mossad, recueillis et publiés par David B. Tinnin. Ce dernier, à la fin de son livre (post-face: p. 226-231), explique comment il a travaillé, en Norvège, puis à Tel-Aviv, de 1974 à 1976, grâce à de nombreux entretiens, aux matériaux récoltés par Dag Christensen au moment du procès de Lillehammer (janvier 1974), à des «contacts» bien placés, dont certains lui ont permis l'accès à des documents secrets (p. 229). A la question finale, celle de savoir «si Christensen et moi ne nous étions pas mis en danger», David B. Tinnin répond que «la guerre secrète et sanguinaire entre Palestiniens et Israéliens a pris fin peu après Lillehammer» (juillet 1973). «Ce qui ne signifie nullement que le Mossad ait renoncé à tuer Hassan Salameh» (selon les Israéliens, il serait le «cerveau» palestinien du massacre de Munich, le 5 septembre 1972). «Comme l'épilogue le montre, les Israéliens sont toujours à sa poursuite. Toujours est-il que la guerre organisée opposant les «équipes de liquidation» israéliennes aux assassins de Septembre Noir est terminée et n'a, heureusement, toujours pas repris au moment où j'écris ces lignes» (p. 230). Conclusion exagérément optimiste, puisque, moins d'un an après, le 3 janvier 1977, le Palestinien Mahmoud Sâleh était assassiné, par balles, en plein Paris. Par qui? On verra plus loin, le moment venu, les raisons qui conduisent à diriger l'enquête du côté d'Israël.

En attendant, j'ai donné, le 19 octobre 1972 (trois jours après l'assassinat de Z à Rome), un bref communiqué à *Politique-Hebdo*, dont voici les dernières lignes:

Le 15 octobre, une personne de Sarcelles, dont je me porte garant, mais dont je ne peux, pour des raisons de sécurité, donner le nom et l'adresse, a vu dans son HLM, en attendant l'ascenseur, 6 hommes qui se sont vantés d'être des agents israéliens, d'origine nord-africaine, envoyés en mission de contre-terrorisme en France pour un à deux mois. Ils ont ajouté: « les lettres piégées et le plastic, ça marche toujours ».

Golda Meir met donc à exécution sa menace de contre-attaquer et de liquider les Arabes et leurs amis partout où ils se trouvent. Les agents israéliens en question ne peuvent être ignorés du ministère de l'intérieur.

Avec Vincent Monteil, nous poserons donc cette question urgente: Va-t-on attendre des attentats en chaîne en France même? Ces hommes sont-ils protégés [250] et travaillent-ils en accord avec les services de sécurité français? Hélas! l'affaire Ben Batka nous a montré que cela même était possible.

Dans son numéro daté du 27 octobre 1972, *Le Monde* donne le texte suivant:

Des dirigeants palestiniens blessés par des lettres piégées

La campagne des colis piégés engagée il y a plusieurs semaines, et qui a notamment coûté la vie à un membre de l'ambassade d'Israël à Londres, vient de connaître un subit rebondissement; mais cette fois ce sont des Arabes ou des Palestiniens qui étaient visés et qui, parfois, ont été grièvement blessés. En effet, coup sur coup, des colis piégés, expédiés en majorité de Belgrade, ont explosé à Alger, Tripoli et Beyrouth.

Simultanément, un colis piégé était intercepté au Canada, tandis qu'en Israël, les services de sécurité annonçaient la découverte de trois enveloppes contenant une charge explosive et adressée au président Nixon et à deux de ses ministres.

C'est dans la capitale algérienne qu'a eu lieu le premier attentat, sur lequel de nouvelles précisions ont été apportées. Le bureau de l'Organisation de libération de la Palestine a reçu, mardi soir 24 août, une lettre qui a explosé et blessé légèrement un de ses membres, M. Abou Khalil. Le bureau de l'O.L.P. dénonce dans un communiqué « le terrorisme sioniste qui n'hésite pas à agir à partir de pays amis des Palestiniens, comme la Yougoslavie, afin de mieux dissimuler « ses crimes et ses agressions. »

Dans la capitale libyenne, le chef du bureau de l'O.L.P., M. Mustapha Aouad Abou Zaid, a été grièvement blessé mercredi (l'attentat l'a rendu totalement aveugle) par l'explosion d'un colis qui lui avait été adressé de Belgrade. Deux autres personnes se trouvaient en sa compagnie: l'une, un Palestinien, M. Adnane Soliman, a dû être hospitalisée; l'autre, un Libyen, M. Mohammed Ayoub, a été légèrement atteinte.

A Beyrouth, une lettre piégée contenant 50 grammes de dynamite, selon le journal *Al Nadar*, a explosé mercredi à la poste centrale. Une employée a été grièvement blessée. Une autre lettre a été adressée à un Palestinien, M. Rafik Chaker Natchi, lequel dirige avec un Syrien, M. Azem, une société qui fait le commerce des armes. Une secrétaire a perdu l'œil droit en ouvrant la lettre et a eu la main déchiquetée, tandis qu'un employé de bureau était légèrement atteint.

Au Caire, un employé de bureau de postes de l'aéroport a fait appeler mardi soir des artificiers, après avoir repéré un morceau de fil dépassant d'un paquet adressé à M. Farouk Kaddoumi, un dirigeant du Fath, membre du comité directeur de l'O.L.P. Le colis contenait une bombe dissimulée dans un faux livre, précise l'agence de presse palestinienne Wafa. Comme dans les cas d'Alger et de Tripoli, l'envoi provenait de Belgrade.

En Israël, c'est un postier de Kiryat-Shmona, ville située à 5 kilomètres de la frontière libanaise, qui a alerté les services de sécurité et leur a remis trois enveloppes adressées au président Nixon, au secrétaire d'État, M. William Rogers, et au secrétaire à la défense, M. Melvin Laird.

D'autre part, les autorités israéliennes ont demandé mercredi aux autorités hollandaises des explications sur la libération d'un voyageur palestinien arrêté lundi avec un passeport diplomatique algérien, après la découverte d'armes et d'explosifs dans sa valise. La police hollandaise n'a pas relevé le nom du voyageur, âgé de trente-trois ans, qui a été autorisé à poursuivre son voyage vers l'Amérique du Sud.

[251]

A quoi il faut ajouter d'autres attentats postérieurs. Le 29 novembre 1972, à Erlangen (RFA), un étudiant en médecine, Adnân Hammâd, a les deux mains dé-

chiquetées par l'explosion d'une lettre piégée. A Copenhague, le 30, Ahmad Awâd-Allâh reçoit une lettre piégée: il est blessé, ainsi qu'un commerçant danois. A Stockholm, Ibrahim Omar Soufân, étudiant palestinien, est gravement blessé par une lettre piégée. A Paris, le 4 décembre 1972, Ezzeddine Kalak, président de l'Union générale des Étudiants palestiniens (GUPS), reçoit une lettre contenant une forte charge de plastic: méfiant, il alerte les spécialistes de la Préfecture de police, qui désamorcent l'engin. Quatre jours plus tard, le 8 décembre 1972, le Mossad, cette fois, frappe de nouveau: il assassine, à Paris, en plein jour, par bombe télécommandée à son domicile, Mahmoud al-Hamshari, représentant de l'OLP, désarmé et sans protection ni gardes du corps. Malgré le précédent de Rome, la police française n'a pas cru devoir prendre les moindres mesures pour protéger la vie de celui qui n'était, après tout, qu'un pauvre Palestinien. Mais, avant d'en venir à ce nouveau crime, il est nécessaire de démasquer le Mossad et ses tueurs.

[252]

2. Mossad: l'institut d'Israël

Le mot MOSSAD est le premier d'un groupe de quatre: en hébreu *Mossad Merkazi le-Bitahon u-Modiin* (on dit aussi: *le-Modiin u-Bitahon*) c'est-à-dire: «Institut central pour la Sécurité et le Renseignement». En abrégé: Mossad = a L'Institut». C'est un secret de Polichinelle—comme en France la DST ou le SDECE. Fondé en 1951 (on verra, plus loin, que c'est avec l'aide du fondateur de la DST, Roger Wybot), ce service spécial en contrôle d'autres, dont le fameux *Shin Beit*—initiales de *Sherut Bitahon Kelali* («Service de Sécurité générale»), connu aussi par l'acronyme: SHABAK. C'est le «Service-Action» du Mossad, chargé des opérations extérieures (l'équivalent du «Contre-Espionnage» du SDECE français). Le Mossad «coiffe» aussi trois autres services: AMAN (acronyme d'*Agaf Modiin*: «Section Renseignement»)—en gros, le «Deuxième Bureau de l'État-Major de l'Armée», qui comprend, entre autres, la police militaire (*Mezah*)—; le service d'informations du Ministère des Affaires étrangères; et la «Section spéciale» de la Police. En Israël, on a longtemps plaisanté sur l'efficacité du Shin Beit/Mossad, due «à la direction de Juifs polonais rusés, à l'administration de Juifs allemands appliqués et à l'activité sur le terrain de Juifs orientaux sanguinaires» (*Israël & Palestine*, éd. anglaise, n°19, III, 1973, p. 9). D'autre part, le Mossad infiltre des organisations officieuses et dissidentes, comme le *Beitar* (organisation de jeunesse de l'Irgoun de Menakhem Begin), le *Dov* (proche du Beitar, extrémiste) et la «Ligue de Défense juive» du rabbin Meir Kahan, organisation terroriste financée, en 1972, par un ancien officier de l'Irgoun, l'industriel Amihay Peiglin. Ces trois unités terroristes, issues de l'ancienne *Irgoun*, utilisent surtout des Juifs orientaux, notamment des Yéménites bruns (voir M. Begin, *The Revolt*, tr. fr. 1971, p. 99-101), physiquement proches des Arabes et circoncis comme eux, arabophones de surcroît. On verra que le Mossad, pour ses opérations anti-arabes en Europe, a surtout recours à des Juifs européens. Sous le mandat britannique, il y avait le SHAI, dirigé par Israël Amir, puis, brièvement, par le colonel David Shaltiel (1947) —que j'ai assez bien connu, à Jérusalem, en 1948. En 1947-48, le colonel Isser Beeri —dit «Isser le Grand»— qui aurait été un ascète cruel et mégalomane: deux fois jugé et destitué en 1948 et 1949, est à la tête de l'Aman ou Sécurité militaire. Le 30 juin 1948, un mois et demi après la proclamation d'indépendance d'Israël, Ben Gurion crée le *Shin Beit* (à la place du *Shai*, qui disparaît) et le confie à un personnage étonnant, Isser Halperin, dit Isser [253] Harel, surnommé Isser le Petit. Celui-ci, immigré de Russie en 1930, reçoit le rang de colonel. Il va être l'homme des Services spéciaux pendant quinze ans. A l'automne de 1951, le Mossad est fondé: son premier titulaire (1951-52) est un spécialiste des affaires arabes, Reuven Shiloakh, un *Sabra* de Jérusalem, fils du rabbin Zaslanski, expert des problèmes de l'Irak où il a passé trois ans. En 1952, le *Mossad* absorbe le *Shin Beit* et son chef devient Isser Harel, qui le reste onze ans, jusqu'à sa démission le 24 mars 1963. Le journaliste Michel Bar-Zohar (né en 1938), généralement bien informé, a consacré (chez Fayard, en 1971) un livre: «J'ai risqué ma vie» à «Isser Harel, le n° 1 des services secrets israéliens». Les successeurs d'Isser Harel, à la tête du Mossad, ont été: (tous des généraux) Meir Amit, ancien chef du 2^e Bureau ou *Aman* (1963-1968), Zwi (dit

Zvika) Zamir (1968-1974), ex-attaché militaire à Londres, l'homme de Munich (5 septembre 1972) et des opérations «contre-terroristes» en Europe (1972-73) et Itzhak Hofi (à partir de 1974), l'homme de l'opération Entebbé (1976) —dont le nom devrait, en principe, être gardé secret et dont la photo est également interdite: pourtant l'un et l'autre s'étaient dans *L'Express* français du 12 juillet 1976. «Israël» triomphe sans retenue et jette aux orties la cape (sinon le poignard) du Service secret.

L'articulation interne de «L'Institut» (Mossad) est, d'après David B. Tinnin («La vengeance de Munich», 1977), depuis l'affaire de Munich (5 septembre 1972), réorganisée par les deux généraux désignés par Golda Meir: Aharon Yariv, conseiller spécial du premier ministre et Zvi Zamir, directeur du Mossad. Si l'on en croit Michel Bar-Zohar (dans l'introduction de son ouvrage sur Isser Harel): «son mérite, c'est d'avoir su bâtir de ses propres mains un service secret qui n'est pas seulement l'un des meilleurs du vingtième siècle, mais aussi l'un des plus insolites. Il a établi, dans son organisation, des règles de morale et de justice qui n'ont d'égales dans aucun autre service actuellement existant, des principes que l'on croirait incompatibles avec l'action clandestine». Cette image idyllique semble avoir quelque peu terni, avec le temps. Officiellement, le «Service Action» ou *Special Branch* du Mossad est chargé «de lutter contre le terrorisme arabe, tâche pour laquelle sont recrutés des milliers d'Israéliens vivant à l'étranger» (article du professeur israélien Amnon Rubinstein, dans *Ha-Aretz* du 24 janvier 1975). Or, comme on le verra plus loin, le Mossad s'en prend à des intellectuels pacifiques et il lui arrive même (comme en Norvège, en 1973) de se tromper d'adresse. Son éthique ne paraît pas en souffrir. D'autre part, selon un article du *Time* américain (n° du 14 juillet 1975), le Mossad serait «la version israélienne de la C.I.A.» —qui ne passe pas précisément pour avoir les mains propres. En tout cas, Davis B. Tinnin ne fait pas mystère de ses informations. D'après lui (1977, p. 53), «pour atteindre (leur) objectif, Yariv et Zamir devaient littéralement inventer une nouvelle forme de guerre contre le terrorisme. Comme un assassin israélien l'a fait remarquer, tuer exige un certain art. Si l'on désire le faire sur une grande échelle, il faut de plus une organisation parfaitement au point. Il fallait plusieurs équipes, respectivement chargées de préparer le terrain, d'identifier et de suivre la victime, de déterminer le lieu et le moment optimum pour l'assassinat, de préparer des itinéraires de retrait, de s'occuper des communications, de retenir des chambres d'hôtel et trouver des maisons sûres etc. Il ne fallait pas négliger une autre considération, tout aussi essentielle: l'équipe ne devait en aucun cas pouvoir être reliée à Israël. L'État d'Israël avait, dans un sens, un grave handicap: ayant signé toutes les conventions internationales exigeant un comportement humain et décent, il ne pouvait se faire prendre en train d'agir comme un criminel... Cela impliquait notamment qu'il ne fallait utiliser que des agents habiles et expérimentés et veiller à ce que ni l'équipement ni les vêtements ne permettent d'établir un lien [254] avec Israël. Cela signifiait également que les agents devaient être suffisamment cosmopolites pour assumer des *nationalités fictives*. Et, pour le cas où il y aurait des arrestations à la suite d'une erreur, les agents devaient être pourvus de fausses identités à l'épreuve de toute vérification» (p. 54). On verra que c'est exactement ce qui s'est passé, en France, comme en Italie ou en Norvège. Avec cette différence que, seule, la Norvège a, en partie, réussi à identifier et à «coffrer» les tueurs. En France, la justice et la police ont agi —ou plutôt n'ont pas agi— en toute innocence. Innocence? La question sera posée. «Après de longues délibérations» (en septembre 1972), «les Israéliens se mirent d'accord sur la structure de «L'Équipe

de Liquidation». [*Hit Team* dans l'original anglais, *Tötungskommando* en traduction allemande.]

«Elle devait être composée de 15 personnes, y compris un chef et son second, et devait être divisée en cinq équipes, chargées de fonctions nettement définies:

1)—Équipe *Aleph* (d'après la première lettre de l'alphabet hébreu): deux tueurs provenant du Mossad ou d'unités militaires israéliennes dont les membres étaient instruits dans l'art sans pitié de l'assassinat silencieux. Contrairement aux combattants des guerres modernes, qui voient rarement leurs victimes, les Aleph allaient tuer avec des armes légères, à faible distance. Parfois, ils verraient leur victime face à face, entendraient ses hurlements et assisteraient à la destruction d'une vie. Comme cette expérience peut être extrêmement éprouvante, les Aleph devaient avoir une très forte motivation, ou être particulièrement endurcis—et de préférence les deux.

2)—Équipe *Beth* (seconde lettre de l'alphabet): deux gardes travaillant en équipe avec les Aleph. Pendant que les tueurs accompliraient leur mission, les Beth devaient protéger leur retraite...

3)—Équipe *Heth* (pour la 8^e lettre): un couple (qui attire moins l'attention que deux hommes), pour louer des appartements, réserver des chambres d'hôtel, fournir des voitures... Ce sont les agents les plus visibles de l'opération, donc «cosmopolites» (fausses identités).

4)—Équipe *c-Ayin* (pour la sixième lettre): 6 à 8 membres, en soutien central (surveillance de la victime + itinéraire de repli).

5)- Équipe *Qoph* (pour la 19^e lettre): 2 hommes, chargés des communications —l'un dans un avant-poste secret, l'autre dans une ambassade israélienne (ce fut le cas prouvé à Oslo; de même, pour les trois assassinats principaux en France, en 1972-73, l'ambassadeur Asher Ben Natan ne pouvait pas ne pas être au courant et ne pas donner sa «couverture» —d'autant plus, on le verra, que ce curieux «diplomate» est un homme des services spéciaux). (ap. David Tinnin, p. 55-56).

Tout ce travail est facilité par les échanges d'informations entre le Mossad et les services de renseignement de l'OTAN, la DST française et le SR suisse, mais surtout grâce à une collaboration étroite avec la CIA. américaine (p. 57). On a pu le constater pour l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, en plein Paris, au grand jour, le 29 octobre 1965. Et même le Mossad a maintenu «des relations secrètes et hypersensibles» (p. 57) avec son homologue jordanien, de 1969 à 1972, contre l'adversaire palestinien commun. Le Mossad place aussi un agent dans les pays qui n'ont pas de relations diplomatiques avec Israël (exemple: Turquie, Iran, Maroc) (p. 58). Quant au recrutement des «exécuteurs» du Mossad, ce sont presque tous des paras, hommes-grenouilles, soldats de la brigade de choc, entraînés pendant un an: mémoire, filatures, aspect «neutre», fausse identité, codes, judo-karaté, discipline «du plus pur style prussien» (p. 64); «Les agents israéliens sont presque [255] toujours orphelins» sur leur fausse identité, «ce qui est l'un des détails qui peut les trahir» (p. 65). L'homme du *Mossad* se déplace généralement à l'étranger comme touriste, représentant ou homme d'affaires: couverture usuelle d'un espion en pays ennemi (p. 67). «Seuls 15 % des candidats parviennent au but: devenir agent secret du *Mossad*» (p. 68).—«Dans la mise sur pied de la nouvelle opération» (Équipe de liquidation: *Hit Team*), «une question cruciale se posait: qui allait diriger les équipes de liquidation? Le choix était évident. Michael... (dit: Mike), directeur des Opérations spéciales du Mossad, était considéré, par les mi-

lieux israéliens du renseignement, comme un véritable génie dans ce domaine» (p. 68-69). Ici, David B. Tinnin ne donne aucun nom (Mike est un nom de guerre, un pseudo) et les détails qu'il fournit sur Mike (p. 69 et 71) mêlent, habilement, le vrai et le faux. (David B. Tinnin, dans l'Avant-Propos de sa «Vengeance de Munich», 1977, p. 7, attire l'attention de ses lecteurs sur deux points: 1)– «l'auteur n'a jamais travaillé pour un service de renseignement, quel qu'il soit. Je suis un journaliste et, depuis 20 ans, je travaille... pour *Time*. - 2)– Ce livre occasionnera probablement des démentis. C'est prévisible: les organismes officiels... nient automatiquement leur implication dans des opérations illégales. Je suis toutefois certain que les faits, et ce livre, résisteront à ces attaques»). D'après ma propre enquête, «Mike» est bien «originaire d'Europe de l'Est» (Tinnin, p. 69), mais, né en 1934, il n'a pas «passé la cinquantaine» p. 71). De toute façon, son pseudo est apparu, pour la première fois, au procès d'Oslo (janvier 1974), mais personne (en dehors des Israéliens en Norvège) ne l'avait vu et ne pouvait le décrire. J'expliquerai plus loin comment je l'ai «découvert» et je reproduirai sa photo. Je constate que ni l'Ambassade d'Israël à Paris, mise en cause à Oslo (1974), ni aucune voix autorisée israélienne (en particulier, celle, si arrogante d'habitude, d'Avraham Primor, ministre conseiller chargé de la presse et de l'information à l'Ambassade à Paris, de 1969 à 1976), n'ont jamais démenti les «révélations» d'Oslo, au procès de janvier 1974, mettant en cause plusieurs anciens membres de l'Ambassade d'Israël à Paris (dont Avraham Gehmer (ou Gerner), second de Mike, deuxième puis premier secrétaire en France, de 1965 à 1969). De même, mutisme absolu sur ma propre révélation de la probable identité de «Mike», faite, en public, à plusieurs reprises, à partir de 1974-75. Lorsque, en janvier 1977, après l'assassinat à Paris du libraire palestinien Mahmoud Sâleh, un journaliste de *France Soir*, après m'avoir interrogé, téléphone rue Rabelais (à l'Ambassade d'Israël), pour savoir si mes informations doivent être démenties ou confirmées (ô candeur!), on lui répond simplement - sans nier ni avouer—que «je ne peux rien prouver!». Ce qui est déjà intéressant. C'est aussi, pour d'autres raisons, l'attitude du juge d'instruction chargé, à Paris, de l'assassinat de Mahmoud Hamshari, le 8 décembre 1972.

«La première tâche de Mike», écrit David Tinnin (p. 69), «était de recruter les membres des équipes de liquidation. Pour *Heth* (protection) et *Ayin* (surveillance), les candidats idéaux» (NBA: l'équipe *Heth* «devait préparer les abris permettant au reste du groupe d'opérer sans être découvert», ap. Tinnin, p. 55) «étaient les agents servant déjà en Europe dans le cadre de l'opération antiterroriste, parce qu'ils possédaient d'ores et déjà les fausses identités, les connaissances linguistiques et autres indispensables pour passer inaperçus dans des pays étrangers». Quant aux «procédures d'arrivée et de départ: l'équipe *Heth* devait arriver la première dans le pays choisi» (donc: «Mike» et «sa femme»), «suivie par les *Ayin*. Les *Aleph* et les *Beth* seraient les derniers... Les *Ayins* devaient partir en second et les *Heth* seraient les derniers à quitter le pays. Les *Qoph*, chargés des communications, devaient être recrutés parmi des spécialistes et ne devaient pas se mêler au reste du [256] groupe». Tout cela, en principe, bien entendu. La pratique met souvent en jeu des obstacles imprévus, ou ce qu'on appelle aujourd'hui des «bavures». Ajoutons (Tinnin, p. 70) que «les ambassades et voies diplomatiques israéliennes devaient être utilisées avec parcimonie, et seulement dans le cas où cela ne pouvait pas impliquer Israël dans les assassinats» (?). Pour le reste, la règle d'or: «Ne vous faites pas prendre!» (p. 70) a été mise en défaut au moins une fois (à ma connaissance, en Norvège, en juillet 1973). Un agent du Mossad en difficulté peut appeler, à Tel-Aviv, un numéro de téléphone (p. 70): je l'ai appris

en 1974, mais «il n'y a plus d'abonné...» depuis. «Dans l'espionnage, la première règle de survie est: quand les choses vont mal, bougez!» (p. 70). D'où la nécessité des «planques» (en 1974, on en a trouvé huit à Paris), des billets d'avion et du recours à la compagnie israélienne d'aviation El-Al —qui doit «décoller immédiatement en direction d'Israël, même sans passagers à bord, si cette action est nécessaire pour protéger la vie d'un agent du Mossad» (p. 71). Cette remarque de David Tinnin explique la rapidité de certaines disparitions «dans la nature», en cas d'échec. De plus, à bord des appareils d'El Al, les gardes de sécurité, armés, sont «des agents de réserve du Mossad» (p. 71). C'est toujours Tinnin qui me confirme (p. 72) ce que je savais depuis 1972: «bien que l'Ambassade d'Israël à La Haye fût leur centre, nombre d'agents secrets du Mossad opérant en Europe préféraient vivre à Paris, non seulement parce que c'est une ville plus agréable, mais parce qu'il est plus facile d'y rester anonyme. Paris, avait, d'ailleurs, abrité la centrale européenne du Mossad jusqu'à la fin des années 60, lorsque le général de Gaulle dit aux Israéliens d'aller monter leurs opérations d'espionnage ailleurs). Mike, qui se rendait fréquemment en Europe, avait loué pour 900 F par mois un appartement dans le XIV^e arrondissement, près de Montparnasse... Les agents postes à Paris notaient leurs numéros de téléphone respectifs selon un code personnel» (décode par le Commissaire Bouvier, en janvier 1974). «Les doubles des clefs des appartements avaient été confiés à un agent du Mossad du nom de Zwi Steinberg» (Tinnin, P- 7V- On trouvera, dans le livre passionnant —ce qui ne veut pas dire: impeccable— de David B. Tinnin (1977, p. 75 à 78), des indications très intéressantes sur les trois catégories différentes de fausses identités fabriquées par le Mossad: les plus sûres sont «destinées à durer une vie entière».

Les opérations sordides de l'Équipe de Liquidation du Mossad portent un nom de code religieux: «La colère de Dieu» (*Mivtzah Elohim*), comme si Dieu avait quelque chose à faire dans des règlements de compte crapuleux. Mais «Israël», État ouvertement raciste et hypocritement confessionnel, repose sur une triple imposture (dénoncée par le professeur Israël Shahak): racisme virulent, terrorisme quotidien et une manière de nazisme—et pratique couramment la confusion des genres. Aussi le Service secret «le meilleur du monde» (?) est-il entouré de l'aura d'un romantisme douteux. Les étalages de nos libraires sont encombrés de livres sans valeur, dont l'un des pires, celui de Janus Piekalkiewicz, est traduit en français par un titre ridicule: «Israël a le bras long» (1977). «Mossad, les services secrets israéliens», publié au Canada par trois journalistes—Denis Eisenberg, Uri Dan et Eli Landau —, accumule, au moins en ce qui concerne «Les commandos de la vengeance», les erreurs matérielles, l'ignorance, la mauvaise foi et parfois la diffamation. Il est dommage qu'un hebdomadaire souvent bien informé, *Le Point*, ne se soit pas entouré de conseils plus qualifiés, avant d'en publier trois extraits — dans ses livraisons 259, 260 et 261 des 5, 12, et 19 septembre. Il ne suffit pas de dire que cette affabulation n'est pas «objective» (n°261 du 19/IX/77, p. 158). Encore eût-il fallu mettre les lecteurs en garde contre des «songes et mensonges» d'Israël, ou plutôt ne rien publier du tout. En revanche, [257] j'ai dit le sérieux des informations de David B. Tinnin. Il faut croire que son livre: *Hit Team* (tr. fr. «La vengeance de Munich», Robert Laffont, 1977) n'est pas sans valeur, et donc sans gêne pour les Israéliens, puisque le journal norvégien *Aftenposten* (auquel appartient Dag Christensen, le collaborateur de David Tinnin) a révélé, en octobre 1976 (année de sortie de l'édition anglaise), que les deux auteurs avaient été «contactés», à Paris, par un membre de l'Ambassade d'Israël, avec une offre de 300.000 dollars contre la suppression du livre. Le motif de cette curieuse proposi-

tion: l'ouvrage de Tinnin et Christensen, en montrant la «bavure» monumentale commise, en juillet 1973, à Lillehammer (Norvège) —un innocent serveur marocain fut abattu à la place d'un «terroriste» palestinien—, risquait fort de ternir l'image prestigieuse d'un *Mossad* infallible et tout-puissant. Tinnin et Christensen tenant bon, les Israéliens durent se précipiter à Londres, où le *Sunday Times* refusa d'arrêter la publication d'une «série» d'extraits du même livre. Tout ce qu'ils obtinrent, c'est de «chapeauter» le premier article par une grande photographie de l'inusable Golda Meir, la «mère d'or», comme on l'a vu, de l'opération *God's Wrath*: «La colère de Dieu». Sous son règne, de 1972 à 1974, le Mossad fut «conseillé» par le général Aharon Yariv et dépendit, outre Golda, de Yigal Allon, vice-premier ministre et du meilleur ami de Golda, Israël Galili.

On dit bien: «l'Institut de France» et Bonaparte, en 1798, n'avait-il pas son «Institut d'Égypte»? Dans ces conditions, pourquoi pas le *Mossad*: Le maussade «Institut d'Israël»? Certes, les instituts de toute nature, dans le monde, ont surtout des activités créatrices; Le *Mossad*, lui, détruit et tue. A chacun sa vocation. C'est une de celles de «la petite citadelle courageuse du Monde Libre», battue, au Proche-Orient, par les vagues de la barbarie. Voici, en tout cas, comment le magazine américain *Time* (se) représente le *Mossad*: «Terrorisme. L'Institut frappe de nouveau» (numéro du 14 juillet 1975). On a vu que cet article qualifie le *Mossad* de *The Israeli version of the U.S. Central Intelligence Agency* —la fameuse C.I.A. Au début de 1977, les «révélation» sur les liens du Mossad avec la CIA sont, une fois de plus, d'actualité. «Le 24 février, deux journalistes, Novak et Evanks accusent la CIA, dans le *Washington Post*, d'avoir remis plusieurs dizaines de millions de dollars aux services secrets israéliens—le *Mossad*—, pour servir de relais à Washington dans les régimes d'Afrique noire sur lesquels les États-Unis ne pouvaient directement exercer leur influence. Le 9 mars, l'ancien chef du Mossad dément. En fait, il dit partiellement la vérité, puisque les fonds de la CIA sont toujours parvenus indirectement en Israël à travers le canal de la centrale syndicale, l'*Histadrout*, par l'entremise de l'Institut israélien afro-asiatique et par celle du ministère des Affaires étrangères» (Maxime Ghilan, journaliste israélien, directeur du mensuel «Israël & Palestine», dans *Hebdo-TC* du 21 avril 1977, p. 16). Enfin, cette ébauche serait encore plus incomplète, s'il y manquait la substance de récents articles parus dans la presse israélienne, en mars-avril 1977 (tr. fr. dans EURABIA n° 81 de juin-juillet 1977).

LES ACTIVITÉS DES SERVICES ISRAÉLIENS A L'ÉTRANGER (Amérique latine) DES FAITS (d'après HAARETZ, 22 et 23/3/77—Résumé).

«Un général de réserve, Rehavam Zeevi (dit «Gandhi»), un acteur, Khaim Topol, et deux autres Israéliens, se sont présentés —comme propriétaires d'une compagnie privée spécialisée dans les questions de «sécurité»— pour proposer aux dirigeants de l'Équateur du matériel d'équipement sophistiqué, et du personnel qualifié dans la lutte contre la subversion et autres activités terroristes.

[258]

A la suite de ces entretiens, le ministre équatorien a demandé des renseignements sur ces quatre personnes _ l'ambassadeur d'Israël, M. Rom - qui aurait appris de cette manière la présence de ces hommes dans le pays, et la nature de leur activité. M. Rom aurait fait un rapport à ce sujet de Jérusalem, et on lui aurait conseillé de confirmer que Zeevi et Topol étaient là à titre privé, et de s'abstenir de donner à leur sujet des recommandations —bonnes ou mauvaises.

Interrogé sur cette affaire, le secrétaire militaire de M. Rabin (Premier ministre d'alors - RED) déclare que M. Zeevi, étant arrivé au terme de son mandat de conseiller du Premier mi-

nistre pour la lutte contre le terrorisme, a le droit de disposer de son temps... Il confirme toutefois que M. Zeevi continue à toucher un salaire du gouvernement...

On apprend que Zeevi et Topol se sont rendus dans d'autres pays pour y faire aux dirigeants des propositions semblables.

Le lendemain *Haaretz* annonce que le 3^e homme du groupe en question est Betzalel Mizrahi, propriétaire de la chaîne d'hôtels «Graney Shumalit», connu pour avoir des relations personnelles avec Zeevi. Il a été également en rapport avec M. Tzorfati (souvent accusé par certains journaux israéliens, et notamment *Haaretz*, d'avoir des activités de type «mafia», et de soutenir le parti travailliste et le général Dayan par des moyens... peu orthodoxes. RED.)

Quant au 4^e homme, on sait seulement qu'il a fait une carrière dans les services secrets, qu'il a quitté son poste il y a quelque temps pour constituer une société qui a fourni des services de «protection» à des gouvernements étrangers. Ses deux associés dans cette société sont des hommes d'affaires qui ont été actifs en Afrique il y a quelques années, et dont les noms ont été mêlés à différentes affaires.

... En ce qui concerne l'acteur Topol, il affirme au correspondant de *Haaretz* aux US A. qu'il est en Équateur pour traiter une affaire d'Encyclopédie biblique... pour laquelle il a rencontré le ministre équatorien de l'Éducation...

Le 28/3/77, le journaliste Matti Golan commente ces faits dans *Haaretz* (extraits) :

«J'avoue que, jusqu'ici, je n'ai pas réussi à découvrir les dessous de cette affaire, dont on a l'impression qu'elle ne fait que commencer, et qu'elle pourrait bien faire un jour les gros titres de nos journaux et peut-être même de l'actualité internationale...

Je dois dire que, plus on me donne d'explications, plus les choses semblent bizarres. Un haut fonctionnaire que j'ai interrogé m'a dit ce que disent généralement tous les hauts fonctionnaires israéliens : il a essayé de me persuader de ne pas publier ces informations. Toutefois, la raison qu'il m'a donnée est originale : selon lui, Gandhi, ayant terminé son mandat de conseiller du Premier ministre pour la lutte contre le terrorisme, cherche à monter une entreprise privée, et je risque, par cette publication, de ruiner son projet avant même qu'il ne l'ait mis en œuvre...

J'ai l'habitude qu'on me mette en garde —à propos d'une information politique importante— contre le risque de nuire à l'État... Mais cette fois, on me demande la réserve pour ne pas gêner une affaire privée —dont j'ai l'impression qu'elle touche manifestement à l'intérêt public. Le haut fonctionnaire ajoute toutefois que «Gandhi» a promis de ne rien faire sans avoir l'autorisation du gouvernement israélien...

... Comment le gouvernement peut-il se fier à une telle promesse ? S'il s'agit vraiment d'une affaire privée, son propriétaire pourrait bien être amené un jour à choisir entre ses intérêts particuliers et ceux de l'État. Qui peut dire avec certitude ce qu'il fera dans ces conditions?...

[259]

Un ministre que je consulte également, me demande aussi de «laisser tomber, et cette fois, au nom de l'intérêt national. Je lui dis qu'on m'a déjà donné le même conseil, avec d'autres arguments. Il paraît pour le moins surpris. «Dans ce cas...» dit-il...

L'information paraît donc dans *Haaretz*. Le correspondant du journal aux U.S.A... fait venir Topol à New York pour une interview. L'acteur se dit très étonné. «Du matériel sophistiqué?... Du personnel formé à la lutte contre le terrorisme?... Il n'en a jamais entendu parler. Il est en Équateur pour vendre des films bibliques...». Le lendemain, *Haaretz* publie le nom du 3^e homme. Celui du 4^e ne peut être révélé, parce qu'il est un ancien membre du MOSSAD.

Je reçois un nouveau coup de téléphone du haut fonctionnaire. Il espère que je saurai être compréhensif, et me donne un détail intéressant : ce n'est pas «Gandhi» qui a offert ses services au gouvernement de l'Équateur, mais c'est ce dernier qui a fait appel à lui.

Voilà qui jette une nouvelle lumière sur l'affaire. Comment se fait-il alors que le gouvernement de l'Équateur se soit tourné vers l'ambassadeur israélien ? Si c'est lui qui avait sollicité Zeevi, c'est qu'il savait qui était cet homme Pourquoi donc avoir demandé des renseignements sur lui, et sur les autres membres de l'équipe?... Ces questions sont restées sans réponse.

Les jours ont passé. Un éditorial paraît dans *Davar*, où on explique que certains membres des services secrets ont encouragé Zeevi à proposer ses services à différents états d'Amérique latine. Qui sont-ils?... J'apprends qu'il faut les chercher au sein du ministère où travaillait Zeevi quelques semaines auparavant, et dont il continue de recevoir un salaire.

L'affaire devient sérieuse. Le personnage important désigné comme «agent des services de sécurité» explique à *Davar* que l'activité de Zeevi ne se limite pas à la lutte contre le terrorisme arabe, mais concerne les problèmes de «sécurité» dans des sphères beaucoup plus larges. Et pour qu'il n'y ait aucun malentendu, il ajoute que «cette affaire pourrait avoir une signification politique, en particulier parce qu'elle concerne des régimes militaires».

On apprend également que Mizrahi est le financier de l'entreprise, et que celle-ci «est d'une envergure telle qu'un nombre important d'Israéliens, spécialistes dans le domaine de la sécurité et de la lutte contre le terrorisme, y seront utilisés».

... Il se peut que d'intéressantes surprises nous attendent encore sur cette question. Mais ce que nous en savons suffit à démontrer que cette affaire pourrait bien un jour exploser à la face de l'État d'Israël, qui se trouvera impliqué dans des guerres civiles en Amérique latine. Il aura beau dire alors qu'il s'agissait d'une affaire privée, et tenter de se laver les mains... L'opinion internationale retiendra seulement que les Israéliens sont concernés.

A tout point de vue, il est clair que le groupe de Gandhi devrait chercher plutôt que des marchés pour exporter ses techniques militaires - des clients pour les films bibliques de Topol.»

YEDIOT AARONOT 1/4/77

Interrogatoire de R. Zeevi («Gandhi») - ancien conseiller du Premier ministre israélien pour la lutte contre le terrorisme (Extraits) :

Q. Que comptez-vous faire, maintenant que vous avez quitté ce poste?

R. Étant donné ma longue expérience dans le domaine important des services de sécurité, j'explore actuellement les possibilités de constituer un organisme qui proposerait ses conseils, en particulier à des gouvernements étrangers.

[260]

Q. Avez-vous l'intention de devenir marchand d'armements?

R. ... Je voudrais surtout travailler avec les pays qui ont besoin de notre aide en matière de sécurité. Je ne considère pas comme une honte d'être marchand d'armes, et il se peut que je le devienne un jour. Mais je préfère travailler dans le domaine où je suis spécialisé, et proposer du matériel israélien... Nous sommes intéressés par la situation où se trouvent de plus en plus d'États qui combattent le terrorisme à l'intérieur de leurs frontières, et qui pourront le vaincre avec notre soutien.

Q. Le faites-vous pour des raisons idéologiques, ou pour de l'argent?

R. Je le fais parce que j'y trouve mon intérêt... Bien entendu, je ne travaillerai pas pour rien.

Q. Avez-vous déjà constitué une compagnie pour apporter ces techniques de sécurité en dehors d'Israël?

R. On envisage sérieusement la question. Les possibilités sont excellentes. Dans l'ensemble du monde, se posent des problèmes de sécurité: la sécurité intérieure, celle des frontières, des aéroports, des ports... et le monde est réellement avide de solutions adéquates et d'un matériel bien étudié..

... Nous avons en Israël beaucoup de gens qui ont terminé leur temps de service dans l'armée ou dans les services de sécurité, et qui ont de la peine à trouver un emploi adapté à leurs compétences. Il me semble que, dans l'entreprise que je cherche à créer, on pourra donner du travail à un grand nombre d'entre eux, tout en apportant des devises étrangères à Israël.

Q. Certains prétendent que, à travers cette entreprise, Israël pourra se trouver impliqué dans des guerres civiles en Amérique du Sud. Qu'en pensez-vous?

R. Avant d'entreprendre mes voyages, j'ai dit mes intentions... et je veux que toutes mes activités soient placées sous le contrôle de l'État et la surveillance des services de sécurité israéliens: Je me suis engagé à tenir compte de tout «veto» et de toute interdiction qui pourraient m'être signifiés.

Q. Ne craignez-vous pas que, à travers les services que vous rendrez à certains États par vos conseils, Israël ne se trouve pris dans des conflits entre différents régimes militaires?...

R. Les régimes sont l'affaire de ces pays... Et n'oubliez pas que beaucoup de ceux dont vous parlez ont apporté leur soutien à l'État d'Israël depuis sa création.

Q. Êtes-vous pour la peine de mort contre les terroristes?

R. Absolument! Je propose même d'infliger une sentence de mort rétroactive à ceux qui ont porté atteinte —ou tenté de porter atteinte— à nos objectifs civils... Il est possible que le risque d'une condamnation à mort ne suffise pas à les dissuader tous... mais beaucoup ne voudront pas courir ce danger. Une telle politique me semble justifiée, sur le plan moral, à 100%. Car celui qui sauve une âme juive, c'est comme s'il sauvait un monde entier⁷... ».

⁷ Traduction littérale d'une phrase du *Talmud* —qui est généralement présentée – en dehors d'Israël – avec la suppression du mot « juive»... Mais, en Israël, cette doctrine est professée ouvertement. (I. Shahak.)

[261]

3. Mort d'un Palestinien (Mahmoud al-Hamshâri, Paris, 8 déc. 1972)

Après la prise d'otages à Munich, le 5 septembre 1972, et ma démarche (avec d'autres anciens Résistants) à l'Ambassade d'Allemagne (le 12 octobre 1972) et la polémique qui en fut la conséquence dans la presse, j'avais reçu assez de menaces de mort pour être en droit de porter plainte: ce que je fis, sans résultat, puisque, un an plus tard, le Procureur de la République me faisait savoir, verbalement, que «les recherches avaient été négatives». Cependant, ne voulant pas être trop bien protégé par la police (dont certains membres m'avaient, d'ailleurs, manifesté leur sympathie: je pense, notamment, à d'anciens officiers qui avaient, autrefois, servi sous mes ordres et ne l'avaient pas oublié), j'avais demandé et obtenu le 14 octobre, du Premier ministre de l'époque, Pierre Messmer, un permis de port d'armes, que j'ai toujours fait renouveler depuis. Je retrouve, dans mes vieux papiers, la transcription d'une conversation au téléphone, le 18 octobre 1972, à 14 h 30, entre un ami qui me relayait à l'heure du déjeuner et un aimable correspondant anonyme, à la voix jeune, sans accent particulier: «Tu as un permis de port d'arme. Il faudra que tu le sortes le premier (*sic*). Ne fais pas l'idiot. Tu es sur notre liste. En bonne place. Le premier sur notre liste. Salut. Tu es surveillé». Le lendemain matin 19 octobre, à 10 h 40, on sonne chez moi. Je vois, à travers le «mouchard» de ma porte, un inconnu tout de noir vêtu. Il se présente: c'est un croquemort, M. Leprince: «Je suis venu, me dit-il, de la part de Mme Charlouty, gérante de la Maison Maurice Béer, 34 boulevard Edgard-Quinet, Cimetière Montparnasse. Cette dame a reçu, hier soir, à 21 h 45, un coup de téléphone lui annonçant le décès de Madame Monteil et lui donnant votre adresse». J'exprime mes regrets au pauvre M. Leprince: je suis célibataire et j'ai perdu ma mère en 1971. Mes amis sionistes renouvelleront cette délicate attention, avec une autre entreprise de pompes funèbres. Jean Daniel me reprochait un jour de méconnaître «l'exquise sensibilité juive». En effet. Bien entendu, il ne manque pas de juifs sensibles, et j'en connais quelques-uns. Mais ceux-ci sont antisionistes.

Je connaissais depuis longtemps le représentant de l'OLP, Mahmoud al-Hamshâri, et nous étions bons amis. C'est lui qui m'avait porté mon invitation et mon billet d'avion pour Ammân, en septembre 1970, pour participer au congrès de l'Union générale des Étudiants palestiniens (GUPS). Ce n'était certes pas un «terroriste», et aucun de ceux qui l'ont rencontré ne me démentira. Plus tard, après l'attentat, Maxime Rodinson écrira (dans le Bulletin du GRAPP n°23 de mars-[262]avril 1973, p. 2): «Je n'ai entrevu qu'une fois, chez un ami commun, Mahmoud Hamshâri, la victime de Paris. Tout ce que j'en ai su me l'a fait apparaître comme un homme estimable, et aussi modéré que peut l'être un Palestinien, attaché précisément à ne pas porter la lutte physique en France». C'est cet homme innocent qui, au matin du 8 décembre 1972, peu après 8 heures, à Paris, est déchiqueté par une bombe. Qui est responsable? Pour *France Soir* du 9, le titre en première page (repris page 3) est sûr de son fait: «Un leader palestinien se fait sauter à Paris en manipulant des explosifs dans son appartement rue d'Alésia». L'article ajoute cette exclamation des voisins de la victime: «Cela devait arriver tôt

ou tard». La voisine de palier, Mme Gouin, nous a dit: «J'ai cru que tout l'immeuble s'effondrait. Je me suis dit: «Cette explosion ne peut venir que de chez l'Arabe». J'ai ouvert aussitôt ma porte et, en effet, il était là, entièrement nu et ensanglanté, sur le palier... Il criait: «Je vous en prie, sauvez-moi. Faites quelque chose!» ... «Un jour, dit Mme Gouin, j'en étais convaincue, nous sauterions tous, à cause de l'activité de cet homme» (article signé: Robert Joyeux). *L'Aurore* des 9-10 décembre se surpasse (article de Jacques Lesinge, en p. 3 a): «Bombe mystère chez le militant palestinien... ...La victime aurait tout fait sauter elle-même accidentellement, en fabriquant ou en manipulant une bombe». L'irremplaçable Mme Gouin y va de son couplet: «Le voisinage de cet homme me déplaisait. Il y avait chez lui des allées et venues continuelles, de jour comme de nuit. La plupart du temps, les visiteurs arrivaient avec des valises, et personne n'a jamais pu savoir exactement quelles étaient les occupations de M. Hamshâri. J'étais à peu près sûre qu'un jour ou l'autre il y aurait un drame». Et une photo montre l'excellente Mme Gouin, bonne Française moyenne, réprobatrice par principe (ces mètèques!), mais dévorée de curiosité, sourcils levés, la bouche boudeuse, taquinant de ses doigts un long collier sur sa poitrine en chute libre. Mais, trêve de plaisanteries. Jacques Lesinge sait ce qu'attend de lui son journal, son public. Alors, après avoir écrit: «Transporté à l'hôpital Cochin dans un état extrêmement sérieux, M. Hamshâri n'a pas encore pu être interrogé par les policiers. Ses jours toutefois ne sont pas en danger et il devrait pouvoir expliquer assez vite ce qui s'est passé hier matin chez lui. *A moins qu'il ne tienne pas tellement à ce qu'on le sache*». Le journaliste de *L'Aurore* —comme en passant— rappelle tout de même que l'OLP a fait remarquer que, le 5 décembre (donc trois jours plus tôt), «la police a arrêté deux Israéliens armés près du domicile de leur ami. A cela la police répond: «Aucun rapport. Il s'agissait de voleurs de voiture qui avaient fui Israël pour ne pas faire leur service militaire. Des petits truands sans envergure». Mais l'article se termine sur cette pointe: «M. Hamshâri avait-il donc quelque chose à cacher?» Plus prudent, *Le Figaro* des 9-10 décembre titre: «Attentat ou accident?» et examine trois hypothèses, pour finir par ces mots: «L'enquête n'en est jusqu'à présent qu'à réunir des informations, au nombre desquelles figure le meurtre, le 17 octobre dernier, à Rome, de M. Abdel (sic) Wael Zwaiter, homologue pour l'Italie de M. Hamshâri» (signé: Jean Paillardin). Les journaux annoncent que l'enquête a été confiée au Commissaire divisionnaire Roger Poiblan, chef de la Brigade criminelle. Le 12, *L'Aurore* (p. 20 a) fait des révélations inattendues. L'article de Jacques Lesinge a, cette fois, un titre fracassant (tout s'explique!): «Selon un journal israélien, le leader arabe, blessé rue d'Alésia, se serait trouvé près de Munich au moment de l'attentat des Jeux olympiques». En dessous, en gros caractères: «Un Palestinien pas si tranquille que ça...» Et on nous explique: «Selon un journal de Tel-Aviv, le *Yedioth Aharonoth*, M. Hamshâri ne serait pas du tout cet ambassadeur de la paix, mesuré et rassurant... On n'exclut pas qu'il ait été le cerveau de l'attentat (de Munich). Il faut prendre bien sûr cette information avec les réserves d'usage. Mais, si elle se [263] révélait exacte, tout deviendrait alors beaucoup plus clair. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que les services secrets israéliens dépêchent, à Paris, leurs meilleurs éléments et ne reculent pas devant la manière forte pour neutraliser M. Hamshâri. Car, dans cette affaire assez trouble, s'il y a une seule certitude, c'est bien sur ce point qu'elle porte: les auteurs de l'attentat sont de redoutables spécialistes. Ils ont opéré avec une telle maestria que les experts du laboratoire central de la préfecture de police n'ont pas encore pu déterminer avec exactitude quelle technique ils ont employée». Et de conclure: «Ainsi, si le leader palestinien

est bien le personnage que présentent les Israéliens» (et qui en douterait, bonnes gens, après avoir lu ce qui précède?), «les policiers n'ont pas dû être beaucoup surpris par l'attentat dont il a été victime». Ces derniers mots sont bien imprudents, car, ou bien la police, qui ne protégeait pas Mahmoud Hamshâri, le sachant en danger, n'a pas fait son devoir, ou bien, hypothèse absurde et inadmissible, elle aurait laissé le champ libre à «la manière forte» des «meilleurs éléments des services secrets israéliens», spécialement «dépêchés» à Paris «pour neutraliser M. Hamshâri»? Contradiction insoluble. Le 13, un jour plus tard, *Le Figaro* rend brièvement compte d'une conférence de presse, tenue la veille à Paris, au cours de laquelle un émissaire de l'OLP, Daoud Barakat (aujourd'hui représentant de l'OLP à Genève), a précisé que Mahmoud al-Hamshâri ne pouvait être «près de Munich» le 5 septembre 1972, puisque, du 29 août au 6 septembre, il se trouvait à Beyrouth, à un congrès de journalistes et écrivains palestiniens. En ce temps-là, *Tribune juive* a, dans l'ignominie, surpassé tous ses rivaux. Dans son numéro des 15 au 21 décembre 1972, sous le titre de: «Qui a voulu tuer Mohamed (*sic*) Hamshâri?», Henri Smolarski, après avoir rejeté la thèse de «l'attentat sioniste», écrit, froidement: «Mohamed (*resic*) Hamshâri, loin d'être un pacifique diplomate, est un combattant du terrorisme palestinien, un délégué en gants blancs des nouveaux SS du Proche-Orient. Selon le correspondant à Paris du quotidien israélien *Yedioth Aharonoth*, l'affable délégué se trouvait à Munich au moment du massacre de septembre. On n'exclut pas, dit-il, qu'il ait été «le cerveau» de cet attentat. On peut ainsi comprendre que, mêlé aux imbroglis les plus meurtriers, tenant en ses mains les fils conducteurs de nombreuses conspirations, heurtant peut-être d'autres ambitions, Mohamed Hamshâri ait pu tenter des amateurs de l'explosif télécommandé. Ce sont là les risques du métier». Il y a des gens qui appellent le métier de Monsieur Smolarski du «journalisme». Et *Le Monde*, dans tout cela? Il faut reconnaître que l'attentat contre Mahmoud tombait mal: le 8 décembre 1972 était un vendredi. C'est donc dans son édition datée du lendemain samedi 9 que, sous un titre neutre («Le représentant de la résistance palestinienne en France est grièvement blessé par une explosion»), «La rédaction du *Monde*» (l'expression est consacrée, pour un article non signé) multiplie les conditionnels de prudence - après avoir, dès la 2^e ligne, bien précisé, comme il se doit, que Mahmoud al-Hamshâri n'était que le représentant «officieux» de l'OLP (l'affaire n'est donc pas trop grave: il ne s'agit pas d'un «vrai» diplomate...): «Malgré les menaces dont il aurait été l'objet récemment...» De toute façon, pour être à couvert, en tout état de cause, «la rédaction du *Monde*» recourt au tour indirect: «Ses amis» (notez bien: «ses amis», pas «notre correspondant» ou «notre envoyé spécial») «démentent avec véhémence l'insinuation selon laquelle il se serait» (au conditionnel) «livré à la fabrication d'un engin explosif. Ils font remarquer» (toujours: «ses amis». *Le Monde*, lui, ne sait rien, n'affirme rien, n'insinue rien: il cite) «que ni l'homme ni le lieu ne pouvaient se prêter à une telle pratique. Ils rappellent» (pourquoi diable *Le Monde* ne le fait-il pas lui-même?) «que, le mardi 5 décembre peu après minuit, la police avait appréhendé, à [264] proximité du domicile de M. Hamshâri, deux jeunes Israéliens, armés de pistolets, qui s'étaient introduits clandestinement en France. Ils ont été arrêtés après avoir essayé de fuir, en blessant un gardien de la paix, à bord d'une voiture volée. Mais ces deux arrestations ne semblent pas, en l'état actuel de l'enquête, avoir de rapport avec l'explosion qui s'est produite chez M. Hamshâri». J'avoue que ce genre de style frileux —parfait pour éviter les «délits de presse»— me donne le torticolis. L'édition du lendemain, datée des 10-11 décembre 1972, accorde la «une» du *Monde* au «Conflit du Pro-

che-Orient. La Ligue arabe attribue aux sionistes l'attentat contre le représentant de l'OLP à Paris». Il est question de «vive émotion dans les milieux diplomatiques arabes de la capitale. La Ligue arabe a estimé qu'il s'agit d'un «attentat sioniste» (les guillemets sont de la rédaction du *Monde*)... «A la préfecture de police, on n'écarte aucune éventualité, mais c'est plutôt vers l'hypothèse d'un attentat que s'oriente l'enquête». Ici, une perle du plus bel orient: «Les spécialistes du laboratoire municipal de la police ont en effet déterminé que l'engin qui a éclaté était chargé d'un explosif» (A vrai dire, on s'en doutait)... Bien que son état se soit amélioré, M. Hamshâri n'a pu encore être entendu. Transporté à l'hôpital Cochin, il était admis en fin d'après-midi en service de chirurgie, où un bulletin de santé, signé par le professeur Lucien Léger, affirmait que M. Hamshâri souffrait de blessures multiples «dont aucune, prise isolément, ne paraît devoir —sauf complications— mettre ses jours en danger» (les clauses de style médicales, on le voit, n'ont rien à envier aux précautions «mondaines»). Ici intervient une question qui devra être posée plus tard: celle des conditions dans lesquelles Mahmoud al-Hamshâri a été soigné, comment il est mort de septicémie, après l'amputation d'une jambe, et s'il n'aurait pas été possible de le sauver. En tout cas, le fait est que, le pauvre Mahmoud ayant été blessé le vendredi, tout le monde ou presque est parti pour le sacro-saint week-end et Léger ne verra son malade que le lundi. Quant au premier juge d'instruction désigné, Pierre Galmiche, il n'ira jamais voir Mahmoud à l'hôpital, entre le jour de l'attentat (vendredi 8 décembre) et celui de la mort de la victime (9 janvier 1973, soit un mois plus tard). J'aimerais savoir ce qui se serait passé, si le blessé avait été Asher Ben Nathan, Ambassadeur d'Israël, par exemple. Je l'ai dit publiquement, en son temps, et je tiens à le redire ici. Pour ma part, je ne suis autorisé à visiter Mahmoud à Cochin que le mardi 12 décembre. Il allait, apparemment, bien, et il a pu me confirmer ce qu'il avait dit à sa femme, l'intrépide Marie-Claude, qui a été admirable de bout en bout (osant tenir tête à Léger qui terrorise tout le monde et hurle, en réponse aux questions si légitimes de Marie Claude: «Taisez-vous! Vous n'avez rien à dire! C'est moi le patron, ici. Je vous ordonne de vous taire!»). C'est ainsi que j'ai su que, la veille de l'attentat, le jeudi, Mahmoud avait pris rendez-vous, par téléphone, avec un «journaliste italien» inconnu, qu'il devait attendre en vain, au siège de la Ligue arabe, pendant que la voie était libre pour pénétrer dans son appartement vide et placer la bombe—télécommandée par radio—sous la tablette de son téléphone. Lorsque, le lendemain (vendredi 8 décembre), vers 8 h 30, sa femme vient de partir à son travail en emmenant leur petite fille à la crèche, le téléphone sonne. Mahmoud dormait. Il se lève, va répondre, entend: «C'est le journaliste italien. Vous êtes bien Mahmoud al-Hamshâri? Lui-même? «A peine le malheureux a-t-il dit: «Oui, c'est moi», que l'engin explose, sous l'impulsion d'un ultra-son (émis sans doute d'une voiture en stationnement, que Marie-Claude se souviendra plus tard d'avoir vue, en sortant, le long du trottoir). Odieux, haineux, le Front des étudiants juifs publie, le dimanche 10, un communiqué, où il affirme, contre toute vraisemblance, que, «d'après les différents éléments de l'enquête..., il semble que cette explosion s'est produite [265] alors que Hamshâri était en train de manipuler ou de fabriquer une bombe». Et le FEJ demande aux autorités d'arrêter «le terroriste Hamshâri» et de «mettre fin aux activités de la Ligue arabe» (*Le Monde* du 12 décembre 1972). Cependant, «l'ambassadeur de Libye revient sur l'arrestation des deux Israéliens armés, qui se sont introduits en France à l'aide de faux passeports (?), qui volent une voiture à Lyon, pour ne s'arrêter, en pleine nuit, qu'à Paris, à quelques pas du domicile de M. Hamshâri... Ces deux nervis armés

ont renversé, avec leur véhicule volé, un agent motocycliste qui les avait surpris, et l'ont blessé» (*Monde* 12/XII/72). On saura, plus tard, grâce au journal israélien *Yedioth Aharonoth*, qu'il s'agit de Yaacov Rak et de Michael Marhoub, tous deux évadés (comment?) de la prison de Tel Mond, près de Tel Aviv. Ils y purgeaient des peines pour divers vols et délits mineurs. On ignore, en Israël, comme ils ont pu s'évader, quitter le pays et entrer en France (*France-Pays arabes*, n°31, janvier-février 1973, p. 5). On ne parlera plus jamais de cette histoire. Pourquoi? N'est-elle pas à rapprocher d'une autre nouvelle: «Deux cents fausses cartes d'identité françaises et deux cents fausses cartes grises ont été découvertes, par la police française, dans les toilettes de l'équipage du paquebot israélien Dan, en rade de Marseille. Aucune indication n'a permis aux autorités françaises de reconnaître une piste dans cette affaire de trafic» (même référence). Sans hâte excessive, le 13 décembre 1972 (soit six jours après l'attentat), Pierre Galmiche, premier juge d'instruction au Tribunal de Grande instance de Paris, délivre la Commission rogatoire n°776, pour exécution au Commissaire Roger Poiblan, chef de la Brigade criminelle à la Direction de la Police judiciaire, «dans une affaire suivie contre X, inculpé de tentative d'homicide volontaire, destruction d'édifice par substance explosible (victime: M. Hamshâri Mahmoud, 177 rue d'Alésia à Paris XIV^e), à l'effet de «poursuivre l'enquête et d'effectuer, dans les formes légales, tous actes utiles à la manifestation de la vérité». La machine judiciaire et policière est en route. Que va-t-il en sortir? Pas grand chose. Le 23 décembre, soit 15 jours après l'attentat, Francis Cornu peut écrire, dans *Le Monde*: «L'enquête, menée par la Brigade criminelle, est au point mort, mais les principales présomptions de responsabilité pèsent sur les services secrets israéliens... Le dispositif de l'engin était du travail de grands professionnels... D'après les experts, il n'y aurait, dans chaque pays, qu'une dizaine d'agents des services spéciaux capables de réaliser un tel travail». Dans les hebdomadaires, *Politique-Hebdo* et *Témoignage chrétien* refusent de s'en laisser conter et le premier titre: «Halte au terrorisme sioniste!», pose la question de savoir ce que venaient faire, rue d'Alésia, les deux «évadés» israéliens, porteurs d'un revolver Luger et d'un revolver Bereta, qui ne parlaient d'autre langue que l'hébreu, avaient volé une DS Citroën à Lyon et blessé grièvement, à Paris, un gardien de la paix. Et *Politique-Hebdo* (du 14 décembre 1972, p. 20) est fondé à écrire: «Nous attendons toujours la réaction de la Ligue des Droits de l'Homme et de son président Daniel Mayer». Conférences de presse et meetings se succèdent. Le 14 décembre, Gilbert Mury rappelle les menaces de Golda Meir et remarque: «C'est la première fois qu'un parlement appelle au terrorisme et au meurtre de ressortissants d'un autre pays se trouvant dans un troisième pays». Pendant ce temps, Mahmoud, amputé trop tard d'une jambe, la trame des poumons détruite, meurt à l'hôpital Cochin, le 9 janvier 1973, un mois après le jour de l'attentat. On peut lire, dans le communiqué signé par les professeurs Lucien Léger et Monsallier (*Le Figaro* du 10 janvier, p. 2): «M. Hamshâri, victime d'une explosion, avait été admis à l'hôpital Cochin le 8 décembre 1972, criblé d'éclats et en état de choc gravissime. Ce choc a pu être jugulé. Cependant, malgré la multiplicité des agents thérapeutiques mis en œuvre, avec le concours des unités de réanimation du Val-de-[266] Grâce, malgré le dévouement du personnel infirmier qui s'est relayé à son chevet, il n'a pas été possible d'éviter l'amputation de la jambe gauche. Cette intervention n'a pu prévenir le développement d'une septicémie, dont le malade est décédé le 9 janvier au soir.» Communiqué remarquable par ce qu'il ne dit pas. Je reviendrai là-dessus. Le 10 janvier, j'écris le texte ci-dessous, qui paraîtra dans *Politique-Hebdo* du 18 janvier, p. 3:

Mahmoud El- Hamshâri est mort mardi des blessures causées par un attentat israélien à Pans. C'était un Palestinien. Rien qu'un Palestinien, un Arabe. Rien, personne, quelqu'un qui n'existe pas, qui n'a pas de patrie, Jean sans terre. Peu importe qu'en 1917 les Juifs n'aient formé que 7 % de la population de la Palestine. Rien ne peut faire que la Palestine arabe ne soit niée, abolie, oubliée. Mes frères humiliés, vous savez que nous sommes tous responsables. Depuis le Ministre de l'Intérieur qui n'a pas protégé Mahmoud, le Commissaire dont l'enquête est au point mort, jusqu'au juge qui n'a pas jugé utile d'aller voir et entendre le blessé à l'hôpital. Si Ben Nathan avait été la victime? Pardon, Mahmoud, pour le silence, la complicité, la peur. Peur d'Israël, peur de l'Amérique: peur de l'argent. Les terroristes de l'État hébreu vont-ils continuer à se croire en pays conquis? La France est-elle l'Allemagne? Un parti «socialiste» invite Golda Meir, chef du gouvernement deux fois condamné par l'ONU pour crimes de guerre; le chef de l'État déclare publiquement que cette visite est «parfaitement inopportune». C'est le moins qu'on puisse dire! J'adjure mes frères d'armes de la Résistance et de la France libre de comprendre enfin que la Justice a changé de camp, que la persécutés sont maintenant les persécuteurs, que la victime d'Auschwitz est devenue (ou, du moins, sa descendance) le bourreau de Deir Yassin, que l'occupant enfin appelle «terrorisme» ce qui est, comme en France occupée, une Résistance nationale. Et Munich, dira-t-on? Qui a refusé de discuter, renié sa parole, tendu un piège? Le cher et grand Louis Massignon doit se retourner dans sa tombe, où l'a rejoint le pauvre Mahmoud, mon frère, celui qui n'était rien: rien qu'un pauvre Palestinien.

Vincent Monteil.
10 janvier 1973.

Je m'attendais à des protestations sionistes. C'est la 6^e Section de Paris du PSU qui m'attaque («Vincent Monteil sert le sionisme»), dans une lettre à *Politique-Hebdo* (n°64 du 1^{er} février 1973). Décidément: je suis, paraît-il, coupable du crime majeur: «l'analyse métaphysique». Comme disait, dans son dernier texte publié (en 1952) — «Marxisme et linguistique»—, le regretté Joseph Staline: «Le Marxisme est l'ennemi de tout dogmatisme». Je ne réponds pas: il ne faut pas se tromper d'adversaire. Dans le numéro du 18 janvier de *Politique-Hebdo*, on pouvait lire:

Les fanatiques ne désarment pas

Les fanatiques sionistes, parmi lesquels se recrutent souvent les tueurs considèrent l'assassinat de Mahmoud El Hamshâri comme «un premier succès» et annoncent d'autres «exécutions».

La «Fraternelle des chevaliers Kaddosch», l'un des groupes les plus frénétiques, qui a déjà eu l'occasion d'adresser à plusieurs personnalités qualifiées de «pro arabes» des menaces de mort, par lettre et par téléphone, a envoyé au siège de la Ligue des États arabes, le texte que nous reproduisons ci-dessus: «Hamchari est crevé. A qui le tour? Au suivant de ces Messieurs!»

[267]

En même temps, l'annonce de la visite à Paris—jugée «parfaitement inopportune» par le président Pompidou—, les 13 et 14 janvier 1973, de Golda Meir, invitée, par François Mitterand, son compère, à la réunion de «L'Internationale socialiste», suscite protestations et meetings. Nous sommes 47 à signer un texte (*Le Monde* du 10 janvier 1973, p. 10) où nous nous indignons «que Mme Golda Meir ait l'impudence de venir à Paris..., à l'heure où l'une de ses victimes se débat entre la vie et la mort» (ce texte avait été rédigé le 7 et, parmi les signataires, se trouvait Mohammed Boudia—qui devait être, lui-même, le 28 juin 1973, l'une des prochaines victimes). Le jeudi 11 janvier 1973, au cinéma Marcadet, nous prenons successivement la parole. J'essaie de résumer l'affaire et de montrer qui sont les coupables et qui est responsable. Quelqu'un remarque qu'autour du 8 décembre 1972 (date de l'attentat) le général Aharon Yariv (conseiller pour le *Mossad*) a

passé quatre jours à Paris. Israël a refusé d'inhumer Mahmoud chez lui, à Tulkârem: il sera donc, selon son désir, enterré au cimetière franco-musulman de Bobigny. La salle crie: «Golda Meir, à la porte! Mitterand, complice, raciste, assassin!» Dimanche 14 janvier 1973, Français et Arabes décident d'une manifestation silencieuse, du métro Port-Royal à la Mosquée de Paris. J'avais eu la parole du préfet de police Lenoir (par l'intermédiaire d'un Commissaire divisionnaire de mes amis), qu'il n'y aurait aucun service d'ordre visible (donc provocateur) et je m'étais engagé à éviter tout incident. Mais je suis retenu au téléphone par d'ininterminables pourparlers avec le fils de Hanza Bou-Baker, le «recteur» de la Mosquée, qui refuse de nous ouvrir les portes, qui seront fermées à midi. Quand j'arrive enfin au métro Port-Royal, à 12 h 30, le mal est fait. Non seulement une compagnie de policiers en tenue occupe le boulevard, mais des dizaines de manifestants (72) —presque tous français «gauchistes» —sont embarqués dans des cars de police: «c'est la première fois que l'on fait de la discrimination à l'envers». En présence d'un Commissaire de police que je connais (et qui est ... fort embarrassé), je demande des explications au Capitaine du détachement. Il me répond: «J'exécute les ordres d'arrêter (les gens)». Un lieutenant, minable, fait tourner son bâton sous mon nez et, plein de hargne, me dit: «Ah c'est là le fameux Résistant Monteil!» Après un échange d'aménités, je téléphone à la Préfecture, la Compagnie en tenue est retirée et les camarades emmenés à Beaujon seront libérés le soir même. Cependant, l'AFP, la radio, la télé annoncent que «M. André Monteil, ancien ministre, a eu une vive altercation avec le service d'ordre». Voilà qui a dû faire plaisir au président de «France-Israël». Nous pourrions quand même défiler en silence, nous regrouper devant la mosquée et entrer pour nous recueillir. Certains Français lèvent le poing. Avec les Palestiniens, je fais le «V» de la victoire. Cependant, l'agitation continue, à Paris, contre la provocation de l'arrivée de Golda Meir. Mais c'est, pour *Paris-Match* (n° 1236 du 13 janvier 1973), l'occasion d'un bel article illustré, de Georges Menant. La première phrase ne manque pas d'humour: «Coiffée comme Pauline Carton et ridée comme une pomme du Nèguev, bien droite dans sa robe de lin, avec ses gants de filoselle enfilés jusqu'au coude et son sac à main qu'elle balance, à bout de bras, *comme une musette de grenades*». Ce Georges Menant, quand même, se douterait-il de quelque chose? Il explique, à sa manière, le voyage (scandaleux) à Paris: «Mme Meir est la première à savoir que, si les élections donnent le pouvoir à l'Union de la Gauche, où les sympathies pro-sionistes sont nombreuses..., une des premières décisions du nouveau gouvernement sera de livrer ses *Mirage* à Israël. L'opération Golda a donc un double but. D'abord, décrocher du gaullisme la partie de l'électorat juif qui lui restait encore attachée au nom des souvenirs anciens... Ensuite, apporter, à l'Union de la Gauche, la caution d'un personnage [268] exemplaire à tous égards». Évidemment, le *Moudjahid* algérien des 14-15 janvier 1973 voit les choses autrement. Il rapproche, comme il se doit, François Mitterand, «celui qui a déclaré la guerre au peuple algérien», et «Golda Meir, chef suprême des assassins du Mossad qui viennent encore de s'illustrer, justement à Paris». C'est le mercredi 17 janvier que nous menons en terre, à Bobigny, notre «témoin» Mahmoud al-Hamshâri. J'aide Mahmoud Sâleh (dont le tour viendra: il sera abattu, lui aussi, le 3 janvier 1977, en plein Paris) à porter la couronne envoyée, pour l'OLP, par Yasser Arafat. Il y a tous les ambassadeurs arabes, des délégations du PC et de la CGT, Michel Rocard (alors secrétaire national du PSU), Alain Geismar, Lucien Bitterlin (pour l'ASFA,—mais personne du parti «socialiste» (on ne peut pas recevoir la meurtrière et pleurer la victime). Le deuil est conduit par Marie-Claude Hamshâri

(qui aura toujours été d'une dignité exemplaire) et par les deux frères de Mahmoud. On apprendra, par eux, que des policiers sionistes sont allés voir, à Tulkârem, en Palestine, les parents de Mahmoud, pour leur dire: «Nous avons tué votre fils». La police française le sait, le juge Galmiche aussi, mais sans en tirer la moindre conséquence («Cela ne prouve rien»). Devant une telle inertie, j'envisage de publier, dans *Politique-Hebdo*, une lettre ouverte à Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur. Et l'odieux chantage commence. Un haut fonctionnaire de la police vient me trouver, me demande de ne pas attaquer son ministre «avant les élections» (!). En échange, la police, aurait, vis-à-vis des travailleurs immigrés, un comportement sans reproche. Cette démarche a eu lieu lundi 11 décembre 1973, chez moi, à 16 h 30. La veille, un ami étranger, surveillé par la DST, me répète ce qu'on lui a dit, à mon intention: «On nous met dans des situations impossibles. Nous devons protéger ce monsieur» (moi, bien sûr), «sur ordres venus de très haut» (je n'ai rien demandé, qu'un permis de port d'arme). «Mais cela déplaît à nos supérieurs—et ça nous coûte très cher, en concession à ses adversaires» (aux sionistes, par conséquent). Ce chantage est sordide. Je ne veux être ni otage, ni complice. Mais j'essaierai —pour peu de temps, sans illusion—ni résultat—, d'obtenir moins de «tracasseries», plus de justice pour mes amis arabes.

[269]

4. «Souvenirs obscurs d'un Juif polonais né en France»

Mon pauvre ami Mahmoud al-Hamshâri était donc, hélas, mort et enterré (plus tard, il sera inhumé au Père-Lachaise, plus accessible que Bobigny), lorsque quelqu'un—que j'appellerai «ma source»—vint me voir. Le juge Galmiche avait bien délivré, le 9 janvier 1973, une nouvelle commission rogatoire, mais l'enquête piétinait. Or, voici que «ma source» m'ouvre, soudain, deux pistes: celle du responsable des opérations du Mossad en France (et même en Europe), celle de son «honorable correspondant» dans notre pays. J'apprends ainsi que certains ont trop parlé et qu'il est revenu, de façon tout-à-fait sûre, aux oreilles de «ma source», qu'il existe, à Orléans, une famille Lacouchie (magasin de vêtements prêts à porter), qui est liée d'amitié avec un Israélien d'origine polonaise, nommé Aarley Livnat, alias Liberman, ancien colonel à l'Ambassade d'Israël à Paris en 1965-66, titulaire de deux passeports (français et israélien), marié, père de trois enfants, grand, blond, aux yeux bleus, ceinture noire de judo. Ce Livnat-Liberman voyage beaucoup, sous couverture «industrielle», et ne manque pas, chaque fois, de rendre visite à ses amis d'Orléans, qu'il a, d'ailleurs, reçus chez lui, en Israël, et auxquels il parle, en confiance, de ses exploits (imprudences dues, sans doute, au fait que les L. font partie de son réseau). Chaque fois qu'il «se passe quelque chose», Liberman est là. A l'en croire, il n'aurait pas été étranger au sabotage de l'avion de l'Italien Mattei (en 1962), il était à l'aéroport de Rome, le 30 mai 1972 (jour de l'opération, à Lod, des trois *Kamikazé* japonais) —et serait aussitôt parti pour le Japon—, il était à Paris le 8 décembre 1972, jour de l'attentat contre Mahmoud, bref, il se vante, auprès des L., d'être l'homme des missions spéciales (du *Mossad*). Je passe au crible, avec «ma source», le processus par lequel toutes ces informations lui sont parvenues et, comme il s'agit de quelqu'un de sérieux, que je connais bien, je décide de porter ces faits nouveaux à la connaissance du juge d'instruction Galmiche, dans le but de contribuer, comme la loi m'en fait un devoir, à la manifestation de la vérité.

Je me rends donc au Palais, grâce à l'intervention de M^e Michèle Beauvillard (avocat de la partie civile, aussi courageuse qu'efficace) et, le samedi 20 janvier 1973, à 14 h 30, je dépose spontanément, comme témoin, auprès du premier juge d'instruction Pierre Galmiche. Celui-ci m'écoute avec scepticisme: tout ce qui l'intéresse, c'est d'identifier «ma source» —que je dois protéger, pour des raisons évidentes, et que je ne puis donc nommer. C'est lui qui exige de dicter, à ma place, [270] au greffier, ce qu'il lui plaît de retenir de ma déposition. Mais il refuse, tout net, de prendre acte de quatre suggestions, que je lui propose et qui pourraient, me semble-t-il, faire avancer les choses. A savoir:

- 1)– rechercher la photo de Liberman, que la DST a nécessairement— depuis l'époque (1965-66) où il était attaché militaire;
- 2)– donner signalement et photo à la police de l'Air, pour interpellation, sous un prétexte quelconque, si L. se présente aux frontières;
- 3)– vérifier si L. était bien en France autour du 8 décembre 1972;
- 4)– enquête discrète, à Orléans, sur les activités des Lacouchie.

La mauvaise volonté du juge est telle qu'il faudra attendre un an pour que, le 22 janvier 1974, une photo d'identité de Liberman —miraculeusement retrouvée— soit enfin présentée à Pierre Lacouchie, qui la reconnaîtra aussitôt. Un an de perdu, dans une affaire d'assassinat, c'est grave. Où est la volonté de faire éclater la manifestation de la vérité? Profondément déçu de mon «entretien» avec le premier juge d'instruction Pierre Galmiche, je vais, le soir même du 20 janvier 1973, rendre visite à celui des ambassadeurs arabes que je connais le mieux et apprécie le plus. Je le mets au courant et lui demande d'alerter son pays où, d'après «ma source», Liberman se rendrait souvent, pour «affaires», avec son passeport français.

Le lendemain, 21 janvier 1973, je suis suivi, à un rendez-vous fixé par téléphone —donc enregistré par la table d'écoute—, par une Volkswagen verte, immatriculée 8468—YN—75. Quand j'arrive, à pied, devant la porte de mon ami, la voiture est là, vide, ses occupants attendent au café d'en face. Je demande à la Préfecture de police de me dire sous quel nom cette voiture a été déclarée. Réponse: au nom d'un certain Buisson, propriétaire de «Lido-Music», 68, Champs-Élysées. Cette voiture disparaîtra aussitôt après mon intervention à la PP. D'autres prendront la relève. Je me souviens d'une de celles-ci, dont la plaque minéralogique était, me dira-t-on, celle d'une auto passée «à la casse» l'année dernière. Il y a plusieurs explications possibles. Bien entendu, je suis surveillé— mais par qui? Un officier de police me suggère la DST. Entre temps, la police déborde d'activité. Le 16 février 1973, Roger Poiblan, commissaire divisionnaire chef de la Brigade criminelle, «charge l'Inspecteur principal Baty et les fonctionnaires de son groupe de continuer les investigations entreprises». Le 2 mars 1973, un ami québécois m'avise du passage, à Montréal, d'un individu «grimé», porteur d'un passeport français au nom de Liberman, qui a pris de nombreux contacts avec l'importante communauté israélite de Montréal. Le 5 mars 1973, je revois, à ma demande, bien inutilement, le premier juge d'instruction Pierre Galmiche. Je l'agace visiblement. Il a passé, me dit-il, le dossier Hamshâri au commissaire Poiblan. Ce dernier est donc au courant de ma déposition, il connaît les noms de Liberman et de Lacouchie et il sait qu'il y a une photo de Liberman à la DST. Mais il ne bougera pas avant un an, sur commission rogatoire du juge Jean Pascal, successeur du juge Galmiche. Celui-ci, pour la deuxième fois, dicte lui-même ce qui lui plaît et, faute de mieux, je signe une seconde déposition tronquée. Selon un haut magistrat de mes amis, la pratique est courante chez les juges d'instruction, qui sont maîtres chez eux et n'en font qu'à leur tête. Ce jour-là, le juge Pierre Galmiche a le front de me dire: «Il nous faut absolument une photo de celui que vous nous désignez comme l'assassin de Mahmoud H.» (et d'ailleurs aussi —d'après «ma source»—de Wâel Zu'aiter à Rome et d'Abou-el-Kheir à Nicosie, le 25 janvier 1973. Le 5 septembre 1972, le colonel Livnat-Liberman aurait accompagné [271] le chef du Mossad à Munich). Mais le juge Galmiche ne veut rien entendre. A la fin, exaspéré, il perd patience et me dit: «la police ne peut toucher à cette affaire qu'avec des pinces, de peur de se brûler les doigts.» Dont, bien volontiers et à ses frais, acte.

Le 19 mars 1973, je reviens à la charge auprès du juge Galmiche, hors de lui (il y a de quoi). Il veut m'arracher le nom de ma source: bien entendu, je refuse. Je suggère de ne pas interroger encore les Lacouchie, pour ne pas brûler la filière de «ma source». Mais d'enquêter discrètement à Orléans sur les activités, les relations et les déplacements des Lacouchie. J'insiste, vainement, pour que le nom et le signalement de Liberman soient donnés aux polices des aéroports, pour que la DST communique enfin sa photo (sinon, elle serait complice) et le dossier néces-

sairement constitué sur lui, à l'époque où il était, en 1965-66, attaché militaire près l'ambassade d'Israël. Je demande que l'on vérifie si L. était ou non en France, autour du 8 décembre 1972. Réponse du juge: «Vous ne pouvez rien prouver, et vous n'avez pas la photo de Liberman!» «Là-dessus, le 6 avril suivant (1973), l'Irâquien Basil al-Qubaysi (Kubaissi) est abattu à minuit, à Paris, devant son hôtel, par deux individus armés (comme pour Zu'aiter à Rome) d'un calibre 22 long-rifle. Il y a un témoin. La police déclare aussitôt que les assassins sont des «professionnels». Un communiqué du FPLP, de Beyrouth, précise que le Dr Qubaysi, professeur à l'Université américaine de cette ville, était «en mission à Paris» et accuse le Mossad de ce crime. Il ajoute (*Le Monde* des 8-9 avril 1973): «En fermant les yeux sur les activités des services secrets israéliens opérant en France, les autorités de Paris doivent porter une grande partie de la responsabilité des crimes perpétrés par les organisations sionistes». Beaucoup plus tard, le 7 décembre 1974, l'hebdomadaire à sensation «Spécial dernière» (n°301, p. 3) publie une cruelle photo du cadavre, avec cette légende: «Abattu en plein Paris. Le Dr Kubaissi, assassiné à deux pas de la Madeleine, rue Chauveau-Lagarde. A côté de son corps, le petit cadeau qu'il venait d'acheter chez un grand bijoutier de la rue Royale». D'après «ma source», Liberman était à Paris ce jour-là. Revoir le juge Galmiche? A quoi bon. En ce qui concerne la mort d'Abou-I-Kheir, le représentant de l'OLP à Nicosie, dans la nuit du 25 janvier 1973, «la police (chypriote) estime que l'explosion a été provoquée par un engin électrique capable d'être mis à feu à distance par un signal radio». *Le Monde* des 28-29 janvier 1973, qui donne cette information (p. 5), ajoute, en rapprochant cet attentat de celui, du même type, qui coûta la vie à Mahmoud al-Hamshâri: «Il semble que les deux hommes ont été victimes d'un engin du même genre, et l'OLP a mis en cause, dans les deux cas, les services secrets israéliens». A mes yeux, l'affaire est claire: il y a une équipe de liquidation du Mossad, dont Liberman est le chef. Cette équipe comprend deux groupes d'assassins: deux spécialistes des bombes télécommandées (contre Mahmoud à Paris et contre Abou-I-Kheir à Nicosie) et deux tireurs au pistolet 22 long-rifle (contre Wâ'el Zu'aiter à Rome et contre le Dr Basil Qubaysi à Paris). La justice et la police françaises en savent autant que moi. Qu'attendent-elles? Elles vont d'un pas de sénateur. C'est seulement le 10 mai 1973 que le commissaire Poiblanç reçoit, du juge Galmiche, quatre rapports d'expertise, signés de sept médecins (datés des 13 et 23 janvier et des 2 et 5 mars 1973), relatifs aux blessures ayant entraîné la mort, à Cochin, de Mahmoud al-Hamshâri, le 9 janvier 1973. En même temps, le juge communique au commissaire le rapport, en date du 6 avril 1973, sur la nature de l'explosif mortel, établi par le Dr Forestier, directeur-adjoint du Laboratoire central de la Préfecture de police, et par M. Lepape, ingénieur des travaux de pyrotechnie.

Le temps passe. L'enquête sur la mort de Mahmoud H. piétine. J'apprends, [272] le 9 juin 1973, que le juge Galmiche attend... que je lui donne la photo de Liberman! Alors que c'est à la DST de le faire. Le juge aurait ajouté que «la police ne voulait pas lui communiquer cette photo» (*sic*)! Le surlendemain, 11 juin 1973, j'écris au premier juge d'instruction Pierre Galmiche que je suis «à bout de patience» et j'envoie copie de ma lettre au premier ministre, Pierre Messmer, en l'accompagnant de ce commentaire: «Je n'ai évidemment pas l'intention de laisser étouffer par la Justice une affaire qui n'a que trop duré, sous prétexte que la police ne retrouve pas une photo qu'elle ne peut pourtant que détenir—ou détruire (?). Les Français, sous votre gouvernement, doivent avoir confiance en leur justice et en leur police. Tel n'est, malheureusement, pas toujours le cas». Le lendemain,

excédé, je téléphone au commissaire Roger Poiblan, chef de la Brigade criminelle. Il me reçoit, le lendemain 13 juin 1973, à la PJ. L'entretien (« nous bavardons », sans plus. Rien ne sera écrit) porte essentiellement sur la fameuse photo. Comme je lui explique comment et pourquoi il est impossible que celle-ci ne soit pas détenu par la DST, il me répond, agacé : « Vous savez bien que nous sommes très bien avec la DST ! » CQFD. J'en viens alors à l'interrogatoire, qu'on ne peut plus différer, des Lacouchie . Le commissaire me rétorque la difficulté, pour sa part, d'envoyer une commission rogatoire à Orléans, sans donner l'éveil. Je lui suggère une « approche ». Pierre Lacouchie est « commerçant en confection », 58 rue Royale, à Orléans. Or, cette ville a été, en 1969 (comme Amiens en 1970 et Châlon-sur-Saône en 1974) le siège de « rumeurs » incontrôlées : on disait que des jeunes filles auraient disparu, dans des magasins de vêtements, à l'occasion d'un essayage, et été exportées ensuite, pour la « traite des Blanches », en Amérique du Sud. Les commerçants incriminés étaient pratiquement tous israéliites. Edgar Morin a écrit un livre là-dessus. Le 27 avril 1976, aux « Dossiers de l'Écran » (sur A2), la télévision présentera un film : « La rumeur », suivi d'un débat, au cours duquel « trois Israélites d'Orléans ont embarrassé le maire de l'époque, M. Secrétin, à propos de ses silences d'alors, puis d'une phrase malheureuse » — « Fumée sans feu » dira Claude Sarraute, dans son compte-rendu de l'émission de la veille (*Le Monde* du 29 avril 1976). Trois ans plus tôt, donc, le 13 juin 1973, je suggère, au commissaire Poiblan d'envoyer à Orléans un inspecteur habile, qui prêterait le classement imminent du dossier des « disparitions d'Orléans », pour demander quelques derniers détails à Pierre Lacouchie, sans, bien entendu, faire la moindre allusion à l'Affaire du Mossad. S'il réussit à gagner sa confiance, l'enquêteur pourrait peut-être (avec l'aide d'un collègue d'Orléans) réussir à entrer dans le studio-salon des Lacouchie (à leur domicile), où, d'après « ma source », une photo est bien en évidence qui montre les Lacouchie avec leur ami Liberman, à l'occasion d'un séjour en Israël. L'inspecteur, qui aurait vu, auparavant, la photo de la DST et l'aurait bien en mémoire, aurait pour mission de s'assurer que les deux clichés représentent bien la même personne. Trop compliqué, trop hasardeux, me rétorque M. Poiblan. Décidément, il n'y a rien à faire. Il faudra d'autres victimes et l'aiguillon de l'étranger pour faire bouger ces Messieurs. Curieuse conception statique de leur métier. Je fais allusion au branchement de ma ligne sur la table d'écoute : aucune réaction. Je parle de mon permis de port d'arme (renouvelé, grâce au premier ministre, Pierre Messmer, mon ancien camarade de la 1^{re} Division Française Libre) et de mon intention de ne l'utiliser qu'en cas de légitime défense. M. Poiblan me répète, à deux reprises : « Je vous conseille de ne pas tirer ».

Rebondissement : une lettre anonyme, postée le 14 juin, à l'adresse de la « Librairie Palestine », à Paris, signale, aux « camarades » palestiniens qu'un certain « David Jakubowicz, demeurant 2 rue Petit, à Paris 19^e, qui est l'un des principaux dirigeants des Services secrets d'Israël, prépare, avec ses amis sionistes, [273] un nouveau coup contre le FPLP. Il est déjà l'un des principaux responsables de l'organisation de l'attentat contre Mahmoud al-Hamshâri le 8/XII/72 et contre le professeur Kubaisi le 5/IV/73. Il est commerçant et propriétaire d'un magasin de confection pour hommes, situé au 161 rue de Rennes à Paris. C'est un homme de taille moyenne, assez fort, pas beaucoup de cheveux, le crâne très dégarni et porte une moustache. Il circule dans une voiture Peugeot de couleur grise métallisée, immatriculée 5104 WY 75. Il emmène souvent son chien avec lui. Il fait évidemment de « fréquents voyages en Israël ». La photographie de cette lettre, reçue par Marie-Claude Hamshâri le 22 juin 1973, est transmise aussitôt par celle-ci, le

même jour, au juge Galmiche, qui l'envoie, le 27 à la Brigade criminelle, «pour exploitation». Le même jour, le commissaire Poiblanç charge l'Inspecteur divisionnaire Baty «de procéder à toutes investigations utiles». L'Inspecteur Starita vérifie d'abord que la Peugeot 5104 WY 75 est, depuis le 10 décembre 1971, la propriété de la S.a.r.l. «Rennes vêtements», dont le siège social se trouve 161 rue de Rennes, à Paris VI^e. Le gérant de cette société est bien David Jacobowicz, né le 24 septembre 1920 à Lututov (Pologne), de nationalité française, demeurant 2 rue Petit, à Paris XIX^e. Ce David J. avait porté plainte, le 5 mai 1971: il avait fait l'objet de menaces, par lettres dactylographiées, signées du FPLP, l'accusant également d'être un agent secret d'Israël. Il avait déjà reçu des menaces semblables en 1968. L'enquête n'avait rien donné. Interrogé en 1971, D. Jacobowicz, inconnu des «services spécialisés de notre administration» (c'est-à-dire de la DST?), avait déclaré n'avoir aucune activité politique, mais «se rendre régulièrement en Israël sur la tombe de ses parents, pendant la période des vacances». Conclusion de l'Inspecteur Starita: «il semble, en résumé, que le sieur David Jacobowicz soit l'objet, depuis plusieurs années, d'une rancune tenace, dont il ne connaît pas l'origine». Le 29 septembre 1973 - soit seulement trois mois plus tard - le commissaire Poiblanç dresse procès-verbal de carence: «aucun élément susceptible d'être utile à l'enquête». Aucun, vraiment? Sans être policier, on peut, tout de même faire quelques observations: le suspect est juif polonais (comme Liberman), il tient un magasin de vêtements (comme Lacouchie), il voyage chaque année en Israël, il est «repéré» depuis 1968 au moins. L'interroger directement ne pouvait mener à rien. Or, le lendemain même du jour où le commissaire Poiblanç confiait l'enquête sur David Jacobowicz à l'un de ses collaborateurs, le 28 juin 1973, Mohammed Boudia était assassiné, à Paris, par bombe télécommandée placée dans sa voiture. On reviendra, bien entendu, sur le dossier Boudia. En attendant, il y a tout de même un peu trop de coïncidences. Mais la justice et la police ne font pas le rapprochement, ou—si elles le font—ne bougent pas. Boudia est algérien, intellectuel, artiste, exilé en France depuis 1965, l'un des fondateurs du FLN clandestin en 1967, administrateur du Théâtre de l'Ouest parisien et directeur de la troupe du Théâtre maghrébin, authentique révolutionnaire, solidaire de la lutte de libération nationale et sociale du peuple palestinien. Comme on le verra plus loin, la presse et la police française, s'en tiennent, au début du moins, pour Boudia comme pour Mahmoud al-Hamshâri, à la version habituelle: «Tué par sa propre bombe», titre *L'Aurore* du 29 juin 1973 sur cinq colonnes. La brigade criminelle ne semble pas (à ma connaissance, du moins) tenir le moindre compte de la lettre anonyme du 14 juin, qui prédisait que David Jacobowicz «prépare, avec ses amis sionistes, un nouveau coup contre le FPLP». Ne pouvait-on reprendre l'enquête?

Non, c'est trop demander. Mais voici un nouvel assassinat, le sixième du genre, en Europe: le 21 juillet 1973, le Marocain Ahmed Bou-Cheikhi est assassiné, par balles de pistolet 22 long-rifle, à Lillehammer, en Norvège. Les Norvégiens, quoique pro-sionistes, n'acceptent pas que leur pays devienne un champ de tir. [274] Ils réagissent vite et frappent juste et fort. Un commando israélien de 15 membres s'est infiltré en Norvège et s'y est comporté, au grand jour, comme en pays conquis. Les conversations téléphoniques ont été écoutées, les voitures décrites et repérées. Dès le lendemain de l'attentat, la police norvégienne —autrement plus efficace que la nôtre— arrête une Suédoise, Marianne Cladnikoff, et un Danois, Dan Dernbel, les maillons les plus faibles du réseau. Ils conduisent les policiers à un appartement où sont «cueillis» deux professionnels à fausse identité, qu'on démasquera comme une Juive sud-africaine, agent du Mossad en France:

Sylvia Rafael, et un «diplomate», Abraham Gohmer, qui fut 2^e puis 1^{er} secrétaire à l'Ambassade d'Israël à Paris (de 1965 à 1969) et qui sera reconnu comme un agent actif du Mossad. La police norvégienne n'hésite pas à forcer la porte de Ygal Eyal, officier de sécurité de l'ambassade d'Israël à Oslo: elle met ainsi la main sur deux autres agents, Zwi Steinberg et Michael Dorf. Les autres membres du commando—et leur chef, un certain «Mike»—ont pu s'enfuir à temps. Le 28 juillet 1973, le 1^{er} ministre norvégien, Lars Konald, déclare que cette grave affaire «pourrait entraîner un durcissement des relations avec Israël». A Jérusalem, on nie tout, bien sûr, et le gouvernement dépêche à Oslo, sans résultat, Meir Rosen, chef du département juridique du ministère des affaires étrangères. Le procureur Hajkon Wiker, chargé de l'instruction, révèle que les «deux suspects» scandinaves (à double nationalité israélienne) ont avoué que l'assassinat est l'œuvre du Mossad. On apprend—par la presse (*Aftenposten* d'Oslo et *Dagens Nyheter* de Stockholm)—que les Norvégiens ont enregistré des conversations téléphoniques prouvant que le «diplomate» israélien Ygal Eyal était au courant de l'attentat. Au début d'août 1973, les six Israéliens arrêtés sont inculpés «d'espionnage au profit de l'État d'Israël», en plus «d'homicide volontaire et/ou de complicité». Le 14 août, Ygal Eyal est déclaré *persona non grata* et expulsé de Norvège (une touchante photo le montre, avec femme et enfant). Le *Dagbladet* (journal libéral d'Oslo, très lu; tirage: 80 à 100.000 exemplaires) est fondé à écrire: «Nous considérons maintenant qu'il est prouvé que Mossad, le service de renseignements d'Israël, est responsable du meurtre du Marocain Bou-Cheikhi». La police norvégienne a demandé, via Interpol, l'extradition d'un Français de 26 ans (mais c'est un faux nom). Selon le magazine américain *Time*, «le groupe de quinze hommes formés par Israël aurait déjà assassiné treize Arabes en Europe... Le groupe —qui était sur la trace d'un «chef» palestinien—aurait tué, par erreur, Ahmed Bou-Cheikhi». Enfin, le correspondant du *Monde* à Jérusalem, André Scemama, câble à son journal (daté du 31 juillet 1973): «Le meurtre, en Norvège, de M. Bouchiki apparaît de plus en plus comme une «bavure». La radio et tous les journaux israéliens font voisiner les informations en provenance d'Oslo avec les propos tenus, dans la soirée de dimanche (29), par Mme Golda Meir, au cours d'une réunion publique: «La guerre s'est étendue au delà de nos frontières», a déclaré le chef du gouvernement, «et Israël se bat presque partout dans le monde. Vous ne pourrez jamais savoir combien d'Israéliens et de Juifs sont encore en vie, grâce à nos efforts afin d'empêcher l'action des terroristes». On sait maintenant que les services de sécurité et de contre espionnage français en savaient déjà assez, au mois d'août 1973, pour rattacher les trois assassinats de Paris à celui de Lillehammer. Quoi qu'il en soit, personne ne bouge, ni le juge d'instruction, ni la Brigade criminelle. Il faudra attendre le procès d'Oslo (qui sera évoqué plus loin, en détail, à propos de l'affaire Bou-Cheikhi —car c'est la clef de l'ensemble), du 6 au 20 janvier 1974, pour qu'en France justice et police se décident à faire enfin mouvement —et leur devoir.

Sans plus attendre, en tout cas, dès que, comme tout le monde, la lecture [275] des journaux m'avait alerté sur le crime commis en Norvège, j'avais, d'autre part, repris contact avec «ma source», qui m'avait assuré que, là encore, sous le pseudo de «Mike», le colonel Livnat-Liberman «était dans le coup». Le 9 janvier 1974, pour l'anniversaire de la mort de son mari, Marie-Claude al-Hamshâri organise, avec le «Collectif national pour la Palestine» (dont je fais partie), une conférence de presse. Je prends la parole, rappelle les liens entre les six assassinats du Mossad en Europe—de Wâ'd Zu'aïter à Rome jusqu'à Bou-Cheikhi en Norvège— et

je centre toutes ces affaires autour de «Mike», dont je donne le signalement, mais sans révéler son nom. Les agences de presse présentes se récrient et me pressent de donner l'indentification de celui qu'elles qualifieront, dans leurs dépêches, de «James Bond israélien» (je n'avais, bien entendu, rien dit de semblable). Alerté par la presse, le juge italien Francesco Amato, chargé d'instruire l'assassinat de Zu'aiter à Rome, le 16 octobre 1972, va demander à me voir. Il «émet 14 actes de procédure à l'encontre de membres de services secrets israéliens», dont les six inculpés arrêtes en Norvège. En effet, deux experts norvégiens en balistique ont établi que les douilles trouvées auprès des corps de W. Zu'aiter à Rome, de Basil Kubaisi à Paris et de Bou-Cheikhi à Lillehammer, étaient de calibre 22, marquées «R» et striées de façon identique et spéciale (*Le Monde* des 11 et 18 janvier 1974). *France Soir* titre, sur trois lignes, son numéro daté des 13-14 janvier 1974 : «Procès des commandos israéliens d'Oslo : la filière passe par Paris!» Mieux encore : Mme Magnhild Aanestad, s/directeur du Groupe E (corps d'élite de la police criminelle norvégienne), séjourne à Paris, du 11 au 15 janvier. Elle rencontre le commissaire divisionnaire Roger Poiblan, chargé des enquêtes sur les trois assassinats : Hamshâri, Kubaisi et Boudia. A son retour, elle dépose devant le tribunal d'Oslo, et *Le Monde*, sans se départir de sa prudence habituelle, va jusqu'à écrire (n° daté du 19/1/74) que «La déposition de Mme Aanestad aurait renforcé le procureur Wiker, dans sa conviction, sans lui apporter des preuves formelles, que tous les membres du commando —sauf la Suédoise, Mlle Gladnikoff—... étaient impliqués dans le meurtre de Palestiniens à Paris». L'immobilisme français me paraissait quand même inexplicable, jusqu'au jour où je lis (dans *Paris-Match* n°1288 du 12 janvier 1974, p. 16) que Roger Wybot, ancien fondateur et directeur de la DST ausqu'en 1958), se flatte d'avoir créé, en Israël, le fameux Mossad. Il y a tout de même un moment où l'on ne peut plus tergiverser davantage. Ce moment est venu, grâce au «coup de filet» en Norvège : le 17 janvier 1974, enfin, le juge d'instruction Jean Pascal, qui a remplacé le juge Pierre Galmiche (malade), délivre la Commission rogatoire n°1021, prescrivant à la Brigade criminelle, «au vu des déclarations de M. Vincent Monteil, entendre, en qualité de témoins, toutes personnes dont l'audition paraîtra nécessaire, et notamment les membres de la famille Lacouchie, domiciliée à Orléans». Incroyable, mais vrai : il aura fallu un an !

Ne s'arrêtant pas en si beau chemin, le même juge Pascal, deux jours plus tard, soit le 19 janvier 1974, donne commission rogatoire «à toutes autorités compétentes sur le territoire du Royaume de Norvège... d'apporter des éléments exploitables dans le cadre des investigations diligentées à la suite du meurtre de Hamshâri». De ce dernier, il était précisé, six lignes plus haut, que «la victime semble avoir eu des activités pro-palestiniennes» ! Remarque pénétrante, en ce qui concerne Mahmoud H., qui était, non seulement palestinien, mais encore représentant de l'OLP... Par la même CR, le juge Pascal envoie en Norvège en mission, «en qualité d'observateur», le Commissaire divisionnaire Bouvier, de la Brigade criminelle. Revenons, puisqu'il s'agit ici d'abord de l'attentat qui coûta la vie à Mahmoud al-Hamshâri, à Orléans et à la famille Lacouchie. Le 20 janvier— [276] de façon tout-à-fait indépendante, puisque personne ne m'avait mis au courant— je me suis fait conduire à Orléans et j'ai trouvé sans peine le magasin de «prêt à porter» de Pierre Lacouchie, à l'angle de la rue Royale et de la rue des Albanais. Bien entendu, je ne me suis pas montré, je n'ai fait que jeter un coup d'œil en passant, mais un fait est acquis : «ma source» ne m'a pas menti —il y a bien, à Orléans, un magasin de vêtements Lacouchie. On va voir qu'elle ne m'a pas trompé sur le reste et que, si l'on avait agi un an plus tôt, peut-être aurait-on épargné au

moirils trois vies humaines (des vies «arabes», il est vrai). Bref, le 21 janvier 74, sur instructions du même jour données par le Commissaire Poiblan, «aux fins de procéder à «toutes vérifications utiles en ce qui concerne la famille Lacouchie, mise en cause par M. Vincent Monteil», l'Inspecteur principal Bontemps remet son rapport (n° 1190) à M. Georges Chastagner, Commissaire de police attaché à la Brigade criminelle. Pierre Lacouchie est bien PDG de la Société Lacouchie et Cie (confection). Il est marié à Denise Cassegrain. Ses deux filles («sionistes enragées», d'après «ma source»), Françoise et Catherine, sont mariées, la première à Jean Rouzet, la seconde à Daniel Charpentier. Pierre et Denise Lacouchie ont élu domicile au «Charmont», à Saint-Lyé-la-Forêt. Les enfants habitent Orléans. Renseignements «très favorables... Les époux Lacouchie sont honorablement connus dans cette ville (Orléans), où ils ont été pendant longtemps directeur régional (*sic*) des «Éclaireurs de France»... Les vérifications effectuées n'ont pas permis d'établir qu'un membre quelconque de la famille Lacouchie était d'origine israélite». Les seules mentions de Pierre Lacouchie, au fichier régional d'Orléans, montrent qu'il a été «victime de plusieurs vols par salarié». On va enfin savoir si «ma source» est digne de foi : Pierre Lacouchie et ses deux gendres sont convoqués, le 22 janvier 1974, à la PJ d'Orléans, «aux fins d'audition» par le Commissaire Chastagner (Brigade criminelle de Paris), assisté de l'Inspecteur divisionnaire Raymond Gérard (de la PJ d'Orléans). Pierre Lacouchie «prête serment» et déclare habiter Orléans depuis 1924. Là dessus, la question cruciale est posée, mais de telle manière que Lacouchie ne peut qu'être sur ses gardes : «Des renseignements parvenus à notre connaissance, au cours de l'enquête, font apparaître que des membres de la famille Lacouchie, résidant à Orléans, auraient dit qu'as étaient en relation avec un colonel Aarley Livnat ou Liberman, qui *serait vraisemblablement engagé dans le meurtre de M. Hamshâri*, responsable palestinien, mortellement blessé à son domicile à Paris, par l'explosion d'un engin, le 8 décembre 1972. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ? Réponse : «Il y a une quinzaine d'années, mon épouse et moi-même dirigeons un mouvement de jeunes à Orléans, les Éclaireurs de France, dont nous étions responsables départementaux. Vers cette époque, nous avons organisé un voyage en Israël, et c'est à cette occasion que nous avons fait la connaissance de Monsieur Livenat Haarley, qui était chargé de nous recevoir, car il s'occupait des questions de jeunes, dans le cadre du Kibboutz où nous nous rendions. Nous avons sympathisé avec M. Livenat, et c'est ainsi que j'ai appris qu'il était né à Paris dans le XIII^e arrondissement, que son nom français était Liberman et que son père était mort en déportation. Je pense qu'actuellement M. Livenat doit avoir entre 40 et 45 ans. Il est grand —plus d'un mètre 80—, plutôt blond et de corpulence mince, sans être maigre. Après ce voyage en Israël, nous avons continué à entretenir de bonnes relations avec M. Livenat, avec lequel nous correspondions. Il y a dix à douze ans» (on verra que c'était en 1963), «il est venu en France comme Attaché militaire» (israélien). C'est à ce moment-là que j'ai appris qu'il était Colonel. Je crois qu'il est resté en France pendant trois ans» (en effet, jusqu'en 1966). Durant cette période, il est venu nous rendre visite à plusieurs reprises à Orléans. Il a ensuite regagné Israël, [277] où il est Directeur commercial d'une fabrique de papier. Je continue à correspondre avec lui et, à l'occasion de voyages qu'il effectue en France, dans le cadre de sa profession, il vient nous rendre visite à Orléans. Je l'ai vu, pour la dernière fois, en France, dans le courant de l'été 1972, à une date que je ne peux préciser exactement. Il était venu en voyage d'affaires en France et il est resté trois ou quatre jours chez moi. Je suis allé moi-même en Israël, en novembre 1973, et, à cette occasion, mon

épouse et moi sommes restés quelques jours chez lui. Monsieur Livenat ne m'a jamais parlé d'une appartenance aux services secrets israéliens (!). En ce qui me concerne, je le connais uniquement comme étant un homme qui s'est occupé autrefois de mouvements de jeunesse et qui maintenant dirige une entreprise commerciale. Monsieur Livenat ne m'a jamais parlé de l'Affaire Hamshâri et, de mon côté, je n'ai jamais dit à qui que ce soit que M. Livenat était au courant, ou avait participé à cette affaire. En ce qui me concerne, je ne sais absolument rien de cette affaire. J'en ai entendu parler uniquement par la radio ou la presse. Je ne m'explique pas pour quelles raisons j'ai été mis en cause dans cette affaire». J'en conclus que «ma source» était bonne.

L'interrogatoire, le même jour, sous serment, de Jean Rouzet, mari de Françoise Lacouchie, se passe dans les mêmes conditions. A la même question, voici la réponse: «Par l'intermédiaire de mes beaux-parents, j'ai fait la connaissance, en 1971 [année de son mariage] je crois, d'un *Israélien* que mon beau-père avait connu alors qu'il s'occupait de questions de jeunes, étant responsable des Éclaireurs de France. Je l'ai vu, pour la première fois, chez mes beaux-parents, auxquels il était venu rendre visite. Et mon épouse et moi-même lui avons rendu visite, à l'occasion de vacances passées en Israël, au début du mois d'août 1972. Je l'ai vu pour la dernière fois, au domicile de mes beaux-parents, peu après notre retour d'Israël, dans la première quinzaine de *septembre* 1972, me semble-t-il. Je sais qu'il continue à correspondre avec mes beaux-parents, car ceux-ci nous le disent à chaque fois qu'ils reçoivent une lettre. Je sais que ce Monsieur, que j'ai connu sous le nom de Livenat, est né en France, à Paris je crois, et que son nom français était Liberman. Je reconnais que le prénom était Haarley. Je sais également qu'il était *Colonel de l'Armée israélienne* et qu'actuellement il travaille dans une entreprise commerciale, une fabrique de papier je crois. Je n'ai jamais entendu dire par M. Livenat qu'il faisait partie des services secrets israéliens. Mon beau-père, également, n'a jamais rien dit à ce sujet. Quant à l'affaire Hamshâri, je n'en connais que ce que j'ai pu lire dans la presse ou entendre à la radio. Je n'ai jamais entendu parler de cette affaire au sein de ma belle-famille, et je n'ai jamais dit ou entendu dire que M. Livenat avait participé à cette affaire». Toujours à la même question, Daniel Charpentier, mari de Catherine Lacouchie (depuis juillet 1972), répond, serment prêté: «J'ai entendu parler de M. Livenat quand j'ai commencé à fréquenter la famille Lacouchie en 1971. J'ai ainsi appris que ce Monsieur avait fait la connaissance de mon beau-père plusieurs années auparavant, alors que ce dernier était responsable départemental des Éclaireurs de France. J'ai toujours connu ce Monsieur sous le nom de Livenat Haarley. Je n'ai jamais entendu le nom de Liberman. Je sais qu'il était *officier dans l'Armée israélienne* et qu'actuellement il est directeur commercial, je crois, dans une affaire de fabrique de papier, en Israël. En ce qui me concerne, je n'ai vu M. Livenat qu'une seule fois en France dans le courant de l'été 1972, à une date que je ne peux préciser davantage. Il était venu passer quelques jours en France, pour ses affaires je crois, et il est venu rendre visite à mes beaux-parents à Orléans. Il est resté, je crois, deux ou trois jours chez eux. Je l'ai revu cette année (1974)—ou plutôt en *août* 1973, au cours des vacances que mon épouse et moi avons passées en Israël. A la réflexion, c'est en [278] *septembre* que nous avons pris nos vacances, et nous avons passé deux ou trois jours chez M. Livenat. Je n'ai jamais entendu dire, aussi bien par lui-même que par des membres de ma belle-famille, qu'il faisait partie des services secrets israéliens. En ce qui concerne l'affaire Hamshâri, je n'en connais que ce que j'ai pu lire dans la presse ou entendre à la radio. Je n'ai pas le souvenir

d'avoir entendu mes beaux-parents parler de cette affaire. En tout cas, je ne les ai jamais entendus dire que M. Livenat pouvait y être mêlé.»

Ni Mme Pierre Lacouchie ni ses deux filles n'ont été interrogées (sans doute y-a-t-il un article du code de procédure pénale qui s'y oppose?). Dommage. Le dossier de 48 pages, en instance à l'Instruction, ne porte trace d'aucune recherche faite auprès des «Éclaireurs de France». Regrettable. De même, il ne semble pas qu'on ait cherché à rencontrer d'éventuels ennemis des Lacouchie à Orléans (qui n'en a pas?) L'histoire des «vols salariés» n'a pas été reprise et approfondie. Pas de perquisition au domicile de Pierre Lacouchie. En jouant de l'effet de surprise, on aurait pu (dû) y trouver la photo de Livenat-Liberman. Toujours cette fameuse photographie qu'on n'arrive pas à découvrir. Là-dessus, petit coup de théâtre prévisible, d'ailleurs: le 1^{er} février 1974, le Commissaire divisionnaire Roger Poiblan, chef de la Brigade criminelle, constate «que l'Inspecteur principal Bontemps nous rend compte qu'il résulte des vérifications effectuées que le sieur Liberman —alias Livenat Haarley— a été identifié comme étant vraisemblablement LIBERMAN Albert, né le 7 janvier 1934 à Paris (XII^e). L'intéressé étant titulaire d'un dossier avec photographie, en date du 3 février 1965, à la Carte Nationale d'Identité, nous chargeons l'Inspecteur principal Bontemps de présenter cette photographie à M. Pierre Lacouchie». Ainsi, le 4 février 1974, à Orléans, les inspecteurs Alain Bontemps et Jean Certou mettent la dite photo sous les yeux de Pierre Lacouchie, 59 ans, qui déclare, serment prêté: «Vous me présentez des photos en buste d'un homme. Je reconnais, sur ces photographies, le portrait de l'homme dont je vous ai parlé précédemment et que j'ai appelé Liberman. Je dois dire toutefois, en examinant bien la plus petite de ces photos, que l'homme a beaucoup changé, je veux dire qu'il a beaucoup vieilli. Le regard, cependant, reste le même. Il est possible aussi qu'il ait un peu grossi, mais assez peu tout de même». Le six février 1974, l'Inspecteur principal Alain Bontemps adresse un rapport (n°1.190172) au Commissaire divisionnaire Roger Poiblan, Chef de la Brigade criminelle, au sujet de l'identification complète de Liberman-Livenat. «A la suite de son audition à Orléans, le 22 janvier dernier, Monsieur Pierre Lacouchie a déclaré verbalement qu'il croyait que le sieur Liberman était de nationalité française» (grande merveille: un colonel israélien, attaché militaire à Paris, a la nationalité française! Comme c'est pratique!) «et qu'il avait passé son enfance dans le quartier de la «Butte aux Cailles», à Paris (XIII^e). Monsieur Lacouchie a également indiqué qu'à l'époque où son ami Liberman vivait dans la région parisienne - entre 1963 et 1966 (c'est fou ce qu'une simple photo peut vous rafraîchir la mémoire!)—«il demeurait 42 rue de Sèvres à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), dans un appartement dont le propriétaire était un sieur Trinca ou Trincart.—Partant de ce dernier élément, une vérification a été effectuée... Monsieur Trinca François, tailleur, âgé de 61 ans, demeurant 8 bis rue Jouffroy à Paris (17^e), a été consulté. Il se souvient d'avoir eu comme locataire un sieur Liberman Albert, qui travaillait à l'Ambassade d'Israël où, selon lui, il s'occupait des questions de jeunesse. Monsieur Liberman était marié et père de deux enfants. Il occupait un appartement meublé comprenant trois pièces et situé au 2^e étage du 42 rue de Sèvres à Boulogne-Billancourt. Il a été locataire des lieux, du 16 décembre 1963 au 15 avril 1966. Les renseignements recueillis à son sujet auprès de Monsieur [279] Trinca lui sont très favorables, ce dernier (*sic*) ayant toujours acquitté régulièrement son loyer mensuel d'un montant de 900 francs. Néanmoins, aucun renseignement d'État-Civil n'a pu être relevé sur le contrat de location de Liberman Albert, dont Monsieur Trinca est détenteur. Seule une vérification au fichier de la Carte nationale d'identité de

la Préfecture de Police a permis de découvrir qu'un nommé Liberman Albert, né le 7 janvier 1934, à Paris XII^e, et ayant demeuré 42 rue de Sèvres à Boulogne-Billancourt, était détenteur d'une carte d'identité qui lui a été délivrée le 3 février 1965». Autrement dit, c'est pendant qu'il était attaché à l'Ambassade d'un pays étranger (Israël), qu'Albert Liberman a pu, profitant de sa naissance à Paris, se faire délivrer une Carte d'identité nationale française. Est-ce normal? Est-ce légal? J'ai posé la question à de hauts fonctionnaires du Ministère de l'Intérieur, qui m'ont répondu par la négative. Le rapport Bontemps ajoute: «Une photographie de l'intéressé a été retirée de ce fichier et présentée à M. Lacouchie, à Orléans. Ce dernier a reconnu, sur le cliché, le portrait de son ami Liberman, alias Livenat, dont il avait parlé précédemment, indiquant toutefois que l'homme était, au naturel, beaucoup plus âgé que sur la photographie» (ce qui est évident, puisque la photo date de 1965 et que Pierre Lacouchie l'identifie en 1974, soit neuf ans plus tard). Ce Bontemps est une mine. Voilà au moins un officier de police qui connaît son métier et qui le fait très bien—quand ses supérieurs le lui demandent. Après avoir consulté différents services d'archives et «le service de l'état civil de la Mairie du XII^e arrondissement», continue le rapport Bontemps, «l'intéressé a pu être identifié complètement, ainsi qu'il suit:

LIBERMAN Albert,
né le 7 janvier 1934 à Paris 12^e,
de feu Szmul, Hoszko et de Marjam RUZAL.

Son père est né en Pologne en 1907 et sa mère, née le 14 octobre 1908, est également d'origine polonaise. Ses parents demeuraient, à l'époque de sa naissance, 42 rue de la Butte aux Cailles, à Paris 13^e, et LIBERMAN Albert a vu le jour à la clinique Rothschild, dans le 12^e arrondissement. Il est le second d'une famille de trois enfants, dont l'aîné, Georges, est né le 11 août 1931, à Paris 12^e. Ce dernier est de nationalité française, comme son frère Albert, qui a acquis cette nationalité par déclaration souscrite le 8 décembre 1936» (il avait alors deux ans!), devant le Juge de Paix du 13^e arrondissement de Paris, en vertu de l'article 3 de la loi du 10 août 1927. Le troisième enfant de la famille a été enregistré sous le nom de Maurice Henri, à la mairie du 14^e arrondissement. Il est né le 7 janvier 1943 et a été reconnu par sa mère sous le nom de RUZAL, le 5 novembre 1946. Albert Liberman, quant à lui, a épousé, le 21 juin 1957, à Kinereth (Israël), la nommée Chomeroni Noga. Une vérification effectuée au Casier central des Étrangers, à la Préfecture de Police, a permis de vérifier que M. Liberman Szmul était arrivé à Paris le 4 novembre 1929 et qu'il avait épousé, le 14 février 1931, à la Mairie du 19^e, la nommée Ruzal Marjam. En mai 1941, ce dernier a été déporté en Allemagne - d'où il n'est jamais revenu. A partir de 1946, son épouse et ses trois fils ont demeuré 17 rue de l'Échiquier, à Paris 10^e, où Mme veuve Liberman exerçait la profession de couturière. Il semble qu'il faille situer au début des années soixante le départ de cette famille pour Israël, où elle demeure actuellement 194 Dizengoff Street à Tel-Aviv. Nantis de ces renseignements d'état civil, les vérifications ont été poursuivies, dans le but d'établir si Liberman Albert était en France à l'époque des faits qui nous intéressent, c'est-à-dire vers la fin de 1972. De nombreuses recherches ont été entreprises, dans ce but, notamment au service des garnis de la PP et à celui des passeports. Ces vérifications, bien qu'effectuées sous les deux noms de Liberman et de Livnat, sont demeurées négatives». (N.B.—On remarquera qu'il [280] n'est pas question —dans ce dossier— de demandes présentées à la DST, pas plus d'ailleurs que de l'autre photo, celle de Liberman/Livenat en attaché mili-

taire, que la DST doit nécessairement détenir. C'est ce qu'on appelle «étroite et confiante collaboration» entre les polices). «En ce qui concerne enfin la déclaration de M. Trinca, selon laquelle son locataire aurait été employé à l'Ambassade d'Israël à Paris, les vérifications effectuées n'ont pas permis de confirmer ou d'infirmer ce fait». Autrement dit, c'est bien possible. Il est tout de même curieux que l'Inspecteur Bontemps ne rappelle pas: 1)—que les Lacouchie aussi ont dit que leur ami Livenat/Liberman était, de 1963 à 1966, Attaché militaire près l'Ambassade d'Israël à Paris, avec le grade de colonel; 2)—que, selon Pierre Lacouchie et ses gendres, leur ami Livenat serait venu en France (où ils l'ont vu) en été 1972 ou plus précisément, «dans la première quinzaine de septembre 1972». Il aurait donc très bien pu se trouver encore en France le 8 décembre. En tout cas, «ma source» m'a donc mis sur une piste excellente: pour reprendre le titre du beau livre de Pierre Goldman (1975), je suis à la recherche des «Souvenirs obscurs d'un Juif polonais né en France». Le reste du dossier Hamshâri est sans grand intérêt: le 6 février 1974, confrontés à la photo d'Albert Liberman, ni la concierge de l'immeuble où habitait Mahmoud, ni deux peintres en bâtiment qui y travaillaient alors, personne n'a reconnu l'un des deux inconnus aperçus, dans l'escalier du 177 rue d'Alésia, le 30 novembre 1972. Le 11 février, le commissaire Poiblan annexé «sur cote» (donc au dossier les photos d'identité d'Albert Liberman) (reproduites). Le 15 mars, il clôt et transmet au juge Pascal le dossier de 31 pièces tout en conservant, «aux fins de poursuite de l'enquête», la commission rogatoire du 17 janvier 1974. L'affaire Hamshâri n'est donc pas classée. Depuis lors, ou plutôt en janvier ou février de la même année, des journalistes m'avaient demandé «le nom» du colonel israélien que j'avais décrit, le 9 janvier 74, à la conférence de presse du «Collectif national pour la Palestine». C'est ainsi qu'Alain Chouffan vient me voir le 10 janvier 1974, pour le *Nouvel Observateur* et, sans doute, pour me mettre en confiance, il me dit qu'il est au mieux avec... l'Ambassade d'Israël! Malgré cette prestigieuse référence, je l'éconduis, bien entendu. De mon côté, je suis resté en éveil. J'ai vérifié les listes du corps diplomatique en France, éditées par le Quai d'Orsay. Rien en 1966. Sur les listes du 1^{er} juin 1973, puis 1974, il y a bien un Livenat, mais le prénom est Meir et il est premier secrétaire (affaires commerciales). Quant à son adresse, tous les diplomates israéliens (en dehors de l'Ambassadeur et du Ministre plénipotentiaire) ont la même, celle de l'ambassade-Chancellerie: 3 rue Rabelais, Paris 8^e, tél. 266-9149. D'autre part, j'ai appris que le passeport français d'Albert Liberman porte le numéroté 75 - 1025288 (il est possible qu'un des chiffres soit faux, car j'ai retenu ce numéro par cœur). Enfin, en 1975, «ma source» m'a indiqué que Livenat/Liberman habite rue Brenner, à Rischon le-Zion (Tel-Aviv), où son téléphone est 94-62-26. Il a vraisemblablement déménagé depuis.

Le 22 janvier 1974, l'avocat de la partie civile, M^e Michèle Beauvillard, est rentrée d'Oslo, où elle est allée pour le procès de l'affaire Bou-Cheikhi. J'aurais dû l'accompagner, si ma santé me l'avait permis. Elle me rapporte force journaux norvégiens, certains partiellement traduits pour elle en français, d'autres non. Ceux-ci, je les étudierai de près, avec l'aide d'un journaliste scandinave de mes amis. Je reviendrai là-dessus, en détail, à propos de l'affaire clef: l'assassinat du Marocain Ahmed Bou-Cheikhi, à Lillehammer (Norvège), le 21 juillet 1973. En attendant, Michèle a vu, la veille, le commissaire Poiblan, qui lui a dit avoir reçu, fin janvier, un telex du juge italien Francesco Amato, chargé d'instruire l'affaire Zuaier (assassiné à Rome le 16 octobre 1972): le juge Amato souhaiterait me [282] voir. C'est le 4 mars 1974 seulement que m'est envoyée la note que voici

DIRECTION DE LA
POLICE JUDICIAIRE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PRÉFECTURE DE POLICE

Paris, le 4 mars 1974.

Monsieur.

En vue de satisfaire à une demande des
Autorités Judiciaires italiennes, il vous est
demandé de bien vouloir prendre contact avec
le Cabinet de Monsieur Roger POIBLANC, Commis-
saire Divisionnaire, Chef de la Brigade Crimi-
nelle, aux numéros d'appel suivants:

- 887 23 89

326 44 20

326 06 30..... demander ensuite le poste
55 75 (Monsieur POIBLANC) ou le poste 48 99
(Monsieur CHASTAGNER).

p/ le Commissaire Dre.



M. Bouvier - folio 46-80

Imp. ST 3004 1-73.

Je téléphone au Commissaire Camille Bouvier. Il m'explique que mon voyage à Rome —en compagnie de Marie Claude Hamshâri— n'est pas indispensable. Le juge Amato pourrait se contenter d'envoyer en France une commission rogatoire, et je n'aurais pas à me déranger. D'autre part, ma santé est de plus en plus mauvaise (c'est, d'ailleurs, pour «invalidité totale et définitive» que je prendrai ma retraite anticipée, le 1^{er} novembre 1974). Pourtant, je crois d'autant plus nécessaire d'aller à Rome que j'ai l'impression que les autorités françaises n'y tiennent pas tellement. J'envoie donc, le 13 mars 1974, un télégramme (avec réponse payée) au juge Francesco Amato, Palais de Justice, Rome. Il est ainsi conçu : «Mme Hamshâri et professeur Monteil seront à Rome mercredi 20 à vendredi 22 matin inclus. Prière télégraphier jour, heure et lieu rendez-vous à professeur Monteil 46 rue Jacob Paris VI. Haute considération. Vincent Monteil.» Le 20, n'ayant pas reçu de réponse, je prends l'avion pour Rome avec Marie-Claude al-Hamshâri. Le juge Amato, qui nous reçoit admirablement bien (le 21), en compagnie du Commissaire De Stéfano (Affaires politiques), m'affirme qu'il m'a envoyé aussitôt son accord par télex, via Interpol. Comment se fait-il que je n'en ai pas été prévenu ? Je croyais «Interpol» une «maison sérieuse». Pourtant, lorsqu'à mon retour d'Italie, le 1^{er} avril 1974, je verrai le Commissaire divisionnaire Camille Bouvier, il me dira n'avoir rien reçu de Rome à mon sujet. Comme il ne m'a pas averti depuis —ce qu'il m'avait promis de faire—, faut-il croire qu'Interpol... perd les messages ? Amato nous dit qu'il est sicilien, d'origine israélite (*Amato* est la traduction de David), mais certes pas prosioniste. Il a, au mur, une reproduction du «Guernica» de Picasso. Personne, ni le juge Pascal, ni le commissaire Poiblanç, ne lui a communiqué le dossier «Hamshâri» : bel exemple de coopération internationale ! Comme ni le juge Amato ni le commissaire De Stéfano ne connaissent de langue étrangère, je dépose en (mauvais) italien, persiste et signe. Amato se pose, comme nous, la question de la photo de Liberman/Livenat que détient forcément la DST et qu'elle se garde. Il me montre une lettre de menaces de mort, contenant une balle symbolique. Il me demande de mettre par écrit, en français, mon témoignage et de le lui envoyer, de Paris, par une filière sûre : ce que je ferai, le 20 mai 1974, parce que je dois attendre le départ du «courrier». Nous avons beaucoup discuté, avec le juge et le commissaire italiens, de l'assassinat de Zu'aiter et, dans mon «mémoire» (qui est ma déposition complète, mise par écrit à Paris, à tête reposée) adressé au Juge Francesco Amato, je fais ressortir les points de convergence entre toutes ces affaires. D'autre part, j'apprends, par mes nouveaux amis de Rome (quelle différence avec l'atmosphère parisienne, méprisante et agacée !), que le procureur norvégien Hakon Wiker est venu à Rome en personne (ce que n'a fait aucun Français, avant moi) et que l'un des assassins de Wâ'el Zu'aiter portait sa montre au poignet droit et, sans doute, était donc gaucher. Nouvelle entrevue avec le juge Amato, le 22 mars, à 10 heures. De Stéfano, par mesure de sécurité, nous fait conduire à l'aéroport par une voiture de police «banalisée». A mon retour à Paris, peu-à-peu mon «intime conviction» se précise : tous ces attentats du Mossad en Europe, contre des Arabes, sont conduits par Albert Liberman/Livenat, choisi et recruté pour un certain nombre d'avantages : né en France (en 1934), fils de déporté, citoyen français depuis 1965, pouvant passer pour français et titulaire de deux passeports authentiques. Son équipe de terroristes comprend une dizaine de personnes (15 à Oslo), dont quatre au moins étaient en même temps que lui à l'Ambassade d'Israël à Paris : ils sont deux groupes de 2 tueurs (les tireurs au pistolet et les spécialistes de la bombe miniature). Si Liberman n'est pas le «Mike»

d'Oslo, qui est ce? En tout cas, Livenat (Liberman) [284] s'est vanté, auprès de ses amis Lacouchie, de tous ses exploits. Le 1^{er} avril 1974 (sur rendez-vous par téléphone), je suis reçu, à la PJ, par le Commissaire divisionnaire Camille Bouvier que Jacques Chirac, nommé par Georges Pompidou ministre de l'Intérieur, a mis à la tête de la Brigade criminelle où il succède au Commissaire Roger Poiblan. L'atmosphère, correcte au début, se tend au fur et à mesure des dix questions que j'ai préparées et que, pendant plus d'une heure, je pose (pourquoi faut-il qu'en France je sois considéré comme un gêneur, presque comme un adversaire —alors que l'Italie m'appelle et m'accueille à bras ouverts?). On dirait vraiment que je ne fais pas mon devoir pour contribuer à la manifestation de la vérité. n est vrai que personne ne me l'a demandé... Mes questions sont écartées avec agacement, ou restent sans réponse. C'est bien pratique. Mais alors, à quoi sert la police? Tout est, paraît-il, chez le juge d'instruction Jean Pascal, «qui a un dossier complet». D'ailleurs, comme d'habitude, il est entendu que «je ne dépose pas: nous bavardons». Je finis quand même par apprendre que la Brigade criminelle se concentre sur l'affaire Boudia, mais on ne me dit pas pourquoi. «On ne peut rien faire, tant qu'on n'a pas de témoin». Il est vrai (tiens!) qu'il y en a un pour le meurtre de Kubaisi. Non et non: pas question de demander à la DST les photos des attachés militaires israéliens à Paris, entre 1963 et 1966. Exaspéré (c'est bien mon tour), je demande si «la DST est un service français, ou israélien?» Je pars, ne sachant toujours pas pourquoi la PJ n'a jamais reçu le télex du juge Amato, par Interpol, me donnant —le 15 mars— rendez-vous pour le 21 à Rome. Il ne me reste plus qu'à aller voir le premier juge d'instruction Jean Pascal. Le 10 avril, il me convoque pour (pardon! Il «m'invite à me présenter à son cabinet») le 30. Finalement, je le verrai le 2 mai 1974, cette fois pendant trois heures (de 16 à 19 h). C'est la première fois que je le rencontre, puisque je n'avais, jusque là, eu affaire qu'à son prédécesseur, le juge Galmiche. Je fais part au juge Pasacal de mes entretiens (et de ma déposition) avec le juge Francesco Amato. Je ne savais pas encore que les Lacouchie avaient été interrogés à Orléans et avaient reconnu la photo de Livenat/Liberman. M. Pascal se garde bien —en vertu du «secret de l'instruction»— de me le dire. Je lui explique que je dois protéger «ma source». A la fin, il se décide à prendre ma déposition —tronquée (c'est lui qui la dicte au greffier). Et, mi figue, mi raisin, il conclut: «Vous faites du commentaire de dossier et de la direction d'enquête... En somme, vous me donnez des instructions!» Et pourtant, si le 7 septembre 1973, on pouvait lire dans *Le Monde* (p. 3): «après cet attentat, les services secrets israéliens sont accusés d'en être responsables, mais l'information judiciaire ouverte n'amène l'arrestation d'aucune personne précise» si, le 14 novembre 1974, plusieurs milliers de manifestants pro-sionistes hurlaient, dans les rues de Paris, sans être inquiétés: «Hier Hamshâri, demain Arafat!» (*Le Monde* du 16-XI-1974); si l'hebdomadaire «Spécial dernière» (n° 301 du 7 décembre 1974, p. 2) pouvait écrire impunément, à propos des agents secrets israéliens du Mossad: «Ce sont eux qui ont tué Mohammed (sic) al-Hamshâri»: il fallut attendre 1977 et la publication, par Philippe de Saint Robert, des «Septennats interrompus» (édi. Robert Laffont), pour apprendre que, dès le 18 décembre 1972 —soit dix jours après l'attentat —, le président Pompidou répondait à l'auteur, qui lui demandait, au sujet de Mahmoud:

«Sait-on au moins qui a fait le coup?»—«Oui, j'ai la certitude que ce sont les services secrets israéliens».— «Notre police les a laissés filer?»—Alors, sardonique: «Vous pensez bien qu'ils sont plus malins qu'elle». Le chef de l'État, je le sentais bien, était excessivement gêné par cette affaire, où il subodorait peut-être une partie cachée, à moins qu'il n'ait lui-même ac-

cepté qu'un voile fût jeté sur elle. Il avait raison d'être inquiet, puisque trois autres assassinats du même ordre s'ensuivirent à Paris, sans que [285] jamais aucun assassin ne fut appréhendé».

On va voir, avec le cas de Mohammed Boudia, tué par bombe le 28 juin 1973, que cette autre affaire apportait des éléments nouveaux.

[286]

5. Le crime des « Fossés-Saint-Bernard » (Mohammed Boudia, Paris, 28 juin 1973)

La lecture du dossier sur «Les crimes israéliens en Europe», publié, le 25 juin 1974, par le «Collectif national pour la Palestine», est ici particulièrement instructive. On notera que cette brochure, au texte incisif et percutant, n'a jamais été interdite ou saisie et que son texte n'a jamais fait l'objet d'un démenti — officieux ou officiel. On peut y lire (p. 17): «Les faits: 28 juin 1973, 10 h 45. Mohammed Boudia monte dans sa R16, rangée devant l'un des immeubles de l'Université de Paris VI, 32, rue des Fossés-saint-Bernard (Paris V^e). A peine assis au volant, une déflagration disloque la voiture. Atteint aux jambes et à l'abdomen, il est tué sur le coup». Les premières réactions de la presse sont identiques à celles qu'avait suscitées l'attentat contre Mahmoud al-Hamshâri, également par explosif, le 8 décembre 1972. *L'Aurore* du 29 juin titre, sur cinq colonnes: «Tué par sa propre bombe». Autres citations de la presse parisienne ou régionale: «L'hypothèse de l'attentat ne semblant pas résister aux constatations matérielles, reste la possibilité d'un accident. M. Boudia transportait-il une bombe dans sa voiture, et l'a-t-il fait exploser par maladresse?... Mais que M. Boudia ait été sa propre victime n'est nullement exclu au siège de la Brigade criminelle» (*Figaro* du 29 juin). «La voiture de M. Boudia n'aurait pas été piégée» (*Combat* du 29). «Selon la police, il ne s'agirait pas d'un attentat» (*L'Humanité* du 29). «Mohammed Boudia a pu être victime d'un engin dont il prenait livraison» (*SudOuest* du 29). «Attentat israélien, estiment les milieux arabes. Mais, pour la police, la victime transportait la bombe qui l'a déchiétée» (*La Nouvelle République* de Tours, 29 juin). L'opinion publique est donc mise en condition: ces Palestiniens, tout de même, tous des terroristes. Encore heureux qu'ils se fassent sauter eux-mêmes! Et puisqu'on vous dit que la police... C'est bien connu, les gens lisent l'information et son bref commentaire, le jour même où elle «tombe», à la une des journaux. Personne —ou presque - ne prendra garde aux rectifications postérieures. Dès le 30 juin, pourtant, *Le Monde*, à la rubrique des «Faits divers», s'interroge: «M. Mohammed Boudia a-t-il été victime d'un attentat ou d'un accident?» De son côté, *L'Aurore* du 30 écrit, tranquillement: «D'après certaines indications israéliennes, Boudia aurait été «piégé» par des agents secrets juifs... Les services secrets israéliens ne font pas mystère de leur action éventuelle à Paris. Ils s'en amusent même. Comme ils ont «piégé» le leader terroriste palestinien (*sic*) Hamshâri, le 8 décembre 1972, ils laissent entendre que l'explosion de la rue des [287] Fossés-saint-Bernard pourrait bien être leur œuvre. Ce que conteste farouchement, on le sait, la Brigade criminelle. Au correspondant d'un journal de Jérusalem, un officier de police française aurait même déclaré: «Nous n'excluons pas la possibilité que l'explosion soit l'œuvre des Israéliens, mais le cas échéant, même si nous en avons les preuves, nous ne le dirions pas et nous affirmerions le contraire». Autrement dit, la police française est carrément accusée de forfaiture. En principe, il y a des tribunaux pour cela. En principe.

Trois jours après l'explosion des Fossés-saint-Bernard, *Le Journal du Dimanche* 1er juillet 1973 (sur une petite colonne, en page intérieure) rectifie le tir:

«Mohammed Boudia: c'était bien un attentat». Le lendemain, *Combat* du 2 juillet reconnaît que «la presse israélienne ne cherche pas à nier l'assassinat». Et le journal cite *Maariv* et d'une dépêche du correspondant à Paris de *Yediot Aharonot*: «il pense que Mohammed Boudia avait pris la relève de Mahmoud El-Hamshâri à la tête du réseau européen de *Septembre Noir*» (!). Dans son numéro daté des 1 et 2 juillet 1973, *Le Monde* cite un communiqué publié à Beyrouth, le 28 juin, par l'OLP, affirmant que «Mohamed Boudia a été assassiné par ceux-là mêmes qui avaient tué Mahmoud El-Hamshâri et Basil Kubaisi. Les assassins sionistes continuent leur entreprise de liquidation des intellectuels révolutionnaires arabes... (Et cela) en toute tranquillité, assurée de l'impunité et bénéficiant du soutien actif de certains milieux français». Et *Le Monde* rappelle que «Mohammed Boudia, membre de la Fédération de France du FLN pendant la guerre d'Algérie, arrêté pour sabotage en 1959 et libéré en 1962, dirigea le Théâtre national algérien après l'Indépendance. Après l'avènement du régime présidé par le colonel Boumediène, en 1965, Mohammed Boudia entra dans l'opposition et gagna la France, où il fut, de 1968 à 1972, l'un des administrateurs du Théâtre de l'Ouest parisien». Mohammed Boudia était incontestablement un révolutionnaire authentique, pleinement solidaire de la Résistance palestinienne. Un «Appel pour les Palestiniens» paraît (en publicité) dans *Le Monde* des 1-2 juillet 1973: il invite à un rassemblement silencieux, samedi 30 juin, à 18 heures, devant le parvis de la mosquée de Paris. L'opinion commence à se poser des questions — au moins pour les lecteurs de *L'Humanité* du 2 juillet: «Il est curieux de constater, dans certains services de M. Marcellin, une propension à accuser les Palestiniens de la responsabilité des crimes commis par les services israéliens. Lorsque Mahmoud Hamshâri fut assassiné, la police affirma également, durant les premières heures, qu'il avait été tué par une bombe de sa fabrication... Une information contre X a été ouverte. Prendra-t-elle la suite de l'enquête sur la mort de Mahmoud Hamshâri, dont on attend toujours les résultats, un an et demi après? L'équation n'est pourtant pas difficile à résoudre. Le gouvernement français en sait suffisamment sur les coordonnées des X en question pour prendre les mesures qui s'imposent». On apprend (*Le Monde* du 3 juillet 1973) que «le dossier a été confié à M. Jean Pascal, juge d'instruction, qui a délivré une commission rogatoire pour permettre aux policiers de la Brigade criminelle de continuer leurs enquêtes». Il s'agit de la CR n° 1546 en date du 30 juin 1973, «pour faire suite à la procédure de flagrant délit transmise au Parquet de Paris, sous n°586, le même jour. C'est le commissaire divisionnaire Camille Bouvier, chef adjoint de la Brigade criminelle, qui est chargé de la conduite de l'enquête, avec l'assistance du Commissaire Chastagner et des inspecteurs Laffargue et Baty.

On peut lire, dans le Dossier du «Collectif national pour la Palestine» (25 juin 1974, p. 19): «Lorsque, le 15 mars 1973, un commando palestinien est arrêté au poste frontière de La Grave (Hautes-Alpes), on apprend, six mois plus tard, que la police a, semble-t-il, trouvé sur l'un d'eux, parmi d'autres noms et [288] adresses, le nom et l'adresse de Boudia. Tous ont été convoqués par la police. Sauf Boudia. Les étrangers désignés sur la liste sont expulsés. Boudia n'est ni convoqué, ni expulsé. Pas plus qu'il n'est inquiété ou interpellé de la moindre manière. Pourquoi? Il était donc si important de ne pas donner à la victime désignée des raisons de se méfier... Alors qu'elle n'avait rien à lui reprocher, la police française voulait-elle l'assassinat de Boudia? (L'accusation est grave. Comment se fait-il que la brochure qui la contient —p. 20— n'ait pas été saisie? Pourquoi n'y a-t-il pas eu procès en diffamation? Ou alors, qu'est-ce que «l'honneur et la réputation» de la po-

lice, si ni l'un ni l'autre ne sont jugés atteints?). Dans cette nouvelle affaire, on va le voir, bien des voiles se déchirent, la DST sort de son silence et la presse publie des informations surprenantes. Ainsi *L'Aurore* du 30 juin 1973 (deux jours après l'assassinat de Boudia) : «C'est alors que Jérusalem donne l'ordre de le démasquer et de le liquider coûte que coûte». Et puis, il y a autre chose : l'attentat a eu lieu au grand jour, en plein Paris, il y a des témoins. Et le professeur Pierre Vidal-Naquet —dont on ne peut pas plus étouffer la voix que lorsqu'il l'élevait, pendant la guerre d'Algérie, contre la torture et les assassins de Maurice Audin— adresse, au *Monde* (daté du 3 juillet 1973), une lettre dans laquelle il écrit notamment : «Il se trouve que je puis, dans cette affaire, apporter un témoignage. J'ai été averti, il y a plusieurs mois, par une conversation avec une personne de nationalité française, qu'il est inutile de nommer ici, que les services israéliens s'intéressaient tout particulièrement à M. Boudia... Je l'ai aussitôt averti, et de la façon la plus énergique, qu'un danger le menaçait, en provenance d'Israël. Boudia n'a pas paru autrement étonné de cet avertissement. Il se contenta de me remercier et de me dire qu'il prendrait des précautions. Apparemment, elles n'ont pas été suffisantes». Entendu, sous serment, comme témoin, par le commissaire Chastagner, le 26 septembre 1973, Pierre Vidal-Naquet précise que la mère d'une jeune Française, arrêtée en Israël, lui avait confié que sa fille «était constamment interrogée, par les services israéliens, sur Mohammed Boudia. Il lui semblait que les Israéliens désiraient connaître tout ce qui pouvait se rapporter à M. Mohammed Boudia». Voilà un témoignage, porté par une personnalité française bien connue, au-dessus de tout soupçon : on ne pourra donc, en tout cas, rester inerte, comme dans l'affaire Hamshâri. Des instructions sont-elles venues de haut ? Force est de constater que, du 28 juin au 13 novembre, les procédures concernent les constatations faites sur place, à Paris, dans le cadre du flagrant délit. A partir du 19 novembre 1973 et jusqu'au mois de février 1974, une impulsion nouvelle est donnée à l'enquête, à la suite de l'assassinat, en Norvège, le 21 juillet 1973, du Marocain Ahmed Bou-Cheikhi, des arrestations et révélations qui ont aussitôt suivi, de la mission à Paris (11-15/1/74) de Mme Aanestad, commissaire de la police criminelle norvégienne, et du procès d'Oslo (6 au 20 janvier 1974).

Parmi les membres du «commando israélien de liquidation» du Mossad qui sont «coffrés» en Norvège, figure une belle fille, porteuse d'un passeport canadien au nom de Patricia Roxburgh, domiciliée 3-5 Quai Louis Blériot, à Paris XVI^e. La perquisition (19-XI-73) révèle onze numéros de téléphone, portés sur des papiers divers. Si la plupart sont sans intérêt (SNCF, Orly, Agence Hertz, Agence Galilée...), d'autres correspondent à Mme Catalogne et Mme Lucas (un dernier numéro ne correspond à aucun abonné). Mais, auparavant, la police n'était pas restée inactive à Paris. Elle perquisitionne, dès le 28 juin 1973 —jour de l'attentat contre Boudia—, chez son amie, Mme Lucette Salardenne, 29 rue Boinod (18^e). Mme S. (divorcée en 1973) a connu Boudia en 1968, quand il était administrateur, à Boulogne, du Théâtre de l'Ouest parisien, où son mari était alors animateur. Mohammed Boudia et son amie devaient aller en vacances au Liban le 8 juillet. Le 28 juin, à 12 h15, [289] Mme S. passe devant l'Université de Jussieu et voit la voiture de Boudia et celui-ci mort à l'intérieur. Derrière l'auto de Boudia, lui bloquant la sortie, était garée, 30 rue des Fossés-saint-Bernard, une Peugeot 204 n°2799 QE (?) 75, appartenant à un hôtelier nommé Salomon Achache, né à Oran le 1-XII-19329 [tel quel dans l'édition imprimée du livre]. Sur son carnet d'adresses, Boudia avait noté, le 10 juin 1973, le nom d'un jeune Allemand : Klaus Jürgen Gerke, né le 8 mai 1949 à Uelzen (RFA), étudiant aux Arts décoratifs, résidant 6 rue de Lancry

(Paris X^e). Gardé à vue, Gerke est interrogé sans résultat. La perquisition ne donne rien. L'amie de Gerke, Nathalie Raverat, est interrogée, sans résultat. Mme Salar-denue (née Gérard) reconnaît que son ami Boudia avait un autre logement, 22 rue des Fossés-saint-Bernard, et qu'il garait sa voiture en face. Elle-même y a passé la nuit plusieurs fois. Le 30 juin, on apprend que Boudia occupait également, parfois, un studio, 8 rue du Chemin Vert (Paris XI^e), dont l'occupant (absent, mais interrogé depuis) est son ami Hadj Smâ'ine, ancien ministre algérien de la Justice (fin 1963 à fin 1964). On constate enfin que la R16 de Boudia, déjà bloquée à l'arrière par la Peugeot de Salomon Achache, est également coincée, par devant, par la Volvo d'un certain Gérard Lévy. Pure coïncidence? On ne semble pas s'en préoccuper. La police s'intéresse maintenant surtout à l'explosif. Le 19 juillet 1973, le rapport du directeur du Laboratoire central de la PP dépose ses premières conclusions: «L'engin explosif était constitué d'une charge d'hexogène, un explosif très brisant, amorcée par un dispositif électrique dont deux fragments seulement ont pu être découverts. Il paraît vraisemblable d'envisager que ce circuit électrique ait pu fonctionner par télécommande à distance». Un second rapport précise, le 12 novembre: «L'engin était placé sous la banquette, du côté gauche, face au centre du siège du conducteur... Il comportait une enveloppe de tôle de laiton, analogue à celle qui constituait l'enveloppe de l'engin qui a fonctionné le 8 décembre 1972 au domicile de M. Hamshâri, 177 rue d'Alésia (Paris XIV^e). La charge explosive était constituée par de l'hexogène, explosif brisant à usage militaire, utilisé, avec un plastifiant, dans les armées britannique, américaine, *israélienne*, mais aussi dans les pays de l'Est... Nous pensons que l'engin était *télécommandé*, car nous avons trouvé des vestiges d'un condensateur de découplage». Conclusion: «Charge explosive de 200 gr environ d'hexogène, contenue dans une enveloppe métallique de laiton. Selon toute vraisemblance, le dispositif de mise à feu à la charge explosive était télécommandé, la victime ayant été «*tirée à vue*» lorsqu'elle s'est assise dans sa voiture».

Cette fois, grande merveille (que s'est-il donc passé depuis un an?), la DST en personne donne signe de vie et proteste de sa volonté de coopération. Le 6 décembre 1973, sous n° PN/ST/19632/R.21/727-147, le Préfet, directeur de la Surveillance du Territoire, écrivait, au directeur de la PJ, une note de deux pages, avec, en objet: «Découverte d'un appartement ayant été occupé par un *ancien diplomate israélien*, actuellement détenu en Norvège, et dont les activités pourraient avoir un rapport avec l'assassinat à Paris de Mohammed Boudia». Deux «notes» en référence: 15.389 du 25/9/73 et 15.908 du 5/10/73. Pièces-jointes: «PV d'audition de Mlle de Lanascot, propriétaire de l'appartement, et annexes. Une notice de renseignements sur l'ancien diplomate israélien à Paris, Zvi Steinberg, avec *photographie*». On voit que, quand elle le veut, la DST retrouve très bien les photographies. Dans le cas de Zvi Steinberg, il s'agit, il est vrai, d'un individu —«ancien diplomate israélien à Paris»— inculpé et détenu en Norvège pour «meurtre, espionnage et complicité de meurtre». Il est évident que la police norvégienne a sa photo, son signalement ses empreintes etc. On peut donc, sans inconvénient, «lâcher du lest». Le cas d'Albert Liberman/Livenat est différent. S'il est bien «Mike», c'est-à-dire le chef du «commando de liquidation» du [290] Mossad en Europe, il est en fuite et les Norvégiens n'ont pas sa photo —seulement le faux nom et le faux passeport sous lesquels il s'est inscrit à l'hôtel. Puisque, selon Roger Wybot, fondateur et ancien directeur de la DST et, prétend-il, co-fondateur du Mossad israélien, «la liaison ne cessera plus jamais entre nous... Les services israéliens nous rendront d'éminents services... Une même camaraderie du combat

nous réunit. Nos ennemis, au Proche-Orient comme en Afrique du Nord, sont les mêmes» (*La Bataille pour la DST*, Presses de la Cité, 1975, p. 159-161): dans ces conditions. la DST n'a —à son point de vue, qui n'est certes pas celui de l'intérêt et de la politique arabe de la France— aucun avantage, bien au contraire. à «brûler» un «agent» étranger aussi précieux, ancien Attaché militaire par surcroît. Revenons à Zvi Steinberg et à la note DST du 6 décembre 1973: «De source confidentielle, mon service a appris qu'un appartement situé 51 rue de Passy à Paris 16^e, loué en juin 1973 à un Brésilien, courtier en pierres précieuses, avait été abandonné, sans raison, par son locataire, fin juillet» (donc: Steinberg l'occupait au moment de l'attentat contre Boudia et le quittait à l'époque 21 juillet de l'assassinat de Bou-Cheikhi en Norvège). «A la suite de cette information, j'ai fait procéder à une enquête qui a conduit à recueillir les déclarations de la propriétaire, Mlle Anne de Lanascot, demeurant 19 bis rue du Calvaire à SaintCloud. Mlle de Lanascot a en effet loué, le 8 juin 1973, l'appartement en question à un certain Steinberg Waldemar Enrique, citoyen brésilien, qui a disparu brusquement dans le courant du mois de juillet, en laissant des loyers impayés. Toutes les démarches tentées par la propriétaire, afin de retrouver son locataire, sont restées vaines, cependant que, fin octobre, elle était contactée par un avocat parisien, M^e Bomsel, 44 avenue des Champs Elysées, qui lui dit avoir été chargé du règlement de la location. Après résiliation du bail et déménagement de l'appartement, Mlle de Lanascot découvrait, parmi les objets oubliés, onze *trousseaux de clefs*, munis, pour la plupart, de porte-clés d'identification, apparemment aux noms de salles de spectacles parisiennes, qu'elle acceptait de nous remettre. Mon service ayant effectué un rapprochement entre le nom de Steinberg Waldemar et celui de l'une des personnes détenues à Oslo, dans le cadre de l'affaire Bouchikhi: Steinberg Zvi, *ancien diplomate israélien*, en poste à Paris de 1969 à 1971, une *photographie* de ce dernier fut présentée à la propriétaire, qui a reconnu formellement son locataire. Les vérifications auxquelles j'ai fait procéder ont permis d'établir que l'un des trousseaux ouvrait l'appartement occupé, à la même époque, 3/5 Quai Blériot, par Sylvia Rafael, alias Roxburgh, également détenue à Oslo... Il va de soi que *le concours le plus entier de mon service vous est acquis*, dans les investigations qu'il vous plaira de prescrire. Cet appartement, que l'intéressé n'habitait pas régulièrement, pourrait bien avoir servi, tout comme celui du Quai Blériot, au *recueil* de membres d'un commando israélien, durant les préparatifs et l'exécution d'attentats.» (Autrement dit, c'était une *planque*. J'en ai indiqué une autre —toujours en exercice— dans mon propre immeuble. Mais la DST, alertée par mes soins, n'a pris aucune mesure. Pourquoi?). «Afin de ne pas compromettre les opérations ou vérifications ultérieures, mon service» (la DST) «n'a pas procédé à l'audition de M^e Bomsel, qui a servi d'intermédiaire entre Steinberg et Mlle de Lanascot, lors de la résiliation du bail de location».

Le PV d'enquête de Jean-François Clair, commissaire de police à la DST (audition de Mlle de Lanascot, le 23 novembre 1973, à 19 heures) procure des renseignements complémentaires. D'abord, la propriétaire de Steinberg, Mlle de Lanascot, avoue avoir hésité à louer à ce dernier, en raison de «la mauvaise impression produite», malgré l'exhibition, par S, de photos de sa femme et de ses enfants, lesquels, avec leur «gouvernante» (?), devaient le rejoindre au mois de [291] juillet. Après la disparition de Steinberg, en juillet, M^e Bomsel téléphone pour régler le loyer et le déménagement a lieu le 23 octobre: «il régnait, dans cet

STEINBERG Zvi,

Pièce jointe : I photographie de l'intéressé.

- né le 18.3.1943 à RIO DE JANEIRO (Brésil) de Moshe né le 5.5.1910 à CZERNOWITZ (Roumanie) et de Léa, née le 10.5.1910 à LODZ (Pologne).
- nationalité israélienne
- marié le 25.11.1965 à TEL AVIV
à BALSAMO Mariza, née le 2.3.1940 à JUNDIAI (Brésil)
- 1 fils, Alexandre (en 1971) né le 10.9.1968 au Brésil
- Arrivé en France le 18.2.1969, muni du passeport de service n° 25.842 délivré le 20.1.1969 à JESUSALEM
- Prise de fonction à l'Ambassade d'Israël à PARIS, en tant que membre du personnel administratif et technique le 19. 1969.
- demeurait 163 Bd Voltaire à PARIS 11° - possédait la voiture VNI 600 59 K 329
- a quitté la France en septembre 1971

inconnu autrement des archives de Police

Actuellement détenu à CSIO, pour participation au meurtre du marocain AHMED BOUCHIKI, le 21 juillet 1973 à LILLEHAUG (Norvège).



Notice de renseignements - avec photo -
communiquée par la DST à la PJ le 6-XII-73.

[292] appartement, un désordre indescriptible, donnant l'impression que ses occupants pouvaient être partis précipitamment. La famille Steinberg avait accumulé, dans cet appartement, certains objets (nourriture, vêtements, médicaments) en quantité anormale. Tout donnait, en tout cas, l'impression que les intéressés s'étaient installés pour longtemps». C'est un ou deux jours plus tard que Mlle de Lanascot, retournant à l'appartement qu'elle voulait remettre en ordre avant de le louer de nouveau, découvre, «dans le tiroir d'un secrétaire», cinq cartes de la banlieue parisienne (à grande échelle), une carte d'étudiante au nom de Balsamo (nom de jeune fille de Mme Steinberg) et les fameux onze trousseaux de clefs, dont huit portaient des étiquettes aux noms respectifs de: «Madeleine, Biarritz, Cameo, Wepler, Bobino, Eldorado, Eiffel et Tours». Le contrat de location porte, très lisible, la signature de Waldemar Henrique Steinberg. Trois autres renseignements intéressants sont donnés par Mlle de Lanascot: elle a fait remettre, à M^e Bomsel, «du courrier resté en souffrance»; le jour du déménagement (23 octobre), pendant qu'elle se trouvait dans l'appartement du 51 rue de Passy, une dame Bessis (demeurant en province à Pont-aux-combes - code postal 77; tel. 406-

51-09) a téléphoné pour demander des nouvelles de Steinberg, dont elle se disait «l'amie intime»; enfin, depuis le 1^{er} novembre (1973), Mlle de Lanascot a loué son appartement du 51 rue de Passy à un certain Stavy, directeur de l'École israélienne de Paris: «lors de son entrée dans les lieux, un haut fonctionnaire de l'Ambassade d'Israël est venu effectuer une visite de sécurité». Lorsque Steinberg se présenta pour louer (à la suite d'une annonce mise, par la propriétaire, dans *Le Figaro* et le *New York Herald Tribune*), il produisit, comme preuve d'identité, un passeport, délivré le 2 mai 1973 par le Consulat du Brésil à Rotterdam, sous le n° A-117.173, et mentionnant son adresse São Paulo, 350 Av. Plinio de Maura. On apprendra, par la suite, que Zvi Steinberg a ouvert, à Paris, deux comptes bancaires, au Crédit commercial de France: le premier, de mai 1973 au 11 juillet 1973, à l'agence des Champs Elysées; le second, le 29 juin 1973 —lendemain de la mort de Boudia— à l'agence Passy du CCF. Mais c'est l'assassinat de Bou-Cheikhi en Norvège qui fait rebondir les autres affaires, et notamment celle de Boudia.

Le 20 décembre 1973, un PV du commissaire divisionnaire Camille Bouvier (PJ) relate «qu'en exécution de la Commission rogatoire n°931/73 en date du 31-X-1973, délivrée par M. Alain Bernard, juge d'instruction au Tribunal de Grande instance de Paris, dans une affaire suivie contre X (victime: Al-Kubaisi Basil), pour homicide volontaire, une demande de renseignements avait été adressée aux autorités judiciaires norvégiennes, en vue d'obtenir des renseignements sur le meurtre de M. Bouchiki Ahmed (tué par balles 22 LR), le 21 juillet 1973 à Lillehammer (Norvège). Pour cette affaire sont actuellement incarcérés les nommés: AERBEL Dan, né le 28/2/1937 à Gentofte (Danemark), alias ERT Dan, citoyen danois et israélien, demeurant Hagelundsvei 42, Solna, Stockholm; DORF Michael, né le 10/4/1946 à Tel-Aviv, citoyen israélien, demeurant Amishav str. 48, Tel-Aviv (Israël); GLADNIKOFF Marianne Ethel, née le 13/8/1943 à Stockholm, citoyenne suédoise, demeurant Livorno 26, Bat Yam (Israël); ORBAUM Leslie, né le 12-3-1940 à Leeds (Angleterre), citoyen anglais, demeurant 49 Queen's Hill Drive à Leeds (Angleterre); RAFAEL Sylvia, née le 1/4/1937 en Afrique du Sud, alias Roxburgh Patricia née le 17/9/36, citoyenne israélienne, demeurant 6 Rh, Idmit Giuatiam (Israël); STEINBERG Zvi, né le 18/8/1943 à Rio de Janeiro, citoyen *israélien*, demeurant Hagibor Haalmoni 44, Tel Aviv (Israël). - Par ailleurs, dans cette même affaire, les personnes suivantes sont recherchées: BAEHR Rolf, né le 11/2/1930 à Cologne; COUSIN Raoul, surnommé «Danny», 30 ans environ, HEFFNER Nora, 30 ans environ; INGLEBY Jonathan, [293] dit «James», né le 11/12/1934 à Manchester (Angleterre); LAFOND Gérard, né le 12/2/1945 à Bourg-en-Bresse; LASKIER Édouard Stanislas, dit Mike, né le 3/12/1928 à Grenoble; PISTAUER Gustave, né le 27 (ou 28) 8/1929 à Vienne; SEVENIER Jean-Luc, dit «François», né le 15/5/1947; MARIA Tamar (ou Tamara), 25 à 30 ans environ. - Compte-tenu que les nommés Steinberg et Roxburgh alias Rafael sont susceptibles d'avoir participé au meurtre de Boudia Mohamed le 28 juin 1973, des recherches seront entreprises, en vue de déterminer si les personnes impliquées dans l'affaire de Norvège ont pu séjourner à Paris au moment du meurtre de Boudia. En outre, des vérifications seront faites en vue de trouver les appartements susceptibles de correspondre aux clés retrouvées chez Steinberg, 51 rue de Passy, à Paris (XVI^e). Le même jour, 20 décembre 1973, un PV du Commissaire Bouvier mentionne «que les Services spécialisés» (ce ne peut être que la DST) «nous ont fait savoir que le sieur ORBAUM était en fait le nommé GEMER Abraham, né le 1er novembre 1937 à Rehovat (Rekhovot), Israël: *diplomate israélien*, en poste à Paris de 1965 à 1969. Nous placerons sous cote à la suite la *photographie* de GEMER Abraham». Cette fois-ci, on le voit, la DST coo-

père et lâche les «diplomates israéliens» —mais seulement quand ils sont «brûlés» (Comme Steinberg et Gerner)— et non quand ils sont en fuite et, officiellement, non identifiés, comme Liberman/Livnat.

Cette fois-ci, les procédures vont bon train. Le 27 décembre 1973, le juge Jean Pascal délivre une Commission rogatoire internationale (noP.42054 et n° J. 938). Après avoir rappelé les circonstances de la mort de Boudia et précisé la nature de l'explosif, la CR précise que Sylvia Rafael «pourrait avoir été mêlée à ce meurtre. Cette femme se serait trouvée à Paris au moment de l'attentat... Elle résidait, à l'époque, dans un studio sis 3 et 5 Quai Louis Blériot à Paris 16^e, sous l'identité de Roxburgh Patricia. Elle a quitté ce domicile après les faits et n'y a plus reparu. Au cours d'une perquisition effectuée dans cet appartement, il fut découvert, notamment: un panneau de contre-plaqué de 1m40 sur 0m55, avec en son centre une ouverture rectangulaire de 0m58/0m20 (ci-joint photo); 4 panneaux rectangulaires découpés dans des rouleaux d'une substance adhésive (genre papier en plastique adhésif) et entourés de papier collant (ci-joint photos); une paire de mocassins d'homme; un exemplaire du journal «Le Figaro» *en date du 27 juin 1973*» (veille du jour de l'assassinat de Mohammed Boudia). «Il est apparu que les 5 panneaux susvisés pouvaient, de par leurs dimensions, avoir servi à obturer les vitres d'un véhicule Volkswagen type «mini-car». - La nommée Rafael Sylvia, alias Roxburgh Patricia, est actuellement détenue à Oslo (Norvège), à la suite de l'assassinat commis, le 21 juillet 1973 à Lillehammer (Norvège), sur la personne d'un ressortissant marocain, le sieur Ahmed Bouchiki». Vient ensuite la liste des six prisonniers d'Oslo, puis la mention des onze trousseaux de clefs découverts chez Steinberg: «chacune de ces étiquettes correspond donc, ou à une ville, ou à un cinéma, ou à un quartier de Paris. C'est ainsi que les clés auxquelles est fixée l'étiquette EIFFEL ouvrent le studio qu'occupait la nommée Roxburgh, 3 et 5 Quai Louis Blériot». - MISSION: demande aux autorités norvégiennes d'entendre, comme témoins, les six détenus d'Oslo et de leur présenter les onze trousseaux de clefs et les photos des panneaux en contreplaqués découverts chez «Patricia Roxburgh». Le Commissaire divisionnaire Camille Bouvier, chef adjoint de la Brigade criminelle, se rend en Norvège, «en qualité d'observateur», accompagné de l'inspecteur divisionnaire Baty.

Mission en Norvège: le 8 janvier 1974, le Commissaire Bouvier rend compte au Juge Pascal de l'exécution, par les autorités judiciaires norvégiennes, de sa CR internationale du 27-XII-1973. Arrivé le 1er janvier 1974 à Oslo, le Cre Bouvier a [294] demandé l'audition des six détenus. Il joint, à son rapport, les six PV d'audition. D'autre part, il a obtenu, sur place, les renseignements suivants: Sylvia Rafael (alias Patricia Roxbulgth) et Abraham Gerner (alias Leslie Orbaum) avaient, chacun, un carnet-agenda avec des numéros de téléphone, transcrits dans un code très simple, facilement décrypté, et affectés chacun d'un nom ou prénom. C'est ainsi qu'ont pu être identifiés 5 sur 7 des numéros de Gerner et les 4 inscrits par Sylvia Rafael. De la sorte, il sera facile, grâce au service des PTT, de connaître les noms et adresses des abonnés. Il faudra ensuite voir quelles sont les clefs (trouvées chez Steinberg) qui correspondent aux serrures des appartements ainsi repérés, à Paris. Steinberg a été trouvé porteur d'un trousseau de quatre clefs muni d'une étiquette en plastique identique à celles de son appartement de Paris. Patricia Roxburgh avait un faux passeport canadien. D'après les cachets portés dessus, elle a quitté la France le 28 mai 1973, pour y retourner le 16 juin et repartir le 28 juin (jour du meurtre de Boudia): elle arrive à l'aéroport d'Oslo le 18 juillet 1973 (juste à temps pour participer à l'assassinat de Bou-Cheikhi le 21). Abraham Geh-

mer (le «diplomate israélien» de Paris) avait un faux passeport britannique n°604.285, délivré le 18 mars 1971, au nom de Leslie Orbaum. Les seuls cachets qui y apparaissent montrent que Gerner est passé à Saida (?) le 21 mai 1971 et qu'il est entré en Norvège, le même jour que «Patricia Roxburgh»: le 18 juillet 1973. Le passeport brésilien de Steinberg n'a pu être retrouvé. Aucune trace du passage en France (sur leurs papiers) de Dorf, Aerbél et Gladnikoff. Les 9 suspects en fuite «font l'objet d'un mandat d'arrêt de la Justice norvégienne, mais leur identité n'a pu être contrôlée, celle-ci figurant simplement sur les fiches d'hôtel qu'ils ont remplies». Les cachets portés sur le passeport de «Patricia Roxburgh» montrent qu'elle est passée par l'aéroport d'Amsterdam les 28 mai et 28 juin 1973. Quant à Abraham Gerner, son passeport «britannique» a été visé à l'aéroport de Lisbonne le 30/4/1971. Enfin, Marianne Ethel Gladnikoff, titulaire d'un passeport suédois (valable de 1971 à 1981), a fait viser celui-ci par l'Ambassade d'Israël, pour le permis de résidence, le 10/9/1971; elle est passée par Londres (Heathrow) les 5-6 juin et 1^{er} juillet 1973. Au cours de leurs auditions, seuls Sylvia Rafael (le vrai nom de «Patricia Roxburgh») et Zvi Steinberg ont reconnu qu'ils avaient séjourné à Paris aux mois de mai et juin 1973 (ils ne pouvaient pas faire autrement, puisqu'on le savait déjà). Une feuille de l'agenda de Sylvia Rafael porte la mention suivante: «En cas d'accident, prière avertir: Dr. Max Legedkin, 8002 Zurich, Beethovenstr. 24, tel. 36-65-76. Privat.: Kusnacht, Im Lagi, tel. 90-58-38». Par la suite, en janvier 1974 (pendant et après le procès d'Oslo), l'exploitation méthodique des numéros de téléphone parisiens (et, par conséquent, des noms et adresses des abonnés) portés sur les Carnets de «professionnels» aussi avertis —et aussi imprudents— qu'Abraham Gerner et Sylvia Rafael, ce travail méthodique et fastidieux (mais indispensable), effectué par la police française, a permis des découvertes fort intéressantes. On sait, par exemple, qu'un des «touristes» du Mossad en fuite à Oslo se faisait appeler Jonathan Ingleby. Le 15 mai 1973, il loue, par l'intermédiaire d'un certain Eugène Amouyal (israélite) de l'agence ACE, un appartement situé au 124 avenue de Wagram (Paris 17^e). Il remplit une fiche donnant comme profession: Ingénieur, et résidence: Hôtel Hilton, 32 Barlon Moor Court, Manchester. Il se dit né le 11 décembre 1934 à Manchester et donne, comme référence bancaire: Northern Commercial Trust, Pall Mall, Manchester. Il se prétend célibataire, mais indique à l'agence que l'appartement sera occupé par deux personnes: pièce d'identité produite: LO-332.427. Le 28 septembre 1973, «Ingleby» écrira, de l'Hôtel Hilton, à Téhéran, pour résilier son bail. Dans son logement du 124 avenue de Wagram, on trouvera: un [295] livre ouvert, écrit en anglais («Portrait of Lord Nelson»); plusieurs journaux, dont le plus récent est *Le Monde* du 23 juin 1973; sur un bout de papier: «Veiller au départ lundi!» (donc: le 24 juin?); une facture de parfum («Reflets de Paris»), datée du 16 juin 1973, Vol AZ 333, destination Rome, nom de l'acheteur: LAST, adresse: Amborg (?). Un Allemand, Hans Matala, né le 22 janvier 1937 à Gleiwitz (Allemagne), célibataire, adresse: Hôtel Hilton, Paris, pièce d'identité: CI 3943 742, se disant ingénieur chez Inter-Liebke-Export, à Hanovre (Allemagne), loue à Paris à M. Robert de Trémont, un appartement 45 rue Le Marois (16^e), par l'intermédiaire de «Logexpress» (9 rue Galilée), le 23 mars 1973. Il paie son loyer, mandat-chèque, jusqu'en janvier 1974. Le 10/1/74, il écrit (en français) à M. de Trémont, pour dénoncer son bail: cette lettre est —comme pour «Ingleby»— à en-tête de l'Hôtel Hilton de Téhéran.

Autres enquêtes, autres découvertes. «Patricia Roxburgh» a, sous ce nom, habité 78 rue Raynouard (16^e) - tel. MIR 26-25-, du 5 février 1967 au 8 décembre

1970. Elle était alors photographe et «pigiste» au «Daily Mail» (ou au «Daily Mirror»). Un numéro de téléphone retrouvé chez elle (le 704-10-72), permet de remonter à un studio, 21 rue de la Faisanderie, loué et occupé, du 15 mars à la fin de décembre 1973, par une certaine Hélène Ghenassia. Or, sur le carnet d'Abraham Gerner, en face du prénom «Helen», figurait le numéro de téléphone 508-49-14, correspondant à la Clinique d'accouchement du Châtelet, 21 boulevard de Sébastopol, Paris 1^{er}. La directrice de cette clinique est une Mme Ghenassia, née Esther Moatti (à Miliana, Algérie). Sa fille Hélène est née à Miliana le 7 février 1944. Sa mère déclare qu'Hélène est «psychologue» et vit à Tel-Aviv depuis 1968, mais voyage souvent en France. Bien entendu, elle ne s'explique pas qu'Abraham Gerner ait eu, sur lui, le numéro de téléphone de la clinique. Plus inexplicable encore: deux clefs des trousseaux trouvés chez Zvi Steinberg ouvrent les portes du studio d'Hélène Ghenassia, où traînent des journaux du 17 décembre 1973. La mère reconnaît qu'Hélène est venue en France en juin 1973 (le mois de la mort de Boudia). Elle remet une photo de sa fille à la police, qui la présente à la concierge du 21 rue de la Faisanderie. La concierge identifie Hélène Ghenassia comme la locataire «épisode» du studio: elle ne vient guère que tous les deux mois (pour des stages de psychologie, sans doute?) et, en octobre et novembre 1973, le studio a été occupé et payé par un homme de 40 à 45 ans, de taille moyenne, mince, aux cheveux châtons, un peu chauve, à l'accent «étranger». La propriétaire est une Mme Lucas, divorcée, née Rolande Brunel.

Sur l'inépuisable carnet-agenda d'Abraham Gerner figurait —en face des prénoms: Helmut/François— le numéro de téléphone 224-64-34, qui correspond à un M. Faurie, 196 avenue de Versailles, Paris XVI^e. L'appartement est perquisitionné et le gardien portugais, Paraiso Correia, interrogé. Selon ses dires, l'appartement de M. Faurie a été occupé, depuis mars 1973 (le Dr Basil Kubaisi a été assassiné dans la nuit du 5 au 6 avril), par un certain «Anzuela», lequel «parlait espagnol avec un accent guttural» (?), mais qui fut très vite remplacé par un «homme de 50 ans, aux cheveux gris, portant lunettes, parlant espagnol, très affable, de taille moyenne», qui vivait avec une jeune femme, assez forte, boiteuse, aux cheveux longs. Tous deux sont partis précipitamment vers le 20 juin 1973 (pour Oslo?). Il y avait beaucoup d'allées et venues, dans cet appartement, au dire d'une voisine, qui a compté jusqu'à sept visiteurs par jour. Certains, même, étaient «hébergés temporairement». Tout cela pue «la planque». D'autant plus que le numéro de téléphone de M. Faurie figure également, en face du prénom: Helmut, sur le carnet de Sylvia Rafael. On peut donc se demander si «Anzuela» ne serait pas «François» - surnom d'un des tueurs, Jean-Luc Sévenier, né [296] le 15/5/1947—, et si l'homme de 50 ans «(Helmut)» ne serait pas l'Autrichien Gustave Pistauer, né le 28/8/1929 à Vienne. Mais il est évident que toutes ces identités sont fausses. En tout cas, en France comme en Norvège, on ne peut pas dire que tous ces «agents secrets» pêchent par un excès de précautions! Ils sont chez eux, sûrs de l'impunité et se comportent comme en pays conquis. Deux autres cas ont encore été relevés. Sur le carnet de Sylvia Rafael, en face du prénom «Sulbian», le numéro de téléphone 553-67-21 est attribué à Mme Prévôt-Videcoq, 107 rue Lauriston Paris XVI^e. Son locataire, qui dit s'appeler Galeano Luis, est passé par l'agence du Trocadéro, dont le directeur est un Juif marocain, Henri Chiche, né à Casablanca. Galeano a disparu fin mai 1973 et a écrit à sa propriétaire, de l'Hôtel Sheraton à New York, pour dénoncer son contrat de location, le 26 septembre 1973. Toutes ces «précisions» ne signifient rien, bien entendu: on peut toujours se procurer du papier à lettres avec l'en-tête d'un hôtel et faire poster, par un

par un comparse, son courrier, d'une ville étrangère où l'on n'a, soi-même, jamais mis les pieds. Le numéro de téléphone 577-63-18 (carnet Gerner) —en face du mot: «Tours»— correspond à un studio sis 22 rue Emeriau, Paris XV^e, loué par une agence, la Société Macson Express, dirigée par un M. Cohen, à un certain Miguel Emilio Lamenta. Celui-ci, d'après son passeport canadien BJ 90-1097, serait «antiquaire», né le 23 juillet 1935 à Montevideo, où il habite la Résidence 618, Canelones. Il a occupé —épisodiquement— le studio du XV^e entre le 11 septembre 1972 et le 11 novembre 1973. La porte de ce studio a pu être ouverte, sans difficulté, grâce à deux des clefs du trousseau étiqueté «Tours», retrouvé chez Zvi Steinberg. On voit, maintenant, que la PJ aura raison de transmettre au juge, le 10 janvier 1974, un rapport sur «l'organisation parisienne Steinberg, Roxburgh et autres». On relèvera, enfin, que Steinberg et Sylvia Rafael, interrogés en Norvège du 2 au 5 janvier 1974 (mission du Cre Camille Bouvier), ne se souviennent de rien et ignorent tout des trousseaux de clefs et des numéros de téléphone. Michael Dorf n'est jamais allé en France de sa vie. Abraham Gerner refuse de parler et de signer. Marianne Ethel Gladnikoff ne serait jamais allée à Paris: elle n'aurait rencontré Gerner et S. Rafael qu'à Tel-Aviv, juste avant leur départ pour la Norvège. Quant à Dan Aerbal, l'Israélite danois, il «se trouvait (en mai-juin 1973) en Israël, entièrement occupé par son travail de chef d'exportation». Il admet être allé à Paris en 1969 ou 1970 et un samedi de mars 1973 —venant de Bruxelles. C'est donc à la Norvège qu'il faut toujours en revenir, c'est-à-dire à l'assassinat d'Achmed Bou-Cheikhi, à Lillehammer, le 21 janvier 1973, et au procès d'Oslo, du 6 au 20 janvier 1974.

[297]

6. La neige était sale (BOU-CHEIKHI, Norvège, 21 juillet 1973).

Mort d'un garçon de café

Pourquoi aller jusqu'en Norvège chercher et abattre un jeune garçon de café marocain? Pourquoi lancer un commando israélien de quinze personnes, dont six se feront prendre? Pourquoi compromettre et faire condamner des diplomates israéliens? C'est pourtant ce que l'un des «meilleurs services secrets du monde», le fameux Mossad, a fait en juillet 1973. Pour savoir la vérité et tirer les enseignements de cette affaire, il faut pouvoir disposer de sources sérieuses. Il y a d'abord la presse norvégienne, fort bien documentée, qui, très vite, dès l'attentat du 21 juillet 1973, à Lillehammer, qui coûta la vie à Ahmed Bou-Cheikhi, a donné des informations exactes et mis le doigt sur le nœud de l'affaire. Au moment du procès d'Oslo (en janvier 1974), elle a réussi à relever les dépositions, les plaidoiries et le réquisitoire, même si, gênée par le huis clos (pour les audiences mettant en cause directement l'État d'Israël), elle a dû —non sans succès— exploiter des renseignements indirects et des «fuites». Grâce à M^e Michèle Beauvillard (avocat de la partie civile dans l'affaire Hamshâri), qui s'est rendue en Norvège pour le procès, j'ai pu disposer d'une grande partie de la presse norvégienne: *Aftenposten* («Le Courrier du Soir»), journal conservateur à grand tirage (100.000 exemplaires) et *Dagbladet* («Le Quotidien») journal libéral, très lu, tiré de 80 à 100.000 exemplaires. Je les désignerai ici par les initiales AP et DB. J'ai pu les étudier de près, à Paris, avec l'aide d'un ami journaliste norvégien, en février 1974. Sous le titre général de *Lillehammer-saken* («L'affaire de Lillehammer»), ces journaux portent, en manchette: *Drapet pa apen gate* («Le meurtre en pleine rue», DB), *Kaldblodig drap* («Un meurtre de sang.froid», DB), *Teeror-gruppe* («Les terroristes», DB) et *Amatorgruppe* («Des amateurs», DB). En somme, pour la presse norvégienne, il s'agit d'un assassinat en pleine rue, perpétré de sang.froid par des terroristes amateurs. En effet, très vite, Oslo reprendra l'expression du journal d'Uri Avnery, *Ha-Olam hazé* (n°du 1er août 1973): «Pardon! Erreur sur la personne!». Les Norvégiens (jusqu'au procureur Håkon Wiker, au cours du procès d'Oslo, le 19 janvier 1974), sauront et diront: Feil mann! —Erreur sur la personne. Autrement dit, Ahmed Bou-Cheikhi a été«liquidé» par erreur: ce n'est pas lui qui était visé, il a été pris pour un autre. Tout au début, on avait pensé à un règlement de compte entre trafiquants de drogue (parce que Lillehammer, près de la frontière suédoise, était, paraît-il, un centre de commerce des stupéfiants), mais, dès les premières arrestations, le lendemain [298] du crime (le 22 juillet 1973), filtre une autre version: le commando du Mossad était à la poursuite du «responsable» de la prise d'otages de Munich (le 5 septembre 1972): Ali Hassan Salâmé, qu'Israël pensait trouver en Norvège où il aurait préparé un attentat contre l'ambassade de l'État juif. La méprise tragique proviendrait d'une photo de Salâmé le Palestinien (elle sera apportée en Norvège), qui présente une vague ressemblance avec Bou-Cheikhi, la victime. L'opinion publique, en Norvège, est pro-sioniste: honteuse d'un lointain passé qui interdisait le pays aux Juifs, la Social-

Démocratie est en faveur de l'État «socialiste» d'Israël, comme elle est anti-nazie et anti-communiste. Mais, d'autre part, les «bavures» du commando israélien ont profondément choqué les Scandinaves: ces quinze «agents secrets» qui «débarquent» bruyamment dans une petite ville de 20.000 habitants, avec six voitures (Mercedes, Mazda, Peugeot, Volvo) de location, communiquent, sans se cacher, par talkies-walkies, téléphonent en hébreu (sauf une fois, en anglais) à Oslo, toujours au même numéro (le 14-15-89), qui est celui de «l'Officier Sécurité» de l'Ambassade d'Israël, se livrent à des filatures voyantes dans les rues, restent des heures à surveiller un immeuble, se déplacent en groupe, pour finalement abattre un «serveur» marocain innocent, au bras de sa femme norvégienne visiblement enceinte, et tout cela à Lillehammer, où les «étrangers» sont aussitôt repérés et qui n'avait pas connu de crime depuis 1936 —près de quarante ans!

C'est, d'ailleurs, un journaliste de l'*Aftenposten*, Dag Christensen, qui a permis à David B. Tinnin (correspondant du *Time* américain), d'écrire, en collaboration, un livre —bien meilleur que les autres— sur «La vengeance de Munich»

(tr. Fr. laborieuse aux éd. Robert Laffont, 1977), qui, pour plus de la moitié, est consacré à l'attentat de Lillehammer. Dans l'ensemble, les informations qu'il donne (grâce à D. Christensen) sont exactes et peuvent être recoupées par les coupures de la presse norvégienne (AP et DB en particulier). Mais il y a des détails inédits, sans doute en provenance d'Israël, où David B. Tinnin a des relations utiles et où il a fait un séjour pendant l'été 1974. Dans l'état actuel de mes connaissances, je n'ai aucun moyen de les vérifier: certains me semblent vraisemblables, d'autres pas. De plus, j'ai l'impression que David B. Tinnin, qui ne fait pas mystère de ses sympathies pour «Israël», a certains silences... complices (ou tactiques) et, par exemple, pour rendre plus difficiles certaines identifications, n'hésite pas à «gommer» certains traits, à en modifier d'autres. Il faut aussi avouer que, si la partie «norvégienne» est, de loin, la meilleure du livre, David Tinnin, en ce qui concerne les autres assassinats du Mossad en Europe, apporte peut-être des «révélations», mais son livre contient aussi des erreurs presque aussi graves que celles de l'ouvrage fantaisiste: «Mossad, les services secrets israéliens» d'Uri Dan, Dennis Eisenberg et Eli Landau (tr. fr. éd. Stanke, Montréal, 1977). C'est ainsi que Tinnin, d'une part donne des précisions sur la participation directe du chef du Mossad, le général Zvi Zamir en personne, à l'exécution de Wâ'el Zu'aiter à Rome, le 16 octobre 1972 (p. 82), à l'explosion de la voiture de Boudia à Paris, le 28 juin 1973 (p. 99) et même à l'attentat contre Ahmed Bou-Cheikhi, à Lillehammer, le 21 juillet 1973 (p. 127, 167 et 175). Pour surprenante qu'elle soit, la présence du «grand patron» lui-même, sur les lieux de l'action, est présentée comme une certitude par David Tinnin, qui a dû obtenir cette information en Israël. De même, s'il ne nomme pas les «deux tueurs israéliens» de Zu'aiter (p. 81) et de Basil Kubaisi (p. 93), Tinnin indique que «Mike» et sa maîtresse, la belle Tamar, ont assisté, dans leur voiture, à la mort de Zu'aiter (p. 81); il affirme que «Mike» et «Jonathan Ingleby» étaient à Nicosie, le 24 janvier 1973, pour placer et mettre à feu —«par impulsion radio»— la bombe [299] télécommandée qui tua le Palestinien Abou-Ikheir: «variante nocturne de la mort de Hamshâri» (p. 88). C'est encore Tinnin qui assure que «Mike» a assisté, caché dans une Volkswagen à la vitre arrière masquée, à l'explosion de l'engin qui mit à mort Boudia (p. 99). Mais il ne prononce aucun nom pour l'assassinat de Mahmoud al-Hamshâri (p. 85-86). D'autre part, son récit, en dehors de la partie «norvégienne», beaucoup plus solide, renferme des inexactitudes incroyables. Passe encore qu'il fasse des «cibles» du Mossad des «terroristes» qu'ils n'étaient pas, mais comment peut-il se tromper à ce

point sur des faits que l'enquête de police a établis en dehors de toute contestation? Par exemple, après avoir affirmé, contre toute vraisemblance, que «Mahmoud (al Hamshâri) était le chef de Septembre Noir pour la France» (p. 84), il le fait rencontrer, au café, le soi-disant «journaliste italien» que Mahmoud ne vit jamais, en réalité, mais qu'il attendit en vain au siège de la Ligue arabe (p. 85). Plus loin, selon Tinnin, le téléphone sonne, chez Mahmoud, «peu avant midi», alors qu'il était un peu plus de 8 heures. S'il est exact que la bombe ait été déclenchée, à distance, par un «signal électronique», absolument aucune précision ne permet d'identifier les responsables du crime, à part le fait, connu depuis longtemps, qu'il s'agissait de «spécialistes du Mossad» (p. 85). Était-il enfin nécessaire d'ajouter que «les Israéliens furent certainement ravis que leur victime eût profité de son dernier souffle pour révéler quelques détails sur le plan diabolique qui causa sa perte» (p. 86)? Encore sont-ce là relatives peccadilles, en comparaison des contre-vérités qui rendent inutilisable l'ouvrage fantaisiste: «Mossad, les services secrets israéliens», dû à trois journalistes aussi peu sérieux que mal renseignés (Uri Dan, Dennis Eisenberg et Eli Landau), paru en 1977, avec des extraits en pré-publication dans l'hebdomadaire *Le Point* n°260 du 12 septembre 1977. Comment les auteurs de ce livre ont-ils pu à un tel degré altérer la vérité? Par exemple, ils font se succéder les assassinats en Europe dans l'ordre: Hamshâri, Boudia, Bou-l-Kheir (dont le nom est estropié en «Abad Chir»), Zu'aïter et Kubaissi, alors que la moindre lecture de presse leur aurait permis de rétablir la chronologie réelle: Zu'aïter, Hamshâri, Abou-l-Kheir, Kubaissi, Boudia. Il n'est pas question du meurtre de Bou-Cheikhi en Norvège, sans doute parce que ce fut un échec pour le Mossad, dont six agents sur quinze se firent prendre. La malveillance des auteurs de «Mossad» (1977) les conduit à diffamer gratuitement (et sans risque) les victimes. C'est ainsi qu'ils vont jusqu'à écrire, au sujet de Mahmoud al-Hamshâri (*Le Point* n°260, 12 septembre 1977, p. 133): «L'engin explosa alors que le terroriste était au lit avec sa maîtresse. La dame en question, épouse infidèle d'un employé des postes, ne fut pas blessée par l'explosion»! Et pour cause: Mahmoud était resté seul, après le départ de sa femme pour son travail et pour déposer, au jardin d'enfants, leur petite fille. Marie-Claude, la veuve de Mahmoud, protestera et sa mise au point paraîtra dans *Le Point* du 26 septembre 1977. De mon côté, j'ai donné, à cet hebdomadaire, quelques informations sur les crimes du Mossad, avec photo du «diplomate» Abraham Gelmer (n° 268 du 7 novembre 1977, p. 104). Revenons, maintenant, aux choses sérieuses: à l'affaire de Lillehammer, sur laquelle les informations, cette fois, ne manquent pas.

La Norvège a du pétrole - et des idées

Les faits sont bien connus. Les voici, résumés dans la brochure sur «Les crimes israéliens en Europe», publiée, en 1974, par le «Collectif national pour la Palestine» (p. 25): «Ahmed Bouchikhi, Marocain de trente ans, était arrivé en [300] Norvège en 1966. Il s'était marié et installé à Lillehammer, où il est partout décrit comme un homme rangé et sympathique. Il travaillait comme serveur dans un restaurant. Le samedi 21 juillet 1973, dans cette petite ville de Lillehammer, il regagnait à pied son domicile en compagnie de sa femme, après une soirée passée au cinéma. La nuit était très claire et la rue déserte. Une voiture dépassa lentement les deux promeneurs et s'arrêta. Deux hommes en sortirent et tirèrent à bout portant. Ahmed Bouchikhi s'écroula, atteint de treize balles, tué sur le coup. Sa femme, elle, ne fut pas touchée. A cette précision, *France-Soir* reconnaîtra là du

travail de professionnels». Il faut reconnaître que, de toute la presse française, c'est le quotidien *France-Soir* qui a donné les informations les plus rapides et les meilleures, sur le procès d'Oslo, auquel assistait son envoyé spécial Paul Maureau. Le fait mérite d'être relevé, car il s'oppose au silence de la télévision française (qui ne sera, brièvement, rompu que le samedi 19 janvier 1974, à treize heures, pour les nouvelles de la première chaîne) et au retard inexplicable du *Monde*: le «grand quotidien du soir» se borne, d'abord, à reproduire de brèves dépêches d'agences (de l'AFP surtout) et ne se décide que le 15 janvier 1974 à expédier à Oslo un envoyé spécial, Guy de Faramond. Dès le 11/1/74, *France-Soir* (qui ne passe pas pour anti-sioniste) ose écrire: «Pour la première fois, des terroristes israéliens seront inculpés à la face du monde». Le même article fait état des aveux de la Suédoise (israélite) Mariann Gladnikoff, «la plus vulnérable et la plus bavarde». Déjà le Mossad est mis en cause, les noms (vrais ou faux) des membres du commando «liquidateur» sont donnés et la question est posée de savoir qui était leur chef. Selon «les milieux proches de la police norvégienne»: un certain «Greger Manner», qui serait «bien connu des services de renseignements européens». Dans ce cas, «est-il l'homme dont parlait le professeur Vincent Monteil, mercredi (9 janvier), au cours d'une conférence de presse? Ce serait alors «un colonel israélien, grand, blond, la quarantaine, champion de karaté, qui dirige toutes les opérations des commandos israéliens en Europe en se faisant passer pour un paisible homme d'affaires». Le lendemain 12 janvier, Paul Maureau explique comment, «pour la première fois, on peut se faire une idée du fonctionnement des services secrets israéliens à l'étranger». Et ce qu'il en dit est conforme à la réalité. D'autre part, il écrit: «Paris, enfin, semble être un des centres de l'espionnage israélien en Europe. Cinq des quinze membres du commando de Lillehammer sont vraisemblablement des Français» (ce point est discutable, car les identités empruntées étaient fausses) et cinq des six membres arrêtés ont habité ou bien ont un appartement dans la capitale française, ou encore ont été employés à l'ambassade israélienne en France». Remarque importante (toujours dans *France-Soir* du 12/1/74): «Les journalistes israéliens présents à Oslo ne sont d'ailleurs pas tendres pour les policiers français qu'ils trouvent trop empressés à aider leurs collègues norvégiens, et ce pour des raisons politiques tenant aux relations amicales entre la France et les pays arabes. Ils craignent même que les autorités françaises ne réclament le commando israélien en Norvège, pour lui demander des explications sur certains meurtres d'Arabes inexplicables en France». Cette crainte est vaine, on l'a vu. En revanche «la justice romaine a décidé d'engager des poursuites contre les membres du commando «norvégien». Et Paul Maureau de rapprocher les trois assassinats, en France, de Mahmoud al-Hamshâri et Mohammed Boudia, en Italie de Zu'aiter, pour se demander s'ils ne sont pas tous l'œuvre du commando de Lillehammer. Décidément, quand un journaliste fait honnêtement son travail, il contribue, de manière considérable, à la manifestation de la vérité. Le 14/1/74, *France-Soir* titre, carrément: «La filière passe par Paris» et précise que «les policiers norvégiens, qu'ont d'ailleurs largement aidés les hommes de la DST, [301] n'excluent nullement que les accusés d'Oslo aient trempé dans le meurtre de M. Hamshâri... et (dans celui) de Mohammed Boudia». En effet, Sylvia Rafael, Zvi Steinberg et Abraham Gehmer «résidaient à Paris quelques jours avant le meurtre de Mohammed Boudia, et avaient quitté précipitamment la capitale juste après». «Sylvia Rafael, qui intéresse tant les policiers français, s'est montrée sûre d'elle, secrète. Une vraie professionnelle du terrorisme». Quant à Abraham Gehmer, que l'avocat général Håkon Wiker accuse d'être un agent du

Mossad, « professionnel », « sûr de lui », refusant de coopérer, il n'a été démasqué qu'au procès. Mais, à la question : « Qui était le chef du commando ? » - « Un dénommé Mike », dit-il. « Le même « Mike » avait déjà été cité par Mariann Gladnikoff : il s'agirait en fait d'un Français né à Grenoble, Édouard Laskier ». Tout autour du Tribunal, écrit Paul Maureau, la neige couvre la capitale norvégienne. Mais cette neige, à mon avis, était sale : le sang du pauvre Ahmed Boucheikhi — pour lequel jamais personne n'a eu un mot de compassion — y mettait une tache ineffaçable.

Voilà pour *France-Soir*. De son côté, dans un bref article repris de l'AFP, *Le Monde* daté du 12/1/74 déclare que Sylvia Rafael a reconnu avoir loué un appartement parisien sur l'ordre de « Mike » (toujours lui). Ce « Mike » dont, « mercredi déjà, l'existence avait été signalée par des sources policières » et qui serait « Édouard Laskier, alias Gregor Manner ». Il est question, ensuite, de Dan Aerbel, qui avait, ainsi que deux autres accusés, travaillé à l'ambassade d'Israël à Paris en 1967 ». Le lendemain, dans *Le Monde* daté des 13-14/1/74, le sous-titre : « Le procureur affirme que la police française a découvert des équipements et des codes utilisés par le commando israélien » est atténué par de prudents conditionnels et cette remarque finale : « On indique, à la Préfecture de police, que les faits relatés par le procureur norvégien ne peuvent être ni infirmés ni confirmés, car toutes les informations réunies par la police sont couvertes par le secret des instructions judiciaires en cours ». Le 15 janvier suivant, le titre d'un entrefilet du *Monde* — décidément en retrait sur *France-Soir* — ne s'engage en rien : « Les services de sécurité français s'intéresseraient (?) aux inculpés du procès des complices du meurtre de M. Bouchikhi ». Il suffira de la présence, à Oslo, d'un envoyé spécial, Guy de Faramond, pour que les lecteurs du *Monde* soient enfin informés - ce qui est la raison d'être d'un journal, après tout. Le 16 janvier 1974, on peut donc lire : « Ce procès est unique à plus d'un titre » (il aura fallu dix jours au *Monde* pour s'en apercevoir !). « C'est la première fois en Europe que des agents israéliens sont inculpés de *complicité de meurtre*. Ce motif est, en Norvège, aussi grave que celui de meurtre. En raison de la gravité de l'accusation, l'affaire a été portée directement devant un *Lagmannstett*, équivalent d'une cour d'assises française... Bien que composé en grande partie de professionnels, le commando avait sous-estimé l'efficacité de la police norvégienne... (pourtant), une certaine irritation devant la fermeté du procureur commence à être sensible dans la presse bourgeoise norvégienne, traditionnellement pro-israélienne. Les quatre avocats de la défense interrompent le procureur, dès qu'il frôle un domaine concernant les « relations de la Norvège avec les puissances étrangères », pour demander le huis clos ». Guy de Faramond dépeint, à traits précis, les six inculpés, rappelle leurs liens avec Paris, leur appartenance au Mossad et, comme tout le monde, est fasciné par le charme de Sylvia Rafael, une femme « fort expérimentée » qui, au demeurant, « serait impliquée dans les meurtres de Palestiniens à Paris, à Chypre et à Rome ». Le journaliste français relève enfin qu'Abraham Gehmer « se départira de son calme pour exiger le huis clos », lorsque le policier qui interrogea Dan Aerbel vint donner, à la barre, le numéro de téléphone du Mossad à Tel Aviv (le 25-62-30). Cette fois, le coup était passé trop près... *Le Monde* daté du 18/1/74 est de lecture [302] instructive. On reparle du fameux et mystérieux *Mike*, « qui aurait organisé toute l'opération et qui, au cours de ce voyage, se présentait sous le nom d'Édouard Laskier. Il avait téléphoné plusieurs fois à M. Yigal Eyal, l'attaché à la sécurité à l'ambassade israélienne d'Oslo ». Deux policiers viennent affirmer l'identité des douilles, de calibre 22, marquées « R » (pour : « Rheinisch -Westfälische Sprengstoff

Fabrik») et striées de façon très spéciale, trouvées auprès des corps de Zu'aiter à Rome, de Kubaisi à Paris et de Bou-Cheikhi en Norvège. Déjà, en juillet 1973, *Dagbladet* d'Oslo avait attiré l'attention sur ce point: «L'Arabe tué à Rome: les balles étaient de calibre 22 —comme pour Ahmed Bouchiki». Remarque importante (toujours dans *Le Monde* du 18/1/74): «Chaque fois que le procureur parle des crimes de Paris et de Rome, les avocats de la défense protestent: «Vous sortez du cadre de l'affaire. Il s'agit d'un crime commis en Norvège». A quoi le procureur réplique: «Vous savez très bien que cette affaire a des ramifications en Europe. Nous n'avons pas fini d'en parler». Le lendemain, à la suite de la déposition de Mme Magnhild Aanestad, rentrée de mission à Paris, «le procureur a finalement réussi à impliquer les accusés dans les activités internationales des services secrets israéliens. Il a l'intention d'ajouter ces activités aux charges et aux présomptions qui pèsent sur les accusés» (*Le Monde* du 19/1/74). Le procès d'Oslo s'est terminé dimanche 20 janvier 1974. Le procureur Håkon Wiker avait requis les peines suivantes: neuf ans de prison pour Gehmer et Aerbel, sept ans pour Sylvia Rafael, six ans et demi pour Steinberg, Dorg et Mariann Gladnikoff. Finalement, le tribunal prononce son verdict le 1^{er} février 1974. Pour «complicité de meurtre et espionnage», Abraham Gehmer (Avraham Gerner), ancien diplomate israélien à Paris, est condamné à 5 ans 1/2 de prison; même peine pour Sylvia Rafael. Dan Aerbel «écopé» de 5 ans, Mariann Gladnikoff de 2 ans 1/2 et Zvi Steinberg d'un an de prison. Michael Dorf a été acquitté. Le 6 février, le gouvernement norvégien remet, à l'ambassadeur d'Israël à Oslo, une note de protestation contre la violation de sa souveraineté par le commando du Mossad: «Il ne peut tolérer que de telles actions, qu'elles qu'en soient les motivations, soient menées sur le territoire norvégien» (*Le Monde* du 8/2/74). Les cinq criminels condamnés ont, par la suite, été progressivement remis en liberté, les deux derniers à être relâchés, le 23 mai 1975, ont été Abraham Gehmer et Sylvia Rafael. Ils sont retournés en Israël.

Des Israéliens bien tranquilles

Sous ce titre, Ania Francos a publié, dans l'hebdomadaire *Jeune Afrique* (n°683 du 9 février 1974, p. 15 à 19), à peu près tout ce qu'à l'époque on pouvait savoir de l'affaire. On ne peut donc pas dire que l'opinion française n'était pas informée. Mais, dans un pays où la plupart des gens ne lisent rien, pas même un journal, et se contentent des informations télévisées, bien peu de gens sont au courant des événements qui importent —qui ne sont pas de simples péripéties— si rien, ou presque, n'en paraît sur le petit écran. D'autant plus que, cette fois, le ministre-conseiller, chargé de la presse et de l'information à l'ambassade d'Israël à Paris, observe le silence —contrairement à ses habitudes. Abraham Primor sera resté sept ans en France (1969-1976), qu'il quittera pour devenir, à Jérusalem, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Il aurait dû, cependant, donner son point de vue sur le procès d'Oslo, puisqu'il était resté quatre ans (1965-1969), dans son pays, à la tête du service des affaires scandinaves. Peut-être a-t-il jugé qu'on avait trop parlé de la «filière parisienne» et préféré se taire pour ne pas attirer l'attention sur une opération qui n'avait pas grand'chose à voir avec la plus grande gloire [303] d'Israël. Les Norvégiens, eux, n'avaient pas les mêmes raisons de garder secrète une affaire qui les intéressait au premier chef. On a vu que David Tinnin a eu recours au journaliste Dag Christensen. Il dit aussi (p.228) avoir exploité au maximum le dossier établi, à Lillehammer, par Erik Hagen et il indique ceci, qui semble avoir échappé à la justice et à la police française: «bien qu'au-

cune transcription officielle du procès n'ait été rendue publique, un sommaire détaillé de l'affaire avait été publié par la Cour, et était disponible en norvégien».

Que peut-on donc savoir, de ces «Israéliens bien tranquilles» qui ont bouleversé la vie d'une tranquille petite ville norvégienne et, en se trompant de cible, «liquidé» (comme ils disent) un jeune serveur marocain? La presse norvégienne est une mine, mais il faut la lire avec beaucoup de soin, en comparant, en particulier, les articles de l'*Altenposten* (AP) et de *Dagbladet* (DB). De celui-ci, j'ai pu consulter les coupures de juillet-août 1973. Dès le 25 juillet, on savait que le Danois (israélien) Dan Ert (ou Ertschik, dit Aerbel) avait des adresses à Copenhague, Stockholm, Rome et Bruxelles: «c'est un commis-voyageur qui ne vendait rien à personne». Le 27, on apprenait que Mariann Gladnikoff, d'une riche famille de Stockholm, avait un frère, Dan, particulièrement influent dans les milieux sionistes en Suède. Le 28, étaient révélés les rapports de Dan Aerbel avec une firme israélienne implantée en Norvège, la «MFC» (*Maritime Fruit Carriers*) de Haifa, pour laquelle un homme d'affaires norvégien bien connu, Martin Siem, a travaillé dans la fameuse histoire des «Vedettes de Cherbourg», en 1969. On répète, à cette occasion, que des agents israéliens trouvaient déjà refuge dans les locaux de la MFC. Le même jour (28 juillet), le DB affirme que les deux assassins d'Ahmed Bou-Cheikhi sont «Jean Sevenier» et «Gustav Pistauer». Le 30, le même quotidien donne les (faux) noms, l'âge et le signalement de quatre membres du commando, en fuite, inscrits dans les hôtels sous les (faux) noms de Raoul Cousin, Jonathan Ingleby, Maria Tamar et Nora Heffner. J'ai retrouvé une coupure du DB, sans date (de juillet-août 73), qui reproduit une information de source italienne: la femme qui conduisait la voiture pour l'assassinat de Zu'aiter, à Rome, avait la nationalité canadienne. Or, Sylvia Rafael voyageait avec le passeport canadien de Patricia Roxburth. Le 16 août, grâce au DB de ce jour, le public norvégien pouvait savoir qu'à son arrivée à l'aéroport d'Oslo, le commando du Mossad avait reçu le numéro de téléphone (14-15-89) d'un «employé de la compagnie israélienne El Al»... qui ne dessert pas Oslo: il s'agissait, en réalité, du numéro personnel de Yigal Eytal, officier de sécurité de l'ambassade d'Israel à Oslo. Mais c'est évidemment le procès d'Oslo, en janvier 1974, qui a permis d'éclairer la personnalité des six membres du commando tombés entre les mains de la police norvégienne et qui, dans certains cas, a même permis de reconstituer «l'organigramme» des assassins. A ce sujet, on doit rendre hommage à la justice et à la police de ce «petit pays», la Norvège, dont le comportement a été exemplaire de bout en bout. Le Procureur (*Statsadvokat*) chargé d'instruire l'affaire et de conduire les débats, Håkon Wiker, s'adressa en ces termes au tribunal, le jour de son réquisitoire au procès d'Oslo: «En tant que simple citoyen norvégien, je peux comprendre les mobiles des inculpés, qui avaient le sentiment de se battre pour leur pays, dans une guerre cruelle et sans fin. Mais, en tant que procureur du Royaume de Norvège, je ne peux excuser leurs actions» (Tinnin, 1977, p. 208). Où, dans des affaires semblables, a-t-on trouvé, en France, des magistrats capables de cette hauteur de vues? Håkon Wiker est allé lui-même en Italie, pour confronter ses informations avec celles du juge Francesco Amato, chargé de l'affaire Zu'aiter. Il a réellement cherché, quoi qu'il en coûte, la manifestation de la vérité, il s'en est approché d'aussi près que possible et il a requis le châtimement des coupables. Il a, dira-t-on, bénéficié [304] de circonstances favorables: les bavures et les bévues accumulées par «Mike» et son commando amateur. Peut-être. Il a surtout eu affaire à une police intègre et déterminée, prête à faire son devoir, même s'il fallait risquer les pires complications diplomatiques, en enfonçant la porte d'un «diplomate» israélien. La

«centrale» de la «Police criminelle» norvégienne (*Kriminalpoliti*) a une «Section E» (*E-gruppe*), qui est un corps d'élite, placé sous les ordres d'un *Leder* — ou *avdelingssjef*— qui était alors Rolf Harry Jahrman (né le 27-9-1923), par conséquent âgé de cinquante ans. Les Norvégiens l'appellent familièrement : «le Maigret norvégien» (*Norges Maigret*) et lui donnent toute leur confiance (DB des 26/7/73 et 4 août 1973). L'une de ses adjointes, avec rang de sous-directrice de la Section E, Magnhild Aanestad, a montré sa compétence à plusieurs reprises, notamment au cours de sa mission à Paris, en janvier 1974, et de sa déposition au tribunal d'Oslo. A tous les échelons, les policiers norvégiens ont fait preuve d'initiative. L'un des interrogateurs, l'inspecteur Leif A. Leir, mérite sans doute une mention particulière (Tinnin, p. 151). La Norvège ne se contente pas d'avoir du pétrole : elle a aussi des idées. Et ses magistrats et sa police n'ont pas peur de se brûler les doigts.

Une note discordante, pourtant : l'attitude des services norvégiens de contre-espionnage est dénoncée par Tinnin et Christensen (p. 175-176). La présence du général Zvi Zamir, «grand patron» du Mossad, au motel de Hamar, sous le nom de «Tahl», mais avec son propre passeport, pouvait-elle être ignorée de ces services ? Deux fois l'an, Zvi Zamir et son homologue norvégien se rencontraient, à l'occasion des réunions de chefs de SR que les Israéliens ne manquent jamais. Déjà, «lors des opérations de Rome et de Paris, Zamir et Mike avaient bénéficié de la coopération, au moins tacite, des SR italiens et français. Et déjà, «deux mois environ avant l'opération de Lillehammer, le général Zvi Zamir s'était rendu en Norvège, sur l'invitation de son homologue norvégien». Celui-ci a donc été vraisemblablement prévenu du retour de Zvi Zamir. «Il est toutefois probable que les Israéliens surestimèrent la capacité des services de contre-espionnage norvégiens de leur venir en aide s'ils se faisaient prendre... Mais ceux-ci refusèrent de coopérer avec la police lors de l'enquête et s'abstinrent de conseiller le procureur Håkon Wiker sur les aspects de l'affaire touchant au domaine du renseignement». On parle toujours de «l'internationale du terrorisme» : on pourrait aussi bien reconnaître que, dans le «*Monde libre*» tout au moins, il existe une entente des professionnels du renseignement.

Une honorable partie de campagne

L'expédition du Mossad en Norvège, où personne ne se gêne et où tout le monde se comporte en «touriste», venu, au cœur de l'été, pour une «honorable partie de campagne», apparaît pourtant pour ce qu'elle est : une sordide opération de «liquidation» d'un Feilmann, d'un innocent pris pour un autre - à la lecture des journaux norvégiens «Le Quotidien» (*Dagbladet*, en abrégé DB) et «Le Courrier du soir» (*Aftenposten*, AP). A la veille du procès d'Oslo, le 2 janvier 1974, DB rappelle la désinvolture et les imprudences des «terroristes» israéliens, avec leurs six voitures de location (dont certains habitants ont même relevé les numéros) et le rôle joué par «l'officier de sécurité» israélien, Yigal Eyal, qui a profité de son «immunité diplomatique» pour faire de sa résidence, au 14 Tuengen Allé, à Oslo, le centre nerveux des communications (comme si les standardistes ne finiraient pas par être intriguées par toutes ces conversations téléphoniques commençant et finissant par le «salut» hébreu (*Shalom*). Le [305] lendemain (3/1/74), toujours selon DB, le public apprend qu'il y a un lien entre le meurtre de Lillehammer et d'autres assassinats en Europe. Le procureur H. Wiker et le chef de la «Section E» de la police, Rolf Jahrman, se sont rendus à Rome pour y

confronter leurs informations avec celles du juge Francesco Amato. Comme il est normal, la presse norvégienne s'intéresse d'abord aux deux inculpés scandinaves : le Danois Dan Ert, alias Aerbel, et la Suédoise Mariann Gladnikoff. Le permis de conduire de Dan a fourni aux enquêteurs l'adresse, à Copenhague, d'une boîte postale et d'un secrétariat pour hommes d'affaires : de là, on remonte la filière de deux adresses, l'une à Rome et l'autre à Bruxelles. Les parents de Dan Aerbel ont commis, pour sa défense, un avocat israélien danois, Isi Foigel, qui n'a pas encore pu voir son client. La police norvégienne redoute une intervention violente, de la part d'Israël, pour libérer de force les six inculpés. Le 4/1/74, le DB écrit que la police a trouvé, dans la poche de Dan Aerbel, le numéro de téléphone (14-15-89) du « diplomate » israélien Yigal Eyal. C'est ainsi qu'une quinzaine de policiers armés et casqués ont encerclé le domicile de celui-ci, juste avant minuit, ont sonné et sont entrés de force, trouvant « la pie au nid », c'est-à-dire Zwi Steinberg et Michael Dorf - qui n'avaient pas de passeport diplomatique et ont été arrêtés sur le champ, malgré les protestations de Yigal Eyal et de sa femme. (On imagine des policiers parisiens fonçant de nuit chez un diplomate de l'ambassade d'Israël, sans mandat, sur la simple présomption que son téléphone aurait servi à communiquer avec un commando du Mossad. Impensable, n'est-il pas vrai ?). La police avertit — aussitôt *après* — le ministère des Affaires étrangères. L'ambassadeur Itzhak Keenan proteste et demande la libération immédiate de ses deux compatriotes. Le procureur H. Wiker donne une conférence de presse et le gouvernement norvégien proteste auprès de Jérusalem et déclare que la Convention de Vienne sur l'immunité diplomatique ne s'applique pas quand celle-ci a été utilisée pour faciliter et couvrir un assassinat. Golda Meir envoie le conseiller juridique des Affaires étrangères, Meir Rosen, qui est reçu froidement et part les mains vides. Yigal Eyal sera expulsé, en août 1973, sans autre forme de procès. La Cour suprême norvégienne confirme la peine de prison préventive — deux semaines — prononcée, contre Steinberg et Dorf, par le juge de Lillehammer. DB rappelle que Dan Aerbel et Mariann Gladnikoff ont été arrêtés à l'aéroport de Fornebu (le 22 juillet 1973), quand ils vinrent rendre les voitures de location — dont la police avait déjà les numéros, relevés à Lillehammer. Trompés par les manières débonnaires des policiers, persuadés que tout allait s'arranger entre Israël et ses amis norvégiens, Dan et Mariann conduisent tout droit les inspecteurs à l'appartement loué, par Dan Aerbel, à Baerum (faubourg d'Oslo), où ils n'ont plus qu'à cueillir les deux « professionnels » bien tranquilles : Abraham Gehmer et Sylvia Rafael. Comme le dit Dan Aerbel, tout va s'expliquer, tout va s'arranger.

Rien ne s'arrange — heureusement — pour le pseudo Leslie Orbaum et la fausse Patricia Roxburgh. Dès le 5 janvier 1974, à la première séance du tribunal d'Oslo, les deux complices sont, en leur absence du prétoire, inculpés de faux et usage de faux passeports, en même temps que d'espionnage au profit d'une puissance étrangère. Les défenseurs récusent en vain la compétence du tribunal et huis-clos leur est refusé (DB du 5/1/74.) D'après DB du 7/1/74, le procureur Håkon Wiker accuse, à l'audience de ce jour, les services secrets israéliens. Il rappelle la prise d'otages de Munich (5 septembre 1972), le meurtre de Wâ'el Zu'aiter à Rome (16 octobre 1972), celui de Boudia à Paris (28 juin 1973) et celui du colonel Yosef Allon, attaché militaire israélien à Washington (1^{er} juillet 1973). Il donne les grandes lignes de la vie d'Ahmed Boucheikhi (de père algérien et de mère marocaine) et explique que le commando israélien pourchassait d'abord [306] un certain Kemal Ben-Na'ame, Algérien fixé à Genève, qui vint effectivement en Norvège, (jusqu'à Lillehammer, à la veille du crime) et qu'Israël soupçonne d'être un agent

du fameux «Septembre noir»). Les accusés comparaissent pour la première fois. Abraham Gehmer s'est laissé pousser la barbe. Seul Steinberg sourit. Mariann Gladnikoff plaide «non coupable» et reconnaît avoir passé trois ans en Israël. Sylvia Rafael donne comme domicile: «Israël», Gehmer se dit «étudiant en sciences politiques et relations internationales». Bien entendu, il plaide «non coupable» (il dit, en anglais: *not guilty*). Michael Dorf est aussi étudiant —en sciences politiques et économiques (?). Steinberg serait un homme d'affaires. Lui aussi se dit «non coupable»: *ikke skyldig*, en norvégien (cf. allemand: *nicht schuldig* du procès de Nuremberg). Dan Aerbel se dit Directeur des exportations d'une entreprise commerciale et donne, comme adresse «Israël» (le juge a l'adresse exacte). Il a beaucoup voyagé, pour affaires. Il avait un bateau, le *Sheersburg A* —«à cause des six Vedettes de Cherbourg, détournées sur Israël en 1969». D'après le journal danois *Politiken* (cité par DB du 7/1/74), le bateau de Dan Aerbel s'est alors trouvé, en mer, en position convenable pour ravitailler en mazout les vedettes de Cherbourg. Trois semaines plus tard, D. A. vendait son bateau à un armateur grec». Le procureur déclare aussi que «l'officier de sécurité» Yigal Eyal (expulsé depuis) avait des contacts étroits et fréquents avec le SR israélien. Il reconnaît que la police ne savait pas, en forçant sa porte, ce qu'elle trouverait exactement chez lui. Quoi qu'il en soit, pour une fois (en Norvège, il est vrai), l'expression française se trouve justifiée: «Et tout ce joli monde fut conduit au dépôt».

A partir du 8 janvier 1974, la comparaison entre les articles des deux journaux AP et DB est possible et intéressante. Les réactions des six inculpés, leurs aveux (selon l'usage, ils reviennent sur leurs premières déclarations à la police, pour se disculper), les remarques du procureur jettent un jour plus précis sur toute l'affaire. Une phrase de Håkon Wiker, sur le rôle de la France, mérite d'être citée: «Le quartier-général du commando», dit-il (DB du 8/1/74), «et sa base d'opérations étaient Paris» (*Agentgruppens hovedkvarter og operasjonsbase var Paris*). C'est un point capital, qu'il ne faut jamais perdre de vue. On regrettera de n'avoir pas entendu ce langage Quai des Orfèvres... Mariann Gladnikoff parle d'abondance. Oui, elle était en Israël depuis 1970. Oui, elle devait prendre la nationalité israélienne en août 1973. Oui, elle a suivi un stage de SR à Tel-Aviv, du 2 au 17 juillet 73. Oui, ce jour-là, «un inconnu» (?) lui a demandé si elle était prête à «travailler» pour l'État d'Israël, en acceptant une mission en Norvège. Oui, elle n'avait pas le choix, parce qu'elle n'avait pas encore fait son service militaire obligatoire. Le 18 juillet, elle rencontre, à l'aéroport de Lod (Israël), une femme inconnue (Sylvia Rafael). Le lendemain de son arrestation, le 23 juillet 1973, Mariann G. avait avoué qu'elle avait assisté, avant son départ, à Lod, à une réunion préparatoire (*briefing*), qu'elle avait suivie tant bien que mal, à cause de ses connaissances insuffisantes en hébreu. Elle ne pensait pas que quelqu'un devait être assassiné. Elle ne l'a compris que lorsque sa voiture a, au soir du 21 juillet, reçu le message: *All cats go home*, et surtout (cela, elle le dira le lendemain, le 9 janvier 74) lorsqu'un des «agents» —Jonathan Ingleby, semble-t-il, aura dit (toujours en anglais): *A job is a job*. Autrement dit: «la mort est mon métier». Mariann G. prétend ne pas savoir qui a tué Bou-Cheikhi. Elle a seulement, dit-elle, «eu l'impression que, derrière la mission du commando, il y avait le Mossad ou le Shin-Beth» (AP du 8/1/74). Mais elle déclare qu'une simple «filature» n'est pas un crime, et qu'elle a surtout fait l'interprète de norvégien. Dan Aerbel a reconnu ses contacts, vieux de dix ans (1963) avec les services secrets israéliens. En 1970, il entre en relations avec deux «hommes du Mossad»: Abraham Gehmer et le [307] mystérieux «Mike»; qui le chargent d'une mission. Là-dessus, comme

«Israël» va être mis en cause, la séance continue à huis clos. Lorsqu'elle reprend, on apprend, par la police norvégienne, que Dan Aerbel a eu jusqu'à sept passeports danois successifs, entre avril 1968 et mars 1973: il déclarait les avoir perdus et ils étaient utilisés «pour des réfugiés juifs d'Afrique du Nord». Dan Aerbel connaissait déjà Sylvia Rafael, avec qui il était déjà allé en mission (sur ce: huis-clos). Ensuite, il reconnaît avoir été «contacté», en Israël, le 9 juillet 1973, par Gehmer, pour «une mission du Mossad» en Norvège. Dan a vu les photos, fournies par «Mike», de «l'homme qu'on cherchait»: c'est Sylvia Rafael qui les gardait sur elle. Sur ce point, les articles de presse ne sont pas clairs: ils parlent des photos de ... BouCheikhi, alors que, en Israël, personne ne s'intéressait encore à celui-ci et que les photos en question ne pouvaient être que celles de la «cible»: le Palestinien Ali Hassan Salâmé. Le procureur s'estime —à juste titre— fondé à déclarer, à l'audience du 7 janvier 1974 (AP du 8/1/74), que: «Abraham Gehmer est sûrement un agent du Mossad». Lorsque Dan Aerbel dira que «son contact au Mossad était Abrahahm Gehmer» (*Aerbel har opplyst at hans kontat i Mossad var Abraham Gehmer*), celui-ci «poussa un soupir» exaspéré et réclama le huis-clos (DB du 8/1/74). Sylvia Rafael ne dit que ce qui est déjà connu du procureur.

On apprend seulement —et pas par elle— que son passeport, au nom de Patricia Roxburgh, avait été «confié», par celle-ci, qui est vivante, à son employeur, un avocat israélien de Montréal. Ce serait encore «Mike» —toujours lui, invisible, mais présent— qui aurait remis, à Sylvia, le passeport de la vraie Patricia, le 18 juillet 1973, à l'aéroport de Lod. (On commence à comprendre que les six inculpés se connaissaient tous en Israël et qu'ils faisaient tous partie du Mossad. Ce qui, entre parenthèses, fait preuve, au sommet (de la part de «Mike») d'un mépris surprenant des règles impératives en usage dans tous les «services secrets d'action» dans le monde: chaque équipe doit ignorer les autres, de façon à éviter que l'arrestation de l'une n'entraîne celle des autres). Le 8 janvier, au tribunal, il a été fort question des onze trousseaux de clefs trouvés chez Zwi Steinberg, à Paris, grâce aux numéros de téléphone imprudemment transcrits, sur leur carnet-agenda, par Abraham Gehmer et Sylvia Rafael. Dans les chassés-croisés des agents israéliens, à pied ou en voiture, entre Oslo et Lillehammer, à la poursuite de l'Algérien Ben-Na'mâne (d'abord pris pour le Palestinien Ali Hassan Salâmé), il y a un côté vaudeville de Labiche - si, toutefois, on oublie qu'il s'agit d'assassiner un passant sans défense.

Le 21 juillet 1973, c'est «Mike» qui téléphone, à l'appartement de Yigal Eytal, à 19 h 18 (d'après les «écoutes» norvégiennes), pour donner l'ordre de mise à mort (DB du 8/1/1974). Le 7 janvier 1974, la presse (AP et DB) a révélé que Zwi Steinberg et Abraham Gehmer ont tous deux été en poste à l'ambassade d'Israël à Paris. Bien entendu, ils prétendront qu'ils ne s'y sont jamais connus, ni même rencontrés... Le 9 janvier 1974, on apprend, au procès d'Oslo, que Dan Aerbel aussi est passé par l'ambassade d'Israël à Paris, en 1967, mais qu'il ne figurait pas sur la liste diplomatique. Gehmer était 2^e secrétaire, à compter du 2/9/1965, puis 2^e secrétaire de 1967 à 1969. Steinberg, qui vivait en Israël depuis 1955, a été eux ans «chauffeur» à l'ambassade de Paris: de fin février 1969 au mois d'août 1971. On tourne autour de Dan Aerbel (on reparle des «Vedettes de Cherbourg»). Gehmer nie, bien entendu, l'avoir rencontré avant le début de la «mission», tandis que Mariann Gladnikoff (qui se contredit tout le temps) se dit stupéfaite de l'avoir retrouvé «dans cette bagarre», car elle l'avait déjà connu en Israël. On apprend que Dan Aerbel va en Libye deux fois par an (avec son passeport danois, bien sûr), pour le compte de maisons de commerce danoises (fabri-

cants de tricots, par exemple). Il est allé, notamment, en août 1970 et en 1972. Le 20/3/71, il [308] écrit de Rome à une société danoise. Il travaille pour la société israélienne *Sun Forst*. Interrogé le 11 janvier, il s'en tient à sa «couverture» d'homme d'affaires. Mais il revient sur ses premières déclarations à la police. Selon toute vraisemblance, ce sont pourtant les bonnes. D'après celles-ci, Dan Aerbel a, au moment de son arrestation, «chargé» Abraham Gehmer. Ce dernier a son bureau, à Tel-Aviv, au ministère de la Défense. Auparavant, Gehmer était diplomate. En tout cas, c'est bien lui qui a recruté Dan Aerbel pour le commando destiné à la Norvège. A cet aveu, Dan Aerbel en avait ajouté deux autres: d'abord, qu'il s'agissait bien d'une «affaire du Mossad», et ensuite, et surtout, que lui-même allait à Lillehammer «pour aider à tuer quelqu'un» (AP du 12/1/74). Bien entendu, devant le tribunal, il essaie de nier ces aveux accablants. Comme Mariann Gladnikoff, Dan Aerbel affirme que son chef de groupe était Gustav Pistauer, un vieil homme, malade, près de sa retraite. Comme il est en fuite, on ne sait rien de plus. C'est surtout par Mariann Gladnikoff que le mystérieux «Mike» est décidément mis en cause comme le chef de l'opération, avec Abraham Gehmer comme second. Personne ne donnera jamais, à ce procès, l'identité de «Mike», qui se fait inscrire, dans les hôtels, sous le «nom de guerre» d'Édouard Laskier et se fait passer pour français. Les deux figures les plus en vedette, au cours du procès, sont aussi les plus secrètes: celles d'Abraham Gehmer et de Sylvia Rafael, qui intriquent tout le monde.

Pour le premier, sa tactique est simple: se taire, tout nier et prendre les choses de haut. Tinnin et Christensen (1977, p. 153) prétendent, sans doute avec raison, que Gehmer «avait l'habitude de donner des ordres, d'être en position de puissance et de lire des rapports sur les interrogatoires des autres. «Au moment de son arrestation, il a donc refusé de répondre et de signer quoi que ce soit. Sa photo, communiquée par la DST et versée au dossier Boudia (p. 67 ci-dessus), montre un homme «fier, sûr de lui-même et dominateur» (pour reprendre la phrase célèbre du général de Gaulle). Son impassibilité au procès l'a fait surnommer, par les journalistes: «l'homme au visage de fer» (AP du 11/1/74). A l'en croire, il aurait été un simple «agent de liaison» (DB du 11/1/74), recevant ses ordres de «Mike», qui l'envoya à Lillehammer pour une banale filature. Il prétend qu'il n'a appris la mort de Bou-Cheikhi que le 23 juillet, dans le cabinet du juge (DB du 11). La seule chose qu'il reconnaisse, parce qu'il ne peut pas faire autrement, c'est qu'il utilisait un faux passeport britannique, au nom fictif de Leslie Orbaum (AP du 11). On n'en tira rien de plus. n recevra, cependant, le «coup de pied de l'âne, sous forme d'un article de Zvi Lavy, dans le journal israélien *Maariv*, qui évoque le fameux «terrorisme international», contre lequel Israël et la Norvège ont des intérêts communs, estime que les six inculpés d'Oslo n'auraient donc pas dû l'être, mais conclut en déplorant la «maladresse» de l'affaire de Lillehammer, décevante de la part d'un service comme le Mossad, qui a la réputation d'être «impeccable» (DB du 10/1/74). Comme on revient sur l'erreur d'avoir pris, sur photo, Bou-Cheikhi pour un autre, Dan Aerbel croit s'en sortir par la réponse classique: «Lui ou un autre... Tous les Arabes se ressemblent». Et d'ailleurs, il maintient que les autorités norvégiennes avaient certainement été averties par Israël de la possibilité, en Norvège, d'une action terroriste arabe. Il fallait donc prendre les devants et la liquidation de Bou-Cheikhi a été une opération préventive. Ce jour-là, dans le prétoire, on a compris qu'au fond tous les inculpés «avaient pris le grand risque de tuer Ahmed Bou-Cheikhi» (DB du 12/1/74). On apprend aussi que le commando israélien recevait, de France, des sommes d'ar-

gent illimitées (DB du 14). Sur ces liens avec la France, une indication précise: sur le permis de conduire international de Dan Aerbel, il y avait, comme adresse: Hôtel Adria, 75 rue de Provence, Paris (DB du 15/1/74). Et puis, comme Dan Aerbel voulait, à tout prix, «se couvrir» [309] et prouver que l'opération de Lillehammer était bien «sur ordre», il a demandé, à la police norvégienne, de téléphoner à Tel-Aviv, au numéro... du Mossad —le 25-62-30— et de parler à un certain «Miko» (serait-ce «Mike»?), qui partageait son bureau avec Abraham Gehmer. Aerbel croyait alors que les Norvégiens travaillaient avec (et pour) Israël et qu'on le ferait libérer. Plus tard, devant le tribunal, il dit s'être mal exprimé —ou avoir été mal compris? Le numéro de téléphone en question n'avait jamais été celui du Mossad, mais tout simplement celui d'une maison d'alimentation (l'un n'empêche, d'ailleurs, pas l'autre). Le prenant au mot, une agence de presse danoise («Ritzau») a téléphoné au fameux numéro à Tel-Aviv et, naturellement, on lui a passé le disque: «il n'y a plus d'abonné à ce numéro. Veuillez consulter l'annuaire...» (DB du 15/1/74).

Sylvia Rafael a joué les innocentes (sans convaincre personne) et prétendu ne se souvenir de rien. Mise en présence des preuves de son séjour à Paris, des clefs retrouvées chez Steinberg, des numéros de téléphone qu'elle avait eu l'imprudence de noter, des plaques de contreplaqué servant à masquer la vitre arrière de sa voiture en France, les indices concluants de sa présence à Paris le jour de la mort de Boudia, elle a tout nié, en bloc (DB du 11/1/74). Malheureusement pour elle, un témoin inattendu s'est présenté au tribunal: l'Anglais Ian James Mather, journaliste au *Daily Mail*. Il a, dit-il, bien connu Sylvia Rafael à Paris, en 1969-1970. Elle se disait alors photographe, pour le *Daily Sketch*, mais elle avait sûrement d'autres ressources, car elle avait, semble-t-il, beaucoup d'argent. Elle photographiait surtout des Arabes (et des Turcs) —dont la famille royale de Jordanie (peut-être photographiée à son passage à Londres). Elle allait souvent à Genève et parlait toujours d'un ami allemand, qui lui posait des problèmes. Confrontée avec Mather, Sylvia a refusé de le reconnaître. Il a alors donné les noms de personnes qui connaissaient Sylvia mieux que lui (AP et DB du 15/1/74/). On se souvient du carnet de Sylvia où la personne à prévenir en cas d'accident était le Dr. Max Legedkin, de Zurich. Espérons qu'il aura été prévenu!

Anatomy of Murder

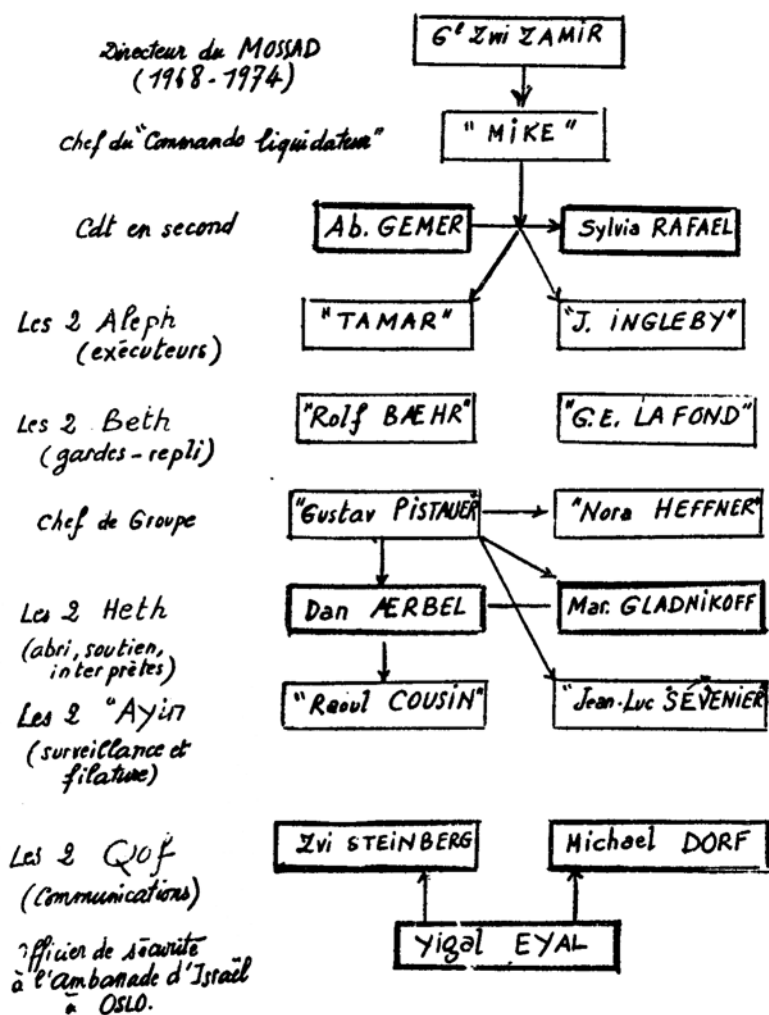
On a vu (p. 80) le réquisitoire du procureur et le verdict du 1er février — après un délai de dix jours, pour permettre à la Cour de mûrir ce qu'on appellerait en France son «intime conviction». Hâron Wiker a déclaré qu'après tout, un meurtre est «ce qu'il y a de plus sérieux dans le Code pénal norvégien». Il admet que les Israéliens pouvaient craindre le terrorisme arabe dans l'un des trois pays scandinaves. Mais il est convaincu qu'aucun des membres du commando ne pouvait ignorer ce dont il s'agissait. A huis clos, le Procureur dira qu'aucun des six inculpés n'est un des meurtriers, mais que tous sont complices d'assassinat (AP du 21). On a vu que les plus lourdement condamnés, Abraham Gehmer et Sylvia Rafael, ont été reconnus «coupables d'avoir participé, en connaissance de cause, à un homicide avec préméditation» (Tinnin, p. 216) —en clair: un assassinat. Pour un diplomate de carrière, il y a de quoi —en tout autre pays qu'Israël— briser un homme et une vie. Pourtant, si l'on en croit Tinnin (p. 225), «le Mossad lui accorda un long congé, pour qu'il puisse terminer son agrégation de lettres à l'Université de Tel-Aviv. Il s'est réinstallé à Herzliya» (à 15 kilomètres au Nord de Jaffa)

«avec sa famille et demeure officier du Mossad, bien qu'on ne lui ait pas confié de nouvelle mission». Il est intéressant de constater (AP du 21/1/74) qu'à la fin du procès, les plaidoiries de la défense ont insisté sur le manque de preuves (?) et ont cherché à protéger, [310] à justifier leurs clients en rappelant qu'Israël est en guerre permanente pour sa survie. D'ailleurs, disent les avocats, le seul coupable n'est pas ici, «Mike», qui a donné l'ordre de mise à mort.

On voit mal, dans ces conditions, pourquoi le Commissaire divisionnaire Camille Bouvier, chef adjoint de la Brigade criminelle, n'a pu rapporter, de sa mission en Norvège, qu'un aussi maigre butin. Dans son rapport adressé, le 7 février 1974, au juge Pascal, il dit avoir rencontré, à Oslo, le procureur Håkon Wiker, le 4 février. Comment peut-il, à trois reprises (p. 1 et 2), parler du jugement rendu «le vendredi 8 février», alors que c'est du 1er février qu'il s'agit? Le Cre Bouvier a sans doute été gêné par son ignorance du norvégien, mais toutes les autorités norvégiennes connaissent couramment l'anglais. H. Wiker aurait assuré le Cre Bouvier (p. 2) que, «conformément au Code de procédure pénale de Norvège, il n'a été établi aucune note d'audience. Il n'est dressé, non plus, aucun réquisitoire écrit. Par contre, le jugement, rendu le 8 (sic) février est enregistré dans un acte écrit qui, outre les condamnations, contient un résumé du dossier de l'affaire. La copie de ce jugement, écrit en langue norvégienne et traduit en langue anglaise, nous a été remise sur notre demande». De son côté, Tannin et Christensen ont écrit (p. 227): «Bien qu'aucune transcription officielle du procès n'eût été rendue publique, un sommaire détaillé de l'affaire a été publié par la Cour et était disponible en norvégien». Le Cre Bouvier a rapporté la photocopie d'un journal suédois: *Aftonbladet* (?) du 4 janvier 1974, où «il est indiqué que le chef du commando israélien qui a opéré à Lillehammer pourrait être un certain Mike Mann, voire Greger Manner». En réalité, c'est dès le 30 juillet 1973 que «le Quotidien» (*Dagbladet*) a écrit qu'un certain «Mike Mann, 40 ans, parlant anglais et français, brun, athlétique», était sans doute «le chef de bande des tueurs» (*morderbandens leder*): Comment, d'autre part, est-il possible —alors que «Mike» a été maintes fois mis en cause pendant le procès— au Cre Bouvier d'écrire au juge Pascal (p. 3): «A ce sujet, M. le Procureur Wiker a précisé qu'au cours de l'enquête de police, puis du procès, il n'a nullement été question de cet individu. La seule information ayant trait à cet homme est celle qui, précisément, figure dans le journal sus-visé»? Il y a là une contre-vérité, un malentendu quelque part. De même, quoiqu'à un moindre degré, il y a contradiction entre ce qui précède et le § 4, p. 4 du rapport Bouvier: «Seule Sylvia Rafael a fait connaître qu'elle avait séjourné à Paris au cours de l'année 1973, sous la fausse identité de Roxburgh. Elle a reconnu qu'elle avait été chargée de deux missions en France, par un agent des services secrets israéliens, prénommé Mike, et dont elle ignore l'identité et l'adresse». Alors, «il n'a nullement été question de cet individu (Mike), au cours de l'enquête de police, puis du procès» (rapport Bouvier, p. 3)? Il y a quelque chose qui cloche quelque part. Même comme simple hypothèse de travail, la police et la justice françaises n'ont jamais voulu prendre en considération: 1)- la possibilité d'identifier «Mike» avec l'ancien attaché militaire à Paris, membre important du Mossad, Albert Liberman dit Livant; 2)- la nécessité de rapprocher si, oui ou non, tous ces assassinats en chaîne d'Arabes ou de Palestiniens en Europe, en 1972-73, sont liés et ont leur centre de décision à Paris: ce que le Procureur Håkon Wiker a fermement cru et déclaré. Le rapport Bouvier est aujourd'hui inclus dans le dossier Hamshâri. On a le regret d'y lire (p. 4) d'abord ceci: «En ce qui concerne le lien susceptible d'exister entre le meurtre de Bouchikhi en Norvège et celui de Hamshâri à Paris,

les Autorités judiciaires norvégiennes n'ont pu obtenir aucune indication précise» —puis cette phrase, qui tombe comme un couperet: «Il n'a été relevé aucune preuve matérielle et il n'a été recueilli aucune déclaration permettant d'affirmer que c'est la même [311] organisation qui est à l'origine du meurtre de Hamshâri». Il s'agit, pourtant, de s'entendre. Si l'on reprend, à tête reposée, la composition de «L'Équipe de Liquidation» du Mossad (les Norvégiens diront: *Libi-deringsorganisasjon*), on voit que le premier groupe (*Aleph*) est celui des «exécuteurs»: mais il y a deux «versions» possibles, selon que la «cible» est abattue au pistolet ou exterminée par une bombe. Dans le premier cas (Zu'aiter, Kubaisi, Bou-Cheikhi), les deux *Aleph* sont des tireurs d'élites (si l'on peut dire); dans le second, ce sont des artificiers, des spécialistes d'engins télécommandés par ultra-

son. C'est ce qui eut lieu pour Mahmoud al-Hamshâri, pour Abou-l-Keir et pour Boudia. De petits groupes suffisent. Ce n'est qu'en Norvège que le Mossad a envoyé un commando complet de 15 personnes. Il s'ensuit que ce ne sont pas forcément les mêmes agents qui ont participé à tous les meurtres, mais que leur chef («Mike») était le même (c'est aussi l'opinion de Tannin et Christensen) et que certains «professionnels» —comme Abraham Gehmer ou Sylvia Rafael— y ont aussi pris part. On pourrait reconstituer, approximativement, «l'organigramme» du commando d'Israël en Norvège (voir schéma ci-dessus). On a vu que, d'après l'enquête menée tant à Oslo qu'à Tel-Aviv par Tannin et Christensen, le général Zvi Zamir en personne était sur place, dans un motel et qu'il rencontra Mike le lendemain de l'attentat (p. 127, 167, 175 et 179). «Mike» —sous la «fausse identité française» d'Édouard Laskier— a pris la direction des opérations (on le sait, d'une part par les aveux des six inculpés, tout au moins de trois d'entre eux, et Tannin et Christensen considèrent ce point comme acquis). «Mike» a pris avec lui son



N.B. Les sept noms encadrés d'un double trait sont ceux des agents arrêtés, inculpés ou expulsés (Ygal Eyal). Les « faux noms » sont entre guillemets.

«second», son adjoint habituel, à l'extérieur comme au Ministère de la Défense: le «diplomate» Abraham Gehmer (Avraham Gerner). Comme il est patent que des couples attirent moins l'attention que des isolés (presque toujours objet de curiosité), «Mike» fait équipe avec sa maîtresse israélienne: (Maria) Tamar ou Tamara, dont le nom apparaît, dès le 30 juillet 1973, dans le numéro de ce jour, p. 14, du «Quotidien» d'Oslo (*Dagbladet*): «25 à 30 ans, 1 m 70, mince, cheveux blonds-roux, nationalité inconnue». De même, dans l'appartement loué 15.000 couronnes à Baerum (banlieue d'Oslo) par Aerbel, deux «couples» cohabitent: Abraham Gehmer et Sylvia Rafael + Dan Aerbel et Mariann Gladnikoff. La troisième femme de l'équipe —Nora Heffner, 30 ans, 1 m 60, brune, passeport ouest-allemand— faisait enfin un «faux couple» avec le doyen de la bande, le soi-disant Autrichien Gustav Pistauer. Qui a tué Bou-Cheikhi? D'après les Norvégiens (DB des 25, 28 et 30 juillet 1973), ce seraient Pistauer et un «Français» (?): Jean-Luc Sévenier, dit «François». Tannin et Christensen (p.135 à 137) affirment, au contraire, que les deux «exécuteurs» étaient la fille Tamar et le faux Anglais Jonathan Ingleby (celui qui a dit, devant le cadavre du pauvre Ahmed Bou-Cheikhi: *A job is a job* (témoignage de Mariann Gladnikoff, cf. DB du 9/1/74). De toute façon, ces gens sont des tueurs, des assassins qu'il faudra bien retrouver et punir un jour, en les mettant hors d'état de nuire.

Quand on réfléchit aux «aveux», aux dépositions des inculpés, à leurs contradictions, on s'aperçoit qu'il y a, finalement, plus de preuves, tout au moins d'indices concordants que, dans son rapport du 7 février 1974, le Commissaire Camille Bouvier ne le pense. Par exemple: le «dur des durs», Abraham Gehmer, il a bien fallu qu'il s'explique sur les numéros de téléphone compromettants qu'il portait, à côté de prénoms (ou de pseudonymes), sur son agenda. Tout ce qu'il trouvait à dire, c'est la réponse classique que ce carnet n'était pas à lui, mais lui avait été remis (pourquoi?), à Tel-Aviv, par «Jonathan Ingleby», bien entendu en fuite. A-t-on demandé une expertise graphologique, pour comparer [313] l'écriture habituelle de Gerner avec celle de son agenda? Il ne semble pas. En tout cas, je n'en ai pas trouvé trace. (Toujours arrogant, il a trouvé le moyen, après le procès —mais avant le verdict— de donner une interview, de sa prison d'Oslo à deux journaux israéliens - *Maariv* et *Yediot Aharonot*: il s'est plaint d'être resté pendant quatre mois au secret, mais il pense qu'il a eu de la chance d'être arrêté en Norvège: ailleurs, il aurait pu être plus mal traité. Avec ironie, il fait l'éloge de la police norvégienne). Sylvia Rafael a prétendu avoir caché, derrière un passeport canadien, sa nationalité sud-africaine, pour ne pas causer d'émotion à sa mère, qui vit toujours en Afrique du Sud (au procès, il y avait deux journalistes sud-africains). Les trousseaux de clefs et les numéros de téléphone de son agent l'accablent. Elle croit s'en tirer en prétendant ne rien y comprendre et ne se souvenir de rien. Mais pourquoi était-ce elle qui portait, sur elle, en permanence, la photo d'Ali Hassan Salâme - confondu avec Ahmed Bou-Cheikhi? Mariann Gladnikoff jure qu'on ne lui avait parlé que d'une «affaire spéciale» (*specielle sak*) et que le choix s'était porté sur elle à cause de son vrai passeport suédois. Interviewé en Suède, son frère Dan, indigné, proteste: «Ma sœur n'est pas une meurtrière!» (*Min soster er ingen morderke*, DB du 25/7/73). Dan Aerbel est le gaffeur. Il s'effondre, il «se met à table» tout de suite. Sa famille dira qu'il est, depuis l'enfance, claustrophobe et lui-même dira qu'il demandait tout le temps à être encore interrogé, parce que c'était le seul moyen de sortir de sa cellule. Un détail, donné par Tinnin et Christensen (p. 149) le dépeint comme un maniaque de l'ordre et du range-

ment (ce que les psychanalystes interprètent comme on sait). C'est ainsi que la police trouva, chez lui, à Baerum, «tout un paquet de factures et de billets

périmés... Il avait soigneusement conservé pas moins de 19 reçus», des billets d'avion et de train, la facture de l'hôtel. Pourquoi garder tant de pièces à conviction? Tinnin et Christensen pensent qu'il voulait pouvoir produire, à son retour en Israël, des pièces justificatives, pour se faire rembourser ses frais! Personne ne semble avoir cherché à creuser la question de sa participation à l'affaire dite des «Vedettes de Cherbourg» —intéressante pour la France, au premier chef. On sait que, sur douze vedettes lance-missiles, fabriquées pour Israël à Cherbourg, les cinq dernières étaient frappées d'embargo. Elles furent donc vendues, par les «Chantiers de Normandie» à une société panaméenne de forages de pétrole («Starboat Shipping and oil Drilling Cy»), dirigée par un homme d'affaires norvégien, Ole Martin Siem, avec un bureau à Oslo, BP 25.078. En réalité, Martin Siem n'est qu'un prête-nom d'un Israélien, Mila Brenner, président de la «*Maritime Fruit Carrier Ltd*» et, la nuit de Noël 1969, les 5 vedettes «norvégiennes» mettaient le cap sur Gibraltar. Cette histoire a été racontée ainsi par les deux journalistes israéliens Uri Dan et Ben Porat, dans un livre au titre ridicule: «Poker d'espions», paru en 1970 aux éditions Fayard. Le quotidien d'Oslo a fait allusion, dans son numéro du 28 juillet 1973, à cette collusion entre Israël et la Norvège. Au procès de Lillehammer, en janvier 1974, il a été question du «rapt des vedettes de Cherbourg». A l'époque, le journal danois *Politiken* avait écrit que Dan Aerbel, propriétaire, depuis 1968, d'un cargo, le *Scheersburg A*, avait ravitaillé en fuel, soit à hauteur de la Corogne, soit dans le Golfe de Biscaye, les fameuses vedettes. Cette information a été récemment reprise par *Der Spiegel* de mai 1977 et, plus en détail, par l'hebdomadaire américain *Time* (du 30 mai 1977). Ce dernier affirme également que Dan Aerbel aurait utilisé le même bateau, acheté à un armateur de Hambourg, pour le compte de la «Biscayne Traders Shipping Corp.», battant pavillon du Libéria, afin de transporter, d'Anvers en Israël, 200 tonnes d'uranium zairois destinés à Gênes... et disparues en route, au mois de novembre 1968. Depuis, le cargo en question a été revendu à Chypre. Dan Aerbel, qui a repris ses paisibles [314] activités commerciales en Israël, nie, bien entendu, toute participation à l'une comme à l'autre de ces deux affaires. Pour en revenir au crime de Lillehammer, les deux «spécialistes» des communications (formant le groupe *Qof* du commando) s'en tirèrent aux moindres frais. En effet, Zvi Steinberg, Brésilien émigré en Israël en 1955, n'a pris qu'un an de prison, pour espionnage. Il était, en réalité, beaucoup plus compromis que cela: c'est lui qui accueille, à leur arrivée, les agents du commando, qui leur donne le numéro de téléphone personnel de «l'officier de sécurité» Yigal Eyal, chez lequel il loge («nous étions à l'armée ensemble», dira-t-il), c'est dans son appartement de Paris que sont trouvés les fameux trousseaux de clefs qui le relie, sans conteste, aux éléments «durs» du commando et aux «opérations» criminelles du Mossad en France. Dès son arrestation, sa famille, qui était en France, a été avisée, «par un ami», de déguerpir. Lui-même a été libéré au bout de sept mois et, selon Tinnin et Christensen (p. 224), il serait de nouveau «engagé dans des activités de renseignements». Le plus veinard de tous, c'est bien le jeune Michael Dorf, *Sabra* de 27 ans, qui a été acquitté, parce que, pour ses juges, «il n'avait rien fait». Voire! Il a joué, au tribunal, la candeur et l'innocence, bien poli, répondant, en anglais, au Procureur: *Thank you, Sir* (DB du 7/1/74). Il a tout de même menti, en disant n'avoir jamais mis les pieds en France, alors qu'il était à Paris, sans doute en stage à l'ambassade, du 5 au 29 octobre 1970 (DB du 7/1/74). Il avait, en Norvège, lui aussi (décidément, c'est une

manie), un carnet d'adresses «où il avait noté les numéros de télex des ambassades d'Israël à La Haye et à Londres. Il y avait également un numéro de téléphone non inscrit à l'annuaire de l'ambassade de la Haye, ainsi que le nom d'un diplomate israélien qui était de toute évidence son contact. Mais le document le plus incriminant trouvé par la police fut une note griffonnée en hébreu. «Mikki» reconnut que ce message lui avait été dicté la veille par son contact à l'ambassade de La Haye. Laborieusement traduit par des professeurs de la faculté de théologie de l'Université d'Oslo, le texte prouvait que la centrale européenne du Mossad à La Haye surveillait les moindres détails de l'opération» (Tannin et Christensen, 1977, p. 165). Il donnait pour instructions à Steinberg de gagner Amsterdam, via Copenhague, «dès qu'il aurait un passeport israélien» (facilement fourni, bien sûr, par son ami «l'officier de sécurité» Yigal Eyal). Michael Dorf (dit «Mikki») devait, lui, «rester caché à l'ambassade d'Oslo», jusqu'à ce que le KHT (!) rompe le contact. Enfin, «Mikki devra faire à la base un rapport sur la question» —c'est-à-dire sur l'assassinat de Lillehammer. Il n'était donc pas si innocent que ça et, à sa manière, il avait, comme membre du «groupe *Qof*», fait partie du «commando liquidateur»: il était donc, lui aussi, complice d'un meurtre.

Comme les autres, il coule aujourd'hui des jours paisibles. Selon Tinnin et Christensen (p. 223-224), Mariann Gladnikoff, après un «saut» en Israël, est rentrée chez elle, en Suède. Gerner est toujours au Mossad, mais sans affectation (pour le moment). Dan Aerbel a repris son commerce. Sylvia Rafael s'est occupée, en prison, à perfectionner son hébreu, à rédiger un journal (en partie publié), à étudier la psychologie, et à jouer de la guitare. Quand «elle apprit que le procureur Håkon Wiker s'était cassé la jambe en glissant sur une plaque de glace, elle lui envoya une carte postale pour lui souhaiter un prompt rétablissement et la signa: «005 1/2, l'Espion venu du froid». Relâchée au bout de 22 mois, elle revint se faire fêter en Israël, alla embrasser sa mère et son frère en Afrique du Sud, puis réintégra le Mossad. Il est possible qu'on la retrouve dans une autre affaire. «Tamar» aurait «disparu, quelque part sur les rivages de la Méditerranée».

Jonathan Ingleby aurait démissionné du Mossad et «dirige une agence de police privée à Tel-Aviv». Yigal Eyal, expulsé en Norvège, «est officier dans le service [315] du *Shin Beth* chargé de la protection des services diplomatiques et commerciaux israéliens à l'étranger. Ahmed Boucheikhi a été enterré à Oujda, le 12 août 1973, en présence d'un représentant de l'OLP. Sa fille Malika, née deux mois après la mort de son père «regarde souvent une photo en couleur posée sur le buffet. On y voit Toril et Ahmed le jour de leur mariage». Mais qui s'en soucie? Sûrement pas «Mike», en tout cas. Mais, au fait qui est «Mike»?

Qui est «Mike»?

Il est tout le temps question de lui, dans le livre de Tannin et Christensen, mais c'est un «nom de guerre» sans visage. En 1972, il a été choisi pour diriger «les Opérations spéciales du Mossad», autrement dit les équipes de liquidation. Ce serait «un véritable génie» dans le domaine du renseignement. «Il faisait partie du groupe très uni» (travailleuse, à l'époque) «qui dirige le pays». Originaire d'Europe de l'Est, il avait combattu pendant la Guerre d'Indépendance dans les rangs du service de renseignement de la Haganah; il avait accumulé 25 années d'expérience dans le renseignement. Il avait supervisé l'établissement des équipes anti-terroristes en Europe de l'Ouest, et se tenait quotidiennement informé de leurs opérations» (p. 68-69). Ces détails ne sont pas, forcément, à prendre au pied de la

lettre. Ils peuvent contenir une part de vérité, brouillée à dessein par de fausses précisions du genre: «et même qu'il pleuvait». On peut se demander, en scrutant le texte de Tinnin et Christensen, s'il ne s'agit pas d'un colonel israélien, assistant du général Zvi Zamir (alors chef du Mossad), parlant allemand, anglais et arabe, et désigné par l'initiale «R.» —ce qui ne veut rien dire (p. 19,26 et 28)— qui accompagna son «grand patron» à Munich, le 5 septembre 1972. C'est une hypothèse, mais elle est d'autant moins à écarter que le plus plausible «Mike» a dit, à ses amis L. d'Orléans, qu'il était bien à Munich ce jour-là. Le rapport Bouvier du 7 février 1974 a beau prétendre qu'à Oslo «il n'a nullement été question de cet individu», on a vu que, tout au contraire, les inculpés ont reconnu que leur chef était un certain «Mike», sans doute porteur d'un passeport français au nom d'Édouard Laskier, né en France en 1928 (c'est en tout cas sous ce nom qu'il s'est fait inscrire à l'hôtel, avec son amie «Tamar» qu'il faisait passer pour sa femme). Tout cela suggère un Israélien pouvant se faire passer pour français. Son signalement? «40 ans, parlant anglais et français, brun, athlétique» (DB, 30/7/73). Le vrai «Mike» est-il blond? Peu importe, on peut toujours se teindre. On tourne autour de Paris: «Mike, qui se rendait fréquemment en Europe, avait loué, pour 900 F par mois, un appartement dans le XIV^e arrondissement, près de Montparnasse» (p. 72). Son numéro de téléphone parisien (en 1973) figure sur les carnets d'Abraham Gehmer et de Sylvia Rafael. Décodé, c'est le 520-80-10. Dans le dossier Boudia (p. 287, en date du 8/1/74), le Cre Bouvier indique que ce même numéro (520-80-10) est précédé du nom Jony chez A. Gehmer, Joan chez S. Rafael. Or, ce numéro de téléphone est celui de M. Guerry de Trémont, dont le locataire, au 45 rue Le Marois (Paris XVI^e), s'est donné sur sa fiche, le nom de Hans Matala, d'origine allemande. On notera que le prénom allemand «Hans» (en français: Jean) correspond à l'anglais «John» —Ce «Hans Matala» a disparu. Mais, sur sa demande de réservation à l'agence Logexpress (9 rue de Galilée), le 23/3/73, il a donné comme profession: «Ingénieur» et, comme employeur, la société *Interliebke* Export (Hanovre). On remarquera un lapsus révélateur: Le *ie* manuscrit d'*Interliebke* —au lieu d'*Interlübke* avec un *ü*. Cette transcription est [316] caractéristique du yiddish (par ex.: *ieber* pour *über*). Ce «Hans Matala» a donc des chances d'être un Juif d'Europe orientale, de langue maternelle yiddish. Serait-ce l'un des alias de «Mike»? Il vaudrait, en tout cas, la peine de le rechercher. En tout cas, on retrouve Paris —où la maison «Interlübke» (fabrique allemande de meubles) a comme adresse, pour la France: Dpt LP. - Agences générales Reuter, 13 rue Washington, Paris 8^e. Aucune de ces précisions, pourtant faciles à trouver, ne figure dans les dossiers de police. A propos des numéros de téléphone de l'agenda Gehmer, on lit, sur la photocopie d'une page de ce carnet (dossier Boudia) deux numéros incomplets (s'ils sont bien parisiens: Pauline 872-528 (ou 87-25-58?) et Dan (Aerbel?): 800-572 (ou 80-05-72?). Mais il y a un oubli inexplicable (dans le dossier Boudia): il n'y est pas question d'un certain Bloch, pourtant porté, très lisiblement, sur le carnet de Gehmer, avec deux numéros de téléphone: Office (Bureau) 687-57-01 et Home 742-74-93. A l'annuaire des PTT (1977), par ordre alphabétique, aucun «Bloch» ne correspond à ces numéros. Ce qui ne prouve rien dans un sens ou dans l'autre. Après mes déclarations à la conférence de presse du «Collectif Palestine», à Paris, le 9 janvier 1974, la presse a repris le rapprochement que je proposais. C'est ainsi que *Le Figaro* du 11 titre: «Le «James Bond» israélien de Paris et celui d'Oslo pourraient ne faire qu'un». Il faut aussi relever que «Mike», s'il s'est inscrit à l'hôtel «Victoria» de Lillehammer sous le nom français d'Édouard Stanislas Laskier, est aussi désigné, par les inculpés de juillet 1973,

comme «Mike Mann» (DB n° 173 du 30/7/73, col. 1 en bas de page 14). Alors? *Mann* pourrait être une abréviation de (*Liber*) *man*. C'est, en tout cas une hypothèse de recherche. J'avais demandé au juge Pascal, le 2 mai 1974, de montrer, aux cinq Israéliens prisonniers en Norvège, la photo d'Albert Liberman, alias Aarley Livnat. Il a refusé. J'ai donc remis un exemplaire de cette photo à un ami scandinave, pour qu'il la fasse examiner à la réception de l'hôtel où était descendu «Édouard Laskier». En mai 1975, il y avait près d'un an depuis l'attentat de Lillehammer et les hôtels voient passer beaucoup de monde. On a répondu, en présence de la photo, «à la normande»: c'est peut-être lui, et peut-être non». La porte reste donc ouverte. En attendant, le 14 juin 1975, voyant que le silence de la justice et de la police française se prolongeait et que, selon toute apparence, l'affaire Mahmoud al-Hamshâri risquait d'être classée, j'ai donné publiquement le nom et le signalement du colonel Albert Liberman, alias Aarley (Harley) Livnat, à la journée d'information à l'écoute de la Palestine. De sorte qu'aujourd'hui l'intéressé, où qu'il aille, sait très bien qu'en France, du moins, il est brûlé. Comme toute affaire, si sinistre soit-elle, a un côté comique, je dois signaler que la presse norvégienne, au moment du procès d'Oslo, a, un beau jour, compris de travers les informations en provenance de Paris et écrit froidement, pour ma plus grande joie, que «Laskier a pris contact avec un homme que les Français considèrent comme le chef du contre-terrorisme israélien en Europe. Cet homme est le colonel... Vincent Monteil (*sic*), champion de karaté»!

On ne peut pas dire que l'opération de Lillehammer ait été un succès. Six agents se sont fait prendre «la main dans le sac» et le commando s'est trompé de victime. «Qu'est-ce qui est allé de travers?», se demandent Tannin et Christensen (p. 174) —et ils répondent: presque tout. En effet, l'affaire ne fut jamais étouffée, l'équipe était mauvaise, le commandement était inadéquat («Mike laissa l'équipe se comporter comme s'il se fût agi d'une association mondaine ou d'un club», (p. 177): «on peut dire que l'inconscience de Mike livra ses agents aux autorités norvégiennes» (p. 178); Tel-Aviv était trop pressé; Mariann Gladnikoff et Dan Aerbel n'étaient pas faits pour ce métier (p. 180). Dans ces [317] conditions, on comprend mal que «Mike continue à diriger les opérations du Mossad. Il fit même partie du comité d'enquête chargé de déterminer quelles erreurs avaient été commises à Lillehammer» (p.223). Cette «information» contredit une dépêche AFP de Tel-Aviv (*Le Figaro* du 13 août 1973) que voici: «La presse israélienne a publié dimanche, sans commentaire, une information diffusée par la station américaine NBC, selon laquelle l'affaire Bouchiki a provoqué des mutations parmi les dirigeants du service de renseignement israélien. Parmi les officiers mutés, la NBC cite le chef des opérations du Mossad (espionnage et contre-espionnage). On apprenait, d'autre part, que le responsable de la sécurité à l'ambassade d'Israël en Norvège, M. Eyal, serait vraisemblablement prié de quitter le pays dans les jours à venir. Les autorités norvégiennes le considèrent comme le responsable de l'assassinat du Marocain Bouchiki». La seconde nouvelle (expulsion de Yigal Eyal) étant exacte, que faut-il penser de la première? Je n'en sais rien. Côté français, en tout cas, dix jours après ma déclaration publique du 14 juin, le *Canard enchaîné* du 25 juin 1975 (p. 3) écrivait ces lignes: «Services secrets israéliens en cause dans un dossier remis par la DST à Ponia[towski, alors ministre de l'Intérieur.— NdÉ]. Un lieutenant-colonel y serait présenté comme l'organisateur des attentats qui ont coûté la vie à trois dirigeants d'organisations palestiniennes».

L'affaire de Lillehammer et le procès qui s'ensuivit ont montré quoi qu'on puisse en penser au Palais ou Quai des Orfèvres, que «le quartier général du

commando et sa base d'opérations étaient Paris» (*Agentgruppens hovedkvarter og operasjonsbase var Paris*). Ce sont les propres termes du Procureur général Håkon Wiker (DB du 8/1/1974). En Norvège, six personnes ont été mises en cause, dont les liens avec l'ambassade d'Israël à Paris ont apparu au grand jour :

1- «Mike», le chef du commando et des opérations du Mossad, si c'est bien comme je le crois, le colonel Albert Liberman, alias Aarley (Harley) Livnat, ancien attaché militaire à Paris de décembre 1973 à avril 1966, même s'il ne figure pas, sous ce nom, sur la liste diplomatique de l'époque, même s'il n'y figure pas du tout ;

2- Avraham GEMER (orthographe officielle ; ou Abraham Gehmer), secrétaire d'ambassade, en poste à Paris de 1965 à 1969 ;

3- Zvi STEINBERG, «chauffeur» à l'ambassade d'Israël, de 1969 à septembre 1971 ;

4- Dan Aerbel ou Dan ERT, ou ERTLISCH, en 1967, mais ne figurant pas sur la liste diplomatique (DB du 26/7/73) ;

5- Michael DORF (ou DORFF) : a passé à l'ambassade du 5 au 29 octobre 1970 et en mai 1973 (DB du 16/1/74) ;

6- Yigal EYAL, officier de sécurité de l'ambassade d'Israël à Oslo ; en réalité : «officier supérieur de renseignement,... détaché à Oslo par l'ambassade d'Israël à Paris» (Tannin-Christensen, 1977, p. 163). Ces fonctions d'«officier de sécurité» comportent parfois de réels dangers. C'est ainsi que le ministère des Affaires étrangères à Jérusalem a annoncé, le 11 mars 1973, qu'un certain Alexandre Levin, «agent de sécurité à l'ambassade d'Israël à Paris, est mort accidentellement (le 9) en nettoyant son arme» (*Le Monde* du 13/3/73).

Même s'ils le nient, tous ces agents se sont connus, un jour ou l'autre. On n'appartient pas à la même ambassade, surtout si l'on est membre des services spéciaux, sans savoir qu'on a des «collègues» près de soi, et qui ils sont. D'autre part, d'octobre 1970 à octobre 1975, soit pendant cinq ans, l'ambassadeur d'Israël en France était Asher Ben-Natan. Il paraît rigoureusement impossible, quand on connaît le rôle très particulier joué par les ambassades d'Israël à l'étranger, que [318] Ben-Nathan n'ait pas été au courant des attentats commis en France par le Mossad (Hamshâri, Kubaissi, Boudia) et qu'il n'ait pas «couvert» les coupables. A l'occasion de son départ de Paris, Jacques Weitzmann dit Derogy a publié, dans *L'Express* du 27 octobre 1975, deux pages (100 et 101) intitulées : «Shalom, Arthur!». On peut y lire bien des choses. Asher Ben-Natan est qualifié de «militant diplomate»... «Des aventures à la James Bond ont fait de lui un homme d'action plutôt qu'un haut fonctionnaire»... «Chez nous, dit-il, il n'y a pas de carrière, seulement des missions»... La carrière, «officielle, de M. Ben-Natan, comprend de vastes zones d'ombre qui furent sans doute les plus lumineuses de sa vie». Né à Vienne, résistant au nazisme, il y revient en octobre 1945, sous le nom d'Arthur Pier, «correspondant d'agences de presse anglo-saxonnes»... «Rusant, d'autre part, avec les services alliés, il parvient à identifier Adolf Eichmann, que ses commandos captureront plus tard». En 1957, «il dirige à Paris la mission d'achats militaires en Europe —notamment en France et en Allemagne. En 1960, il est nommé au poste-clef de directeur général du ministère de la Défense». Il est ambassadeur à Bonn, de 1965 à 1970. En octobre 1975, il repart pour Israël, où le ministre de la Défense, son ami Shimon Peres, «lui a demandé de devenir son adjoint». Cet homme d'action, cet homme du renseignement, à qui fera-t-on croire qu'il n'a pas aidé les commandos de «Mike» à «liquider», en toute impunité, à Paris, Mahmoud al-Hamshâri, le 8 décembre 1972, Basil al-Kubaisi, le 5 avril 1973 et Mohammed

Boudia, le 28 juin 1973? Les ambassades d'Israël —et celle de la rue Rabelais ne fait pas exception à la règle - sont des places-fortes, mieux outillées pour l'accueil et le repli des commandos que pour les ronds de jambe diplomatiques.

[319]

7. Mort dans l'après-midi (Mahmoud Sâleh, Paris, 3 janvier 1977).

Au cœur de Paris, 2 rue Saint-Victor, à deux pas de la Mutualité—et du Commissariat de la place Maubert— lundi, 3 janvier 1977, vers 19h30, le Palestinien Mahmoud Sâleh ferme, de l'extérieur, le rideau de fer de sa «Librairie arabe». Il se sait menacé, mais pas plus que d'habitude. Il est désarmé. Il a le dos tourné à la rue. Et c'est ainsi qu'il est abattu, sans le moindre risque, par deux hommes qu'un témoin me dira: d'allure jeune, vêtus de cuir noir, à pied, la tête entièrement prise dans un casque de motocycliste à visière fumée. Les douilles retrouvées sur place sont celles de balles de calibre 11,43. Quelques jours plus tôt, on avait peint en noir, sur le rideau de fer, une Étoile de David, la fière devise: «Israël vaincra» et le sigle: FEJ (Fédération des étudiants juifs). «On» a eu la délicate attention, le même jour, de peindre en noir, dans le couloir d'entrée de mon immeuble, la même étoile et le même mot «Israël», de la même main (j'ai comparé les deux écritures). La Librairie arabe avait déjà, à deux reprises, fait l'objet d'attentats, le plus grave, un an plus tôt, dans la nuit du 12 au 13 janvier 1976, ayant détruit une grande partie du magasin.

Comme d'habitude, une certaine presse se signale par le mensonge et par la haine. Les titres de quatre journaux datés du 5 janvier 1977 rivalisent de mauvaise foi et d'insinuations gratuites. La première édition de *France Soir* affirme (dans un texte qui sera retiré de la 2^e): «Le libraire pro-palestinien aurait été tué par les siens». Son «exécution... est bien un attentat politique», que le journal attribue, soit (version DST, prétend-il) à «des éléments durs de l'OLP», soit (version des RG?), au contraire, «aux autres» qui le trouvaient trop dur! Pour *Le Quotidien de Paris*, le point d'interrogation vient un peu tard: «Des balles arabes?». En comparaison, *L'Aurore* est modérée: «Exécution sans signature», mais «parfaitement réussie...: Au cœur de Paris, à une heure passante, tirer huit balles dans le corps d'un homme et parvenir à s'enfuir sans être inquiété, ni même identifié, c'est du travail soigné ou beaucoup de chance... En effet. Pour s'en tenir à la «presse Hersant», *Le Figaro* n'est pas en reste. Sous le titre: «Le libraire assassiné: un irréductible de la cause palestinienne», l'avant-dernier paragraphe désigne les probables responsables de l'attentat: «Les enquêteurs orientent leurs recherches vers les milieux syriens, palestiniens tendance OLP et» (tout de même) «Israéliens sionistes intransigeants de la capitale». *Le Monde* est neutre, il relate les faits: «Conséquences. Paris: un ancien représentant de l'OLP [320] est assassiné», il rappelle les trois crimes antérieurs (Hamshâri, Kubaisi, Boudia) en ajoutant simplement que «dans ces trois cas, les enquêtes n'ont jamais abouti à l'arrestation des coupables». Une inexactitude: Mahmoud Sâleh n'était pas «d'origine mauritanienne». Comme tous les Palestiniens en exil, il lui fallait bien un passeport, qui ne pouvait être fourni que par un État arabe ami (en l'espèce, la Mauritanie). Pour *Libération*: «Les assassins courent encore. En attendant que la police les trouve, ils peuvent, eux, traquer leurs victimes et tuer en toute impunité». Pour ma part, j'ai donné le texte ci-dessous au *Quotidien du Peuple* du 6 janvier:

ASSASSINAT D'UN PALESTINIEN

Après Mahmoud al-Hamshâri, le 8 décembre 1972, Basil Kubaissi, le 5 avril 1973 et Mohammed Boudia le 2 juin 1973, un Palestinien est assassiné à Paris. Mahmoud Saleh est tombé à 19 heures hier soir, sous les balles de deux tueurs que des témoins ont vu s'enfuir en courant. Son crime: être Palestinien et, circonstance aggravante, animer une librairie arabe 2 rue St Victor.

Une fois de plus, la France n'est pas terre d'asile. Mais il ne suffit pas de le constater. Les Français, dont la sécurité est si chère en haut lieu, pensent aussi que doit être assurée celle de leurs hôtes. Et, à défaut de protection, ils s'attendent à ce que la justice et la police françaises fassent leur métier. On répondra que la diligence de l'une comme de l'autre n'a toujours pas résolu les trois affaires précédentes. Raison de plus pour que celle-ci ne reste pas dans la poussière des dossiers gênants. Belle occasion, pour la magistrature et les forces dites de l'ordre, pour prouver qu'il n'est pas nécessaire à la victime d'être député «Républicain Indépendant» pour que le meurtrier soit officiellement découvert et arrêté en 4 jours.

N'oublions pas que la Norvège n'a pas hésité à rompre l'immunité diplomatique, pour prendre, presque sur le fait, le commando israélien responsable de l'assassinat du marocain Bouchikhi à Lillehammer le 21 juillet 1973. Ce petit pays, malgré les pressions sionistes, a jugé et condamné ceux des assassins dont il a pu se saisir, à Oslo, en janvier 1974. L'instruction a prouvé que Paris était la filière et la plaque tournante du terrorisme israélien en Europe, et que certains des inculpés —Abraham Gehmer —par exemple— avaient été en service à l'ambassade d'Israël à Paris. Cette fois-ci, il ne serait pas admissible que, sous quelque prétexte que ce soit, on laisse en France s'abattre, sur la victime, la chape d'un silence de mort.

Mahmoud Sâleh faisait partie du Fath. Le 29 décembre 1976, il rentrait d'Iraq, à Orly, vers 15 h 30. Des inspecteurs de la DST lui prennent ses papiers, son passeport mauritanien (qu'ils ont gardé) et son carnet d'adresses, pour le photocopier. Ils lui auraient dit: «Si vous étiez quelqu'un de vraiment important, vous seriez attendu, à votre arrivée, par vos amis. Ou bien nous serions chargés de vous protéger. Comme ce n'est pas le cas, nous ne pourrions donc pas vous protéger». Mahmoud a raconté cet incident à un de ses plus proches amis palestiniens, qui me l'a répété. D'après les témoins, les «exécuteurs» sont venus de la rue des Écoles (étaient-ils aux aguets: il y a là un bar qui occupe une position stratégique) et repartis, à pied, par la rue de Poissy (à l'angle de la rue Saint-Victor). Trois semaines avant l'attentat, les milieux arabes et palestiniens de Lyon avaient eu la visite d'un policier de la DST (Beghin?), qui avait procédé à des interrogatoires. Après la mort de Mahmoud, le 5 janvier 1977, à l'occasion d'une conférence de presse, au siège de la Ligue arabe, je rappelle les trois assassinats précédents à Paris—tous restés impunis. Le samedi 8 janvier, nous enterrons notre ami au carré musulman [322] du Père-Lachaise, à côté de la tombe de Mahmoud al-Hamshâri. La veille, l'un des représentants de l'OLP, venus de Beyrouth pour les obsèques, le Palestinien Abou Dâoud, est, on l'a vu, arrêté par la DST, qui sera d'ailleurs obligée de le relâcher. A ce propos, Pierre Vidal-Naquet écrit au *Monde* (des 23-24/1/77): «On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans le comportement de nos autorités dans l'affaire Daoud: de la stupidité de l'arrestation ou de la rapidité de la volte-face qui a suivi: Parlera-t on encore de «l'indépendance» de la magistrature? Mais, par delà cet incident misérable et, à la limite, insignifiant, on semble oublier l'essentiel. Si le dirigeant palestinien était à Paris, c'est qu'un autre Palestinien, M. Mahmoud Saleh, avait été assassiné. J'ignore si cet assassinat fait partie de la même série que ceux de Mahmoud Hamshari, Mohammed Boudia et de quelques autres Palestiniens ou sympathisants de la cause palestinienne. Pour le savoir, il faudrait précisément que la police ait fait son travail. Mais c'est précisément ce qu'elle n'a pas fait». Dans *Le Monde* du 12 janvier, sous le titre: «Le ministre ou la DST?», Jean Planchais allait jusqu'à écrire: «M. Poniatowski n'a jamais

passé pour un farouche partisan de la politique arabe de la V^e République et il a été longtemps, s'il ne l'est resté, un ami d'Israël. Dans les derniers temps de l'affaire d'Algérie, alors qu'il était directeur de cabinet du Ministre des finances, M. Valéry Giscard d'Estaing, il fut même de ceux qui rendirent quelques discrets services aux adversaires les plus farouches de la politique du général de Gaulle. On en serait réduit à se demander si cet amateur de complots ne complotait pas contre son propre gouvernement, si une autre hypothèse, qui n'est guère plus favorable, ne pouvait être avancée: le ministre de l'intérieur ignorait tout de l'action de la DST dans une opération qui risquait pourtant de mettre en cause une partie de la politique extérieure française». Jean Planchais insiste sur l'opération de Suez, en 1956, et l'époque où «les organismes d'exécution eux-mêmes de la France et d'Israël étaient étroitement imbriqués. Et ils le sont restés fort longtemps... La DST, qui est à la fois un organisme de renseignements et une police, peut difficilement oublier les services échangés lors de la lutte en France contre les réseaux du FLN». Dans le même numéro du *Monde* (12/1/77), Francis Cornu titre (p. 7): «Un service secret souvent sur la sellette» et James Sarazin: «Un mal profond»: «On ne saurait oublier que, de bévues en bavures et de «coups tordus» en échecs sanglants, la DST a toujours eu coutume de travailler «en marge», choisissant son terrain, ses moyens et même son moment, dût-il être le plus inopportun pour la politique du pays».

J'ai moi-même eu affaire avec la DST en 1975. J'avais été demander, à la fin de 1974, au préfet Michel Aurillac, alors directeur de cabinet du ministre d'État, ministre de l'Intérieur, le renouvellement de mon permis de port d'arme (j'avais connu Michel Aurillac à Dakar, alors qu'il était conseiller du président Senghor). Au cours de notre entretien, ce jour-là, j'évoque les assassinats du Mossad en France et m'étonne (et m'indigne) des maigres résultats obtenus par la police. Mon interlocuteur me dit aussitôt: «Tout cela est très intéressant, mais seriez-vous prêt à le répéter devant la DST?» J'acquiesce, bien entendu. Le 3 février 1975, je ne suis donc pas surpris de recevoir un coup de téléphone d'un inconnu, qui me dit s'appeler Bernardet, fait allusion à la proposition du préfet Aurillac et me demande rendez-vous le jour même, pour lui et un «collègue». Tous deux viennent chez moi, mais seul Bernardet parlera. Son acolyte, un certain Dussault, jouera les muets du sérail. Au bout d'une heure, «Bernardet» me demande de lui remettre, le lendemain, un mémoire détaillé. J'accepte, mais, méfiant tout de même, j'appelle Michel Aurillac au téléphone, en lui précisant que le sieur Bernardet m'a assuré: 1) — qu'il n'était pas de la DST; 2) — qu'il était «au cabinet». Vérifications faites, il [321] avait menti, en service, sur les deux points. M. Aurillac me demande donc de ne remettre, en aucun cas, mon dossier à Bernadet ou Dussault, mais de le lui porter place Beauvau. Ce que je fis, le 5 février 1975, à midi, en présence de Robert Pandraud, alors directeur-adjoint du cabinet, depuis directeur général de la police nationale. Tout le monde a l'air bien embêté. Je crains, malheureusement, que Michel Poniatowski n'ait pas—sait-on jamais?—eu en tête les crimes du Mossad en France, lorsque, le 30 juin 1975, il déclarait, à propos de deux inspecteurs de la DST morts en service commandé: «Ceux qui ont choisi notre pays pour le transformer en un champ clos de violence doivent être persuadés de notre détermination. Nous ne cèderons devant aucune violence. Nous lutterons contre le terrorisme avec une énergie accrue» (*Le Monde* du 2/1/75). On ne saurait mieux dire. Mieux faire?

Dans son livre: «Roger Wybot et la bataille pour la DST» (Presses de la Cité, 1975), Philippe Bernert cite ces déclarations du fondateur de la DST (1944-1958):

«Nous aurons un contact direct permanent avec les chefs des organisations juives qui travailleront désormais en France selon des modalités que j'ai fixées moi-même» (p. 156). A propos de l'affaire de l'Exodus, le 10 juillet 1947, on peut lire (p. 157): «Je fais prévenir aussitôt le secrétariat du Mossad, rue Chabanais, et le dirigeant du Mossad à Paris, Saul Meyerov, à son quartier général de l'Hôtel Métropole» (p. 157). Le passage le plus important figure p. 159: «Grâce aux combattants juifs, notre fichier se complète utilement. Tous ces clandestins du Mossad et des réseaux juifs que nous protégeons et encourageons vont occuper par la suite des postes importants dans le nouvel État d'Israël. Comme ils ont conservé une admiration certaine pour nos services français de contre-espionnage, ils me demanderont un coup de main pour la création de leur propre SR. Leurs problèmes, dans ce domaine, ne sont guère éloignés de ceux que je connus moi-même, naguère, dans la Résistance et à Londres... Je prévois donc un schéma d'organisation tenant compte de ces facteurs, un plan s'inspirant de ma propre expérience du BCRA et de la Surveillance du Territoire. Ces ex-clandestins vont puiser, pour se défendre eux-mêmes, dans les méthodes de cette DST qui les a traqués au départ. Comme je manque du temps nécessaire pour aller moi-même en Israël vérifier la mise en place de leur dispositif, je leur envoie mon adjoint... Il leur fait des cours de contre-espionnage, préside à l'installation de leurs services. Nouée à l'occasion de la navrante affaire de l'Exodus, la liaison ne cessera plus jamais entre nous. Les services israéliens nous rendront d'éminents services, surtout au moment de la guerre d'Algérie, nous apportant des informations de première importance, recueillies notamment au Caire». Wybot donne aussi des informations sur la part prise, par la DST, en collaboration avec Israël, à «l'expédition de Suez». Celle-ci (p. 160-161) «se révélera un terrifiant coup d'épée dans l'eau pour les Franco-Britanniques, mais les Israéliens y trouveront l'occasion d'une brillante victoire militaire dans le Sinai. Et puis, au fil de l'épreuve et de l'entrepdse commune, nos liens se sont resserrés. Une même camaraderie de combat nous réunit. Nos ennemis, au Proche-Orient comme en Afrique du Nord, sont les mêmes». Ces aveux étudiés expliquent, on le voit, bien des choses. Roger Wybot ne manque, d'ailleurs, pas de clairvoyance. En d'autres circonstances, en 1955, au sujet du Maroc, il écrit (p. 369): «Ce qui me frappe, dès lors, comme une évidence, c'est le lien existant entre le terrorisme et le contre-terrorisme. Dès lors qu'on néglige la lutte contre le terrorisme, le contre-terrorisme naît par ricochet, par réaction. Que le gouvernement impose des consignes strictes, que la police remplisse son office, que les coupables soient poursuivis et châtiés, et les autres citoyens ne sont pas obligés, pour se défendre (...), de s'organiser en milices, de [323] s'ériger en justiciers. Le contre-terrorisme, dans mon analyse, n'est qu'un sous-produit du terrorisme contre lequel les autorités responsables ne procèdent pas».

On lira aussi, avec intérêt, une interview donnée à *Paris-Match* (n° 1405 du 1^{er} mai 1976), par le chef de la DST, Marcel Chalet, qui a fait toute sa carrière dans ce service et, par conséquent, a passé de longues années sous les ordres de Roger Wybot. Il reconnaît (p. 79) que «l'essentiel est d'abord de ne pas se tromper sur l'identité de l'adversaire et, cela étant réalisé, de le regarder agir pour pouvoir, à point nommé, le neutraliser... L'adversaire —quel qu'il soit— a inévitablement son camp de base: c'est l'établissement qui lui sert de couverture, c'est-à-dire, dans la plupart des cas, sa représentation diplomatique officielle ou les divers organismes qui s'y rattachent. Ce n'est pas révéler un secret que de dire que, pour certains pays dont les services d'espionnage sont particulièrement dynamiques et entreprenants, plus de 50 % des diplomates sont des officiers de rensei-

gnement. Dussent les usages de l'hospitalité en souffrir, le contre-espionnage se doit de fixer son attention sur ces diplomates-espions». Ce serait, en effet, très souhaitable. Je crois avoir montré que l'ambassade d'Israël est, partout dans le monde, un centre de renseignement et d'action, et une «couverture» pour le Mossad. On aimerait être sûr que la DST ne fait pas d'exception pour elle. Malheureusement, l'information, en France en particulier, est, le plus souvent, à sens unique. C'est avec surprise que je lis, dans *Le Monde* des 6-7 juillet 1975, sous le titre: «Des attentats non élucidés», un éloge inattendu de «La volonté et (de) la célérité des services policiers». J'écris aussitôt (le 8) une lettre à Jacques Fauvet, pour apporter une mise au point qui me paraît indispensable. Malgré une réponse favorable du chef adjoint du service des informations générales, le 10 juillet, mon texte, comme d'habitude, n'a jamais été publié. La liberté de la presse et la liberté d'opinion consistent, hélas, pour les journalistes, à ne publier que ce qui leur plaît ou ce qu'ils sont autorisés à faire paraître. Bien souvent, on n'est pas plus heureux avec certains avocats. A deux reprises (les 29 octobre et 25 novembre 1974), j'avais demandé à M^e Jean-Denis Bredin, vice-président du Mouvement des Radicaux de Gauche et associé de M^e Robert Badinter, d'intervenir auprès du juge d'instruction chargé des affaires Hamshâri, Boudia et Kubaissi pour faire progresser l'enquête et arriver enfin à des inculpations. L'auteur de «Les Français au pouvoir» n'a plus jamais donné signe de vie. C'est pourtant lui qui, dans son livre, suggérerait que chacun de nous essaie de ressembler à ses idées... C'est à désespérer de tout et de tous.

A ce jour, on ignore qui a tué Mahmoud Sâleh. Sa sœur s'est constituée partie civile et a choisi un défenseur. A ma connaissance, l'affaire, comme les précédentes, est au point mort. On pourrait tout de même —ou plutôt on aurait pu, avant qu'il ne soit trop tard—, au lieu de s'obstiner à parler d'un invraisemblable règlement de comptes entre Palestiniens, chercher du côté des étudiants du Beitar, largement infiltrés par le Mossad. C'est l'organisation de jeunesse de l'Irgoun, qui publie, aux États-Unis, un journal appelé: *Hadness* (116 Nassau Street, New York, 10038). Son directeur est Shmuel Ben Chorin et le premier ministre israélien actuel, Menachem Begin, fait partie des noms qui figurent sur la liste des collaborateurs du journal. Un policier français déclarait, naguère, au «Nouvel Observateur» (numéro du 28 mai 1973): «Pour la surveillance des milieux arabes, on assiste à une véritable bousculade au portillon avec les services israéliens qui, premiers sur le marché, poussent la condescendance jusqu'à nous prévenir des coups en préparation sur notre territoire». Quelle différence avec l'Angleterre! La *Special Branch* de Scotland Yard avait eu connaissance d'une liste de trente Arabes destinés à être abattus par le Mossad: elle a immédiatement [324] réagi en menaçant de démanteler le réseau israélien sur le territoire britannique. Du coup, il ne s'est rien passé. Un exemple à suivre, mais qui croirait que le vieil adage, en l'espèce, ne s'applique plus: «Vérité au-delà de la Manche, erreur en-deçà»? Si l'on me dit que dans ce livre-ci, j'exagère, je répondrai avec Casamayor (*La tolérance*, 1975): «Tout ce qui est exagéré, dit-on, est insignifiant. Mais il est coutume de qualifier d'exagéré ce qui est rigoureusement exact».

Vincent MONTEIL

Paris, le 8 décembre 1977.

[325]

SOURCES

Je me fonde, avant tout, sur des sources israéliennes et sur des témoignages donnés par des Juifs anti-sionistes. En particulier, la lecture de la presse israélienne est extrêmement instructive. Notamment :

1. *Ha-Aretz* («la Terre»). C'est le plus important, qu'on a pu comparer au *Times* anglais, ou au *New York Times* américain. On peut le qualifier de «Conservateur libéral». Contrôlé par la famille Schocken.

2. *Yediot Aharonot* («Dernières nouvelles»). Journal populaire du soir.

Ultra nationaliste. Ses éditoriaux sont «d'un style venimeux et ouvertement fasciste», aux yeux des «colombes» qui, cependant, réussissent à publier leur point de vue dans le numéro-magazine du vendredi. Appartient à la famille Moses.

3. *Ma'ariv* («Le soir»). La plus grande diffusion des journaux du soir. Sioniste fascisant. Organe du criminel de guerre Menakhem Begin (responsable, en 1948, de l'Oradour de Deir-Yassin). Soutient le parti *Herut*, appartient en majorité au financier Oved Ben-Ami.

4. *Davar* («Message»). Organe des syndicats (*Histadrut*) et du Parti «travailleuse» (*Mapai*), fondé en 1930 et dont Golda Meir est secrétaire générale.

5. *Al-Hamishmar* («Le Gardien»), fondé en 1948. Organe du parti «ouvrier unifié» socialiste (*Mapam*), qualifié d'«extrême gauche du Sionisme» (tout est relatif).

6. *Jerusalem Post* (en anglais). Qualifié, par le Prof. Israël Shahak, de «journal des plus malhonnêtes».

7. *Ha-Olam hazé* («Le Monde»). Journal hebdomadaire d'Uri Avneri, opposant, auteur de «Israël sans sionisme» (1968; tr. fr. Seuil, 1969).

8. *Ha Yom hazé* («Aujourd'hui»). Journal de Moshé Dayan.

9. *Matzpen* («La Boussole»). Mensuel de gauche (opposition) de «l'organisation socialiste israélienne» (*Matzpen*), f. en 1962.

10. *Pi Ha-Aton*: hebdomadaire officiel des étudiants de l'Université hébraïque de Jérusalem.

11. *The black Panther* (en hébreu: *Ha-Panther ha-shahor*): mensuel officiel des Juifs orientaux (oppos.).

12. *Zu Ha-Derekh*: organe de Felicia Langer (avocate israélienne communiste d'opposition). Pour la défense des droits de l'homme en Israël.

13. *New Outlook: Middle East Monthly*. Indépendant. Publié à Tel Aviv.

14. *Bref*: «Points de mire du Moyen Orient». Bimensuel. Anti-arabe. Publication «Middle East Information Media», Tel-Aviv.

[326]

15. *MIS (Middle East Intelligence Survey)*. Tel Aviv. Propagande sioniste.

16. *Évidences*. Organe de l'American Jewish Committee, New York. Mensuel. Édition en français à Paris. Objectif.

17. Khamsin: «Revue des Socialistes révolutionnaires du Proche-Orient». Dialogue arabo-juif. Trimestriel (n° 1 en 1975). Paris.

18. *Israël & Palestine*. Mensuel. Paris. Opposition. Bien documenté. Deux éditions: en français et en anglais.

Cette liste n'est, bien entendu, pas exhaustive. Il faut ajouter qu'en France paraissent, en français, de nombreux périodiques ouvertement pro-sionistes, parfois agressifs (j'en sais quelque chose!) et carrément diffamatoires. En voici les principaux exemples:

1. *L'Arche*: revue mensuelle du F.S.J.U. - Paris. Quelques perles du numéro spécial 186-187, daté du 26/9 au 25/10 1972 («Dictionnaire du Judaïsme français»): Marx «avait été antisémite dans sa jeunesse... L'homme qui écrit (en 1844) *La question juive* pour ses débuts philosophiques se conduit comme un salaud» (Bernard Frank, p. 69). - «Les invectives antisémitiques, la présomptueuse et sottise méchanceté d'une Simone Weil...» (Arnold Mandel, p. 50).—«Si parallèlement, en tant que juifs, nous retrouvons la morale de l'agressivité et de l'action, c'est que les Israéliens ont retrouvé la simplicité altière du «triomphe». Gloire à eux!» (Françoise Jaudel, p. 96).—Sont antisionistes «tous ceux qui estiment que le gouvernement d'Israël n'a pas toujours et nécessairement raison parce que c'est un État juif.» (Jean Daniel, p. 10).

2. *Le Droit de vivre*: mensuel de la LICA. Positions politiques figées sur le Nazisme allemand (comme s'il n'y avait pas d'autres Nazismes dans le monde, à commencer par celui d'Israël —dénoncé par Israël Shahak, professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem!) et perpétuelles «dénonciations», haineuses et sans preuves. Par exemple, dans le numéro de septembre 1972, p. 3, sous la signature de Jean Pierre-Bloch: «Les vrais assassins n'étaient pas à Munich ... Les aboyeurs professionnels, au premier rang desquels Vincent Monteil, Habib-Deloncle, député du 16^e arrondissement de Paris, Louis Terrenoire, député de l'Orne, tiennent des propos abominables qui ne méritent que le mépris». Jean Pierre-Bloch oublie que Habib-Deloncle, ô ironie!, est lui-même membre de la LICA (c'est lui que me l'a dit), que Louis Terrenoire a été déporté à Dachau et que je n'ai pas attendu Pierre-Bloch pour entrer dans la Résistance dès juin 40, être interné résistant en 1940-41 et engagé volontaire dans les forces françaises libres.

3. *La Terre retrouvée*: «Tribune sioniste». Bimensuel. Dit exactement n'importe quoi, en toute irresponsabilité. Exemple, dans le n°22 du 8 septembre 1972, en première page: «Septembre rouge! Le sang d'Israël a coulé... Les tueurs approuvés par Vincent Monteil». Juste à côté, l'éditorial de Roger Ascot: «Le sang appelle le sang! Il faut toute la millénaire sagesse juive, tout son humanisme, pour qu'Israël, depuis 24 ans, résiste à la haine, refuse de répondre à la mort par la mort. *Jusqu'à quand?*» Si ce n'est pas là un appel au meurtre, qu'est-ce que c'est? D'ailleurs, un peu plus bas, sur la même page, *Terre retrouvée* conclut par cette phrase, passible des tribunaux: «Le gouvernement de la V^e République ne peut nier une évidence: *il arme des assassins*». Pas mal, non? Et assure de l'impunité, comme on a pu le voir.

4. *Tribune Juive* (mensuel) ne fait pas exception à la règle. Par exemple dans son [327] numéro d'octobre 1972 — on peut lire une «lettre» imaginaire que j'aurais écrite. Raymond Marcellin, alors Ministre de l'Intérieur, pour le remercier de

m'avoir accordé un permis de port d'arme. Innocente fantaisie, dans le droit fil des traditionnelles «histoires juives». Je ne m'émeus pas pour si peu. Dans un autre numéro, un «compte-rendu» (?) de mon intervention à la réunion de «France-Pays arabes», le 29 décembre 1972, est intitulé: «Vincent Monteil sait ressusciter les morts» (n° de décembre 1972). On pourrait multiplier les citations. Entre autres (dans le numéro d'octobre 1972, p. 10): «Les Juifs soviétiques arrivent en Israël en nombre constant et il n'y a pas de diminution» (hélas, depuis, les Juifs n'arrivent plus qu'au compte-goutte, en provenance de l'URSS et, pis encore, ils repartent d'Israël et certains même veulent retourner dans «la Patrie du Socialisme»). Autre perle: aux États-Unis, «le Ku Klux Klan ne recule devant aucun sacrifice... Le Grand Dragon de l'Ohio a récemment déclaré: «Nous ne brûlons pas de croix. Nous les illuminons». Parfait. Seulement, il est dommage qu'en 1972 *Tribune Juive* ait complètement oublié un fait divers, concernant justement le Ku-Klux-Klan, signalé dans *Le Monde* du 2 novembre 1965. Il s'agissait du suicide (pour donner l'exemple!) d'un Juif américain de 28 ans, Daniel Burros, Grand Dragon du KKK de New York et «führer adjoint local» du parti... nazi américain; il consacrait, nous dit-on, sa vie à traquer les Noirs, les catholiques et les Juifs. Avant de se donner la mort, lorsqu'il apprit, en lisant le *New York Times*, qu'il était lui même juif, il déclara qu'il espérait «qu'une prochaine purge des Juifs aux États-Unis dépasserait en férocité et en efficacité celle entreprise en Allemagne» (par Hitler). Sans commentaire.

5. *Israël-Hebdo*: «seul hebdomadaire israélien d'expression française». Rédigé et publié à Tel Aviv et Paris. On y trouve des indications très utiles et des appréciations sans fard. Par exemple, le n°48, du 22 au 28 octobre 1976, titre: «l'affaire Yadlin: le système en accusation» et publie l'opinion de David Catarivas (p. 9): «Aucun des premiers dirigeants du pays n'avait de sang ou de boue sur les mains. Aujourd'hui, certains ont de l'argent sur les mains. C'est peut-être moins grave que le sang ou la boue. Ce n'est pas plus propre... Il nous fallait nos prisons, pour y mettre nos voleurs».

6. *Les cahiers Bernard Lazare*. Sionistes modérés. Bernard Lazare est le célèbre auteur de «L'antisémitisme» (1894, réed. 1934)[NdÉ: réédité en 1981, Paris, La Vieille Taupe, texte intégral en html et en pdf sur internet, à l'adresse : <http://litek.ws/aaargh/fran/histo/lazare/blahctdm.html>.]

Et, bien entendu, quantité de livres, de brochures, d'études en toutes langues sur Israël et le problème palestinien. Pour une information honnête, on se doit d'être à l'écoute des deux parties, donc de lire et d'entendre aussi bien les Arabes que les Juifs. Une simple indication bibliographique prendrait ici un nombre considérable de pages. Une remarque, pourtant: on peut commodément suivre, en traduction française, la presse d'Israël, en s'abonnant au bulletin mensuel EURA-BIA (16 rue Augereau, Paris VII^e) ou aux «Nouvelles de l'intérieur» (A.S.M.A.H. 14 rue de Nanteuil, 75015 Paris). Pour ceux qui veulent coller à l'actualité, il est facile de composer, sur le cadran du téléphone, le numéro 227-39-61, pour obtenir les «Informations israéliennes téléphonées».

IV

«LE SIONISME EST UNE FORME DE RACISME»

(Résolution de l'Assemblée générale de l'ONU,
10 novembre 1975).

[331]

1. Le témoignage d'Israel Shahak

«C'est ma conviction, mûrement réfléchie, que l'État d'Israël est un État *raciste*, au plein sens du terme» (article du Professeur Shahak, publié par *Pi Ha-Aton*, hebdomadaire des étudiants de l'Université hébraïque de Jérusalem, et reproduit par EURABIA, n°49 de novembre 1975).

Israël Shahak est né à Varsovie en 1933. De 1939 à 1945, il a vécu sous le régime nazi et, particulièrement, il a passé deux années (1943-1945) au camp de concentration de Bergen-Belsen. Il est arrivé en Palestine en 1945. Après avoir terminé ses études secondaires, en 1951, au lycée hébreu de Tel Aviv, il est incorporé, de 1951 à 1953, pour faire son service militaire obligatoire dans l'armée israélienne. Il entreprend ensuite ses études de chimie organique à l'Université hébraïque de Jérusalem : il en sort agrégé, puis docteur en 1963. Il complète sa formation scientifique à Stanford (USA). Il est nommé professeur titulaire à l'Université hébraïque de Jérusalem, en 1973. C'est en 1967-68 qu'I. Shahak a pris conscience du racisme de l'État d'Israël. Depuis mars 1970, il est président élu de la Ligue israélienne des Droits de l'homme et du citoyen (LIDH), fondée en 1935, forte aujourd'hui de cinq mille membres, aussi bien juifs qu'arabes. Épaulé par la vaillante avocate communiste Felicia Langer, I. Shahak dénonce, inlassablement, la nature et les crimes racistes de l'État d'Israël. Mais il ne doit son salut qu'au fait qu'il est, indiscutablement, juif (et non goy). Il est, cependant, menacé jour et nuit et, dérision suprême, certains Israéliens, si prompts à dénoncer sans relâche les internements «psychiatriques» des contestataires soviétiques, n'hésitent pas à écrire (comme Mme Les Ben Dor, dans *Jerusalem Post* du 8 novembre 1974) : «L'homme (I. Shahak) se comporte comme un fou, il ne peut que l'être... Que devons-nous faire de ce pauvre professeur ? L'envoyer dans un hôpital ? Ou peut-être employer contre lui un peu de ce terrorisme qu'il justifie ? Ou peut-être un colis piégé accroché à la porte de son laboratoire ?» Il faut lire son livre courageux et documenté : «Le racisme de l'État d'Israël», tr. fr. aux éditions Guy Authier, Paris, 1975.

Mais Israël Shahak ne serait-il qu'une voix qui crie dans le désert ? Sûrement pas, on va le voir. D'ailleurs, il parcourt le monde, en quête d'auditeurs disposés à l'entendre, sinon à le croire. En 1974, il est «le premier Israélien qui soit venu témoigner, devant le Congrès américain, des violations systématiques des Droits de l'Homme, commises par le gouvernement israélien à l'encontre des habitants non[332]-juifs des territoires occupés. Et il a affirmé que la responsabilité de ces mesures discriminatoires incombait essentiellement aux Juifs américains». Ainsi commence, dans le *Washington Post* (cité par EURABIA dans son n° 25 de septembre 1974), l'article de Barbara Bright-Sagnier consacré à cette visite. Elle poursuit : «le sentiment anti-arabe, dit-il, est entretenu par les dollars américains investis dans des écoles, des hôpitaux et des quartiers d'habitation *réservés aux seuls Juifs*.»

Les critiques du Dr Shahak se sont adressées en premier lieu à l'Appel Juif Unifié, qui s'est donné pour objectif, cette année, de collecter 750 millions de dollars parmi la communauté juive américaine pour les envoyer à l'Agence juive. Des

représentants de cette organisation ont déclaré que les 2/3 de cette somme— 630 millions ont déjà été trouvés— sont destinés à Israël pour aider au programme d'installation des nouveaux immigrants juifs. Cet argent servira à la construction de maisons d'habitation (15.000 nouveaux appartements ont été construits l'an dernier), et à l'éducation (l'Agence Juive assure le financement à 48 % des institutions du plus haut niveau en Israël, et le gouvernement israélien lui-même à 24 %); l'Agence Juive contribue également au bien-être social et aux services de santé des immigrants.

«... Je ne serais pas hostile à ces projets, a dit le Dr Shahak, s'ils profitaient à tous; mais ils sont réservés aux Juifs seulement. Je suis formellement opposé à ce que des citoyens israéliens non-juifs soient exclus de ces avantages».

—Le Dr Shahak est venu aux US A. au début d'avril, pour parler à la Sous-Commission de la Chambre des Représentants pour les Affaires Étrangères (Président: Donald Fraser, Démocrate du Minnesota). C'était son quatrième voyage aux États-Unis (...) Lors de ses précédents séjours, il ne s'était pas adressé au public américain... Au cours de cette dernière visite, il a révélé qu'on lui avait refusé le droit de parler dans les centres juifs et dans les synagogues, mais qu'il avait pu le faire dans de nombreux groupes non sectaires et oecuméniques.

Parlant des Juifs américains, Shahak a déclaré: «En Israël, nous donnons notre sang *pour entretenir l'image qu'ils projettent d'eux-mêmes*... Après la guerre des Six Jours, ils se sont sentis plus puissants. Après celle d'octobre, ils ont eu l'impression d'être diminués... Je n'ai jamais été attaqué en Israël comme je le suis ici». Ils lui en veulent, a-t-il ajouté, de ce que, en récompense de toute l'aide qu'ils apportent en Israël, il ne leur parle que des maisons détruites par les Israéliens...

C'est bien, en effet, des maisons appartenant aux Palestiniens dans les territoires occupés, et détruites par les autorités israéliennes, que le Dr. S. a parlé aux membres de la Sous-Commission. Il a exposé les méthodes d'expulsion utilisées par l'armée israélienne contre ces mêmes Palestiniens, pour les obliger à fuir en Jordanie. Il a parlé de l'implantation de colonies juives sur les Hauteurs du Golan et sur la Rive Occidentale du Jourdain...

«... Je ne vous parle que de faits reconnus par mon gouvernement, et de ceux qui me choquent le plus,» a-t-il dit. Il considère en effet que ces actes sont des violations délibérées de la Convention de Genève relative à la protection qui doit être assurée aux civils en temps de guerre.

C'est le Dr Norton Mezvinsky, professeur d'histoire au Collège d'État du Connecticut, qui avait organisé les précédentes visites du Dr Shahak aux USA. Il confirme le fait que ce dernier s'était vu interdire l'accès à de nombreuses organisations juives, parmi lesquelles la Ligue des Juifs radicaux et le Conseil religieux aux Affaires Internationales. Le Prof. Mezvinsky assura qu'il avait pris contact avec le rabbin Balfour Brickner, membre de la Commission des Activités inter-confessionnelles, pour le judaïsme réformé—et qu'il n'avait pas reçu de lui une réponse positive.

[333]

Le Rabbin Brickner a rejeté cette accusation, mais il a admis que les opinions du Dr Shahak n'étaient pas populaires parmi les Juifs américains. «Je ne me suis jamais opposé à la présence de Shahak, et n'ai jamais refusé de lui donner une tribune... Je l'ai d'ailleurs fait pour des gens plus radicaux que lui». Mais il a reconnu que les idées «pacifistes» de Shahak n'étaient pas reçues favorablement dans la communauté juive, bien que les choses aient déjà changé, dit-il, et que le sioniste-type soit devenu moins sectaire...

«... Il y a là un paradoxe, a dit Brickner. En Israël, on discute fiévreusement sur la légitimité d'un État juif, sur le droit au retour des Palestiniens, sur ce qu'est un Juif... Mais ici, celui qui soulève ces problèmes — qu'il soit israélien ou juif américain— n'est pas bien vu... J'ai souvent tenté de le faire moi-même, et je sais combien c'est difficile.»

Elmer Berger, président de l'Association juive américaine «Alternative au Sionisme», a décrit Shahak comme le représentant chevronné d'une opposition de haut niveau moral à la politique israélienne officielle. «Mais, du fait de l'influence des sionistes et de leur contrôle sur les organisations juives, Shahak a beaucoup de peine à obtenir de s'adresser à elles». Certains sionistes américains ont été jusqu'à insinuer que Shahak était un agent arabe...

Au cours de ses rencontres avec les membres de la Chambre des Représentants, on a demandé avec insistance à S. qui avait payé son voyage, et ce qu'il pensait du terrorisme palestinien. Il a répondu que des amis américains s'étaient chargés des frais de son voyage —effectué à l'invitation du Sous-comité—et qu'il condamnait le terrorisme... A ceux qui lui demandaient pourquoi il n'allait pas en Irak, en Libye et en Syrie pour y plaider en faveur des Droits de l'Homme, il a répondu que les lois israéliennes lui interdisent de se rendre dans ces pays.

Le Dr Shahak a déclaré que, en tant que Juif, il n'avait aucune difficulté pour exprimer ses opinions en Israël même... D'ailleurs, d'autres qui pensent que le pays devrait s'étendre jusqu'à l'Euphrate, ont la même liberté... Mais il protesta contre le fait que *les non-juifs sont privés de la liberté d'expression et de rassemblement pacifique*, comme aussi du droit de propriété, de gérer un commerce ou d'ouvrir une entreprise...

L'an dernier, Israël a dépensé environ 367 millions de dollars pour l'éducation et 247 millions pour la construction de logements, selon les chiffres officiels. Aucune indication n'est donnée sur ce qui a été dépensé pour les non-juifs... Toutefois, les Juifs israéliens bénéficient des services financés par les Juifs américains (190 millions de dollars l'an dernier). Les non-Juifs n'y ont pas droit. Les représentants de l'Appel Juif Unifié ont fait remarquer qu'il y avait des remous parmi les donateurs de l'Agence Juive, parce que des étudiants arabes et étrangers fréquentent des universités financées par l'AJU.

—Le Dr Shahak accuse les Juifs américains de préparer une vague d'antisémitisme, par leur lâche complaisance pour ce qu'il appelle des violations par son gouvernement des droits élémentaires des habitants israéliens non-juifs, et spécialement des Palestiniens. Il reconnaît qu'il est lui-même coupable d'avoir toléré sans réagir cette discrimination jusqu'en 1967... «Avant cette date, dit-il, je ne m'intéressais qu'à mon travail professionnel». Pendant la guerre des Six Jours, il a été affecté à une base de mortiers à Jérusalem. Mais, après le cessez-le-feu, il s'est rendu dans la région de Gaza, «simplement pour voir ce qui se passait, sans aucun but précis» ... Mais ce qu'il a vu l'a incité à se joindre à la Ligue israélienne des Droits de l'Homme, dont les membres sont des citoyens israéliens, juifs et arabes, et à organiser une campagne pour le respect des droits des civils, arabes et juifs.

«J'ai vu comment on entassait les Palestiniens dans des camions et des autocars, [334] pour les amener de force au pont Allenby, et de là les chasser en Jordanie... Pas de brutalité apparente: les soldats tiraient en l'air, vociférant quelques paroles, et les gens fuyaient de leurs maisons et de leur pays, pour n'y plus revenir». A Bethléem et dans la Jérusalem orientale, il a vu et entendu un speaker, muni d'un haut-parleur et circulant sur un camion, traverser les villages et harceler les gens sans répit, en annonçant que des cars étaient prêts à les emmener en

Jordanie «sans frais»... La répétition d'un tel «message», vingt fois par jour, depuis 4 heures du matin, dit le Dr S., est une méthode d'expulsion qui m'a indigné plus encore que le massacre de My Ley⁸. On pouvait admettre que ce dernier avait été commis dans la fièvre de la guerre... Mais les actes dont il a été témoin l'ont été de sang-froid, deux mois après la victoire, et dans un contexte de «paix» ... Pendant la guerre, Shahak avait entendu les dirigeants affirmer qu'ils ne convoitaient pas un mètre carré de territoire: il a compris ensuite que leur but véritable était de se débarrasser des Arabes.»

⁸ Au Vietnam.

[335]

2. «L'ortie dans notre champ.»

On ne doute pas de la violence des réactions suscitées, en Israël, par les prises de position du professeur Shahak. L'éditorial de Herzl Rosenblum en est une illustration convaincante. Intitulé: «l'ortie qui pousse dans notre champ», il parut dans *Yediot Aharonot* du 10 janvier 1975. Modèle d'intolérance et de méchanceté gratuite, le voici en entier :

1

«En dépit du vacarme provoqué dans le pays par le voyage du Dr Shahak, qui assista en Europe à une Conférence organisée par l'O.L.P., et au cours de laquelle il encouragea nos meurtriers, au moment même où ceux-ci nous attaquaient sauvagement, personne parmi ses critiques n'a réussi à susciter ici une réaction sérieuse, en riposte à ses protestations. Considérant ces critiques comme quantité négligeable, comme du vent, il a continué ses activités hostiles, et publié de nouvelles accusations contre nous: cette fois, dans le TIMES de Londres, où il s'adresse aux lecteurs britanniques, en dénonçant le fait que l'argent qu'ils donnent aux organisations sionistes en Angleterre est utilisé pour aider le gouvernement de Jérusalem à renforcer le système de discrimination contre les Arabes... et il donne pour preuve l'installation des colonies de Arad, Carmiel, Kiriat Arba, Ramat Ha-Golan et Yamit, endroits où, selon Shahak, des non-Juifs seraient persécutés⁹.

2

Nous n'insisterions pas sur ce sujet s'il ne s'agissait que des errements d'un intellectuel sorti des rails. Car cela arrive dans les meilleures familles, et on ne saurait tenir un groupe pour responsable du comportement de tel ou tel de ses membres. Mais le problème de Shahak est aussi notre problème, et il présente des aspects qui dépassent de loin sa personne. Nous touchons ici à une plaie infectée qui peut empoisonner dans ses profondeurs notre vie nationale. Et c'est pourquoi il nous faut y revenir à nouveau...

[336]

La maladie qui est en train de miner notre peuple apparaît clairement à travers les discussions qui se poursuivent autour des activités de Shahak. Elles démontrent que nombreux sont, dans notre pays, ceux qui ne voient pas à quel point sa conduite est incompatible avec l'orientation de l'État; certains prétendent comprendre dans «quel esprit» il agit, déclarent qu'il a le droit d'exprimer ses opinions, comme s'il s'agissait d'une manière normale et naturelle de voir les choses. C'est là que réside le problème: non pas en Shahak lui-même, mais dans le climat qui lui permet d'être ce qu'il est.

3

Ce n'est pas d'aujourd'hui que Shahak a entrepris son action méprisable, mais le fossé qui le sépare actuellement du peuple et de l'État s'est approfondi à tel point —par étapes successives— que des gens de la gauche radicale, tels que Amnon Rubinstein, perdent patience, et ne peuvent plus supporter, sans réagir, cette manifestation de haine anti-juive, qui atteint une sorte de paroxysme. Mais il se trouve beaucoup plus de gens pour refuser de condamner ce misérable personnage, et même pour se porter volontaires pour le défendre.

Ceux-là avancent des arguments troublants: Shahak, disent-ils, n'est après tout qu'un professeur de chimie; pourquoi l'Université s'intéresserait-elle à ses opinions sur un plan gé-

⁹ Le Dr Shahak a dit que les non-Juifs n'avaient pas le droit d'y vivre.

néral? Ou bien encore : Shahak, au cours de son voyage, n'a pas parlé en tant qu'Universitaire, mais en tant qu'individu, qui a des opinions politiques personnelles, et puisque chacun dans ce pays a le droit d'avoir les opinions politiques qu'il veut, pourquoi empêcherait-on Shahak de penser ce qu'il pense, et de l'exprimer devant un auditoire, quel qu'il soit.?

4

C'est ici que se place une grave déviation de jugement. Que signifie, en effet, cette distinction faite entre le chimiste, et celui qui salit l'image de notre pays, en répandant mensonges et calomnies? Et comment une trahison —qui serait considérée comme un crime de la part d'un artisan, d'un employé ou d'un commerçant, serait-elle permise à des professeurs de chimie?...

Devons-nous adopter le principe selon lequel les questions d'ordre professionnel sont une chose —et une autre le fait de cracher à la face de la nation

Prenons l'exemple de l'un des plus grands écrivains norvégiens —qui est aussi l'un des plus grands écrivains de ce temps—Knut Hamsen [NdÉ: il s'agit bien sûr de Knut Hamsen]— à qui fut attribué, avant la guerre, un Prix Nobel de littérature. Il y a dans sa vie une tache: il est devenu nazi, et il a marché la main dans la main avec l'ami de Hitler en Norvège, Quisling. Allons-nous l'inviter à faire des conférences à l'Université hébraïque de Jérusalem, sur quelque sujet littéraire qu'il connaît bien, en « ignorant » ses opinions politiques, sous prétexte que « ce n'est pas la question » et que « cela n'a rien à voir avec les matières dont d doit parler »?

Prenons un exemple plus actuel encore: celui du fameux chef d'orchestre allemand, Von Karajan, qui est incontestablement le plus réputé et le plus talentueux du monde, après Arturo Toscanini. Sa biographie présente également un défaut: il a été une sorte de « parent éloigné » de l'antisémite Streicher... Des membres de notre orchestre national m'ont chuchoté, en parlant de lui: « C'est un génie, un magicien, un prodige... » et un homme qui est lui-même chef d'orchestre m'a dit: « Je suis allé le voir diriger, et je n'ai jamais rien ressenti de pareil . Entendons-nous: d est grand, impressionnant, divin... en matière de musique. Mais allons-nous l'inviter, malgré ses opinions, sous prétexte que « c'est une autre question »?

Et allons-nous inviter, pour faire des conférences devant nos étudiants, le professeur Toynbee, qui est peut-être le plus grand historien de notre génération, [337] bien qu'il ait dit que le judaïsme est une survivance du passé, qui n'a pas sa place à notre époque?

5

Toutefois, le cas du Dr Shahak est quelque peu différent... Avec lui, nous sommes en face d'un sympathisant du MATZPEN, plus extrémiste encore que les membres de cette organisation, qui n'ont pas encore franchi le Rubicon, et semblent retenus de le faire par quelques scrupules de conscience. Mais lui, il est passé de l'autre côté, et il a rejoint, dans son cœur, Arafat et sa bande de meurtriers antisémites... Pourtant, nous voyons l'Université l'accepter comme enseignant pour notre jeunesse, et même l'élever au grade de Professeur titulaire, comme pour rehausser encore son prestige.

Et nous dirions « non » à un Chrétien qui hait Israël (comme Karajan) et « oui » à un Juif qui hait Israël (comme ShahakJ) C'est le contraire que nous devrions faire; car ce Juif est un ennemi pire que le Chrétien, qui est, de toute façon, au départ, un être différent de nous. De plus, on nous dit que, si Karajan a travaillé contre nous dans le passé, il le regrette maintenant, tandis que Shahak, lui, travaille contre nous *maintenant*.

6

Autre chose: si le rôle de l'Université est uniquement d'enseigner en vue d'une profession, il existe la Sorbonne, Harvard, Lomonossov, et des centaines d'autres Universités, petites et grandes... Pourquoi aurions-nous été à la mort pour ériger une Université à Jérusalem ?

La réponse est que, en le faisant, nous avons voulu protéger notre âme, développer l'amour de notre peuple, et enraciner le fait de notre existence nationale dans notre esprit et dans celui des autres nations. Comment cela est-il compatible avec la présence, dans ces murs, d'un homme qui hait Israël, et profite de son autorité morale pour répandre la haine de notre pays dans le monde?

Et que signifie la « liberté de pensée » due aux citoyens? Est-ce la liberté de nous livrer aux mains de l'O.L.P.? Penser ainsi suffirait déjà à disqualifier un « éducateur ». Mais il ne s'agit pas ici de paroles: il s'agit de l'action d'un homme qui travaille à notre destruction; il s'agit

d'actes qui conduisent généralement la gens en prison —et pas seulement dans les régimes de dictature. Qu'est devenu chez nous cet instinct de conservation, qui habite le cœur de tous les peuples?

7

Un chef de l'opposition autrichienne, qui est venu ici, nous a dit, quand nous lui avons demandé pourquoi il était contre le gouvernement autrichien: «Je ne critique jamais mon pays ni mon gouvernement à l'étranger!. Or, c'est un homme politique. Et Shahak, qui n'est pas un homme politique, aurait le droit de le faire, aux frais du Trésor public?

Chose étrange: il y a dans ce pays plus de 50.000 étudiants. La plupart d'entre eux sont des *Sabra* [NdÉ: c'est-à-dire nés en Palestine occupée], qui ont suivi tous les degrés de notre système d'enseignement. Et aucun ne se pose la question: «Comment se fait-il qu'un homme qui hait les Juifs puisse être notre professeur? Pourtant ces étudiants disposent de journaux: satiriques, sérieux, politiques. Mais sur ce sujet, pas un seul mot. Pourquoi?

A l'Université de Vienne, il y avait autrefois un professeur d'économie réputé, de la plus haute compétence scientifique, mais il était connu comme antisémite. Pas un seul étudiant juif n'aurait voulu assister à ses cours. Et pourtant, ce n'étaient [338] que des Juifs «en exil». Et ici, dans notre propre pays, nous nous inclinons devant un Juif antisémite? N'est-ce pas là du masochisme national?

En vérité, c'est là que réside le problème: non pas en Shahak, mais dans ce climat. Les roses ne poussent pas sur un fumier, et on ne trouve pas d'ortie dans un jardin soigné avec amour. Ce sera ma conclusion: avant d'arracher l'ortie qui a envahi notre champ, il nous faut faire un effort pour nettoyer ce champ lui-même.

[339]

3. La nature raciste du Sionisme et de l'État sioniste d'Israël

Article du Prof. Israe1 Shahak, publié par *Pi Ha-Aton* (hebdomadaire des étudiants de l'Université hébraïque de Jérusalem, et rédigé à la demande des rédacteurs de ce journal). EURABIA. n° 49 novembre 1975.

«C'est ma conviction—mûrement réfléchie—que l'État d'Israël est un état raciste, au plein sens du terme: des habitants y sont victimes de discrimination de façon permanente et légale, dans les domaines les plus essentiels de la vie— et cela uniquement à cause de leur origine. Cette discrimination raciale a sa source dans le sionisme, et elle est appliquée aujourd'hui à travers les institutions du mouvement sioniste.

Je voudrais appuyer cette affirmation en citant des faits, des lois et réglementations qui sont actuellement en vigueur en Israël—au vu et au su de chacun— et mis en œuvre par le gouvernement lui-même. Je ne traiterai pas ici du racisme des individus, et pas non plus des explications plus ou moins officielles par lesquelles on cherche à «justifier» ce racisme.

Dans l'État d'Israël, celui qui n'est pas juif est objet de discrimination—du simple fait qu'il n'est pas juif - dans les domaines suivants:

I . Le droit de résider ou d'ouvrir une entreprise dans l'endroit de son choix.

La plus grande partie de la terre en Israël appartient au Fonds National Juif (F.N.J.) ou est administrée par lui. Or, le F.N.J. est une branche de l'Organisation sioniste mondiale, qui pratique une politique raciste parfaitement admise. Il interdit aux non-Juifs de résider ou d'ouvrir une entreprise ou un commerce sur toute partie du territoire qui est entre ses mains, et parfois même d'y travailler. Non seulement cette politique est considérée comme légale contrairement à ce qui se passe dans la plupart des pays où les discriminations contre les Juifs sont illégales —mais elle est appuyée par tout l'appareil du pouvoir israélien.

[340]

C'est ainsi qu'on a pu créer en Israël des villes entières «purifiées des Arabes—il faudrait dire «purifiées des non-Juifs». Dans d'autres villes, ce sont des quartiers spéciaux qui sont réservés aux Arabes. Toute tentative faite par un Arabe d'acheter ou de louer à un Juif un appartement se heurte inévitablement à une opposition immédiate des institutions officielles (ministère de l'Habitat, municipalité) et aussi, il faut le dire, à celle des habitants juifs eux-mêmes, évidemment soutenus par la police israélienne. Par contre, il n'y a aucun problème si l'acheteur ou le locataire éventuel peut prouver qu'il est juif, c'est-à-dire que sa mère, sa grand'mère, son arrière grand'mère sont ou étaient juives.

Nous avons un exemple avec le cas de M. Muhammad Ma'rûf, citoyen israélien du village de Dir Al-Assad, qui désirait installer une usine à Carmiel. Cela lui a été officiellement refusé, la raison donnée étant que Carmiel se trouve hors des limites du *secteur réservé aux non-juifs*; et M. Ma'rûf a dû ouvrir son entreprise à l'extérieur des frontières juives» de la ville.

J'insiste sur le fait que ce genre de restrictions - qui constituent une grave discrimination raciale — sont pratiquées *sur la majeure partie du territoire israélien*.

Je voudrais, à ce propos faire quelques remarques:

A) Il n'y a aucun rapport entre les mesures dont je viens de parler, et ce qu'on appelle ici les «impératifs de la sécurité». Les restrictions évoquées concernent tous les non Juifs y compris ceux qui ont servi dans l'armée israélienne, qui s'y sont distingués, qui y ont été blessés, ou—s'ils sont eux-mêmes trop âgés—dont les fils ont été soldats dans cette armée. M. Ma'rûf—cité plus haut—est druze et, de ce fait, tous les hommes de sa famille ont fait leur service militaire tout comme les Juifs... Cependant, il n'a pas le droit qui est reconnu à tous les Juifs de résider à Carmiel. Un voleur ou un meurtrier, ayant accompli sa peine, peut y résider,

à condition qu'il soit juif. Mais un «Gentil», *Goy*, qu'il soit druze, circassien, bédouin ou chrétien — et même si, je le répète, il est invalide de guerre—n'a pas le droit d'y vivre, parce que sa mère n'est pas de la «race qui convient».

B) Cette discrimination de nature raciste n'a rien à voir avec les notions de «gauche» ou de «droite» à l'intérieur du mouvement sioniste. Les deux blocs les plus racistes en Israël sont les «Sionistes socialistes» et les membres du Parti national religieux, et leur alliance, apparemment paradoxale, est fondée sur leur commun soutien au racisme. Un exemple: lorsque fut organisée —par la droite—la manifestation en faveur de la colonie juive de Sabastia, les activistes du MOKED¹⁰ en improvisaient une autre, devant la ferme qui appartient au général Sharon, pour protester contre le fait qu'il y employait des travailleurs arabes! Je suis fermement opposé à la politique et aux actions du général A. Sharon, mais je considère que, dans cette affaire, l'écrivain Amos Oz, qui se distingua particulièrement en brandissant cette accusation, était le plus raciste des deux, et que Sharon avait parfaitement le droit d'embaucher dans sa ferme des travailleurs, sans considération de race, de religion ou de nationalité.

C) Les pires racistes en Israël, dans ce domaine, sont les membres des [341] *Kibboutzim* et parmi eux, ceux des *Kibboutzim* «Hashomer Hatzair»¹¹, parce que, en plus, ils sont hyprocrites! Un citoyen non-juif n'a aucune chance d'être accepté dans un kibboutz, quel qu'il soit, même dans le cas où la fille de l'un des membres de cette communauté souhaiterait épouser un des travailleurs agricoles non-juifs.

D) Des discriminations de ce genre, si elles étaient commises dans d'autres pays contre les Juifs soulèveraient—légitimement—de violentes dénonciations d'antisémitisme. Mais quelle différence entre l'interdiction qui peut-être faite à un Juif de pénétrer en Arabie Saoudite, et celle qu'on oppose à un non-Juif de venir s'installer à Carmiel? En réalité, les antisémites qui essaient—souvent sans succès—d'agir dans les autres pays, et les Sionistes ici en Israël, sont du même côté de la barricade!

Je voudrais évoquer rapidement quelques autres formes de cette discrimination :

2. La rédemption de la terre

Que signifie cette notion, que l'on cherche à inculquer aux enfants israéliens dès l'école maternelle? Si l'on en croit la définition donnée par le ministre de l'Éducation, une terre «sauvée» est celle qui est devenue propriété juive; celle qui ne l'est pas est encore aux mains de gens dont les mères ne sont pas juives, et il faut s'employer à la «sauver»... Des agents du F.N.J. —qui bénéficient du soutien actif du gouvernement et notamment des forces de sécurité— sont chargés en permanence de travailler à l'acquisition de terres, aussi bien en Israël que dans les territoires occupés —pour en faire des zones supplémentaires soumises à la forme de racisme évoquée plus haut.

Le meilleur exemple, et le plus récent, est celui de la région de Rafah. Je n'entends pas discuter ici de la question de savoir si les indemnités données aux Arabes expulsés ont été «convenables» ou non, ni du problème du «travail juif» et du «travail arabe» dans cette région. (Je laisse ce genre de débat aux hypocrites du MAPAM et du MOKED...) Je voudrais seulement poser une simple question: les gens qui vivaient dans cette région et en ont été expulsés auront-ils le droit de s'installer dans la nouvelle ville de Yamit (construite sur leurs terres)? La réponse, catégorique, des officiels est: «Non». Seuls, les Juifs auront le droit d'habiter à Yamit et dans les colonies implantées à proximité. Les raisons qu'on me donne ne m'intéressent pas. Il se peut que les Tsars de Russie aient eu de bonnes raisons pour empêcher les Juifs de résider en dehors des zones qui leur étaient réservées! Or, c'était bien, de leur part, du racisme... Ce qui se passe actuellement dans la région de Yamit, ou dans telle ou telle autre partie de la «terre sauvée», en Israël ou dans les territoires occupés, constitue une manifestation de racisme du même ordre.

Je tiens à souligner que cette forme de racisme, venant des Sionistes, n'a pas d'autre limite que celle de leur ambition de «sauver» toute la terre de la «Patrie juive» et d'en expulser tous les non-Juifs qui s'y trouvent.

En ce sens, le Sionisme est pire que le régime d'apartheid d'Afrique du Sud.

[342]

¹⁰ Ce parti «socialiste-sioniste» se présente comme à gauche de la coalition gouvernementale de 1'«Alignement» (avant les élections de mai 1977).

¹¹ *Kibboutzim* appartenant au parti MAPAM, et qui proclament bruyamment leur «socialisme» (I. Shahak)

Là-bas, on prétend «diviser» le territoire en zones noires - les Bantoustans et une zone blanche. Alors que les Sionistes entendent «sauver» toutes les terres qu'il pourront acquérir, *sans se fixer de limites*, dans toutes les parties de la terre d'Israël, pour en faire une vaste région d'apartheid. Pour moi, la manière utilisée pour y parvenir—par confiscation pure et simple, ou par achat, ne constitue pas de différence importante. La chose essentielle est que cette situation existe. Le témoignage de l'historien — sioniste — Walter Laquer, dans son livre : «L'Histoire du Sionisme» (en hébreu, Shoken, 1974), est révélateur sur ce point : «AD. Gordon était opposé par principe à la violence, et il n'admettait l'autodéfense que dans les cas extrêmes. Mais lui et ses compagnons souhaitaient que le moindre arbre, la moindre plante de la Patrie Juive, soient mis dans la terre seulement par des pionniers juifs...» Autrement dit, il voulait établir une situation d'apartheid total, mais sans effusion de sang. Quant à moi, je ne suis pas toujours opposé à la violence, mais je suis opposé par principe à l'apartheid, quelle que soit la façon par laquelle on l'introduise.

3. Le droit au travail.

Je voudrais commencer ce chapitre par deux citations. Sous le titre : «Les autorités israéliennes chargées des Colonies entreprennent une action contre la location de terres aux Arabes» (*Maariv*, 3/7/75), ce journal nous rapporte une histoire typiquement raciste. Le ministre de l'Agriculture et le Département de l'Agence Juive chargé des Colonies viennent de lancer une vigoureuse campagne pour éliminer «le fléau» que représente le fait de louer des terres ou des vergers à des Bédouins ou à des fermiers arabes, en Galilée occidentale. Le directeur de l'Agence Juive pour la Galilée, M. Aharon Hahmani, a déclaré que ses services avaient fait parvenir à tous les responsables de ces collectivités une note circulaire les avertissant que le fait de céder à des Arabes des terres nationales, pour les cultiver ou les récolter, est contraire à la loi et à la réglementation concernant les colonies juives. Les autorités chargées de l'aménagement de la Galilée enjoignent à ces responsables de s'abstenir de ces pratiques, et leur rappellent que l'an dernier déjà, des poursuites judiciaires ont été engagées contre certains d'entre eux, qui n'avaient pas observé cette interdiction.

Je pourrais, parce que je suis juif, louer un verger pour le récolter et commercialiser la récolte, mais un Arabe—parce qu'il est arabe—n'a pas le droit de le faire. Et c'est un fait que des colonies ont été punies pour ce «délit». Mais, étant donné que les «colonies» sont taboues dans ce pays (parce qu'elles sont une expression du racisme juif), on a accordé une faveur à ceux qui avaient enfreint la loi : au lieu de les faire comparaître devant les tribunaux, on les a condamnés à expier leur «crime» en faisant un «don» à un fonds mystérieux. (Le montant de ces «dons» a été évalué à 750.000 livres israéliennes.) Mais on les prévient qu'en cas de récidive, «toute forme de subvention gouvernementale leur sera supprimée, qu'ils n'auront plus droit aux attributions d'eau et n'obtiendront ni crédit ni prêts pour le développement de leur communauté.»

C'est ainsi que le ministre de l'Agriculture veille lui-même à ce que cette forme de discrimination raciale soit bien observée ! Et ces mesures destinées à priver des Arabes—citoyens israéliens—de leur droit fondamental à travailler et à gagner leur vie honnêtement, ont été précédées par cette déclaration du ministre de l'agriculture, A. Uzan : «...La prépondérance de travailleurs arabes dans l'agriculture juive est un cancer dans notre organisme!» Est-il pire racisme que [343] celui-là ? Et peut-on imaginer un ministre français comparant les commerçants juifs du textile à un cancer national, et les traitant comme tels ?

4. Le droit à l'égalité devant la loi.

Le ministère israélien de l'Habitat est divisé en deux secteurs. Le plus important s'occupe —nous l'avons vu pour la question de Rafah— de promouvoir une politique raciste, au bénéfice des seuls Juifs. Le deuxième est chargé du «Logement des Minorités», c'est-à-dire des non-Juifs.

Ici, à Jérusalem, par exemple, tandis que le ministère de l'Habitat fait construire à l'intérieur de la ville des appartements destinés exclusivement aux Juifs, le «Département pour le logement des minorités» s'emploie à «clairsemer» les Musulmans, en les transférant hors de la ville. De la même manière, le «peuplement de la Galilée» et la «judaïsation de la Galilée» sont une seule et même chose, et un Arabe ne sera jamais admis à participer à ce programme.

L'État raciste d'Israël n'a pas de politique du logement, au sens humain du terme, comme il en existe, sous des formes diverses, aux USA, en URSS ou ailleurs. Il ne se préoccupe pas de loger les gens, simplement parce que c'est le droit de tout être humain d'avoir une habitation décente, surtout quand il s'agit d'une famille pauvre ou d'une famille nombreuse. Non ! Conformément à ses objectifs sionistes, il poursuit une politique contradictoire, qui consiste à accorder le maximum de soins aux Juifs et à frustrer les non-Juifs.

Il en est de même dans le domaine de la santé. Quand on a considéré qu'il était opportun d'accorder une distinction au membre du MAPAM Abdul Aziz Zu'abi, on l'a nommé «ministre-adjoint de la Santé pour les minorités». C'est ainsi que M. Hussein Qassem Mustafa, bédouin de Galilée —qui a servi dans l'armée—s'est plaint récemment de ce que sa tribu n'avait pas eu droit aux vaccinations organisées par le ministère de la Santé. C'est l'existence d'un département séparé «pour les minorités» qui permet de telles situations.

Conclusions.

1) Je ne souhaite pas discuter des justifications qui sont données de cette politique raciste. Ce qui me paraît important, c'est qu'elle existe. C'est pourquoi la première chose à faire est d'admettre ce fait: l'État d'Israël est un État raciste, et son racisme est la conséquence inévitable du racisme sioniste. Ensuite, on pourra débattre, si on le désire, de la question de savoir pourquoi un racisme, condamné lorsqu'il s'exerce contre les Juifs, devient une chose bonne et nécessaire lorsque ce sont les Juifs qui le pratiquent.

2) Je sais parfaitement que l'État d'Israël n'est pas le seul État raciste, et qu'il existe d'autres organisations racistes que l'Organisation sioniste. Je pense, par exemple, que le paragraphe 6 de la Convention palestinienne de 1968 présente un caractère raciste. Je l'ai dit souvent à des auditoires arabes et palestiniens, et j'ai toujours rencontré une grande compréhension de leur part sur ce point. Mais la justice doit commencer chez nous. Le premier devoir de tous les Israéliens et de tous les Juifs de la Diaspora, qui se définissent comme «supporters» d'Israël, est de lutter contre le racisme et toutes les formes de discrimination raciale introduites dans l'État d'Israël par le sionisme, et dirigées contre tous les non-Juifs qui y vivent.

Un tel combat, qui commence nécessairement avec l'analyse du caractère [344] raciste du sionisme et de l'État d'Israël, et avec la condamnation de ce racisme ne saurait être en aucune manière anti-juif ou antisémite, pas plus que la condamnation du racisme de la Russie des Tsars n'était l'équivalent d'une haine pour le Russes.

Seul un État qui aura éliminé à l'intérieur de lui-même toutes les formes de racisme—à commencer par celui qui est mis en œuvre par le gouvernement lui-même—pourra promouvoir une politique susceptible de nous conduire à la paix. Car cette paix est incompatible avec des discriminations de ce genre. Et quel que soit le gouvernement qui existera alors, il devra traiter chacun des citoyens comme tout être humain mérite de l'être».

L'ensemble de la protestation de I. Shahak paraît être assez bien exprimé par cette déclaration des étudiants du *Matzpen* (octobre 1972), que lui-même cite (p. 233-234) et que voici:

«Vous avez protesté quand le droit d'émigrer des Juifs nés en U.R.S.S. était limité et quand ils ne pouvaient pas revenir dans la mère patrie. Vous l'avez fait au nom des principes démocratiques. Mais pourquoi ne pas protester quand on a nié les droits des nombreux Palestiniens arabes nés à Haïfa, Jafafa et Medjal (Ashkalon maintenant) à revenir dans leur patrie?

«Vous avez protesté au nom de la démocratie et du droit d'autodétermination des nations quand Prague fut occupée par les forces soviétiques. Mais pourquoi ne pas protester quand Naplouse et Hébron furent occupées?

«Vous avez protesté quand les «Juifs noirs» revendiquaient leur droit de vivre dans ce pays au nom de l'Histoire, de la promesse divine et de la Bible. Mais pourquoi ne pas protester quand les sionistes chassent une autre nation en arguant des mêmes explications?

«Vous avez protesté quand vous avez entendu parler de la profanation des cimetières juifs à plusieurs endroits. Mais pourquoi ne pas protester quand vous savez que la rue Agron de Jérusalem et l'hôtel Hilton de Tel-Aviv sont construits sur des cimetières musulmans détruits?

«Vous avez protesté quand on annonça que quelques dizaines de Juifs étaient emprisonnés en Iraq et en Syrie. Mais pourquoi ne pas protester quand des centaines de Palestiniens souffrent dans les prisons d'Israël et dans les territoires conquis, presque tous sans procès?

Vous avez protesté quand les jeunes Américains avaient le choix entre émigrer ou aller en prison pour ne pas aller dans l'armée combattre le peuple viêt-namien. Mais pourquoi ne pas protester quand les jeunes Israéliens sont jetés en prison pour insoumission, refusant de servir dans l'armée qui opprime le peuple palestinien?

«Vous avez protesté quand vous avez su que, sur la carte d'identité des Juifs irakiens, on mettait «Juif» pour faciliter leur identification. Mais pourquoi ne pas protester quand la dénomination «Arabes» apparaît sur les cartes d'identité des Arabes israéliens pour faciliter leur identification?

«Vous avez protesté quand les forces de police répriment brutalement tout courant progressiste, comme dans le film Z. Mais pourquoi ne pas protester quand les forces de police sont brutalement employées contre les manifestations des «Panthères noires», «Siah» et «Matzpen» dans les rues de Jérusalem dans l'Israël démocratique?

[345]

«Vous avez protesté quand la révolte des prisonniers américains d'Attica fut réprimée par la force. Mais pourquoi ne pas protester quand les prisonniers arabes d'Ashkalon se révoltent contre leurs conditions et l'avilissement qu'ils ne peuvent plus supporter?

«Dès lors, vous devez choisir entre l'honnêteté et l'hypocrisie, la morale universelle et la morale nationaliste, votre liberté de pensée et le troupeau de moutons, le silence, la protestation et le combat. La «journée de la démocratie» fut organisée à l'Université hébraïque de Jérusalem à l'égard des principes de base de la démocratie. Si vous vous sentez concernés par ceci, alors faites entendre votre voix (Les étudiants de l'Organisation socialiste israélienne *Mazpen*, P.O.B. 2234, Jérusalem).»

Ex. GRAPP - n°36 - 1er trimestre 1976.

[346]

4. «Les fruits empoisonnés du colonialisme israélien»

(David Shelem : Al-Hamishmar, Journal du MAPAM, cité dans EURABIA de novembre 1975).

«La semaine dernière, nous avons eu une émission de radio sur la situation des travailleurs agricoles de la région de Gaza—ceux qui cultivent, avec leurs mains rudes, de délicates fleurs de glaïeul et des roses merveilleuses dans les serres des *moshav* de la région de Lahish...

Une fois de plus, on nous a rappelé les conditions de travail lamentables de ces hommes - semi-esclaves, qui logent dans des écuries. Une fois de plus, on nous a parlé des salaires dérisoires qu'ils reçoivent, et sur lesquels ils doivent encore payer ceux qui exercent sur eux une sorte de racket, pour les «protéger»... Nous avons été informés, une fois de plus, *de la vie de misère et de peur* qui est la leur.

Les gens ont tendance à oublier ces faits déplaisants. Nous avons bien lu un ou deux articles sur cette question gênante. Mais nous reléguons tout cela, très vite, dans le tréfonds de notre esprit. Et même si des programmeurs de radio font un important travail en nous exposant à nouveau ce problème, on se dit qu'il n'est pas «nouveau», et il y a tant de choses urgentes dans l'actualité.

Tout de suite après la guerre des Six Jours, des historiens et des sociologues nous ont mis en garde contre le danger que comporte pour un peuple le fait d'occuper les territoires d'un autre peuple, et d'opprimer celui-ci. Ils avaient établi des analogies avec d'autres sociétés qui condamnent aussi une population à vivre dans des baraquements, lui imposent une occupation permanente, et exploitent une main d'œuvre bon marché. Ils avaient conclu que tout cela produirait nécessairement dans notre propre société un *comportement typiquement colonialiste*: mépris, arrogance, un mélange de peur, de claustrophobie et d'agressivité brutale, et tous les autres caractères détestables que nous avons pu observer chez certains des précédents occupants de ce pays. Honnêtement, pouvons-nous nier que ces traits ne soient maintenant largement répandus parmi nous?...

Au cours de cette même émission de radio, nous avons entendu la voix d'un jeune fermier de *moshav*, qui vit du travail des ouvriers arabes. L'interviewer lui a demandé s'il serait disposé à vivre dans les conditions imposées à ces hommes. La question impliquait : «Si vous n'êtes pas disposé à le faire—ce qui est probable— pourquoi leur imposez-vous un tel niveau d'existence?...»

Le jeune homme n'était sans doute pas complètement stupide, et il a compris que la question A serait suivie de la question B. Il a donc choisi de répondre aux deux questions à la fois. J'entends encore sa voix. Je ne le connais pas, et je ne me souviens pas de son nom, mais au premier mot qu'il a prononcé, j'ai compris que je le haïssais.

Il a répondu : «Non, je n'ai aucune envie de vivre dans de telles conditions, même si on me payait pour cela 200 livres par jour. Je ne pourrais simplement pas. *J'ai des besoins*. J'ai besoin de repos, de boire du café et de regarder la télévision. Et aussi d'avoir un verre de bière fraîche de temps en temps. *Mais eux*, ils ne s'en soucient pas. *Ils sont habitués à s'en passer*. Ils ont toujours vécu ainsi.»

C'est tout l'univers colonialiste que nous trouvons ici, dans une sorte de microcosme. Qu'il s'agisse des États du Sud des États-Unis, de l'Amérique latine, de l'Afrique du Sud, l'idée est toujours la même : il existe une race de maîtres, aux goûts raffinés, dont la situation privilégiée est le fait d'une loi de nature ; et il y a une race inférieure, destinée par naissance à travailler dur pour un maigre salaire, à vivre dans des hangars ou sous des tentes, et qui n'en souffre pas... et qui même préfère vivre ainsi !

Ceux qui s'imaginent que nous pourrions faire durer une telle situation pendant des années encore—jusqu'à ce que le destin nous soit favorable, que la puissance du pétrole s'évanouisse, jusqu'aux élections américaines, jusqu'à ce que Sadate soit assassiné, qu'Arafat se noie dans la mer, que Hussein périsse dans un accident d'avion, que le rabbin Lebovitch persuade toutes les femmes juives d'allumer des bougies le jour du Sabbat, ou de ne pas coucher

avec leur mari pendant une certaine période du mois... ou, plus généralement, jusqu'à ce que tous ces problèmes soient transférés sur les épaules des générations futures— *ceux-là se trompent!*

Car le préjudice qui nous est causé par cette perversion de la justice augmente chaque jour. *Il faut y mettre fin.* Non pas parce que des pressions —américaines ou autres— nous y auront forcés. Mais parce que nous ne devons plus vivre ainsi, quelles que soient les circonstances.

Si nous ne mettons pas fin à une telle situation, nous deviendrons des Israéliens méprisables, aussi méprisables que le jeune fermier du *moshav* dont j'ai parlé, et que ses semblables. Méprisables à cause des choses que nous faisons, et que nous laissons faire en notre nom.»

[348]

5. «Nous n'avons pas le choix»

On verra plus loin le texte d'Aharon Shamir, parlant de «primitifs... qui viennent tout juste de descendre des arbres». Si ce n'est pas là du racisme, on aimerait savoir ce que c'est! Les rapports, les démêlés d'Israël avec l'ONU sont, à tous égards, exemplaires: je veux dire qu'ils offrent un exemple significatif de l'attitude raciste d'Israël et du soutien que cette attitude trouve auprès de ceux que l'on appelle, de manière inadéquate, les «Occidentaux» (le Maroc et le Sénégal, par exemple, ne sont-ils pas situés à l'Ouest du Vieux Monde? Il conviendrait plutôt d'opposer, au Tiers-Monde déshérité, exploité, colonisé sous des formes brutales ou subtiles, le Nord—États-Unis, Union soviétique et Japon compris—repu, avare et dominateur). De 1948 à 1967, Israël est condamné plus de trente fois et refuse d'appliquer trente résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies. Son mépris envers les instances internationales apparaît clairement quand on sait qu'entre 1949 et 1962 seulement l'État juif a attaqué plus de mille fois ses voisins. Un mois après la Guerre des Six Jours, le 3 juillet 1967, Golda Meir, «la bonne grand-mère du Middle West», déclare à l'hebdomadaire américain *Newsweek*: «Si une Résolution (de l'ONU) ne nous plaît pas, et après?» (*If a resolution is passed not to our liking, so what?*)

Pour sortir de l'impasse politique et diplomatique, le 24 novembre 1967, l'ambassadeur de Suède à Moscou, Gunnar Jarring, est nommé représentant spécial du secrétaire-général U Thant au Moyen Orient. Je l'ai bien connu, quand nous étions, en même temps, en poste à Téhéran (1950-52), nous partageons le même amour du turc et du persan, et je lui ai rendu visite à Moscou en 1966. Aussi, le 25 novembre 1967, dès que j'apprends sa désignation, je lui télégraphie, de Dakar où je dirige l'Institut d'Afrique noire (IFAN), pour lui proposer mes services. La réponse, malheureusement négative, m'arrive au Sénégal le 8 décembre: «Vous suis extrêmement reconnaissant de l'intérêt que vous portez à ma mission et de votre aimable offre à ce sujet. Question de mes collaborateurs a été examinée d'une manière approfondie et il a été décidé que je serais assisté seulement d'un nombre restreint de membres du secrétariat des Nations Unies. Meilleurs souvenirs». J'en conclus que je sens toujours le roussi et je n'insiste pas. Mais, Dieu, que je déteste rester hors-jeu, *sitting on the fence, fuera del juego*! S'il y a une chose que ma chienne de vie m'ait appris, c'est que, la plupart du temps, ceux qui veulent faire quelque chose sont impuissants, tandis que ceux qui ont le pouvoir ne font rien du [349] tout. La seule exception que je connaisse, c'est, bien entendu, le général de Gaulle. En Israël—et chez ses amis—c'est l'euphorie, le triomphalisme éclatant après la guerre-éclair (le *Blitzkrieg*) des Six Jours. Les nuages, pourtant, s'accumulent. Golda Meir (alors chef du gouvernement) serait favorable à la résolution unanime du Conseil de Sécurité, proclamée le 22 novembre 1967, qui déclare «inadmissible l'acquisition de territoires par la guerre» et demande «le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit». Aussitôt, le gouvernement israélien se divise sur ce point. En juin 1968, Moshé Dayan avait exhorté les députés travaillistes à n'accepter «sous aucun prétexte de revenir aux frontières antérieures au 5 juin 1967 et même de re-

noncer à la vieille ville de Jérusalem». Le Dr. Nahum Goldman, de son côté, écrit, dans *Le Monde* du 29 mai 1970, avec son habileté dialectique coutumière: «La raison décisive qui m'a conduit à rompre le silence est la forte crainte que j'éprouve de voir la position d'Israël sur la scène internationale se détériorer dangereusement. Je n'ai jamais accepté le prétendu principe selon lequel la solidarité avec l'État d'Israël devrait conduire tous les Juifs à endosser intellectuellement toutes les positions du gouvernement de Jérusalem». Fort bien, mais Israël ne veut rien entendre, et le vote, largement majoritaire, de l'Assemblée générale de l'ONU, le 8 décembre 1972, n'est suivi d'aucun effet. Il n'est pas question d'évacuer quoi que ce soit et Golda Meir répète (*Le Monde* du 29 mai 1970): «Nous faisons la guerre pour notre droit à l'existence et notre arme secrète est *Ein Breira* (Nous n'avons pas le choix)».

La violation des droits de l'homme dans les territoires arabes occupés par Israël fait l'objet d'une condamnation très nette par la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies, le 23 mars 1972. Voici ce texte, peu connu parce que la presse n'en a guère parlé:

«La Commission des Droits de l'Homme:

1. Invite vivement Israël à annuler immédiatement toutes les mesures et à renoncer à toutes les politiques et pratiques qui affectent la structure démographique ou le caractère physique des territoires arabes occupés ainsi que les droits fondamentaux de leurs habitants

2. Invite instamment le Gouvernement israélien à autoriser toutes les personnes qui ont fui les territoires occupés ou qui en ont été expulsées ou chassées à retourner dans leurs foyers, sans conditions;

3. Réaffirme que toutes les mesures prises par Israël pour annexer les territoires occupés ou y implanter des colonies sont nulles et non avenues;

4. Invite instamment le Gouvernement israélien, une fois de plus, à respecter pleinement ses obligations en vertu de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre;

5. Invite encore une fois instamment Israël à respecter et mettre en application les résolutions adoptées par la Commission et par d'autres organes compétents sur la question de la protection des droits de l'homme dans les territoires occupés;

6. Prie tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies et tous les États parties à la quatrième Convention de Genève du 12 août 1949 de faire tout leur possible pour assurer qu'Israël respecte les principes que sont les droits de l'homme et s'acquitte de ses obligations en vertu de cette Convention;

7. Considère que les graves violations de la quatrième Convention de Genève commises par Israël dans les territoires arabes occupés constituent des crimes de guerre et un affront à l'humanité;

[350]

8. Décide d'inscrire à l'ordre du jour de sa vingt-neuvième session, en tant que point distinct et hautement prioritaire, la question de la violation des droits de l'homme dans les territoires occupés à la suite du conflit au Moyen-Orient. .

Commission des Droits de l'Homme
XXVIII^e session. 233.1972.

[351]

6. Israël et l'ONU

La liste de ces condamnations, par l'ONU, des crimes d'Israël, entité dénoncée comme «raciste», est interminable. Le 8 décembre 1972, l'Assemblée générale vote une résolution (une de plus!) tenant «les changements opérés par Israël dans les territoires arabes occupés, en violation des conventions de Genève de 1949, pour nuls et non avendus. Elle demande à Israël d'abroger immédiatement toutes ces mesures et de renoncer à toutes les politiques et pratiques qui modifient le caractère physique ou la composition démographique des territoires arabes occupés». Cette humble supplique tombe, comme d'habitude, dans l'oreille d'un sourd. A Genève, le 14 mars suivant (1973), nouvelle condamnation, par la Commission des Droits de l'Homme des Nations-Unies, «des crimes de guerre» d'Israël» et de ses «outrages à l'humanité». La France s'est courageusement abstenue. Son délégué «a fait remarquer que ces violations n'étaient pas toutes des crimes et n'étaient pas toutes prouvées» (*Le Monde* du 16 mars 1973). Le 13 juin de la même année, le représentant de la France aux Nations-Unies, Louis de Guiringaud, déclare, au Conseil de Sécurité: «Je ne peux croire qu'Israël puisse sérieusement envisager d'établir des rapports satisfaisants avec ses voisins, tant que subsistera l'occupation, dont nous savons tous qu'elle accroît les ressentiments, bloque toute initiative et compromet toute chance de paix» (*Le Monde*, 15/6/73). Décidément, l'ONU peut bien prendre toutes les «résolutions» qu'elle veut, elle ne résout rien du tout. En France, le numéro de décembre 1974 du *Droit de vivre* est plein d'intérêt. Cet «organe de la Ligue internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme», fondée par Bernard Lecache (1929-1968), présidée par Jean Pierre-Bloch, titre sur «La solidarité avec Israël» et, en première page, s'orne d'un dessin de Tim, représentant la Bible noyée dans le pétrole de «l'UNESCOIL». La LICA, qui compterait 20.000 adhérents (p. 18), se flatte d'avoir «obtenu l'adoption, par le Parlement (français), de la loi antiraciste du 1^{er} juillet 1972» (p. 18), qui est «le meilleur outil dont on (?) dispose actuellement» (p. 20). L'ineffable François Musard intitule: «La fin du Machin» son éditorial (p. 3) consacré à l'ONU, coupable d'avoir fait un accueil triomphal à Yasser Arafat, le 13 novembre précédent (1974) et d'avoir adopté, en Assemblée générale, le 22 novembre, une résolution reconnaissant le droit des Palestiniens à l'indépendance et accordant à l'OLP le statut d'observateur permanent. Un rassemblement «Pour l'honneur de la France» (?) a lieu, le 5 décembre 1974, au Palais des Sports de Paris, [352] sous l'égide des drapeaux de la République française et de l'État d'Israël. *Le Monde* daté des 6-7 Avril 1975 publie une «Lettre ouverte aux responsables de notre temps», coupables d'avoir fait, des organisations internationales, «le contraire des espoirs du monde». On pourrait citer interminablement les motions de ce genre.

Les protestations, parfois les hurlements, tant en Israël qu'un peu partout dans le monde, ont accueilli la fameuse Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 10 novembre 1975, considérant que «le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale». En voici le texte intégral (publié dans *Le Monde* du 21 août 1976):

A l'occasion de la tenue du Colloque International d'Information et d'Étude sur le racisme et le sionisme qui aura lieu à Bagdad du 8 novembre au 13 novembre 1976, le comité préparatoire publie la résolution de IV N.U. n° 3379-1975 adoptée par 72 voix contre 35 et 32 abstentions.

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[sur le rapport de la Troisième Commission (A/10320)]

3379 (XXX). **Élimination de toutes les formes de discrimination raciale.**

L'Assemblée générale,

Rappelant sa résolution 1904 (XVIII) du 20 novembre 1963, dans laquelle elle a proclamé la Déclaration des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et, notamment, a affirmé que « toute doctrine fondée sur la différenciation entre les races ou sur la supériorité raciale est scientifiquement fausse, moralement condamnable et socialement injuste et dangereuse et s'est déclarée alarmée devant « les manifestations de discrimination raciale qui se constatent encore dans le monde, dont quelques-unes sont imposées par certains gouvernements au moyen de mesures législatives, administratives ou autres. »

Rappelant également que, dans sa résolution 3151 G (XXVIII) du 14 décembre 1973, l'Assemblée générale a condamné en particulier l'alliance impie entre le racisme sud-africain et le sionisme,

Prenant note de la Déclaration de Mexico sur l'égalité des femmes et leur contribution au développement et à la paix proclamée par la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, tenue à Mexico du 19 juin au 2 juillet 1975, qui a promulgué le principe selon lequel « la coopération et la paix internationales exigent la libération et l'indépendance nationales, l'élimination du colonialisme et du néo-colonialisme, de l'occupation étrangère, du sionisme, de l'apartheid et de la discrimination raciale sous toutes ses formes, ainsi que la reconnaissance de la dignité des peuples et de leur droit à l'autodétermination. »

Prenant note également de la résolution 77 (XII) adoptée par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, à sa douzième session ordinaire, tenue à Kampala du 28 juillet au 1^{er} août 1975, qui a estimé « que le régime raciste en Palestine occupée et les régimes racistes au Zimbabwe et en Afrique du Sud ont une origine impérialiste commune, constituent un tout et ont la même structure raciste et sont organiquement liés dans leur politique tendant à la répression de la dignité et de l'intégrité de l'être humain. »

Prenant note également de la Déclaration politique et de la stratégie pour renforcer la paix et la sécurité internationales et renforcer la solidarité et l'aide mutuelle des pays non-alignés, adoptée à la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non-alignés tenue à Lima du 25 au 30 août 1975, qui a très sévèrement condamné le sionisme comme une menace à la paix et à la sécurité mondiales et a demandé à tous les pays de s'opposer à cette idéologie raciste et impérialiste,

Considère que le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale.

2.400^e séance plénière, 10 novembre 1975

Signature

[353]

7. Après la résolution des Nations Unies sur le racisme

Yediot Aharonot, 14/11/75 :

«Ils viennent tout juste de descendre des arbres, et ils insultent le Sionisme!». (par Aharon Shamir).

«Voilà des gens qui se réveillent un beau matin, décrètent qu'ils constituent des nations, et se mettent à insulter le Sionisme!

Il n'y a rien de déshonorant dans le fait qu'ils viennent de descendre des arbres. Au contraire. Mais les nations, comme les individus, doivent poursuivre leur développement, du jardin d'enfants jusqu'à l'Université, en passant par tous les stades de la scolarité. Et de même qu'il serait honteux pour un recteur d'université d'être nommé par des enfants qui sortent de la Maternelle, de même *il est inacceptable que des nations faites de gens qui viennent de descendre des arbres, se prennent pour les leaders du monde.*

Les dernières décisions de l'ONU démontrent que le leadership du monde est en train de s'abaisser au-dessous du seuil de la civilisation. Mise à part l'U.R.S.S. dont l'attitude symbolise la perversité qui a présidé à ce vote, et mis à part les États Arabes pour qui toute mesure anti-Israélienne et anti-juive va dans le sens de leur tentative de détruire Israël - tous les autres qui ont levé le doigt, et surtout les États africains, ont prouvé leur stupidité en adoptant un texte criminel qui assimile le sionisme au racisme. Car il est clair que la rupture de leurs relations diplomatiques avec Israël, comme leur vote à l'ONU, n'ont pu provenir que des pressions exercées sur eux par les pays musulmans producteurs de pétrole. *Comment des primitifs pourraient-ils avoir une opinion qui leur soit propre?...*

C'est ainsi qu'ils ont succombé devant les Musulmans, ces mêmes Musulmans qui, au nom de l'Islam, se sont livrés au trafic des esclaves dans toute l'Afrique, en traitant les Noirs comme des animaux.

Il est certain que, si Israël pouvait donner une masse de dollars aux États africains, ils seraient tout disposés à voter à l'ONU une résolution condamnant tous les pays musulmans comme racistes! Mais l'État pauvre d'Israël a essayé de donner aux Africains primitifs plus que de l'argent: une aide pour acquérir des connaissances *et se rapprocher, s'il est possible, du monde civilisé et progressiste.*

Mais nous avons oublié, pendant que nous construisions pour eux des routes, des aéroports, que nous développons leur agriculture et tentions de leur donner [354] des notions de médecine, d'expliquer à ces primitifs qui nous sommes. Et il semble que d'autres s'en soient chargés. Le Sionisme a été présenté aux Africains à partir du «Protocole des Sages de Sion», qui a été traduit dans toutes les langues utilisées dans cette partie sous-développée du monde, par les propagandistes arabes. Et c'est ainsi que ces primitifs ont appris ce qu'est le Sionisme. On pourrait dire que *les seuls qui ne l'ont pas compris* —ou qui, s'ils l'ont compris, l'ont fait de manière superficielle— *sont les jeunes Juifs, et plus précisément la jeune génération juive en Israël.*

Le coup que nous venons de recevoir de l'ONU ne doit pas amener à douter de notre essence judéo-sioniste. Il doit seulement accroître notre fierté nationale, et notre décision irrévocable d'établir notre domination sur notre patrie. Il doit nous persuader, une fois de plus, que nous ne sommes pas un peuple comme les autres, et que, pour cette raison, notre image de marque a plus à souffrir que celle des autres peuples.

C'est pourquoi il est facile de convaincre des gens primitifs de voter contre le sionisme. Mais nous n'avons pas le choix. Il nous faut prendre conscience de notre identité, afin d'accepter sans réserve le fait que ce pays est notre seule patrie, que nous avons fait revivre avec notre sang et notre travail.

C'est ce Sionisme-là qui doit être enseigné dans toutes les écoles, et propagé par tous les moyens d'information de masse, afin que nous le connaissions et soyons capables de l'expliquer aux autres.

Ces primitifs, qui ne savent pas encore qui nous sommes et de quoi nous sommes capables, ne modifieront peut-être pas —publiquement— leur opinion sur nous, à cause de la corruption du pétrole et des dollars. Mais nous saurons que nous avons tout fait pour leur dire - à eux et au monde entier - la vérité, et toute la vérité sur Israël et sur le Sionisme».

[355]

8. La majorité automatique

Bien entendu, le chef du gouvernement israélien, Itzhak Rabin, exprime, le 15 novembre, «sa colère et son amertume», en utilisant cette formule méprisante et discutable: «Le sionisme ne dépend pas de ce que les *goyim* (non-Juifs) disent, mais de ce que les Juifs font» (*Le Monde* du 18 novembre 1975). Le délégué israélien à l'ONU, hors de lui, crie: «haine, mensonge, arrogance» et, en France, l'hebdomadaire bien-pensant *Le Point* (17/11/75) dénonce «le vote fatidique: la foudre est tombée sur le gratte-ciel de l'ONU, et tout est devenu noir... Les Arabes ont, croient-ils, gagné. Mais ils ont scandalisé l'Occident (?), disqualifié l'ONU, envenimé leur diplomatie. Au total, une faute qui pèsera lourd». Pourtant, une voix discordante s'élève en Occident, au Sénégal, à l'extrême pointe occidentale de l'Afrique. C'est celle du Président Senghor (dans *Jeune Afrique* du 26 décembre 1975): «Ils sont vraiment curieux, dit-il, les intellectuels de l'Occident, qui, par leurs injures, prouvent qu'eux aussi sont des racistes. En effet, le mépris est le signe le plus manifeste du complexe de supériorité. Quoi? Les peuples du Tiers-Monde, qui protestent contre une idéologie d'expansion territoriale, seraient des sauvages, tandis que les Albo-Européens, qui, pendant trois siècles et demi, ont exporté vingt millions de Nègres et provoqué la mort de quelque deux cent millions d'autres¹² —le plus grand génocide de l'Histoire!¹³ - ces mêmes grands Blancs qui ont, avant et sous Hitler, fait mourir des millions de Juifs, seraient des civilisés?... Nous ne pouvions faire autrement que d'attribuer au mot sionisme le sens que lui prêtent les Arabes en lutte, c'est-à-dire celui d'une «idéologie d'expansion». Nous ne pouvions pas ne pas être sensibles à certains faits concrets et vérifiables, dont l'implantation de *kibboutzim* dans les territoires occupés, avant même tout traité de paix. Et qu'on ne nous oppose pas le dictionnaire! Je lis, en effet, dans le *Petit Robert*, la définition suivante du racisme: «Théorie de la hiérarchie des races, qui conclut à la [356] nécessité de préserver la race dite supérieure de tout croisement et à son droit de dominer les autres (...) Ensemble de réactions qui, consciemment ou non, s'accordent avec cette théorie». Mouvement nationaliste au début, fondé sur les réalités de l'ethnie comme symbiose de la race, de la religion et de la culture, le sionisme est peu à peu devenu, en Israël, cet ensemble de réactions dont parle le *Petit Robert*.» On ne saurait mieux dire (sauf réserve sur le fait qu'il n'y a pas de race juive. On reviendra sur ce point).

Ces «intellectuels de l'Occident» auxquels fait allusion le Président Senghor, qui sont-ils? Je dois dire d'abord que le substantif «intellectuel» m'a toujours hérisé: le *Petit Robert* ne renvoie-t-il pas aux trois synonymes: clerc, mandarin, intelligentsia? Dans ce sens de «classe» bavarde et inactive, c'est un mot à rejeter sans appel de notre vocabulaire. En tout cas, l'écrivain et politicien François-Francisque Mitterand, premier secrétaire du parti «socialiste», a quelque mérite à

¹² Ce chiffre est, sans doute, excessif. Comme l'a montré Philip Curtin, directeur du département d'histoire à l'Université de Madison (Wisconsin, USA), en 1969, le total général le plus probable serait de dix à trente millions d'esclaves noirs effectivement déportés au Nouveau Monde (avec une marge de pertes de 20 %). De toute façon, c'est énorme !

¹³ On a vu ce qu'il faut penser des chiffres assénés pour l'holocauste juif (II^e partie. chap. 7).

parler de «mépris» et d'oser demander pardon à Anne Frank (*Le Monde* du 15 novembre 1975). Parmi les inconditionnels du sionisme, quel dommage de trouver, à côté du même Mitterand, de Jean-Paul Sartre et de Simone de Beauvoir, la signature d'André Malraux, au bas d'une déclaration commune (dans le même numéro du *Monde*) en faveur de «l'aspiration des Juifs persécutés par le racisme à retrouver une identité nationale»! Pourquoi pas, en effet? Mais pourquoi faut-il que ce soit en chassant les Palestiniens? Dans un grand éditorial du *Nouvel Observateur* (17/11/75), intitulé «le racisme et les nouveaux maîtres de l'ONU», Jean Daniel écrit: «Trop c'est trop... Il faut dénoncer. Et combattre... Oh! Je devine bien quelle jouissance vindicative dans cette enceinte de Manhattan, cheval de Troie au cœur de la capitale juive de l'Occident capitaliste.» Et il rappelle sa position après la guerre des Six Jours, en 1967: «il n'y a pas de bonne occupation, ni de mauvaise résistance». Et il reconnaît: «il est vrai, cela dit, que le nationalisme juif fera appel aux mêmes motivations chauvines et sectaires que les autres nationalismes». Surtout, enfin ce point capital: «M. Boufelfla, président algérien de l'Assemblée des Nations Unies l'an dernier, avait certes raison de rappeler que, pendant trente ans, un bloc américano-européen, grâce à une majorité aussi automatique que l'actuelle, recrutée parmi des satellites corrompus, avait pris des mesures aussi iniques que le refus d'accueillir la Chine, nation la plus peuplée du monde, ou que le refus de condamner la politique, bien raciste, elle, de l'Afrique du Sud. Et il est non moins vrai que l'ONU - celle des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale contre le nazisme, celle des valeurs de l'Occident libéral, riche, blanc et judéo-chrétien (?), celle, précisément de la fondation de l'État d'Israël - n'a plus rien à voir avec l'actuelle organisation, qui regroupe 140 et non plus 35 nations... Voici les Israéliens pris à leur propre propagande». D'ailleurs, certains d'entre eux au moins semblent s'en rendre compte, comme on peut le voir dans *Yediot Aharonot* du 20/11/75: «Toute personne qui se montrerait réservée en face de l'orgie spontanée à la gloire du Sionisme, qui vient de commencer et doit durer une semaine, risque fort de se voir étiqueté comme «non-sioniste»... Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y a quelque chose de fort désagréable dans cette névrose nationale, inspirée d'en-haut... Ce «happening sioniste» a commencé parmi les écoliers et les étudiants. Il se manifeste par le port d'une étoffe jaune portant: «Je suis un Sioniste»; par des pancartes: «Nous sommes sionistes dès notre naissance», accrochées dans les salles des maternités; par les cris: «le peuple d'Israël est vivant!»; par des déclarations solennelles de tous les permanents des différents partis; par l'annonce du ministre de la Sécurité que «notre réponse aux Gentils sera des annexions supplémentaires et immédiates».

La fameuse «majorité automatique» des Nations-Unies est insupportable [357] aux yeux d'Israël. Il est intéressant de rapprocher, sur ce point, la fureur de Haïm Herzog, représentant sioniste à l'ONU - qui dénonce «une mosaïque» (une coquille a fait écrire, à certains journaux, «mosaïque») «incroyable de mensonges, d'inventions et de déformations de faits inspirés par des motifs antisémites» (*Le Monde*, 17/12/75) —de la position partisane du représentant américain, d'origine irlandaise, Daniel Moynihan qui se fait, avec quelle violence!, l'avocat des racistes de Tel Aviv: «Je dois admettre, dit-il à Philippe Ben, correspondant du *Monde* (n°III du 7 janvier 1976), que nous, les Américains, et, en général, tous les Occidentaux, ne nous sommes pas encore faits à l'idée que nous avons perdu la majorité à l'ONU», même si les blocs automatiques «ont commencé à se décomposer.» Ce qui est décourageant, il est vrai, c'est qu'il n'y a guère plus de «28 à 29 pays démocratiques» dans le monde, alors que l'ONU compte 144 membres! Et de citer,

à la tribune de l'ONU, ses sources: la liste des «pays libres» publiée récemment par *Freedom House* de Princeton, palmarès «fantaisiste» selon l'impartial Philippe Ben. Le successeur de Daniel Moynihan, William Scranton, sera plus objectif: il déclare «illégale» l'installation de colonies israéliennes dans les territoires occupés (*Le Monde*, 25 mars 1976). Tout cela ne sert strictement à rien, tant que les Nations Unies n'ont pas le moyen matériel de se faire respecter. Aussi, Yigal Allon, ministre des Affaires étrangères d'Israël, peut-il tranquillement déclarer: *Die UNO ist eine unmoralische Institution* (dans le magazine *Quick* de Munich, 034 du 12/8/76). Ce genre de condamnation «à la sauvette» se retrouve d'ailleurs, en France, où un respectable professeur, Michel Foucault, n'hésite pas à mettre au pilori «la honteuse résolution de l'ONU sur le Sionisme» (*Le Monde*, 18 octobre 1976). Il me semble, tout compte fait, que c'est un Irlandais, John W. Pace-O'Shea, qui, de Munich où il réside, a le mot de la fin (lettre à *Time* du 3 mai 1976):

Simple History

“There is a common factor in the dangerous circumstances prevailing in three corners of the earth —Rhodesia, Israel and Northern Ireland. The common denominator is theft.

Rhodesia (Zimbabwe) was stolen from the blacks a hundred years ago. The British stole Ulster from the Irish hundreds of years ago. The Zionists stole Palestine from the Arabs in 1948.

Those who were robbed are beginning to corner the thieves. Its as simple as that.”

John W. Pace-O'Shea
München-Gladbach, West Germany

[358]

9. La bataille pour l'UNESCO

Battus à l'ONU, les Israéliens ont monté «l'affaire de l'UNESCO». En juillet 1967, l'Assemblée générale de l'ONU avait adopté, par 99 voix contre 0, les deux résolutions n°2253 et 2254 demandant à Israël d'annuler l'annexion de fait de Jérusalem, et le Conseil exécutif de l'UNESCO suivait ses traces. Il s'agissait, en particulier, d'empêcher ou d'arrêter les «fouilles archéologiques israéliennes» qui n'ont d'autre but que de détruire tout vestige de culture arabe (autant chrétienne que musulmane), pour que la Ville Sainte soit «une ville définitivement (et exclusivement) juive» (selon Shaaref, ministre israélien de la Reconstruction). En octobre-novembre 1972, la 17^e session de la Conférence générale de l'UNESCO constate, dans sa résolution 3422, que l'État hébreu se moque du monde: après avoir, dès juin 1967, fait passer ses bulldozers dans la vieille ville de Jérusalem et chassé 4.000 Palestiniens de leurs maisons, les autorités sionistes ont, en 1968, exproprié le terrain du Mont Scopus, pour y construire des HLM; elles ont rasé le quartier maghrébin (*al-hayy'al-maghribi*), qui datait du XIII^e siècle, détruit 600 fondations religieuses anciennes et même entrepris des fouilles sous le site des deux mosquées les plus vénérées. Pour protester contre «une politique de profanation entreprise si délibérément et sur une telle échelle», l'architecte juif Arthur Kutcher a donné sa démission, en 1972 (cf. *Middle East international*, septembre 1974). Comme il fallait s'y attendre la Commission culturelle de l'UNESCO, le 7 septembre 1974, puis la 18^e session de la Conférence générale de l'UNESCO, à Paris, le 20 novembre 1974, ont pris la résolution de condamner «Israël pour son attitude qui est en contradiction avec les buts de l'Organisation, tels qu'ils sont énoncés dans son Acte constitutif, du fait qu'il persiste à modifier le caractère historique de la ville de Jérusalem et à entreprendre des fouilles qui constituent un danger pour ses monuments, par suite de son occupation illégitime de cette ville». Cette résolution (n° 3427) «engage le Directeur général à s'abstenir de fournir une aide à Israël dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, jusqu'à ce qu'il respecte scrupuleusement les résolutions et les décisions susmentionnées». Aussitôt, ce ne furent que pleurs et grincements de dents. Comme d'habitude, les amis d'Israël en France mobilisent les «inconditionnels». *Le Monde* publie, à trois reprises, un appel des fameux «intellectuels», parmi lesquels se distinguent des prix Nobel, des membres de l'Institut, des juristes, des artistes, des professeurs: Raymond et Robert Aron y [359] voisinent avec Saül Bellow, le futur prix Nobel 1976, Jean-François Chauvel et Robert Badinter avec Jean-Paul Sartre et Enrico Macias. Deux mille personnes (*Le Monde* des 9-10 mars 1975) «refusent, désormais, de collaborer avec l'UNESCO», pour laquelle, paraît-il, «Israël n'a pas le droit d'exister, donc il n'existe pas». Nous avons réussi, le 19 janvier 1975, à faire passer (en publicité payante, bien entendu), dans le même journal, une mise au point nécessaire, dénonçant «le procédé qui consiste à crier au génocide chaque fois qu'Israël est mis en cause». Il faut croire que mes amis n'étaient pas assez reluisants, pour que le correspondant à Paris de la radio israélienne proteste immédiatement en ces termes gracieux: «Les signataires sont, dans une proportion de 95 %, complètement inconnus» (pourvu que je sois compté dans les 5 %!). «On

peut même parier que beaucoup de noms qui y figurent —et surtout ceux, nombreux, d'origine juive— sont inventés purement et simplement». Ce n'est pas de la diffamation, bien entendu, personne n'est désigné par son nom, mais l'honorable correspondant sioniste sait, comme moi, que Michel Rachline ou le Dr Abraham Behar existent, aussi bien que Jean-Pierre Vigier ou Georges Montaron.

La polémique a duré plus de deux ans. Il était difficile aux rares fonctionnaires de l'UNESCO, étrangers au parti israélo-américain, de donner publiquement les éléments d'information qui auraient démasqué les comploteurs. Sait-on, par exemple, que le montant annuel de l'aide totale de l'UNESCO à Israël était modeste: environ 24.000 dollars? Sait-on que cette somme, d'abord refusée avec indignation par l'État hébreu, fut bien vite acceptée, en sous-main, grâce à l'entremise, au siège parisien, de ceux des fonctionnaires de l'Organisation qui se considéraient comme étant au service de la super-puissance mondiale et de ses alliés d'Israël? Sait-on qu'en décembre 1974 les États-Unis ont décidé de suspendre leur contribution financière annuelle à l'UNESCO (16 millions de Dollars)? Françoise Giroud, membre du gouvernement français, refuse de donner une conférence sur la condition féminine: «étant donné la prise de position, choquante à mes yeux, de l'UNESCO vis-à-vis d'Israël» (*Le droit de vivre*, numéro de décembre 1974, p. 7). Profitant de cette occasion (le vote de l'UNESCO), on a pu lire ou entendre absolument n'importe quoi. Une manifestation, devant le siège de l'UNESCO à Paris, le 18 novembre 1974, proteste contre le «pogrom culturel» (?) Le directeur général, le Sénégalais Amadou Mahtar Mbow, écrit en vain au *Monde* (7/XII/74): «Israël n'a été exclu ni de l'UNESCO, ni d'aucun de ses groupes régionaux». L'inévitable Jacques Madaule l'avait devancé le 16, dans le même journal: «Nous appelons l'opinion à dénoncer avec nous un scandale: le déchaînement systématique, haineux, incontrôlé, sans répit, sans nuance, à toutes les tribunes internationales, à tous les niveaux, dans tous les domaines, contre un seul pays —et toujours le même. Nous tenons pour odieux et inadmissible que la nation juive soit ainsi, à l'instar de ce que fut trop souvent le sort du peuple juif au cours des vingt siècles de son aliénation, traitée en bouc émissaire des misères et des fautes de toute l'humanité».

Déjà le complot contre l'UNESCO se dessine. D'une part, il s'agit de montrer que l'Organisation va périr, faute d'argent: dès le 17 décembre 1974, le Congrès américain a décidé de suspendre sa part, c'est-à-dire le quart des ressources de l'UNESCO. Dans ce cas, les pétroliers arabes avaient envisagé de compenser, pour 1975, la perte de la contribution des États-Unis. D'autre part, le manque d'argent empêcherait l'UNESCO de remplir sa vocation —il ne lui resterait plus qu'à céder, ou qu'à disparaître. A moins encore que le nouveau directeur général, un homme du Tiers-Monde, ne soit ainsi acculé à la démission. Déjà, dans *Le Droit de vivre* de décembre 1974 (l'organe de la LICA), le déplorable François Musard intitule [360] «la fin du Machin» un éditorial au fumet raciste, où «les grands féodaux du pétrole» sont accusés de voter avec «les peuplades les plus arriérées du Tiers-Monde.... des délégués analphabètes... et des marchands d'esclaves». Décidément, Israël et ses alliés considèrent une bonne partie de l'humanité comme des «primitifs, qui viennent à peine de descendre de leurs arbres» (on a déjà lu ce regrettable jugement, sous la plume d'Aharon Shamir, dans *Yediot Aharonot* du 14/XI/1975). Le procédé est toujours le même: Israël est comme l'anguille de Melun, qui crie avant qu'on l'écorche... Le professeur André Lwoff, prix Nobel de médecine, dénonce, cependant, le 2 octobre 1976 (voir *Le Monde* du 5 octobre), la «politisation» de l'UNESCO et reprend l'inusable argument —racial ou ra-

ciste?— selon lequel «la plupart des États constituant la majorité automatique appartiennent à cette catégorie de nations pour lesquelles la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des Droits de l'Homme sont lettre morte» Comme si l'UNESCO n'avait pas toujours été «une organisation politique» (déclaration du directeur général, Amadou Mahtar Mbow, au correspondant du *Monde*, dans le numéro daté du 22 octobre 1976). Et l'historien sénégalais d'ajouter: «Les hommes continuent de s'interroger, comme ils l'ont toujours fait, sur la portée des valeurs spirituelles. Cela aussi fait partie de l'ordre mondial à instaurer». Du 26 octobre au 30 novembre 1976, la 19^e Conférence générale de l'UNESCO se tient à Nairobi, capitale de ce Kenya resté si «colonisé» et où, partout, Israël tient le haut du pavé, depuis son «exploit» d'Entebbé, en Ouganda, acte de piraterie internationale sur lequel il est inutile de revenir.

«Punie» par les États-Unis qui lui avaient «coupé les vivres»,¹⁴ l'UNESCO n'a pu fonctionner, pour la période 1975-76, que «grâce aux 23 millions de dollars avancés par onze États membres: des pays arabes pétroliers, ainsi que le Maroc, le Nigeria et la Yougoslavie... Quelques heures avant l'ouverture, M. Mbow a exprimé son optimisme au micro des radios africaines —il a précisé qu'Israël entrerait dans le groupe Europe, en même temps que les pays récemment admis» (*Le Monde* du 27 octobre 1976). Ce qui fut fait. La plus grande difficulté provint du désir des Africains (entre autres) d'avoir droit à leur propre information et de n'être plus soumis à celle des moyens massifs des pays «occidentaux». Ce souhait mille fois légitime, ne peut vraiment aboutir, car la fameuse «majorité automatique» n'a pas tenu devant les pressions américaines et surtout parce que les longs efforts d'Israël, depuis son échec diplomatique après la guerre d'octobre 1973, ont fini par séparer, en Afrique, les Noirs des Arabes, en persuadant, en partie, les premiers que les seconds ne cessaient pas de les considérer comme leurs anciens esclaves, en tout cas comme leurs inférieurs. Hélas, on ne connaît guère, en Afrique, les réalités racistes de la presse d'Israël. Il ne fallait donc pas s'attendre à une condamnation en règle de «la judaïsation méthodique de l'enseignement et de la vie culturelle» dans les territoires arabes occupés, même si les fouilles israéliennes à Jérusalem ont, de nouveau, été condamnées (les États-Unis, la France et la plupart des pays industrialisés ont voté contre). Il restera, de Nairobi, un enseignement: la mise au point faite, en public, le 27 octobre, par le directeur général de l'UNESCO (*Le Monde* du 29 octobre 1976). Il a dénoncé fermement «une campagne systématique menée contre elle, pour la première fois dans l'histoire de l'Organisation, de l'extérieur, avec des ramifications à l'intérieur même du Secrétariat...» (Il a dû) «rappeler à leurs devoirs les quelques fonctionnaires qui avaient tendance à les oublier et les contraindre à respecter [361] scrupuleusement l'obligation de réserve qui s'impose à tout fonctionnaire international. Il a également indiqué combien il était préoccupé par une tendance de quelques États membres à s'ingérer dans la vie du secrétariat par le truchement de fonctionnaires de leur nationalité.» Il a aussi reconnu —et, sans doute, déploré— «que la répartition des moyens de communication et de l'immense potentiel qu'ils représentent est à l'image de l'inégale distribution internationale de la puissance économique».

¹⁴ La chambre des Représentants américains a voté, le 24 mars 1977, en faveur du déblocage des cotisations dues pour 1975, 1976 et 1977.

[362]

10. Sionisme et racisme

On en revient, finalement, à ce sionisme dénoncé par l'ONU, le 10 novembre 1975, comme «une forme de racisme et de discrimination raciale». La littérature, sur ce sujet, est pléthorique. Pour y voir clair, ne faudrait-il pas, d'emblée, s'efforcer de répondre à la question banale, mais difficile: «qu'est-ce qu'un Juif?» Ce qui conduit à s'interroger sur le point si controversé: «Y a-t-il une race juive?». Toute de suite, une réponse, exaspérante pour les sionistes, celle du professeur Robert Debré, doublement compétent (malgré son grand âge: il est né en 1882) comme médecin (pédiatre) et fils de grand rabbin. Au colloque sur «les aspects du sionisme», tenu au Collège de France du 18 au 20 octobre 1976, «après avoir d'emblée déclaré qu'il se sentait éloigné du sionisme, (il) a dit qu'il s'était posé la question de savoir si l'on avait bien fait en 1945 d'aider les Juifs, personnes déplacées, à gagner la Palestine. Il avait alors répondu par la négative et déclara qu'«il avait assisté avec regret à la conquête de la Palestine par les légions juives... On avait l'impression d'une colonisation... Il y avait une population pauvre installée depuis longtemps... De toute façon, il y avait doute sur la descendance des Hébreux... L'existence d'une *race juive* ne pénètre pas dans ma conscience. Je continue à considérer qu'il s'agit d'une religion» (*Le Monde* du 22 octobre 1976). D'autre part, j'ai reçu, le 8 juin 1967, à la suite d'un article que j'avais fait paraître dans *Le Monde* (pour protester contre l'incroyable hystérie collective déchaînée, en France, par la Guerre des Six Jours), la lettre suivante, du docteur Fanny Schapira, hématologue, d'origine juive allemande, mais aussi français que moi: «Je commence par vous préciser que je suis juive, et que ce mot pour moi n'a aucun sens du point de vue religieux, aucun non plus du point de vue ethnique (d'ailleurs, toutes les études anthropologiques modernes montrent à quel point ce qu'on appelle le peuple juif est en réalité hétérogène). En particulier, les Aschkenazi, qui dominant en Israël, ne descendent sûrement pas des Palestiniens d'il y a 2000 ans. Mais peu importe! Ce mot n'a qu'un seul sens pour moi, mais celui-là je le revendique: j'aurais pu mourir à Auschwitz. Je tiens donc à vous exprimer mon total accord avec votre article. Puisse-t-il ouvrir les yeux à tant de gens de bonne foi, ignorants et abusés, même, hélas, parmi les intellectuels!» Le même jour, un certain Jean Sallaude avait la bonté de m'écrire: «Pauvre con!... Peut-être êtes-vous un admirateur de Hitler et de ses méthodes?... Des ordures comme vous, c'est à faire vomir». Je conserve avec grand [363] soin ce petit chef d'œuvre. Ces histoires de «race» n'ont, appliquées à l'homme, aucun sens, même pour la distinction «classique» entre Blancs, Jaunes et Noirs. On ne peut donc parler de «race juive». Comme l'a écrit Maurice Bernsohn (dans *Le Monde* du 6 avril 1970), «comment peut-on invoquer l'appartenance raciale, alors qu'il n'y a certainement guère de Juif descendant d'Abraham, et qui ne soit abâtardi dans l'histoire de ses ascendants par les innombrables invasions, migrations ou conversions, partout où ont vécu des Juifs?» Le docteur Fanny Schapira (citée plus haut) et son mari (également médecin) ont publié, dans *Le Monde* du 16 juin 1967, la déclaration suivante: «Puisque le Président de la Ligue des Droits de l'Homme (Daniel Mayer) dit qu'il a honte, nous voulons dire, nous aussi, intellectuels socialistes français et

juifs, dire notre honte: nous avons honte d'avoir vu des socialistes applaudir des banquiers parce que ceux-ci sont sionistes; nous avons honte de voir des Juifs français réagir en nationalistes israéliens; nous avons honte de voir tant de «braves gens» applaudir au *Blitzkrieg* assaisonné de napalm. Et nous avons honte de ce qu'un grand nombre d'intellectuels français se soient faits complices du mensonge et de la guerre d'agression. Mais nous sommes fiers d'être restés fidèles à nous-mêmes». La même Fanny Schapira intervient en ces termes, à la Table ronde du 24 juin 1967, organisée par le MRAP (Mouvement contre le racisme, l'anti-sémitisme et pour la paix): «Je crois qu'il faut demander une désionisation de l'État d'Israël et essentiellement abolir la *Loi du Retour*. Je rappelle que cette loi stipule que tout Juif, originaire de quelque pays que ce soit, peut devenir de droit citoyen d'Israël, dès qu'il décide d'y vivre. Au contraire, un Arabe né là-bas y est un citoyen de deuxième zone et peut, d'ailleurs, perdre sa nationalité, s'il s'absente temporairement. Je trouve que cette «Loi du Retour» est à la fois absurde et dangereuse... C'est une loi absurde du point de vue scientifique: je rappelle que de nombreux Juifs ont milité à juste titre contre l'idée d'une «race juive». Il n'y a même pas d'*ethnie* juive: tous les récents progrès de l'anthropologie, et en particulier de la biologie, confirment ce que la simple observation montrait, c'est-à-dire la très grande hétérogénéité de ce que l'on appelle «le peuple juif». Par exemple, beaucoup de Sépharades sont proches des peuples méditerranéens et arabes, alors que les Aschkénazes ont les caractéristiques biologiques des peuples de l'Est européen parmi lesquels ils vivaient. Je crois qu'en réalité fort peu de Juifs descendent des anciens Palestiniens... D'autre part, je dois dire aussi que, pour la situation des Juifs dans les différents pays où ils se trouvent cette Loi du Retour introduit une espèce d'ambiguïté extrêmement préjudiciable. Je crois que chacun doit faire son choix une bonne fois. Personnellement, je suis internationaliste, et en même temps intégrée à une patrie (la France) et nullement désireuse d'en avoir une deuxième. Être juive représente pour moi le fait que j'aurais pu mourir à Auschwitz: cela signifie que je suis solidaire de tous les opprimés et que, lorsque je suis opprimée en tant que Juive, j'affirme ma solidarité avec les autres Juifs opprimés. Mais je n'ai aucune solidarité avec les Juifs quand ils sont en condition d'oppressés. Et, bien entendu, il existe des oppresseurs, des fascistes et des racistes parmi les Juifs, comme partout. Donc, je crois que, pour la situation même des Juifs intégrés à une patrie, il faut que cesse cette espèce d'ambiguïté et qu'on cesse de confondre antisémitisme et antisionisme. Je crois d'ailleurs, au contraire, que le sionisme et l'antisémitisme font très bon ménage, les antisémites ne demandant pas mieux que de voir émigrer les Juifs français en Israël.»

Parmi ces témoignages à chaud, au lendemain de la Guerre des Six Jours, on [364] retiendra cette lettre de Jacqueline Hadamard au *Monde* (9-10 juillet 1967):

«Descendante de familles juives qui ont unanimement quitté la Lorraine en 1870 pour rester françaises; petite-fille du Directeur du Séminaire Israélite de Paris; fille de Jacques Hadamard, un des fondateurs de la Ligue des Droits de l'Homme, j'ai été élevée dans l'atmosphère de bataille de l'affaire Dreyfus, c'est-à-dire dans l'esprit de lutte contre l'injustice et contre le racisme. Mon père, profondément préoccupé de sauver les persécutés, a lutté toute sa vie pour sauver les juifs persécutés, mais —et sur le même plan— tous les persécutés sans distinction.

C'est imbue de cet esprit que je me sens le droit d'élever la voix. Bien sûr, j'applaudis le travail accompli par Le peuple israélien pour défricher le pays où l'a placé l'ONU, et j'applaudis ses réalisations culturelles comme je les applaudirais chez tout peuple en lutte pour son épanouissement. Mais M. de Rothschild me demande d'éprouver une «fierté immense» pour tout autre chose: une victoire militaire qui ne prouve qu'une force écrasante et qui ne résout rien, il le dit lui-même. Il n'y a pas de quoi être fier.

Je m'inscris en faux contre d'autres de ses affirmations. Il parle d'un «peuple» juif, lequel n'existe pas. Il existe, dans un grand nombre de pays, des gens de confession israélite.. qui n'ont que cela de commun ; ou des gens qui ont peut-être des origines semblables, mais qui ont des idées, des philosophies totalement différentes, car ils vivent intégrés au sein des peuples où ils se sont enracinés. C'est mon cas.

Non, je n'appartiens pas au «peuple» juif. Comme la plupart des Juifs français, j'appartiens au peuple français, qui a donné au monde la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la liberté aux esclaves, le statut de citoyen aux Juifs en 1791 et le «J'accuse» de Zola. C'est là ma dignité.

Non, je ne «dois» aucun «impôt» comme prix de ma solidarité. Celle-ci va aux opprimés, aux persécutés, aux victimes israéliennes et aux innombrables victimes arabes, comme elle va aux victimes vietnamiennes, aux Noirs qui sont victimes du racisme en Afrique du Sud et aux États-Unis, et, en général, à toutes les victimes du racisme.

Mais la lettre de M. de Rothschild appelle un autre commentaire: n'a-t-il jamais réfléchi au fait que le pro-sémite qui se considère comme appartenant à un «peuple élu» est tout aussi raciste que l'antisémite?

J'ajoute que son attitude, loin de servir le peuple israélien et les Juifs du monde entier, ne fait que donner des armes à l'antisémitisme. Il encourt là une grave responsabilité.

Et c'est pour protester contre cela que je m'adresse à mes compatriotes juifs, en les invitant à repousser son appel et à proclamer ainsi qu'ils sont français et non «de France», comme il l'écrit.»

De même, on saluera cette initiative de Maxime Rodinson parue dans le bulletin du GRAPP de juillet 1967 :

Déclaration de Juifs non sionistes:

«Nous Français, d'ascendance juive, nous qu'une terminologie raciste appelle des Juifs.

D'origines, de formation, d'opinions diverses, réunis par le seul lien de la persécution commune dont nous avons souffert, nous, nos parents, nos amis.

[365]

Nous sommes indignés de l'utilisation permanente faite de nos personnes, de nos souffrances ou de celles de nos proches par des groupes, des organisations, un État auxquels aucun de nous n'a donné quelque mandat que ce soit dans ce but.

Trop longtemps, ne voulant pas nous organiser en tant que Juifs, puisque nous ne reconnaissons pas le caractère essentiel de cette détermination d'origine, nous avons laissé parler en notre nom les Juifs religieux ou nationalistes, exprimer en notre nom des doctrines ou des programmes, engager des actions en se couvrant de notre silence interprété comme une approbation, recevoir même des réparations sur lesquelles nos morts ne leur avaient donné aucun droit. Puisque le monde entier a pu nous juger solidaires d'idées et d'actes sur lesquels nos avis sont au moins partagés, nous jugeons qu'il est temps de proclamer que nous ne nous considérons comme responsables que de ce que nous avons librement contribué à déterminer.

Nous ne nous considérons pas comme une catégorie d'êtres dotés de vertus spéciales par suite d'une élection divine ou des souffrances qui nous atteignent. Nous ne revendiquons aucun privilège, aucune patrie supplémentaire de refuge ou de rechange, aucune vocation à former un groupe spécifique. Nous n'implorons aucune considération spéciale, nous ne demandons aucun attendrissement particulier, d'ailleurs trop souvent suspect. Nous ne sommes ni des monstres ni des anges. Nous sommes simplement des hommes et des femmes résolus à accomplir nos devoirs d'êtres humains et de citoyens responsables.

Nous refusons de jouer sur deux tableaux. Nous sommes solidaires de tous les Juifs persécutés quelque part en tant que Juifs. Nous sommes résolus à nous défendre et à lutter contre l'antisémitisme. Mais nous refusons de nous sentir liés automatiquement par tout ce qu'un groupe quelconque de Juifs décide de penser ou d'accomplir quelque part. Nous ne faisons pas partie de quelque Internationale occulte, décidée à défendre partout et toujours les intérêts des groupes juifs, que ces intérêts soient légitimes ou non. Nous proclamons le devoir de solidarité. Nous refusons l'obligation de complicité.

Des groupes de Juifs, existent, fidèles à la vieille religion de nos ancêtres. Nous respectons leur foi, même si nous ne la partageons pas. Nous voulons que partout ils aient le droit de professer et de pratiquer cette religion qui est leur. Mais nous ne leur reconnaissons pas le droit de parler en notre nom et nous pouvons déplorer que le clergé juif dans certains pays

mêle, de façon bâtarde et dangereuse pour la religion elle-même, la foi au nationalisme ethnique. Nous ne nous jugeons pas concernés directement par les relations de rapprochement ou d'éloignement du judaïsme avec les autres religions.

Des groupes de Juifs existent, fidèles à la vieille religion de nos ancêtres. comprendre cette option que nous ne partageons pas. [NdÉ: cette substitution de la première ligne du paragraphe précédent se trouve dans la version imprimée du livre]. Mais nous leur refusons encore une fois le droit de parier en notre nom, de nous proclamer *urbi et orbi* solidaires de leur doctrine et de leurs actes.

L'État d'Israël notamment n'est pas notre État, ni notre patrie. Il a été créé par un groupe de Juifs nationalistes, qui a été dès le début critiqué par la majorité des Juifs. Les options de ce mouvement sioniste, puis du jeune État qu'il a fondé, ont été prises sans nous consulter et même très souvent contre l'opinion nettement formulée des organisations juives non sionistes. Nous n'avons donc aucun devoir à son égard en tant qu'État.

L'État d'Israël a sa politique, que ses citoyens et ses autorités déterminent. Nous pouvons avoir des opinions diverses sur les différents aspects de cette politique. Mais nous refusons l'obligation de la soutenir en toutes circonstances. Les victoires d'Israël ne sont pas nos victoires, —ses défaites ne sont pas nos défaites. La [365] lutte entre Israël et les pays arabes est une lutte entre États, tous pourvus de fortes structures gouvernementales et militaires, pour un territoire donné, poursuivant chacun une certaine politique, pouvant arguer de griefs plus ou moins fondés les uns contre les autres. On ne peut l'assimiler au massacre organisé par l'État nazi d'une catégorie de gens sans défense, sans organisation, sans politique commune, à laquelle on ne pouvait rien reprocher collectivement que dans l'ordre du mythe. Nous avons le devoir impérieux de lutter de toutes nos forces contre tout massacre de ce type. Nous ne nous reconnaissons aucune obligation de participer, sur la seule base de notre origine ethnico-religieuse, à cette lutte entre États, pour lesquels nos antipathies et nos sympathies peuvent différer.

Puisque notre abstention a eu des conséquences déplorables en nous compromettant dans des doctrines ou des actes sans notre accord, nous prenons l'engagement de nous efforcer désormais de mieux faire entendre notre voix, de ne plus nous laisser engager malgré nous.»

[367]

11. Aux racines du Sionisme

La propagande sioniste n'hésite pas à recourir à une lourde ironie, dont on ne voit pas bien qui elle pourrait convertir ou convaincre. Tel Meir Yoguev commençant ainsi l'article «Sionisme» du numéro spécial de *L'Arche* (26 septembre-25 octobre 1972, p. 87) intitulé: «Dictionnaire du judaïsme français». «Qui est sioniste en France, aujourd'hui? Nul ne semble le savoir exactement... Pour les anti-sionistes acharnés, est sioniste quiconque refuse de condamner l'existence de l'État d'Israël et les méfaits du Sionisme international. Selon cette définition, sont sionistes: vous, moi, et 95 % des Français. Ne sont pas sionistes: Georges Montaron, Alain Krivine, Pierre Sidos et l'ambassadeur d'Algérie en France. Les autres définitions du sionisme constituent une riche palette aux multiples nuances: pro-Israélien, inconditionnel, argent stipendié de Jérusalem ou de Washington, juif pro-Israélien, Israélien vivant en France, personne ayant donné 5 Francs et signé un bulletin d'adhésion, détenteur d'un billet Paris-Lod sans retour, etc.» En réalité, il faut remonter aux origines. On peut lire, dans un ouvrage insoupçonnable, *l'Encyclopedia of Zionism and Israel* (New York, Herzl Press, 1971, tome II, p. 1262), la définition suivante du Sionisme: «Terme forgé par Nathan Birnbaum, en 1890, pour désigner le mouvement de retour du peuple juif en Terre d'Israël (Palestine). A partir de 1896, ce mot s'applique au mouvement politique, fondé par Théodore Herzl, visant à établir un Foyer national juif en Palestine». Dès 1891, Asher Ginzberg (sous le pseudonyme d'Ahad Ha'am), écrit, à son retour d'un voyage en Palestine: ce qu'ont fait les colons juifs: «Alors qu'ils étaient considérés comme des serfs dans les pays de la Diaspora, ils se trouvent libres tout à coup et ce changement de situation a suscité en eux une tendance au despotisme. Ils traitent les Arabes avec hostilité et cruauté, les privent de leurs droits, les offensent sans raison, et se vantent même de le faire... Et personne, parmi nous, ne s'oppose à une attitude aussi méprisante et dangereuse». Pourtant, Herzl convoque, en 1897, à Bâle, le premier Congrès sioniste et, dans son célèbre *Judenstaat*, il pose les fondations de l'État des Juifs. Deux ans plus tôt, le 12 juin 1895, il écrivait, dans son journal: «Pour occuper la terre... nous devons déloger les propriétés privées situées sur les terres qui nous reviennent... et tâcher de convaincre les pauvres gens de traverser la frontière». Il dira aussi, après une conversation avec Max Nordau: «Tout ceci n'a rien à voir avec la religion. Il (Nordau) alla même jusqu'à nier l'existence [368] d'un dogme juif. Mais nous sommes de la même race». On voit que la confusion «raciste» n'est pas nouvelle. Plus tard, en 1919, Chaïm Weizmann pourra déclarer que la Palestine doit devenir «aussi juive que l'Angleterre est anglaise».

Pour les sionistes et leurs amis, il est commode de présenter le Sionisme comme un «mouvement de libération nationale». Ils n'y croient pas eux-mêmes, puisqu'ils savent très bien qu'ils ont volé la terre des autres. Par exemple, Yehoshafat Harkabi, ancien chef du SR de l'armée israélienne, ne mâche pas ses mots: «Parce que nous avons pris la terre, nous passons pour des gens malhonnêtes et agressifs. Les Juifs ont toujours considéré que cette terre leur appartenait, mais en réalité elle appartenait aux Arabes. J'irai plus loin encore: ce sont les Juifs et c'est

Israël qui se trouvent à l'origine du conflit... Vous pouvez citer mes paroles» (*Armed Forces Journal International*, octobre 1973, p. 30). Le Dr Israel Eldad était encore plus «avancé», lorsqu'il écrivait ces lignes (*The Times of Israel*, 29 août 1969): «Israël est la terre des Juifs - et non pas de *certain*s Juifs. Il se peut qu'elle ait été celle des Arabes, mais elle ne fut jamais une terre arabe, même quand tous les habitants étaient arabes. Israël était la terre des Juifs, alors même qu'aucun Juif n'y résidait. Israël appartient aux quatre millions de Juifs russes, bien qu'ils n'y soient pas nés. Il est la terre de neuf millions d'autres Juifs dans le monde, même s'ils n'envisagent pas de s'y installer pour le moment». La déclaration d'indépendance de «l'État d'Israël», le 14 mai 1948, est ainsi rédigée: «En conséquence, nous, membres du Conseil du peuple, représentants de la communauté juive d'Eretz-Israël et du mouvement sioniste, sommes ici rassemblés, le jour de la cessation du mandat britannique sur Eretz-Israël et, en vertu de notre droit naturel et historique et en nous appuyant sur la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, nous déclarons, par le présent acte, l'établissement d'un *État juif* en Eretz-Israël qui prendra le nom d'Israël». Comme le remarque Maxime Rodinson (auquel est empruntée la traduction qui précède, parue dans le Bulletin n°37 du GRAPP, 2^e trimestre 1976): «il s'agit donc d'un État *juif*, terme qui indique que l'indépendance est obtenue par un groupe humain dont le sens n'est pas défini, qui se définit pourtant traditionnellement par l'appartenance à une religion très nettement délimitée. Mais on avait, dans beaucoup de secteurs, au cours du siècle écoulé, étendu cette acception à la plupart des descendants reconnus des adeptes de cette religion, même s'ils n'y adhéraient plus. Cet État juif se situe en Eretz-Israël. Ce terme hébreu (litt.: «terre d'Israël») signifiait, chez les Juifs, le territoire où avaient habité autrefois leurs ancêtres, c'est-à-dire ce qu'on appelait en général chez les géographes la Palestine... Un des plus grands succès du sionisme, c'est d'avoir obnubilé l'idée d'un droit à l'indépendance du peuple palestinien et même, d'ailleurs, pendant longtemps, l'idée de l'existence du peuple palestinien».

[369]

12. Qui est Juif?

Puisque l'Entité sioniste se définit elle-même comme un État Juif, on aimerait connaître la réponse à la question: «Qu'est-ce qu'un Juif?» Il fallut attendre 22 ans pour qu'enfin le Parlement d'Israël —la Knesset— vote la loi du 10 mars 1970 selon laquelle est juif celui (ou celle) dont la mère est juive ou celui qui se convertit au Judaïsme. Autrement dit, c'est l'interprétation rabbinique de la Loi mosaïque. C'est une définition raciste. En effet, sept ans plus tôt, Haïm Cohn, juge à la Cour Suprême d'Israël¹, avait déclaré (dans *Times* de Londres, numéro du 25 juillet 1963): «C'est par une très grande ironie du destin que la démarche biologique ou raciste utilisée par les nazis et incarnée par les infâmes lois de Nuremberg est devenue, à cause d'une sacro-sainte pseudo-tradition juive, le mode officiel de définition de la «judéité» d'un individu dans l'état d'Israël.» ("It is one of the bitterest ironies of fate that the biological or racist approach which was propagated by the Nazis and characterized the infamous Nuremberg laws should, because of an allegedly sacrosanct Jewish tradition, become the basis for the official determination or rejection of Jewishness in the state of Israel") Nous y voilà: un Juif, un juge, a osé déchirer le voile du temple et prononcer le mot tabou (*Nazi*)!

Le deuxième pilier juridique de l'État juif, c'est, on l'a vu, la fameuse Loi du Retour (1950), complétée par la Loi de 1952 sur la Nationalité, en vertu desquelles: «Tout Juif a le droit d'immigrer (*oleh*) dans ce pays». Mais à condition d'être juif, c'est-à-dire de mère juive ou converti. On aboutit ainsi à des absurdités odieuses et discriminatoires. Cette attitude, qu'il faut bien qualifier de raciste, est dénoncée en ces termes par un juriste palestinien, Ahmed Khalil, qui habite en Jordanie, et que cite, en Angleterre, *The Guardian* du 22 décembre 1973: «Je suis né à Haïfa, comme mon père et mon grand-père. Je ne suis plus aujourd'hui qu'un réfugié. Golda Meir est née en Russie» (ou, plus exactement, à Kiev, en Ukraine), «elle a été élevée en Amérique et est actuellement Premier ministre dans mon pays. J'ai fait mes études de droit avec Abba Eban à Cambridge. Il est né en Afrique du Sud et a grandi en Angleterre. Maintenant, il habite dans mon pays et je n'ai pas le droit d'y résider moi-même».

La loi de 1970 «met fin», paraît-il, «à une vieille querelle, récemment revenue au premier plan de l'actualité, à la suite de la décision de la Cour suprême ordonnant que les deux enfants de l'officier de marine Benjamin Shalit soient inscrits sous la nationalité juive, bien que leur mère, d'origine franco-écossaise, soit athée» (*Le Monde* du 12/3/1970). Deux ans plus tôt, en 1968, une vive polémique avait eu lieu, en Israël, mettant en cause la famille de... Ben Gourion: «Le grand rabbin de Haïfa, Moshe Feindling, s'oppose au mariage de Galia Ben [370] Gourion, vingt ans, fille de l'ancien premier ministre israélien, actuellement sous les drapeaux en Israël, avec un officier de parachutistes, parce qu'il n'y a aucune preuve... qu'elle soit juive. En Israël seul le mariage religieux est reconnu et, d'après la tradition juive, les enfants ont la religion de leur mère. La mère de Galia, Mary Ben Gourion, d'origine anglaise et chrétienne, s'est convertie au judaïsme, mais son certificat de conversion est «introuvable». - «Je ne suis pas en mesure de procéder au mariage avant que ce certificat ne soit retrouvé», a affirmé

le rabbin. Mais la mère de Galia Ben Gourion a indiqué que le mariage de sa fille aurait lieu comme prévu, le 3 avril, et qu'il serait célébré par le grand rabbin de l'armée israélienne, le brigadier général Shlomo Goren» (*Le Monde* du 24/2/1968).

Parle-t-on de fondements religieux du Sionisme, c'est-à-dire du «privilege» d'être juif? Certains, comme le grand rabbin de Paris, Meyer Jais, à propos de «la loi du talion» (le fameux «œil pour œil, dent pour dent» du Lévitique, XXIV, 20), en revient au Talmud et aux «trois interdits absolus. Plutôt que de les enfreindre, il faut se laisser tuer. Ce sont: l'adoration des idoles, l'anarchie en matière de sexualité et le meurtre. Ils représentent la limite extrême au-dessous de laquelle l'homme se ravale au rang de la brute» (*Le Monde* des 16-17 janvier 1977, p. 8). A quoi l'on pourrait répondre en rappelant que l'idole moderne est l'argent, le meurtre pratique courante, jusqu'à l'échelle des nations, et l'anarchie sexuelle: le libre choix et le droit à la différence. Mais on lira avec intérêt les répliques données, par deux étudiants d'une université juive israélienne, aux questions posées par un journaliste de *Ha-Aretz* (19/9/75): «A leur manière —qui est sans compromis— ces deux étudiants, Menahem et Arie, se réclament de la vérité contenue dans l'affirmation divine: *Je vous ai choisis*.- Q. Juifs et Gentils (*goyim*)? - R. C'est comme la différence essentielle entre l'homme et la femme (juifs). Chacun a son rôle particulier à jouer. L'homme a le sien, qui est d'étudier la Loi, et cela est interdit à la femme. D'un certain point de vue, elle est inférieure... C'est la même chose entre les Juifs et les Gentils... C'est la même chose aussi avec les animaux. Ils ont été créés pour une raison bien spécifique. Vous pouvez poser à leur sujet la même question que celle que vous posez à propos des Gentils. Le *Goy* a été créé aussi pour une raison bien particulière. De même qu'il y a des degrés dans le monde minéral, végétal et animal, de même il y a des degrés parmi les Gentils, mais la différence avec les Juifs est une *différence de nature*. C'est une différence d'essence, comme celle qui existe entre le monde minéral et le monde animal.- Q. Et quelle est cette différence essentielle? - R. Plutôt que de l'analyser de façon précise, nous nous référons totalement à la Parole: *Je vous ai choisis*. C'est cela qui crée cette différence de nature. - Q. Cela ne rappelle-t-il pas certaine théorie raciale? - R. Il est vrai que, quand je dis cela devant certains membres de *kibboutzim*, ils me traitent de fasciste. Mais il y a une grande différence avec la théorie des Nazis: ils proclamaient qu'ils étaient la race supérieure, et qu'il fallait abolir les autres. Nous disons qu'il existe d'autres peuples et d'autres religions, et que chacun a son rôle à jouer, mais que celui du peuple d'Israël est unique et ne leur a pas été accordé. Ce caractère unique des Juifs peut être constaté concrètement. Le peuple juif ne constitue qu'une part infime de la population mondiale, mais 20 % des prix Nobel et Lénine (?) ont été attribués à des Juifs. Cela indique bien des qualités certaines.- Q. Mais, selon votre logique, il faudrait aussi diviser les Juifs en groupes essentiellement différents: religieux et non-croyants, Ashkenazes et Sépharades... - R. Que Dieu nous en garde! Comment diviser ce qui constitue «une essence»?

Albert Memmi, Juif arabe (ou Arabe juif?), né à Tunis en 1920, distingue trois notions, qui lui paraissent fondamentales (voir *L'Arche*, n° spécial 186-187, [371] septembre-octobre 1972, p. 59: «1) La judaïcité est l'ensemble des personnes juives. Soit, au sens large, la totalité des Juifs à travers le monde; soit, au sens étroit, un groupement juif donné, géographiquement localisé, par exemple la judaïcité française ou la judaïcité de New York. - 2) Le judaïsme est l'ensemble des doctrines, institutions et valeurs des Juifs, fixées ou non, orales ou écrites. En

somme, les valeurs et l'organisation qui constituent et règlent la vie d'un groupe juif. Ou encore la culture juive au sens large: habitudes collectives, religion philosophie, juridiction et art. - 3) La judéité est le fait et la manière d'être juif. L'ensemble des caractéristiques, vécues et objectives, sociologiques, psychologiques et biologiques qui font un Juif; la manière dont un Juif vit, à la fois son appartenance à la judaïcité et son insertion dans le monde non-juif». Dans son livre *Juifs et Arabes*, paru deux ans plus tard (en 1974), Memmi se dit «sioniste de gauche» et écrit ceci (p.46): «Qu'est-ce qu'un sioniste enfin? C'est quelqu'un, Juif ou non-Juif, qui ayant constaté que la condition juive est une condition d'oppression, trouve légitime la reconstruction d'un État juif: pour faire cesser cette oppression, et pour redonner aux Juifs, à l'instar des autres peuples, leurs dimensions d'hommes libres. Ou encore, qui estime souhaitable la libération du Juif comme tel». Il y aurait, bien entendu, sur tout cela, beaucoup à dire. On y reviendra. Pour le moment, je me bornerai à constater que les Juifs sont loin d'être opprimés partout, que ce n'est pas pour rien qu'aux États-Unis, New York est souvent rebaptisée (si j'ose dire) Jew York, qu'en France le racisme est, aujourd'hui, d'abord anti-Noir et anti-Arabe, qu'enfin tout n'est pas faux dans la boutade célèbre: «un Sioniste, c'est un Juif qui en paie un autre pour aller à sa place en Israël».

13. Juifs orthodoxes anti-sionistes

Déjà Herzl s'était heurté à l'opposition de nombreux rabbins de son temps (1896-1898). Lorsque, vingt ans plus tard, la fameuse «Déclaration Balfour», le 2 novembre 1917, «offrit», à Lord Rothschild, un pays qui ne lui appartenait pas, la Palestine, pour y fonder «un Foyer national pour le peuple juif» (*a national home for the Jewish people*), les Arabes y étaient dix fois plus nombreux (600.000) que les Juifs. On notera que le principal adversaire de Balfour, au sein du cabinet Lloyd George, était le seul Juif du gouvernement britannique d'alors: Sir Edwin Samuel Montagu. Aux États-Unis, une vive protestation fut élevée par 31 personnalités juives du monde politique américain, conduites par un parlementaire juif de Californie, Julius Kahn («Protest to President. Wilson against Zionist State», *The New York Times*, 5 mars 1919, p. 7). De même, le 30 mars 1919, l'austère «Journal des Débats» publia la traduction d'un article contre le sionisme, paru dans le *Morning Post* anglais. Le voici:

[371]

«Si l'on entend par «sionisme» la constitution de colonies ou de foyers juifs en Palestine, l'intervention de la Conférence de la paix est inutile. Il existe déjà des colonies juives en Palestine, dues à la libéralité de M. Edmond de Rothschild. Pleine et entière liberté doit être donnée à d'autres colonies juives en formation, comme aussi à des colonies catholiques, protestantes, grecques, arméniennes, de s'établir en Palestine, en s'y conformant aux lois du pays.

Mais si l'on entend par sionisme la constitution d'un État juif en Palestine, je dis nettement, résolument: Non.

De ce qu'il a existé, dans des temps très anciens, un royaume d'Israël à Jérusalem, il n'en résulte pas pour les Juifs un droit spécial sur Jérusalem. Vingt peuples divers ont occupé la Palestine: Assyriens, Perses, Égyptiens, Grecs, Romains, Byzantins, Arabes, Mogols, Turcs... Il y a eu un royaume latin ou français à Jérusalem. Le christianisme est né en Palestine; Jérusalem est une des trois villes saintes de l'Islam. Les Juifs ne peuvent même pas invoquer «la loi du premier occupant». Ils ont conquis Jérusalem sur les Jébuséens. Il existe peut-être encore des descendants des Jébuséens. Les Juifs n'étaient qu'une des nombreuses tribus arabes ou sémites qui s'étaient établies dans l'Asie occidentale.

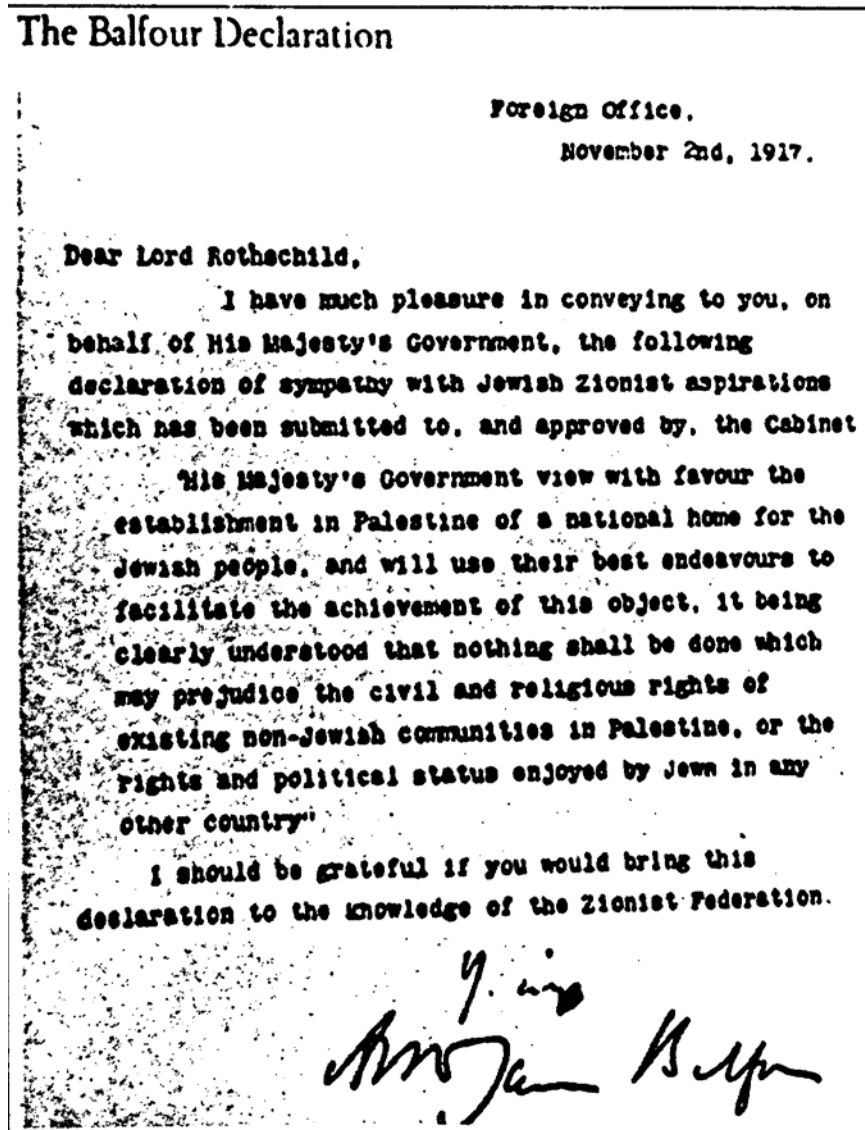
Depuis que la Révolution a décrété par Mirabeau et par l'abbé Grégoire l'égalité de tous les cultes, il n'est plus permis de parler de Juifs français. Il y a des Français qui sont juifs, comme d'autres Français sont catholiques ou protestants. Le sang des Français juifs, qui a coulé à flots sur les champs de bataille en 1914-1918, se distingue-t-il du sang des Français catholiques ou protestants ou libres-penseurs? Et il n'en est pas autrement des autres peuples et des autres juifs.

Comme il n'y a donc ni race juive, ni nation juive, comme il y a seulement une religion juive, le sionisme est bien une sottise - une triple erreur historique, archéologique, ethnique.»

JOSEPH REINACH

[373]

[fac-similé de l'original anglais)



[374]

[traduction]

Foreign Office
le 2 novembre 1917

«Cher Lord Rothschild,

J'ai le grand plaisir de vous adresser, de la part du Gouvernement de sa Majesté, la déclaration suivante de sympathie pour les aspirations sionistes des Juifs, qui a été soumise au Cabinet et approuvée par lui.

Le Gouvernement de sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un Foyer National pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter préjudice

aux droits civils et religieux des communautés non juives en Palestine, ainsi qu'aux droits et statut politique dont les Juifs pourraient jouir dans tout autre pays,

Je vous serai reconnaissant de porter cette déclaration à la connaissance de la Fédération sioniste,

Sincèrement à vous, »

Arthur James Balfour

[375]

Aujourd'hui, nous devons entendre la voix d'un pauvre et pieux professeur juif kabbaliste, auteur de «Judaïsme contre sionisme» (1969):

LES JUIFS ORTHODOXES CONTRE ISRAEL

par EMMANUEL LEVYNE

Lettre des «NETOUREI KARTA» de Jérusalem au Consul de France, publiée en français dans leur périodique hébraïque: *HACHOMA* (La Muraille) n° 7 - Adar Nissan 5730 (1970).

Jérusalem, le 4 mars 1970,

26 Adar 5730.

Monsieur le Consul,

Nous avons l'honneur de nous adresser à vous, Monsieur le Consul, représentant de la France à Jérusalem, pour protester au nom du peuple juif contre ce qui vient de se passer aux États-Unis lors du voyage de Monsieur Pompidou, Président de la République Française. Les Juifs fidèles au Créateur n'ont rien à voir avec ces irresponsables, ces soi-disant champions de la cause juive et leur propagande fallacieuse contraire à notre Loi et à notre Foi. Ces individus, qui n'agissent que pour des intérêts «non-juifs», ne représentent nullement le peuple du Livre, quelle que soit sa résidence dans le monde.

Ce gouvernement indépendant qui s'est constitué en Palestine n'a rien en commun avec le vrai peuple juif et il a usurpé le nom d'Israël comme sa terre. Nous protestons vigoureusement contre ces actes honteux commis aux États-Unis et qui portent atteinte à l'honneur de notre peuple et nous venons vous demander, Monsieur le Consul, d'exprimer nos regrets à Monsieur le Président Pompidou et au gouvernement français et nous leur demandons de ne pas se laisser impressionner par les menées d'une populace irresponsable. Les Juifs fidèles à Dieu et à la Loi qu'il leur a donnée ne peuvent exprimer que leur gratitude pour la bienveillance du peuple français et de ses dirigeants envers nos frères citoyens de ce bon pays. Fasse le Ciel que l'amitié et la bonne entente continuent à lier les Juifs français et leurs compatriotes, et nous faisons appel au discernement et à la magnanimité de Monsieur le Président Pompidou et de son gouvernement.

Veuillez agréer, Monsieur le Consul, nos sentiments distingués ainsi que nos vœux les meilleurs pour le bien-être et la prospérité des Français.

«Les «Netourei Karta» constituent la vieille Communauté juive de Jérusalem et de Palestine, qui existait avant la création du sionisme et qui se distingue encore par son judaïsme rigoureusement orthodoxe. Cette Communauté de Juifs pieux a souffert autant que les Arabes palestiniens du colonialisme sioniste, qui a voulu imposer un esprit et des mœurs profanes, européens dans un pays essentiellement et profondément oriental et religieux, dans la Terre qui est Sainte pour tous les croyants au Dieu d'Abraham. Il ne se passe pas de semaine sans que les «Netourei Karta» organisent des manifestations contre l'État sioniste qu'ils ne reconnaissent pas et dont ils refusent la citoyenneté, et la police israélienne les matraque et les jette [376] en prison sans ménagements, de la même manière que les nazis traitaient les Juifs dans les ghettos de Pologne. Pour les «Netourei Karta», le sionisme vise à détruire le peuple juif et le judaïsme, en provoquant les nations et en engendrant l'antisémitisme. Les sionistes cherchent à faire passer les «Netourei Karta» pour des Juifs fanatiques, arriérés, rétrogrades, afin de les rendre antipathiques à l'opinion mondiale. En lisant la lettre des «Netourei Karta» au Consul de France à Jérusalem, on jugera qui sont les fanatiques.

Les «Netourei Karta» ont des adhérents et des sympathisants dans tous les pays et dans toutes les villes où il y a des Communautés juives importantes, notamment à New York, à Londres et à Anvers, ils ont même des correspondants en France, et parmi eux des Talmudistes éminents. Ils condamnent toutes les déclarations et toutes les manifestations sionistes, notamment celles qui sont dirigées contre des membres du gouvernement français, comme cela a été le cas à Colmar. Mais le but des agents sionistes est d'entraîner les masses juives dans des actions irresponsables, afin de leur rendre la vie insupportable en France par les réactions qu'elles suscitent et de les pousser ainsi à émigrer en Israël: il faut dégoûter les Juifs du pays qu'ils habitent et dont ils sont citoyens, afin qu'il s'en détachent. Si le gouvernement français ne livre pas à Israël toutes les armes qu'il demande et qu'il ne soutient pas toutes ses entreprises guerrières, la propagande sioniste le fait passer pour «antisémite» et le malaise est créé,

La politique sioniste est tout le contraire de la politique traditionnelle des rabbins, qui est résumée dans cette parole du prophète Jérémie:

«Recherchez le bien de la ville où je vous ai menés en exil, et priez l'Éternel en sa faveur, parce que votre bonheur dépend du sien» (29,7).

Le bien de la France n'est certainement pas de soutenir une politique guerrière et expansionniste.

Le bien de la France n'est certainement pas de faire la guerre au monde arabe et de s'allier avec ses ennemis.

Si le Président de la République Française et le gouvernement français ne reçoivent plus la bénédiction du Grand Rabbin de Paris, ils ont celle des rabbins les plus saints de Jérusalem, qui sont à la tête des «Netourei Karta».

Et c'est pourquoi, malgré tous les efforts des propagandistes sionistes, on ne fera pas du Président Pompidou un «antisémite». (Extrait de «France-Pays arabes», numéro de juillet-août 1970),

Ces «Gardiens de la Cité» (en araméen: *Neturey Karta*) , qui seraient 20.000, habitant le quartier de Mea Sharim à Jérusalem, ne reconnaissent pas l'État hébreu. En effet, ils croient qu'Israël ne doit exister qu'après l'avènement du Messie. Ils refusent le service militaire et assurent qu'ils préféreraient vivre à Jérusalem sous un gouvernement arabe. En novembre 1974, après la réception de Yasser Arafat à l'ONU, leur représentant religieux, Moshe Hirsch, déclara qu'il accepterait volontiers de vivre dans un État palestinien laïc et démocratique (d'après la *Gazette de Montréal*, numéro du 19 novembre 1974), Moins d'un an plus tard, en septembre 1975, les *Neturey Karta* admirent qu'ils avaient pris des contacts avec l'OLP, en Europe, «pour le cas où Israël serait exclu des Nations Unies», et que la solution préconisée par le Fath pourrait «assurer l'épanouissement du judaïsme, comme ce fut le cas en Espagne musulmane» (*Times* du 11/9/75 et *Free Palestine* d'octobre 1975).

(Extrait de *France-Pays arabes*, n° de juillet-août 1970).

[377]

14. «Sur la conception matérialiste de la question juive»

Sous ce titre, la revue trimestrielle ISRAC (marxiste et révolutionnaire) consacre son numéro 5 (janvier-mars 1971) à d'intéressants points de vue et débats, en particulier au sujet du livre (du même nom) rédigé entre 1939 et 1941 par Abraham Léon, un trotskyste belge, mort en déportation à Auschwitz. Son œuvre a été publiée par ses amis en 1945-46 et réimprimée en 1968 [NdÉ: disponible sur le site de l'AAARGH, <http://litek.ws/fran/livres3/aleon.pdf>]. Les collaborateurs d'ISRAC se sont surtout attachés à comparer la notion de «peuple-classe» développée par Léon avec l'interprétation idéaliste et volontariste du «sionisme-prolétarien» laissée par Ber Borokhov, «théoricien juif, sioniste, socialiste, marxiste de Russie», mort en 1917 (juste après la Déclaration Balfour). Borokhov, quand il écrit, en 1903, sa série d'articles sur «Sion et le Territoire», rejette le «projet de colonisation de l'Ouganda par les Juifs, avec une charte octroyée par la Grande-Bretagne et sous sa tutelle» (p. 32), Or, Eli Lobel constate que, déjà «erronée dès le début», l'idéologie de Borokhov est «détournée» aujourd'hui (1970) «à l'intention d'une jeunesse juive radicalisante dans les pays occidentaux» (p. 29). Ses «prévisions» sont, pourtant, fausses, le plus souvent, comme dans cette phrase-clef, écrite en 1907: «Et puisque l'isolement économique des Juifs s'accroît, se renforce de même la nécessité d'une organisation politique séparée» (p. 30) et comme dans cette autre affirmation: «Les immigrants juifs se chargeront de développer les forces productives de la Palestine et la population locale de la Palestine s'assimilera, avec le temps, économiquement et culturellement, au sein des Juifs» (p.34).

Il faut se garder d'aligner la «lutte des classes» à l'intérieur de l'État d'Israël avec ce qui se passe, sous ce nom, en Europe occidentale aujourd'hui. Le parti «travailliste» MAPAI - celui de Golda Meir et d'Itzhak Rabin —fait partie de ce que, par antiphrase et dérision, on est convenu d'appeler «l'Internationale socialiste», qui serait, nous dit-on, l'héritière de Marx et Engels (sans l'apport de Lénine) et dont les étoiles (des astres morts) ne sont autres que François Mitterand, Helmut Schmidt, Harold Wilson et Mario Soares. Il s'agit, en réalité, «d'un des gouvernements (celui du MAPAI) les plus réactionnaires, les plus militaristes et les plus colonialistes du monde» (AP. Lentin, *Politique-Hebdo* du 11/1/73). Ne pas oublier que Golda Meir va répétant: «*Il n'y a jamais eu de peuple palestinien...* et je suis prête à offrir une partie des royalties que procurera mon livre à celui qui trouverait une référence historique à une telle nation» (cité par Ha-Aretz du 1/2/1976). A condition de ne jamais perdre de vue que Peretz Merhav était, depuis 1967, à la tête du Département international du MAPAM, son livre sur «la gauche israélienne» (publié en hébreu en 1967, en traduction française en 1973) est loin d'être sans intérêt. De même, A. Rozenkier, représentant du MAPAM en Europe, dans une «tribune» du *Monde* (18-19 avril 1976), vante «la démocratie israélienne» et parle du MAPAM comme d'un «parti socialiste de gauche». De même encore, Henry Bulawko, déporté à Auschwitz en novembre 1942, a publié son «Défi sioniste» en 1968. Lorsqu'il écrit (p. 207): «De même que le monde éclairé

accepte les Juifs tels qu'ils sont, de même les Arabes doivent-ils accepter Israël, avec ses traditions millénaires et son nouvel idéalisme, qui situe la fraternité des peuples au centre de ses préoccupations», a-t-il oublié que le quotidien du MAPAM, *Al-Hamishmar*, porte, en manchette, cette devise: «Pour le Sionisme, le Socialisme et l'Amitié entre les nations» (la progression est significative), Bulawko est fort attaché aux colonies agricoles communautaires, les *kibbutzim*, dont la plupart sont, d'ailleurs, de la tendance MAPAM. C'est là le «modèle» de ce «Socialisme libre» qui fascine tellement —la propagande aidant— tant [378] d'intellectuels et de socialistes français, qui croient, les yeux fermés, à la réalité de la devise: «de la commune au communisme», alors que l'histoire des *Kibbutz* (dont la population ne représente que 5 % de celle d'Israël) est celle d'une social-démocratie corrompue par le nationalisme et une économie capitaliste. Le tout au service du colonialisme sioniste.

Objection courante: le puissant syndicat unique *Histadrut* (litt, «Organisation») —«Organisation générale des travailleurs juifs en Palestine»— avec un million de cotisants (le tiers de la population totale d'Israël)—, fondé en 1922, à Haïfa, sous le mandat britannique, ne porte-t-il pas témoignage du caractère «socialiste» du régime? Justement pas. En effet, père légal de l'État d'Israël, État dans l'État, la *Histadrut* n'a pas été fondée pour organiser la classe ouvrière juive, mais pour la créer —à son seul bénéfice et en écartant de son sein les Arabes. C'est un syndicat colonialiste, puisqu'elle est réservée aux «Juifs seulement». Elle est le principal employeur, la seule caisse d'assurance contre les maladies, la plus importante propriétaire d'usines de métallurgie lourde (comme la société KOR, où travaillent 12.000 ouvriers, surtout arabes - Juifs orientaux ou Palestiniens), elle possède la troisième banque (*Hbo Alim*), un réseau d'écoles, une grande partie des travaux publics et des transports etc. Naguère, la *Histadrut* contrôlait la *Haganah*, année terroriste sioniste, qui assassinait les Palestiniens qui résistaient aux colons juifs. Aujourd'hui, elle reste répressive, joue le rôle de la police dans les entreprises, envoie devant les tribunaux les grévistes (en 1969, 1971, le 30 mars et le 15 mai 1979) qui, s'ils sont condamnés, perdent leurs droits à la Sécurité sociale. En vertu du principe que l'intérêt «national» l'emporte sur l'intérêt «économique», on constate et l'on dit, en Israël, que «celui qui tient la *Histadrut* gouverne Israël»: tel fut, en effet, le cas, entre autres, de Ben Gourion et de Lévi Eshkol. On est loin, on le voit, du panégyrique de Yehuda Gothelf, né à Varsovie en 1903, auteur de plusieurs ouvrages et articles sur la *Histadrut*. Dans un opuscule de janvier 1971, «La Histadruth, le passé et l'avenir», on peut lire, notamment, ces merveilles: «Elle (la H.) englobe pratiquement tous les travailleurs urbains et ruraux d'Israël, ouvriers et intellectuels» (Affirmation surprenante: tous, vraiment? Mais les ouvriers palestiniens —à l'exception des salariés de Jérusalem (1971)— ne font pas partie de ce syndicat, non parce qu'il est interdit aux Palestiniens, mais parce qu'ils considèrent qu'ils sont liés à leur syndicat national, l'Union Générale des travailleurs palestiniens), Revenons à Yehuda Gothelf(1971): «C'est enfin à la *Histadruth*, et au mouvement ouvrier dans son ensemble, que revint la responsabilité de définir l'image politique et sociale de la communauté juive, et de préparer cette dernière à devenir un État démocratique et une société progressiste..., dans la maturation d'un Israël-société socialiste de travailleurs libres», Plus loin (p. 7): «Sur cinq travailleurs israéliens, quatre sont membres de la *Histadruth* —un pourcentage pratiquement sans égal dans les pays du monde libre». Citation: «Jaurès, qui fut parmi les plus grands des humanistes socialistes, disait déjà que le patriotisme et un internationalisme véritable ne sont pas incompatibles.., Nous cherchons en quelque sorte à combiner le meilleur de

patibles... Nous cherchons en quelque sorte à combiner le meilleur de Sparte et d'Athènes, et le caractère démocratique des Forces de Défense d'Israël nous fournit à ce sujet une garantie supplémentaire de succès». Promesse d'avenir: «Jusqu'à ce que l'économie repose, en sa totalité, sur des fondements socialistes, la *Histadrout* veillera au respect de l'indépendance de ses entreprises économiques, autant par sionisme que pour des raisons sociales». Passons au souffle prophétique: «Les fondateurs de la *Histadrout* plaçaient leurs espoirs en une rédemption nationale et universelle... A la différence des Juifs cosmopolites qui croyaient au progrès humain et à la révolution sociale, qui, pensaient-ils, apporte[379]raient leur émancipation aux Juifs, partout dans le monde, les socialistes sionistes firent leur idée d'une auto-émancipation,..., partant de ce principe que seuls des Juifs fiers, maîtres de leur destinée, étaient capables de s'intégrer, à titre d'égaux, dans la famille des nations» (p. 11), Qui donc, au fait, à l'occasion d'une conférence de presse, le 27 novembre 1967, avait parlé aussi de «peuple fier, sûr de lui et dominateur»? N'était-ce pas le général de Gaulle? Et les réactions de Tel Aviv furent, paraît-il, celles que méritaient des propos pareillement «antésimites», tandis que, dans *Le Monde* daté du 29 novembre, SIRIUS, dans son éditorial, parla, avec sa lucidité habituelle, de «relents d'antisémitisme».

Revenons à l'exemplaire expérience des kibbutz. Dans sa préface au livre, déjà cité, de Peretz Merhav, sur «la gauche israélienne», Georges Friedmann, en 1973, regrette de ne pas trouver, dans cet ouvrage, «l'affirmation (cruelle à formuler pour un dirigeant du MAPAM, mais vraie, nécessaire) que la crise du socialisme dans le mouvement ouvrier, dans la gauche israélienne, dans les *kibbutzim*, est un phénomène très profond. Pour ma part, j'ai confiance dans l'avenir à long terme des *kibbutzim*, et particulièrement dans l'avenir du *kibbutz Artzi*. Mais je refuse de me bander les yeux: il faut voir en face l'étendue des dangers et s'efforcer de maîtriser la crise par la recherche de nouvelles valeurs susceptibles de remplir la vie dramatique créée par l'effondrements des anciennes». En revanche, Friedmann félicite Peretz Merhav de ne pas «identifier le secteur d'économie collective, régi par la *Histadrout*, qui implique aujourd'hui tant de contradictions, avec «la voie israélienne du socialisme». Ce serait là, pense-t-il, offrir dangereusement, aux adversaires de la gauche israélienne, des verges pour la fouetter», Seulement, cette «gauche», où est-elle? Ou serait-elle, comme en France aujourd'hui..., introuvable? A moins qu'on ne la cherche du côté du Parti communiste israélien (*Rakah*), pro-soviétique et, théoriquement, anti-sioniste (resté seul en 1976, depuis la disparition de son rival sioniste *Mala*)? Mais son influence est faible et ses effectifs peu étoffés, Reste le *Matzpen* ou «Organisation socialiste israélienne», fondée en 1962. Numériquement faible, le *Matzpen* «(la boussole)» est un parti d'opposition, qui veut «prendre le chemin du socialisme et forger l'unité israélo-arabe dans le cadre d'une fédération socialiste au Moyen Orient». Voici comment son organe mensuel, *Matzpen*, s'adresse à la jeunesse israélienne (tr. fr, dans EURABIA, n° 51 de janvier 1976):

«Comment définiriez-vous l'État de New-York, si :

- Dans sa constitution, il se présentait comme un état «italo-chrétien» en dépit du fait que des millions d'habitants ne sont ni chrétiens ni italiens.
- Tout Italien, habitant Milan par exemple, avait un droit potentiel à la citoyenneté dans cet État, alors que le statut de centaines de milliers de Juifs qui y vivent réellement est celui de «résidents», des centaines de milliers d'autres étant tout simplement expulsés dans la région de Boston, sans avoir la permission de revenir chez eux.
- La terre était propriété exclusive de la communauté catholique italienne.

- On interdisait aux Juifs de vivre dans certains quartiers, d'y acheter un appartement et d'y exercer leur métier.

- On interdisait aux Juifs de cultiver les terres qui leur ont été confisquées, et qu'on a données aux Italiens chrétiens,

- Le ministère de l'Habitat, le Département de l'Assistance sociale et des Assurances ne reconnaissent de droits qu'aux membres de la Garde Nationale, laquelle ne serait ouverte qu'aux membres de la communauté italienne chrétienne.

[380]

- Le gouverneur de l'État de New-York déclarait qu'il a des cauchemars en pensant à tous les petits Juifs qui naissent sur ce territoire...

... Si tel était le cas, chacun de vous définirait un tel État comme raciste et anti-sémite... bien qu'on vous dise que les fondateurs et les habitants italiens de cet État n'éprouvent pas de haine spéciale envers les habitants juifs... Mais qu'il est admis que certains habitants - et ceux-là seulement - y ont des privilèges.

Si on définit le racisme comme une discrimination exercée contre des êtres humains à cause de leur origine, l'État d'Israël est un état raciste, et le sionisme est un mouvement raciste. Quel est en effet son objectif, sinon l'établissement d'un État juif en Palestine? Et qu'en est-il des habitants non-juifs?

_ Ils sont condamnés, soit à l'expulsion, soit à vivre - en tant que non-Juif— dans un état juif, c'est-à-dire qui accorde des privilèges à certains habitants uniquement en fonction de leur origine.

(Ce n'est pas par hasard que la Déclaration de l'État parle d'égalité des religions et des sexes, *mais ne dit rien de l'égalité nationale!*)

_ La plus grande partie des terres n'appartient pas à l'État, mais au «peuple juif».

_ Les Arabes n'ont pas le droit de vivre à Carmel, ni dans le Haut-Nazareth, etc...

_ Les terres appartenant au Fonds National Juif —à la suite des confiscations des terres arabes— ne peuvent être louées à des Arabes qui voudraient les cultiver.

Un État qui se définit en fonction de l'origine d'une partie de ses habitants ne peut être qu'un État dont la création elle-même constitue une discrimination. *C'est pourquoi l'État sioniste ne peut être qu'un état raciste.* C'est là la raison de notre contestation fondamentale du sionisme et de l'État juif. Celui qui est pour un État juif n'a pas à se plaindre si on l'accuse de racisme, et ne doit pas être surpris de se trouver de plus en plus isolé, en compagnie de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie!

Celui qui déteste réellement la discrimination raciste et le racisme se retrouvera tôt ou tard dans le camp des anti-sionistes».

[381]

15. Faut-il désioniser Israël?

Poser pareille question est proprement scandaleux aux yeux de ceux qui, tel Simon Epstein (dans *L'Arche* du 25 mars 1972), parlent, au contraire, de «resioniser le sionisme». Et pourtant, d'autres voix s'élèvent, même en Israël, avec, par exemple, Uri Avnery, fils d'un banquier allemand juif du nom d'Ostermann, émigré en Palestine en 1933. Uri Avnery a intitulé «Israël sans sionisme» un de ses livres paru en 1968 (la version française est de 1969). On peut citer, de même, deux articles d'Ilan Halevi, parus dans *Politique-Hebdo*. Le premier (du 10/1/74) —«Ce que disent les Israéliens antisionistes»— contient cette phrase essentielle: «La libération effective —c'est-à-dire possible— de toute la Palestine passe par la désionisation de la conscience des masses exploitées en Israël, qui renversera le rapport de forces et permettra à la lutte arabe de s'appuyer sur les mêmes éléments qui ont constitué, par le passé, la force de l'État sioniste». Dans son deuxième article (du 20-26 novembre 1975), Ilan Halevi rappelle le mot de Maxime Rodinson sur «le problème juif», défini avec raison comme «le lieu privilégié du délire idéologique». Justifiant la condamnation d'un militant arabe antisioniste devant le tribunal de Haïfa en juillet 1973, le juge Sionin déclarait (la citation est d'Ilan Halevi): «La défense a tenté de prétendre que le prévenu (Ghasân Agbariyye) n'était pas coupable d'atteinte à la souveraineté de l'Etat, sous prétexte qu'aucune preuve n'a été faite de son intention d'abolir, de l'extérieur, les frontières de l'État d'Israël. Or l'accusé a lui-même avoué que l'intention de son organisation était de remplacer le régime juif-sioniste de l'État par un régime judéo-arabe. L'État d'Israël, ainsi qu'il est énoncé dans la déclaration d'indépendance (1948), a été établi en tant qu'État juif sur la terre d'Israël. Un tel changement de régime constitue donc une atteinte à la souveraineté même de l'État d'Israël, au sens du droit international». Golda Meir (ci-devant Myerson), à qui un journaliste occidental posait, en 1947, la question: «Si les Arabes vous offraient, dans un État arabe, les mêmes droits que vous leur offrez dans l'État juif, accepteriez-vous?», répondait: «Non monsieur: car il faut qu'il y ait un endroit au monde où les Juifs soient la majorité!» Et Dan Halevi, qui est juif, n'hésite pas à mettre en accusation «cette dynamique raciste de la pratique sioniste» et à écrire que «le slogan sioniste du début du siècle —une terre sans peuple pour un peuple sans terre— n'exprime pas seulement l'ignorance des premiers sionistes par rapport à la réalité de «leur» pays; il exprime la réalité d'un [382] mépris colonial type (et parfaitement raciste) à l'égard de la population indigène». Et I. Halevi de conclure: «Le sionisme, idéologie fondée non sur la lutte contre la persécution antisémite, mais sur l'intériorisation de cette persécution, est un racisme, dont les développements pratiques, colonialistes et discriminatoires, étaient inévitables. Et l'État d'Israël, dans ses structures actuelles, est bien l'accomplissement de cette idéologie. Les faits sont têtus, et aucun sentimentalisme, aucun sentiment de culpabilité collective à l'égard des victimes de l'holocauste nazi ne sauraient abolir ce fait-là».

Les prises de position de Juifs affluent, avec honnêteté, avec courage, la plus récente en date étant celle de Michel Rachline, le propre fils de Lazare Rachline, dont le témoignage: «Un Juif libre», a obtenu, en octobre 1976, le prix Mahmoud al-Hamshâri de l'Association de solidarité franco-arabe, et qui atteste: «Être français, c'est avoir choisi la France... Je porte la France en moi» (p. 344). Marcel

Liebman avait dit (dans *Le Monde* du 28 mars 1970): «Vous est-il impossible de plaider votre dossier sans recourir à une argumentation aussi spécieuse que le grossier et injuste amalgame entre antisionisme et antisémitisme?» Déjà, en 1969, dans son *Sionisme contre Israël*, Nathan Weinstock, citoyen israélien, ancien militant du mouvement de jeunesse «sioniste-socialiste» *Hachomer Hatzvai*, remarque, sans barguigner (p.400): «A la spoliation et à l'humiliation subies par les Arabes israéliens s'ajoute le racisme. Discrimination officielle d'abord: les Arabes sont quasiment exclus de l'administration, sauf aux échelons inférieurs. Notons en particulier que le Bureau des Affaires arabes du cabinet du Premier ministre ne compte aucun membre arabe. Leur langue a pratiquement disparu des départements... Cela étant, non seulement la minorité arabe est brimée et persécutée en tant que telle, mais même la perspective d'une intégration au sein de la majorité israélienne est anéantie par le racisme des institutions et des personnes». Autre témoignage, celui d'un Juif libanais, paru dans *Politique-Hebdo* du 3 décembre 1975, sous le titre sans ambages de «Eh, les racistes!». Voici cette lettre ouverte:

Quel est le pire des fascismes?

Celui qui impose à un groupe d'hommes quel qu'il soit —peuple, ethnie, minorité, qu'importe!— l'obligation de se reconnaître dans une seule et unique idéologie.

Le sionisme est une idéologie.

Être Juif et antisioniste est un droit élémentaire.

Même les Juifs ont droit à la pluralité.

Un Juif peut être antisioniste sans devenir automatiquement, messieurs les sionistes, un faux Juif, un agent ou un taré. Le premier racisme du sionisme est celui qu'il exerce contre les Juifs antisionistes. Par l'isolement, la pression, la mise en accusation.

Croire qu'un Allemand ne pouvait qu'être nazi en 40, c'est croire qu'un Juif ne peut qu'être sioniste aujourd'hui. Et c'est du racisme. Si un Juif ne peut qu'être sioniste, un antisioniste ne peut donc qu'être anti-Juif. Un Juif «anti-Juif», ne serait par conséquent qu'un antisémite. C'est nous accuser de racisme. Qui, nous? Ceux que les sionistes ont toujours rencontrés sur leur chemin, et ils sont foule:

—Les Juifs intégrationnistes qui, ma foi, ne se considèrent pas ou ne se sentent pas tellement différents des «autres» et qui veulent se fondre dans leur peuple, vivre avec. Et ils sont légion.

—Les Juifs religieux, de différentes sectes, qui récusent l'existence même de l'État d'Israël.

—Les Juifs marxistes, qui rejettent le chantage sioniste et rejoignent les luttes [383] de leur peuple dans toutes ses composantes sociales, nationales ou religieuses. Ceux-là ne cherchent pas à séparer les Juifs des «autres» mais à unir les luttes. Quel fantasme, quel délire autorisent certains à n'entrevoir comme solution à la question juive que l'exil de treize millions d'hommes vers un sol usurpé et réduit, dont les contours ultimes ont déjà été atteints?

Quelle folie autorise le sionisme et sa direction israélienne à ne concevoir les intérêts des Israéliens que comme les leurs propres, ceux d'un État «occidental» en terre arabe?

Aujourd'hui, l'intérêt de la population israélienne est dans la réconciliation avec le monde arabe —ou du moins avec ses classes opprimées, qui n'ont fait que subir une intrusion étrangère continue et se défendre contre elle. L'intérêt de la population israélienne est dans la rupture avec le sionisme international qui la condamne au ghetto. Il est dans les retrouvailles, puis dans l'alliance avec le peuple palestinien et les peuples libanais, syrien, égyptien, jordanien. Comme première étape. Et même si c'est difficile.

Débarassée de la gangue sioniste, la population israélienne à majorité orientale (Juifs orientaux, *sabras*) peut, aujourd'hui ou demain, renouer avec ses frères. Mais pour cela, il faudra que les tenants du sionisme colonial occidental de New York, Paris, Londres, Buenos-Aires et Tel-Aviv soient défaits. Il faudra que l'amère expérience des Juifs soviétiques soit concluante, que les communautés juives occidentales continuent de préférer à l'exode colonial —en dépit des appels et des diatribes sionistes— la lutte commune, avec les peuples au milieu desquels elles vivent, contre la réaction et l'antisémitisme.

Il faudra... comprendre qu'un Juif peut être raciste, comme l'est, hélas, aujourd'hui, la majorité de la population israélienne —contre les Palestiniens... par la grâce de l'idéologie sioniste!»

A. E., Juif libanais

Ces propos sont, évidemment, de nature à provoquer l'ire d'Israéliens intransigeants et fanatiques. Tel Jacob Tsur, ancien ambassadeur à Paris de 1953 à 1959, auteur, en 1971, d'un livre intitulé: «Le Sionisme, Mouvement de libération nationale» («du peuple juif», est-il précisé à la première ligne de l'introduction). C'est de l'hagiographie, de la légende dorée! On peut y lire (p. 8), par exemple: «Le sionisme est un mouvement foncièrement constructif et positif. Il n'a jamais cherché ni à provoquer l'hostilité, ni à porter préjudice à autrui». D'autres sont moins bénins, comme André Chouraqui, alors maire-adjoint de Jérusalem, qui, dans un entretien avec Jean-François Held (paru dans *Le Nouvel Observateur* du 21 juin 1967, au lendemain de la «Guerre des Six Jours»), donne libre cours à une violence que je ne lui connaissais pas autrefois, et que, paisible traducteur des deux Testaments (en français), il ne manifeste plus aujourd'hui. Voici:

Les Romains

«L'interview que m'a accordée André Chouraqui, premier adjoint au maire de Jérusalem, m'a inquiété davantage. André Chouraqui est l'auteur de plusieurs livres excellents sur l'État d'Israël. On le cite volontiers comme un exemple (relativement rare) de Sefardi ayant fait une brillante réussite sociale. Il est d'origine algérienne, et son influence au *Raft* —le parti de Dayan et de Ben Gourion— donne à ses paroles un poids singulier. Face au mont des Oliviers, sa maison est à quelques mètres de l'ex-ligne de démarcation. Il a ramassé quelques kilos d'acier chaud dans sa salle de séjour. De quoi être nerveux. Il l'est.

—«Admettez-vous que la longue humiliation des Arabes est pour quelque[384] chose dans les outrances de leur nationalisme?

—*Mensonge! Individuellement, les Arabes sont prêts à nous reconnaître, tout cela c'est du bluff. Ils n'ont qu'à reconnaître les choses désagréables, quand elles existent! Moi, j'admets bien avoir été chassé d'Algérie avec la clef de ma maison pour tout bagage... Eux, on les encourage systématiquement à la schizophrénie collective, Nasser lui-même ne croit pas un traître mot de ses discours.*

—Tout de même, les Arabes ne peuvent-ils voir en Israël, sinon une puissance impérialiste, du moins un rappel de l'impérialisme haï?

—*Au contraire. La création d'Israël a réparé un ancien acte impérialiste commis par les Romains en 70!*

—Faites-le comprendre aux Arabes!

—*Quels Arabes? C'est un concept qui ne correspond à rien. Des histoires pour âmes charitables, qui auraient été heureuses de pleurer sur nos deux millions de massacrés. Si nous avons eu des liens avec l'Ouest, c'est faute de pouvoir faire autrement. Ne dites pas n'importe quoi.*

—Mais l'humiliation explique...

—*Rien du tout! Le monde arabe dont vous parlez, ce sont les 12.000 hommes de la police privée de Nasser qui organisent les manifestations «spontanées» du Caire. Qu'on nous laisse traiter seuls avec les Arabes, nous les connaissons bien, depuis 4000 ans! Notre cohabitation devrait être féconde, mais des salauds profitent de la situation pour tout envenimer. Même maintenant, on pourrait tout régler et faire du Proche-Orient un haut lieu de civilisation, comme au temps de la Bible. Couper les cheveux en quatre et chercher des fausses raisons comme vous faites, c'est un travail néfaste. Mais la position d'Israël est unanime: on ne se laissera pas voler la victoire.»*

Dans la sélection d'arguments et d'humeurs d'André Chouraqui, on retiendra ce qu'on peut et ce qu'on veut. N'importe: si Israël choisit cette voie-là, cette certitude exacerbée d'avoir raison sans tenir compte des raisons d'autrui, la réconciliation avec les Arabes n'est pas pour demain.

[385]

16. D'Amnon Kapeliouk à Richard Marienstras

Dans *Le Monde* du 7 juillet 1975, on peut lire cette lettre de L. Dari, de Tel-Aviv: «J'aimerais protester contre la phrase suivante, incluse dans la lettre de M. Bernsohn *Le Monde* du 11 juin): «Amnon Kapeliouk et ses amis ne sont guère que des marginaux, sans guère d'audience...» Amnon Kapeliouk est l'un des journalistes les plus célèbres en Israël. Il n'est ni marginal, ni minoritaire. Il est tout simplement un journaliste sérieux, journaliste de qualité et courageux, qui n'hésite pas à raconter la vérité telle quelle». Opinion partagée par Maxime Rodinson (dans le «Courrier du GRAPP», n°36, 1^{er} trimestre 1976): «Amnon Kapeliouk est un des Juifs israéliens qui mettent le plus mal à l'aise les gens de l'*establishment* sioniste et les pro-israéliens inconditionnels de partout... C'est un *sabra*, c'est-à-dire un Juif né sur le sol palestinien de parents déjà établis là... Il sait la langue arabe». Il voudrait que les dirigeants israéliens finissent par «comprendre que la paix véritable ne s'établira que par un accord avec le monde arabe environnant, c'est-à-dire seulement lorsqu'Israël deviendra une composante organique du Proche-Orient». Hélas, la «courageuse petite citadelle du monde libre» est toujours la tête de pont de l'impérialisme américain, il ne sert de rien de nier l'évidence. Quand à Richard Marienstras, professeur de littérature anglaise à l'Université de Paris VII, il a le mérite (dans son livre: «Être un peuple en diaspora», 1975) de revendiquer la diaspora (*galuth*) comme «l'originalité la plus grande du peuple juif» (p. 180), d'écrire que «le sionisme est devenu une idéologie périmée depuis la création de l'État» (p. 109) et d'accuser le danger mortel de «la sionisation de la culture juive» (p. 91). Défenseur des minorités culturelles de la Diaspora, Richard Marienstras relève «une différence fondamentale entre la lutte contre l'antisémitisme —dont la gauche s'est généralement fait [*sic*] le champion— et la défense des dimensions nationalitaires de l'existence juive... La propagande sioniste... cherche à discréditer toutes les options juives qui se sont manifestées depuis cent ans; elle nie toute possibilité de survie à la Diaspora; elle affirme, tenant sa partie dans le concert des États-Nations, qu'il faut avoir un État ou périr» (extrait de «Les Juifs ou la vocation minoritaire», dans *Les Temps modernes* d'août-septembre 1973, p. 479 et 475). Enfin, tout récemment (voir *Le Monde* des 6-7 février 1977), le Cercle Gaston-Crémieux, qu'anime R. Marienstras, se définit comme «un groupe culturaliste et nationalitaire juif, qui écarte le sionisme et la pratique religieuse» et qui conteste la représentativité du CRIF (conseil [386] représentatif des Institutions juives de France), dont il récuse l'affirmation du «lien vital» avec Israël.

[387]

17. La voix de Nazareth (Roman Frister, *Haaretz* 12/12/75)

Ce commentaire —sous forme d'une sorte d'examen de conscience - des élections qui ont mis à la tête de la ville de Nazareth un maire arabe— et membre du parti communiste *Rakah*— apporte des informations très concrètes sur la condition générale des Arabes en Israël, et sur la montée du sentiment nationaliste dans cette population, victime, depuis de 27 ans, d'une évidente discrimination raciale.

«Cette semaine, l'État d'Israël vient de payer une note très lourde, que les Arabes lui ont présentée, à travers une opération politique légale, qui s'est déroulée selon les règles établies par l'*Establishment* juif lui-même. Cette note constitue le bilan d'une longue liste de fautes politiques, d'un manque de préoccupation fondamental pour les minorités de ce pays, et d'une façon plus générale pour ce que peuvent penser et sentir les autres. C'est ainsi que les membres nationalistes du *Rakah* et leurs sympathisants petits-bourgeois ont pris le contrôle du conseil municipal le plus important et le plus représentatif de toute la Galilée, sans rencontrer de résistance sérieuse. Il est tombé entre leurs mains comme un fruit mûr, ou plutôt comme un fruit pourri.

On a donc vu, cette période d'avant Noël, les responsables de la communauté catholique donner leur bénédiction à M. Taufic Zayâd, un maire marxiste. Des centaines de milliers de chrétiens dans le monde regarderont comme une ironie du destin le fait que la ville du Christ soit désormais administrée par des gens qui trouvent leur inspiration à Moscou, et peut-être aussi dans les milieux qui répandent la doctrine de Yasser Arafat. Mais, là où ils voient un phénomène historique curieux et intéressant, les responsables israéliens devraient voir une raison impérieuse de déceler —et de supprimer— les causes de cet échec. Qu'est-ce qui ne marchait pas, et que devons-nous faire à l'avenir. ?

C'est dans un luxueux appartement d'une maison restaurée de l'une des rues de la ville basse, qu'habite le député Seif-al-Din Zuabi —l'homme des autorités israéliennes— qui s'est comporté à Nazareth, depuis 25 ans, comme si la ville lui appartenait. Il est petit et large d'épaules, et regarde ses visiteurs à travers des lunettes de soleil foncées, bien que son bureau ne soit pas très éclairé. Confortablement installé, il a derrière lui, sur le mur, des tableaux représentant [388] les sommets neigeux des Alpes. Ces quelques signes superficiels suffisent déjà à faire sentir le fossé qui sépare cet homme de la population de la ville. Depuis dix ans, le Parti Travailleuse parlait, en secret, de le remplacer, mais s'il n'avait pas démissionné de son propre chef, au moment où les responsables de ce parti ont constitué la liste de leurs candidats, personne ne l'aurait sans doute obligé à partir .

Avant la création de l'État, M. Zuabi était employé dans un abattoir ; il a aidé le Fonds National Juif dans l'acquisition de terres, et c'est ce qui a joué en sa faveur au moment où les autorités israéliennes ont cherché, parmi les Arabes, des gens en qui elles pourraient avoir confiance. C'est ainsi que M. Zuabi est devenu maire. Personne ne s'est soucié de savoir quelle était sa popularité parmi les habitants, ni ce que valaient ses compétences professionnelles et son caractère moral. Lorsque, il y a un an, le représentant du ministre de l'intérieur, M. King, a été amené à diriger le conseil municipal de Nazareth pendant quelques mois, il a reconnu que «un fossé profond et désastreux existait entre ce conseil et la population.»

Maintenant, M. Zuabi accuse ceux qui lui avaient confié cette responsabilité : «J'avais beau demander, implorer, mendier. Personne ne m'entendait en haut lieu. Nazareth souffrait d'une discrimination par rapport aux autres villes. Que pouvais-je faire?» Et il ajoute : «Un vent nouveau souffle ici qui vient de l'autre côté de la frontière. En 1967, Israël a gagné sur tous les fronts, sauf sur le front intérieur. Le contact avec les Arabes de la Rive occidentale et de Gaza, les rencontres avec des Palestiniens —parents et amis— qui ont des sentiments de fierté nationale, ont changé complètement l'atmosphère ici. Mais les autorités restent sourdes

et aveugles. Et pourtant, ignorer cette réalité, c'est ne rien comprendre à ce qui se passe depuis quelques années.»

Tout près de là, dans les ruelles étroites et sur la place du marché, s'entassent des tas d'ordures. La Basilique de l'Évangile se dresse là au milieu, et attire de nombreux touristes et pèlerins. Dans les petites rues qui partent, sinueuses, de l'église, coule parfois une rigole malodorante —à cause de l'urine des ânes. Des deux côtés, le commerce est florissant : viande, café, ustensiles ménagers en plastique de couleur, vêtements brodés, peaux de chèvres, boissons alcoolisées, montres suisses, parfums orientaux et anneaux d'or... Sur les murs, des posters d'une jeune actrice et des portraits de Taoufik Zayad !»

Les nouveaux dirigeants

«Peu de temps avant les élections, des ministres sont venus encourager les «éléments positifs» de la ville et ont déclaré que les habitants n'auraient pas intérêt à voter pour un parti hostile à l'État et pour un homme qui pourrait bien être le représentant du Fath au cœur d'Israël. Il est peu probable que ces honorables ministres se soient rendu compte du préjudice qu'ils causaient ainsi aux «éléments positifs» qu'ils prétendaient aider. En fait, ils blessèrent tous ceux qui se considéraient comme des citoyens loyaux, bien que votant pour le Front démocratique (la liste du Rakah et de l'intelligentsia) et ils ont donné aux activistes du Rakah l'auréole du nationalisme, sur lequel les propagandistes de ce parti basaient leur campagne, sans le dire ouvertement. «Ces ministres juifs nous ont rendu un grand service», m'ont déclaré les responsables du Rakah. Un homme très modéré, propriétaire d'un restaurant, m'a décrit ainsi la situation :

«Il y a quatre ans, j'ai milité pour une liste dont l'objectif était la restauration [389] de la ville. Nous ne voulions pas travailler avec les communistes parce que nous sommes chrétiens. Nous avons essayé de discuter avec les partis juifs (parti travailliste et *Mafdal* - religieux national), mais ils n'ont vu en nous que des instruments pour atteindre leur propre but. Nous avons gagné quatre sièges au conseil municipal, et avons pu jeter ainsi un coup d'œil dans la jungle qui prétendait administrer la ville. Gaspillage de l'argent des contribuables, protectionnisme, corruption, négligences, absence de tout plan de développement. Nous avons compris que nous ne pourrions pas surmonter nos problèmes sans l'aide des autorités nationales, mais nous n'avons pu l'obtenir. Nous avons décidé de démissionner. Nous n'avons trouvé aucune oreille attentive parmi les Juifs. Au niveau des différents partis et au gouvernement, seuls les départements arabes traitaient avec nous. Or, que je sache, quand des Juifs ont quelque chose à dire, on ne les envoie pas au département juif... Mais nous sommes sans doute des citoyens différents des autres!»

C'est là un phénomène nouveau et symptomatique : ceux-là même qui souhaitent avoir de bonnes relations avec l'État d'Israël et assurent leur loyalisme à son égard préfèrent ne pas se montrer. Quant aux autres, ceux qui accusent les autorités, ils parlent haut. A Nazareth, les jeunes gens et les jeunes filles portent des jeans, vont au cinéma. Ils méprisent autant les consignes des *Hamûlae* (familles) que celles des Israéliens. Ils ont acquis une conscience nationale arabe et leurs votes ont contribué au résultat des élections. Beaucoup ont appris par cœur le chant de triomphe des soldats égyptiens traversant le canal de Suez - écrit par Taoufik Zayad lui-même, qui n'est pas seulement un militant politique brillant, mais un ardent poète.

Il faut dire de plus que ces jeunes - et les moins jeunes - ne gagnent pas leur vie à Nazareth. Environ 70 % des salariés de la ville sont employés dans des localités juives. Aux premières heures du jour, de longues files d'autobus et de camions les emmènent dans les entreprises industrielles de Haïfa ou dans les chantiers de construction de la région de Dan. Ces gens regardent autour d'eux, et font des comparaisons. (Il n'est d'ailleurs pas besoin d'aller aussi loin pour en faire...). Un avocat de Nazareth, sympathisant du Front démocratique, m'a dit : «Je ne suis pas communiste. Généralement les Arabes, quand ils lèvent les yeux, cherchent Dieu dans le ciel. Ici, à Nazareth, quand je lève les yeux, c'est pour voir le Haut-Nazareth, la nouvelle ville juive, brillante et arrogante. Des rues larges, de belles maisons, le tout très illuminé. Si je baisse les yeux, je vois notre Nazareth : une ville misérable, mal éclairée, avec ses rues non pavées ; pas d'hôpital municipal ; de la poussière partout. Et je compare, et cela m'amène à soutenir le Rakah, parce que je n'ai pas d'autre alternative. C'est ma manière de protester.»

Le mouvement de protestation arabe

«Le parti communiste, à Nazareth, repose sur un noyau relativement peu nombreux, mais très actif, et sur des milliers de sympathisants qui voient dans le Rakah un mouvement de protestation des Arabes qui vivent en Israël. Leur nombre grandit au fur et à mesure que monte leur sentiment de frustration. Les propagandistes communistes comprennent parfaitement cet aspect psychologique de la situation : dans leur local, on trouve le portrait de Karl Marx au mur, mais le marxisme n'est jamais mentionné dans les tracts et les discours, pour ne pas effrayer les commerçants et les milieux petits-bourgeois en général, ni ceux qui croient en Dieu —musulmans ou chrétiens— qui seraient rebutés par une doctrine [390] athée. Les communistes ont conquis la municipalité sans arborer de drapeaux rouges, et la faucille et le marteau n'ont figuré que sur les tracts du *Ma'arakh* (coalition gouvernementale), qui les attaquaient.

Les communistes constituent la seule force politique organisée de la ville. Les autres groupements arabes dépendent plus ou moins des Hamûlas et défendent des objectifs qui correspondent à leurs intérêts particuliers. La ville est située sur plusieurs collines ; chaque quartier est délimité par un mince réseau de barbelés. Ce système avait été mis en place pendant la période de la domination britannique, mais il a été renforcé après la guerre d'indépendance, lorsque Nazareth a dû absorber des milliers de réfugiés des villages de Galilée et que sa population, de ce fait, a doublé. Le gouvernement israélien n'a pas permis à ces gens de retourner chez eux et n'a prévu aucun mode de logement collectif pour eux à Nazareth. Ces nouveaux habitants, qui vivent dans des conditions infra-humaines, ont été une clientèle facile pour les communistes. L'absence de politique claire et à long terme en ce qui concerne la population arabe, la façon routinière de traiter ce problème —dans le style traditionnel de l'improvisation— au niveau gouvernemental, ont permis au Rakah de cueillir les fruits de toutes ces carences.

«Notre victoire n'aurait pas été possible sans les autorités...» m'a déclaré ironiquement le Dr Rashid Salim, pédiatre, né dans un village arabe et qui a fait ses études à Jérusalem. Il habite, à flanc de colline, une luxueuse maison sur le toit de laquelle brillait une énorme enseigne luxueuse appelant à voter pour le Front démocratique. L'intérieur de la maison est de style oriental : tapis, velours sur les meubles, escaliers de marbre.

—Êtes-vous communiste, Si Salim ?...

—Je me considère comme tel.»

C'est un communiste «de luxe», chargé d'attirer les habitants aisés, car le Rakah n'est pas un ramassis de miséreux. (On a collecté jusqu'à 50 000 L.I. pendant les meetings du Front démocratique). Le Dr Salim que ses ennemis ont traité de «politicien riche et corrompu», dans un tract anonyme, n'a pas souffert de ces attaques, au contraire. Il a mené avec succès l'opération de l'«union des Cœurs dans l'intelligentsia arabe». Comment a-t-il réussi à persuader les neutres de voter pour le Front ? En fait, la jeune intelligentsia ne revendique pas pour son niveau de vie, qui est généralement satisfaisant. Ce qu'elle veut, c'est avoir sa place dans la société. *La notion de dignité est l'une des plus importantes qui s'impose actuellement dans la société arabe.* Quand ces jeunes intellectuels arabes se sont adressés à M. Zuabi, il les a renvoyés sans rien leur donner —même pas une tasse de café, ce qui est la pire des injures ! Mais ce sont les institutions israéliennes qui ont fourni au Rakah ses meilleurs atouts. Le Dr Salim déclare : «Pour les municipalités juives, les subventions gouvernementales atteignent 250 L.I. par tête, et au delà. A Nazareth, nous recevions en moyenne 19 L.I. par personne. Il n'existait aucun plan de développement pour la ville. Pendant des mois, le conseil municipal ne s'est pas réuni, et le maire décidait de tout à son gré, le plus souvent de chez lui. Une dizaine d'employés municipaux passaient leur temps dans les cafés et présentaient leur note à la fin du mois ; le maire ne prélevait aucun impôt chez les propriétaires de porcs, qui utilisent une quantité énorme d'eau. Autant que je sache, les dettes se montaient à 4 millions de L.I., mais la caisse était toujours vide quand il fallait payer les balayeurs. On pourrait citer des centaines d'exemples, plus éloquentes que tous les discours. Mais les habitants de la ville savent maintenant, où sont les responsables de cette situation, et ils entendent n'être plus des citoyens de seconde zone...»

[391]

- Dr Salim, est-ce que vous haïssez les Juifs et l'État d'Israël pour toutes ces injustices?

- Moi? Pourquoi? Je suis un patriote plus sincère que les Juifs qui siègent au gouvernement. Aucun d'eux, par exemple, n'a encore compris qu'il faudra engager le dialogue avec les Palestiniens, alors que l'immense majorité des nations dans le monde le réclament par leur vote à l'ONU... Or nous, membres du Rakah, nous le disons depuis 10 ans, en affirmant qu'Israël ne pourra que bénéficier de cette reconnaissance des droits des Palestiniens... Mais on ne veut pas nous écouter. «Le pédiatre refuse toutefois de préciser davantage sur ce point. «Ici, dit-il, pour le moment, nous luttons pour la ville et les habitants défavorisés».é

La guérilla politique.

«Du large balcon de la villa du Dr Salim, on domine la ville: une vue magnifique. De la masse des immeubles émergent les tours des églises et celle de la nouvelle mosquée. La coupole de la Basilique renvoie les rayons du soleil. Mais il y a quelque chose qu'on ne voit pas de cette colline: les maisons de la vieille ville, son surpeuplement et l'absence de tout dégagement, faute d'espace disponible. (Le prix de la terre a augmenté de façon vertigineuse: le *dunam* coûte aujourd'hui environ 150 L.I.). Les constructions ne sont soumises à aucun plan d'ensemble, pour la bonne raison qu'un tel plan n'existe pas. Des plans fragmentaires dorment dans les dossiers. Un enseignant arabe m'a dit: «*Il y a de nombreux appartements vides dans le Haut-Nazareth, alors que la vieille ville est surpeuplée. Les Arabes auraient voulu acheter certains de ces appartements, mais ils n'ont jamais été autorisés à le faire. On nous répète jour et nuit que nous sommes des citoyens jouissant des droits égaux à ceux des autres, et que l'égalité sociale entre Juifs et Arabes doit être assurée et renforcée. Cependant toutes les raisons sont bonnes pour nous empêcher de simplement Jouer l'un de ces appartements... Trouvez-vous cela normal, alors que vous nous avez acheté toute la vallée d'Yzraël?...*»

«Quand les terres de Nazareth ont été confisquées pour être données à la ville haute juive, les représentants de la municipalité n'ont rien dit» déclare d'autre part le jeune avocat Al-Hafiz Darausha. «Ils trouvaient plus important de maintenir de bonnes relations avec les autorités que de travailler dans l'intérêt de la population»... Il prend une pile de feuillets sur son bureau et ajoute:

«Voici des appels adressés à la Haute Cour de Justice, au gouvernement, aux ministres, à propos de cas d'extorsion, de privations de droits, d'injustices de toutes sortes. Tant que nous n'avons pas pu nous organiser, nous avons crié dans le désert. Maintenant, les choses vont changer. Les nouveaux dirigeants, qui ont pris la place des fantoches dans l'administration de la ville, connaissent les règles du jeu démocratique. Nous ne nous inclinons plus, comme au temps du gouvernement militaire. Nous ne nous considérons plus comme des indigènes, soumis à un impérialisme colonial. Le monde entier parle des droits des Palestiniens. *Mais que dit-on des droits des Arabes qui vivent en Israël?* Ceux qui s'imaginent que nous y renonçons se trompent fort!»

Al-Hafiz Darausha traite de «Quislings» les anciens représentants de la municipalité et il promet des lendemains difficiles à ceux qui ont profité de la naïveté et de la peur des habitants arabes de Nazareth, pendant 27 ans. Il réclame la pleine égalité des droits, et on l'écoute ici. Le nombre de ses sympathisants augmente.

[392]

Un haut fonctionnaire gouvernemental, familier avec le problème complexe des Arabes en Israël, pense également que la raison du pouvoir croissant du camp nationaliste-communiste réside dans les fautes des autorités. «Depuis la création de l'État, nous n'avons pas défini de position claire ni de politique cohérente à l'égard des minorités. Nous pensions qu'il suffisait de savoir parler arabe pour être compris des Arabes. Au lieu de prendre des décisions, nous avons agi suivant la méthode: «Fais demain tout ce que tu pourrais faire aujourd'hui!» Nous avons confié le contrôle sur la population arabe à des gens qui n'avaient pas le soutien de cette population. Souvent, nous avons compté sur l'influence des Hamûlas, mais ils nous présentaient comme candidats aux différents services publics les garçons les moins capables, pensant que les plus doués sauraient se tirer d'affaire sans l'aide des autorités. Nous avons ouvert des écoles pour les jeunes Arabes et les avons encouragés à s'instruire, sans nous préoccuper de leur avenir professionnel. En conséquence, des milliers d'habitants de Nazareth doivent partir tous les matins pour travailler dans l'industrie et la construction, le plus souvent comme manœuvres, malgré les diplômes —parfois même des diplômes universitaires— qu'ils peuvent avoir. Mais ces gens n'ont plus une mentalité de paysans résignés. Ils constituent une réserve naturelle pour n'importe quelle armée de guérilla dans le monde. Pour le moment, je pense qu'il s'agit d'une guérilla politique. Mais qu'en sera-t-il demain, et après

demain? Et ce qui se passe à Nazareth ne concerne pas seulement cette ville: c'est une leçon qui sera apprise rapidement par tous les Arabes de Galilée».

Peu de temps avant les élections, le commissaire de district, M. Konig, qui administrait la ville au nom du ministre de l'Intérieur (après la démission de M. Zuabi), avait donné cette conclusion :

«Les habitants de Nazareth ne se sont jamais identifiés avec les gens chargés de l'administration de la ville, lesquels dépendaient totalement du Parti travailliste. Pour réformer la situation actuelle, il faudra beaucoup d'argent, de bonne volonté, de compréhension, et plus encore d'imagination. Ces longues années de mauvaise gestion n'ont pas encouragé les gens à prendre des initiatives. Au contraire. Et même quand le gouvernement prenait des initiatives limitées, il se heurtait à une résistance. Par exemple: nous proposons actuellement la création d'une grande zone industrielle au nord de la ville, qui pourrait assurer un grand nombre d'emplois. Mais il est clair que, si nous confisquons de nouvelles terres, les cris de protestation l'emporteront sur la voix de la raison. Les choses sont ainsi. Il faut essayer de comprendre la mentalité de cette population, et agir en conséquence. Malheureusement, nous n'avons pas toujours su prévoir les événements.»

Des cris de triomphe.

Au soir de ce vendredi, une foule en liesse remplissait les rues de Nazareth. Des centaines de voitures bloquaient la principale artère de la ville, et les chauffeurs faisaient fonctionner leurs klaxons. C'était la manifestation du triomphe du camp de la gauche nationaliste.

Au quartier général du Ma'arakh, les responsables du département arabe tentaient de trouver une excuse à leur échec dans «l'aggravation des relations entre Israël et les pays voisins, et l'influence croissante du nationalisme parmi les Arabes d'Israël». Il y a du vrai dans cet argument, mais il ne rend pas compte de toute la vérité: c'est l'*establishment* israélien qui a préparé, par sa mauvaise approche du problème, le terrain pour des germes de haine.

[393]

Ce n'est pas en cherchant des excuses, ou en comptant sur des facteurs extérieurs qu'on préparera un meilleur avenir. Le gouvernement israélien doit trouver une réponse convenable et concrète aux clameurs des foules excitées, et aux concerts des klaxons. De sa capacité à trouver cette réponse dépendra bien plus que l'élection d'un maire dans une ville israélienne.»

[394]

18. Le racisme juif populaire

Un sondage d'opinion publique, organisé par Louis Harris en collaboration avec l'Institut de recherche d'opinion publique israélien, permit d'interroger un échantillon de 1.177 Juifs israéliens, représentatifs de l'ensemble de la population, leur demandant de donner leur avis sur divers aspects de leur relations avec les Arabes. Les résultats furent publiés dans l'hebdomadaire américain *Time* le 12 avril 1971 :

« Environ 25 % des personnes interrogées — une proportion relativement — ont admis qu'il existait dans le pays un climat préjudiciable aux Arabes, mais les chiffres reflètent un tableau encore plus sombre. Environ 23 % ont reconnu qu'elles seraient gênées si un Arabe venait s'asseoir auprès d'elles dans un restaurant ; 26 %, si elles devaient travailler en collaboration étroite avec un Arabe ; 49 %, si une famille arabe venait s'installer dans un appartement contigu au leur ; 54 %, si leurs enfants avaient un instituteur arabe ; 74 %, si leurs enfants devenaient amis intimes avec des enfants arabes ; et 84 %, si l'une de leurs amies ou de leurs proches devait se marier avec un Arabe ».

« On leur demanda ensuite de donner leur avis sur les affirmations énoncées ci-dessous, et les résultats furent les suivants :

Déclarations	Oui	Non
« Les Arabes sont plus paresseux que les Israéliens	53 %	36 %
Les Arabes sont moins intelligents que les Israéliens	74 %	19 %
La plupart des Arabes ont une haine aveugle pour Israël	68 %	26 %
Les Arabes sont plus cruels que les Israéliens	75 %	17 %
Les Arabes ne sont pas aussi courageux que les Israéliens	80 %	12 %
Les Arabes sont moins honnêtes que les Israéliens	66 %	20 %
<i>Les Arabes sont inférieurs aux Israéliens »</i>	67 %	23 % »

(d'après *Whose Jerusalem ?* par Ronald Segal, p. 13 et EURABIA, mars 1976, p.20).

Si ce n'est pas là du racisme, alors, qu'est-ce que c'est ?

[395]

19. Les Juifs des Juifs

«On présente contre Israël une autre accusation: le racisme ne viserait pas seulement les Arabes de l'intérieur, mais encore les Juifs sépharadim d'origine nord-africaine. L'accusation est assez bouffonne: car enfin, si les Juifs nord-africains ont quitté l'Afrique du Nord, c'est précisément en raison du racisme antisémite dont ils étaient les victimes comme en étaient victimes les Juifs d'Irak ou du Yémen. Ici encore l'accusateur perd son droit de juger et d'accuser, dès lors qu'on s'aperçoit qu'il est le premier et le plus ancien coupable et qu'il se délivre en accusant» Ces lignes sont de Robert Misrahi, (citoyen français) connu pour ses travaux sur Spinoza pour qui, «être juif, c'est se rapporter à Israël». Tirées d'un article - «Actualité du Sionisme» (supplément à *Kadimah*) - elles datent de 1970. Sans doute, depuis lors, leur auteur est-il mieux informé. Dès 1956, dans le numéro 59 d'août-septembre, la revue mensuelle *Évidences* (publiée sous l'égide de l'*American Jewish Committee*) tirait, sous la plume de Charlotte Roland, les enseignements d'une enquête menée, en 1953, en Israël, par des spécialistes israéliens et sous les auspices de l'UNESCO. «Il ressort de ces quatre études» (celles d'Alfréd Bonné, de S. N. Eisenstadt, de Judith Ben-David et de Judith T. Shuval) «que le problème principal est celui de l'assimilation des Juifs orientaux, immigrés en masse depuis la création de l'État d'Israël: leur proportion tend à devenir majoritaire.» Judith Shuval constate qu'à Bet Mezmit, faubourg de Jérusalem, par exemple, les «groupes détestés» ou même «les groupes boucs-émissaires» sont les Sépharim (orientaux) et surtout les Marocains et les Irakiens. Il en va de même pour les Yéménites. Méprisés par les Juifs d'Europe centrale, ceux de langue et de culture yiddish (dialecte allemand plus ou moins slavisé), les Aschkenazim, les jeunes Juifs «arabes» sont sans travail, souvent délinquants, en somme «les Juifs des Juifs». En juillet-août 1962 (n°93), dans la même revue *Évidences* (en édition française), Stanley B. Field reprend ce thème de «L'intégration des communautés orientales en Israël» (p. 8-14). Remarquant que «les immigrants d'origine orientale constituent aujourd'hui (1962) plus de la moitié de la population israélienne, et que leur proportion atteindra plus de 85 % en 1975» (en réalité, elle est actuellement de 60 %), il redoute qu'un jour on puisse parler de «deux Israëls» et relève cette réflexion, entendue dans la bouche des intéressés: «Dans les pays arabes, on nous considèrerait comme Européens parce que Juifs, mais en Israël on nous considère comme arabes parce que sépharades». Il faut savoir, ajoute [396] Stanley Field, que «les préjugés ethniques existent en Israël. Une conception idéalisée de l'unité du peuple juif ne permet guère aux gens de prendre conscience de leurs préjugés, ce qui ne facilite pas l'élimination de ces préjugés —puisque en principe ils n'existent pas». Le «modèle» de la société israélienne contemporaine étant «occidental» (*American Way of Life*), «la crainte du levantisme a atteint jusqu'aux Juifs orientaux eux-mêmes, dont certains ont acquis une attitude défensive et honteuse, ce qui est bien un des traits les moins plaisants de certaines minorités... Les immigrants orientaux ne sont d'ailleurs pas eux-mêmes exempts de préjugés. Les Juifs marocains qui parlent le français considèrent avec mépris les Juifs yéménites... Beaucoup subirent un véritable choc de se voir amenés jusqu'à des

huttes dans le Neguev, sans lumière dans les environs, entourés de campements bédouins..., rejetés dans le désert». D'autre part, «le pouvoir a tendance à se concentrer en un petit groupe qui contrôle le parti majoritaire (MAPAI) à la tête du gouvernement, aussi bien que la *Histadruth* et l'Agence juive... Une idéologie officielle qui ne répond pas aux besoins sociaux, tels qu'ils sont exprimés par des groupes de pression, met en danger la liberté démocratique et encourage le groupe dirigeant à se maintenir de lui-même au pouvoir». Rien d'étonnant, donc, si, «au début de 1960, quand des troubles ont éclaté dans un quartier de Haïfa, à Wadi Salib, surtout peuplé de Marocains, ils se sont répercutés dans d'autres centres de nouveaux immigrants où la proportions d'Orientaux était forte; dans certains cas, les bureaux locaux du Ministère du Travail et de la *Histadruth* furent incendiés».

Il était inévitable que les jeunes gens en colère des bidonvilles finissent par se révolter. 1971 sera l'année violente de ceux qui, par analogie avec la discrimination raciale aux États-Unis, ont choisi de s'appeler «les Panthères noires» (*ha-Pantherin ha-shahorim*) d'Israël. Le mouvement est né à Musrara, quartier pauvre de Jérusalem, sous l'impulsion du jeune Saadia Marciano, 21 ans, né à Marseille, de parents juifs marocains, chassé de l'armée d'Israël pour indiscipline et mis en prison pendant près de cent jours. Le 29 janvier 1971, deux quotidiens israéliens (*Yedioth Aharonoth* et *Maariv*) tirent la sonnette d'alarme. Le soir du 2 mars, un texte est affiché sur les murs de Jérusalem. Le voici: «Nous, un groupe de jeunes bannis, lançons un appel à tous ceux qui en ont assez, assez d'être sans travail, assez de dormir à dix dans une chambre, assez de voir des maisons construites pour de nouveaux immigrants, assez de passer notre temps en prison, assez des officiels gouvernementaux, assez de la discrimination, assez d'être dépossédés. Combien de temps allons-nous supporter d'être traités ainsi, sans rompre le silence? Seuls, nous ne pouvons rien. Unis, nous vaincrons. Nous manifestons pour affirmer notre droit à devenir des citoyens à part entière!» Le même jour, treize dirigeants des «*Black Panthers*» sont arrêtés (le Ministre de la Police, Shlomo Hillel, est le seul Juif oriental du gouvernement). Le lendemain, 3 mars, manifestation devant la mairie de Jérusalem. Le 24 mars, plus de mille personnes assistent au premier congrès des «Panthères noires», dans l'amphithéâtre de l'Université hébraïque de Jérusalem. Le 13 avril 1971, Golda Meir, alors premier ministre, décide de recevoir une délégation de cinq jeunes «Panthères noires», en présence des ministres de l'Éducation nationale (Yigal Allon) et des Affaires sociales (Mikhaël Hazani). L'entretien dure deux heures. Ce dialogue de sourds a été reproduit, d'après son compte-rendu sténographique, par Monique Elkaïm, dans son livre: «Panthères noires d'Israël» (Maspero, octobre 1972). L'un des jeunes «Panthères» (tous les cinq sont d'origine marocaine), Reuven Abergel, dit à Golda Meir: «Nous sommes dix dans ma famille; sept de mes frères sont placés dans des institutions pour délinquants. Cela ne nous serait jamais arrivé au Maroc. Jamais notre sœur n'y serait [397] devenue une fille des rues. En Israël, tout cela se passe sous nos yeux». Furieuse, Golda veut savoir pourquoi ce nom de *Black Panthers*, emprunté à des «antisémites» américains. Elle pose sans cesse la même question: pourquoi ne travaillez-vous pas? Reuven répond de son mieux: «Notre frère habite ici depuis plus de vingt ans et il ne parle pas l'hébreu. Je parle mieux que lui, parce que je vis plus dans la rue. Il ne sait ni lire ni écrire, et c'est la même chose pour mes autres frères.» Saadia Marciano: «J'ai passé ma jeunesse dans des maisons d'arrêt et non pas à l'école. Ce n'est pas une situation enviable». Ils dénoncent tous le cercle vicieux: discrimination, délinquance, dossier à la police, travail introuvable.

A Saadia Marciano qui déclare: «J'ai le même âge que l'État, je suis né dans le pays et pourtant j'ai un accent marocain. C'est assez symptomatique», Golda Meir répond: «Moi, je suis ici depuis 50 ans et on me dit que j'ai un accent américain. Cela ne prouve donc rien.» Elle remet ses interlocuteurs à leur place: «Ne dites pas non!» Ils lui remettent la liste de leurs doléances. Reuven Abergel ose dire: «je crois aujourd'hui que le tribunal, l'avocat et la police travaillent la main dans la main. J'ai l'expérience de ces choses; vous ne l'avez pas».— Golda Meir: «Il est vrai que je n'ai pas cette expérience, mais c'est la première fois que j'entends dire de telles choses sur des juges». Les jeunes continuent la litanie des arrestations arbitraires, des coups, des provocations (on les traite de «drogués»), des tentatives de suicide (Daniel Lévy). Yaacov Elbaz pose une question très actuelle —et pas seulement en Israël: «Un homme qui a transgressé la loi une ou plusieurs fois et qui a été jugé, faut-il que l'œil de Caïn le poursuive toute sa vie durant?» En bonne démocrate, membre de l'Internationale socialiste, la Vieille Dame de Kiev ne se laisse pas faire: «Ne me dites pas: «Vous ferez ceci aujourd'hui, sinon ils crieront». Ne me dites pas cela. Car on a fait des choses et on en fait encore et on doit continuer à en faire. Mais pas parce que «sinon ils crieront». De toute manière, pas à cause des cris». Elle s'énerve: «Voulez-vous m'écouter!... Je n'accepte pas qu'on me dise qu'il y a discrimination... Il n'est pas question ici d'Achkénazes ou de Sépharades». Finalement, Yigal Allon «doit rappeler au premier ministre qu'à 11 heures commence au Parlement le débat sur le judaïsme irakien». Ainsi se termine un débat sans issue, malgré les derniers mots, touchants, de Reuven Abergel: «Nous sommes venus représenter la pauvreté... Nous représentons 5.000 pauvres».

Décus, les Panthères noires manifestent, le 19 avril 1971, dans le centre de Jérusalem, contre «l'oppression et la terreur policières». Le 18 mai, plusieurs milliers de personnes, à Jérusalem, réclament la démission du Ministre de la Police, Shlomo Hillel. Les «forces de l'ordre» chargent, matraquent, arrêtent 200 personnes. Ceux qu'on emmène au poste sont passés à tabac. Hélas, ils retrouvent des Juifs orientaux, «récupérés» par la police et le gouvernement. D'après Saadia Marciano, tout ce que Golda Meir aurait trouvé à dire, c'est que «nous n'étions pas de bon garçons» et aussi: «Je suis choquée, je ne comprends pas qu'un Juif puisse jeter un cocktail Molotov sur un autre Juif!» C'est encore Saadia Marciano qui rappelle quelques évidences: «Nous qui sommes la majorité dans le pays, nous sommes à peine représentés à l'Université: seuls 3 % d'entre nous peuvent mener à terme des études supérieures. Nous ne sommes que 16 % au Parlement, mais 95 % dans les prisons». Cette situation ne peut échapper aux plus lucides des Juifs eux-mêmes. C'est ainsi que Haïm Cherqui, Juif oriental et citoyen français, a pu dire, au cours d'une conférence donnée à Jérusalem, le 17 janvier 1972 (texte reproduit dans *Information juive* de février 1972), que «la solution du problème sépharade en Israël est, pour la nation, la priorité des priorités, car elle engage, plus encore que l'esprit de justice et de fraternité, la sécurité et l'unité [398] d'Israël». De même, lorsqu'Albert Memmi, qui se définit comme «Juif-Arabe et «sioniste de gauche», livre, à la revue *L'Arche* du 25 mars 1972, ses réflexions sur le Congrès sioniste auquel il vient d'assister en Israël, il déplore «les propos malheureux de Madame Meir. Dans une interview donnée au journal *Le Monde*, elle faisait allusion à des Juifs sépharades qui vivraient dans des grottes et se seraient servis de pyjamas en guise de drapeaux et de baignoires comme réservoirs. C'est hélas! un langage que je connaissais sous la colonisation. Je n'ai toujours pas compris comment un chef socialiste, dont, je vous le répète, j'admire le génie poli-

tique, a pu se livrer à de telles étourderies. Je ne vois qu'une explication : elle exprimait l'opinion de la majorité des Achkénazes. En tout cas, cette déclaration, et ce qu'elle révèle, est un désastre». En 1973, rien n'a changé, puisque Georges Friedmann (à la tête du Département international du MAPAM depuis 1967) peut déplorer, dans sa préface à la traduction française du livre de Peretz Merhav sur «la gauche israélienne», que celui-ci ait gardé le silence sur «la misère dans les milieux de Juifs orientaux les plus défavorisés... et sur les tensions persistantes (certains bons observateurs disent même «croissantes») qui caractérisent aujourd'hui les relations entre le Second Israël, celui des Orientaux, et l'*Establishment* des Achkénazes». Rien de tout cela ne saurait être mis en doute, comme on peut le voir à la lecture du beau livre d'André Chouraqui, Juif oranaï, commissaire-adjoint de Jérusalem (1965-1971), délégué permanent de l'Alliance israélite universelle: «La Saga des Juifs en Afrique du Nord» (Hachette, 1972). S'appuyant sur son expérience personnelle et sur l'étude de Doris Bensimon-Donath, («Immigrants d'Afrique du Nord en Israël», Paris, 1970), A. Chouraqui reconnaît (p. 322) que le Juif nord-africain en Israël «se sent le plus démuné, le plus solitaire, le moins admis, ne serait-ce que parce qu'il est le dernier arrivé...(Il) se sent irrémédiablement enfermé dans la condition du plus misérable d'entre les habitants d'Israël». Chouraqui n'hésite pas (p. 323) à parler d'un «complexe de discrimination». Il raconte (p. 331) que «certains (*Ashkénazim*) n'hésitaient pas (en 1958) à parler des Noirs (*shahorim*) pour désigner les Orientaux, ou même de dire, plus rarement il est vrai, qu'au milieu d'eux ils se sentaient «comme au zoo». Les préjugés raciaux sont tels que des élus, à un très haut niveau de responsabilité, n'hésitaient pas à parler publiquement de «dégénérescence physiologique», de «retard mental», de «tares héréditaires». On croit rêver en apprenant que «G. Oestereicher parle ouvertement de l'insuffisance de leur quotient intellectuel et de leur incapacité à comprendre la pensée abstraite et moins encore les mathématiques»! (p. 332). Une fois de plus, André Chouraqui estime que la «discrimination» (*aflayah*) dirigée contre les Juifs orientaux est «sans doute le problème le plus important qui se pose pour l'avenir de l'État d'Israël... Nous avons vu que le nombre des étudiants maghrébins et orientaux était presque nul dans les établissements d'enseignement supérieur du pays: cette situation, si elle se perpétuait, dresserait pour tous un procès-verbal de faillite» (p. 352). Certes, «personne n'avoue l'existence de ces préjugés et il est de bon ton d'affecter de les ignorer. Mais ils existent et beaucoup plus largement répandus qu'on ne pourrait le supposer chez ceux qui ont été les plus sanglantes victimes des préjugés racistes». (p. 353).

[399]

20. Arabes juifs ou Juifs arabes

«L'expression «Juifs-Arabes» n'est évidemment pas bonne. Je l'ai reprise par commodité: je voulais simplement rappeler que, natifs de ces pays dits arabes, originaires de ces contrées bien avant l'arrivée des Arabes, nous en partageons, d'une manière non négligeable, les langues, les coutumes et les cultures. Si l'on s'en tient donc à cette légitimation, et non à celle de la force et du nombre, alors nous avons les mêmes droits à la terre —pas plus, mais pas moins— que les Arabes musulmans. Mais notons, par la même occasion, que le terme «Arabe» n'est pas plus heureux, appliqué à des populations si diverses, y compris celles qui se nomment et se croient arabes» (Albert Memmi, «Juifs et Arabes», Paris, 1974, p. 131). Memmi est né à Tunis, mais il vit et il enseigne en France, il est marié à une Goy française, il se dit non-croyant et sioniste de gauche, et il donne l'impression (peut-être à tort) d'être «mal dans sa peau». Bien sûr, il défend les Sépharades d'Israël, ceux que Golda Meir, dans ses Mémoires (*My Life*, 1975), appelle «les soi-disant Juifs orientaux» (*the so-called Oriental Jews*: p. 245, 255). On vient de voir qu'en 1972 il protestait contre «l'étourderie» de Golda Meir à ce sujet. Reprenant cette histoire de baignoires et de pyjamas, il n'hésite pas, en 1974 (p. 131) à écrire: «c'est un langage raciste». Sans doute mise au fait de l'effet désastreux de ses déclarations au *Monde*, Golda Meir rectifie le tir, dans sa biographie (*My Life*, 1975, p. 257): «Ils (les Juifs orientaux) n'ont jamais vu de salle de bains ou de chasse d'eau (flush-toilets)», me disait-on souvent. C'était exact. Ils ne connaissaient pas de salles de bains et ne savaient pas prendre une douche. Mais cela ne voulait pas dire qu'ils n'y avaient pas droit ou qu'on ne devait pas leur apprendre». On sent que Golda Mabovitch n'a jamais oublié qu'elle est une Achkénaze et que, dans sa jeunesse à Milwaukee (aux États-Unis), elle enseigna le yiddish. Elle avoue (*My Life*, p.57): «Il me semblait que le yiddish était un des liens les plus forts qui unissaient les Juifs... Il m'arrivait même de penser que les Juifs devraient avoir deux langues en Palestine: l'hébreu et le yiddish... Finalement, quand nous allâmes en Palestine, j'appris l'hébreu, naturellement, mais mon hébreu n'a jamais été aussi bon que mon yiddish» (p. 58). Il est intéressant de constater que, pour la vieille dame «à la nuque roide», les «soi-disant Juifs orientaux» (près d'un million vivaient dans les pays arabes, en 1950) n'avaient aucune raison de prétendre au même statut que le yiddish, pour leur langue maternelle —l'arabe. J'ai rencontré, à Bagdad, en novembre 1976, un [400] Juif iraquien de 45 ans, Youssef Saleh Nawi, volontairement rentré dans son pays, après avoir passé 26 ans en Israël. Il s'exprime dans un arabe excellent, qu'il continuait à pratiquer en Palestine occupée, et dénonce la discrimination raciale dont les Juifs orientaux sont victimes en Israël. Il reste choqué par une déclaration de Golda Meir, en 1974, au Technion College: «Celui qui n'est pas attiré par la culture européenne n'est pas juif»! Golda aurait-elle oublié que les Juifs irakiens sont les plus anciens Juifs du monde, puisqu'ils descendent de ceux qu'en 586 avant Jésus-Christ, Nabuchodonosor emmena en captivité à Babylone?

Au Maroc, Abraham Serfaty présente un cas exemplaire. Né à Casablanca en 1926, il a donc aujourd'hui cinquante-deux ans. Communiste en 1944, il est ingé-

nieur des mines en 1949 et, après quatre ans d'exil en France, il rentre au Maroc en 1956. Il est alors engagé au service des Mines. C'est alors que je le rencontre à Rabat. Détaché auprès de l'Office chérifien des phosphates (OCP) en 1960, il se range auprès des grévistes en 1968, puis il enseigne à l'École des Mines de Rabat. En juin 1967, il lance un appel à la communauté juive, pour qu'elle ne tombe pas dans le piège sioniste. En septembre 1970, je le retrouve en Jordanie, au camp palestinien de Wahdât. Il anime la revue «Souffles», avec Abd-al-Latîf La'âbi, puis le mouvement Ilâ-l-Amâm «(En avant)». Arrêté, puis relâché en 1972, il entre dans la clandestinité, mais il est repris en novembre 1974, gardé au secret 15 mois, yeux bandés et mains liées, torturé pendant les interrogatoires, puis en détention préventive pendant une année. Jugé enfin en janvier et février 1977, il crie: «Vive la République populaire et démocratique marocaine! Vive la révolution marocaine! Vive la Révolution arabe!» Il est condamné à perpétuité, mais, le régime étant ce qu'il est, on peut craindre le pire. Il faut lire les principaux articles politiques d'Abraham Serfaty, réunis et publiés, en février 1977, par François della Suda, sous le titre: «Lutte antisioniste et Révolution arabe». On y retrouvera l'étude sur «Le Judaïsme marocain en Israël» (1972), d'où se détache cette phrase lapidaire: «Être Arabe juif, c'est être juif parce que Arabe et Arabe parce que Arabe juif». Le combat d'Abraham Serfaty est salué par tous les Juifs marxistes et révolutionnaires et par le Comité (français) des Juifs antisionistes (voir lettre au *Monde* de Laurent Bloch, parue le 13/XII/1974).

[401]

21. Fellasha et Hébreux noirs

Dans son autobiographie (*My Life*, 1975), Golda Meir parle avec émotion de l'Afrique noire et de ses amis africains à la peau sombre. Pas l'ombre de racisme, donc. Et pourtant, elle ne dit mot des Juifs noirs (*Fellasha*) de sa chère Éthiopie, ni des *Black Hebrews* des États-Unis d'Amérique. Les premiers, des Agaw convertis, puissants au XIII^e siècle et concentrés au Sémen, sont évalués tantôt à 25.000, tantôt à 60.000 âmes. Découverts par Joseph Halévy en 1868, ce sont des Juifs pieux, qui prient en langue guèze et que certains prétendent descendre de la tribu de Dan. En mai 1973, ils sont «reconnus» par les deux grands rabbins d'Israël, dont néanmoins Shlomo Goren, celui de la communauté achkénaze, parle de les «convertir rapidement». Depuis 1967, quelque 250 *Fellasha* auraient réussi à être admis en Israël, mais «l'arrivée et l'intégration de primitifs sont considérées comme difficiles». Aussi fait-on attendre des années les candidats et leur demande-t-on de se contenter d'un visa «touristique», à condition de pouvoir payer leur voyage et leur subsistance pendant un mois (Dominique Torres, «Les Juifs noirs de l'oubli», *Le Monde* des 11-12 novembre 1973). La Loi du Retour n'est donc pas respectée. Pourquoi? On peut lire, dans *Sh'ma, a Journal of Jewish Responsibility* (n^o 44, 22 décembre 1972, p. 30-31), une protestation indignée, sous le titre sans équivoque: *Does Color determine Marginality?* Serait-ce encore du racisme?

On est porté à le croire, quand on examine le cas des Juifs américains de race noire (*Black Hebrews*), tel qu'il ressort de la lecture du bulletin de presse sioniste (officieux) *The Jewish Telegraphic Agency Daily News Bulletin*. Un groupe de 39 personnes, ainsi venues de Chicago par le Liberia le 24 décembre 1969, attendaient toujours, le 1^{er} septembre 1971, d'être acceptées comme «citoyens» d'Israël. L'un d'eux, Ben Ami (ci-devant Ben Carter), «accusa le gouvernement d'être un pays raciste et ségrégationniste (Jim Crow)» (vol. XXXVIII, n^o 168). La même agence de presse sioniste (vol. XXXVIII, n^o 190, 6 octobre 1971) fait état d'instructions données par le Ministre de l'Intérieur israélien aux fonctionnaires de l'aéroport de Lydda et du port de Haïfa de refouler «tout immigrant sans le sou». On pense que 300 *Black Jews* avaient réussi à s'infiltrer depuis 1969, mais, dès le 6 et le 7 octobre 1971, une famille, puis 20 Juifs noirs américains ne purent débarquer à Lydda et, dans l'hebdomadaire *Jerusalem Post* du 19 octobre, le Ministre israélien de l'Intérieur déclara qu'il ne [402] voulait pas d'autres «éléments indésirables». Le 26 octobre, le porte-parole du Ministère ajouta que les visas de touristes déjà accordés pour ces «éléments» ne seraient pas renouvelés à leur expiration (*Agence Télégraphique Juive*, vol.: XXXVIII, n^o 202). En France, *Le Monde*, daté du 9 octobre 1971, donnait l'information suivante: «Les dix-huit Noirs arrivés mercredi à l'aéroport de Tel-Aviv ont été consignés dans la salle de transit et renvoyés le lendemain à New York. L'un d'eux, M. Kolayah, a indiqué que son groupe avait vendu tous ses biens avant de partir pour Israël et disposait de 5.000 dollars à son arrivée. Il a qualifié les autorités israéliennes de racistes. A Tel-Aviv, cette affaire divise profondément l'opinion». Enfin, en 1973, Israël décida de déporter tous ses *Black Jews* et, le 3 octobre, la Cour suprême leur retira le droit de

rester dans l'État juif (*New York Times*, 5/9 et 4/10/1973). Comment ne pas constater que de tels procédés discriminatoires sont de nature à ternir l'image qu'Israël aimerait donner de lui dans le monde?

Il est vrai que les deux prétextes avancés pour exclure de la Terre promise des gens qui ont, visiblement, le tort de ne pas appartenir au peuple élu (qui, lui, était et reste blanc), d'être «primitifs» ou «indésirables» et, par-dessus le marché, d'être pauvres, sont transparents quand on les compare à l'application immédiate de la «Loi du Retour», en 1971, en faveur de deux escrocs avérés réfugiés à Tel-Aviv: Meyer Lansky, qualifié par la presse de «cerveau financier» de la Mafia américaine, et le Français Upsky, directeur financier du «Patrimoine foncier» (*Le Monde* et *France-Dimanche* des 3 et 9 octobre 1971). Selon que vous serez puissant ou misérable...

Soutenons les droits des noirs sud-africains victimes de l'apartheid

A l'heure qu'il est les morts ne se comptent plus en Afrique du Sud où la politique d'Apartheid baigne dans le sang des victimes de la ségrégation et de la discrimination. Tragique ironie du sort en juin dernier au lendemain du massacre de Soweto où des enfants furent tués au cours d'une manifestation contre l'obligation faite aux écoliers d'apprendre la langue africander, les occupants d'une voiture furent lapidés par représailles. Parmi les passagers tués par un groupe de noirs se trouvait Melville Evelstein, un sociologue juif qui avait consacré sa vie à l'émancipation des gens de couleur.

Depuis la situation en Afrique du Sud n'a fait que s'aggraver et il ne se passe pratiquement plus

de semaine où dans ce qu'on appelle la ceinture noire de Johannesburg, des incidents éclatent mettant aux prises des noirs révoltés et la police à qui la consigne a été donnée d'utiliser les armes à feu pour disperser les manifestants.

M ALGRE l'indignation internationale le premier ministre sud-africain M. Vorster poursuit sa politique répressive et il semble qu'il se soit totalement désintéressé des conseils de modération que le secrétaire d'Etat Kissinger lui a prodigués lors d'une rencontre à Zurich.

Selon certains renseignements dignes de foi le diplomate américain serait allé jusqu'à menacer le chef du gouvernement d'Afrique du Sud, de mesures économiques coercitives s'il ne

prenait pas des dispositions pour réduire la tension entre les deux communautés en accordant aux sud-africains noirs les moyens d'accéder à plus de dignité humaine. A ce que l'on a dit à l'issue des entretiens M. Vorster aurait admis que la situation dans son pays devait évoluer mais ses bonnes intentions n'ont pas encore été suivies d'effets.

A Prétoria la répression contre les noirs que contre les blancs qui ont pris position en faveur de l'émancipation des africains, Mme Helen Suzmann, députée d'Afrique du Sud a récemment déclaré dans une interview qu'il fallait considérer son pays comme un pays africain sur le continent africain et que, partant de cette constatation évi-

dente, il fallait admettre que les 25 millions d'habitants de race noire ne pouvaient pas rester indéfiniment sous la domination de 5 millions de blancs eux-mêmes divisés sur leur attitude à l'égard de la majorité africaine.

D ANS la lutte courageuse pour l'émancipation des noirs d'Afrique du Sud la LICA délibérément s'est placée dans le camp des opprimés. Ses sections ont reçu la consigne d'organiser des réunions d'information sur l'apartheid et pour sensibiliser les Français au problème qui aujourd'hui ne peut laisser indifférent car il y va de la vie de milliers d'individus totalement désarmés face à des policiers pour qui l'existence d'un noir ne compte pas plus qu'un animal maléfisant.

« Le droit de vivre » (Septembre 1976) 7

[404]

22. Les racismes jumeaux : sionisme et apartheid

On chercherait en vain, dans l'autobiographie de Golda Meir (*My Life*, 1975), le nom de l'Afrique du Sud (Azanie) ou le mot apartheid. Seule la Rhodésie (Zimbabwe) est citée, avec réprobation, une seule fois (p. 324). L'auteur raconte comment, en 1964, les racistes blancs voulurent la séparer de ses amis noirs de Zambie, en criant : *Whites only!* Indignée, la dernière des Justes revint aussitôt à Lusaka, où, dit-elle modestement, le président Kaunda «la reçut comme si elle était Jeanne d'Arc (*sic*), plutôt que comme une simple femme qui ne pouvait et ne voulait tolérer aucune forme de discrimination raciale». Peut-être, cependant, cette belle histoire serait-elle plus convaincante si, bien au-delà d'une anecdote édifiante, la réalité des faits n'était pas différente.

C'est entendu, prouvé, démontré, condamné par (à peu près) la terre entière : l'Afrique du Sud est le racisme par excellence. Il est donc proprement inimaginable que le Sionisme et l'Apartheid puissent s'entendre, s'épauler, mener la même politique la main dans la main. La «grande presse» bourgeoise, en France en particulier, ne manquerait pas de dénoncer une entente aussi scandaleuse — dans l'improbable cas où elle aurait lieu. Dans son éditorial du 1er juin 1976, *Le Monde*, faisant allusion à un «axe» paradoxal Paris-Téhéran-Jérusalem-Pretoria, condamne surtout l'attitude (en effet condamnable) de la France, considérée comme «fournisseur sûr, que rien ne peut arrêter dans le désir de faire des affaires». Le 21 août 1976, le même journal (p. 3) place côte à côte deux titres complémentaires : «Malgré un embargo partiel, la France reste le premier fournisseur d'armes de l'Afrique du Sud» et «Déclaration politique (des pays non-alignés, à la Conférence de Colombo) : la France et Israël ont violé les résolutions de l'ONU interdisant la fourniture d'armes à l'Afrique du Sud». Rapprochement indigne ! Horrible confusion ! Que l'Union Soviétique parle de l'État juif comme d'un «État raciste-type», que l'agence Tass ose «comparer le «racisme» d'Israël à celui des Hitlériens et des Sud-Africains» (*Le Monde* du 14 novembre 1975 — responsable des prudents guillemets encadrant le mot infamant de «racisme»), rien d'étonnant à cela. Il ne peut s'agir que des mensonges dont le malheureux Israël n'a que trop l'habitude. D'ailleurs, les vrais Sionistes, ceux de Paris par exemple, ont fait entendre leur voix, celle de la Vérité et de la Justice. Ce n'est pas sans émotion qu'on lira l'appel angoissé de la LICA, dans «Le Droit de vivre» de septembre 1976 :

[405]

Pour mieux comprendre cette affaire, rien ne vaut, tout de même, le recours aux sources israéliennes. Amnon Kapeliouk, ce journaliste dont tout le monde reconnaît l'objectivité, a donné au *Monde* (daté des 25-26 avril 1976) l'article révélateur que voici :

Un Israélien en Afrique du Sud

«Un Israélien en Afrique du Sud est accueilli par des manifestations d'estime et d'admiration ; les Afrikaaners voient en lui le symbole d'une minorité qui a toujours raison, ainsi qu'un allié dans la lutte contre les «rouges». Ici, on ne lui pose pas de questions embarrassantes

tes sur les Palestiniens ou sur les territoires occupés. On s'intéresse plutôt à des problèmes «opérationnels». «Comment arrivez-vous à maintenir calmes plus d'un million de personnes?», demandait-on, —paradoxalement, le jour même où l'agitation en Cisjordanie était à son comble. «Comment organisez-vous votre défense civile?»

A mon arrivée à l'hôtel, j'ouvre la radio et j'entends une chanson... en hébreu vantant les beautés du Golan. Dans les informations, Israël occupe une place importante. Les termes qu'on emploie sont les mêmes qu'en Israël, «les terroristes palestiniens» par exemple; on indique même les températures de Tel-Aviv. Cela étant, les plus fervents admirateurs d'Israël sont quelquefois des antisémites, phénomène qui n'est nullement limité à l'Afrique du Sud.

Un guide qui fait visiter Johannesburg à des touristes a quelques remarques peu aimables pour les Juifs: «*Ils habitent dans les quartiers les plus riches. Ils seront les premiers à s'enfuir quand il y aura des difficultés.*» «Et vous?», lui dis-je. «Nous, les Afrikaners, nous combattons comme les Israéliens, d'une maison à l'autre, jusqu'au bout.»

Les Juifs libéraux qui vivent ici sont gênés par la propagande gouvernementale assimilant leur pays à Israël. Ils se disent volontiers aliénés dans leur propre pays, mais hésitent à quitter une vie confortable. Sentimentalement, ils sympathisent avec Israël et comptent parmi les donateurs les plus généreux à son égard. Les Juifs sud-africains partisans du régime de Pretoria sont des admirateurs inconditionnels de l'État juif et nous ont fait songer à ces Juifs français incapables d'entendre la moindre critique sur un pays où, pourtant, on ne les voit guère immigrer. Ils sont même plus fervents que les émigrants israéliens qui arrivent de plus en plus nombreux en Afrique du Sud —sept cents l'année dernière. J'en ai vu quelques-uns. Ils essaient de ne pas trop attirer l'attention sur eux et ont la certitude que l'Afrique du Sud est plus «sûre» qu'Israël. L'apartheid ne les préoccupe pas trop. Pourtant, l'un d'entre eux a souffert. Sa fiancée, d'origine yéménite, avait la peau trop brune. Venue lui rendre visite, elle a fait l'expérience de la discrimination et est repartie immédiatement, jurant de ne jamais remettre les pieds dans ce pays.

Un dimanche à Johannesburg ressemble en tous points au samedi à Jérusalem. Tout est fermé. Les Afrikaners, calvinistes, aimeraient voir tout le monde dans les églises et les temples, étant entendu que les Blancs ont leurs propres lieux de culte. Le pays nous a paru terriblement puritain, beaucoup plus en retard sur ce plan que la classe dirigeante israélienne.

Certes, le niveau de vie est élevé, mais quel conservatisme! Chaque visiteur de l'*Art Gallery*, dans le musée central de Johannesburg, reçoit une notice reproduisant un article du quotidien du soir *Star* du 13 mars 1974 intitulé «*Why we bought that Picasso*». Il faut en effet justifier l'achat de la «*Tête d'Arlequin*», seul Picasso du musée, qui a toujours été l'objet des attaques violentes de la presse.

La mentalité du Sud-Africain moyen est incroyablement déroutante. On [406] entend ici des propos qui, malgré toutes les différences, ont parfois des accents familiers à un Israélien. Le dénominateur commun est l'assurance inébranlable dans quelques certitudes et l'absence totale d'effort pour comprendre l'autre.

«Donner des droits à des Noirs? Est-ce que vous connaissez leur psychologie?»; «Les Noirs sont satisfaits et leur niveau de vie est plus élevé que dans les pays voisins» Si l'on rétorque qu'ils ne vivent pas dans les pays voisins, mais en Afrique du Sud et que leur travail crée la richesse du pays, on s'attire: «Vous exprimez des théories, sans connaître la réalité. Vous, les étrangers, vous cherchez toujours chez nous le côté négatif et ne voyez pas les bons côtés.» Enfin, si l'on évoque la montée des périls, la réponse est toute prête: «Nous combattons et, avec nous, s'effondrera le monde entier». C'est la version sud-africaine du «complexe de Samson».

A côté de la prison pour les Noirs de Pretoria, le lieu où l'on exécute les condamnés à mort, le guide nous explique: «Pour eux, ici, c'est la douceur de vivre. Ils travaillent peu et mangent bien. La prison convient bien à leur mentalité.» Devant le monument dédié aux soldats sud-africains morts en Corée, il ajoute: «Nous avons versé notre sang pour sauver le monde libre et maintenant il nous abandonne. Le monde ne nous comprend pas et l'ONU est composée d'une bande de vendus...»

La propagande officielle frappe par sa démagogie simpliste. En visite à Soweto, genre de bidonville situé à Johannesburg, où habitent près d'un million de Noirs, le guide nous répète: «Rejetés, ils habitent ici, peuvent venir dans notre ville sans permis, tandis que nous, nous ne pouvons pas en faire autant.» Il est vrai que, pour éviter l'entrée des «meneurs», l'accès du quartier est interdit aux Blancs. «Eux, ils peuvent acheter chez nous, mais nous ne pouvons pas acheter chez eux.» Acheter quoi, grand Dieu?

Quand on demande à un Blanc comment organiser les relations avec la majorité, la réponse est simple: les Bantoustans. Les Noirs voteront pour le Parlement de ces États et continueront de travailler dans la République Sud-Africaine. L'Israélien de passage songe aus-

sitôt au plan qu'élaborèrent naguère le général Dayan et M. Pérès. Les habitants arabes de la Cisjordanie devaient voter pour le Parlement jordanien tout en restant sous occupation israélienne.

Les conversations avec les Noirs et les métis sont édifiantes. La colère gronde. Un chauffeur de taxi métis de Pretoria soupire: «Les Cubains leur ont donné une leçon qu'ils n'oublieront pas de si tôt. S'ils pouvaient arriver ici...» J'ai assisté par hasard à une manifestation de Noirs à côté de la Cour suprême à Johannesburg. Tandis que la police frappe et lâche ses chiens, un jeune couple s'approche de moi et dit: «Va-t-en, c'est notre pays.» Je réponds que je suis un étranger et que je pars bientôt. La jeune femme, une beauté en blue-jean, murmure: «*You're very lucky.*»

Qui croire? Près de quatre ans plus tôt, «Le Droit de Vivre», organe de la LICAD, dont les positions anti-racistes sont indiscutables, écrivait, dans son numéro de novembre 1972 (p. 8), l'entrefilet suivant: «La communauté juive d'Afrique du Sud condamne l'apartheid.- Le conseil représentatif de la communauté juive d'Afrique du Sud s'est réuni pour examiner le problème de l'Apartheid. A l'issue d'une longue discussion, cette question a fait l'objet d'une résolution dans laquelle le conseil déclare notamment: tout en reconnaissant que, par rapport aux problèmes raciaux et politiques de la République, il y a autant de points de vue dans la communauté juive que chez l'ensemble des citoyens d'Afrique du Sud, nous [407] partageons, avec tous ceux qui vivent dans ce pays, la même chance d'établir des fondations morales, des relations justes, durables et pacifiques entre tous les pays et toutes les races, en reconnaissant à tous le droit de vivre dans la dignité et la sécurité, de maintenir une identité et une culture particulières et d'accomplir des progrès en toutes matières». Alors? Raciste, l'Afrique du Sud? Al- lons donc! Et d'abord, si c'était vrai, comment expliquer qu'on ait pu parler de «relations privilégiées» entre l'État de l'apartheid (c'est-à-dire du «développement séparé») et l'État démocratique et socialiste d'Israël? C'est bien plutôt à la France qu'il faut s'en prendre, comme le fait, non sans courage, Albert Lévy, secrétaire général du MRAP, dans une «libre opinion» (heureux homme, à qui notre grand quotidien du soir ouvre généreusement ses colonnes, pour la bonne cause, il est vrai!) du *Monde* daté du 5 mars 1977 (p. 3): «Quoi qu'il en paraisse,» écrit cet homme de bien, la France demeure donc «la meilleure amie» du gouvernement de Pretoria, ne manquant jamais, jusqu'à nouvel ordre, de s'opposer —avec les États-Unis et la Grande-Bretagne— aux résolutions de l'ONU qui demandent l'embargo total sur les armes à destination de l'Afrique du Sud. Elle prend part, de ce fait, à la militarisation forcenée du seul régime qui ose inscrire dans ses lois et sa Constitution la ségrégation et les discriminations raciales; un régime sanglant, qui occupe la Namibie, intervient en Rhodésie et en Angola, menace de la bombe atomique tous les peuples africains au Sud de l'Équateur. Cependant, quand les droits et la dignité des hommes sont bafoués où que ce soit, l'opinion internationale fait preuve aujourd'hui d'une lucidité grandissante dans son exigence de justice. La lutte contre le racisme sud-africain, qui n'était pas, jusqu'ici, il faut le dire, à la mesure des crimes perpétrés, gagne en ampleur, après Soweto. En Afrique, dans le monde, on attend de la France, au nom de tout ce qu'elle représente, non pas qu'elle condamne abstraitement l'apartheid, mais qu'elle mette fin résolument aux relations privilégiées qui l'unissent avec les maîtres actuels de l'Afrique du Sud, contre la volonté et les aspirations du peuple français lui-même».

Bravo, malgré le «coup de chapeau» inattendu à la «majorité automatique» de l'ONU, pourtant si durement, dénoncée quand, en 1975, elle osait assimiler le Sionisme à «une forme de racisme». Et pourtant, un doute nous assaille. Un journaliste juif américain, C. L. Sulzberger, avait écrit, dans l'*International Herald Tri-*

bune du 30 avril 1971, un surprenant article, intitulé *Strange Non-Alliance*. Il y soutenait, contre toute vraisemblance, qu'il y a «une association remarquablement étroite, quoique peu connue, entre Israël et l'Afrique du Sud...» Il écrivait, de Johannesburg, que l'Afrique du Sud se présente, tout comme Israël, comme un pays où «la Bible et une langue rendue à la vie sont des facteurs vitaux». Et puis (toujours selon Sulzberger), «l'Afrique du Sud et Israël sont, dans un sens, des intrus» (*Intruder States*), venus d'ailleurs pour occuper des régions «en partie habitées». D'où la *camaraderie* (en français dans le texte) qui unit les deux paranoïas: l'une contre toute l'Afrique noire et l'autre contre le monde arabe. Bien entendu, «on n'insiste pas là-dessus en public, pour des raisons... diplomatiques». Pourtant, c'est le mois d'avril 1976 qui apparaît comme décisif. En effet, du 8 au 12 avril, la visite de John Vorster, premier ministre de la République sud-africaine, en Israël, a mis en lumière un certain nombre de points noirs. Déjà, le correspondant du *Times* à Pretoria avait, le 3 avril, écrit un article inquiétant: «Du fait de l'embargo sur les armes, l'Afrique du Sud éprouve quelque difficulté à se procurer du matériel moderne. Israël est l'un des rares pays à lui en fournir, et peut, de plus, la faire bénéficier de l'expérience acquise au cours des guerres contre les Arabes. Le *Defence Act* interdit aux journaux de faire référence aux problèmes militaires cruciaux, mais, de source bien informée, on apprend que des [408] livraisons d'armement seraient en route d'Israël vers l'Afrique du Sud. La guerre d'Angola a conduit les responsables militaires sud-africains à reconsidérer fondamentalement leur dispositif de défense. Pretoria vient d'annoncer une augmentation de 42 % de son budget militaire, en vue non plus seulement de la lutte antiguérilla, mais d'une guerre «classique». Au cours des dernières années, l'Afrique du Sud s'est de plus en plus identifiée à Israël et l'on y insiste beaucoup sur les similitudes entre le développement du régime sioniste et celui du régime afrikaaner». Officiellement, la visite de Vorster est un succès. Le correspondant du Monde à Jérusalem, André Scemama, parle d'abord (dans le numéro du 9 avril), d'une visite privée, d'un simple «pèlerinage de Pâques», sans qu'il soit trop question des «derniers scrupules d'Israël à se lier davantage avec un pays qui fait du racisme sa politique officielle». Le 14 avril, le même docile André Scemama, dans le même journal français, avoue que la «visite privée» a pris un caractère officiel. Le lendemain, une correspondance du Cap (*Le Monde* du 15/4/76) indique que «l'on juge très probable ici qu'Israël fournira, à l'avenir, l'équipement militaire complexe, et même les appareils de l'armée sud-africaine».

Il serait malséant, n'est-ce pas, dans ces conditions, de rappeler un passé désagréable? C'est bien pourquoi il faut le faire. A partir de 1934, le Parti Nationaliste sud-africain s'aligna sur le nazisme de Hitler. Le témoignage de E.s. (Solly) Sachs (*Tribune*, 3 avril 1970) ne peut être rejeté sans examen. Sachs est un Juif qui a passé 40 ans de sa vie (de 1913 à 1953) en Afrique du Sud, dont 24 comme secrétaire général du syndicat du vêtement. C'est un Achkénaze, né en Russie, de culture yiddish, qui se croyait à l'abri des persécutions en Afrique du Sud. Hélas, en 1938, le 25 octobre, il reçoit une lettre d'un des responsables du Parti nationaliste blanc, D.B.H. Grobbelaar, d'un antisémitisme sans faille: «Notre peuple ne veut avoir rien de commun avec le communisme et surtout avec les Juifs, ses grands-prêtres. Le jour où les Afrikaaners vont vous régler votre compte, à vous autres Juifs, vous trouverez qu'en comparaison avec l'Afrique du Sud, l'Allemagne est le Paradis des Juifs». En 1937, en 1940, Solly est attaqué et battu, traité de «sale youpin» (*Verdomde Jood*), et son ami Charlie Harris, également juif, secrétaire du syndicat des Mineurs, est assassiné sous ses yeux. Pendant près de 20 ans,

il est en danger de mort. Depuis, il vit en Angleterre. Eh bien, que faisait alors Vorster, l'hôte choyé d'Israël en avril 1976? Il était tout simplement nazi, avec le grade de général de l'Ossawa-Brandwag, organisation activiste pro-hitlérienne, ce qui lui valut d'être interné, de 1942 à 1944, par les Britanniques, au camp de Kaf-fiefantein. Il est vrai que, par une perversion incroyable, la majorité écrasante des Juifs d'Afrique du Sud sont sionistes. On le vit bien lorsque Vorster fut choisi, en septembre 1966, comme premier ministre, pour succéder à H.F. Verwoerd, champion de la ségrégation raciale, assassiné au Cap, par un «détriqué mental» (?), en pleine session de l'Assemblée. C'est le grand rabbin du Cap, Abrahams, qui fit, en ces termes, l'éloge funèbre de Verwoerd: «C'était un homme sincère, d'une profonde intégrité, un homme dont la conscience morale avait inspiré toute la politique, et qui fut le premier à avoir donné un fondement moral à l'apartheid» (*Rand Daily Mail* du 12 septembre 1966). L'État hébreu (ou juif, ou sioniste, comme on voudra) a bonne mine de recevoir, avec tous les honneurs, Maître (il a été avocat) Balthazar Johannes Vorster, le plus fidèle pilier du *Broederbond* (société secrète chargée des intérêts des Afrikaaners), du Parti national et de l'Église réformée hollandaise, l'homme «ferme» qui fut, après 1960, ministre de la Justice, de la Police et des Prisons (*sic*), qui fit adopter, en 1963, la loi scélérate dite «des 90 jours», permettant de retenir indéfiniment en prison l'inculpé de délit politique. C'était vraiment bien la peine de répéter à [409] l'envi qu'Auschwitz justifiait Tel-Aviv! Il est vrai que c'est Percy Yutar, président de la congrégation hébraïque unifiée de Johannesburg, qui fut l'avocat-général adjoint du Transvaal, puis le procureur au procès de Rivonia qui condamna le Résistant noir Nelson Mandela. Seul (à ma connaissance du moins) l'humoriste B. Mickaël a protesté, avec ironie et amertume, dans *Ha-Aretz* (cf. *Le Monde* du 19 avril 1976): «Vite, les enfants, en classe! Le maître est arrivé. Aujourd'hui, il va nous apprendre comment résoudre le problème des minorités —qui sont, en fait, la majorité..., nous expliquer que c'est la qualité qui compte, et pas la quantité. Nous allons apprendre comment conserver la pureté de la race, de la nation, de l'État et de l'environnement. Le maître va expliquer tout cela avec des diapositives. Le maître a beaucoup d'expérience. C'est un véritable ami. L'un des derniers qui nous restent. Il apporte avec lui un code légal en afrikaans, une langue qui ressemble beaucoup au yiddish. Il va nous expliquer la différence entre Noirs et Blancs et nous dire comment apporter le progrès aux indigènes... Comment assurer le plein emploi aux primitifs, comment empêcher les manifestations, briser les grèves, résoudre les problèmes des mariages mixtes, calmer les esprits, se tenir debout le dos au mur et... rester le peuple élu». Que disent, de cette «contradiction», de cette «aliénation» qui rapproche ainsi, des racistes sud-africains, ceux qui se disent, parce que sionistes, anti-racistes par définition? Qu'en disent les héros de la «bonne presse» sioniste française, du «Droit de Vivre», de «Tribune juive» ou de la «Terre retrouvée»? Rien, justement, et c'est là que le bât les blesse.

Les révélations que voici montrent que l'URSS n'a pas le monopole des hôpitaux psychiatriques qui, en Afrique du Sud, servent de réservoir de main d'œuvre noire pour des esclavagistes du genre de David Tabatznick, millionnaire juif polonais (*Afrique-Asie* du 17 octobre 1976 n° 119, p. 26). Pareilles abominations ne soulèvent plus personne...

Afrique du Sud : on ne meurt pas que par balles

«Au cours des trente dernières années, plus de dix millions de citoyens sud-africains ont été arrêtés ou traduits en justice. Les prisons occupent une place de choix: 625.000 per-

sonnes ont été incarcérées durant l'année judiciaire 1973-1974; le nombre moyen de prisonniers africains atteint les 100.000, c'est-à-dire 413 individus pour 100.000 habitants. Il y avait, en 1974, 236 prisons en Afrique du Sud pour une population globale de 24 millions.

La majorité des personnes arrêtées sont des Africains en infraction avec la loi sur les laissez-passer qui régleme leur circulation, leur travail et leur logement. Elles sont condamnées soit à des peines de prison, soit au travail forcé dans une ferme, soit à «l'internement dans un camp de réhabilitation». Leur peine purgée, elles sont expulsées vers une réserve tribale qui leur est totalement étrangère dans la majorité des cas.

Le 6 juin 1975, le gouvernement sud-africain décréta que, dorénavant, tous les «inactifs» (*idles*), tous ceux qui refusent de travailler, tous les «rejetés» (*derelicts*) et tous les «paresseux» (*loafers*) seraient passibles d'une détention de trois ans dans un «camp de réhabilitation». Cette nouvelle mesure d'exception concerne approximativement un demi-million de personnes arrêtées chaque année en infraction à la législation sur les «passes».

Dans les camps —situés dans les Bantoustans—, les détenus sont obligés de travailler gratuitement ou pour un salaire symbolique pendant plus de 56 heures par semaine.

Les «hôpitaux psychiatriques» constituent en Afrique du Sud des réservoirs [410] de main-d'œuvre. Les compagnies privées peuvent y «embaucher» des malades mentaux et les traiter avec un minimum de soins tout en exigeant d'eux un maximum de travail. C'est un chercheur de l'Église de scientologie qui découvrit par hasard, le 9 août 1970, le réseau d'institutions psychiatriques appartenant à la Smith Mitchell Company.

Celle-ci est animée par un multimillionnaire d'origine polonaise, David Tabatznick, lequel est aussi président d'une association internationale, «Protea» dont le principal actionnaire est la Standard Bank d'Afrique du Sud, largement contrôlée par la Chase Manhattan Bank (propriété de Rockefeller à New York). Onze mille cinq cents Noirs (70 % des internés) sont confiés à la Smith Mitchell qui les soumet à des travaux forcés: construction de locaux, fabrication d'articles divers pour les compagnies aériennes. Cette «thérapie» sanctionnée et subventionnée par le département de la Santé a permis à la Smith Mitchell de réaliser des profits annuels de 3 millions de dollars, au minimum.

Barreaux, barbelés, dortoirs pour plusieurs centaines de personnes avec w.c. au centre, crâne rasé, uniforme bleu, drogue et électrochocs... Ces «usines» ne figurent pas sur la liste officielle des asiles psychiatriques du pays et, évidemment, le ministre sud-africain de la Santé nie farouchement leur existence et refuse d'inviter des représentants de l'O.M.S. et de la Croix Rouge à visiter les camps de la Smith Mitchell.

Précisons enfin que l'Afrique du Sud figure au premier rang pour les exécutions capitales. Devant la réprobation du monde entier, les pendaisons ont tendance à diminuer. De 119 en 1968, elles ont été ramenées à 40 en 1974 contre 68 en 1975 (50 Africains et 18 métis). Le taux de mortalité dans les prisons reste élevé, tortures et mauvais traitements sont des pratiques courantes.

On ne meurt pas que par balles en Afrique du Sud... »

La collusion entre les deux racismes jumeaux d'Israël et d'Afrique du Sud me paraît de très grande importance. Il est évident que, la place m'étant mesurée, je n'ai pu traiter ce sujet à fond. Pour ceux qui voudraient en savoir davantage, je recommande vivement la lecture des textes suivants :

1 - «Sionisme et Apartheid», par Jean Nicolas Holding, édité par la Fédération des Groupes Témoignage Chrétien, n° 57, septembre-octobre 1972.

2 - «Israël et l'Afrique du Sud, étude comparative de Racisme et de Colonialisme», document présenté, au Symposium de Bagdad sur le sionisme (8 au 13 novembre 1976), par Richard P. Stevens, professeur à l'Université de Lincoln, Pennsylvanie (États-Unis).

3 - «Israël et l'Afrique du Sud ou l'Alliance des Racistes», document présenté, au même symposium, par Peter Hellyer, journaliste et écrivain britannique, fondateur de la revue *Palestine Action* de Londres, ancien membre exécutif du mouvement anti-apartheid d'Angleterre.

4 - «La collaboration entre Israël et l'Afrique du Sud : ses racines et son développement», par Elisabeth Mathiot, secrétaire générale du Comité français contre l'Apartheid, texte publié en 1977.

[411]

23. POUR CONCLURE

Lettre du docteur Israël Shahak, 5 septembre 1976

«Les arguments sionistes:

Durant le mois dernier, le journal hébreu *Ha'aretz*, de réputation prestigieuse et libérale, a publié chaque semaine un article intitulé «La semaine d'un homme», dans lequel une personnalité importante raconte sa semaine, ce qu'il a fait et pensé pendant ce temps.

Le vendredi 3 septembre 1976, cette tribune hebdomadaire était consacrée à une semaine indéterminée dans la vie du professeur Shlomo Simonson, recteur de l'Université de Tel-Aviv. Voici le vendredi du Professeur Simonson, tel qu'il l'écrit:

«Vendredi

(...) A juste titre, nous sommes fiers de notre régime démocratique et de sa liberté d'expression. Il est difficile de trouver quelque chose que nous défendrions avec plus de sacrifices —et cela est bien et nous en sommes fiers. Mais, parfois, il semble que la liberté se rapproche par trop de l'anarchie et que nous soyons tout simplement en train de sacrifier notre âme sur l'autel des principes libéraux et démocratiques. On m'a traduit le dernier numéro de *Sheikh Mounis*, journal distribué sur le campus. Les étudiants arabes viennent à l'université de Tel-Aviv, qui est une cité juive et dans laquelle (ou dans les environs de laquelle) vivent très peu d'Arabes; et ils récompensent son hospitalité en publiant un journal du nom de *Sheikh Mounis*. C'est le nom de l'ex-village arabe qui existait près du campus de Tel-Aviv. Dans *Sheikh Mounis*, j'ai peur de lire des mots de calomnie et d'excitation, dont les buts avoués sont ceux de Yasser Arafat et de Georges Habache. Alors, mon cœur est gagné par le doute, et je me demande si ceux qui veulent détruire l'État et les principes sur lesquels il est bâti doivent jouir des droits du citoyen dans la démocratie et la liberté universitaire».

«Je voudrais (écrit Shahak) commenter ces arguments typiques du sionisme:

1. *Sheikh Mounis* est une publication légale, qui a subi la censure —en fait deux censures, puisqu'il s'agit d'une publication arabe...

4. Le professeur Simonson estime qu'il n'est pas nécessaire d'expliquer en quoi «les buts avoués» de *Sheikh Mounis* —publié par le comité représentant tous les étudiants arabes de l'Université de Tel-Aviv— sont ceux d'Arafat et de [412] Habache. C'est un grand crime, en Israël, que de défendre ou d'être d'accord avec ces deux leaders palestiniens. Or, on n'a sans doute pas connaissance du lynchage des Arabes —et des étudiants arabes— en Israël. Je considère que les attaques mensongères et calomnieuses du professeur Simonson, contre ses propres étudiants, constituent des incitations au lynchage, dans le style du Ku-Klux-Klan.

6. - Je conseille à mes lecteurs de consulter les étudiants arabes de l'Université de Tel-Aviv sur la valeur de l'hospitalité de l'Université envers eux. A mon avis, après l'Université Ban-Lian, d'un racisme absolument sans vergogne (c'est l'Université religieuse), l'Université de Tel-Aviv peut briguer la deuxième place pour ce qui est du chauvinisme juif, de la persécution et de l'acharnement mesquin sur les non-Juifs et, ce qui va de pair, la vulgarité, le matérialisme grossier et le manque de profondeur.

8. - Je suis absolument contre le sionisme, ce mouvement raciste et discriminatoire, et j'affirme que, aussi longtemps que l'État d'Israël reposera sur la discrimination, le racisme, l'expansionnisme, l'alliance avec des puissances telles que l'Afrique du Sud, il est voué à l'échec. Toutes les armes américaines et autres, les raids comme à Entebé, tout le soutien des Juifs américains et des réactionnaires allemands, ne pourront le sauver, tant qu'il persistera à perpétuer l'injustice... Bien plus, plus il semble réussir, plus grave sera sa chute. Je considère ceci comme une vérité universelle, applicable à tous les régimes pervers. Par exemple, c'est maintenant que l'Afrique du Sud commence à payer le prix du succès apparent de la politique d'Apartheid, menée depuis si longtemps. Si les persécutions et les discriminations lamentables contre les Palestiniens en Israël se poursuivent, alors je ne désire pas sauver cet État, pas plus que les gens ne désirent sauver «l'État d'Afrique du Sud», s'il poursuit sa politique d'Apartheid.

De toute façon, je ne considère pas les États, quels qu'ils soient, comme sacrés, ou basés sur des « principes » sacrés. Les États sont des instruments forgés pour accomplir certaines finalités, pour des gens, tous les gens vivant dans cet État et non pour un groupe de gens élus, défini sur des bases racistes.

9. - L'un des avis que je rappelle c'est que la société israélo-juive vit un processus de nazification. La forme de l'argument du Professeur Simonson —si on peut le gratifier de ce nom— est à mes yeux une nouvelle preuve de la justesse de mon hypothèse.»

Israël Shahak
Professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem.